

HISTOIRE
DE
L'ALGÉRIE
FRANÇAISE

PRÉCÉDÉE D'UNE

**Introduction sur les dominations carthaginoise,
romaine, arabe et turque**

ET SUIVI D'UN

PRÉCIS HISTORIQUE SUR L'EMPIRE DU MAROC

ET D'UNE

**APPRÉCIATION SUR LES DIVERS MODES DE COLONISATION
ADOPTÉS EN ALGÉRIE JUSQU'A NOS JOURS,**

PAR LE MARÉCHAL **BUGEAUD**

Illustré de 24 gravures sur acier et types coloriés, d'après Horace Vernet.

TOME DEUXIÈME.

PARIS

HENRI MOREL ET C^e, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE DE MADAME, 5.

—
1850

DT 294

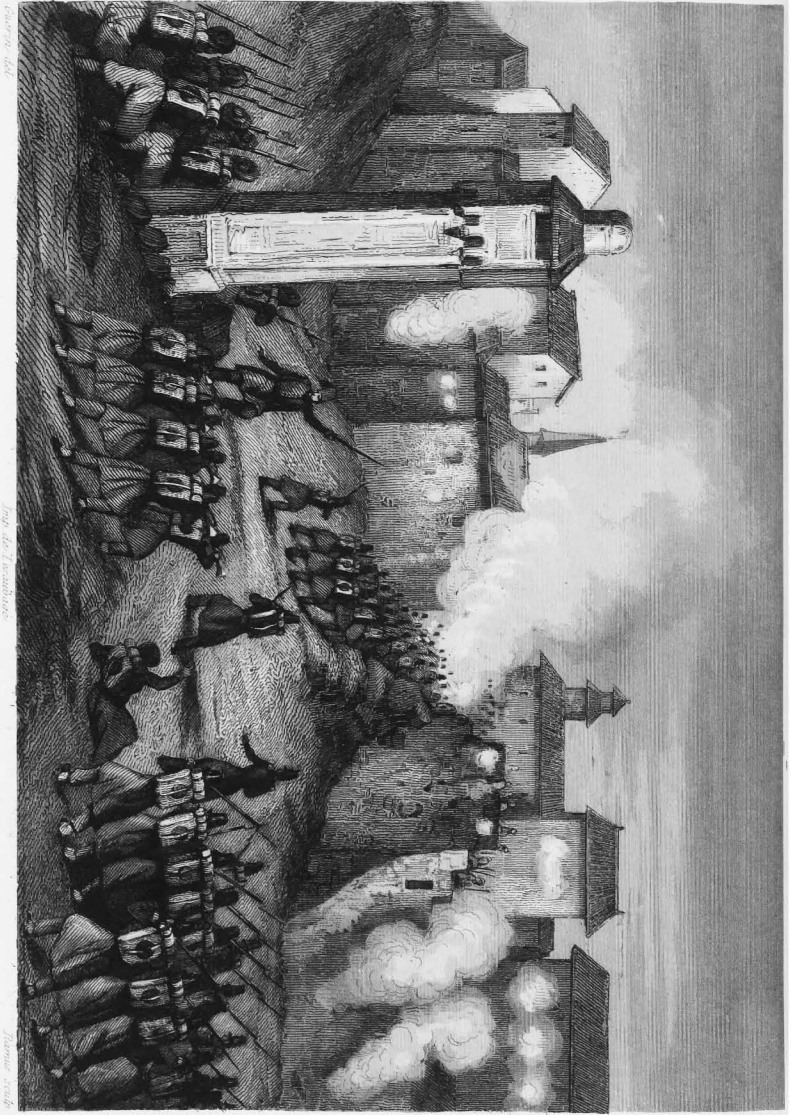
.B3

13060

.02

2301-10000

ASSAUT DE CONSTANTINE.



Constantine del.

sculp. de T. Goussier 1830.

Paris. 1830.

HISTOIRE

DE L'ALGÉRIE

FRANÇAISE.

CHAPITRE IX.

Le maréchal Clausel à Paris. — Le ministère Thiers. — Projet d'une expédition contre Constantine. — Retour du maréchal à Alger. — Expédition de Constantine. — Attaque échouée. — Retraite. — M. Baude. — Le maréchal Clausel est remplacé par le comte Damrémont. — Énergique protestation du maréchal Clausel.

Pendant que le général Bugeaud battait Abd-el-Kader sur la Sickak, le maréchal Clausel, toujours à Paris, avait plaidé chaudement la cause de l'Algérie. Le ministère Thiers, comme on l'a vu, était assez disposé à adopter à ce sujet une politique plus franche et surtout à ne reculer, ni devant les conséquences de la conquête, ni devant ses résultats. « Non
« seulement, avait dit le président du conseil au maréchal,
« nous vous donnerons en hommes et en matériel tout ce
« qui vous manque ; mais si, lorsque vous serez à l'œuvre,
« dix mille soldats vous étaient nécessaires pour triompher

« plus rapidement et plus complètement, demandez-les et nous vous les enverrons. »

Mais ce n'était encore là qu'une partie des difficultés vaincues, et il restait au maréchal Clausel un plus grand obstacle à surmonter. *C'était, dit-il, le bon vouloir des bureaux de la guerre, et Dieu sait, ajoute-t-il, si jamais les Arabes ont si bien défendu leur pays, que certains Français le font pour eux.*

Cependant cette fois, d'après les promesses positives du président du conseil, le maréchal ne trouva pas, dans les bureaux de la guerre, la résistance que lui ou d'autres gouverneurs y ont trouvée plus tard. Et cela se conçoit. Le ministère Thiers avait pris cette affaire à cœur. D'abord il trouvait sur ce point, dans l'opinion publique, un appui, un secours dont il avait grandement besoin pour paralyser l'influence de quelques hommes de plus en plus acharnés contre la conquête; d'autre part, il avait avec le maréchal Clausel un gouverneur-général tout dévoué à cette cause et plus disposé à faire trop que trop peu. C'était plus qu'il n'en fallait pour vaincre ces résistances systématiques si fatales jusqu'alors à la colonie africaine. Le débat fut porté devant les Chambres; le maréchal Clausel fut écouté avec intérêt, et malgré les exagérations, les feintes terreurs et le mielleux sentimentalisme des ennemis des établissements d'Afrique, il y réveilla un de ces sentiments d'honneur national qui peuvent sommeiller dans des cœurs français, mais qui ne s'y éteignent jamais. La question d'Afrique fut gagnée devant les Chambres, comme elle l'était depuis longtemps dans l'opinion publique.

Le ministère s'en occupa activement; un plan de campagne fut dressé. Il consistait à envahir la province de Constantine et à s'établir militairement dans les capitales des deux provinces de l'est et de l'ouest. Ensuite on devait faire la conquête de la province de Tittery, en occuper tous les points stratégiques et de ce centre étendre progressivement l'autorité française à la circonférence par une simple guerre de position.

Ce plan était très rationnel: c'est celui qui a été suivi plus tard avec succès par le maréchal Bugeaud. Il est vrai que ce

dernier a eu besoin pour cela d'une armée permanente de quatre-vingt mille hommes, tandis que le maréchal Clausel n'en demandait que quarante mille. Mais ce qu'il était facile de faire avec quarante mille hommes en 1836, était à peine praticable avec quatre-vingt mille en 1840. Un gouvernement ne commet pas impunément fautes sur fautes. Le ministère adopta ce plan dans toutes ses parties, et, sous la date du 2 août 1836, le maréchal Clausel put écrire au général Rappatel, commandant supérieur de l'armée d'Alger, la lettre suivante :

« Général, un système de domination absolue de l'ex-ré-
« gence est, sur ma proposition, définitivement arrêté par le
« gouvernement. Pour le mettre à exécution, je disposerai
« de 30,000 hommes de troupes françaises, en y comprenant
« les zouaves et les spahis réguliers; de 5,000 hommes de
« troupes indigènes régulières; enfin de 4,000 auxiliaires
« soldés pendant la durée des opérations sur Constantine.
« Des ordres vont, en outre, être donnés par M. le maréchal
« ministre de la guerre, pour diriger, sur Bone, une seconde
« batterie de campagne, quatre pièces de 12, huit pièces
« de 16, des effets de campement pour 10,000 hommes, des
« moyens de transport pour les vivres et les blessés. Enfin,
« à défaut du nombre nécessaire de chevaux, qu'il serait
« trop dispendieux ou trop difficile d'envoyer de France,
« le gouvernement autorisera l'acquisition de bêtes de
« somme qui seront indispensables pour assurer le service
« des transports.

« Les opérations qui devront avoir lieu dans chaque pro-
« vince se feront simultanément, et de manière que la cam-
« pagne qui va s'ouvrir atteigne le but définitif qu'on se pro-
« pose : occuper toutes les villes importantes du pays, y
« placer des garnisons; établir des camps et postes retran-
« chés au centre de chaque province, ainsi qu'aux divers
« points militaires qui doivent être occupés d'une manière
« permanente; masser sur un point central, dans chaque
« province, des troupes destinées à former une colonne
« mobile, qui pourra toujours, et instantanément, se porter

« d'un point à un autre, en deux ou trois marches au plus, sans bagages considérables, et par conséquent avec une grande célérité, etc. »

Cette expédition de Constantine était en quelque sorte une nécessité de position. En effet, depuis cinq ans que les Français s'étaient emparé de l'ex-régence, le pouvoir d'Ahmed, bey de Constantine, qui aurait dû tomber avec celui du dey d'Alger, subsistait toujours. Bien plus, prévoyant que tôt ou tard il serait attaqué et détrôné, Ahmed exerçait les exactions les plus odieuses sur les tribus de son beylik. Ces tribus, écrasées d'impôts, exaspérées par des cruautés, tournaient, en désespoir de cause, leurs espérances du côté des Français; plusieurs même, comme on l'a vu, avaient offert, à plusieurs reprises, de concourir au renversement du bey. On avait, il est vrai, impolitiquement rejeté leurs offres, mais c'était un motif de plus pour ne pas laisser subsister plus longtemps un état de choses qui, en définitive, n'était, de la part de la France, qu'un aveu d'impuissance. C'était là, du moins, l'idée que se faisaient les indigènes de la tolérance des Français à l'égard d'Ahmed, et s'il avait été dangereux de la faire naître, il l'était plus encore de la laisser s'accréditer. La prise de Constantine était donc un de ces faits complémentaires indispensables au développement de la puissance française en Algérie et qu'il était, sous tous les rapports, impolitique d'ajourner.

Le maréchal Clausel, avant son départ d'Alger, avait déjà préparé les voies. Il avait nommé le mameluck Youssouf bey de Constantine, dans l'espoir que les tribus mécontentes pourraient se grouper autour de lui et former un précieux noyau d'auxiliaires. Le nouveau bey avait été installé à Bone. Ce choix ne fut pas heureux : d'abord parce que Youssouf était Turc, et que c'était là une fort mauvaise recommandation aux yeux des Arabes et des Kabyles, ensuite parce que c'était blesser toutes les susceptibilités des tribus de l'Est, qui comptent, parmi leurs chefs, des hommes qui, à une immense influence, réunissent cette aristocratie de race dont l'Arabe est si fier. Si le maréchal eût choisi, parmi eux, un

concurrent à Ahmed, il aurait probablement obtenu des résultats plus satisfaisants.

La mission de Youssouf ne fut pas cependant sans utilité : l'occupation de Dréan , à six lieues au sud de Bone , rallia quelques tribus , et les Arabes des environs de la Calle , centre des anciennes possessions françaises , reconnurent l'autorité du nouveau bey qui , lors de l'expédition de Constantine , put mettre , à la disposition du gouverneur , des moyens de transport et des vivres.

La province que les Français allaient tenter de soumettre est la plus étendue de l'ex-régence : elle est bornée au nord par la mer , à l'est par les limites du royaume de Tunis , par le désert de Sahara au sud , et par le beylik de Tittery à l'ouest. Une chaîne de montagnes , dominant à l'ouest la plaine de Suderatah , sépare ce dernier beylik de celui de Constantine. Traversant ensuite la vallée de l'Adouse , la ligne de démarcation franchit le sommet du Petit-Atlas , et suivant un cours d'eau peu considérable , vient se terminer à quatorze lieues d'Alger , près du cap Tedelles. Son étendue est d'environ six mille sept cents lieues carrées : son sol est fertile , boisé , et couvert de montagnes riches de mines de divers métaux. Sa température se rapproche beaucoup de celle du midi de la France. Dans les parties les plus éloignées de la côte , dont la hauteur varie de deux cents à mille mètres au-dessus du niveau de la mer , tous les genres de culture européenne réussiraient. Dans les vallées abritées du nord , le coton , l'indigo , la canne à sucre , pourraient donner de beaux produits. Les chevaux , et principalement les juments de la province de Constantine , sont fort estimés : on obtient des sujets d'une taille fort élevée , ayant tous les caractères du cheval arabe , en donnant pour étalons aux juments de Constantine , des chevaux d'Oran.

La ville de Constantine , l'ancienne Cirtha des Romains , est bâtie sur un plateau en forme de trapèze que dominant les hauteurs du Mansourah et du Sidi-Meed. Elle est à soixante-trois lieues d'Alger , et à quatorze lieues de la mer. La base du plateau sur lequel elle est bâtie est contournée par le Bummel ,

coulant dans un ravin très profond, qui sert de fossé naturel à la ville, et en fait une presqu'île. Le cours du Rummel est interrompu, soit par des pertes souterraines où il disparaît entièrement, soit par des cascades dont une, la cascade des Tortues, est fort remarquable par ses belles nappes et ses nombreux ressauts. Ses berges sont parfois cultivées en jardins, et d'autres fois ombragées d'arbres d'une grosseur prodigieuse. La position occupée par Constantine est naturellement forte et facile à défendre ; elle est en outre entourée d'un mur d'enceinte flanqué de tours. La ville n'a rien de remarquable que sa Casbah qui, assise au haut d'un rocher à une de ses extrémités, fait dire aux Arabes que Constantine ressemble à un burnous déployé, dont le capuchon figure la Casbah.

Ahmed, qui s'y était maintenu depuis l'occupation française, était un homme brave, entreprenant, mais ombrageux et sanguinaire. Il avait un amour excessif pour les femmes, pour l'argent et pour la domination absolue : ce fut à ces trois causes qu'il dut son élévation et son maintien au pouvoir.

Mohammed son père, Turc et kalifa du bey de Constantine, était mort étranglé ; sa mère était de la tribu de Ben-Gannah. Ahmed était dès lors Koulougli. A l'âge de vingt-et-un ans, il prit du service dans les troupes du Dey d'Alger ; à vingt-cinq ans il était kalifa. Un jour, dans un des jardins des environs d'Alger attenant à un verger dont il était possesseur, il vit une jeune Mauresque d'une beauté remarquable. Elle était assise près d'un élégant kiosque assemblant en guirlandes des fleurs qu'elle venait de cueillir. Profitant du moment où la négresse qui accompagnait la jeune fille était éloignée, Ahmed se glissa sans bruit près d'elle, en passant à travers la haie de Cactus qui séparait les deux jardins, l'entraîna dans le kiosque et la viola.

Le viol est un des crimes que la loi musulmane punit le plus sévèrement. Le père de la jeune fille se plaignit au pacha, alors Hussein-Dey, qui attaché à son kalifa qui lui avait rendu de grands services, lui fit grâce de la vie mais l'exila de sa province, Ahmed partit pour la Mecque. A son retour, la

caravane dont il avait été élu chef, se trouvait sur le territoire d'une tribu kabyle, située au sud-est d'Alger : c'étaient les Beni-Djenad contre qui Hussein avait envoyé quelques troupes pour lever l'impôt. Hamet proposa au chef de la troupe turque de lui laisser le soin de cette expédition pour le réhabiliter aux yeux du Pacha. Son offre fut acceptée : à la faveur de sa caravane, il fut camper jusqu'au douar du Beni-Djenad, et, au milieu de la nuit, il s'empara du scheik et des principaux chefs qu'il amena prisonniers au camp des Turcs. Hussein instruit de ce fait, voulut voir l'audacieux Hadji (pèlerin), et reconnaissant en lui le kalifa dont il avait refusé, deux années avant, de signer l'arrêt de mort, il le prit en faveur et le nomma peu à près bey de Constantine.

En 1830, pendant qu'Ahmet était à Alger avec son contingent, un Turc nommé Kuchuck-Ali avait été nommé bey à sa place par la milice turque ; mais Ahmet qui avait amassé de grands trésors eut peu de peine à se ménager des intelligences dans Constantine et à y faire étrangler Kuchuck-Ali. Puis pour prévenir toute tentative pareille de la milice turque, il l'envoya successivement, par petits détachements, contre des Kabyles insoumis et les fit tous ainsi massacrer peu-à-peu. Alors n'ayant plus rien à redouter de ce côté, il se livra à tant d'exactions pour amasser des trésors, qu'il finit par s'aliéner les principales tribus kabyles.

Tel était l'homme contre qui était dirigée l'expédition de Constantine. Ses troupes étaient une espèce de Margzen composée des cavaliers de tribus du désert et principalement des Beni-Fergan et des Benni-Gannah dont il était issu par sa mère. Ces tribus ennemies de la plupart de celles de l'est par ces grandes et fréquentes animosités de races qui, pendant des siècles encore, s'opposèrent à toute unité de la nationalité arabe, traitaient celles de la province de Constantine en étrangères, ce qui explique les offres réitérées de concours contre Ahmed. Il est regrettable qu'on n'ait pas mis à profit, en temps utile, de tels éléments.

Le maréchal Clausel fut de retour à Alger le 25 août. Son projet avait été mûri, son plan arrêté. La concentration des

troupes devait avoir lieu à Bone, qui n'est qu'à quarante lieues de Constantine. Alger devait fournir ce qu'il avait de disponible de troupes et de matériel. Le général Rapatel n'avait rien négligé de ce qui pouvait faciliter l'expédition, et il avait fait tout ou presque tout ce qu'il était humainement possible de faire dans la situation précaire où il se trouvait. On n'attendait que les renforts qui devaient arriver, lorsque, dans les premiers jours de septembre, on apprit la chute du ministère Thiers.

Alors se produisit, comme toujours, cet invariable travers de ministères qui ne se croient pas obligés de poursuivre les œuvres de leurs prédécesseurs, même lorsque ces œuvres touchent aux plus grands intérêts de l'État. Comme la vanité et l'amour-propre sont alors généralement en jeu, nul ne veut partager la gloire d'un acte avec un autre ; chacun la veut entière ou préfère n'en pas avoir, ce qui arrive le plus souvent ; nul ne veut finir ce qu'un autre a commencé, d'où il résulte que la France est le pays de l'Europe où il se commence le plus de choses et où il s'en finit le moins. C'est là un de ces petits travers qu'il est bon de rappeler de temps à autre ; il y a assez de gens qui flagornant à tout propos, la nation française, portent même l'optimisme jusqu'à l'exalter pour ses ridicules et ses vices. Ils devraient savoir cependant que la flatterie est la pâture des sots et que la France est un des pays où il y en a le moins, quoiqu'il y en ait un assez bon nombre.

En cette circonstance, le nouveau ministère ne contremanda pas l'expédition : l'opinion publique s'était déjà trop fortement prononcée en faveur de la question d'Afrique ; mais ce qu'il devait faire, il le fit mal. D'abord les arrivages, après s'être longtemps fait attendre, ne se firent que dans les derniers jours d'octobre, saison fort avancée pour opérer dans la province de Constantine généralement fort pluvieuse ; ensuite on lésina sur le chiffre des troupes ; le matériel fut insuffisant, les approvisionnements peu assurés ; on fit tant, en un mot, que, par suite de nouveaux embarras survenus dans le pays, cette expédition eut lieu dans les circonstances les plus défavorables

En effet, du moment que l'ancien ministère avait prévu sa chute, il avait déclaré ne pouvoir plus engager sa responsabilité, vis-à-vis des Chambres, pour une expédition qui pouvait dépasser les crédits votés par elles; l'envoi des troupes destinées à Bone fut dès-lors suspendu. Ce premier contretemps ayant enlevé aux Français la possibilité de s'établir à Guelma, les empêchait ainsi de se concentrer à dix-huit lieues de Constantine et arrêta la soumission de tout le pays entre Guelma et le camp de Drean. Près d'un mois s'écoula alors dans cet état d'incertitude et d'hésitation; le découragement gagna l'armée qui ne sut plus ce qu'on voulait faire d'elle, et l'espoir renaquit dans le cœur des Arabes. Tandis que les Français avaient perdu du temps, le bey Ahmet l'avait mis à profit. Marchant sur Bone, attaquant le camp de Drean, châtiant les tribus qui s'étaient compromises pour les Français, il leur apprit qu'il n'y avait aucun fonds à faire sur leurs promesses. Ainsi déconsidérés dans un pays où l'action de combattre suit immédiatement la menace qu'on en fait, les Français perdirent à la fois leur position militaire et leur position morale. Ce commencement de revers ne pouvait être imputé au maréchal Clausel, qui était général pour commander les troupes qu'on lui donnait, mais non pas pour faire des opérations sans troupes.

Ce ne fut que le 1^{er} novembre que le maréchal Clausel arriva à Bone pour prendre le commandement général de l'armée expéditionnaire. Le duc de Nemours y était arrivé quelques jours auparavant.

Avant d'entrer en campagne, l'armée comptait déjà deux mille malades. Il fallut organiser le service des ambulances et des hôpitaux : cela prit encore quelques jours. Enfin, le 8 novembre, l'armée se mit en marche. Elle était composée de neuf mille hommes environ, y compris quinze cents Turcs ou indigènes, six pièces de campagne de 8 et dix obusiers de montagne.

Elle fut divisée en cinq brigades. Le bataillon d'infanterie de Youssouf avec quatre obusiers de montagne, le 3^e régiment de chasseurs d'Afrique, les spahis auxiliaires et réguliers, le

1^{er} bataillon d'Afrique ; deux compagnies de sapeurs du génie et deux pièces de 8 composaient la première, sous les ordres du maréchal-de-camp de Rigny. Le 17^e léger et un bataillon du 2^e composaient la seconde, aux ordres du colonel Corbin. Les 62^e, 63^e et 59^e de ligne formaient les trois autres, commandés par les colonels Levesque, Hecquet et Petit d'Hauteville ; quatre pièces de 8 et six obusiers de montagne étaient répartis entre les quatre dernières brigades. L'intendant-militaire Melcion d'Arc dirigeait l'administration.

Pour aller assiéger une ville située dans une position de défense aussi avantageuse que l'était Constantine, le matériel de l'armée était évidemment insuffisant ; mais les arrivages s'étaient si longtemps fait attendre, la saison était déjà si avancée et les chemins si peu praticables, que le maréchal ne put utiliser des pièces de 12 qu'il avait dans le parc de Bone.

Le 8 novembre, la première brigade atteignit le camp de Drean que le maréchal avait eu la précaution de faire occuper quelque temps auparavant. Les autres effectuèrent successivement leur mouvement. L'armée mit dix jours pour arriver à Constantine. Les chemins rompus par les pluies étaient défoncés et de vrais cloaques ; les ruisseaux les plus faibles étaient devenus des torrents ; à la chaleur si douce de ces contrées avait succédé un froid vif et pénétrant ; l'atmosphère était humide et refroidie. Ce changement subit de température, joint aux incroyables fatigues d'une marche des plus pénibles, affaiblit le personnel de l'armée d'un grand nombre de malades, diminua le matériel et avaria les approvisionnements. Pour surcroît de malheur, on s'était attendu, non sans fondement, à la soumission de quelques tribus ; mais l'état désastreux, où l'inclémence du temps mit l'armée française, changea toutes les bonnes dispositions des tribus que le bey Youssouf avait assez habilement ménagées, et chaque jour dissipa toute illusion à ce sujet. Ce fut ainsi que, réduite à ses seules forces et affaiblie déjà par un grand nombre de malades, l'armée arriva sous les murs de Constantine le 21 novembre.

Constantine, qui s'appelait anciennement Cirtha (en phénicien, *ville par excellence*), était la résidence des rois de Numidie. Les Romains l'appelèrent *colonia Sittianorum*, du nom d'un partisan nommé Sittius qui, dans la guerre d'Afrique, rendit de grands services à César. Suivant Appien, elle fut donnée en dotation à Sittius ; suivant Strabon, Micipsa y mena une peuplade grecque et la rendit tellement puissante, qu'elle pouvait mettre sur pied vingt mille fantassins et dix mille cavaliers. Ptolémée l'appelle *Cirtha-Julia* comme ayant été conquise par César ; dans l'histoire d'Antonin, elle est nommée *Cirtha-Colonia*. Suivant Aurélius Victor, Constantin l'ayant embellie sous le Bas-Empire, elle prit le nom de *Constantine*, que les Arabes appellent *Cossantina*. Voici comment la décrit Procope. « La muraille d'enceinte était si basse qu'elle était aisée à escalader : elle était si faible qu'il semblait que ceux qui l'avaient bâtie n'avaient pas eu dessein qu'elle servit à la défense. Les tours étaient si éloignées les unes des autres, que ceux qui attaquaient pouvaient se tenir hors de la portée du trait ; enfin le temps l'avait entièrement ruinée : il semblait que la muraille du dehors n'avait été faite que pour servir aux assiégeants ; elle n'avait que trois pieds de large et n'était liée qu'avec de la boue : le pied était de pierres dures, mais le haut n'était que de pierres tendres. L'empereur Justinien en fit réparer toutes les ruines du côté du septentrion et du côté de l'occident ; il doubla le nombre des tours qu'il fit rehausser ainsi que les murs. Située sur une éminence, la ville manquait d'eau : Justinien y fit conduire, par un grand aqueduc, celle de quelques sources qui arrosaient un bois à un mille de la ville : ce qui lui valut le nom de second fondateur de cette cité. »

Constantine, comme on l'a déjà vu, est située au-delà du Petit-Atlas sur l'Oued-Rummel. Elle est placée en amphithéâtre s'élevant vers le nord-ouest, dans une presqu'île entourée par la rivière et dominée par la montagne El-Mansourah qui, située au nord-est, s'étend dans la direction du sud-est au nord-ouest. Sur le plateau de Mansourah, deux mamelons s'élèvent vis-à-vis de Constantine. L'un, celui de l'est, cou-

ronné par deux marabouts en maçonnerie appelés Sidi-Mabroug, domine la ville à grande portée de canon ; l'autre, au nord-est, porte le nom des tombeaux de Sidi-Meeid. Ces deux appendices d'où on peut aussi battre la ville sont couverts de tombeaux israélites.

Au sud-ouest de Constantine, à quinze cents mètres du faubourg, sont les hauteurs du Coudiat-Ati, couvertes de tombeaux musulmans.

De ce côté, le plateau sur lequel est bâti Constantine se rattache aux berges gauches du Rummel par l'isthme de Coudiat-Ati qui domine la porte de Bah-el-Djedid à laquelle on arrive de plain pied. Au nord-est est un pont à arches superposées, gigantesque ouvrage des Romains qui joint la ville au plateau de Mansourah et débouche à une des portes de la ville, dite El-Cantara. Ces deux points sont les seuls par où l'on puisse attaquer la ville avec quelque avantage. Par celui de Coudiat-Ati on prend la ville par le haut, dont l'enceinte en cet endroit n'est pas formée par des roches infranchissables; par le plateau de Mansourah on la prend par le bas : la partie de l'enceinte qui y fait face n'a pas, il est vrai, de remparts, mais elle est inabordable par le profond encaissement du Rummel. On fit choix du premier point.

Lorsque l'armée déboucha sur le plateau de Mansourah, la ville tout entière se présenta en amphithéâtre sur la rive gauche du Rummel. Le plus profond silence y régnait ; mais bientôt des milliers de voix chantèrent en chœur le cantique de guerre ; un drapeau rouge fut hissé sur la Casbah et appuyé de deux coups de canons. Peu après les remparts se couvrirent de combattants, les terrasses des maisons de curieux. On put distinguer les Turcs et les Koulouglis à leur éclatant costumes ; les Kabyles à leur haïk flottant. La défense de la ville avait été confiée à Ben-Aïssa, le plus brave des lieutenants du bey ; il avait sous ses ordres les Turcs, les Koulouglis et les Kabyles du désert, dont Ahmed avait fait sa milice. Les contingents des tribus et les Arabes qui se battent peu derrière les murailles, tenaient la campagne sous les ordres du Bey en personne.

Cette position offensive de la ville n'était due qu'à l'inclémence du temps qui avait assailli l'armée française. Si elle fut arrivée saine et sauve, la reddition de Constantine était assurée, car même en présence de l'armée fatiguée, on avait délibéré trois fois si l'on ne se rendrait pas. Tous les ennemis d'Ahmed, et ils étaient nombreux, ne demandaient qu'à se livrer aux Français ; mais quelques Kabyles s'étant introduits dans la place avec des têtes de Français qu'on avait déterrées, purent persuader aux habitants que les Français étaient battus, anéantis, et qu'ils étaient prêts à se rendre : alors les portes furent fermées et le drapeau rouge fut hissé. Les prévisions, les chances avaient été jusqu'alors pour les Français, excepté celles qui dépendaient du temps, et celles-là leur furent contraires. Il fallut attaquer la place.

Dès qu'il fut décidé qu'on commencerait l'attaque par Coudiat-Ati, le maréchal envoya la première brigade pour s'en emparer. Elle s'avança pleine d'ardeur et de courage sous les ordres du maréchal-de-camp de Rigny, à travers des chemins presque impraticables : le passage du Rummel vint encore accroître les difficultés ; l'escarpement de ses berges ne permit pas de transporter à Coudiat-Ati les pièces de 8, et au moment d'aborder le plateau, l'avant-garde fut assaillie par un feu vif de mousqueterie ; les Arabes mêmes qui le gardaient la chargèrent vigoureusement et la repoussèrent. Mais cet échec ne fut que momentané ; les chasseurs d'Afrique se ruèrent sur eux à la baïonnette, et toute la brigade put s'installer sur le plateau. Là commença une nouvelle difficulté sérieuse et grave. La brigade se trouvait réduite à ses obusiers de montagne pour battre les remparts et la porte : c'était évidemment insuffisant ; on fit là une grande consommation de projectiles sans résultat.

Le maréchal Clausel, manquant de grosse artillerie pour une attaque régulière, se décida alors à emporter la ville d'un coup de main. Il fit établir à quatre cents mètres une batterie pour canonner la porte d'El-Cantara. Vers le soir la galerie crénelée, les pieds droits de la porte étaient détruits ; les troupes du génie reçurent l'ordre d'aller au milieu de la nuit

abattre ce qui restait debout. Cette mission dangereuse fut confiée au capitaine Hacket qui, prenant avec lui quelques hommes d'élite, parvint à se glisser, à la faveur des ténèbres, jusque sur les décombres de la porte. Là il put reconnaître que la porte était à demi-abattue, mais qu'à vingt pas en arrière, il en existait une autre intacte et qui nécessitait l'emploi du pétard. Cette découverte fit ajourner l'attaque au lendemain.

Cependant Ahmed qui campait avec ses Arabes, hors de la ville, avait projeté une attaque simultanée sur Coudiat-Ati et Mansourah. Le 23, vers le milieu du jour, il se rua sur ces deux points avec toutes ses forces. Partout il fut vigoureusement repoussé ; un feu bien dirigé d'obusiers et quelques charges de cavalerie achevèrent de le disperser. La canonnade contre la porte d'El-Cantara fut reprise, et les sapeurs du génie préparèrent des fougasses pour faire sauter la deuxième porte pendant la nuit. Le succès de cette opération était d'autant plus important que, par suite des pertes de quelques fourgons pendant la marche si pénible de l'armée de Bone à Constantine, les vivres et les munitions commençaient à être épuisés.

Dans la nuit du 23 au 24, les sapeurs du génie reçurent dès lors l'ordre d'aller faire sauter les deux portes. La lune, qui éclairait alors en plein, était peu favorable à cette manœuvre ; cependant ils s'avancèrent avec précaution sur le pont. Le général Trézel, avec des détachements des 59^e et 63^e de ligne, était chargé de les soutenir.

En même temps pour partager l'attention de l'ennemi, une contre-attaque fut dirigée sur la porte Bah-el-Djedid par les troupes qui occupaient Coudiat-Ali. Le lieutenant-colonel Duvivier était chargé de cette opération ; mais ni l'un ni l'autre n'eurent le succès qu'on en attendait.

A la porte El-Cantara, les sapeurs du génie et les détachements qui les soutenaient, n'avaient pu parvenir à franchir le pont ; accueillis par une vigoureuse fusillade, entassés sur un espace étroit et découvert où aucune des balles de l'ennemi n'était perdue, leur position était critique : le général Trézel

tombe grièvement blessé. A l'hésitation des troupes devant le feu si meurtrier de l'ennemi, succéda un peu de désordre : les deux armes, les sapeurs du génie et la ligne se mêlent et se confondent ; les mineurs chargés des fougasses, ceux qui portaient les divers instruments de sape ne se retrouvent plus. Le colonel Hecquet qui a pris le commandement des troupes, tente en vain de les rallier et de rétablir un peu d'ordre : il en reconnut bientôt l'impossibilité. Vouloir s'acharner imprudemment après une attaque que le désordre occasionné par le feu de l'ennemi avait rendue impraticable, c'était ajouter, sans compensation, des pertes nouvelles aux pertes si sensibles qu'on avait déjà faites : il ordonna la retraite.

A Coudiat-Ati, le résultat ne fut pas plus satisfaisant : assaillis par un feu aussi vif et aussi meurtrier que celui de la porte El-Cantara, les mineurs tombaient sous les balles de l'ennemi. Les chasseurs d'Afrique qui les soutenaient s'élancent au pas de course jusqu'aux pieds des remparts. Là, au milieu d'une grêle de balles, ils essayent d'enfoncer la porte ; on comptait sur des haches et des sacs à poudre à défaut de canons ; mais au moment décisif on n'eut que les baïonnettes et des crosses de fusil : la porte était bardée de fer, le courage impuissant des Français s'y brisa. L'ennemi cependant abrité derrière ses murs, fait par les meurtrières un feu soutenu et terrible ; les rangs des assaillants s'éclaircissaient, tandis que les assaillis n'ont encore fait aucune perte. Ce n'était pas la valeur qui manquait à ces braves, mais les moyens d'attaque. Leur acharnement était incroyable, officiers et soldats rivalisaient d'audace et d'ardeur. Là, fut tué le capitaine de génie Grand, essayant de faire enfoncer la porte en présence d'un ennemi qui tirait sur eux à bout portant ; là, périt le commandant Richepanse qui faisait la campagne en qualité de volontaire, et qui était fils de l'illustre général républicain de ce nom. Après plusieurs heures d'une lutte d'autant plus méritoire que l'ennemi ne se montrait nulle part, et qu'il ne signalait sa présence que par les ravages que ses feux de mousqueterie et de mitraille portaient dans les rangs français, le lieutenant-colonel Duvivier, voyant qu'il perdait inutilement

beaucoup de monde, fit retirer ses troupes. Pendant toute cette attaque il n'avait été appuyé par aucun coup de fusil, ni aucun coup de canon du camp de Coudiat-Ati où commandait le général de Rigny; cette circonstance fut malheureuse, car une diversion sur le feu de la batterie et des créneaux eût évité aux Français des pertes cruelles et eût peut-être assuré le succès de cette héroïque coup de main.

Ces deux tentatives infructueuses décidèrent la retraite; les vivres manquaient, l'artillerie était réduite à quelques kilogrammes de poudre : l'inclémence du temps avait encombré les ambulances de malades. Le feu de l'ennemi y avait ajouté un grand nombre de blessés; si l'armée eût pu rester un jour de plus devant les murs de Constantine, la ville eût peut-être ouvert ses portes. Un fort parti s'y était prononcé contre Ahmed et organisait la députation chargée de traiter de la capitulation; mais c'était là un secret ignoré du maréchal Clausel, et trop de responsabilité pesait sur lui pour rester plus longtemps sans vivres et sans munitions devant une ville bien défendue et qui était appuyée au dehors par une armée plus nombreuse que celle qui l'assiégeait : il ordonna la retraite. La brigade qui occupait le plateau de Coudiat-Ati reçut l'ordre de se concentrer sur celui de Mansourah.

Le 24 novembre, à cinq heures du matin, le bataillon du colonel Duvivier fut prévenu de faire ses dispositions pour partir immédiatement après l'évacuation des blessés. Le soleil était déjà levé et l'on enlevait encore des blessés de l'ambulance, lorsqu'un officier, envoyé par le commandant Changarnier du 2^e léger, au colonel Duvivier, lui demanda pourquoi il différerait tant à partir et lui apprit que depuis bien longtemps le 17^e léger, la cavalerie et le général de Rigny étaient partis, ce qu'il ignorait entièrement. Le colonel sentit combien cette inconcevable précipitation du général de brigade rendait sa position périlleuse : il allait avoir devant lui toutes les troupes sortant de Constantine. Il apercevait déjà une très nombreuse cavalerie dans l'angle des deux rivières, et il fallait passer, soit ces deux cours d'eau, soit leur réunion au dessous de leur confluent, dans des terrains difficiles et vis à vis de forces

considérables. Il fit charger les blessés qui restaient encore, et avec un bataillon qui n'avait pas dormi de la nuit et qui se trouvait affaibli, tant par ses pertes récentes, que par le grand nombre d'hommes qu'il avait fournis pour porter les blessés, il se mit en marche. Il fut suivi par la section d'artillerie de montagne qui devenait, dans cette position critique, une responsabilité de plus, et par les deux cents hommes du 2^{me} léger qui formèrent l'arrière-garde sous les ordres du commandant Changarnier.

Alors commença pour ces braves une série de dangers et de fatigues ; mais il était donné à ces hommes, après leurs immenses pertes devant la porte, sans avoir goûté un seul instant de sommeil pendant toute la nuit, de ne pas montrer la moindre hésitation, la moindre crainte dans leur retraite du plateau de Coudiat-Ati, contre les troupes de Constantine d'une part, et la nombreuse cavalerie d'Ahmed-bey de l'autre : surtout lorsque s'y joignait l'idée fatale qu'ils avaient été abandonnés par tous les autres troupes de leur brigade.

En effet, ils furent bientôt harcelés de toutes parts ; mais ce fut surtout contre la faible colonne d'arrière-garde que se portèrent les efforts de l'ennemi.

Le bataillon du 2^{me} léger qui la composait était dans une situation d'autant plus critique qu'il était réduit à deux cent vingt hommes, et qu'il escortait de nombreuses prolonges encombrées de blessés qui n'avaient pas eu le temps de rejoindre le convoi du centre. Il était entouré, il est vrai, par une ligne de tirailleurs, mais si distancés entre eux, que leur défense ne pouvait être guère efficace. En effet, les Arabes n'eurent pas de peine à l'enfoncer. Le commandant Changarnier, ainsi découvert, forme sa petite troupe en carré, place au milieu les prolonges, et, parcourant le front de sa ligne, il dit aux soldats, en leur montrant les cavaliers arabes qui se précipitaient sur eux par une charge à fond : « Soldats du « 2^{me}, ils sont six mille, vous êtes trois cents : la partie est « donc égale. Regardez-les en face et visez juste. » A ce moment les Arabes étaient arrivés à portée de pistolet. « Feu ! » s'écrie l'intrépide commandant. Cette première décharge,

presque à bout portant, ralentit le choc des Arabes, mais ne les repousse pas entièrement : un feu bien nourri de deux rangs les tient cependant quelque temps à distance ; mais honteux d'être ainsi arrêtés par une poignée de soldats, ils se précipitent à toute bride, et le sabre au poing, sur cette brave troupe, et sont cette fois reçus à la baïonnette. Alors on put voir ce que peuvent le courage calme et la tactique contre une attaque tumultueuse et désordonnée, faite même par des hommes d'une incontestable intrépidité. Cette troupe d'Arabes, vingt fois plus nombreuse que ce faible corps qu'elle attaquait, se précipitant sur lui avec tant de fureur que quelques uns venaient expirer sur les baïonnettes, ou bien, retournant leur cheval, se ruant à reculons sur le carré, essayaient de faire brèche, vit enfin, après une longue lutte, l'impossibilité de l'entamer. Elle y renonça et reprit son système d'escarmouche. L'intrépidité de cette héroïque phalange sauva peut-être l'armée d'un grand désastre.

Après ce premier moment d'alerte et de danger inséparable de tout mouvement de retraite à son début en présence de l'ennemi, la marche s'opéra, sinon avec facilité, du moins avec sécurité. La colonne parvint, sans grandes pertes, au plateau de Sidi-Mabrouck, sur lequel s'étaient concentrées les autres troupes dont elle forma l'arrière-garde.

Pendant tout le temps de la retraite, l'armée eut à souffrir du manque de vivres, par suite du pillage des quelques fourgons qui restaient ; elle eut à supporter de grandes fatigues, de grandes souffrances même, dérivant de circonstances indépendantes de toute prévision ; mais l'ennemi fut partout contenu. Avec une sollicitude qui honore le maréchal Clausel, toujours parmi les troupes les plus avancées, il régla tous les mouvements de l'armée de telle sorte que l'ennemi ne put ni l'entamer, ni même l'attaquer avec avantage. Une ligne de tirailleurs, appuyés par des réserves toujours prêtes à les recueillir, contenaient au loin les Arabes. Avant d'abandonner une position, il avait toujours le soin d'en faire occuper une autre qui la commandait ou de front ou d'écharpe. Il fut dignement et noblement secondé par la plupart des géné-

raux. Objet des soins les plus minutieux, les malades, les blessés furent à l'abri, non-seulement de toute atteinte, mais encore de toute alerte. Les moyens de transport des ambulances étaient insuffisants, quelques officiers supérieurs abandonnèrent leurs cantines pour les augmenter, et l'on en vit plus d'un d'entre eux conduisant par la bride leurs propres chevaux abandonnés à quelque soldat blessé, ou à tout autre que sa faiblesse empêchait de suivre l'armée. La tente même du maréchal servit plus d'une fois d'abri momentanément à des morts en attendant qu'on pût leur en donner un éterpel.

Au milieu des trances et des privations de cette terrible retraite, les soldats trouvaient encore de ces mots pittoresques qui, à toutes les époques, et au milieu des plus grands dangers, ont toujours été un des traits caractéristiques du soldat français. Ainsi, par exemple, depuis le départ de l'expédition, à la vue du mauvais temps qui n'avait cessé de régner, et qui seul avait amené le désastre de cette campagne : « Mahomet est de semaine ! » disaient-ils. Puis, après le premier jour de marche, pendant la retraite, le soleil s'était levé brillant et radieux : « Bon, dirent-ils, Mahomet n'est plus de semaine, c'est maintenant le tour de Jésus-Christ ! »

L'armée, après avoir bivouaqué le 24 à Souma, où l'on voit les vestiges d'un monument romain, que les archéologues, qui ont la prétention de tout expliquer, assurent, sur de très contestables indices, avoir été élevé en l'honneur de Constantin, atteignit le 25 l'Oued-Talaga, passa le 26 le défilé de Bou-Bada où Ahmed parut vouloir l'attaquer ; arriva enfin à Guelma, Mou-Elfa, Dréan et rentra le 1^{er} décembre à Bone.

Telle fut cette retraite de Constantine. La campagne avait duré dix-sept jours. La perte avait été de 454 hommes dont 164 morts à la suite de blessures, ou enlevés par le froid, la faim et les fatigues, 216 tués, 74 égarés : il y avait en outre 288 blessés. L'influence délétère des pluies, des gelées, d'un climat où, d'après les rapports des vieux officiers, on retrouvait les glaces de Moscou et les boues de Varsovie, plus

encore que le plomb des Arabes, avait enlevé environ le vingtième du corps expéditionnaire.

Il est peu de combats où la proportion ne soit plus grande entre la perte et le nombre d'hommes engagés, et ce résultat fut principalement dû à la prudence minutieuse avec laquelle les mouvements de la marche étaient réglés par le maréchal et exécutés par ses officiers supérieurs. Au courage, à la valeur, qui étaient des qualités communes à lui et à son armée, il unit la présence d'esprit et le sang-froid qu'enseigne la longue expérience et la guerre. Un seul d'entre ses officiers supérieurs ne le seconda pas. Ce fut le maréchal-de-camp de Rigny qui, s'exagérant des dangers à la colonne qu'il commandait, donna non seulement une fausse alerte à l'armée entière, mais proféra même, envers le général en chef, des paroles inconvenantes que la circonstance critique où on se trouvait, rendait coupables, et qui étaient d'autant plus déplacées qu'elles attentaient à l'honneur d'un homme qui avait conquis tous ses grades sur le champ de bataille de la République et de l'Empire, c'est-à-dire à une époque où il fallait plus que l'influence et la faveur pour les obtenir. Le maréchal Clausel fut tenté de lui ôter son commandement; il se contenta cependant de flétrir, par l'ordre du jour suivant, la conduite de ce général.

« Au bivouac du marabout de Sidi-Tamtam sur l'Oued-Zenati.

« Honneur soit rendu à votre courage, soldats! vous avez
 « supporté avec une admirable constance les souffrances les
 « plus cruelles de la guerre. Un seul a montré de la faiblesse;
 « mais on a eu le bon esprit de faire justice des propos im-
 « prudents ou coupables qui n'auraient jamais dû sortir de
 « sa bouche. Soldats, dans quelque position que nous nous
 « trouvions ensemble, je vous en tirerai toujours avec hon-
 « neur, recevez-en l'assurance de votre général en chef.

« Soldats, souvenez-vous que vous avez la gloire de votre
 « pays, votre belle réputation et un fils de France à défen-
 « dre. »

La dissolution du corps expéditionnaire suivit son arrivée

à Bone : elle eut lieu le 4 décembre ; les régiments qui le composaient reçurent ordre, les uns de regagner leurs divisions respectives, les autres de s'embarquer pour la France. Là, devait se terminer la carrière militaire du maréchal Clausel, qui vit clore par un échec une vie de victoires, et par les accusations les plus viles et les plus lâches une vie d'honneur.

Parmi ceux des accusateurs qui se montrèrent des plus acharnés contre lui, on doit citer M. Baude qui, suivant l'expédition, on ne sait à quel titre, conseillait pendant la retraite au maréchal, de *s'échapper pendant la nuit*, au lieu de se maintenir jour par jour, pas par pas devant les Arabes, qui lui conseillait encore d'abandonner le matériel et les bagages *pour alléger l'armée*. Arrivé à Paris, M. Baude ne pouvant pardonner au maréchal les lâches frayeurs qu'il avait éprouvées, répétant sans cesse sous l'influence du danger : « Dieu est miséricordieux : il nous sauvera ! » se hâta de colporter partout qu'il savait *des choses très graves* sur cette expédition, et surtout sur cette retraite. Or, voici comment jugea cette retraite un homme plus compétent que M. Baude, et dont la peur n'avait pas troublé les idées : « Comme art militaire, disait le général Pelet, il était plus difficile de ramener l'armée de Constantine que de prendre Constantine ; et, quant à moi, à part les résultats, j'aimerais mieux avoir fait cette retraite que d'avoir emporté la ville. »

Les succès de tout genre obtenus avant cette expédition ; par le maréchal Clausel en Afrique, lui avaient fait en France trop d'ennemis personnels ; la question d'Afrique elle-même avait toujours été attaquée avec trop d'acharnement par quelques ambitieux qui n'avaient dû leur influence qu'à leurs déclamations systématiques contre elle, pour que tant de malveillance ne cherchât pas à tirer parti d'un évènement malheureux. L'expédition de Constantine fut commentée, discutée, jugée avec passion, et les résultats en furent singulièrement assombris. Les ennemis de l'occupation eurent un texte tout trouvé pour déclamer contre elle, s'apitoyer sur tant de sacrifices sans résultats, et comme l'intérêt et l'hon-

neur de la France étaient ce qui les touchaient le moins en cette occasion, ils auraient fait sans peine bon marché de l'un et de l'autre, et consenti à un abandon immédiat, sans même tenter de réparer l'échec que venaient de subir les drapeaux français. Le nouveau ministère lui-même, rentré en plein dans cette politique pusillanime et tortueuse, qui ne voyait dans l'Algérie qu'un embarras sans compensation, accordait aux conseils de ces hommes un crédit et une considération qu'ils n'auraient jamais dû avoir. Mais heureusement l'opinion publique avait été plus juste et mieux avisée. Pour le maréchal Clausel elle avait eu toute la sympathie que mérite le courage malheureux : pour l'Algérie, elle avait déclaré l'honneur français intéressé à réparer cet échec, et avait su faire avec discernement dans cet événement malheureux, la part du général dont la fortune avait trahi les espérances et celle d'un ministère qui, pour pallier l'insuffisance des moyens accordés au général en chef, s'était retranché derrière de misérables arguties.

En effet, l'opinion publique ne fut pas ingrate envers le maréchal. Elle sut découvrir tout ce que sa seconde administration avait eu de résultats avantageux ; le moral des troupes affaibli sous les administrations précédentes s'était relevé ; la domination française avait été étendue ou fortifiée sur plusieurs points ; la garde nationale avait été définitivement organisée, comprenant dans ses cadres non seulement tous les Européens de dix-huit à soixante ans, mais encore certaines catégories d'indigènes ; au port d'Alger, on avait entrepris les premiers travaux d'agrandissement ; la ville elle-même avait été dotée de quelques établissements intéressant la salubrité publique ; les aqueducs entre autres, qui, comblés ou en ruines, ne laissaient aucun écoulement aux eaux ménagères dont les miasmes pestilentiels viciaient l'air, avaient été réparés. Tous ces travaux et d'autres engageaient, malgré lui, le gouvernement dans une voie où il se montrait peu disposé d'entrer, et l'opinion publique savait gré au comte Clausel de comprendre mieux que lui l'honneur et l'intérêt de la France. Puis le maréchal avait fait faire un grand pas à la

colonisation. Il avait établi une correspondance active avec les divers foyers d'émigration de l'Europe ; il avait fait un appel aux capitaux et aux cultivateurs. Les premiers essais n'avaient pas été heureux cependant ; on avait cru devoir donner la préférence aux établissements de grande culture ; de grandes concessions de terres avaient été faites, et on ne s'était pas assez scrupuleusement enquis des moyens d'exploitation des titulaires ; la foule des spéculateurs s'était ruée sur cette proie facile ; les lots adjugés étaient passés par les mains de l'agiotage, et les véritables colons n'avaient pu atteindre aux prix fictifs et exagérés qu'il leur avait imprimés. Le maréchal Clausel n'avait pas tardé à voir qu'on était dans une fausse voie : il revint à des procédés plus rationnels ; on ouvrit à la colonisation les voies de la petite culture ; on diminua l'importance des lots et on inaugura le système qui, dans les conditions exceptionnelles où se trouve l'Algérie, peut donner à la fois le plus de bras à la terre et à la défense. Poser ainsi la question, c'était la résoudre, et la France, qui en suivait toutes les phases avec intérêt, n'avait pas tardé à se convaincre que le maréchal Clausel voulait fermement l'occupation définitive et que le gouvernement hésitait à la subir. On comprend dès-lors sans peine comment ce qui en lui était un titre de sympathie pour la France, était au contraire un motif d'exclusion pour les ministres. Aussi, ne pouvant reculer devant une expédition nouvelle, ce fut à un autre qu'à lui qu'on la confia. Les ministres qui gouvernaient alors considéraient le maréchal Clausel comme un homme imposé en quelque sorte par l'opinion publique ; et comme rien en eux, en ce qui concernait du moins l'Algérie, ne sympathisait avec cette même opinion, ils se hâtèrent de saisir la première occasion qui se présenta pour se délivrer, avec quelques apparences de motifs, d'une sujétion qui leur pesait. Le 12 février 1837, le lieutenant-général Damremont fut nommé gouverneur de l'Algérie, en remplacement du maréchal Clausel. En même temps, pour ajouter l'humiliation à la disgrâce, le ministère fit publiquement annoncer qu'il était dans l'intention de tirer une prompt vengeance de l'affront subi par les armes françaises devant

Constantine. Ce fut pour répondre à cette espèce de défi et aux viles allégations de quelques hommes dont, en cette circonstance, le caractère public n'a jamais été bien défini (1), qu'aigri par tant d'injustice, le maréchal Clausel écrivit les nobles et fières paroles qui suivent et qu'on ne peut lire sans être ému. L'histoire doit les recueillir comme la dernière protestation d'un général qui, le premier, avait voulu faire et avait fait quelque chose pour assurer la conquête d'Alger à sa patrie. Les voici :

« Après avoir repoussé les calomnies et les accusations
« dont j'ai été l'objet, n'ai-je pas aussi quelques accusations
« à élever ?

« Agent du gouvernement, ai-je trouvé dans le pouvoir
« cet appui qu'il prête à tous les employés qui sont sous ses
« ordres ? Le dernier de ceux-ci leur tient à cœur s'il agit
« dans la voie de leurs volontés ; mais moi, maréchal de
« France, j'ai été désavoué par lui. Sans doute cela vient de
« ce que je n'agissais pas dans cette voie. Je faisais toujours
« ce qui me paraissait juste et convenable pour le maintien
« de notre puissance en Afrique, la conservation et le déve-
« loppement de la colonie. Mais la conservation de la colonie
« n'était pas dans la volonté du pouvoir, et voilà ce qui ex-
« plique ces désaveux incessants et perfides.

« Mon tour est venu de dire ma pensée.

« Oui, je vous accuse de ne pas vouloir garder Alger, et,
« jusqu'à ce que vous soyez venu le jurer de manière à ce
« que personne n'en puisse douter, même les puissances
« étrangères, je dirai que vous travaillez secrètement à cet

(1) De ce nombre était M. Baude. Voici ce qu'a écrit à son sujet, le maréchal Clausel. « Qu'il cesse ce métier de surveillance occulte et de dénonciation oc-
« culte qu'il a déjà commencé par rapport à l'expédition de Tlemcen. Sachons
« ce qu'il est comme employé du gouvernement et comme homme. Envoyé à
« Alger pour une mission ostensible, qui consistait à liquider les indemnités
« dues aux indigènes expropriés, je le rencontre deux fois sur ma route : la
« première, suscitant des dénonciations contre moi ; la seconde, s'en char-
« geant lui-même. Qu'est-il donc ? S'il agit pour son compte, qu'il dise dans
« quel but : s'il agit pour le compte du gouvernement, qu'il dise à quel titre. »

(Explications du maréchal Clausel.)

« abandon. C'est une volonté secrète mais tellement en-
 « gagée, que vous faites tout pour y arriver. Rien ne vous
 « en détourne.....

« D'un autre côté, ai-je trouvé dans la presse, dans l'opi-
 « nion, l'impartialité qu'on devait au moins à un homme
 « qui a servi quarante-quatre ans son pays avec loyauté?
 « Non. Il n'est si basse accusation, il n'est supposition si ab-
 « surde qu'on ne l'ait accueillie et propagée. S'il s'est élevé
 « une contestation entre moi et des hommes ennemis de la
 « France, c'est pour ces hommes qu'on a pris parti; s'il
 « s'est élevé des réclamations portées par des gens notoire-
 « ment connus pour faire commerce de vol et de calomnies,
 « c'est pour ces hommes qu'on a pris parti; s'il s'est trouvé
 « un coupable parmi mes soldats, et si j'ai osé le dire, c'est
 « contre moi qu'on a pris parti; s'il s'est commis quelques
 « abus dans un pays où rien n'était organisé, c'est moi qui les
 « ai ordonnés; c'est moi qui ai introduit l'usage des présents
 « parmi les Arabes, moi qui ai importé la bastonnade d'Eu-
 « rope en Afrique, moi qui ai fait tout ce qu'on trouve mal;
 « et en vérité est-il quelque chose qu'on ne trouve mal?
 « Triste récompense d'une longue et honorable carrière!
 « Effrayant avenir offert à ceux qui se voueront au service
 « de leur pays!

« Aussi je puis vous le dire, à vous, jeunes généraux, qui
 « rêvez la reconnaissance de votre pays, pour avoir joué
 « votre vie en toute circonstance pour lui. Voici ce qui vous
 « attend, si jamais les circonstances vous offrent l'occasion
 « de faire ce que j'ai fait.

« Si la patrie appelle tous ses enfants, vous partirez comme
 « soldats, vous gagnerez tous vos grades à la pointe de l'épée.
 « Dans l'espace d'une campagne, vous assisterez à cinq ba-
 « tailles et à soixante combats; vous obtiendrez la reddition
 « de plusieurs villes en enseignant par où et comment on
 « peut les prendre. Après avoir apporté au pouvoir cent dra-
 « peaux pris à l'ennemi, dont quelques-uns l'ont été de votre
 « fait; vous refuserez le grade de général pour retourner là
 « où l'on peut combattre; vous irez faire la guerre partout

« où on vous appellera ; vous serez chargé de l'abdication
 « d'un roi ; et, quand ce roi vous donne un tableau dont un
 « empereur vous offre un million, vous donnerez ce tableau
 « au musée national (1). Vous négocierez la réunion d'un
 « royaume à la France, et vous arriverez au but. Vous gar-
 « derez des villes avec des garnisons inférieures ; vous sau-
 « verez les restes d'une armée en combattant, presque seul
 « et durant tout un jour, à la tête d'un pont ; vous assiste-
 « rez à tous les combats et vous y ferez distinguer les troupes
 « qui vous seront confiées. Quand les dangers furent la
 « France, vous irez les chercher au loin ; là vous combattrez
 « et vous vaincrez, vous pacifierez les populations, vous réta-
 « blirez l'ordre, vous vous ferez bénir par les ennemis.
 « Quand on vous aura éloigné de cette noble mission, on
 « vous donnera une province à gouverner, vous la ferez
 « sillonner de routes, et vous fonderez des établissements
 « qui vivront longtemps. Si votre souverain vous appelle
 « pour prendre part à une bataille, vous lui amenez votre
 « corps d'armée à travers deux cents lieues de pays, et vous
 « arriverez à jour fixe comme un régiment parti d'une
 « caserne qui va à un champ de revue ; vous irez prendre le
 « commandement en second d'une armée ; et lorsque le chef
 « qui en répondait avant vous, blessé, mis hors de combat,
 « vous la laissera cernée de toutes parts, presque perdue ;
 « blessés vous-même, vous la rétablirez, vous la sauverez,
 « vous la ramenez intacte et forte devant une armée plus
 « que double en soldats ; chargés d'un commandement en
 « chef, vous combattrez incessamment un ennemi vainqueur,
 « et vous retarderez sa marche de manière à mériter ses
 « éloges et son estime. Puis, parce que vous serez du parti
 « de la gloire française, on vous fera condamner à mort, et
 « vous vivrez dans l'exil ; de retour dans votre patrie, vous
 « vous associerez à la résistance de l'opinion contre le pou-
 « voir ; plus tard, et sous un nouveau gouvernement, vous
 « serez chargés du soin d'une colonie nouvelle ; là, vous ferez

(1) *La femme hydrodrique*, de Gerardow.

« partout votre devoir, plus que votre devoir ; vous ensei-
 « gnerez aux soldats à combattre, vous donnerez tous vos
 « soins à la grandeur et à la puissance de ce pays ; et au bout
 « de tout cela, qu'attendez-vous ?

« Une brutale destitution pour un non-succès que le pouvoir
 « a amené autant qu'il l'a pu. Restés pauvres, vous serez
 « accusés de concussion et de vol ; on vous dira riches de dé-
 « prédatons, tandis que vous serez obligés de vendre le pa-
 « trimoine reçu de votre père, pour payer des dettes con-
 « tractées pendant que vous donniez des services à l'État ; on
 « demandera votre tête par journaux et par pétitions ; on vous
 « insultera en paroles et en écrits, on vous avilira sous tous
 « les rapports.

« Allez donc, jeunes généraux, allez, risquez votre vie ;
 « consommez toutes vos belles années dans les fatigues et les
 « privations ; donnez votre sang sans calcul et sans mesure ;
 « espérez la gloire, le nom, la fortune ; allez, allez, voilà ce
 « qui vous attend : car voilà ce qu'on m'a donné.

« Oh ! je l'avoue, quand je suis revenu en France d'Alger ;
 « j'ai été affreusement blessé de tout ce que j'ai appris. Voir
 « qu'on n'a reculé devant aucune calomnie ; que personne
 « n'a attendu ma présence pour commencer l'attaque ; sentir
 « que j'avais vainement derrière moi quarante-quatre ans de
 « service, et que cela n'avait pas un moment arrêté ceux qui
 « m'accusaient ; comprendre qu'une vie irréprochable ne me
 « valait pas mieux qu'une vie de trahisons ; qu'une pauvreté
 « patente me comptait moins qu'une fortune volée ; regarder
 « autour de moi et n'y trouver personne qui m'ait défendu,
 « personne qui ait seulement dit : Attendez ! qui ai crié :
 « Doutez ! Oh ! ça été pour moi une épouvantable désola-
 « tion.

« J'ai été triste, mais je n'étais pas désespéré.

« J'avais encore mon épée : on me l'a ôtée, autant du
 « moins qu'on pouvait me l'ôter ; on a laissé une carrière de
 « victoires trébucher sur un revers sans vouloir lui laisser
 « prendre un dernier laurier ; on a pensé sans doute que
 « j'étais assez tombé pour m'empêcher de me relever. Non :

« non : je me relève , moi ; je me relève pour rentrer la tête
« haute dans mes foyers ! Je me relève et, sur le seuil de cette
« maison paternelle où je retourne, je poserai entre moi et
« la calomnie ma vieille épée de combat.

« Regardez-la bien : elle n'a ni or, ni diamants à sa mon-
« ture : elle n'a que du sang sur sa lame : c'est le sang des
« ennemis de la France.

« Maréchal CLAUSEL. »

La France entière comprit ces nobles paroles : elle crut lire une de ces lugubres pages de l'histoire des peuples antiques, où le courage, le désintéressement, la vertu, tombaient sous les coups de la lâcheté, de la corruption, de l'envie, de la calomnie. Aussi, sa sympathie fut pour le maréchal Clausel, son mépris pour ses accusateurs. Quelques-uns d'entre eux n'ont pu même s'en relever depuis.



CHAPITRE X.

Le comte Damremont. — Effet du revers de Constantine en Algérie. — Nouvelles attaques des tribus. — Le général Bugeaud à Oran. — Traité de la Tafna : ses conséquences. — Politique ambiguë du ministère. — Ses négociations avec Ahmed. — Nouvelle expédition de Constantine. — Départ du corps expéditionnaire. — Siège de Constantine. — Mort du général Damremont. — Assaut. — Explosion d'un magasin à poudre. — Défense opiniâtre des assiégés. — Prise de la ville. — Entrée des Français à Constantine. — Arrivée du 42^e de ligne, atteint du choléra. — Mortalité dans l'armée. — Retour à Bone. — Effet de la prise de Constantine, en France. — Les anti-colonistes. — La province de Constantine.

Le comte Damremont était né à Chaumont en 1783. Sorti de l'École Militaire de Fontainebleau, il entra, comme sous-lieutenant, dans le 12^e chasseurs à cheval en 1804. Nommé colonel en 1813, après avoir fait les campagnes d'Allemagne et d'Espagne en qualité d'aide-de-camp du général DeFrance et du maréchal Marmont, il fut appelé, sous la Restauration, au commandement de la légion de la Côte-d'Or. Nommé maréchal de camp en 1821, il fit, en cette qualité, la campagne d'Espagne en 1823 et commanda la 1^{re} brigade de la division Loverdo, lors de l'expédition d'Alger en 1830. Nommé lieutenant-général après la révolution de juillet, il reçut le commandement de la 8^e division militaire et fut appelé, le 12 février 1837, à remplacer le maréchal Clausel en Afrique.

La division des pouvoirs, dans le commandement de l'Algérie, avait porté de si tristes fruits sous l'administration du baron Voirol, qu'il était permis d'espérer que cette fatale aberration ne serait pas renouvelée de longtemps. Il n'en fut pas ainsi. Pendant que le général Damremont prenait possession de son gouvernement, le général Bugeaud était envoyé à Oran avec une autorité assez vaguement définie pour le rendre indépendant du gouverneur-général, s'il le jugeait convenable.

Le contre-coup du revers de Constantine s'était fait ressentir dans toute l'Algérie. Abd-el-Kader avait dû naturellement chercher à en tirer parti. Pour accéder aux instances des tribus qui n'avaient cessé de demander l'intervention du gouverneur-général d'Alger dans leurs affaires, le général Clausel avait, le 9 septembre 1835, adopté une nouvelle combinaison d'après laquelle Ben-Omar avait été nommé bey de Milianah et Mohammed-ben-Hussein, bey de Tittery. Ce dernier choix avait été fort mal accueilli par les tribus du Sahara : d'abord, parce qu'elles avaient, en partie, reconnu l'autorité de Moussa, le même qui avait déjà pris les armes contre Abd-el-Kader, ensuite parce que Hussein était Turc, et que ce nom seul réveillait leurs susceptibilités et leurs craintes. Les Douaïr, les Abid, les Hassan-ben-Ali s'étaient cependant ralliés au nouveau pouvoir ; mais, malgré cette importante adhésion, Hussein n'avait pu parvenir à se faire reconnaître, et quoiqu'il ne manquât ni de résolution ni de courage, il avait été obligé de quitter Médéah et de se réfugier chez les Hassan-ben-Ali. Le 4 avril 1836, une colonne française était rentrée à Médéah, avait réinstallé Hussein et repris le chemin d'Alger, après avoir laissé des munitions au bey et châtié quelques tribus insoumises. Mais tous les habitants, à l'exception des Koulouglis, avaient abandonné Médéah.

Dès que, par le départ des troupes françaises, Hussein avait été livré à ses propres forces, Mohammed-el-Berkani et El-Hadj-Segheir avaient fait soulever les Soumatha, les Mouzaïa, les Beni-Ménad, les Matmata, les Rhiga, les beni-Zoug-Zoug, les Ouzra et un grand nombre d'autres tribus qui s'étaient

portées sur Médéah et étaient venues attaquer Ben-Hussein. Le bey s'était préparé à une vigoureuse défense ; mais pendant la nuit, un parti de Hadars s'était rallié à l'ennemi et lui avait ouvert les portes de la ville et livré Hussein.

Les tribus cependant, de plus en plus fatiguées de ces incessantes secousses, s'étaient montrées toujours plus disposées à reconnaître le nouveau pouvoir qui survivait à ces déchirements. Toutes s'étaient soumises à Mohammed-el-Berkani ; celles du Sahara seules étaient restées fidèles à Moussa : bien plus, persistant à entretenir des relations avec les Français, elles avaient continué à leur offrir leurs services pour reconquérir la province.

Dans cet intervalle, le revers de Constantine avait eu lieu. Abd-el-Kader était arrivé subitement à Médéah, parcourant le pays, levant des contributions, nommant son frère El-Hadj-Mustapha, kalifa, en remplacement d'El-Berkani, à qui quelques tribus avaient refusé de payer l'impôt, et soufflant partout le feu de l'insurrection.

Tel était l'état de choses dans les provinces d'Alger et de Tittery, lorsque le général Damremont en vint prendre le commandement. Il sentit la nécessité d'étouffer l'insurrection avant qu'elle fit de nouveaux progrès. Il se porta sur Blidah pour s'y établir définitivement et en faire le centre des tribus alliées ; mais ses ressources étaient si insuffisantes qu'il fut obligé de renoncer à ce projet. Blidah fut de nouveau abandonné.

Ces diverses tentatives avortées portaient un rude coup à l'autorité française. Les tribus, pour sortir de l'état d'anarchie où elles gémissaient, cherchaient une force qui pût rétablir et assurer l'ordre, et celle des Français paraissait plus apparente que réelle. Tel était du moins l'effet que produisait sur eux ce système d'occupations successives et d'abandons immédiats. Dans cette persuasion, elles étaient toujours disposées à attaquer dans l'espoir que quelque succès décisif couvrirait leur acharnement et leur opiniâtreté. C'est ainsi qu'après ce nouvel abandon de Blidah, les Amroua, les Isser se ruèrent sur les fermes françaises, y tuèrent des hommes,

y enlevèrent du bétail ; tandis que les Hadjoutes, toujours incorrigibles, ravagèrent le territoire de quelques tribus alliées de la France, et furent massacrer des soldats isolés jusqu'au près de Bouffarick.

Le général Damremont ne pouvait laisser de telles agressions impunies. Le colonel Schauenbourg reçut l'ordre de se porter en avant avec le 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique et eut quelques engagements successifs où l'ennemi, toujours repoussé, éprouva des pertes sensibles. Pour prévenir de nouvelles excursions des Arabes, le général Damremont fit en même temps occuper, à cinq kilomètres de Regahia, le village de Boudouaou, point défensif assez bon. Neuf cents fantassins et cinquante cavaliers, sous les ordres du chef de bataillon La Torre, furent chargés de s'y maintenir. Ils ne tardèrent pas à y être attaqués. Les Arabes, au nombre de cinq à six mille, s'y portèrent vers la fin de mai et se ruèrent sur les retranchements avec un acharnement incroyable. Le commandant La Torre prit les plus heureuses dispositions, et, après une lutte opiniâtre pendant laquelle, malgré l'infériorité du nombre, les Français ne se démentirent pas un instant, les Arabes furent repoussés après une perte de plus de deux cents morts.

La brigade Perregaux, qui arrivait en toute hâte au secours de cette brave garnison, n'eut qu'à la féliciter. Cette entrée en campagne ne pouvait se borner à la défensive : le général Perregaux fit une terrible razzia sur les Isser qui demandèrent la paix ; d'autres troupes transportées à Dellys (l'ancienne Saldæ des Romains) s'en emparèrent et forcèrent les habitants qui avaient pris part à l'insurrection de déposer les armes et de livrer des otages ; le gouverneur-général, de son côté, se porta contre les Hadjoutes, occupa le petit bois de Karesa, repaire ordinaire de ces bandes, les battit en plusieurs engagements partiels, et était prêt à les forcer à une action générale lorsqu'il reçut la nouvelle d'un traité de paix conclu entre le général Bugeaud et Abd-el-Kader.

En effet, le général Bugeaud avait été, comme on l'a vu, envoyé à Oran avec des pouvoirs mal définis, mais qui l'autorisa-



LE GÉNÉRAL DAMRÉMONT.

saient à amener Abd-el-Kader à conclure une paix définitive, sinon de recommencer la guerre.

Sous le ministère précédent, le maréchal Maison, ministre de la guerre, appréciant la portée du mal qu'avait fait à la France le traité Desmichels, écrivait au maréchal Clausel : « Le traité du 26 février 1834 qui a pacifié la province d'Oran « donne à l'Emir un pouvoir qui tend sans cesse à s'accroître : « nous ne devons plus en laisser subsister aucune trace ; il « faut chercher à abattre complètement la puissance d'Abd- « el-Kader, ne lui laisser ni paix, ni trêve, et continuer les « hostilités plutôt que de replacer le chef des Arabes dans une « position indépendante. »

C'était là une appréciation rationnelle de l'état des choses. Le général Bugeaud, envoyé à Oran, avait d'abord accompli en partie ce programme, et par la victoire de la Sickak, sinon abattu complètement, du moins singulièrement ébranlé la puissance d'Abd-el-Kader. Il est malheureux que peu après, sous un ministère dont la mollesse et l'hésitation étaient passées en proverbe, cédant à une vaine forfanterie de popularité parlementaire, il ait conclu une négociation qui portait tous les caractères d'une concession à quelques-uns de ces collègues de la Chambre, à ces hommes si tristement connus pour avoir fait des malheurs de la France en Afrique le piédestal de leur réputation.

Voici quels furent les préliminaires de cette négociation fatale, connue sous le nom de *traité de la Tafna*.

Le général Bugeaud, fidèle aux instructions du nouveau ministère, songeait plus à la paix qu'à la guerre. Il avait cependant lancé un menaçant manifeste contre les tribus qui resteraient en état d'hostilité contre la France ; mais il ouvrit en même temps des négociations avec Abd-el-Kader. Ce dernier afficha des prétentions tellement exorbitantes que le général Bugeaud n'y répondit qu'en sortant à la tête d'une colonne de neuf mille hommes avec laquelle il ravitailla Tlemcen, fit quelques exécutions sur sa route et se posta sur la Tafna, prêt à combattre ou à traiter.

L'Émir, intimidé par ce mouvement agressif, se montra plus

traitable et rabattit de ses prétentions. Cependant, profitant avec son habileté ordinaire de la faute qu'avait commise encore le ministère français en nommant en Afrique deux chefs indépendants, pendant qu'il reprenait les pourparlers avec le général Bugeaud dans la province d'Oran, il faisait directement des ouvertures au comte Damremont dans celle d'Alger. Son but était à la fois de se ménager l'adoption des conditions les plus favorables et de semer la mésintelligence entre les deux généraux. Il atteignit ce dernier but en partie : il y eut entre le comte Damremont et le général Bugeaud une triste lutte d'amour-propre, une manifestation plus triste encore de conflit d'autorité. Mais enfin ils finirent par s'entendre, et le général Bugeaud resta maître de traiter. Il le fit, et après quelques pourparlers, il conclut, le 30 mai 1837, une de ces conventions à peine acceptables après les plus grands revers.

Par ce traité, Abd-el-Kader commençait par reconnaître la souveraineté de la France en Afrique : clause singulière qui semblait attribuer à l'Émir des droits antérieurs, préexistants aux droits des Français qui recevaient ainsi l'investiture de ces droits d'un homme qui n'en avait aucun avant leur arrivée. Puis, par les divers points que la France se réservait en Algérie et ceux dont elle confiait l'administration à l'Émir, sur 15,000 lieues carrées composant le territoire, le traité en abandonnait 14,850. Les possessions territoriales de la France dans les provinces d'Alger et d'Oran se bornaient dès-lors à 150 lieues carrées.

Voici, du reste, ce traité dont l'inexécution, comme on le verra plus tard, a été peut-être plus fatale encore que n'eût été l'exécution.

« Art. 1^{er}. — L'Émir reconnaît la souveraineté de la France.

« Art. 2. — La France se réserve, dans la province d'Oran, Mostaganem, Mazagan et leurs territoires, Oran, Arzeu, plus un territoire ainsi délimité : A l'est, par la rivière de la Macta et le marais d'où elle sort ; au sud, une ligne partant du marais ci-dessus mentionné, passant par le bord sud du lac Sebgha et se prolongeant jusqu'à l'Oued-Malad (Rio Salado), dans

la direction de Sidi-Saïd, et de cette rivière jusqu'à la mer ; de manière que tout le terrain compris dans ce périmètre soit territoire français.

« Dans la province d'Alger : Alger, le Sahel, la plaine de Métidja, bornée à l'est jusqu'à l'Oued-Khradra et au-delà ; au sud, par la première crête de la première chaîne du Petit-Atlas jusqu'à la Chiffa, en y comprenant Blidah et son territoire ; à l'ouest, par la Chiffa jusqu'au coude de Mazagran, et delà par une ligne droite jusqu'à la mer, renfermant Coléah et son territoire, de manière à ce que tout le terrain compris dans ce périmètre soit territoire français.

« Art. 3. — L'Émir administrera la province d'Oran, celle de Tittery et la partie de celle d'Alger qui n'est pas comprise, à l'ouest, dans les limites indiquées à l'article 2. Il ne pourra pénétrer dans aucune partie de la Régence.

« Art. 4. — L'Émir n'aura aucune autorité sur les musulmans qui voudront habiter sur le territoire réservé à la France ; mais ceux-ci resteront libres d'aller vivre sur le territoire dont l'Émir a l'administration, comme les habitants du territoire de l'Émir pourront venir s'établir sur le territoire français.

« Art. 5. — Les Arabes vivant sur le territoire français exerceront librement leur religion. Ils pourront y bâtir des mosquées et suivre en tout point leur discipline religieuse, sous l'autorité de leurs chefs spirituels.

« Art. 6. — L'Émir donnera à l'armée française trente mille fanègues (d'orient) de froment, trente mille fanègues (d'orient) d'orge, cinq mille bœufs. La livraison de ces denrées se fera à Oran par tiers ; la première aura lieu du 1^{er} au 15 septembre 1837, et les deux autres de deux en deux mois.

« Art. 7. — L'Émir achètera en France la poudre, le soufre et les armes dont il aura besoin.

« Art. 8. — Les Koulouglis qui voudront rester à Tlemcen ou ailleurs, y posséderont librement leurs propriétés et y seront traités comme les Hadars. Ceux qui voudront se retirer sur le territoire français pourront vendre ou affermer librement leurs propriétés.

« Art. 9. — La France cède à l'émir : Harhsgoun, Tlemcen.

le *Méchouar* et les canons qui étaient anciennement dans cette dernière citadelle. L'Émir s'oblige à faire transporter à Oran tous les effets ainsi que les munitions de guerre et de bouche de la garnison de Tlemcen.

« Art. 10. — Le commerce sera libre entre les Arabes et les Français qui pourront s'établir réciproquement sur l'un ou l'autre territoire.

Art. 11. — Les Français seront respectés chez les Arabes comme les Arabes chez les Français. Les fermes et les propriétés que les sujets français auront acquises ou acquerront sur le territoire arabe leur seront garanties; ils en jouiront librement, et l'Émir s'oblige à leur rembourser les dommages que les Arabes leur feraient éprouver.

Art. 12. — Les criminels des deux territoires seront réciproquement rendus.

Art. 13. — L'Émir s'engage à ne concéder aucun point du littoral à une puissance quelconque, sans l'autorisation de la France.

« Art. 14. — Le commerce de la Régence ne pourra se faire que dans les ports occupés par la France.

« Art. 15. — La France pourra entretenir des agents auprès de l'Émir et dans les villes soumises à son administration, pour servir d'intermédiaire près de lui aux sujets français, pour les contestations commerciales ou autres qu'ils pourraient avoir avec les Arabes. L'Émir jouira des mêmes facultés dans les villes et ports français. »

« Tafna. 30 mai 1837. »

Cachet d'Abd-el-Kader.

Cachet du général Bugeaud.

Ce traité fut suivi d'une entrevue entre les contractants. Elle eut lieu sur un mamelon où Abd-el-Kader se fit longtemps attendre. Le général Bugeaud s'y était rendu accompagné de six bataillons d'infanterie, deux escadrons de cavalerie et quelques pièces de campagne. Après quelques lenteurs qui n'avaient d'autre but, de la part d'Abd-el-Kader, que de dénaturer, aux yeux des siens, le véritable caractère de cette entrevue, en agissant de manière à leur faire croire que c'était une sorte d'hommage qu'il recevait, il parut enfin avec dix à

douze mille cavaliers qui s'arrêtèrent à distance, couronnant les hauteurs environnantes. Il s'avança accompagné de deux cents chefs arabes ou kabyles. L'armée française admirait l'aspect tout oriental de ce cortège. Tous ces guerriers étaient enveloppés dans leur haïk [d'étoffe blanche unie ou rayée, retombant jusqu'aux pieds, recouvrant la tête comme une espèce de bonnet, et entouré, en forme de turban, d'un large cordon de poil de chameau; d'une ceinture serrant ce vêtement autour de la taille, sortaient les crosses des pistolets. Des culottes larges, serrées au genou, des bottines de cuir teint en rouge, armées de longues broches [de fer comme les éperons des anciens chevaliers; une veste ouverte de couleur éclatante, un burnous de fine laine blanche s'ouvrant par devant sur la poitrine pour donner, dans le combat, son entière liberté au bras, le yatagan attaché au quartier gauche de la selle au lieu d'être suspendu à des bélières, un coursier ardent, manié avec autant d'aisance que d'habileté, complétaient et l'ajustement et la tenue militaire de ces chefs. Abd-el-Kader les précédait de quelques pas : il était monté sur un magnifique cheval noir dont la selle, chamarrée d'or et d'argent, se terminait, suivant l'usage arabe, par un pommeau recourbé au-devant et une espèce de dossier de fauteuil au derrière. Parmi les domestiques qui suivaient l'Émir, l'un portait, dans un étui de velours écarlate son long fusil incrusté d'ivoire et de corail et paré de capucines et d'argent.

Dès qu'ils furent à portée de la voix, les deux chefs s'avancèrent l'un vers l'autre et, après s'être cordialement pressé la main, descendirent de cheval et s'assirent. Dans la conversation qui s'engagea, Abd-el-Kader protesta de sa fidélité à remplir les engagements qu'il avait contractés par le traité. Mais le général Bugeaud ne put obtenir de lui le rétablissement des relations commerciales avant la ratification du traité par le roi des Français. Comme c'était là le motif principal de cette entrevue, le général Bugeaud s'était levé pour le rompre, lorsque Abd-el-Kader affecta de continuer à parler assis, ce qui, dans le cérémonial arabe, est un grand indice de supériorité. Le

général Bugeaud qui pénétra son intention, le saisit cavalièrement par la main et le fit lever en lui disant : « Parbleu, quand un général français se lève, tu peux bien te lever, toi. »

Ils se séparèrent alors après avoir conclu jusque à l'approbation du traité par la France, une espèce de trêve qui ne remédia à rien pour le présent, mais qui eut des conséquences bien fâcheuses pour l'avenir.

L'occupation restreinte avait été une des premières causes des obstacles contre lesquels les Français avaient eu à lutter en Algérie ; la convention de la Tafna ne devait pas être moins fatale. L'ennemi le plus habile, le plus influent, le plus actif des Français se trouvait bénévolement doté de près des trois provinces sur quatre qui composaient le territoire de l'ancienne Régence. En abandonnant toute l'autorité réelle à Abd-el-Kader on s'était seulement réservé, en termes fort équivoques, une souveraineté nominale. Le traité Desmichels considéré comme désastreux, sous le ministère Thiers, en ce qu'il créait un centre aux tribus jusqu'alors divisées et organisait la nationalité arabe, était non-seulement renouvelé, mais encore dépassé dans ses conséquences par le traité de la Tafna sous le ministère Molé. Dès ce moment, la part faite à l'Émir de la moitié de la Metidja et l'abandon des montagnes qui commandent cette plaine mirent, dans la plus fâcheuse des situations, les établissements coloniaux en cours d'exécution. Abd-el-Kader qui n'avait compris cette paix que comme une trêve, où chacun devait chercher à se fortifier et à nuire à son ennemi par tous les moyens cachés, se mit immédiatement à l'œuvre. Les Arabes excités par lui au brigandage, purent s'organiser derrière la Chiffa et sur les montagnes du Petit-Atlas, se ruer sur les fermes isolées, sûrs qu'ils étaient de l'impunité, après avoir gagné le territoire où le traité défendait aux Français de pénétrer. Aussi, la partie de la Metidja soumise à la juridiction française, fut-elle le théâtre de plus de vols et de meurtres que lorsqu'on était en guerre avec toutes les tribus.

Ce traité porta la désolation parmi les colons et fut ac-

cueilli par l'armée avec un unanime sentiment de réprobation. Voici ce qu'en écrivait au ministère le général Damremont :

« Cette convention, disait-il, rend l'Emir souverain de fait de toute l'ancienne Régence d'Alger, moins la province de Constantine et l'espace étroit qu'il lui a plu de nous laisser sur le littoral autour d'Alger et d'Oran. Elle le rend souverain indépendant, puisqu'il est affranchi de tout tribut, que les criminels des deux territoires sont rendus réciproquement, que les droits relatifs à la monnaie et à la prière ne sont pas réservés, et qu'il entretiendra des agents diplomatiques chez nous comme nous en entretiendrons chez lui. Et c'est lorsqu'on a réuni à Oran quinze mille hommes de bonnes troupes, bien commandées, abondamment pourvues de toutes choses, lorsque des dépenses considérables ont été faites, lorsqu'une guerre terrible, une guerre d'extermination a été annoncée avec éclat, que, sans sortir l'épée du fourreau, au moment où tout était prêt pour que la campagne s'ouvrit avec vigueur à Alger comme à Oran, c'est alors, dis-je, que tout-à-coup, on apprend la conclusion d'un traité plus favorable à l'Émir que s'il avait remporté les plus brillants avantages, que si notre armée avait essuyé les plus honteux revers. Il y a peu de jours que l'on ne voulait, sous aucun prétexte, permettre à Abd-el-Kader de sortir de la province d'Oran, et voilà que d'un seul trait de plume, on lui cède la province de Tittery, Cherchell, une partie de la Metidja et tout le territoire de la province d'Alger qui se trouve hors des limites qu'il nous a fixées et sur lequel il n'avait encore ni autorité ni prétention. Enfin, on abandonne sans pitié des alliés qui se sont compromis pour nous et qui payeront de leur tête leur dévouement.

« Si j'examine la délimitation qui résulte de l'article II, je vois que, dans la province d'Oran, Mostaganem et Mazagran resteront séparés d'Oran et d'Arzeu, c'est-à-dire qu'ils seront en état constant de blocus. Puisqu'on gardait ces deux villes, il était naturel de les lier à la zone que nous conservons; pour cet effet, au lieu de se borner à la Macta, il fallait garder les montagnes au-dessous de cette rivière, qui s'étendent le long

de la mer et leurs versants dans la plaine, et ne s'arrêter qu'à l'embouchure du Chélif. Cette extension valait mieux que le Rio-Salado et ses environs.

« Dans la province d'Alger la délimitation est plus défectueuse encore. Qu'est-ce qu'une limite comme la Chiffa qui, les trois quarts de l'année, n'a pas d'eau, qu'on peut franchir partout, et dont la rive opposée est peuplée par la population la plus turbulente de la Régence? Pourquoi ne pas garder au moins toute la Metidja? Pourquoi en abandonner une des parties les plus riches, sans avantage et sans nécessité.

« Enfin, quelle est la garantie de ce traité? Quel gage Abdel-Kader donne-t-il à la France, de son désir d'en observer les conditions, de sa sincérité et de sa bonne foi? Aucun. Le général Bugeaud le dit lui-même : *L'exécution du traité ne repose que sur le caractère religieux et moral de l'Émir*. C'est la première fois sans doute, qu'une pareille garantie fait partie d'une convention diplomatique. Mais alors comment serons-nous à l'abri d'une rupture imprévue, d'une invasion subite et générale qui ruinerait nos colons et coûterait la vie à un grand nombre d'entre eux? »

Le ministère ne tint aucun compte de ces objections fondées et passa outre. Il était plus que jamais sous l'influence de ces quelques hommes dont l'ambition, à défaut de talents transcendants, avait, comme nous l'avons dit ailleurs, choisi pour piédestal les revers et les désastres de la France en Afrique. Deux d'entre eux étaient déjà même parvenus par ce moyen, au plus haut degré hiérarchique, c'en était assez pour encourager les autres dans leur anti-patriotique système. Aussi l'année de 1837 les vit-elle redoubler d'activité. Discours, journaux, brochures, tout fut mis par eux en œuvre, et jamais nul d'entre eux ne s'était montré si fécond pour faire le moindre bien à son pays qu'il le fut pour attirer, sur cette malheureuse colonie, tant de mal, et sur lui, tant de honte.

Cependant l'opinion publique en France se prononçait chaque jour de plus en plus hautement en faveur de la conquête. Le traité de la Tafna qui exaltait en secret les anti-co-

lonistes, n'avait été accueilli par elle qu'avec un tel sentiment de répulsion que le ministère se vit forcé de déclarer solennellement que le traité n'était pas ratifié et que, dans ses dispositions principales, il subirait d'importantes modifications.

Mais ce n'était là qu'une de ces concessions que, dans la question d'Afrique, l'opinion publique arrachait au gouvernement. Celle-ci eut l'avantage de démasquer sa politique ambiguë à ce sujet. En effet, le jour même où le ministère fit devant les Chambres cette déclaration, le télégraphe annonça au gouverneur-général que les conventions étaient approuvées. M. Molé, alors président du conseil, appela cela *une erreur*.

Pendant que dans l'ouest de l'Afrique, le ministère sacrifiait avec tant d'inconséquence et de mauvaise foi tous les intérêts de la France, il ne se montrait guère plus disposé à venger le revers que les armées françaises avaient éprouvé dans l'est. L'expédition contre Constantine était sinon contremandée, du moins ajournée. Il écrivit au comte Damremont : « Ne perdez pas de vue que la pacification est l'objet principal que le gouvernement se propose, et qu'il ne considère la guerre que comme un moyen de l'obtenir aux conditions les plus avantageuses. C'est là un des moyens auxquels il ne faudra recourir qu'à la dernière extrémité. En un mot, jusqu'au dernier moment plutôt la paix que la guerre. »

Le comte Damremont fut obligé de se conformer à ces instructions. Cependant, après la sévérité avec laquelle le ministère avait puni dans le maréchal Clausel un mauvais succès, on avait lieu de penser qu'il s'occuperait activement de le venger. Mais par la brutale destitution du maréchal, des passions viles et mesquines avaient été satisfaites, la France pouvait attendre pour le reste. Cette politique néanmoins n'était pas sans danger : l'opinion publique se montrait de plus en plus pressante ; aussi les ministres, qui tenaient plus à leurs portefeuilles qu'à la dignité de leur pays, l'amusaient en attendant de la tromper. Le *Moniteur* annonça que l'expédition de Constantine se concentrerait à Guelma comme point de départ plus propice pour une attaque contre cette

ville. L'armée d'Afrique prit au sérieux cette déclaration. Le colonel Duvivier dirigea à Guelma des travaux de campement avec tant d'activité qu'avant peu ce point devint une véritable place de guerre, pouvant loger plus de monde que Bone. Le général Trézel à la tête de deux mille hommes, le bey Youssouf avec ses spahis réguliers l'avaient admirablement secondé. Quelques corvettes de charge apportèrent même du matériel à Bone, débarquèrent même de l'artillerie et du génie, et telle était la foi que cette brave armée, qu'on jouait ainsi, avait dans cette expédition, que Youssouf nommé, comme on a vu, bey de Constantine par le maréchal Clausel, et plus intéressé qu'un autre à être tenu au courant du véritable état de choses, crut arrivé le moment si impatientement attendu. Pour en témoigner sa joie à ses compagnons d'armes, il les réunit dans un banquet somptueux.

Au mois de mars, tout devait être prêt, et six mois se passèrent pendant que la France étonnée se demandait : que fait-on ?

Voici comment ces six mois avaient été employés. L'ex-bey Ahmed n'avait pas perdu son temps. Il avait rassuré les tribus qui flottaient incertaines entre lui et la France ; il avait détruit l'influence française chez celles qui penchaient en faveur de ses ennemis, et il avait envoyé des émissaires à Tunis et à Constantinople pour demander du secours. Quant au ministère français, il avait passé ces six mois à négocier la paix avec Ahmed, et ce qui est caractéristique, c'est qu'il avait choisi pour son négociateur M. Busnach, le même qui, en 1834, avait négocié et amené le traité Desmichels.

Ahmed, enhardi par le choix du négociateur et par cette politique peu digne d'un gouvernement qui, ayant des forces considérables à sa disposition, se ravalait à négocier après une défaite, proposa des conditions qui furent refusées. Ce fut dans ce moment que l'opinion publique, enfin éclairée, intervint de tout son poids dans une question où on négociait quand il fallait combattre, où, comme dans l'ouest, le sang des Français n'allait servir qu'à élever une nouvelle puissance rivale. Cette fois encore elle l'emporta sur les conve-

nances ministérielles. L'expédition contre Constantine fut autorisée.

Le corps expéditionnaire fut porté à dix mille hommes, divisés en quatre brigades, aux ordres du duc de Nemours, des généraux Trézel, Rulhières et du colonel Combes. L'artillerie, commandée par le général Vallée, fut composée de huit pièces de fort calibre, six obusiers et trois mortiers. Le lieutenant-général Rohaut de Fleury commanda les troupes du génie.

Dès que cette seconde expédition fut résolue, les hommes sensés et prévoyants eurent de la peine à comprendre par quel motif étrange, l'avancement de la saison ayant été la cause principale du désastre de la première expédition, on avait attendu, pour en entreprendre une seconde, les mêmes conditions défavorables. Mais l'armée avait tant de hâte de venger un revers, que son zèle et son activité ne se démentirent même pas devant cette si pénible réflexion.

Le comte Damremont ne négligea rien pour assurer le succès de l'entreprise. Il fit établir des camps retranchés à Drean, à Nechmeya et à Mjez-Ammar. Les deux premiers devaient servir de lieux de station défensifs ; dans le troisième on devait rassembler en sûreté les différents parcs, tout le matériel de l'armée expéditionnaire et rapprocher ainsi son point de départ à environ moitié distance entre Bone et Constantine.

De Bone à Mjez-Ammar, il fut exécuté une route praticable à l'artillerie et qu'on étendit ensuite jusqu'au col du Raz-el-Akba. A Mjez-Ammar, on établit des baraquements pour une manutention, une ambulance et des magasins. A Ghelma, on releva les murailles de l'ancienne ville romaine, et on s'y mit à l'abri de toute espèce d'attaque de la part des Arabes. Un hôpital, une manutention, des magasins et quelques casernes y furent élevés en maçonnerie. Les ruines fournirent pour ces constructions des matériaux peu altérés dans leur forme et prêts à être remis en œuvre. On découvrit des carrières de chaux et de plâtre dans le voisinage de la ville. Un ancien puits fut déblayé et donna de l'eau potable. Enfin on

détourna le courant d'une source abondante, située à un quart de lieue, et on l'amena dans le cours de l'enceinte.

Ces divers travaux furent exécutés avec des peines, des travaux infinis qui, joints à l'influence pernicieuse du climat, donnèrent lieu à des maladies et à des pertes considérables. Commencés à la fin de janvier 1837, ils furent terminés à la fin de septembre de la même année. A cette époque, l'armée et les différents parcs furent réunis à Mjez-Ammar.

Le 1^{er} octobre, l'armée se mit en marche par un beau temps qui ne tarda pas malheureusement à devenir mauvais; la pluie détrempa le sol des chemins; les voitures ne purent monter les rampes qu'avec une grande difficulté et en doublant les attelages; on put cependant aller bivouaquer sur le Raz-el-Akba après avoir parcouru une distance de 13,200 mètres.

Pour faciliter la marche de l'artillerie, on fut obligé le lendemain d'adoucir des rampes, de consolider des gués, de faire des travaux de réparation aux passages des ravins : on campa devant le marabout de Sidi-Tamtam. Le 3, en arrivant sur le plateau de Baccara, on eut pour la première fois la vue de quelques Arabes d'Ahmet qui, à l'approche de l'armée, mirent le feu aux meules de paille des douars voisins : on parvint cependant à en sauver une partie, et après avoir campé cette nuit à Baccara et le lendemain près du Mehris. Les deuxième et troisième brigades rejoignirent l'avant-garde le 5, atteignirent la montagne de Somba, couronnée à son sommet par les ruines d'un monument romain, et découvrirent Constantine entre les hauteurs du Mansourah et du Coudiat-Ati et le camp d'Ahmet, sur la rive gauche du Boumerzoug. Après une halte de deux heures, pour rallier l'armée, on se remit en marche en descendant la vallée d'un affluent du Boumerzoug qu'on passa au moyen de quelques travaux rapides. Là une fusillade insignifiante s'engagea entre les tirailleurs français et les Arabes, et le lendemain 6 octobre, l'armée arriva à 9 heures du matin sur le plateau de Mansourah, après avoir parcouru depuis Mjez-Ammar une distance de 92,000 mètres (1).

(1) Cette distance résulte de la reconnaissance que les officiers du génie fit

Les généraux d'artillerie et du génie se portèrent en avant pour reconnaître la place et ses abords. Il fut reconnu que le profond encaissement du Rummel rend inabordable la partie de l'enceinte qui fait face au Mansourah, et qu'à part les batteries de la Casbah, au feu de laquelle pouvait se joindre celui d'une seconde batterie voisine de la porte d'El-Cantara, le reste de l'armement de la place était accumulé sur la partie de l'enceinte faisant face au Coudiat-Ati. C'était du reste la seule qui, n'étant pas formée par des rochers infranchissables, était attaquable. Comme en 1836, il fut décidé que l'attaque aurait lieu par ce point. Ce fut par là du reste que, lors de la première expédition, le colonel Duvivier avec trois cents hommes et deux pièces de montagne, avait pénétré jusque sur les retranchements.

Du côté de Mansourah on se prépara à la construction de trois batteries : l'une ayant pour objet de prendre à revers les défenses du front d'attaque et de les ruiner ; l'autre de contrebattre la batterie de la porte d'El-Cantara et de partager l'attention de l'ennemi en lui faisant craindre sur ce point une attaque telle que celle qui avait été tentée l'année précédente ; la troisième, composée de mortiers, devait tirer sur la Casbah et inquiéter la ville en essayant de mettre le feu aux divers quartiers.

A deux heures, le général Rulhière s'empara du Coudiat-Ati après avoir passé en deux colonnes les gués du Boumerzoug et du Rummel vers leur confluent au-dessus duquel on voit encore les restes d'un aqueduc romain. Ahmed-Bey qui, avec la cavalerie arabe, se tenait en observation sur la croupe montueuse qui forme un haut promontoire entre ces deux rivières, ne tenta pas de s'opposer à la marche des Français.

Pour faciliter la garde de Coudiat-Ati, trois compagnies de sapeurs, la légion étrangère et les tirailleurs d'Afrique établi-

rent, pendant la marche, de la route parcourue par l'armée. Les chiffres en ont été empruntés, ainsi que tout ce qui se rapporte au siège de la place, au *Journal particulier de l'expédition de Constantine*, du lieutenant-général commandant en chef le génie au corps d'armée expéditionnaire, baron Fleury.

rent des retranchements en pierres sèches sur les crêtes les plus rapprochées de la place et sur la gauche de la position ; quelques maisons qui étaient restées debout furent aussi crénelées, et on put ainsi, sans trop livrer les hommes aux vues de la place, en surveiller les portes et les sorties et contenir l'ennemi extérieur. La construction des batteries fut activée sur tous les points, et des routes furent tracées pour y arriver.

La reconnaissance du front d'attaque avait fait voir que depuis la première expédition on avait considérablement ajouté à la défense de la ville. Les maisons qui formaient une espèce de faubourg devant la porte Bah-el-Djedid avaient été rasées. Des talus en terre qui, en formant des rampes sur les rochers du pourtour de la place, permettaient d'y pénétrer, avaient été enlevés de manière à rétablir l'escarpement sur une hauteur telle, qu'il se trouvait partout à l'abri de l'escalade. La muraille de la fortification, qui avait au moins huit mètres de hauteur, avait été couronnée par un chemin de ronde crénelé et à double rang de créneaux en certains endroits. Sur le front d'attaque on reconnaissait des constructions neuves avec batteries casematées ; on y comptait dix-huit embrasures armées de pièces de bronze, et des créneaux étaient en outre régulièrement percés entre les embrasures. La ville paraissait décidée à une résistance aussi énergique que l'année précédente ; on voyait flotter dans les airs d'immenses pavillons rouges ; les canonniers étaient partout à leur poste, et les officiers-généraux qui faisaient des reconnaissances furent accueillis partout par des bombes ou des boulets : c'est ainsi que fut emporté par un boulet l'aide-de-camp du commandant en chef du génie.

Cependant, du côté du Coudiat-Ati, cette enceinte de la ville, si forte contre les attaques des Arabes, livrait aux batteries françaises son escarpe vue jusqu'au pied, et la partie la plus saillante n'en était protégée que par des flanquements dont l'action était faible et facile à détruire. C'est là qu'on se décida à faire brèche, et le soir même de la journée du 7 on commença, à cinq cents mètres, la construction d'une batterie pour les pièces de gros calibre, seules capables, à cette

distance, d'une action puissante contre des maçonneries. Un peu en avant de l'emplacement choisi pour cette batterie, on en dressa une autre pour deux obusiers de 6 pouces sur une terrasse qui dominait à gauche la route de Tunis.

Les épaulements de ces deux batteries, comme ceux de celles du plateau du Mansourah, ne pouvaient se faire sur ce terrain, tout de roc et de pierrailles, qu'avec des sacs à terre que l'on remplissait là où le permettait quelque veine accidentelle de terre : il fallait ensuite les transporter à bras d'hommes aux lieux où ils devaient être mis en place. Une pluie torrentielle, qui commença à quatre heures, vint rendre ces travaux extrêmement pénibles. A la nuit, trois compagnies de sapeurs, et sept cent cinquante hommes de ligne, furent cependant dirigés sur les lieux du travail. Des détachements s'égarèrent à travers champs : ils eurent ensuite beaucoup de peine à passer les gués, dont l'eau avait rapidement grossi, et ne purent se rallier que fort tard. Vers l'aqueduc, où le travail devait être le plus considérable, on essaya, pendant plusieurs heures, de se mettre à l'œuvre et d'exécuter les terrassements ; mais bientôt, au milieu des torrents de pluie, et d'une obscurité profonde, on reconnut, malgré le zèle le plus opiniâtre, l'impossibilité matérielle de continuer : les travailleurs furent renvoyés à une heure du matin.

Au Mansourah on n'avait pas été plus heureux. L'épaulement d'une des batteries avait été commencé avec les sacs à terre déjà remplis dans la journée par les sapeurs. Mais quand le tas fut épuisé, le travail ne fit plus de progrès. Les sacs qu'on essayait de remplir ne recevaient que des terres détrempées que la toile contenait mal pendant le transport, et qui arrivaient à peu près vides à la batterie. Les travailleurs qui les portaient glissaient, tombaient à chaque pas sur ce terrain difficile ; et, à trois heures du matin, après des efforts inouis, que rendaient inutiles un temps affreux, le terrain devenu impraticable, et l'excessive fatigue des soldats, on fut obligé de cesser le travail. A une autre batterie, l'artillerie avait essayé d'y amener les pièces à force de chevaux ; mais l'obscurité, et une pluie épouvantable, ne permettaient pas

aux attelages de rester dans la direction précise du chemin qui n'avait que deux mètres et demi de largeur. De plus, ce chemin, tracé en travers d'une pente fort inclinée, n'était taillé qu'en partie dans le terrain naturel, et les terres, ou roches schisteuses et friables du remblai, délayées par l'averse continuelle de cette nuit affreuse, cédaient sous l'action des roues et finissaient même par être enlevées en entier par les nappes d'eau qui descendaient en torrents du haut de la montagne. Plusieurs pièces furent renversées dans les ravins.

La pluie continuant sans interruption pendant la journée du 8, toute communication avec Coudiat-Ati fut interrompue. Pour utiliser le retard forcé de l'établissement de la batterie de brèche, on suspendit tout travail de ce côté, et tous les moyens furent portés sur le Mansourah dans la vue d'obtenir un prompt résultat. Sept compagnies de sapeurs et de mineurs furent, au point du jour, formées en ateliers pour le remplissage des sacs à terre. Deux cents hommes d'infanterie leur furent adjoints pour le transport des sacs, qu'une pluie battante rendait très pénible, et à midi on eut achevé un épaulement pour cinq bouches à feu qu'on pouvait amener à cette nouvelle batterie, quel que fût le temps. Pendant la nuit, l'artillerie put achever l'armement et l'approvisionnement des batteries du Mansourah. On avait cessé tout travail sur les autres points : la pluie qui tombait sans relâche rendait physiquement impossible tout terrassement. On attendait l'effet des batteries qui devaient ouvrir leur feu dans la matinée du 9.

En effet, au point du jour, les quatre batteries du Mansourah ouvrirent leur feu à la fois et le continuèrent toute la journée. Les pièces qui prenaient de revers et d'écharpe les fronts de Coudiat-Ali, détruisirent une partie des défenses de la place, sans produire cependant aucun effet sur la ville ; on dut recourir à des moyens plus puissants. Constantine avait quatre portes, la moins défendue de l'enceinte était celle d'El-Dgahia ; on proposa de tenter l'attaque sur ce point. Mais la colonne d'attaque aurait eu alors à parcourir à découvert une distance de plus de trois cents mètres, sur un

terrain en contre-pente, sous les feux d'une artillerie tirant à embrasures et d'une ligne de murailles, et de maisons crénelées de plus de six cents mètres de développement. Puis arrivée contre l'enceinte, la colonne devait forcément s'arrêter pour attendre l'effet du pétard sur la première porte ; ce point obtenu et cette première porte enfoncée, la colonne se trouvait dans une petite cour n'ayant d'issue intérieure que par une seconde porte, plongée de tous côtés par des créneaux qui ne laissant pas un seul point abrité, permettaient à l'ennemi de tirer, à bout touchant, sur tout homme qui ferait la moindre tentative sur cette seconde porte. Cette disposition des localités que l'on apercevait du Coudiat-Ati, ne permit pas de donner suite à cette idée.

La brèche par la mine n'était guère plus praticable ; ce moyen exigeait que le mineur fût amené aux pieds de la muraille par des cheminements à couvert, et que son établissement fût protégé par des places d'armes capables de recevoir une garde de tranchée assez forte pour contenir les sorties de la garnison. Mais tous ces cheminements sous le Coudiat-Ati ne pouvaient être faits que sur un sol nu, presque partout de roc et en contre-pente raide de plus de trois cents mètres. Puis les parapets ne pouvaient qu'être presque uniquement exécutés qu'en sacs de terre, et la plus grande partie de l'approvisionnement amené de Mjez-Ammar avait été employé aux batteries : le temps et les matériaux manquaient dès-lors pour cela.

Il ne restait ainsi d'autre moyen pour s'ouvrir un passage ; pour pénétrer dans la place, que de faire brèche au moyen de l'artillerie placée sur le Coudiat-Ati. Mais un premier chemin qu'on avait tracé pour l'artillerie derrière l'aqueduc romain, et qui avait été reconnu exécutable avant les pluies, ne l'était plus depuis : il fallut en choisir un autre qui présentait des difficultés presque insurmontables. En effet, les pièces de gros calibre avaient à suivre d'abord le chemin qui conduisait directement à la ville, en passant le Rummel à un gué distant de 530 mètres seulement de l'angle le plus saillant de l'enceinte. Puis, tournant brusquement à gauche, elles devaient

aller rejoindre la route de Tunis, par une rampe fort raide, sur un terrain rocailleux et inégal. Cette rampe, ce gué, et une partie du chemin de la rive droite avant d'arriver au gué, étaient entièrement exposés aux feux de la place.

Cette manœuvre était hardie, mais c'était la seule qui permettait d'armer les batteries de Coudiat-Ati et de battre en brèche. On procéda à son exécution; une compagnie de sapeurs fut envoyée en avant de l'artillerie pour faire les réparations les plus urgentes au chemin que celle-ci avait à parcourir. Deux autres compagnies avec de l'infanterie, pour protéger le transport des pièces au-delà du Rummel et se préparer un couvert qui servira de point de départ et d'appui aux cheminements à pousser en avant, sont chargées d'occuper les ruines du Bardo (écurie du bey) et celles d'un marabout : les unes et les autres sont situées à droite et à gauche de la route de Tunis.

Toutes ces dispositions inquiétaient singulièrement les Arabes qui essayèrent à plusieurs reprises des sorties, soit pour interrompre les travaux, soit pour venir assaillir les troupes qui se retranchaient sur divers points; mais les Français qui étaient déjà exaspérés par l'horrible temps et les incroyables fatigues qu'ils avaient à supporter, se précipitèrent chaque fois sur eux à la baïonnette avec tant d'intrépidité, qu'ils n'en furent bientôt plus inquiétés.

Dans la nuit du 9 au 10, l'artillerie descendit les pentes du Mansourah. Elle eut de grandes difficultés à surmonter : de plus grandes l'attendaient. Arrivée tard sur le bord du Rummel, elle trouva, par suite de la crue des eaux, le gué fort large et embarrassé de roches roulées qu'il fallut écarter pour le passage des pièces. Pour exécuter ce travail si pénible, les canonniers, les sapeurs se mirent dans l'eau jusqu'à la ceinture pour déblayer le gué, pousser aux roues les diverses voitures, dont les attelages étaient doublés et triplés. Enfin, après des efforts inouis, les pièces purent traverser le Rummel; mais pour gravir les pentes si rapides du Coudiat-Ati, les soldats furent obligés d'atteler plus de quarante chevaux à chaque pièce. Le jour qui parut alors vint ajouter encore à

tant de difficultés : l'ennemi s'étant aperçu de ce travail, l'inquiéta de ses feux. Les pièces cependant arrivèrent au sommet de la rampe et de là furent portées à couvert sur des emplacements rapprochés des batteries.

Toutes les difficultés n'étaient pas encore vaincues. Il fallait achever les batteries et surtout la place d'armes pour mettre à couvert la garde et les travailleurs. Dès la nuit le travail marcha d'abord avec rapidité en sape volante et sans être inquiété. Mais sur les neuf heures du soir l'ennemi s'en aperçut et une vive fusillade partit de la place avec quelques coups de canon à boulet et à mitraille. Les postes d'observation qui avaient été mis en avant pour couvrir les sapes, se retirèrent à couvert suivant l'ordre donné : les travailleurs s'arrêtèrent et s'abritèrent ainsi que la garde de tranchée dans la partie déjà faite de la sape et dans le ravin. Tous attendirent immobiles et en silence que l'ennemi ralentit la vivacité de son feu. Au bout d'une demi-heure le feu diminua et le travail fut repris ; mais à une heure du matin il fut interrompu par une sortie des Arabes. Les travailleurs furent obligés de quitter leurs outils pour prendre leur fusil, et, comme les autres, cette sortie fut vivement repoussée à la baïonnette. Ce ne fut que dans la journée du 11 que les batteries de Coudiat-Ati purent battre en brèche.

Dès neuf heures du matin, une batterie de trois pièces de 24 et d'une pièce de 16 ouvrit son feu pour battre la partie de l'enceinte la plus saillante qui n'était pas flanquée ; deux autres batteries armées l'une de deux obusiers de 6 pouces, l'autre d'une pièce de 16 et de deux obusiers de 8 pouces, contrebattirent les embrasures de l'ennemi qui avaient vue sur les attaques ; une quatrième prenait à revers les défenses du front attaqué et une cinquième enfin jeta des bombes autour de la brèche commencée. Tous ces feux convergèrent ainsi pour hâter l'éboulement et détruire les défenses et les obstacles que l'ennemi pouvait essayer d'exécuter en arrière.

Vers le soir, la brèche commença à se dessiner, mais elle présentait encore un talus raide et escarpé dans quelques parties. La maçonnerie en forts matériaux était plus liée et meil-

leure qu'on ne l'avait d'abord présumé. On craignit alors qu'à cette distance de cinq cents mètres, quatre pièces seulement, vu le petit nombre de coups qu'on avait à tirer, fussent insuffisantes pour faire une brèche praticable : il fut décidé que la nuit suivante les pièces seraient transportées en avant dans la place d'armes, dont une partie serait transformée en épaulement de batterie, tandis qu'on continuerait à pousser la sape de manière à se rapprocher le plus possible de la brèche.

Pendant que ces nouveaux travaux se préparaient, le général Damremont jugea à propos de sommer les assiégés de se rendre. Il leur fit dire que le lendemain la brèche serait praticable, et qu'avant de lancer ses colonnes d'attaque, il voulait les éclairer sur leur danger. Voici la réponse que lui envoya Ben-Aïssa qui commandait pour Ahmed à Constantine : « Il y a à Constantine beaucoup de munitions de guerre et de « de bouche : si tu en manques nous t'en enverrons. Tu nous « parles de brèche, de capitulation : nous ne savons ce que « c'est : nous défendrons à outrance notre ville et nos mai- « sons. Tu ne seras maître de Constantine qu'après avoir « égorgé jusqu'au dernier de ses défenseurs. »

— « A la bonne heure, s'écria le général Damremont en « lisant cette lettre : ce sont des gens de cœur : tant mieux : « l'affaire en sera plus glorieuse pour nous. » Et il envoya l'ordre au Coudiat-Ati de presser vivement les travaux qui devaient rapprocher la batterie de brèche.

On y travailla pendant toute la nuit du 11 au 12. L'ennemi occupé lui-même à retrancher sa brèche, inquiéta peu les Français qui purent travailler à découvert la plupart du temps. A trois heures du matin l'épaulement de la batterie fut achevé : il restait cependant encore à faire la plate-forme qui offrait quelques difficultés à cause de l'inégalité et de l'inclinaison du terrain. Au moment où on commençait ce travail, une fusillade des plus vives partit des créneaux de l'enceinte et des maisons de la ville. Les pièces étaient alors en marche et suivaient un chemin entièrement vu de la place. Heureusement l'obscurité rendait les coups incertains, et on eut peu de pertes à déplorer. En même temps, survint une

pluie violente qui rendit impossible la continuation du travail à des hommes écrasés par des fatigues excessives, prolongées, et par les maladies qui n'avaient épargné personne. Tous ces nouveaux travaux ne purent être entièrement terminés que dans la matinée du 12.

A neuf heures, le gouverneur-général descendait avec le duc de Nemours et le général Perregaux pour arriver à cette nouvelle batterie, lorsqu'un boulet parti d'un des angles saillants de la porte Bah-el-Djedid, l'étendit sans vie. Le général Perregaux courait à lui pour le soutenir lorsque, atteint d'une balle entre les deux yeux, il tomba à ses côtés grièvement blessé. La nouvelle de la mort du général Damremont se répandit bientôt parmi les troupes qui ne demandèrent que le signal de l'attaque pour le venger. Le général Valée, le plus ancien des généraux présents, prit le commandement en chef de l'armée.

Quatre heures après ce triste incident, la nouvelle batterie ouvrit son feu dont l'effet fut prompt sur la brèche. Pendant ce temps, les obus tirés des autres batteries adoucissant le talus, vont ruiner les maisons en arrière et empêchent l'ennemi de s'y établir avec sécurité. A six heures, la brèche parut dans un état tel qu'on jugea que l'assaut pourrait avoir lieu le lendemain. Au milieu de la nuit, le capitaine du génie Boutault et le capitaine de zouaves Garderens furent la reconnaître et la trouvèrent praticable. L'assaut fut fixé au lendemain 13, à neuf heures du matin. On choisit ce moment après quelques heures de jour afin que les batteries eussent le temps de détruire les travaux de défense que l'ennemi aurait probablement élevés sur la brèche et en arrière.

Les troupes désignées pour l'assaut se rendirent avant le jour dans la tranchée sous les ordres du duc de Nemours. Elles étaient divisées en trois colonnes.

La première, commandée par le lieutenant-colonel de Lamoricière, était formée d'un détachement de 40 sapeurs et mineurs dirigés par quatre officiers du génie, de 300 zouaves et des deux compagnies d'élite du bataillon du 2^e de ligne. Elle se réunit dans la place d'arme, derrière la batterie.

La seconde, commandée par le colonel Combes, était composée de la compagnie franche du 2^e bataillon d'Afrique, de 80 sapeurs dirigés par cinq officiers du génie, et de 500 hommes, savoir : 100 du 3^e bataillon d'Afrique, 100 de la légion étrangère, et 300 du 47^e de ligne. Elle était réunie dans le ravin.

Le colonel Corbier commandait la 3^e colonne, composée de deux bataillons pris dans tous les régiments et réunis dans le bardo. Les officiers et soldats du génie non désignés pour l'assaut et disponibles se tinrent en réserve dans la place d'armes prêts à marcher, suivant les circonstances et les besoins de l'attaque.

Le signal donné, la première colonne fut lancée sur la brèche. Franchissant rapidement le glacis sous les feux de la mousqueterie qui ne blessèrent que deux hommes, le lieutenant-colonel de Lamoricière et le chef de bataillon du génie Vieux, en tête de la colonne, gravirent le talus de la brèche et arrivèrent les premiers sur le sommet. Ils voient toutes les défenses détruites, les pièces de flanc ensevelies sous les débris des voûtes, les parapets en sacs de laine bouleversés ; et, par un heureux hasard, un mur très élevé, masse inerte de vieille maçonnerie d'une épaisseur de trois mètres, était resté debout et protégeait la brèche contre le feu des maisons, et d'une caserne de janissaires où les Arabes s'étaient retranchés en grand nombre. Le talus de la brèche offrit ainsi un lieu de rassemblement abrité, une sorte de place d'armes pour les assaillants. Mais quand ils voulurent pénétrer au-delà, sur la masse des décombres amoncelés, formant une contrepente vers la ville, ils furent accueillis par un feu meurtrier de mousqueterie partant des maisons environnantes. Ils se précipitèrent cependant en avant et parvinrent à se loger en s'étendant dans deux ruelles à droite et à gauche. Là ils éprouvèrent une terrible résistance ; dans ce labyrinthe de maisons à moitié détruites, de murs crénelés, de barricades, les officiers et les soldats eurent à se frayer un passage, combattant souvent corps à corps, renversant les obstacles, s'engageant dans des entrées sans issue, et ayant partout à braver des fusillades à bout

touchant. Un combat s'engagea de maison en maison, acharné, terrible : partout des attaques partielles à repousser, des luttes à soutenir, des assauts à livrer, non seulement de maison en maison, mais encore d'étage en étage. Au plus fort de la mêlée, dans ces couloirs obstrués de décombres, à l'attaque de gauche, l'ennemi parvint à renverser une muraille qui, en s'écroulant, écrasa sous ses débris de nombreuses victimes.

Cependant dix minutes après l'arrivée de la première colonne sur la brèche, le colonel Combes était parti pour la soutenir à la tête d'une partie de la deuxième. D'autres détachements le suivirent séparément et à mesure des besoins. Ce système d'attaque par renforts successifs de troupes fraîches prévint l'encombrement, le désordre, et le succès ne fut pas exposé à être compromis par un accident.

L'attaque de droite marchait lentement ; on ne s'avancait dans les ruelles qu'avec de grandes pertes. Plusieurs officiers, un grand nombre de soldats étaient déjà ou tués ou grièvement blessés ; enfin, les Arabes abandonnèrent l'espace qu'ils défendaient avec tant d'acharnement ; mais au même instant, un magasin à poudre prend feu, et, dans son explosion, engloutit ou brûle horriblement la masse des assaillants qui se précipitaient sur les pas de l'ennemi en retraite. Les deux chefs de la première colonne d'attaque, le lieutenant-colonel de Lamoricière et le chef de bataillon Vieux furent enveloppés par les flammes. L'effet de cette explosion fut le plus terrible et le plus fatal incident de l'assaut, et d'autant plus déplorable qu'il ne fut dû qu'au hasard (1).

De nouveaux renforts arrivent et rétablissent l'ordre troublé par le terrible effet de l'explosion. Le combat devient plus acharné. Les sapeurs, après avoir pénétré avec de grandes difficultés dans une cour, avaient trouvé à l'issue une rue tor-

(1) Ben-Aïssâ, interrogé à Bone sur ce point, répondit : « Les bombes tombaient partout : je m'étais décidé à faire transporter les poudres en cet endroit où elles devaient être plus à l'abri. Le transport avait été fait avec précipitation. Pendant le combat de la ville on se battit près de là et un de vos coups de fusil y mit le feu. »

Siège de Constantine, baron de Fleury.

tueuse débouchant dans la rue du Marché, fortement tenue par l'ennemi. Le colonel Combes s'y engage avec son détachement et enlève la première barricade ; mais il tombe bientôt, mortellement frappé de deux coups de feu. Ses soldats se précipitent en avant pour venger la mort de leur chef, et les Arabes sont refoulés ; mais les Français, plongés de toutes parts, perdent beaucoup d'hommes sans pouvoir gagner du terrain. L'attaque par cette rue devint de plus en plus sanglante, et les assaillants, malgré toute leur vigueur, n'avançaient qu'avec une lenteur qui excitait encore les résistances de l'ennemi et semblait permettre peu d'espoir d'en triompher. Les Français massés dans cette fatale rue tombaient sous les balles des Arabes qui tiraient des créneaux, des fenêtres et des toits de toutes les maisons environnantes

Ils parvinrent enfin à rétablir l'équilibre dans le combat en s'emparant de quelques-unes des maisons les plus élevées pour contrebattre le feu de celles qui étaient occupées par l'ennemi et en y perçant des créneaux. Les assaillants se trouvèrent ainsi couverts à leur tour, et leurs feux ralentirent ceux des Arabes.

Deux têtes d'attaque, l'une à droite, du côté de la porte d'El-Dgahia, l'autre à gauche, vers la porte d'El-Djedid, marchèrent ainsi méthodiquement par une espèce de sape ou de galerie couverte à travers les maisons qu'elles crénelaient successivement ; la base de l'attaque générale et le développement de ses feux se trouvaient ainsi élargis ; les têtes des colonnes étaient seules exposées ; on perdait moins d'hommes, mais malheureusement les plus intrépides. On parvint enfin aux deux portes. Alors l'ennemi fatigué, affaibli, absorbé par l'attaque du centre qui progressait lentement, mais qui cependant progressait, se voyant débordé, craignit de voir sa retraite compromise et se hâta de l'exécuter en désordre.

Une partie de la population, voyant fuir les défenseurs de la ville, avait tenté aussi d'échapper au vainqueur. Mais la porte d'El-Cantara était battue par les feux du Mansourah ; les autres étaient au pouvoir des Français ; il ne restait alors

que les côtés de la ville non exposés aux coups des assaillants, mais bordés d'abîmes et de rochers escarpés. Ces malheureux, ne pouvant y descendre qu'au moyen de longues cordes qui rompaient souvent sous leur poids, se brisaient sur les rochers et tombaient mutilés au fond de l'abîme. Ce fut pour les Français un spectacle effroyable que cette multitude d'hommes, de femmes, d'enfants, se débattant entassés dans les angoisses d'une horrible agonie. On put en sauver quelques-unes, mais les autres n'étaient que des cadavres mutilés.

Toutes les autorités de Constantine étaient mortes, blessées ou en fuite. Ben-Aïssa était du nombre de ces derniers. On y trouva cependant un vieux scheick, El-Belad, dont le fils Sidi-Hamouda organisa une espèce de municipalité, chargée momentanément de faire connaître les ressources que pouvait offrir la ville.

L'armée y fit son entrée dans la journée du 13, occupa la Casbah et les forts; le duc de Nemours et le général Valée prirent possession du palais d'Ahmed. L'attitude calme du vainqueur encouragea les habitants qui peu à peu rentrèrent dans la ville et revinrent occuper celles de leurs maisons qui n'avaient pas été affectées à des services publics. L'administration de Sidi-Hamouda, nommé kaïd de la ville, contribua puissamment à dissiper leurs craintes; les transactions s'établirent; quelques tribus voisines vinrent faire leur soumission et approvisionner le marché, et les soldats purent, après tant de fatigues et de dangers, jouir d'un peu d'abondance et de repos. Ahmed-Bey, abandonné de ses troupes, s'était réfugié dans les monts Aurès.

Dans ces circonstances arriva à Constantine le 12^e régiment de ligne qui, ayant apporté avec lui de France le choléra, lors de son arrivée à Bone, y avait été laissé en quarantaine. Il avait à sa tête le prince de Joinville qui, ayant appris, dans une de ses relâches à Bone, l'ouverture de la campagne, avait voulu y prendre part. Cette arrivée jeta dans l'armée une panique fatale qui hâta le développement du fléau qu'on soupçonnait le régiment d'apporter. Dans les hôpitaux, la mortalité s'accrut avec tant de rapidité et dans une si effrayante

progression que le général Valée résolut d'évacuer Constantine plutôt qu'il n'en avait le projet. Le 20 octobre, la première colonne se mit en marche, escortant les dépouilles mortelles du général Damremont; une deuxième colonne suivit avec un convoi de malades. Le général Valée partit lui-même le 29 avec le troisième. A son arrivée à Bone, il reçut le bâton de maréchal et le titre de gouverneur-général de l'Algérie. Une garnison de deux mille cinq cents hommes, sous les ordres du général Bernelle, avait été laissée à Constantine.

La prise de Constantine fut une joie pour la France et un embarras pour le ministère. La politique du gouvernement français, dans la question d'Afrique, se dessinait à chaque fait nouveau d'une manière plus nette et plus correcte. Elle présentait le singulier spectacle d'un gouvernement se traînant à la remorque de l'opinion publique, conquérant malgré lui, et forcé de garder ses conquêtes encore malgré lui. A chacune des crises où sa puissance s'agrandissait en Afrique, — et c'était réellement pour lui une crise — l'opinion publique s'alarmait du parti qu'il allait prendre, et ses alarmes étaient toujours fondées. La question se représentait, dès lors, toutes les fois dans les mêmes termes : Que veut-on faire de l'Algérie? Veut-on l'abandonner, veut-on la conserver! Les Chambres, la presse, la France entière, s'en occupaient, et le gouvernement n'osait pas dire non : mais il osait moins encore dire oui. A chacune de ces crises, on voyait surgir ces ambitions qui, dans leurs systématiques attaques contre la conquête d'Alger, ne tenant compte ni de l'honneur ni de la dignité de la France, sacrifiant l'un et l'autre à un froid calcul d'égoïsme et de vanité, venaient étayer le ministère de leur fatale influence. C'étaient toujours les mêmes prévisions funestes, les mêmes récriminations sans fondement, les mêmes exagérations dans les appréciations, les mêmes craintes simulées, les mêmes dangers signalés : mais d'honneur national, de dignité nationale, pas un mot. Le ministère approuvait, la France s'indignait, et ces hommes, plus fiers de l'approbation de l'un que soucieux de l'indignation de l'autre, persistaient dans leurs

déplorables attaques systématiques sans s'inquiéter si leur patrie n'aurait pas un jour à leur demander compte de tant de sang versé, de tant de trésors sacrifiés en pure perte (1).

Heureusement pendant ce triste débat, où l'honneur et la dignité d'un pays étaient mis en question par ceux-là mêmes qui étaient chargés de le représenter, de nobles et dignes paroles retentissaient dans la France entière : « Je vous
« somme, disait M. Mérilhou aux ministres et à la chambre
« des Pairs, je vous somme de conserver l'Algérie, et je de-
« mande une loi qui déclare cette province définitivement
« acquise à la France. » D'autre part, le duc d'Orléans écrivait au roi Louis-Philippe, son père : « La conversion
« de la Barbarie en province européenne marquera votre
« règne d'un des grands événements du siècle. »

Ce qui donnait, en cette circonstance, plus d'importance encore à la question d'Afrique, c'est que le débat avait été soulevé par la prise de Constantine, et que la province, dont cette ville était le chef-lieu, passait pour la partie de la Régence où la civilisation pouvait le plus facilement s'implanter. Des hommes graves et sérieux, qui s'étaient donné la peine d'étudier ce dont ils parlaient, avaient constaté que, sous toutes les dominations, ses populations s'étaient montrées moins rebelles à toute autorité que celle des autres provinces; que pendant que, dans l'Ouest, les dominateurs conservaient toujours à l'autorité un caractère purement militaire, ils établissaient dans l'Est un ordre civil rarement troublé; et qu'enfin chez les anciens écrivains, les mots, rappelant la fertilité de la terre et la soumission des indigènes, s'appliquaient presque exclusivement à l'Est, tandis que, au contraire, ceux appliqués à l'Ouest ne rappelaient que la rigueur du climat, la stérilité du sol et la férocité des mœurs de ses habitants. Quelques années après, un économiste consciencieux et profond (2) résumait toutes ces idées dans un court

(1) Parmi ces hommes, dont le systématique acharnement dans la question d'Afrique a été plus fatal à la France que dix batailles perdues, étaient le comte Jaubert, Desjobert, Duvergier de Hauranne, Gasparin, Passy, de Sade, etc.

(2) *Enfantin. Colonisation de l'Algérie.*

précis historique que nous mettrons sous les yeux des lecteurs, quoiqu'il nous paraisse pris d'un point de vue trop exclusif.

« Les données de l'histoire qui nous raconte la vie des peuples, dit l'auteur, doivent être appuyées de considérations géographiques et économiques qui confirment qu'en effet, là où étaient fixés les sociétés les plus civilisées, là aussi, la configuration du sol et la nature du climat se prêtaient à leur développement. Là aussi, la fertilité de la terre favorisait leur richesse; car des circonstances politiques pourraient avoir gêné leurs dispositions naturelles dans le choix de leur habitation.

« Depuis l'occupation romaine, l'Afrique carthaginoise nous est assez connue, nous savons la forme générale que cette conquête lui a donnée; et depuis lors, deux grands événements, l'invasion arabe et l'établissement du gouvernement des Turcs sont encore venus nous révéler clairement les principales conditions de sa vie.

« Une circonstance commune à ces trois phases de l'histoire de l'Afrique septentrionale, circonstance qui tient, il est vrai, en grande partie à la position des contrées d'où venaient les conquérants, mais qui ne tient pas seulement à cette cause, ainsi que nous le montrerons tout-à l'heure, c'est que la conquête, l'occupation et je dirai même la colonisation, se sont faites de l'est à l'ouest. Non seulement, les conquérants marchaient dans cette direction avec leurs armées, mais ils suivaient la même route pour organiser et civiliser progressivement le pays conquis.

Si bien que Rome, par exemple, pendant sa longue domination d'Afrique, a toujours conservé (depuis Gibraltar jusqu'à l'Océan) son caractère purement *militaire* dans l'ouest, tandis qu'elle avait porté tout son ordre *civil* dans l'est. De même les Arabes, après avoir fondé passagèrement leur capitale d'invasion à Kairouan, à mi-chemin d'Égypte en Espagne, n'organisèrent solidement leur gouvernement qu'en Espagne même, tandis qu'ils étaient harcelés en Afrique à Fex, à Maroc, à Tlemcen, par les révoltes continuelles des

tribus indigènes. Et enfin les Turcs, qui ont successivement étendu leur empire sur toute la côte de la Méditerranée, depuis l'Asie-Mineure jusqu'à Oran, se sont arrêtés à ce dernier point, et le sultan de Constantinople a trouvé dans Maroc un sultan rival, de race indigène, qui a limité l'empire, soi-disant universel, du successeur du prophète.

« J'ai dit que cette marche des conquérants n'était pas due seulement à ce que ceux-ci partaient des contrées orientales et s'éloignaient par conséquent de la mère-patrie à mesure qu'ils marchaient vers l'ouest : la preuve en est dans l'établissement brillant des Arabes en Espagne. Certes, si l'Algérie avait semblé aussi favorable que l'Espagne à leur établissement, ils l'auraient préférée, puisqu'elle était moins éloignée des villes saintes ; tandis que, au contraire, sur toute la ligne qui joint le Caire à Cordoue, leurs Califes n'ont posé, qu'en passant, leur tente à Kairouan et les Arabes n'ont pas laissé, sur cette longue route, un seul monument qui annonçât la volonté de s'y fixer pour des siècles. C'est donc par d'autres considérations que celle de l'éloignement de la mère-patrie, que se forment les établissements fixes d'une conquête.

« Quant aux Romains, si Carthage est le point de l'Afrique le plus rapproché de Rome, Saldæ n'était guère plus loin de Rome qu'Adrumette ; Cæsarée n'en était pas plus éloignée que Gabes, et enfin Lambesa était plus difficile à atteindre qu'Oran ; et pourtant nous voyons les Romains former leur première province du territoire qui est aujourd'hui une partie de la Régence de Tunis ; puis organiser la Numidie, ensuite coloniser la Mauritanie de Sétif, mais rester en armes dans la Mauritanie Cæsarienne et dans la Tingitane. Le christianisme lui-même confirme, par l'histoire de l'église d'Afrique, cette marche de la civilisation de l'est à l'ouest ; après Carthage, Hipponne, Cirtha et Mila, quelles sont les villes dont l'église a rendu le nom célèbre ? Dans un mémoire sur la *Division territoriale établie en Afrique par les Romains*, mon collègue et ami, M. Canette, a fait remarquer que le nombre des évêchés diminuait dans une progression très rapide en allant de l'est

à l'ouest ; que le nombre des villes portant le nom de *colonia* diminuait également dans cette direction, à mesure que crois-sait, au contraire, le nombre de noms indicateurs de camps, de forteresses, d'établissement militaire ; que l'est renfermait plusieurs lieux désignés par le nom d'*horrea* (magasins, dépôts de céréales), tandis que l'ouest n'en renfermait aucun : enfin que les révoltes principales contre les Romains portaient toujours de l'ouest.

« Et quant aux Turcs, outre ce que j'ai déjà dit de leur envahissement successif des côtes orientales et méridionales de la Méditerranée jusqu'à Oran, si nous limitons même la question à leur établissement dans la Régence d'Alger, toujours bien moins soumise à la Porte que celle de Tunis et de Tripoli, et infiniment moins que le pachalick d'Égypte et celui de Syrie, nous reconnaitrons qu'indépendamment de l'importance du port d'Alger, comme capitale d'un gouvernement dont la piraterie était une des principales ressources, les trois grandes divisions de la Régence, Constantine, Tittery et Oran étaient entre elles dans un rapport conforme à la thèse que je soutiens. »

« Le beylick de Constantine était un vrai royaume dans le royaume ; sa nombreuse population, l'étendue et la richesse de son territoire, ses relations faciles avec la fertile régence de Tunis, sa profondeur dans l'intérieur des terres, l'élévation et par conséquent la température de la plus grande partie des terres cultivables, enfin la douceur d'une population qui se laissait gouverner par quelques centaines de Turcs, faisant chaque année une promenade de perception d'impôts, rendaient cette province et son bey incomparablement supérieurs aux beyliks et aux beys de Tittery et d'Oran. Et ajoutons aussi, ce qui a été souvent signalé à propos d'Abd-el-Kader et de son père Mohhi-ed-Din, que c'est toujours dans l'ouest qu'ont eu lieu les protestations de tribus indépendantes et belliqueuses et des tentatives de révolte contre la domination des Turcs.

« Si ces considérations générales sur les trois grandes conquêtes de ce pays que nous possédons aujourd'hui sont vraies,

ne devons-nous pas profiter pour nous-mêmes d'un pareil enseignement. »

Ces motifs qui, sans avoir été définis en 1839 d'une manière si précise, étaient généralement pressentis dans leurs conséquences incontestables, donnaient à la nouvelle conquête une importance majeure ; aussi l'opinion publique s'était-elle plus que jamais sérieusement alarmée de voir toujours remettre en question ce qu'elle avait lieu de croire définitivement jugé depuis longtemps. Mais il était dit qu'après avoir lutté pendant sept ans contre les fautes et le mauvais vouloir du gouvernement, elle aurait à supporter longtemps encore les conséquences des unes et de l'autre.

CHAPITRE XI.

Le comte Valée. — Résultat de la politique du ministère français. — Abd-el-Kader après le traité de la Tafna : il organise la province de Tittery : sa politique à l'égard des tribus du désert. — Convention supplémentaire au traité de la Tafna. — Camps de Blidah. — Organisation de la province de Constantine : son résultat. — Reconnaissance sur Stora. — Fondation de Philippeville. — Djidgeli. — Beau fait d'armes de Djmmilah. — Embarras d'Abd-el-Kader : ses menées. — Résultat de l'inexécution du traité de la Tafna. — Passage des Portes-de-Fer. — Marche sur Hamza. — Nouveau soulèvement général. — Envoi de renforts en Afrique. — Les Français prennent l'offensive. — Héroïque défense de Mazagran : son effet moral. — Le tombeau de la chrétienne. — Nouveau passage du Téniah de Mouzaïa. — Milianah. — Résultat fâcheux du système suivi en Afrique. — Le maréchal Valée demande son rappel.

Le lieutenant-général d'artillerie comte Valée, était né dans l'Aube, à Brienne-le-Château, en 1773. En 1792, il entra au service, comme sous-lieutenant, à l'école d'artillerie de Châlons. Promu au grade de lieutenant, en 1793, il assista aux sièges de Charleroi, de Landrecies, du Quesnoy, de Valenciennes, de Condé, de Maëstricht, au passage du Rhin à Neuwied, à la bataille de Wurtzbourg, à celles de Mœskirche et de Hohenlinden. La manière particulière dont il se distingua dans ces diverses affaires lui fit rapidement franchir les premiers grades, et, en 1804, l'Empereur le nomma lieutenant-colonel d'artillerie et chevalier de la Légion-d'Hon-

neur. Sa belle conduite aux batailles d'Iéna, Eylau, Friedland, et pendant la campagne de 1808, le firent successivement nommer colonel du 1^{er} régiment d'artillerie, commandant de l'artillerie du troisième corps de l'armée d'Afrique, et officier de la Légion-d'Honneur. Nommé général de division en 1811, il se fit remarquer pendant toute la campagne de 1812, et, dans les Cent Jours l'Empereur lui confia le commandement de l'artillerie du cinquième corps. Sous la Restauration, il fut successivement nommé inspecteur-général, rapporteur, puis président du comité central d'artillerie. La Révolution de Juillet l'avait maintenu aux premiers grades dans l'arme spéciale où il s'était toujours montré homme de courage, de science et de progrès.

Pendant que la victoire inaugurait la puissance française dans la province de Constantine, et que le gouvernement de France se montrait indécis, irrésolu à en recueillir les fruits, dans les autres provinces, les difficultés s'accroissaient. La politique tortueuse des ministres français et le traité de la Tafna allaient susciter des obstacles tels qu'il ne devait bientôt plus être possible d'y remédier sans un grand déploiement de forces et une occupation permanente. Ainsi, par un heureux hasard, le ministère allait se trouver amené, par les conséquences mêmes de son mauvais vouloir, à faire ce qu'on aurait dû effectuer depuis longtemps pour consolider d'abord et ensuite assurer la domination française en Afrique.

En effet, depuis le traité de la Tafna, Abd-el-Kader avait grandi de puissance et d'autorité : pendant que les ministres français discutaient la lettre du traité, lui agissait. Son premier soin avait été de régulariser l'administration de la province de Tittery, qui lui avait été concédée par la convention du 30 mai. El-Berkani fut remplacé à la tête de la province avec le titre de kalifa : il eut le gouvernement des tribus et celui de Médéah où fut fixée sa résidence. Le pays fut divisé en trois aghaliks ou circonscriptions administratives, confiées chacune au commandement d'un agha. Les tribus, selon leur position géographique, et en respectant, autant que possible, les liens que la fréquentation des mêmes marchés avaient

établis entre elles, furent réparties dans ces divers aghaliks. Il y eut l'aghalik du Tell qui comprit les sept Outhans qui environnaient Médéah : celui du Cherk (de l'est), comprenant le grand Outhan du Djehel-Dira et d'autres tribus : et enfin l'aghalik du Kebla (du sud), renfermant les tribus du sud.

L'organisation adoptée par Abd-el-Kader eût, sur l'organisation établie antérieurement par les Turcs, l'avantage de soumettre tout le pays à une autorité unique, à une administration uniforme. Elle fut ensuite constituée de telle sorte que les relations des tribus avec l'autorité nouvelle, n'eurent rien de plus onéreux pour elles que sous les Turcs, et, qu'en payant d'abord un faible impôt, elles croyaient plutôt fournir un subside au chef d'une famille de Marabouts qu'ils vénéraient, qu'acquitter une contribution à un gouvernement reconnu. Ainsi, pendant que l'autorité française persistait à reconnaître officiellement à Abd-el-Kader le titre d'Émir, celui-ci, dans ses rapports avec les tribus s'appliquait autant que possible à le dissimuler. Ce fait prouve, plus que tout, l'ignorance, l'inconséquence et la légèreté avec lesquelles les affaires d'Afrique ont été, pendant longtemps, conduites.

Cette organisation nouvelle de la province de Tittery, par Abd-el-Kader, aurait pu fournir encore au gouvernement français un autre enseignement, si ce gouvernement avait jamais été disposé, en ce qui concerne du moins l'Algérie, à tenir compte de l'expérience et des faits; c'est qu'au milieu de tous ces changements de régime, de toutes ces modifications de procédés administratifs qu'y introduisit Abd-el-Kader, la tribu resta la base inaltérable de cette société : elle fut toujours commandée par un kaïd nommé par le chef de la province, et ayant sous ses ordres des scheicks; de même que la tribu (*arch*) était décomposée en fractions (*ferka*) et la fraction en douars de plusieurs tentes. Cette base d'organisation, fondée sur l'état normal de la société arabe, tend journellement à être dénaturée par la bureaucratie française, qui en est encore à comprendre la différence qui existe entre la France et l'Algérie, c'est-à-dire un pays où il n'y a pas de famille, et où son action est annulée, et un peuple chez qui la

famille est fortement constituée, et dont l'action existe dans toute sa force primitive.

Abd-el-Kader ne borna pas ses réformes à l'action administrative : il changea entièrement les bases des institutions politiques adoptées par les Turcs. Aux tribus du Makhzen, il substitua des troupes régulières : une division territoriale et une organisation administrative mieux entendues remplacèrent l'action des postes militaires situés au milieu des tribus. Sous l'administration turque, le pouvoir du Kaïd, ou pouvoir exécutif, avait envahi et paralysé le pouvoir judiciaire du Kadhi : les justiciables avaient alors perdu la plus grande garantie ; Abd-el-Kader rendant au Livre de la Loi une partie de son ancienne autorité, substitua la discussion appuyée sur des textes, au caprice du chef. Revivifiant ainsi les sentiments religieux, cherchant sa principale force dans la création de l'unité entre les tribus, il posait la révolution politique comme le premier jalon de la rénovation sociale. Les Arabes, exaltés à la fois d'indignation et de fureur contre des étrangers infidèles et animés d'une vive ardeur pour une nationalité si longtemps comprimée, se livraient à lui sans s'apercevoir que leur indépendance s'enserrait dans les liens d'un pouvoir oppresseur et avide. Pour dessiller leurs yeux, il fallait que les malheurs de la guerre eussent lassé le fanatisme. Mais en attendant, ils étaient de toutes parts ou soulevés ou prêts à l'être. Dans la province d'Alger, les troubles avaient recommencé, et le général Négrier qui y commandait en l'absence du gouverneur-général, n'avait que quinze cents hommes en état de tenir la campagne : il fit des représentations à un des lieutenants de l'Émir et n'en obtint que cette ironique réponse : « Il est un moyen bien simple d'assurer la tranquillité du pays : c'est d'en confier la police à mon maître ; les Français veulent que ces troubles n'aient plus lieu, ils n'ont qu'à se borner à occuper Alger. »

Cette insultante réponse n'ouvrit pas les yeux au ministère français ; pour le convaincre des véritables projets d'Abd-el-Kader, il fallut que ce dernier pénétrât au-delà des montagnes qui bornent les provinces d'Alger et de Tittery et qu'il vint

poursuivre, jusque sur le territoire français, des tribus qui refusaient de reconnaître son autorité. Le maréchal Valée fut alors renvoyé à Alger, et ramena avec lui quelques troupes : il y arriva dans les premiers jours de novembre.

Au lieu d'étouffer dans son germe une insurrection qui menaçait de toutes parts d'éclater, on négocia, on discuta sur quelques clauses du traité de la Tafna : l'article 2 surtout qui présentait une clause fort équivoque au sujet des limites à l'est d'Alger, fut le texte de ces discussions. Abd-el-Kader envoya même à Paris son secrétaire intime, Sidi-Mouloud-ben-Arrach, pour obtenir une interprétation favorable, et le ministre eut cette fois l'heureuse inspiration de se récuser : il eût été à désirer qu'en toute circonstance il en eût fait autant. Sidi-Mouloud-ben-Arrach reçut l'invitation de s'entendre à Alger avec le gouverneur-général, et le 4 juillet 1838, fut signée la convention suivante, annexe supplémentaire ou interprétative de quelques articles du traité de la Tafna.

« Art. 1^{er}.— Dans la province d'Alger, les limites du territoire que la France s'est réservé au-delà de l'Oued-Kaddara, sont fixées de la manière suivante : le cours de l'Oued-Kaddara jusqu'à sa source au mont Thibiarin; de ce point jusqu'à l'Isser; au-dessus du pont de Ben-Hini, la ligne actuelle de délimitation entre l'Outhan de Khachna et celui de Beni-Djaah; et au-delà de l'Isser, jusqu'au Biban, la route d'Alger à Constantine, de manière à ce que le fort de Hamza, la route royale et tout le territoire au nord et à l'est des limites indiquées, restent à la France, et que la partie du territoire de Beni-Djaah, de l'Hamza et de l'Ouannougha, au sud et à l'ouest de ces mêmes limites, soit administrée par l'Émir.

« Dans la province d'Oran, la France conserve le droit de passage sur la route qui conduit actuellement du territoire d'Arzeu à celui de Mostaganem : elle pourra, si elle le juge convenable, réparer et entretenir la partie de cette route à l'est de la Macta, qui n'est pas sur le territoire de Mostaganem; mais les réparations seront faites à ses frais et sans préjudice des droits de l'Émir sur le pays. »

« Art. 2. — L'Émir, en remplacement des trente mille fanègues de blé et des trente mille fanègues d'orge qu'il aurait dû donner à la France avant le 15 janvier 1838, versera, chaque année, pendant dix ans, deux mille fanègues de blé et deux mille fanègues d'orge. Ces denrées seront livrées à Oran, le 1^{er} janvier de chaque année, à dater de 1839. Toutefois, dans le cas où la récolte aurait été mauvaise, l'époque de la fourniture serait retardée.

« Art. 3. — Les armes, la poudre, le soufre et le plomb, dont l'Émir aura besoin, seront demandés par lui au gouverneur-général qui les lui fera livrer à Alger, au prix de fabrication, et sans aucune augmentation pour le transport par mer de Toulon en Afrique.

« Art. 4. — Toutes les dispositions du 30 mai 1837 qui ne sont pas modifiées dans la présente convention continueront à recevoir pleine et entière exécution, tant dans l'Est que dans l'Ouest. »

Cette convention supplémentaire n'arrêta pas Abd-el-Kader dans ses projets d'agrandissement, soit de territoire, soit d'autorité. Il laissa son agent Ben-Arrach négociateur pour les délimitations nouvelles et, pendant ce temps, il prenait possession de quelques uns des points qui étaient en discussion, et envoyait des agents jusque dans les tribus soumises à la France, pour les détacher de cette alliance. C'est ainsi, qu'en décembre 1837, après avoir porté son camp dans l'Outhan d'Ouanougha près de Hamza, il avait reçu la soumission des tribus situées de l'autre côté des montagnes de l'Est; il avait fait quelques tentatives, jusque dans celles des extrémités orientales de la Metidja soumise.

Le maréchal Valée, homme d'un grand talent pour la grande guerre, était peu propre à cette guerre de surprises, de razzias, de positions qui seules pouvait intimider les tribus ébranlées, déjouer les menées de l'Émir et faire cesser un état qui n'était ni la paix ni la guerre, et laissait planer surtout et partout une incertitude qui ne pouvait en définitive que tourner contre la France; Abd-el-Kader le savait, et il ne négligeait rien de tout ce qui pouvait la prolonger. Aussi, le maréchal Valée ayant

envoyé sur le haut Khamis deux mille cinq cents hommes pour y établir un camp et surveiller les mouvements d'Abd-el-Kader, celui-ci s'était retiré sur Médéah, et de là à Tekdempt dont il avait fait le siège principal de son autorité et où il préparait alors une expédition contre les tribus du désert, et principalement contre la puissante tribu d'El-Arbâ, au sud du Djehel-Amour.

On a déjà vu que la cause principale qui maintenait ces tribus en hostilité contre Abd-el-Kader, était leur vénération pour le djouat ou chef de race. L'Émir, dès sa première organisation de la province de Tittery, avait appelé aux premiers emplois de la hiérarchie politique et administrative, les marabouts les plus vénérés : il avait pensé ainsi s'assurer un concours efficace et trouver, dans les marabouts, des auxiliaires intelligents et fanatiques. C'était donner à sa politique le cachet religieux tout spécial, que la destination de son pouvoir avait donné à son œuvre. En effet, la guerre sainte l'ayant engendré, ayant favorisé son agrandissement, il devait autant que possible tout ramener à cette première origine religieuse.

Mais, avec les tribus du désert, il s'était vu dans la nécessité de transiger sur ce point. Parmi ces derniers, il en était deux surtout, les Ouled-Mokhtar et les El-Arbâ qui se montraient intraitables. Les Ouled-Mokhtar étaient les djouat (chefs aristocratiques) des Rhaman, des Ouled-Mâref, des Dëimat, des Souari, des Abaziz, des Emfata, etc. ; les El-Arbâ étaient ceux des El-Mâmmera, des Ouled-Salan, des El-Hadjadj, des El-Moukalif, des Ouled-Sidi et autres tribus. L'attitude hostile de ces deux tribus puissantes, était une menace permanente contre l'autorité d'Abd-el-Kader et pouvait devenir le noyau d'autres mécontents. L'Émir pouvait se trouver ainsi entre les français maîtres du littoral et à qui il voulait faire une guerre à outrance, et les tribus du désert qui refusaient de se soumettre à l'organisation qu'il voulait leur imposer.

De tous les chefs des tribus aristocratiques de la province de Tittery, le scheikh des Ouled-Mokhtar, seul, recevait des beys turcs, lors de son investiture, un bournous rouge richement

brodé. Son pouvoir sur ces contrées était si solidement établi, que les beys de Tittery voyaient plutôt en lui un allié qu'un sujet. C'était lui qui était chargé de préparer l'exécution de la razzia lorsqu'une tribu du Sud avait mérité un châtement ; tout se préparait secrètement, on endormait la défiance des rebelles, on reconnaissait leur campement : un exprès envoyé à Médéah par le chef du désert, fixait un rendez-vous où les troupes du bey et la cavalerie de Ouled-Mokhtar devaient se rencontrer. On marchait rapidement de nuit, on tombait à l'improviste sur les coupables, on les cernait et on saisissait leurs troupeaux ; le puissant scheikh des Ouled-Mokhtar était alors traité avec les plus grands honneurs et avait une forte part dans la répartition du butin.

En organisant la province de Tittery en aghaliks, Abd-el-Kader pour se montrer conséquent avec son système politique, eût bien voulu ne confier les hauts emplois qu'à des marabouts ; mais il fut obligé de faire une concession au chef des Ouled-Mokhtar et de l'investir d'une fonction éminente : il le nomma, pour se l'attacher, agha du Kebla. Les tribus qui faisaient partie, sous l'administration turque, de l'apanage des grands dignitaires du Divan, se trouvèrent ainsi réunies sous le commandement du scheikh des Ouled-Mokhtar. Cette extension d'autorité exigeait une compensation ; l'Émir tacha alors de diminuer l'action de cette tribu sur les plus fortes tribus nomades du désert, en leur ouvrant des marchés nouveaux au sud de la province d'Oran et principalement à Takdempt. Ce fut pour atteindre ce résultat qu'il avait résolu une expédition contre la puissante tribu d'El-Arbâ.

Cette tribu comptait environ trente mille âmes : elle pouvait mettre à cheval pour le combat quinze à dix-huit cents hommes. Elle avait pour scheikh Tedjini, et avait refusé de reconnaître l'Émir et d'acquitter le tribut : ses dépôts étaient dans les petites villes de Laghouat, de Tadjmout, et surtout d'Aïn-Madhi, spécialement gouvernée par la famille Tedjini. Ce fut devant cette dernière ville que, pendant que se négociait la convention supplémentaire du 4 juillet, Abd-el-Kader avait été mettre le siège. Ses forces régulières se montaient alors à

quatre mille cinq cents hommes d'infanterie, mille cavaliers, cent cinquante canonniers, douze pièces de campagne et vingt-cinq pièces de siège. Mais la ville d'Aïn-Madhi était défendue par les difficultés naturelles de ses approches et le siège menaçait de traîner en longueur.

Pendant ce temps les lieutenants de l'Émir levaient partout des impôts, des soldats, des vivres, des munitions : la convention supplémentaire du 4 juillet avait été signée mais non pas ratifiée par Abd-el-Kader qui, campé à cent lieues des côtes, dans une région à peu près inconnue, ne laissait accorder ni escorte ni guide pour arriver jusqu'à lui, et connaître ses véritables intentions au sujet de cette convention. Tout cela annonçait des dispositions très peu favorables.

Le ministère français, prévenu de ces faits par le maréchal Valée, lui prescrivait de patienter, d'attendre, ce qui, dans la situation des choses, pouvait se traduire par ces mots : « Attendez qu'Abd-ed-Kader ait soulevé toute l'Algérie contre nous, puis nous verrons ce que nous avons à faire. » Ainsi, même après la prise de Constantine, et malgré la tranquillité dont jouissait cette province, c'étaient toujours les mêmes inconséquences, les mêmes indécisions, les mêmes mauvais vouloirs. Dans cette question de l'Algérie, le gouvernement français n'avait jamais su prendre un parti de lui-même, et cependant cette question exigeait impérieusement l'adoption d'un système. Mais demander à un ministère français quelque chose qui sorte de la routine habituelle de sa sphère, c'est demander l'impossible ; c'est triste pour la vanité nationale, mais c'est vrai.

Cependant le maréchal Valée, sur qui pesait la responsabilité nominale de l'administration de l'Algérie, ne crut pas devoir se résigner à cette singulière politique qui consistait à laisser s'aggraver le mal, quitte ensuite à y opposer un énergique remède ; il comparait avec raison le ministère à un médecin qui, ayant à traiter le membre gangrené d'un malade, voudrait attendre, pour opérer, que la gangrène eut gagné le corps. Sans tenir compte des injonctions ministérielles, il se porta sur Blidah et Coleah qu'il occupa, aux termes du traité

de la Tafna. Il couvrit Blidah de deux camps retranchés, l'un entre Blidah et la Chiffa, l'autre à l'ouest de Blidah, de manière à couvrir la route qui conduisait au camp de l'ouest et à s'assurer ainsi, dans toutes les directions, les chemins qui conduisaient à l'est et à l'ouest de la plaine.

Dans la province de Constantine, il fit plus encore : il régularisa les diverses branches de l'administration ; il s'occupa des divisions territoriales en tenant compte des traditions locales, en consultant les intérêts des indigènes, en ménageant les influences acquises ; bien plus, il conserva même avec soin certaines dignités consacrées par le respect des populations arabes, mais qui étaient en contradiction flagrante avec la hiérarchie civile et militaire française. Le ministère trouva ce dernier fait surtout très hardi ; aussi se hâta-t-il de dire que ce n'était qu'à titre d'essai, sans soupçonner qu'en doutant de l'efficacité de ce moyen, il faisait preuve en cela d'une ignorance peu pardonnable. Mais la question de l'Algérie avait toujours paru trop peu importante pour que les ministres consacraient un peu de leur temps à l'étudier. A chaque discussion du budget chacun d'eux demandait ce qu'il avait à demander et, l'allocation obtenue, ne s'en occupait plus si quelque incident imprévu ne venait, dans l'intervalle d'un budget à l'autre, troubler sa quiétude à ce sujet. Voilà comment avait été jusqu'alors régie l'Algérie par la plupart des nombreux ministères qui s'étaient succédés depuis 1830. Le peu de bien qui s'était fait était l'œuvre des gouverneurs ou des généraux qui n'avaient pas attendu des instructions ; mais l'exemple du maréchal Clausel était là pour leur apprendre qu'ils eussent toujours à se borner dans les plus étroites limites. On comprend alors tous les embarras, toutes les difficultés qu'a présentés longtemps cette conquête, et si l'on faisait la part des circonstances malheureuses et des causes qui les ont amenés, on serait étonné de voir qu'en tout et pour tout, c'est au gouvernement de France qu'il faut les imputer.

Cependant l'organisation établie par le maréchal Valée dans la province de Constantine avait porté d'heureux fruits : partout régnait la tranquillité, et tout les impôts se perce-

vaient sans difficulté, et chaque jour de nouveaux chefs de tribus venaient faire leur soumission.

A douze lieues de Constantine, sur la route du port de Djidgelli, est bâtie la petite ville de Milah qui pouvait devenir une base importante d'opérations dans toutes les circonstances où l'intervention française deviendrait nécessaire, soit du côté de Stora, soit dans la direction des Portes-de-Fer. Le kaïd de cette petite ville était venu faire sa soumission, et le maréchal Valée lui en avait confirmé l'investiture. D'autres kaïds soumis avaient été aussi maintenus dans leur autorité, et le maréchal Valée n'avait eu qu'à se louer d'une politique qui ménageait les susceptibilités des Arabes, qui flattait leurs sympathies et qui était toute naturelle dans l'état de leurs mœurs et de leurs usages. Aussi, ayant résolu de compléter la recherche d'une plus courte voie de Constantine à la mer, et ayant chargé le général Négrier d'une reconnaissance sur Stora à travers un pays totalement inconnu et où les Turcs eux-mêmes n'avaient pas osé s'aventurer, il se présenta une circonstance fort singulière : c'est que la colonne française, ayant franchi les montagnes qui séparent le Rummel du bassin de Stora, put s'avancer jusqu'aux ruines de Rusicada sans être inquiétée ; au retour seulement, quelques Kabyles tentèrent une attaque, et les nouveaux auxiliaires demandèrent à les combattre et se battirent, en faveur des Français, avec une vigueur remarquable. Peu après, quelques meurtres furent commis, dans la même province, sur des Français isolés. Il fut ordonné à Ben-Aïssa, kalifa du Sahel, de découvrir et de punir les coupables. Huit Arabes furent arrêtés : un conseil de guerre indigène s'institua de lui-même, composé du kalifa du Sahel, des kalifas de la Medjanah et de Ferdjiona, du scheik El-Arab et du kaïd des Haractas. Les prévenus furent entendus, jugés et condamnés à mort. Le lieutenant-général fut appelé à sanctionner ce jugement. Ainsi des Arabes avaient été arrêtés, jugés, condamnés et exécutés par des Arabes pour assassinat commis sur des chrétiens. Tel était, dès son début, dans l'ordre militaire et dans l'ordre judiciaire et administratif, le résultat du maintien des pouvoirs indigènes que, malgré

cela, le ministère français persistait toujours à ne vouloir considérer que comme un essai.

La reconnaissance sur Stora avait déterminé l'ouverture d'une route passant par le camp de Smendou et celui de l'Arrouch et en trois marches, conduisant de Constantine à son port naturel. Cette route fut poussée avec vigueur, et dans les premiers jours d'octobre, quatre mille hommes partis du camp de l'Arrouch purent camper, sans éprouver de la résistance, sur les ruines de *Russicada*, dont les vestiges occupent une grande étendue et attestent les larges proportions et la solidité que les Romains donnaient à leurs constructions. Plusieurs citernes immenses étaient encore intactes et ne demandaient qu'à être nettoyées pour servir de réservoir, comme au temps de l'occupation romaine. Sur cet emplacement, dans une gorge fermée par les versants de deux petites montagnes, on jeta les fondements d'une ville qui reçut le nom de *Philippeville*. On ne s'occupa d'abord que de fortifier cette position importante et de couronner par des ouvrages de défense les crêtes des collines. Quelques cantiniers y bâtirent des baraques. Les ruines romaines qui jonchaient le sol fournirent les premiers matériaux : de nouvelles murailles s'élevèrent, formées de pierres taillées depuis plus de vingt siècles. La ville a depuis lors pris une grande extension, et elle sera sous peu une des plus importantes de l'Algérie. Il est fâcheux cependant que pour Philippeville, comme pour les autres villes d'Afrique, on ait cru devoir adopter le système des constructions françaises, c'est-à-dire des rues larges, des bâtiments percés aux quatre faces de larges fenêtres. Les architectes français ont cru naïvement que le peu de largeur des villes d'Orient provenait ou d'un manque de goût ou d'ignorance, que ces maisons à cours intérieures, ces ouvertures exclusivement pratiquées dans les cours n'étaient qu'une forme adoptée par les Orientaux pour cacher leurs femmes : ils n'ont rien vu au-delà et n'ont pas même soupçonné qu'en Afrique, comme dans toutes les chaudes températures, le soleil est un rival des plus redoutables. Voici cependant ce qu'écrivait Tacite à propos de la restauration de Rome après l'incendie de

Néron (1) : « Quelques-uns croyaient l'ancienne forme plus
« convenable pour la salubrité. Ces rues étroites ne faisaient
« pas à beaucoup près un passage aussi libre aux rayons du
« soleil, au lieu que maintenant toute cette largeur qui reste
« à découvert, sans aucune ombre qui la défende, est en butte
« à tous les traits d'une chaleur brûlante. »

Ces pacifiques succès obtenus dans la province de Constantine engageaient le maréchal Valée à en poursuivre d'autres. Il fit occuper définitivement Milah, ouvrit par Djimmilah et Setif une voie de communication avec les auxiliaires qu'il comptait dans la plaine de la Medjana, prépara l'occupation de Djidgelli et se disposa à aller prendre possession du fort de Hamza.

Cette extension de territoire et d'autorité résultait de la convention supplémentaire du 4 juillet qu'Abd-el-Kader n'avait cependant pas encore ratifiée. Toujours retenu à Aïn-Madhi dont le siège traînait en longueur, il laissait le champ libre aux troupes françaises, restait impénétrable à toute communication et entretenait seulement de nombreux agents dans les provinces pour faire de nombreuses levées d'hommes et d'impôts, intimider ou menacer les tribus soumises et maintenir en hostilité les tribus rebelles.

Par cette conduite, où se révélait toute la subtile politique arabe, il avait déjà amassé contre lui de nombreux griefs dans les trois provinces d'Alger, de Constantine et d'Oran. Instruit de tous les faits, le ministère français prescrivait cependant impérieusement au maréchal Valée de ne pas prendre l'initiative d'une rupture contraire, disait-il, *aux véritables intérêts de la France*, et de se contenter de rappeler à l'Émir les griefs de la France contre lui. L'Émir ne daignait pas même répondre à ces représentations, et il avait raison. Quant au maréchal Valée, tout en tenant compte de ces prescriptions singulières, il ne négligeait aucun des moyens qui pouvaient, dans le cas d'une conflagration imminente, assurer à la France quelques bonnes positions. C'est ainsi qu'il projeta deux petites

1) Tacite. *Ann.* xv, 43.

expéditions, l'une sur Djidgelli, l'autre sur Djimmilah, pour occuper le fort de Hamza.

Djidgelli, le *Gigel* des Arabes et l'ancienne Igilgilis des Romains, est bâtie sur une langue de terre qui s'avance dans la mer. Le double mouillage de cette localité serait complètement couvert de la mer du large par une chaîne de rochers qui courent vers le nord-est, si ces rochers formaient une ligne continue ; mais séparés par des intervalles assez considérables, ils donnent libre passage aux vagues qui rendent ce mouillage un des plus mauvais de la côte de l'Algérie, surtout pendant l'hiver. L'ancienne Igilgilis, élevée par l'empereur Auguste au rang de colonie romaine, paraît cependant avoir eu de l'importance : elle était traversée par plusieurs grandes voies conduisant à Cirtha et à Hippone. A l'avènement du christianisme en Afrique, elle fut ville épiscopale. Lors de l'invasion arabe, elle résista énergiquement aux conquérants et, plus tard, elle se défendit avec succès contre les conquérants de Tunis et de Bougie. Du XII^e au XVI^e siècle, elle eut des relations commerciales très étendues avec les navigateurs de l'Italie septentrionale qui fréquentaient tous les ports du Maghreb. En 1514, elle se donna à l'aîné des Barberousse qui prit le titre de sultan de Gigel et en fit le dépôt de ses prises. Sous Louis XIV l'amiral Duquesne s'en empara, mais l'abandonna peu après. Depuis lors, Gigel ruinée, détruite, exposée aux excursions périodiques des Kabyles, n'a été qu'une misérable bourgade où s'élevait à peine, lors de l'expédition de 1839, une cinquantaine de baraques en pisé ou en pierre. Son occupation cependant avait quelque importance pour les Français qui, au moment de s'engager dans l'intérieur, ne pouvaient laisser sur leurs flancs, entre eux et la mer, une population insoumise.

La ville devait être attaquée par terre et par mer ; mais dès que la flottille expéditionnaire montée par le premier bataillon de la légion étrangère, cinquante sapeurs du génie et quatre pièces de campagne, parut sur la plage, les habitants se réfugièrent sans se défendre chez les tribus voisines. La partie du corps expéditionnaire, qui suivait la voie de terre, fut dirigé

sur Djimmilah où les Français avaient un petit échec à venger.

Déjà, quelques mois auparavant, un double mouvement avait été dirigé d'Alger et de Constantine pour aller ravitailler la garnison de Djimmilah et aller prendre possession du fort de Hamza. Le corps expéditionnaire, parti d'Alger, devait suivre la route dite *soltania*, traverser le défilé des Bibans et atteindre Hamza par une voie qu'aucune armée européenne n'avait parcourue depuis les Romains. Des pluies torrentielles qui survinrent, ne permirent pas à cette colonne d'entrer en campagne. Le général Gallois cependant, parti de Constantine, avait atteint Setif, l'ancienne capitale de la Mauritanie sitifienne et alors un amas de ruines. Il s'attendait, d'après le plan convenu, à voir le gouverneur-général s'avancer jusqu'aux limites des deux provinces ; mais la persistance du mauvais temps n'avait même pu permettre de prévenir le général Gallois des difficultés qui avaient arrêté la marche de la colonne partie d'Alger. Les Kabyles ne tardèrent pas à attaquer ce corps isolé : ils commencèrent à le harceler dans sa marche, à s'embusquer à tous les défilés où des accidents de terrain, nombreux dans ces parages, favorisaient l'attaque ; mais ils ne purent parvenir à l'entamer, et la colonne arriva saine et sauve à Milah. Les Kabyles se rejetèrent alors sur la petite garnison de Djimmilah qui ne comptait qu'un bataillon, deux obusiers de montagne et quelques cavaliers. Les assaillants étaient au nombre de quatre ou cinq mille. Pendant six jours consécutifs, la petite garnison eut à repousser les attaques continuelles des Kabyles, qui firent preuve, en cette circonstance, d'un acharnement peu commun. Abritée seulement par cette ruine romaine qui n'avait pour bastions, courtine, fossés et remparts que quelques pierres placées les unes contre les autres sous le feu même des Arabes, sa résistance fut héroïque. Enfin, le septième jour, découragés par la valeur de cette poignée de braves, décimés par les feux nourris de son artillerie et de sa mousqueterie, les Kabyles se retirèrent après avoir éprouvé de grandes pertes : ce fait d'armes, dont on a peu parlé, est un des plus beaux et des plus glorieux de la guerre de l'Algérie. Mais la situation de ces

braves pouvait devenir périlleuse : la saison où l'on entrait rendant les communications difficiles, ils pouvaient être exposés, non seulement à de nouvelles attaques de Kabyles, mais encore à des privations cruelles. Le général Gallois se décida à les rappeler, et Djimmilah fut momentanément abandonné.

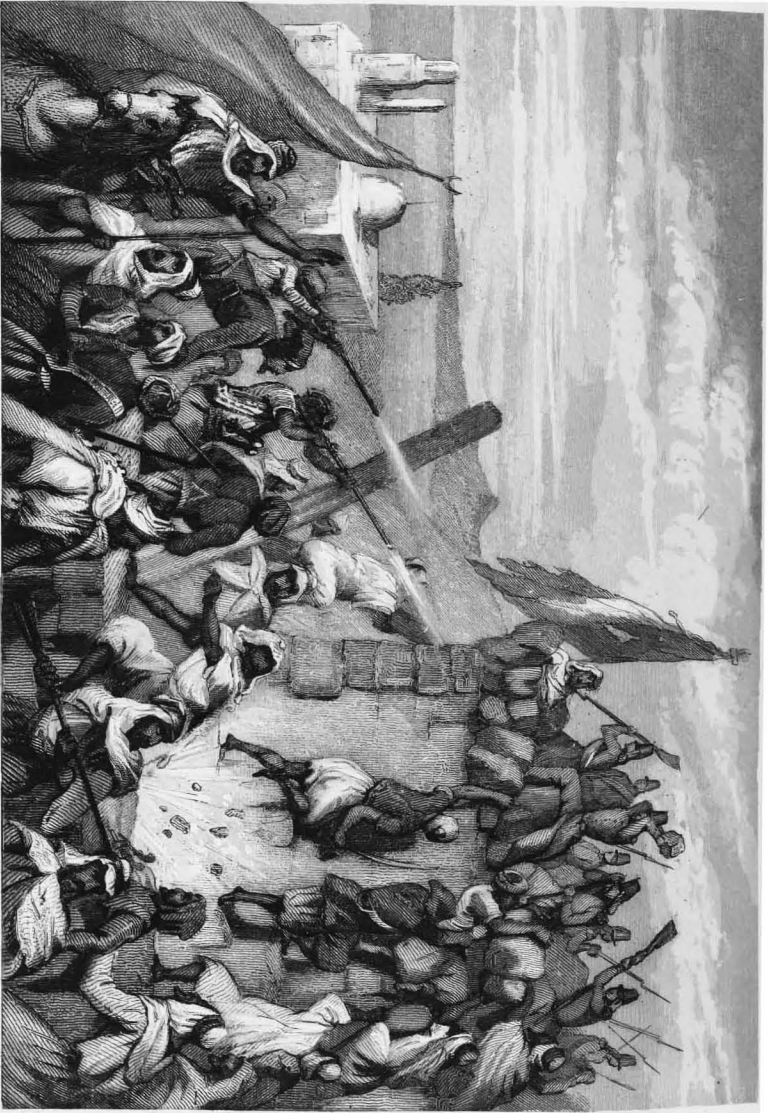
C'était pour aller venger ce léger échec que la colonne qui se dirigeait par la voie de terre sur Djijeli, se porta sur Djimmilah après la prise de cette première ville. Elle n'éprouva aucune difficulté sur sa route, les tribus des environs, les Beni-Mehenna, les Ellas, les Badjettas demandèrent et obtinrent l'aman, et, sur le seul avis de l'arrivée d'une colonne française, les habitants de la fertile plaine de la Medjanah attaquèrent les gens de l'Émir, tuèrent un de leurs principaux chefs et leur firent un grand nombre de prisonniers. Djimmilah fut définitivement occupé.

Abd-el-Kader n'était étranger à aucun des mouvements hostiles qui se déclaraient de temps à autre contre les Français : cependant ses absences prolongées devant Aïn-Madhi avaient nui à ses intérêts. Dans l'est il n'avait que des alliés très chanceux, et le système du maréchal Valée de maintenir l'autorité des chefs indigènes influents, avait, comme par enchantement, substitué l'esprit d'ordre et de paix à l'esprit de rapine et d'anarchie dans la province la plus nouvellement conquise. Abd-el-Kader avait peu à espérer de ce côté-là. Dans l'ouest qui avait été le berceau de sa puissance, son influence avait diminué, les tribus qui avaient été jusqu'alors ses plus fermes appuis, s'irritaient de voir le centre du pouvoir se déplacer, et la tendance de l'Émir à le porter vers l'est. Puis les embarras d'Ab-el-Kader se multipliaient à mesure que s'étendait sa puissance. De nouveaux besoins l'entraînaient sans cesse à de nouvelles exactions. Indépendamment des diverses espèces d'impôts dont il avait grevé les tribus, il frappait sur elles un impôt extraordinaire nommé *Mâouna*, toutes les fois qu'il voulait se créer des ressources en dehors des contributions régulières : et cela arrivait souvent. Contrairement aux impôts qui pouvaient être acquittés en nature, le *Mâouna* devait être acquitté en espèces monnayées. La somme

demandée par l'Émir était répartie par kalifa, puis par aghalik, ensuite par tribu, enfin par douar. Cet impôt était le plus lourd pour les tribus et celui qui aidait le plus Abd-el-Kader à subvenir aux dépenses considérables, qu'avaient nécessitées la formation et l'entretien des troupes régulières. Mais le renouvellement fréquent de ces demandes de contributions exceptionnelles commençait alors à fatiguer les tribus, et à user les élans de leur fanatisme.

Ce n'étaient pas là les seuls embarras du moment d'Ab-el-Kader. En voulant s'assurer, par la force, des appuis parmi des populations, où, comme dans la province d'Oran, la renommée de sa famille ne le recommandait pas, l'Émir avait bien pu soumettre quelques tribus, mais il s'était créé autant d'ennemis qui, au premier échec, ne manqueraient pas de se tourner contre lui. D'autres n'attendaient même pas ce moment : ainsi, par exemple, Tedjini, scheik de la puissante tribu d'El-Arbâ, chassé d'Aïn-Madhi, avait entraîné les Beni-Mzah et d'autres tribus dans sa querelle et armait contre Abd-el-Kader : un autre chef de partisans, Mohammed-ben-Ahmed, interceptait à la frontière les secours d'armes, de munitions et d'argent que l'empereur de Maroc lui faisait passer. Le moment était dès lors favorable pour exiger énergiquement l'exécution du traité de la Tafna, auquel Abd-el-Kader avait déjà fait tant d'infractions que, malgré le système de tolérance qui lui était prescrit, le maréchal Valée avait refusé de lui livrer de la poudre et des armes : et en cela nous ne jurerions pas qu'il eût outrepassé ses instructions.

Abd-el-Kader sentait tout ce qu'il y avait de critique dans sa situation momentanée ; aussi renouvelait-il à tout propos l'assurance de ses bonnes intentions, et de son désir de conserver la paix. Les ministres français, habitués à payer avec des mots, s'accommodaient assez de cette monnaie ; mais pendant ce temps, l'astucieux Émir, sous prétexte de faire une visite à de saints marabouts de la Zouaoua (est), poussait une pointe jusqu'à Bougie ; et s'il ne parvint pas à entraîner dans sa cause les tribus du groupe de montagne qu'on appelle le *pâté de Bougie*, il constata au moins l'influence dont il y jouissait.



HÉROÏQUE DÉFENSE DE MAZAGRAN.

Journal de la

littérature

Paris 1857

Toutes les démarches d'Abd-el-Kader, toutes ses mesures, tous ses actes trahissaient le désir, la volonté de recommencer la guerre. Non seulement il n'avait exécuté aucune des clauses du traité de la Tafna, mais encore il avait refusé de ratifier la convention supplémentaire du 4 juillet. Dans les provinces d'Alger, d'Oran, partout il entretenait de l'agitation, excitait les Arabes à la guerre, les empêchait de se rendre sur les marchés français, saisisait ou frappait de taxes exorbitantes les produits destinés au gouvernement d'Alger ; il ne reconnaissait aucun des passe-ports délivrés par les autorités françaises ; il refusait d'acquitter la légère contribution qui lui avait été imposée ; il excitait ouvertement les indigènes à se joindre à lui, et enfin il briguait ou recevait la soumission des tribus dépendantes de la France. A tous ces faits, le ministère français recommandait de *protester*. Le rouge en montait au front de tous les généraux qui commandaient alors en Afrique ; il est vrai qu'ils n'étaient pas ministres. Le traité de la Tafna a soulevé bien des récriminations, il a été attaqué avec bien d'amertume et cependant nous n'hésitons pas à dire que ce n'est pas son exécution mais bien son inexécution qui a amené tous les désastres qui vont suivre. Tout désavantageux pour la France qu'était ce traité, il réglait quelque chose ; bien ou mal, il le réglait, et on a peine à croire qu'il se soit trouvé à la tête du gouvernement français des hommes assez peu soucieux de l'honneur, de la dignité et des intérêts de la France pour laisser s'écouler plus de dix-huit mois avant de forcer Abd-el-Kader ou de se battre ou de remplir les conditions du traité. Ils attendaient sans doute qu'il fût assez fort pour opposer une résistance énergique : ils n'eurent plus longtemps à attendre.

Cependant cette brave armée d'Afrique était moins impassible que le ministère. Elle voyait le fruit de ses fatigues, de ses sueurs, de son sang sinon méconnus, mais du moins dépensés en pure perte. C'était toujours la même guerre et toujours amenée par la même cause ; ses efforts héroïques repoussaient l'ennemi, le battaient, le réduisaient aux abois : un mauvais génie lui redonnait des bras et des forces ; ce mauvais génie, c'était le ministère français : l'Algérie restait toujours

une conquête problématique ; de tant de sacrifices la France n'avait recueilli qu'une lourde charge.

Ces réflexions pénibles décourageaient les soldats. Heureusement leurs chefs, plus prévoyants que le gouvernement français, à la vue de tant d'actes audacieux de l'Émir qui annonçaient une rupture imminente, se mettaient, du mieux qu'ils pouvaient, en mesure d'entrer en lutte avec le moins de mauvaises chances possibles. A Constantine, le général Galbois, poussant des reconnaissances jusque près de Djidgeli, s'était mis en relation avec quelques puissantes tribus kabyles. Il avait organisé, d'après le système du maréchal Valée, les Beni-Acchous, les Azz-Eddin, les Mouley-Chorfa ; il avait mis Djimmilah en état de défense et l'avait approvisionné pour six mois. De son côté, le maréchal Valée avait préparé une expédition dont l'effet moral devait avoir une grande influence sur l'esprit des Arabes : c'était de franchir les Bibans par le redoutable passage connu sous le nom de *Portes-de-Fer*, et de mettre ainsi la province de Constantine en rapport direct avec Alger.

Le corps expéditionnaire était composé de deux divisions sous les ordres du duc d'Orléans et du général Galbois. Le 17 octobre, le duc d'Orléans se rendit à Djimmilah où était échelonnée la première division. Parmi les ruines qui y subsistent encore, un arc de triomphe dont il fit numérotter les pierres pour envoyer en France ce produit de l'art antique, fixa son attention. (1).

Ce qu'on appelait les *Portes-de-Fer* était un passage des Bibans, inconnu, mystérieux, terrible, qu'aucune armée européenne, pas même celles des Romains, n'avait encore franchi. Les Arabes eux-mêmes le considéraient comme infranchissable par une armée traînant son matériel et qui même ne serait pas inquiétée. Aussi, les deux divisions françaises di-

(1) L'arc de triomphe de Djimmilah n'est qu'un produit abâtardi de l'art romain. Il ne se distingue ni par l'élégance de ses proportions, ni par la richesse de ses sculptures, ni par le fini de son travail. Par un arrêté de 1843, le maréchal Soult a décidé qu'il serait transporté en France et réédifié à Paris.

rigées sur ce point, étaient-elles fières et exaltées par l'idée seule d'aller effectuer une œuvre que les phalanges romaines n'avaient pas osé tenter. Le corps expéditionnaire se mit en marche le 25.

Après avoir suivi la direction d'Aïn-Turc, il établit le même jour son camp sur les bords de l'Oued-Bousselam, et parvint le lendemain sur un des plateaux de la montagne Dra-el-Hammar, où se termine la plaine mamelonnée qu'il venait de traverser. Là, il devait être rejoint par les tribus maîtresses des Portes-de-Fer, qui reconnaissaient l'autorité du kalifa Mor-kani nommé par le gouverneur-général. Leurs cheiks étaient surnommés les gardiens des Portes-de-Fer ; ils devaient servir de guide à l'armée française à travers les chaînes de vallées et de montagnes qui conduisaient à ce formidable passage.

Ils se présentèrent en effet suivis d'un grand nombre d'Arabes qui apportèrent des provisions de toute espèce, qui leur furent généreusement payées. Cette attitude amicale de ces puissantes tribus habitant un pays presque inaccessible, était un fait très significatif. Ce n'était pas à la victoire que l'autorité française devait cet ascendant moral et politique : elle n'avait jamais eu à lutter contre ces tribus. Le maréchal Valée avait eu seulement le bon esprit de ne pas les régler à la française et de consulter leurs sympathies, leurs préjugés et leurs susceptibilités dans le choix du chef qu'il leur avait donné. Tout le secret de leur soumission était là ; ce fait si concluant s'était déjà produit ailleurs dans les mêmes circonstances, et ce qu'on aura de la peine à croire, c'est qu'aujourd'hui encore, le gouvernement français n'en tient aucun compte. Ce moyen de gouverner l'Algérie, en attendant le temps où la fusion entre les deux peuples aurait atteint le degré de préparation nécessaire, serait incontestablement moins coûteux, plus productif et plus efficace ; mais c'est peut-être pour cela seul qu'on ne l'a jamais adopté et qu'on ne l'adopte encore que dans les circonstances où il est presque impossible de faire autrement.

Le 28 octobre, les deux divisions du corps expéditionnaire quittèrent le plateau de Dra-el-Hammar, et se séparèrent pour

opérer sur deux points différents. La division Galbois rentra dans la Medjana pour se porter sur Zamourah, petite ville occupée par les Turcs, que les Français voulaient ravitailler et rallier ainsi à leur cause ; la division d'Orléans, guidée par les scheiks, gardiens des Portes-de-Fer, prit la route des Bibans. L'effectif de cette dernière se composait des 22^e de ligne, 2^e et 17^e légers formant deux mille cinq cents hommes d'infanterie ; les 1^{er} et 3^e chasseurs, deux cent-cinquante spahis, une compagnie de sapeurs du génie et quatre obusiers de montagne le complétaient. Chaque soldat portait pour six jours de vivres et soixante cartouches ; un parc de huit cents têtes de bétail suivait la division. L'administration avait eu la précaution de mettre en réserve pour sept autres jours de vivres.

Après une courte marche assez pénible dans le lit de l'Oued-Boukheteun ou ses berges, la division eut à gravir des montées presque à pic auxquelles succédèrent des descentes aussi escarpées. La sape ou la pioche des soldats du génie dut les rendre praticables pour l'artillerie et la cavalerie. Chaque fois que la colonne avait atteint le plateau couronnant la croupe sauvage d'un de ces monts, elle croyait en avoir franchi la barrière ; mais arrivant au faite elle voyait se dresser devant elle de nouveaux pics, mer immense de masses rocheuses aux manteaux de bruyère et aux couronnes de cactus et d'agaves : enfin elle descendit dans un espèce de défilé. A droite et à gauche étaient d'immenses murs de granit, s'élevant par fragmens isolés et détachés, à plusieurs centaines de pieds de hauteurs, et se dessinant sur le bleu du ciel en formes bizarres ou fantastiques. Plus loin, tous ces pics isolés ne formèrent qu'une gigantesque masse adossée contre des rochers abruptes qui s'élevaient perpendiculairement à plus de mille pieds de hauteur, et dont les crêtes séparées par de larges interstices, illuminées par les rayons du soleil, offraient l'aspect d'un rempart immense avec ses colossales embrasures. Ce n'était pas encore là les Portes-de-Fer. Enfin on atteignit la première : qu'on se figure un préau dont la forme serait celle d'une sphéroïde assez allongée, découpée dans la majeure partie de son pourtour, de

roches anguleuses à l'aspect sauvage, bordé de gigantesques masses rocheuses, toutes le surplombant et avançant à une hauteur immense leurs sommets rougeâtres comme pour voir ce qui se passe à leur base. On descend dans ce préau par une pente raide et escarpée ; on en sort par une ouverture de huit pieds de large, pratiquée perpendiculairement dans un de ces murs gigantesques : c'est là la première porte. On arrive à la deuxième et à la troisième, fort rapprochées l'une de l'autre, par de petites ruelles formées par la destruction des parties marneuses des rochers : celles-ci sont si étroites qu'elles peuvent à peine donner passage à un mulet chargé. A partir de la quatrième qui est plus large, le défilé s'élargit et débouche dans une jolie et gracieuse vallée, que la nature semble avoir posé là tout exprès pour rasséréner l'âme forcément attristée au sortir des profondeurs de ce site si imposant, mais si âpre et si sauvage, qu'on s'y sent mal à l'aise.

Tel est ce passage nommé les Portes-de-Fer. En entrant dans la vallée, les soldats qui tenaient à la main un rameau de verdure, arraché au tronc des palmiers séculaires qui croissaient isolés parmi les rochers, saluèrent d'un cri de joie le soleil qui brillait lumineux, et qu'ils avaient perdu de vue au fond des gorges où ils s'étaient aventurés. On fit une grande halte à quelque distance, et, sous l'influence récente des souvenirs des lieux qu'ils venaient de traverser, ces braves oublièrent toutes leurs fatigues en se communiquant leurs impressions.

La division continua sa marche peu après en suivant dans la vallée le cours de l'Oued-Boukheteun, qui prend, après avoir franchi les Portes, le nom de l'Oued-Biban. Elle bivouaqua sur les bords de la rivière, à El-Makalou, à deux lieues des Bibans. Le lendemain elle traversa une immense forêt et déboucha dans une belle vallée, dont le Jurjura bordait les extrémités. A peu de distance étaient quelques villages pittoresquement groupés sur des collines boisées, et dont les habitants, plus surpris qu'effrayés, après quelques moments d'incertitude, s'empressèrent d'offrir des denrées et des fruits. Là on apprit, par des lettres saisies sur des courriers

d'Abd-el-Kader, que le kalifa de l'Émir, Ahmed-ben-Salem, bey de Sabaou, était établi vers le pays de l'Oued-Nava, et devait, en appuyant sa droite aux tribus soumises à l'Émir, s'établir sur le plateau du fort de Hamza, pour barrer la route d'Alger à la division française : les mêmes lettres ne laissèrent aucun doute sur le soulèvement général que préparait Abd-el-Kader.

Pour prévenir le mouvement d'Ahmed-ben-Salem, la division fit une marche forcée, traversa l'Oued-Bedjillah et campa sur la rive droite de ce torrent, pendant que le duc d'Orléans, avec quelques compagnies d'élite, toute la cavalerie et deux obusiers de montagne, devait se porter rapidement sur Hamza.

Le fort de Hamza occupe une position bien choisie, dominant une vaste plaine où aboutissent trois vallées conduisant à Alger, à Bougie et aux Portes-de-Fer, et un col qui mène à Médéah. Les Romains y avaient construit un fort nommé *Auzea*, et dont la garde était confiée à des vétérans. Les deys d'Alger y entretenaient une garnison. Sa construction était un carré étoilé, dont les revêtements détruits, ou en fort mauvais état, n'offraient ni sûreté ni consistance. Les logements intérieurs eux-mêmes n'étaient qu'un amas de ruines.

Lorsque la colonne française arriva sur les hauteurs qui dominent l'Oued-Hamza, Ahmed-ben-Salem couvrait avec ses troupes la crête opposée. Le duc d'Orléans donna l'ordre au colonel Miltgen de lancer les chasseurs et les spahis sur l'ennemi et de le débusquer. Mais Ben-Salem n'attendit pas cette charge et se replia ; la colonne française s'établit autour du fort d'Hamza complètement désert. Cent cinquante réguliers qu'y avait jetés Ben-Salem l'avaient abandonné : il y restait cinq canons dont trois encloués. En le quittant, les Français achevèrent de le détruire. La colonne se remit bientôt en marche pour descendre dans les bassins de l'Issen : elle avait à traverser le défilé de Draa-el-Abagal qui touche au territoire de la tribu de Beni-Drua, soumise à Abd-el-Kader, et elle s'attendait à être attaquée. Il n'en fut rien cependant : seulement, lorsque la division fut arrivée sur un plateau, à

l'un des affluents de l'Issen, elle fut inquiétée par des groupes de cavaliers et une infanterie assez nombreuse. Mais le duc d'Orléans ayant fait embusquer quelques compagnies, fit tourner les Arabes par les chasseurs du colonel Miltgen qui les repoussèrent contre les compagnies de réserve, où, reçus à bout touchant, ils furent mis en fuite après avoir perdu beaucoup des leurs : quelques coups d'obusier achevèrent la déroute. Le 1^{er} novembre la colonne expéditionnaire se réunit à la division Rulhière, dans le camp de Foudouck, après une excursion de six jours à travers un pays hérissé de difficultés, habité par une population qui avait toujours inspiré les plus grandes craintes aux dominateurs de l'Afrique, et qui cependant n'avait tenté aucune attaque sérieuse contre les Français.

Tout ce qui contribuait à relever la puissance française portait forcément atteinte à celle d'Abd-el-Kader. Le passage des Portes-de-Fer, avec les circonstances qui en étaient dérivées, était un fait d'une haute portée, d'abord parce qu'il tranchait la question des limites, quoiqu'Abd-el-Kader eût jusqu'alors refusé sa ratification à la convention du 4 juillet, ensuite parce qu'il avait révélé, dans les tribus de cette partie de la province, des sympathies ou mieux des dispositions qui pouvaient être un fort dangereux exemple pour celles sur qui Abd-el-Kader ne dominait que par la force, et elles étaient nombreuses. L'Émir sentit la fausse position dans laquelle l'avait placée cette excursion hardie, et, à sa politique tortueuse, en substitua une ouvertement hostile. De retour à la province d'Oran, où sa présence était devenue nécessaire pour ranimer ses partisans, il s'était signalé envers les tribus qui avaient eu quelques relations de commerce ou d'échange avec les Français, par des exactions, des violences et même des cruautés qui n'étaient pas dans son caractère. Il avait déplacé les unes, refoulé les autres, et fait même décapiter quelques chefs dont la fidélité lui était seulement suspecte. En même temps, il avait mis tout en œuvre pour provoquer une insurrection générale, non seulement dans la province d'Oran, mais encore dans les autres provinces.

Le maréchal Valée ne pouvait douter de ces mauvaises dispositions : il en avait eu la preuve par les lettres qu'on avait interceptées pendant l'excursion dans les Bibans ; toutes celles qui lui arrivaient d'Oran lui donnaient à ce sujet des éclaircissements précieux ; la fermentation qui régnait parmi les tribus de la province d'Alger, l'attitude plus que hautaine qu'avait pris l'Émir dans ses rapports avec lui, étaient autant d'indices qui devaient l'éclairer. Mais lié par ce fatal système de temporisation que lui recommandait sans cesse le ministère, il attendait et laissait faire. Puis le maréchal Valée était peu propre à la guerre d'Afrique. Ce n'était pas là une grande guerre où l'action des masses pouvait avoir une grande influence, mais une guerre de surprises, de marches, de contremarches, où le succès dépendait toujours de l'exécution rapide et instantanée des mouvements et des manœuvres d'une petite colonne. Elle pouvait en quelque sorte se résumer en une vigoureuse police exercée par de petits corps mobiles où le courage individuel était tout puissant et l'action des masses toujours inapplicable. Aussi le gouverneur-général, trop préoccupé de grands mouvements stratégiques, se laissa-t-il prévenir partout, dès qu'éclata le soulèvement général qu'Abd-el-Kader avait préparé de longue main.

La province d'Alger fut le premier théâtre de cette nouvelle levée de boucliers. Aucune déclaration ne précéda cette prise d'armes. Seulement quelque temps après qu'Abd-el-Kader eût déchiré le voile dont il s'était couvert jusqu'alors, il écrivit au maréchal Valée que tous les musulmans avaient arrêté le projet de recommencer la guerre sainte. Mais déjà des troupes disséminées sur divers points peu favorables à la défense avaient été attaquées à l'improviste, les colons de la plaine assaillis et massacrés, leurs récoltes pillées, leurs maisons incendiées, des tribus amies exterminées, des convois enlevés aux portes d'Alger et leur escorte égorgée. La province de Tittery avait suivi l'exemple de celle d'Alger. Les beys de Médéah, de Milianah, avaient traversé la Chiffa à la tête de quelques milliers d'hommes, avaient attaqué le camp de Blidah et forcé à la retraite la brave garnison qui était chargée de le

défendre. Partout les soldats français supportèrent ce premier choc avec une intrépidité remarquable ; mais disséminés en petit nombre sur des points éloignés, isolés et hors d'état de se secourir, partout ils durent céder au nombre et à l'énergie non moins remarquables de l'ennemi. Les colons eux-mêmes se battirent avec acharnement, mais ils furent forcés d'abandonner la plaine et leurs habitations ; à peine furent-ils réfugiés autour d'Alger où s'étaient groupées quelques tribus alliées, que les coureurs de l'ennemi pénétrèrent jusque dans le massif. La désolation était à son comble ; tout se trouvait de nouveau remis en question.

Lorsqu'on apprit en France ces tristes nouvelles, l'indignation publique s'exhala contre le ministère avec une amertume dont on n'avait pas encore eu d'exemple. La coterie des anti-colonistes, pour qui chaque revers des troupes françaises était une bonne fortune, saisit avec avidité cette occasion de s'élever contre l'occupation de l'Afrique ; mais elle avait déjà beaucoup perdu de son influence et de sa considération, et le ministère lui-même, ne pouvant reculer devant l'exigence de l'opinion publique, commençait à se fatiguer de ces déclamations systématiques qu'aucune vue utile ou profitable n'avait encore recommandée et au fond desquelles il y avait plus d'amour-propre et de vanité que de bonne foi. Aussi de nouvelles troupes furent-elles immédiatement embarquées pour Alger. Elles y arrivèrent dans les premiers jours de décembre 1839.

Le maréchal Valée, à la tête alors de forces suffisantes, divisa ses troupes en diverses colonnes et les lança contre l'ennemi dans toutes les directions. Partout les Français reprirent glorieusement l'offensive. Un parti de douze cents chevaux hadjoutes, rencontré entre le camp de l'Arba et le cours de l'Arrouch par une colonne formée du 62^e de ligne et du 1^{er} de chasseurs, fut chargée, culbutée et mise en pleine déroute. En même temps, les bataillons réguliers de l'Émir, ayant voulu attaquer un convoi parti de Bouffarick pour Bli-dah, avaient été vigoureusement chargés et culbutés dans un ravin où ils avaient éprouvé des pertes considérables. Quelques jours après, les forces réunies des kalifas de Médéah et de

Milianah étaient mises dans une déroute complète. C'était le 31 décembre. Ces troupes avaient pris position entre Blidah et la Chiffa. Le ravin de l'Oued-el-Kebir était occupé par l'infanterie régulière d'Abd-el-Kader que soutenaient quatre à cinq mille cavaliers. La position de ces troupes était avantageuse et bien choisie. Abrisées par des exhaussements naturels du terrain, elles pouvaient faire un feu plongeant sur les Français dont la riposte devait être fort peu efficace. Le maréchal Valée, qui commandait la colonne française, résolut d'aborder l'ennemi à l'arme blanche. Il lança sur les bataillons de l'Émir les 23^e de ligne, 2^e léger et le 1^{er} de chasseurs. La berge du ravin est gravie avec impétuosité : ces braves se trouvent face à face avec l'ennemi qui avait resserré sa ligne ; on l'aborde à la baïonnette ; on le culbute ; on le rejette sur la cavalerie où il porte le désordre : en un instant, tout fuit, tout cède ; l'intrépide élan des Français ne trouve plus de résistance nulle part ; le champ de bataille resta couvert des cadavres des fantassins et des cavaliers ennemis : on en compta plus de quatre cents. Cinq cents fusils, trois drapeaux et une pièce de canon restèrent au pouvoir des Français. L'ennemi ne reparut qu'un mois après dans la Metidja ; mais repoussé à plusieurs reprises, il porta ses efforts ailleurs.

A cette époque (1^{er} février 1840), eut lieu, dans la province d'Oran, un des plus glorieux faits d'armes des fastes militaires de l'Algérie. La 10^{me} compagnie du bataillon d'Afrique, forte de cent vingt-trois hommes, tenait garnison à Mazagan, petit fort élevé à la hâte par les Français à peu de distance de Mostaganem. Le capitaine Lelièvre la commandait. Il avait sous ses ordres le lieutenant Magnien, le sous-lieutenant Durand, et les sergents Villemot et Giroux. Son matériel de guerre se bornait à quarante mille cartouches, une pièce de quatre et un baril de poudre. Le 1^{er} février parurent, en vue du fort, les éclaireurs de l'ennemi qui, pendant toute la journée, s'occupèrent d'en reconnaître les approches. Le lendemain s'échelonnèrent, devant la partie la plus accessible du fort, quinze mille hommes contingents de quatre-vingt-deux tribus. Le kalifa de Mascara, Mustapha-ben-Tehami les com-

mandait : ils étaient appuyés par un bataillon de l'infanterie régulière de l'Émir et deux pièces de huit. Les Arabes mirent immédiatement leur artillerie en batterie et ouvrirent le feu à cinq cents mètres de distance. Les fortifications de Mazagran avaient été plutôt élevées en vue d'abriter d'un coup de main que de soutenir un siège quelconque. Les premiers coups de canon y firent brèche : les Arabes s'y précipitèrent, et dès leur premier élan, vinrent planter quatorze de leurs étendards jusque aux pieds des murs.

Alors commença à se dérouler un de ces longs et terribles drames, pendant lequel le courage calme et réfléchi d'une poignée de Français eut à lutter contre l'intrépidité désordonnée d'un ennemi dont la supériorité numérique était de cent vingt contre un. Dès que la brèche fut praticable, les Arabes se précipitèrent à l'assaut avec fureur ; exaltés par le fanatisme religieux, par l'appât des récompenses promises pour chaque tête de Français, leur acharnement était incroyable ; mais les assiégés, calmes et intrépides, avaient organisé un feu de mousqueterie soutenu qui, en peu d'heures, couvrit de cadavres ennemis les abords de la brèche : le drapeau national avait eu trois fois son support brisé, trois fois il avait été relevé avec enthousiasme ; sa flamme, criblée de balles, n'était alors qu'un informe lambeau, mais elle suffisait encore pour exalter le courage de ses héroïques défenseurs. Avant la fin de la journée, ils eurent consommé près de la moitié de leurs cartouches.

Le lendemain avant le jour, l'attaque recommença. Cette fois, elle fut dirigée à la fois contre la brèche et contre la porte. Le capitaine confia la garde de la porte au sous-lieutenant Durand et, avant de l'enfermer dans ce faible réduit, il lui serra la main en lui disant : « Adieu, il est probable que nous ne nous reverrons plus, car vous et vos hommes devez mourir en défendant ce poste. » — « Nous le jurons ! » s'écrièrent le sous-lieutenant et ses quinze braves soldats. Ils ne moururent pas cependant, mais le poste fut si bien défendu, que l'ennemi ne put y prendre pied.

Cette journée du 3 avait été comme la veille, un combat in-

cessant : l'acharnement des Arabes était tel qu'ils venaient se faire tuer tous sur la brèche, se précipitant intrépidement sur les baïonnettes que leur opposaient les Français. Le capitaine Lelièvre s'attendait à être secouru par le chef de bataillon [Dubassail qui commandait à Mostaganem, d'où l'on entendait et l'on voyait le feu : mais il dut bientôt renoncer à cet espoir ; la journée se passa encore sans qu'il eût reçu du renfort. Cependant sur ses quarante mille cartouches il lui en restait à peine dix mille. Il réunit sa petite troupe : « Mes amis, « leur dit-il, il nous reste un baril de poudre et dix mille « cartouches; nous nous défendrons jusqu'à ce qu'il ne nous « en reste plus que douze ou quinze ; puis nous entrerons dans « la poudrière et nous y mettrons le feu, heureux de mourir « pour notre pays : Vive la France ! »

Cette résolution glorieuse prise, ces braves volèrent encore aux remparts, se multipliant en quelque sorte pour se trouver partout, pour se porter mutuellement secours, pour soigner les blessés, repoussant les assaillants à la baïonnette pour ménager le reste de leurs munitions. Cette héroïque troupe se battit enfin pendant quatre jours et quatre nuits : quatre grands jours qui ne commençaient pas et ne finissaient pas au son du tambour, des jours noirs, car la fumée de la poudre obscurcissait les rayons du soleil, des nuits éclairées par les flammes des bivouacs et des amorces. Fatigués d'une si énergique résistance, le cinquième jour, les Arabes s'étaient retirés, honteux et confus, emportant plus de mille des leurs morts ou blessés. Lorsque ces braves de Mazagran purent se compter, ils ne se trouvèrent diminués que d'un sixième, trois morts et seize blessés.

Après la retraite des Arabes, lorsque les soldats de la garnison de Mostaganem se portèrent sur Mazagran et virent ces braves debout sur des murs à demi-détruits, où flottait un drapeau si glorieusement mutilé, ils accueillirent par des cris de joie leurs héroïques frères d'armes et les portèrent en triomphe. Quant aux Arabes, l'échec qu'ils venaient d'éprouver eut, parmi eux, un immense retentissement, et l'effet moral en fut tel que, dans la province de Constantine, on vit

des chefs arabes marcher seuls et sans y être excités contre des troupes d'Abd-el-Kader. Ce fut le premier fait de ce genre qui se manifesta et il mérite d'autant plus, sous ce rapport, une mention particulière, qu'il montre la corrélation existante entre la conduite des Arabes à l'égard des Français et les succès matériels ou moraux de ces derniers. Comme résultat matériel l'héroïque défense de Mazagan était une chose nulle ; comme résultat moral elle était d'une portée immense : ce qui se passa dans la province de Constantine en fut une preuve.

Abd-el-Kader avait eu peu à se louer du succès de ces menées dans cette province. L'ordre commençait à y succéder partout à l'anarchie, la tranquillité à l'état de guerre. Quelques points, Sétif entre autres, simultanément occupés par les indigènes et les Français, commençaient à sortir de leurs ruines. Des tribus sollicitaient la faveur de commercer avec la France ; d'autres livraient des otages ou mettaient leur cavalerie à la disposition de l'autorité française. Ce fut dans ces circonstances qu'Abd-el-Kader ayant envoyé son kalifa Bou-Azouz dans la direction de Biskara pour soulever les tribus habitant le Djerid, à l'entrée du désert, le scheik El-Arab, nommé par les Français Bou-Azig-ben-Gannah, se porta de son propre mouvement à sa rencontre. Bou-Azouz avait un bataillon d'infanterie, huit cents cavaliers réguliers et deux pièces de canon. Ben-Gannah marchant seul contre lui avec son contingent à quatre-vingts lieues du siège de la puissance des Français, l'aborda, lui tua près de cinq cents hommes, lui prit ses canons, trois drapeaux, dix tentes et la majeure partie de son bagage. Sur un autre point de la province, le kaïd-messaoud des Righa avait passé à l'ennemi après avoir reconnu l'autorité française, et les indigènes avaient vengé eux-mêmes ce manque de foi en ruinant complètement ce kaïd. La répression des tribus rebelles était partout prompte et facile ; une vigoureuse razzia faisait rentrer dans le devoir les Haractah excités par les émissaires de l'ex-bey Ahmed qui, du reste, se montrait encore plus disposé en faveur des Français qu'en faveur d'Abd-el-Kader. Les Beni-Salah de la montagne livraient leur chef qui avait fait assassiner un officier français, le capitaine Saget.

D'autres tribus offraient leurs services contre l'ennemi commun. Les marchés étaient partout fréquentés; la culture des terres était reprise, et, sur quelques petites portions du territoire, le tribut commençait à se percevoir.

Mais ces heureux résultats étaient dus à des dispositions énergiques ou bien conçues, qu'il eût fallu généraliser et surtout poursuivre avec persévérance. Il n'en était malheureusement pas ainsi. A peine un peu de répit avait-il été obtenu qu'on croyait tout fini, et on se hâtait ou de renvoyer les troupes ou de les occuper ailleurs, et la guerre était toujours à recommencer : l'Arabe était dompté mais n'était pas soumis. Pour le soumettre, il fallait non seulement la force permanente mais encore la persévérance dans les volontés, et jusqu'alors il n'y avait eu en tout qu'incertitude et indécision. Aussi Abd-el-Kader profitait de toutes ces fautes, et à peine une de ses opérations avait-elle échoué, qu'avec une infatigable activité, il se hâtait d'en combiner une autre.

Ses principaux efforts se portaient alors sur les provinces d'Alger et de Tittery. Dans cette dernière, composée de cinquante-deux tribus subdivisées en deux cent trente-deux fractions, plus quatre tribus du désert subdivisées elles-mêmes en quarante-deux fractions, Abd-el-Kader avait organisé toute la force effective du pays, 20 mille hommes environ qui, joints à ses troupes régulières et aux divers contingents des tribus des provinces d'Oran et d'Alger lui formaient des forces considérables. Son kalifa El-Berkani était investi du commandement de Médéah et devait tenir la campagne depuis Blidah jusqu'à Médéah. Le sheick Kadour-Bechir, commandant des Hadjoutes, le scheick Ben-Salem, à la tête des Flitas, des Isser, et d'autres tribus sous le commandement supérieur du kalifa de Milianah; Hadji-el-Seghir, avaient mission de battre la Métidja pour harceler les Français. A l'est, le kalifa Bou-Azouz devait opérer dans la direction de Biskara, pénétrer dans la Medjana jusqu'à Setif et faire une pointe dans les montagnes de Bougie. A l'ouest, le kalifa de Mascara, Mustapha-ben-Tehamy avait formé à dix lieues d'Oran, au confluent de l'Habra et du Sig, un camp de huit mille cavaliers : dix mille montagnards kabyles

sous les ordres du scheik de Thenez Hadji, devaient l'appuyer. A Thessala et à El-Maria, deux camps d'observation occupés par la grande tribu des Oulassas, sous les ordres du kalifa de Tlemcen Bou-Hameidi, couvraient la route de Tlemcen. Ces trois derniers corps devaient surveiller, inquiéter Oran et couper les communications entre cette ville. Arzeu et Mostaganem.

Comme on le voit, Abd-el-Kader avait mis à profit le temps de répit que lui avait accordé le ministère français; pendant que ce dernier s'amusait à faire promener ses troupes d'Alger à Toulon et de Toulon à Alger, et perdait un temps précieux dans d'inconcevables lenteurs, son actif ennemi, toujours battu et toujours apparaissant avec de nouvelles forces, se préparait à entrer en campagne plus puissant et mieux appuyé que jamais.

Le gouvernement français ne faisait jamais, dans cette question, les choses qu'à demi : le gouverneur-général n'avait reçu que des renforts insuffisants pour opérer sur les divers points menacés. On dut se borner à agir sur un seul point, la province d'Alger et de Tittery. L'expédition fut confiée au duc d'Orléans, qui avait sous ses ordres le duc d'Aumale, son frère. La division se réunit à Bouffarick. Elle avait pour mission d'occuper Cherchell, Médéah, Milianah, de ruiner les tentatives de l'Émir dans la province de Constantine par l'interposition des forces françaises dans le pays au sud des montagnes, et enfin de châtier les Hadjoutes et d'autres tribus rebelles. Elle partit de Bouffarick le 24 avril 1840.

Elle dirigea sa marche vers le camp de l'Afroum, et put s'établir le lendemain à la pointe orientale du lac Kalloulah, sous *le Tombeau de la Chrétienne*.

Ce monument qu'on appelle vulgairement ainsi, on ne sait pourquoi, est l'ancien tombeau des rois de Mauritanie. Le noyau seul du monument reste debout : colonnes, chapiteaux, entablements, revêtements, tout le reste est écroulé et confondu. Les soldats eurent cruellement à souffrir en ce lieu des piqures de légions de moustiques longs et noirs qui

l'habitent, par masses si innombrables, qu'une tradition du pays parle d'une armée de Turcs mis en fuite par des légions de moustiques sortis du tombeau de la Chrétienne, dont les cupides Osmanlis voulaient, dit la tradition, enlever les trésors.

Malgré la vue ravissante qu'on découvre de ce lieu, la fraîcheur des *El-ri-ran* (les cavernes), dont on a tiré les pierres qui ont servi à édifier le monument, l'armée fut obligée d'en partir à la hâte. Les Arabes ne s'étaient pas encore montrés : on savait cependant qu'Hadji-el-Seghir et Ben-Salem étaient embusqués dans les environs avec des cavaliers hadjoutes et flitas. Le duc d'Orléans se préparait à faire faire quelque reconnaissance, lorsque de tous les ravins environnants, déboucha dans la plaine, en poussant de grands cris, la cavalerie arabe. Mais cette impétueuse charge fut sans résultat : en moins d'une heure culbutés, refoulés sur tous les points, les Arabes se retirèrent après avoir fait des pertes considérables : le duc d'Orléans et le duc d'Aumale, à la tête des chasseurs, les avaient chargés avec une grande intrépidité.

Repoussés de l'Oued-Jer, les Arabes s'étaient réunis à l'Oued-Bom-Kika, et s'étaient portés peu à peu sur les derrières de l'armée, vers le lac Alloulah. Cette manœuvre obligea la division d'Orléans, qui formait l'avant-garde, à faire une contremarche pour les poursuivre en avançant par échelons. L'ennemi ne tint ferme nulle part et se réunit à la colonne d'El-Berkani qui gardait le col de la Mouzaïa où Abd-el-Kader s'était fortifié.

Jusqu'au 12 mai il n'y eut que des engagements partiels qui avaient pour but, de la part de l'ennemi, plutôt d'inquiéter la division française que de la combattre. Plusieurs fois on vit manœuvrer à distance les troupes de l'Emir où flottait son drapeau, autour duquel se pressaient les réguliers et les spahis ; mais Abd-el-Kader refusait partout le combat. Une fois, cependant, sa cavalerie, entraînée dans la plaine par une manœuvre simulée de retraite, eut à se repentir de sa confiance téméraire : les bataillons français, qui s'attendaient à être chargés, et qui avaient manœuvré dans ce but,

accueillirent les cavaliers arabes par de si vives décharges de mousqueterie, qu'ils se hâtèrent de tourner bride. Dès ce moment, la division put réunir au camp de Mouzaïa tout ce qui lui était nécessaire pour l'occupation projetée de Médéah. L'Emir, de son côté, n'avait rien négligé pour défendre d'une manière efficace le passage du col de Mouzaïa. Aux défenses naturelles de ce formidable passage, que l'armée française avait franchi pour la première fois avec le maréchal Clausel, et depuis lors, plusieurs fois, il avait ajouté des retranchements armés de batteries, et une forte redoute sur le point culminant du piton. Pour ajouter à sa défense, il avait réuni là beaucoup de troupes, et principalement toutes les fractions de la grande et vaillante tribu des Mouzaïa, qui s'étaient toujours fait remarquer parmi les fantassins les plus intrépides toutes les fois que le passage du col avait été disputé aux Français. C'étaient les Beni-Ali, établis sur les pentes du versant septentrional de l'Atlas, sur la lisière de la plaine de la Metidja; les Beni-Ghenan, sur le même versant, plus vers l'Ouest; les Chemana, occupant les environs du col; les Ahl-el-Zaouïa, sur les pentes du versant méridional; les Ahl-Enfouf, sur le même versant, au bois des Oliviers; et les Ahl-Boualam, sur le même versant, vers le Nador.

Toutes ces fractions faisaient partie de la grande tribu de Mouzaïa occupant les versants nord et sud du premier Atlas, depuis la coupure de la Chiffa à l'est, jusqu'au col de Teniah de Mouzaïa, dont elle est ainsi maîtresse. Cette position géographique donne aux Kabyles de cette tribu une grande importance et, sous la domination turque, ils relevaient directement de l'agha d'Alger qui, pour se les attacher, leur avait fait de belles concessions de terrain dans la Métidja depuis l'Oued-el-Kebir jusqu'à l'Oued-el-Sebt : ils étaient affranchis de contributions et avaient une sorte de surveillance sur les autres montagnards. Abd-el-Kader, pour avoir en eux de fidèles gardiens du col, les comprit dans la province de Tittery et les traita très favorablement. Il eut soin surtout de leur choisir un chef parmi les membres d'une famille qui exerçait sur eux une très ancienne influence et qui porte le nom de

Moula-el-Oued (seigneur de la rivière). Cette politique si simple n'a malheureusement pas toujours été suivie par les Français, parce qu'elle dérive d'un fait trop en dehors de leurs mœurs et de leurs usages pour qu'ils en comprennent toute l'importance (1),

La colonne expéditionnaire avait dès lors à emporter cette position si bien retranchée et si bien gardée, pour arriver à Médéah. Le duc d'Orléans forma trois colonnes de ses troupes. Deux bataillons du 2^e léger, un bataillon du 24^e et un bataillon du 48^e composaient la première sous les ordres du général Duvivier. M. de Lamoricière commandait la seconde : il avait sous ses ordres deux bataillons de zouaves et un bataillon du 15^e léger ; le 23^e de ligne et un bataillon du 48^e formaient la troisième colonne commandée par le général d'Houtetot. Voici quel était le plan d'attaque.

M. de Lamoricière devait, en gravissant par la droite jusqu'au col, prendre à revers les retranchements sur lesquels le général Duvivier devait marcher directement en se dirigeant sur le piton de gauche : les retranchements arabes emportés, la troisième colonne devait aborder le col de front.

(1) Les Mouzaïa sont Kabyles. On retrouve chez eux tous les caractères de cette race fière, brave, indépendante. Ils possèdent des jardins, cultivent des céréales et ont des plantations de tabac. Comme tous les Kabyles, ils tirent un parti avantageux de leurs oliviers, fabriquent du savon et font du charbon. Il existe sur le territoire de cette tribu des mines de plomb et de cuivre qui ont été exploitées autrefois et qui paraissent fort riches. Les Mouzaïa sont entraînés par leurs intérêts vers la Métidja plus que vers la province de Tittery. Cela s'explique par la position que leur avait faite l'agha d'Alger sous les Turcs ; ils étaient une des sentinelles chargées de surveiller le bey de Tittery. Depuis sa soumission à la France, cette tribu qui comptait parmi les plus ardents partisans d'Abd-el-Kader, n'a commis aucun acte d'hostilité. Elle fournit une garde pour veiller à la sûreté du passage du col et protéger les voyageurs. Elle a envoyé beaucoup de travailleurs pour ouvrir, sous les ordres de nos officiers du génie, la nouvelle route de Blidah à Médéah par la coupure de la Chiffa. Ces dispositions confirment bien tout ce qu'on attendait du caractère loyal et des habitudes laborieuses des Kabyles. Les Mouzaïa peuvent mettre sur pied plus de mille fantassins, mais ils n'ont pas de cavalerie. Ils ont profité les premiers de la pacification qui a ouvert une libre communication entre Blidah et Médéah ; ils fréquentent assiduellement les marchés de ces deux villes et louent leurs bêtes de somme pour les transports.

Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie.

L'attaque commença le 12 mai dès trois heures du matin. Les redoutes arabes étaient déjà couronnées de défenseurs ; les soldats français trépignaient d'impatience. Le duc d'Orléans leur montrant la crête du Mouzaïa : « Enfants, leur dit-il, « les Arabes nous attendent et la France nous regarde. » Et il donna le signal.

En un instant, le flanc escarpé des rochers fut couvert de soldats français qui les gravissaient au pas de course ; les tambours battaient la charge, leurs chefs les animaient de la voix et de l'exemple. La première colonne arriva sur le premier plateau sans trop de difficultés. Mais là étaient devant elle trois mamelons échelonnés, couronnés à leur dernier sommet par une formidable redoute. Là commença une résistance acharnée et terrible. Toutes les crêtes étaient couronnées d'Arabes faisant un feu plongeant et meurtrier sur les assaillants. Chaque masse de rochers qui, dans les points intermédiaires, présentait quelque forte saillie, abritait des ennemis qui faisaient un feu actif et soutenu auquel les Français obligés, sur la pente abrupte de ces rocs, de se cramponner à toutes les saillies, à tous les arbustes, ne pouvaient répondre. Bientôt un nuage épais de fumée enveloppa la montagne : on ne vit plus rien : cet état dura plusieurs heures, pendant lesquelles on n'entendit qu'une vive fusillade à laquelle le canon mêlait de temps à autre sa voix formidable. Enfin, à midi, une fanfare de clairons annonça un succès : c'était le 2^e léger qui venait d'enlever le second mamelon. Les deux autres colonnes s'ébranlèrent alors et gravirent les hauteurs sous le feu de l'ennemi. La colonne Lamoricière avait enlevé une arête boisée qui prenait sa source à la droite du piton, mais les Arabes qu'il en avait débusqués s'étaient reformés derrière lui et s'étaient retranchés dans un ravin ; de là ils arrêtaient la marche de la colonne d'Houdetot où se trouvait le duc d'Orléans qui, faisant déposer les sacs aux soldats, les fit charger à la baïonnette. Mais les Arabes opposèrent une résistance opiniâtre. Toutes les troupes furent successivement engagées ; l'état-major lui-même fut obligé de mettre l'épée à la main ; le général Schramm tomba blessé à côté du duc d'Orléans ; plusieurs

autres officiers furent atteints ; heureusement un bataillon du 23^e était parvenu à tourner en partie le ravin ; il s'élança à la baïonnette sur les Arabes qui, pris en flanc par cette attaque imprévue, se débandent et s'enfuient.

Cependant la première colonne était arrivée jusqu'aux pieds des redoutes. Là, un feu terrible de mousqueterie l'accueille et l'ébranle. Il était alors trois heures de l'après-midi : depuis douze heures, ces braves n'avaient cessé de marcher et de se battre : ils tombaient de fatigue et de soif. Un dernier effort restait à faire, le plus important de tous, et la moindre indécision pouvait compromettre le succès d'une journée si héroïquement commencée. Le général Changarnier vit ce moment critique, et se tournant vers le 2^e léger en plaçant froidement son épée sous le bras : « En avant ! » s'écrie-t-il. A sa voix, les tambours battent la charge ; les rangs se reforment ; ces braves se précipitent contre les redoutes, quelques-uns parviennent à se loger sur les retranchements ; les Arabes vigoureusement attaqués se défendent non moins vigoureusement ; mais enfin, assaillis de toutes parts, ils plient, cèdent et fuient devant les Français qui balayèrent tout devant eux. Le drapeau tricolore, arboré sur la cime de l'Atlas, fut salué par le roulement des tambours, les fanfares des clairons et les acclamations d'enthousiasme de l'armée. Les deuxième et troisième colonnes arrivèrent presque en même temps. L'ennemi débusqué de partout s'établit sur le territoire des Ahl-Ensouf au bois des Oliviers, d'où l'on fut obligé de le chasser de nouveau sans que cette opiniâtreté retardât la marche de la colonne qui arriva à Médéah le 17.

La ville était complètement évacuée : après trois jours de repos donné aux troupes, le corps expéditionnaire en partit et y laissa une garnison de deux mille quatre cents hommes.

Un mois après, une nouvelle expédition, partie de Blidah, se porta sur Milianah par le cap de Gonta. L'Émir paraissait décidé à défendre la ville ; mais à l'approche des Français, les Arabes l'évacuèrent, après y avoir mis le feu. Aussi, le 3 juin 1840, lorsque les Français y entrèrent par la porte du Zacchar, ils n'y trouvèrent qu'un amas de ruines. Milianah

était la ville choisie par Abd-el-Kader pour y placer le centre de l'industrie arabe. Il y avait construit des usines, de grands établissements. La ville située sur un plateau qui se détache en corniche, est dans une position admirable. Elle possédait, avant sa destruction, de belles maisons dallées de marbre ; de gracieuses colonnes soutenaient les galeries du premier étage ; de magnifiques sculptures mauresques attestaient l'opulence des anciens habitants. Aux environs, le sol couvert d'arbres fruitiers peut, à l'aide d'irrigations faciles, donner de magnifiques récoltes. Au pied du mamelon sur lequel est assise la ville et que domine le mont Zacchar, s'étend la belle vallée du Cheliff qui était le grenier d'Abd-el-Kader, et dont la terre n'attend que des bras pour produire encore de riches moissons. Milianah est abondamment pourvu d'eau par deux sources dont l'une est, par ses chutes, susceptible de mettre en jeu un grand nombre d'usines : l'autre alimente les fontaines dont le volume des eaux est si considérable qu'on a de la peine à comprendre le motif qui a fait écrire sur ce monument le mot : *Fontaine*. Cette inscription, du reste, peut faire injure à l'intelligence des passants, mais elle est plus rassurante que celle que l'on peut lire en gros caractères sur une fontaine de la plage, près de l'embouchure de l'*Oued-Zeitoun* (rivière des Oliviers), et sur d'autres de plusieurs points de la côte ; la voici : *Shrub wa hrub*, bois et sauve-toi !

L'armée française, qui avait occupé le 8 Milianah, l'évacua le 12, après y avoir laissé une forte garnison aux ordres du général Changarnier, et, selon l'usage, fut attaquée dans son mouvement rétrograde par les Arabes ; mais l'ennemi fut partout repoussé.

Ces expéditions sur Médéah, Milianah, Cherchell, eurent le même caractère que la plupart des autres. Entreprises et conduites avec succès, on n'en recueillait jamais tout le fruit qu'on était en droit d'en espérer. Les Français ne tiraient de leurs victoires qu'un avantage momentané que le manque total d'un système arrêté, d'un plan suivi avec persévérance, réduisait, en définitive, à une perte sans compensation d'hommes et d'argent. L'armée se couvrait de gloire, il est vrai ;

mais une nation ne vit pas seulement de gloire ; et, sans aller chercher ses exemples ailleurs, la France pouvait trouver dans ses plus récentes annales la preuve de cette triste vérité. Ainsi, dans cette dernière expédition de Médéah, au lieu de poursuivre sans relâche un ennemi battu et terrifié, au lieu de frapper coup sur coup partout où il offrait des points vulnérables, la colonne expéditionnaire rentrait à Alger, sans même avoir mis à exécution toutes les parties du modeste plan de campagne qu'on s'était tracé : elle en ressortait un mois après pour aller occuper Cherchell, Milianah, etc. Chaque fois les troupes françaises montraient la même ardeur, le même courage, la même impétuosité : bien plus, le succès couronnait toujours tant d'honorables efforts, et à chaque expédition nouvelle, elles revenaient en quelque sorte reprendre haleine à Alger. Ces allées, ces venues étaient fort mal interprétées des indigènes qui, ne comprenant rien à cette singulière tactique, ne voyaient là que des retraites, d'autant plus que les avantages obtenus étaient en apparence purement négatifs. En effet, on ne pouvait considérer comme avantages réels l'occupation de points ou de villes qu'on était parfois obligé d'abandonner ou dont la garnison réduite, comme à Milianah, à combattre pendant six mois entiers, pouvait à peine être ravitaillée après ce long terme (1).

Il résultait encore de là un autre inconvénient : c'est que les Arabes avaient le temps de se remettre de leurs défaites, et qu'en harcelant sans relâche les corps français à leur retour à Alger, ce qui avait toujours lieu, ils finissaient par se persuader que l'avantage de la campagne était tout entier en leur faveur. Abd-el-Kader avait le plus grand soin, comme on le présumera sans peine, de les entretenir dans ces idées et de présenter chaque retour des Français comme un nouveau suc-

(1) Ces occupations cependant étaient des précieux jalons d'un système nouveau, mais dont les indigènes ne pouvaient encore apprécier l'importance : c'était l'envahissement du territoire par zones et l'établissement, dans l'intérieur, d'un point central qui n'avait été jusqu'alors que sur la côte. Mais l'efficacité de ce système dépendait essentiellement d'un surcroît de forces que le maréchal Valée n'avait pas à sa disposition.

cès qu'il avait obtenu. Cela lui était d'autant plus aisé que les Français s'en retournaient toujours sans butin, parce qu'il n'y avait jamais rien à prendre là d'où ils venaient et que les villes qu'ils occupaient étaient la plupart ruinées ou toutes désertes. Aussi, au moment même où l'armée française poursuivait au loin des avantages que le manque de suite et de persévérance rendait toujours chimériques, Abd-el-Kader organisait ses nouveaux moyens d'attaque et de défense, comme si les ménagements dont avait usé à son égard, les lenteurs des expéditions, le peu de suite des plans arrêtés avaient dû éterniser ces réactions constantes, contre lesquelles depuis dix ans, l'administration française luttait avec si peu d'efficacité. Chacun de ses lieutenants était pourvu d'un corps de troupes considérable appuyé par un bataillon de réguliers, pouvant partout, sinon combattre les Français avec avantage, du moins paralyser leurs mouvements. Ben-Salem occupait l'Est, El-Berkani les environs de Médéah ; Sidi-Mohammed ceux de Miliana ; Mustapha-ben-Tehamy le pont du Chélif : ils avaient ordre de harceler les Français, de les suivre sans jamais accepter le combat. Par ce moyen, Abd-el-Kader avait l'immense avantage de tenir ses troupes dans une position constamment offensive, et de maintenir dans sa cause des populations dont le moral est si facile à être affecté. Dans la province d'Oran, sa situation était plus avantageuse encore : des expéditions annoncées étaient restées à l'état de projet. Le général Lamoricière avait bien fait quelques razzias chez les Beni-Amer, les Beni-Yacouh, les Ouled-Gheraba, les Ouled-Kalfa, les Bou-Chouicha, mais les troupes de sa division n'ayant pas reçu de renforts, il pouvait à peine tenir la campagne. Abd-el-Kader exploitait à son profit l'inaction des Français et persuadait facilement aux tribus qu'en persévérant à se maintenir en armes, ils forceraient leurs ennemis à abandonner l'Algérie. Les débats des Chambres françaises étaient surtout pour lui de précieuses indications, et les discours qui s'y prononçaient contre l'occupation de la conquête et qui semblaient écrits en vue de sa politique, étaient l'arme dont il faisait le plus terrible usage. Il les lisait, les commentait et, des étranges doctrines

qui y étaient professées, tirait la conséquence que non-seulement la France ne voulait pas, mais encore qu'elle ne pouvait pas garder l'Algérie. Aussi tout se maintenait en armes, et partout était la guerre, toujours la guerre. Pour y mettre un terme il eût fallu cette exécution rapide, ces manœuvres promptes et isolées qui seules pouvaient déconcerter un ennemi alerte, entreprenant, toujours disposé, toujours prêt à l'attaque quand il n'est pas prévenu : puisqu'on en avait amené la nécessité, c'était une guerre de postes qu'il fallait faire, mais permanente, inexorable. Avec le système suivi jusqu'alors, tout était toujours à recommencer ; plus on faisait, plus il restait à faire. Pour un grand succès obtenu, les Arabes en obtenaient dix moindres, et tout était compensé à leurs yeux. La grande guerre n'était que glorieuse, elle n'était pas profitable : la guerre de surprises et de position pouvait seule amener un résultat ; mais le maréchal Valée n'était pas l'homme qu'il fallait pour cela : il le sentit, demanda son rappel et l'obtint.

Son administration ne fut cependant pas sans résultat, même sous le rapport de la colonisation. Avant lui, les gouverneurs avaient adopté le fameux système du *laissez-faire*, et autorisé les colons à s'établir où ils voudraient et comme ils voudraient, isolés ou réunis. Là, le gouvernement avait révélé toute son incapacité, et s'était montré, comme depuis lors, le plus incapable des gouvernements de l'Europe, non pas seulement à faire œuvre de colonisation, mais encore à la protéger. Il y avait en effet quelque chose de bien dérisoire, ou de bien cruellement inique à favoriser des établissements isolés de colons, lorsque l'armée avec l'ordre, la discipline et le courage qu'on lui connaît, avait peine à se maintenir dans les points secondaires qu'elle occupait. Il était résulté de là des massacres partiels, des ruines fréquentes, une stagnation complète d'émigrants et un principe de désordre qui jetait un germe de mort dans cette colonie à peine née. Le maréchal Valée, et ce fut là un de ses mérites, réagit contre cette absence de principes et d'ordre, fixa les points qu'il pouvait protéger et qu'il voulait coloniser, le nombre des familles qui

devaient y être appelées, imposa des conditions de services communs, d'appropriation individuelle, et termina cette longue période d'anarchie coloniale, née du système déplorable ou inique d'un gouvernement qui laissait faire de la colonisation à tout le monde, et qui ne voulait ni en faire ni même gouverner celle qu'on faisait. Les mesures adoptées alors ne furent sans doute pas les meilleures, mais enfin elles ouvrirent une ère nouvelle pour l'Algérie : pour la première fois depuis dix ans, le gouvernement parut commencer à se pénétrer de ses obligations et de son rôle

CHAPITRE XII.

Le général Bugeaud.— Situation de l'Algérie lors de sa nomination. — Proclamation du gouverneur-général à l'armée. — Plan de campagne. — Premiers revers d'Abd-el-Kader : ses défaites successives. — Teckdempt. — Échange des prisonniers. — Système de guerre du général Bugeaud. — Soumission successive des tribus. — Discours d'ouverture des Chambres. — Ould-Sidi-Cheïck. — Fantasiah. — Campagne de 1842. — Le général Changarnier sur l'Oued-Faddah. — Premier projet ostensible de colonisation du gouvernement français.

Le général Bugeaud était, en 1804, simple grenadier dans les vélites de la garde. Parvenu rapidement au grade d'officier, il fit les grandes campagnes d'Austerlitz et d'Iéna, passa en 1809 en Espagne. Après s'être distingué à l'assaut de Lérida, dans l'expédition de la Rapita contre les Anglais, aux sièges de Tortose, Valence, Tarragone, il obtint successivement les grades de capitaine, de chef de bataillon et de colonel. En 1815, lorsque les Alliés avaient déjà occupé Paris, à la tête du seul 14^e de ligne qu'il commandait, il chargea une division de dix mille Autrichiens et six pièces de canon qui pénétraient par la Savoie dans la vallée de Graisivaudan. Après sept heures de combat, il leur fit quatre cents prisonniers, leur tua deux mille hommes et préserva Grenoble des maux de l'invasion. Pendant les 15 ans de la Restauration, il

vécut obscur et oublié. A la Révolution de Juillet il fut appelé au commandement du 56^e de ligne. En avril 1831, il fut promu au grade de maréchal-de-camp. Après avoir, avec un grand dévouement, servi la dynastie nouvelle, il fut envoyé en Afrique, en 1835, pour réparer l'échec de la Macta et fut nommé gouverneur-général de l'Algérie, après le rappel du maréchal Valée.

Le général Bugeaud prit le gouvernement de l'Algérie dans des conditions fort défavorables. Le système suivi par le maréchal Valée, qui consistait à envahir le territoire par zones et à refouler les populations Arabes, avait, il est vrai, facilité, dans l'intérieur, la constitution d'un point central qui, jusque alors, n'avait été que sur la côte; mais il en était résulté, sur tous les points intermédiaires, une ligne offensive de résistances isolées qui avaient accru les embarras de l'occupation et les difficultés des opérations. Puis Abd-el-Kader semblait se multiplier. Débusqué de tous les points qu'il occupait, il était partout en campagne, ne s'engageant plus dans aucune affaire sérieuse, mais attaquant les convois, interceptant les communications : au moment où on le croyait éloigné, ses cavaliers arrivaient tout-à-coup, tombaient sur les détachements français, les dispersaient, les massacraient. Pendant ce temps il s'organisait, recrutait, au loin, des troupes, réparait ses pertes et rétablissait ses moyens épuisés pour reparaitre de nouveau sur le terrain qu'il avait un instant abandonné. Toujours vaincu et jamais découragé, toujours poursuivi et jamais atteint, bornant sa tactique à harceler les Français, à les fatiguer, il laissait, partout où il se réfugiait, des traces nombreuses de la rapide impulsion qu'il avait donnée à différentes branches d'industrie. Il tâchait d'attirer à lui les ouvriers en tout genre et surtout les forgerons, les poudriers, etc. Ses kalifats et les chefs de tribus avaient l'ordre de lui amener les prisonniers de guerre qu'il accueillait avec faveur, et, que, pour hâter l'organisation de ses troupes, il cherchait à s'attacher par de magnifiques promesses (1).

(1) Escoffier, brave trompette qui s'était dévoué pour un de ses officiers, fut

Cette activité, ce système d'innovation, cette conduite d'Abd-el-Kader, quoique en dehors des mœurs arabes, avaient accru le prestige dont il jouissait et qui avait fini par s'étendre jusque sur les femmes de sa famille (1). Avec son prestige, sa puissance s'était accrue aussi, et cette extension embrassait alors non seulement les tribus guerroyantes qui lui étaient dévouées par l'appât du pillage ou par l'attrait du combat, mais encore les tribus pacifiques que ses levées successives d'impôts n'avaient pas encore lassées. Ainsi, littéralement, la guerre était partout dans les provinces d'Alger, d'Oran, de Tittery et une partie de celle de Constantine. Ce fut dans ces

pris et amené devant l'Émir, dans sa deira. Il portait sa trompette en sautoir. Ayant reçu l'ordre de jouer une fanfare, il se mit à sonner la charge. Un des chefs s'étant informé de l'appel de cette sonnerie, Escoffier dit à l'interprète : « — Réponds au capitaine que lorsqu'il entendra *musiquer* cet air, il n'aura rien de mieux à faire que de tourner bride et de s'enfuir au galop. » Le chef, blessé de cette réponse, demanda qu'il fût administré cent coups de bâton à l'impertinent. « — Non, dit Abd-el-Kader, il est de mon devoir de me montrer aussi généreux que les Français qui ne maltraitent point les prisonniers arabes. Bien plus, si ce trompette veut se faire musulman, je lui donnerai trois jolies femmes, des chevaux et le grade d'officier dans mes réguliers. » « — Je ne renierai jamais ni ma religion, ni mon pays, répondit le trompette, tu peux me faire couper la tête mais non pas me rendre parjure. » « — Sois tranquille, dit l'Émir, j'aime à t'entendre parler ainsi. Ton refus est glorieux : ton apostasie serait une honte. »

Biographie d'Abd-el-Kader, A. Dehay.

(1) « Lella-Keïra, épouse d'Abd-el-Kader, se fait remarquer par la régularité de ses traits. De même que son époux domine les Arabes, elle est également au-dessus des personnes de son sexe. La douceur de son regard, l'aménité de son sourire, sa coiffure et son ample vêtement lui donnent quelque ressemblance avec ces femmes de patriarches dont Vernet nous a rappelé le costume et le maintien. Elle est très affable et d'un cœur toujours ouvert à la pitié. Contrairement aux femmes bédouines qui n'obtiennent presque jamais les égards dus à leur sexe, Lella-Kadjdja, sœur d'Abd-el-Kader, et Lella-Keïra, sa femme, jouissent d'une grande vénération. Les captifs et même les condamnés qui ont le bonheur de pouvoir toucher le bout de leurs vêtements, deviennent aussitôt inviolables : personne n'ose plus porter la main sur eux. Cette immense prérogative, accordée à ces deux femmes seulement, a été utile à beaucoup de prisonniers. Bien des Français ont dû à Keïra et à Kadjdja, sa belle sœur, un soulagement à leur captivité : plusieurs leur sont redevables de la vie. »

Biographie d'Abd-el-Kader, A. Dehay.

circonstances que le général Bugeaud prit le commandement des troupes.

Le nouveau gouverneur était loin de réunir en sa faveur toutes les sympathies. Son peu de popularité n'était pas due à une de ces causes graves que l'opinion publique ne pardonne jamais. Elle était l'œuvre de l'esprit de parti. Une conduite trop ardente contre les émeutes qui suivirent la révolution de juillet, lui valut la haine des républicains : sa nomination de gouverneur de Blaye pendant la captivité de la duchesse de Berry, celle des légitimistes. Quel que soit le plus ou moins de fondement de cette double haine que nous n'avons pas à examiner ici, elle lui valut peu de sympathie dans les masses ; aussi, le général Bugeaud crut-il devoir y faire allusion dans la proclamation suivante qu'il adressa à l'armée lors de son avènement.

« Soldats de l'armée d'Afrique !

« Le roi m'appelle à votre tête. Un pareil honneur ne se brigue pas, car on n'ose y prétendre ; mais si on l'accepte avec enthousiasme pour la gloire que promettent des hommes comme vous, la crainte de rester au-dessous de cette immense tâche, modère l'orgueil de vous commander. Vous avez souvent vaincu les Arabes, vous les vaincrez encore ; mais c'est peu de les faire fuir, il faut les soumettre. Pour la plupart vous êtes accoutumés aux marches pénibles, aux privations inséparables de la guerre. Vous les avez supportées avec courage et persévérance dans un pays de nomades qui, en fuyant, ne laissent rien au vainqueur. La campagne prochaine vous appelle de nouveau à montrer à la France ces vertus guerrières dont elle s'enorgueillit. Je demanderai à votre ardeur, à votre dévouement, au pays, au roi, tout ce qu'il faut pour atteindre le but : rien au-delà.

« Soldats, à d'autres époques j'avais su conquérir la confiance de plusieurs corps de l'armée d'Afrique ; j'ai l'orgueil de croire que ce sentiment sera bientôt général, parce que je suis bien résolu à tout faire pour la mériter. Sans la confiance dans les chefs, la force morale, qui est le premier élément du succès, ne saurait exister ; ayez donc confiance en

comme la France et votre général ont confiance en vous.»

Cette proclamation annonçait un changement de système. L'opinion publique s'était encore une fois énergiquement soulevée contre cette politique de temporisation dont le résultat le plus évident était, depuis dix ans de n'accumuler que des désastres. Elle accusait hautement le ministère de vouloir abandonner l'Algérie et de n'agir que sous l'influence de ces quelques hommes qui avaient acquis une si triste célébrité en s'acharnant après une conquête si glorieuse et si chèrement payée déjà. Cette fois, l'accusation était grave : car les anti-colonistes étaient tombés dans un état de discrédit tel qu'ils n'avaient plus même d'écho ni d'organe dans la presse : la nation seule se rappelait tous les maux dont leurs déplorables attaques avaient été le germe ; aussi eût-il été peut-être dangereux pour le gouvernement de ne pas repousser, du moins par ses actes, une aussi compromettante solidarité. Pour en dissiper jusqu'au soupçon, il porta l'effectif de l'armée d'Afrique à soixante-treize mille hommes d'infanterie et à treize mille chevaux. En mettant des forces si considérables à la disposition du gouverneur-général, le gouvernement prouvait qu'il avait l'intention d'arriver à un but ; mais malheureusement il ne savait pas lequel, et il est même fort douteux qu'il le sache encore aujourd'hui.

Un effectif si considérable et le caractère autant que les précédents du nouveau gouverneur-général, faisaient cependant présumer qu'on arriverait à quelque résultat satisfaisant. En effet, ce qu'on n'avait pu faire ou maintenir avec des forces minimales, éparpillées sur des points éloignés, on pouvait espérer de l'exécuter avec une armée nombreuse qu'on pourrait lancer dans toutes les directions, en colonnes assez imposantes pour prendre partout énergiquement l'offensive. Puis, le général Bugeaud était entreprenant et hardi, assez énergique pour ne pas reculer devant de fatales nécessités, assez indocile pour ne tenir aucun compte des méticuleuses recommandations du ministère, et, disons-le, assez compromis vis-à-vis de l'opinion pour tâcher de faire oublier, par des actes éclatants ou utiles, des griefs plus ou moins justement

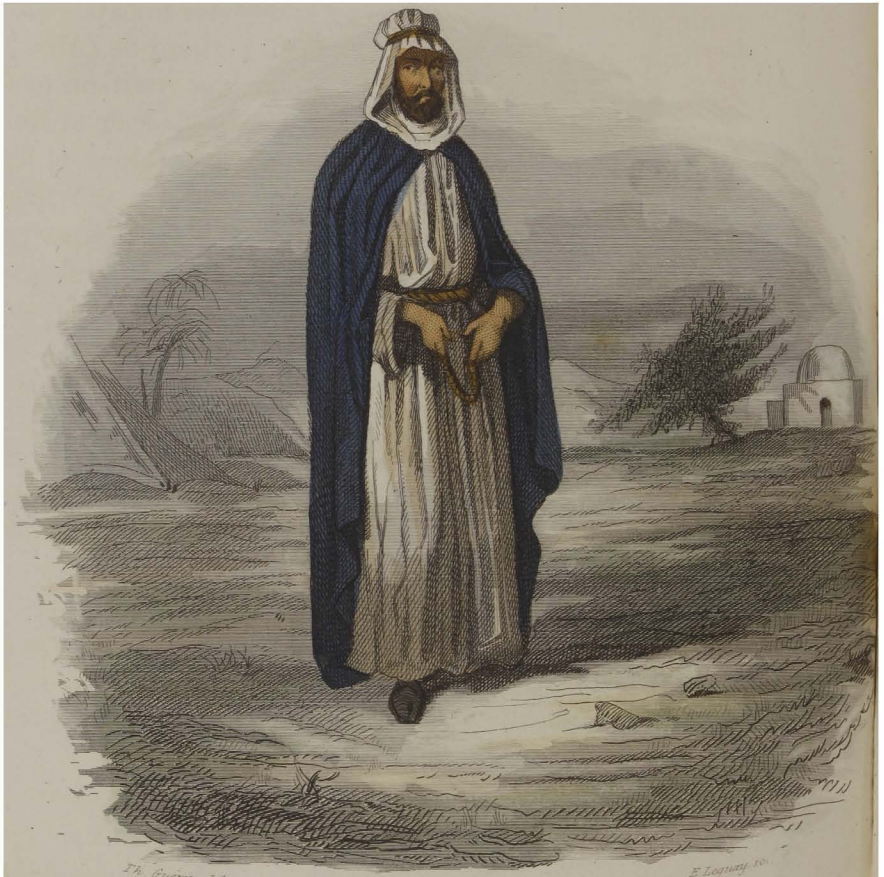
fondés. Le traité de la Tafna, par exemple, dont l'exécution ou pour mieux parler, l'inexécution trop longtemps soufferte avait amené tant de désastres, lui était amèrement reproché, et peut-être devait-il être un des grands mobiles de l'énergie et de l'activité qu'il allait déployer pour saper et détruire la puissance qu'il avait contribué à grandir.

Quoi qu'il en soit, ses débuts furent heureux. Son plan d'opération annonça un ensemble qui, s'il était suivi avec persévérance, devait mettre un terme à cet état d'anarchie périodique, d'où l'Algérie avait tant de peine à sortir. Il consistait à concentrer ses forces dans la province d'Alger et de là, par un rayonnement graduel, d'étendre partout l'offensive en lui donnant une grande impulsion; de frapper énergiquement les tribus rebelles des provinces d'Alger et de Tittery, de détruire un à un les dépôts fortifiés d'Abd-el-Kader et de ruiner partout, par des coups successifs, réitérés, incessants, son influence. Tel fut le programme de la guerre pour l'année 1841.

Avant l'ouverture de la campagne du printemps, dans l'Ouest et dans l'Est, quelques succès partiels l'inaugurèrent favorablement. Elle s'ouvrit vers les derniers jours d'avril. Une forte colonne partit d'Alger, escortant un convoi destiné au ravitaillement de Médéah et de Milianah, pendant qu'un corps expéditionnaire, fort de dix mille hommes, rayonnait sur ses derrières, châtiant les tribus rebelles et prêt à l'appuyer au besoin. Le 3 mai, pendant que le convoi avait atteint sa destination, Abd-el-Kader, posté sur le Bas-Chélif avec trois bataillons de ses réguliers, dix mille hommes environ et douze mille cavaliers, parut décidé à livrer bataille au corps expéditionnaire qui manœuvrait depuis quelques jours pour l'y amener. Le général Bugeaud commandait en personne. Par suite de quelques dispositions, son corps se trouvait réduit à huit mille hommes. Quand il vit l'ennemi résolu à accepter le combat, il divisa ses troupes en trois colonnes, qui devaient, deux, attaquer l'ennemi de front, et la troisième, sous les ordres du duc de Nemours, franchir le Chélif et le prendre en flanc. Abd-el-Kader n'attendit pas d'être attaqué et prit cette fois l'initiative. Il lança

toute sa cavalerie sur les colonnes de gauche et du centre, pendant que ses réguliers, s'avancant graduellement, à la faveur d'un bois d'oliviers, semblaient vouloir déborder le centre, et allaient se trouver, sans s'en douter, débordés eux-mêmes par la colonne de droite. Le général Bugeaud favorisait lui-même cette fausse manœuvre en faisant replier quelques corps qui auraient pu gêner les mouvements de l'ennemi. En même temps il convergeait vers sa gauche pour faire en quelque sorte un changement de front, afin que la cavalerie arabe qui le chargeait se trouvât elle-même sur la ligne par où devait déboucher la colonne de droite. Cette manœuvre réussit de tout point. La cavalerie ennemie, après plusieurs charges impétueuses, avait été partout ou contenue ou repoussée. Malgré la rapidité et la vigueur de ses mouvements elle n'avait pu entamer l'ennemi qui, formé en colonne serrée, se contentait d'opposer la baïonnette ou un feu nourri de mousqueterie. Mais tout-à-coup la colonne de droite, qui avait franchi le Chélif, aborde les réguliers au pas de course, les déloge, les refoule. Au même instant la colonne du centre se déploie, livre passage à la cavalerie, qui, par des charges à fond, jette le désordre dans celle des Arabes. Sur toute la ligne les Français prirent l'initiative. Les Arabes lâchèrent pied sur tous les points. Abd-el-Kader faillit être pris. Pendant qu'il fuyait, accompagné de cinq ou six cavaliers, le commandant des spahis Youssouf, qui l'avait reconnu, s'était lancé seul à sa poursuite. Un moment il ne fut qu'à un travers de cheval de l'escorte de l'Emir : « Lâches, disait ce dernier à ses cavaliers : voyez, il n'y a qu'un homme derrière vous ! » Mais la frayeur les entraînait. Youssouf ayant perdu du terrain par l'épuisement de son cheval, fut obligé de renoncer à sa poursuite : mais la déroute d'Abd-el-Kader fut complète.

Cette défaite fut suivie, pour Abd-el-Kader, de revers plus cuisants. Le général Baraguay-d'Hilliers reçut le commandement d'une division destinée à opérer sur le Bas-Chélif; le maréchal-de-camp de Bar fut investi de celui de la province d'Alger, et le général Bugeaud se mit à la tête d'un corps



ABD-EL-KADER.

expéditionnaire, qui devait manœuvrer dans la province d'Oran, pour détruire tous les dépôts fortifiés d'Abd-el-Kader.

Depuis l'occupation de Milianah par les Français, il lui en restait encore trois : Boghar, Thaza et Teckdempt. Boghar, dont Abd-el-Kader avait jeté les fondements en 1839, n'avait jamais été entièrement achevé, il n'avait guères qu'une petite garnison de réguliers chargés de tenir le pays. Quant à Thaza, il était bâti sur un des hauts plateaux de l'Atlas, à douze lieues sud-est de Milianah : son mur avait un mètre d'épaisseur, il était armé de l'artillerie de Médéah et Milianah, composée de sept à huit pièces de gros calibre et d'un obusier. De ces trois dépôts, Teckdempt seul avait quelque importance. Il avait été construit en 1835, dans un pays inculte, sur des rochers d'un abord très difficile, à dix-huit lieues de Mascara et trente de Thaza. Il avait cinquante mètres de long sur vingt de large : son mur d'enceinte était d'un mètre d'épaisseur. Il y avait des bâtiments pour contenir dix-huit cents hommes. C'était le grand atelier de l'Emir : c'était là qu'il faisait travailler ses armuriers, mécaniciens, poudriers qu'il y avait attirés : là était son dépôt de munitions de guerre et de provisions de bouche, l'établissement de la monnaie et un grand nombre d'outils et de machines. Deux cent cinquante à trois cents cabanes habitées par des Maures de Mazagran et de Mostaganem, des Koulouglis de Médéah et de Milianah entouraient le fort. Il y avait aussi vingt ou trente maisons recouvertes en tuiles, et servant d'habitations aux chefs de diverses tribus.

Abd-el-Kader, après sa défaite du Chélif, ayant pressenti les projets du gouverneur, avait mis tout en œuvre pour défendre et protéger ses dépôts. Il avait réuni un grand nombre de troupes qui devaient se concentrer à Teckdempt. Le général Bugeaud, de son côté, après s'être muni d'un fort matériel de siège, était parti de Mostaganem le 18 mai, pour aller déloger l'Emir du nid d'aigle où il s'était si bien fortifié. Mais ce dernier avait reconnu encore une fois l'impossibilité de lutter en bataille contre les Français. Au lieu de choisir,

en avant de Teckdempt, quelque point important d'où il aurait pu prendre facilement l'offensive, il se contenta de disséminer sa nombreuse cavalerie sur les hauteurs voisines de la ville pour en disputer pied à pied les approches. Alors commença une de ces luttes où, dans mille combats partiels, le courage individuel des combattants se révélait, des deux parts, avec une égale intrépidité. L'infanterie française avait mis sacs à terre et s'était lancée à la poursuite des Arabes en gravissant, sous leur feu, la crête qu'ils couronnaient : elle était appuyée par un corps de zouaves, dont l'impétuosité déconcerta le plan de l'ennemi. Les Arabes ne tinrent pied nulle part : ils mirent le feu à la ville et l'abandonnèrent après en avoir amené les habitants. Quand les Français y entrèrent tout y était désert : quelques parties brûlaient encore. Le général Bugeaud en fit raser les fortifications.

Ces incursions, jusqu'aux lieux où l'ennemi avait établi ses arsenaux, portaient un coup sensible à la puissance d'Abd-el-Kader. Elles montraient aux populations qui ne suivaient sa bannière que par force, que la puissance qu'elles redoutaient n'était qu'une vaine fumée que le souffle de la France suffisait pour dissiper et détruire. Elles avaient encore un autre avantage, c'était de commencer par briser la force de l'Emir pour pouvoir ensuite plus aisément parvenir à régulariser la conquête.

Malgré ce nouveau revers, Abd-el-Kader reparut bientôt avec un nouveau corps de troupes : Ben-Hamet, son kalifa de Tlemcen, lui avait amené cinq mille cavaliers qui furent pour lui un précieux renfort. Il se porta de nouveau en vue de la colonne expéditionnaire française, non pour la combattre, mais pour la harceler partout où quelque défilé, quelque accident de terrain lui offriraient de favorables chances. Il la suivit ainsi depuis Teckdempt jusqu'à Mascara, sans autres engagements que quelques insignifiantes escarmouches. Il n'essaya pas non plus de défendre cette dernière ville, que les Français trouvèrent déserte : il se tint constamment sur les hauteurs voisines, assistant en quelque sorte à la destruction ou à l'occupation de tous les points où son autorité était établie. La garde

de la ville fut confiée au colonel Tempoure. Un bataillon du 41^e de ligne, deux bataillons du 15^e léger, trois compagnies du génie et deux demi-batteries d'artillerie en formèrent la garnison.

Le corps expéditionnaire continua sa marche de retour en châtiant sur sa route toutes les tribus contre lesquelles on avait quelque grief à venger. Abd-el-Kader cependant ne le perdait de vue, quoiqu'on ne pût le déterminer à combattre. Le 1^{er} juin, le général Bugeaud apprit qu'un corps de plusieurs milliers d'Arabes s'était posté au défilé d'Abd-el-Kredda qu'il avait à traverser pour se rendre à Mostaganem. Il n'hésita pas néanmoins à s'y engager. Ce défilé présente dans toute sa longueur un terrain fort difficile, hérissé d'aspérités, coupé de ravins et de fondrières, et très favorable à une attaque d'embuscade. Cependant la tête de la colonne le traversa sans entraves; mais dès que l'arrière-garde y fut engagée, elle fut assaillie avec fureur par les Arabes. Cette attaque était prévue : toutes les dispositions étaient prises : elle fut énergiquement repoussée. Les Arabes se retirèrent après une perte de plus de trois cents des leurs, parmi lesquels on comptait six de leurs principaux chefs. La colonne expéditionnaire rentra dans ses cantonnements le 3 juin après une campagne de trente-trois jours, pendant laquelle Abd-el-Kader, partout repoussé, partout battu, avait vu les troupes françaises reprendre partout l'offensive, occuper les villes où il commandait, et tomber une à une les pierres de ces citadelles, qu'il avait élevées avec tant de peines et de soins.

Dans le Bas-Chélif où opérait le général Baraguay-d'Hilliers, quelques expéditions conduites avec vigueur avaient frappé la puissance d'Abd-el-Kader de coups aussi sensibles. Il s'était emparé successivement de Boghar, de Thaza que les Arabes avaient incendiés en les abandonnant, et qu'il acheva de détruire. Quelques razzias heureusement exécutées avaient en même temps rudement châtié des tribus hostiles.

Dans l'Est et le Sud, Abd-el-Kader n'avait pas été plus heureux. Le général Négrier, commandant la province de Constantine, avait chassé de Msilah le kalifa de l'Émir, Hadi-Mo-

ammed ; et avait reçu les soumissions des tribus de la Medjanah. Vers le désert d'autres tribus excitées par le Chel-el-Arab Ren-Gannah institué par les Français , s'étaient ouvertement déclarées contre Farhat-ben-Saïd, allié d'Abd-el-Kader.

A l'extrême frontière ouest, le général Lamoricière remportait aussi de précieux avantages. Après avoir détruit de fond en comble la Kethna (réunion de tentes), berceau de la famille d'Abd-el-Kader, situé au sud de Mascara, il avait pris et ruiné le fort de Saïda, que le beau-père de l'Émir, Mustapha-ben-Thamy, avait fait élever sur les fondements d'une ancienne citadelle. Ce fort était situé dans la tribu des Beni-Yacoub et était défendu par deux pièces d'artillerie de petit calibre. On y voyait une assez belle maison qui servait de palais au kalifa. Dès qu'il fut au pouvoir des Français, la plupart des tribus environnantes vinrent solliciter leur alliance.

Ainsi, en une seule campagne vigoureusement poussée avec des forces suffisantes, tous les postes fortifiés de l'Émir, Teckdempt, Boghar, Thaza, Saïda, avaient été détruits ; Mascara, Msilah pris ; Médéah, Milianah ravitaillés ; Abd-el-Kader ou ses lieutenants battus en toutes les rencontres ; beaucoup de tribus soumises ; d'immenses troupeaux capturés. Une terreur salutaire était répandue partout, et l'Émir ne voyait autour de lui que des alliés flottants ou douteux. En présence de ces résultats, si les hommes politiques étaient accessibles aux remords, que n'auraient-ils éprouvé, ces inventeurs d'une politique de contre-coups, qui avaient abaissé la guerre d'Alger aux proportions d'une guerre d'amour-propre qui, non-seulement ne donnaient aux généraux les moyens de vaincre que lorsque quelque grand désastre avait fait périr la moitié des légions françaises, mais qui encore avaient l'impudeur de leur marchander ces moyens. Que Dieu leur pardonne à ces hommes sans cœur, qui ont laissé froidement verser tant de sang arabe, mais il est douteux que la postérité leur pardonne jamais !

Avant même l'ouverture de la campagne d'automne, la puissance d'Abd-el-Kader avait déjà sensiblement décliné. De toutes parts, les populations se montraient disposées à se sou-

mettre. Dans la province d'Oran surtout, qui était le centre de l'autorité de l'Émir et qui avait eu à souffrir plus que les autres de ses exactions, de nombreux éléments de défection semblaient imminents. Le général Bugeaud pensa avec raison que, s'il pouvait rallier ces éléments à un centre commun, il pourrait non seulement favoriser l'impulsion, mais encore la hâter. Il nomma bey de Mostaganem et de Mascara le fils de l'ancien bey Osman, Hadj-Mustapha, à qui en peu de jours se réunirent les puissantes tribus des Flitas de Bordjia. Les Cherfa, les Beni-Zéroual, les Sidi-Abdallah et d'autres tribus suivirent leur exemple, et ce choix prouva encore une fois qu'en consultant les sympathies et les préjugés des Arabes dans le choix de leurs chefs, on pouvait espérer, sinon de les dominer, du moins momentanément de les rallier. C'était toujours un grand pas de fait, en attendant que l'autorité de la France fût assez solidement établie pour s'imposer de gré ou de force à ces alliés ou sujets, si l'on veut, douteux.

Cette activité nouvelle du nouveau gouverneur avait fait réfléchir Abd-el-Kader sur les dangers de sa situation. Il avait reconnu sans peine combien son autorité était précaire et n'avait pas tardé à se convaincre que les ministres ou les généraux français, à qui seuls il devait son élévation, étaient les seuls, aussi qui pouvaient la maintenir et la consolider. S'il eût pu en douter, il en aurait eu la preuve dans ce que lui dit, à cette époque, son oncle Achmet-Bilhar marabout célèbre, qui avait beaucoup d'influence sur quelques tribus du sud de Mascara et qui les avait jusqu'alors engagées à rester neutres. Abd-el-Kader le pressait de faire cause commune avec lui et lui donnait à entendre qu'en sa qualité d'Émir, il pourrait le lui ordonner. « Avec moi il ne faut pas invoquer ce titre, » lui répondit le marabout. Tu n'étais rien ici avant l'arrivée des Français : tu n'étais rien avant d'avoir conclu la paix avec les chrétiens. Ce n'est qu'aux chrétiens que tu dois ton élévation et ta puissance. Sois Émir avec eux, puisqu'ils veulent bien te reconnaître pour tel ; mais avec moi sois plus modeste. »

Ce que lui avait dit son oncle, était dit assez hautement

partout. Abd-el-Kader ne l'ignorait pas. Il savait que, si les circonstances avaient fait beaucoup pour lui, les Français avaient fait bien davantage, et que les ministres de France ne l'avaient environné d'une sorte de prestige que pour excuser des défaites ou glorifier des revers. Aussi, pour amener l'autorité française à ouvrir quelque négociation avec lui au moment où le système de vigueur qu'elle avait adopté, pouvait de plus en plus compromettre sa puissance, il donna l'ordre à ses lieutenants et à ses troupes d'épargner les prisonniers. Il se passa même à ce sujet un fait très caractéristique des populations arabes.

Un vénérable prêtre, l'abbé Suchet, ayant appris les bonnes dispositions d'Abd-el-Kader relativement aux prisonniers, connaissant en outre le respect qu'ont les Arabes pour les hommes de prière qu'ils traitent de marabouts, s'était rendu seul auprès d'Abd-el-Kader pour traiter de l'échange de quelques prisonniers. Cette témérité courageuse fut couronnée du plus heureux succès. Il rencontra l'Émir entre Tekdempt et Mascara et obtint la remise de cinquante-six captifs. Son retour fut un vrai triomphe. Sur sa route, les femmes accouraient avec leurs petits enfants, lui apportant des provisions, lui demandant des remèdes; les hommes en armes le laissaient passer sans lui faire le moindre mal et s'inclinaient avec vénération devant lui. Il atteignit enfin, ainsi sollicité, secouru, vénéré, les dignes du général Baraguay-d'Hilliers auprès de Médéah. — « D'où venez-vous ainsi? » lui demanda le général. — « Je viens d'auprès d'Abd-el-Kader. » — « Tout seul? » — « Seul avec un interprète. » — « C'est impossible, » répéta à plusieurs reprises le général, ne pouvant en croire ses yeux. C'était cependant l'exacte vérité. Enhardi par le succès de l'abbé Suchet, M. Dupuch, évêque d'Alger, écrivit à plusieurs beys ou kalifas de l'Émir pour traiter avec eux de l'échange des prisonniers. Il reçut à ce sujet du bey de Milianah la lettre suivante dont les sentiments rappellent la naïveté touchante des temps primitifs.

« Vénérable évêque de Jésus et de Marie, nous avons reçu tes lettres, nous en avons compris le contenu. Nous avons re-

connu avec bonheur ton amitié et ta vérité. Les quatre prisonniers qui les apportaient sont heureusement arrivés. Il nous reste à te prier de nous occuper du soin de ceux qui sont encore à Alger ou ailleurs, et très particulièrement de Mohammed-Ben-Mockar.

« Les parents, les amis de ces pauvres prisonniers étaient venus avec nous le jour où nous nous sommes si doucement rencontrés. Quand ils ont vu que ceux qu'ils aiment n'y étaient pas, ils se sont mis à pleurer ; mais quand ils ont su ce que tu nous avais promis et qu'ils ont vu ton écriture, ils se sont réjouis ; l'amertume de leur douleur s'est changée en joie, persuadés qu'ils les verront bientôt, puisque tu l'as dit.

« Nous t'écrivons ceci, parce que tous les jours ils viennent pleurer à la porte de notre tente. Aussi seront-ils consolés : car pour nous, nous te connaissons et nous savons bien qu'il n'est pas nécessaire que nous te fassions de nouvelles recommandations ; nous savons qui tu es et que ta parole d'évêque est sacrée.

« Nous t'envoyons la femme, la petite fille, les prisonniers chrétiens qui étaient restés à Tekdempt ou chez Miloud-Ben-Arrach. Quant au capitaine, au réiz et aux autres prisonniers chrétiens qui sont avec lui, sois sans inquiétude sur eux : ils sont en toute sûreté sous la garde de Dieu. Sans la sortie du général et du fils du roi, ils seraient déjà montés vers toi avec les autres. La guerre seule nous empêche encore de te les envoyer, mais bientôt tu les auras tous.

« Je t'envoie en attendant le sauf-conduit dont tes amis pourraient avoir besoin. Ils feront bien d'aller d'abord chez le kaïd des Hadjoutes : les chemins ne sont pas sûrs. Je t'envoie vingt chèvres avec leurs petits qui têtent encore leurs mamelles pendantes. Avec elles tu pourras nourrir les petits enfants que tu as adoptés et qui n'ont plus de mère. Daigne excuser ce présent, car il est bien petit ; mais tu sais que le don ne se mesure pas à sa grande valeur, mais au bon cœur qui l'offre. Adieu. »

Abd-el-Kader cependant ne tarda pas à se remettre en campagne. Dès que les troupes françaises furent rentrées dans

Leurs cantonnements, il fit irruption sur plusieurs points à la fois ; ses efforts se portèrent principalement vers le sud de Mascara où il comptait le plus de partisans, et surtout la grande tribu des Hachems dont il était issu. Le général Bugeaud sentit la nécessité de réprimer immédiatement les tentatives pour ne pas compromettre le succès de la campagne ; il donna l'ordre au général Lamoricière de se porter sur Mascara avec des forces suffisantes pour dominer la contrée et soutenir efficacement le nouveau bey de Mascara, Hadj-Mustapha-Ouled-Osman-bey ; dix bataillons d'infanterie, deux escadrons de saphis, une batterie de montagne, et tout le matériel nécessaire à un long séjour furent dirigés vers cette destination. La saison était fort avancée et le terrain presque impraticable ; la marche de la division était encore entravée par suite d'un nouveau système adopté par le général Bugeaud pour rendre la marche plus rapide, et qui consistait à utiliser les hommes et les chevaux comme moyens de transport : les fantassins étaient chargés de vivres et d'effets ; les chevaux que leurs cavaliers conduisaient par la bride, de blé et d'orge. Au col de Bardj, Ben-Thamy, kalifa d'Abd-el-Kader, tenta de lui disputer le passage. Il avait avec lui environ sept mille hommes, parmi lesquels on comptait deux bataillons de réguliers et quatre cents cavaliers rouges commandés par Mocktar-ben-Aïssa, un des plus intrépides lieutenants de l'Émir. Le général Lamoricière fit mettre bas les sacs à l'infanterie et chargea les troupes de Ben-Thamy à la baïonnette ; en moins d'une heure tout fut enfoncé, refoulé et dispersé, la division put continuer sa marche vers Mascara où elle arriva sans autre attaque à repousser.

Suivant le plan prescrit par le général Bugeaud, le général Lamoricière divisa ses troupes en colonnes mobiles, se soutenant mutuellement et rayonnant dans tous les sens pour soumettre les tribus indécises, punir celles qui étaient hostiles, poursuivre, atteindre et battre l'ennemi partout où il se présenterait. Cette énergique attitude eut le plus heureux résultat, et couronna dignement la campagne de 1841.

Avant le général Bugeaud, le système de concentration et

de mobilité des troupes n'avait été qu'imparfaitement suivi ; les gouverneurs avaient été liés par les antécédents créés sous leurs prédécesseurs et surtout enchaînés par cette si ridicule injonction d'occupation restreinte, dont l'idée primitive forme un des tristes et curieux épisodes de cette question d'Afrique, où tant de mauvaises passions ont trouvé jusqu'à ce jour moyen de se satisfaire. Quelques mots à ce sujet ne seront pas déplacés ici.

Abd-el-Kader avait à Paris des agents dévoués et dont la position assurait l'influence (4). Dès que le traité Desmichels et son succès de la Mactà l'eut si considérablement grandi, il disait hautement aux généraux français : « *A moi la terre, à vous la mer.* » Ce fut cette idée qu'il eut l'habileté de faire prévaloir ensuite dans le traité de la Tafna. Une telle solution de la question de la conquête d'Afrique si crûment exprimée, aurait soulevé d'indignation la France entière. Ce fut alors que, pour ménager la susceptibilité de l'opinion publique les habiles du parti anti-coloniste imaginèrent *l'occupation restreinte* : ce qui, en définitive, devait donner gain de cause aux prétentions d'Abd-el-Kader.

(4) Voici ce qu'on lit dans les *Explications du maréchal Clausel, 1837*. « Je savais que quelque grande intrigue était sous jeu, mais je le savais vaguement, généralement par la connaissance des choses, par des propos qui m'étaient répétés, par des obstacles dont je ne découvrais pas la source, par des embarras qui s'élevaient de tous côtés, sans qu'on pût leur assigner une cause. Pour en finir avec l'inhabileté ou la mauvaise volonté de la police d'Alger qui ne découvrait rien, je chargeai M. Germond de s'en occuper activement. Au bout de quelques jours il saisit des lettres de plusieurs indigènes adressées à Paris et les réponses venues de France. Ces lettres et ces réponses sont écrites en chiffres dont il m'a été impossible de découvrir ou de faire découvrir la clef. Toutefois elles renferment en toutes lettres les noms propres de quelques ennemis déclarés et persévérants de la colonie qui, par leur position, étaient à même d'exercer une grande influence sur les décisions à prendre par rapport à la colonie. Si j'ai mal présumé de l'esprit de ces lettres, si elles ne renferment rien de coupable et de honteux que ceux qui les ont écrites en donnent la clef, qu'il nous soit possible de les lire dans tout leur contenu. Mais jusque là j'ai le droit de croire qu'une correspondance si habilement secrète et si obstinément cachée, n'est honorable pour aucun de ceux qui ont pu y prendre part. Quoi qu'il en soit, à peine eut-on connu à Paris les résultats obtenus par M. Germond, que ce fonctionnaire fut immédiatement révoqué. »

Le général Bugeaud qui, à son insçu, avait par le traité de la Tafna, si puissamment contribué à donner une validité officielle à ce partage de la conquête, si favorable à l'Émir, n'avait pas tardé à sentir la faute qu'il avait faite : pour la réparer vite et bien, il adopta un système contraire. Lorsqu'il prit le commandement en chef, la multiplicité des points occupés avait rendu les garnisons trop faibles pour qu'il leur fût possible d'agir au dehors et de garder autre chose que ce qui se trouvait sous la portée de leur fusil. Cette situation périlleuse, née du système d'occupation restreinte, paralysait à la fois, totalement, une grande portion de l'armée, et partiellement, les forces restées disponibles dont l'action se trouvait absorbée par la nécessité [continue] de se porter au secours de ceux qui étaient enfermés dans les postes ou de pourvoir à leurs besoins. C'était partout se borner à la défensive ; de là à l'abandon il n'y avait qu'un pas : ceux qui avaient préconisé ce système le savaient bien ; l'habileté et le talent n'ont jamais manqué en France aux passions mesquines ou mauvaises. Le premier soin du général Bugeaud dut être dès-lors d'abandonner cette multitude de postes, et de procéder à une occupation non pas restreinte mais étendue, par la concentration des forces sur un petit nombre de points bien choisis et la constante mobilité de ses colonnes : il traça deux lignes d'occupation, dont l'une à l'intérieur devait avoir sept stations, qui étaient Tlemcen, Mascara, Milianah, Médéah, Sétif, Constantine et Guelma. La seconde ligne d'occupation était sur la côte, ayant aussi sept points principaux : Oran, Mostaganem, Ténès, Chechell, Alger, Philippeville et Bone. De ces points différents, de fortes colonnes devaient rayonner en tout sens, et non seulement soumettre les Arabes, mais encore les maintenir dans la soumission par la rapidité de leurs invasions. « Ce sont, disait le général Bugeaud en résumant son système, ce sont les jambes de nos soldats et de nos chevaux qui doivent dominer et non pas la multiplicité des points occupés. Il y a entre le système des occupations multipliées et le système de mobilité la différence qui existe entre la portée du fusil et la portée des jambes. Le fusil ne commande qu'à deux ou trois

cents mètres, les jambes commandent dans un rayon de quarante à cinquante lieues. »

Pour faciliter cette extrême célérité dans la marche, les soldats, sur quelques points, vivaient en quelque sorte, à la manière arabe. Chacun d'eux était muni d'un petit moulin portatif qui donnait en un instant une farine, avec laquelle ils faisaient de la galette ou préparaient le couscoussou : on leur donnait en outre une ration de sucre et de café. On a déjà vu l'heureux résultat de ce système de grande mobilité et d'occupation étendue, mais concentrée.

Au commencement de 1842, sur tous les points, la guerre sévissait encore, mais elle avait été reportée dans le cœur du pays. Les provinces d'Alger et de Tittery étaient tranquilles : la situation de celle d'Oran était satisfaisante, et, dans la province de Constantine, un assez grand nombre de tribus situées à l'ouest de la route de Philippeville avaient fait leur soumission : sur tous les points, les tribus poursuivies sans cesse, harassées par des émigrations, ruinées par les razzias ou l'incendie, débusquées de leurs retraites étaient fatiguées de la résistance, refusaient obéissance aux chefs nommés par Abdel-Kader, qui voyait chaque jour diminuer le nombre de ses partisans et se trouvait réduit à la défensive. La conquête du pays n'était plus bornée à quelques murailles.

Le gouverneur-général, qui avait des connaissances pratiques d'agriculture, songea alors sérieusement à tirer parti du pays occupé. Comme les propriétés arabes, par des titres divers de possession, dont nous avons déjà donné un aperçu, avait été une source d'anarchiques entraves, le général Bugeaud commença par régulariser la nouvelle prise de possession. Il mit le séquestre sur tous les domaines des Arabes émigrés, les déclarant irrévocablement réunis aux divers beylicks dont ils dépendaient, si leurs propriétaires n'étaient rentrés dans un délai de deux mois. En même temps, pour empêcher les scandaleuses manœuvres des spéculateurs primitifs sur les propriétés, toutes les transactions ne furent libres que dans des cas spécifiés et fort limités. Des routes, des ponts étaient nécessaires pour assurer les communications avec les places de Médéah, Milianah,

Mascara et Tlemcen, on y travailla activement. Les Marghzen ou formations de corps indigènes furent réformés avec plus de soin, et on choisit de préférence pour les composer, les tribus belliqueuses qui avaient fait partie de ce corps auxiliaire sous les Turcs.

Avec l'abandon d'un système pusillanime suivi jusqu'alors, et l'adoption d'un système énergique de force et de volonté, la puissance d'Abd-el-Kader fut chaque jour en décroissant. Dans l'Est, son kalifa Ben-Salem, à la tête d'un gouvernement considérable, voyait toutes les tribus entamer, l'une après l'autre, des relations commerciales avec Alger, et fournir des grains, de l'huile et des bestiaux : ce qui pouvait faire pressentir une soumission prochaine qui fut en effet un des premiers résultats de la campagne d'automne. Sur d'autres points, de nombreuses tribus firent successivement leur soumission. Aux environs d'Alger, les voitures purent aller sans escorte à Blidah. Dans le rayon de Médéah et de Milianah, des hommes isolés, arabes ou européens purent, sans danger, fréquenter les chemins et, sous l'empire de la sécurité qui régnait dans un rayon de trente-cinq lieues, la construction, dans le Sahel, de petits villages pour les colons put faire de rapides progrès.

Deux évènements importants, l'un en France, l'autre en Algérie, avaient signalé le début de l'année 1842. Dans son discours d'ouverture des Chambres, le roi avait dit : « J'ai pris
 « des mesures pour qu'aucune complication extérieure ne
 « vienne altérer la sûreté de nos possessions d'Afrique. Nos
 « braves soldats poursuivent sur cette terre, *désormais et*
 « *pour toujours française*, le cours de ces nobles travaux
 « auxquels je suis heureux que mes fils aient l'honneur de
 « s'associer. *Notre persévérance achevera l'œuvre du cou-*
 « *rage de notre armée, et la France portera dans l'Algérie sa*
 « *civilisation à la suite de sa gloire.* »

Ces paroles qu'on aurait dû proférer depuis longtemps eurent un grand retentissement en France et en Algérie. L'opinion publique les approuva sans restriction ; mais elle avait encore à redouter les discussions des Chambres qui avaient eu jusqu'alors une si pernicieuse et si déplorable influence

sur l'Afrique française. Les anti-colonistes avaient été de si dévoués auxiliaires d'Abd-el-Kader, leurs discours avaient si souvent servi de texte pour raviver la guerre sainte, qu'il était à craindre que cette fois l'Émir ne s'en fit une arme contre la France. Heureusement il n'en fut rien : la Chambre se prononça hautement pour un système définitif d'occupation et de colonisation. Les anti-colonistes en furent pour la honte de leurs anti-patriotiques déclamations.

Pendant que ce fait, d'une immense portée pour l'avenir de la colonie, se passait en France, en Afrique en avait lieu un autre qui, sans avoir la même importance, n'en était pas moins très significatif. La conduite vigoureuse du général Lamoricière à Mascara et dans son rayon, n'avait pas tardé à assurer les communications entre cette dernière ville et Mostaganem. Les tribus hostiles n'osaient plus bouger, et les tribus soumises fréquentaient les marchés français et y apportaient des provisions de toute espèce. Les bénéfices qu'elles réalisaient firent réfléchir les tribus de la Tafna qui, sans se déclarer ouvertement pour la France, levèrent l'étendard de la révolte contre Abd-el-Kader et proclamèrent, pour leur chef, un marabout puissant et vénéré, Ould-Sidi-Cheikh qui habitait les bords de la Tafna et dont le pouvoir s'étendait sur le vaste territoire compris entre le désert d'Angad et les forêts de Trara.

En se déclarant contre Abd-el-Kader, Ould-Sidi-Cheikh avait une ligne de politique toute tracée : c'était de s'allier aux Français pour ne pas avoir deux ennemis à la fois sur les bras. Il le sentit, et, par l'intermédiaire d'un des plus grands ennemis d'Abd-el-Kader et le plus brave et le plus dévoué des auxiliaires de la France, Mustapha-ben-Ismaël, il fit faire des ouvertures de soumission au colonel Tempoure, commandant supérieur de Mostaganem. Une entrevue fut fixée sur les bords de l'Isser, sur une montagne d'où l'on découvre Tlemcen. Ould-Sidi-Cheikh s'y rendit, au jour convenu, avec une escorte d'environ mille cavaliers. Parmi eux étaient, au nombre de douze, les chefs des tribus qui reconnaissaient son autorité. Le colonel Tempoure, accompagné

de Mustapha-ben-Ismaël, de deux bataillons d'infanterie et de deux compagnies de chasseurs, y parut à l'heure convenue. Le colonel Tempoure et Ould-sidi-Cheikh s'avancèrent l'un vers l'autre en se tendant la main. Le premier était suivi de Mustapha et de quelques officiers, le second des chefs des tribus. Une conférence eut lieu ; on y traita des moyens de rétablir la paix : Abd-el-Kader fut reconnu comme le seul obstacle à ce rétablissement. Sa déchéance fut proclamée et Ould-sidi-Cheikh reçut la promesse d'être nommé kalifa de la partie ouest de la province d'Oran ; ce qui eut lieu plus tard. A la suite de ces pourparlers, il lui fut offert de riches présents. Pendant qu'on les étalait devant lui, le marabout, le regard fixé vers la terre, semblait insouciant. Pendant que ceux qui l'entouraient éclataient en transports d'admiration, sur sa figure hâve, alongée, macérée par de longs jeûnes, tout dénotait l'indifférence pour les intérêts matériels. Mais, à la vue d'un beau service à thé en porcelaine et d'une montre en or à double boîtier, ses regards s'illuminèrent d'une joie subite mais rapide. Il retomba peu après dans son insensibilité : il a toujours, du reste, servi depuis lors la France avec fidélité.

Pour sceller cette alliance, les cavaliers qui l'accompagnaient exécutèrent une espèce de *fantasiah* qui est ordinairement la preuve de leur adhésion à ce qui a été conclu. Ils vinrent, drapeau en tête, féliciter le colonel Tempoure ; puis tantôt, à un signal donné, ils enlevaient leur monture des quatre pieds à la fois ; tantôt ils les faisaient marcher sur les deux pieds de derrière ; et tous ces mouvements étaient exécutés avec une aisance, une adresse qui aurait rendu jaloux tous les Français présents et passés. Enfin, après diverses évolutions, simulant tantôt un combat avec leurs cris de guerre et les détonations de leurs armes à feu, tantôt une espèce de course au clocher, ils se rangèrent près d'Ould-sidi-Cheikh qui, levant les bras au ciel, prononça la prière suivante qu'ils répétèrent à haute voix. « Dieu de clémence et de miséricorde, nous te supplions de rendre la paix à notre malheureux pays désolé par une guerre cruelle. Prends pitié de la population que

« les décrets de ta souveraine justice ont réduite à la dernière misère, et fais renaître au milieu de nous l'abondance et le bonheur ! »

Malgré cette tendance générale à la paix, les opérations militaires furent conduites, en 1842, avec autant d'énergie et de vigueur que l'année précédente.

Dans la province de Constantine, ben-Aïmar, kalifa d'Abdel-Kader avait, dès le mois de janvier, dirigé une attaque contre Msilah, pendant que Sy-Zeghdoud, avec une partie de Kabyles, se portait sur Djigeli, et faisait deux tentatives contre les troupes de la garnison de Bougie. Partout les Kabyles avaient été repoussés et, dans leur dernière attaque contre Bougie, foudroyés par l'artillerie française, ils s'étaient retirés avec d'immenses pertes. Le colonel Lebreton avait eu aussi une brillante affaire au camp de l'Arrouch : assailli par d'innombrables Kabyles, il les avait complètement dispersés par quelques vigoureuses sorties. L'ancien bey Ahmed avait, en même temps, fait une démonstration contre le camp d'Ain-Roumel ; il était appuyé par les Ouled-Kasem ; mais le général Sillègue s'était porté à sa rencontre, et l'ex-bey, abandonné par son infanterie, s'était retiré presque sans combattre.

Sur d'autres points de la province, l'attitude des indigènes était moins hostile. Vers le mois de mai, les principaux de la tribu des Nemencha, des Ouled-Jahia-ben-Thaleb et de la ville de Tebessa avaient envoyé des offres de soumission au général Négrier, en le priant de venir rétablir l'ordre dans leur pays au nom de la France. Parti avec sa colonne d'Aïn-Bebbouch, il arriva, le 31 mai, dans l'ancienne colonie romaine de Tebessa. Il en prit possession au nom du gouvernement français, en donna l'investiture à des autorités indigènes, et établit l'organisation de la population de la ville sur le modèle de celle que possédait déjà Msilah, de manière que cette localité put se garder par elle-même et offrir un point d'appui aux tribus voisines. Il revint ensuite à Constantine, après avoir facilement dissipé sur la route quelques rassemblements qui tentaient de s'opposer à son passage. Vers la

même époque, le général Randou avait fait, sans être plus inquiété, une tournée dans le cercle de l'Edough qu'agitaient les prédications de Sy-Zeghdoud. La plupart des tribus, les Diendel, les Senahdja et autres s'étaient mises à sa discrétion.

Dans la province d'Alger proprement dite, la paix et la sécurité y étaient plus parfaites encore. Mais il n'en était pas de même dans celle de Tittery. Les Hadjoutes, si souvent châtiés, se livraient sans cesse à des excursions pillardes : ces farouches devastateurs étaient toujours en armes et toujours agressifs : le général Changarnier reçut l'ordre de fouiller tous leurs repaires, et de ne leur laisser ni paix ni trêve qu'ils ne fussent ou soumis ou exterminés. Le bois de Karisas, où ils se réfugiaient, fut entouré par de nombreux détachements, qui, après quelques engagements sérieux, tuèrent ou forcèrent à l'obéissance le reste de cette turbulente tribu.

En même temps une colonne partie de Milianah, sous les ordres du gouverneur-général, se porta par les crêtes de Zakkas, sur les tribus des Beni-Menad et des Beni-Menasser, où des marabouts avaient ouvert une *zouaia* (école), où l'on exaltait le fanatisme des populations, où l'on prêchait la haine contre les chrétiens. Les Kabyles attaquèrent la colonne française avec acharnement, mais ils furent repoussés après une perte de plus de deux cents des leurs. Une épouvantable razzia suivit cette victoire, et tout, sur ce territoire, fut ravagé, incendié, détruit. Devant l'ébranlement, occasionné par l'arrivée de cette colonne, accompagnée de plus de deux mille cavaliers indigènes de la province d'Oran, véritable ouragan, balayant tout sur leur passage, les gouvernements des kalifas Em'Barek et Barkani ne purent opposer aucune résistance. Peu de jours après, à Aïn-Telemsil, le colonel Korte était attaqué par plus de dix mille Kabyles : il les charge, les culbute, les refoule dans un ravin infranchissable, et, à la suite d'un combat très vif, ramena au camp français trois mille prisonniers, quinze cents chameaux, trois cents chevaux ou mulets, et quinze mille têtes de bétail.

En même temps une autre colonne, aux ordres du général Comman, dans l'est de Tittery, pénètre sur le territoire des

Beni-Seliman, met en fuite Ben-Salem, qui ne trouva d'asile que dans le désert : son agha, Mahi-Eddin, fit sa soumission avec six cents cavaliers.

Cette campagne du printemps avait amené de grands résultats : celle d'automne ne fut pas moins heureuse. Ben-Ferhat, agha du Sud, nommé par les Français, était vivement serré par un fort parti de Kabyles : le général Changarnier part de l'Oued-Fodda et vole à son secours : il joint les Kabyles près de Kamis, les attaque, les charge et leur fait éprouver de grandes pertes. Après cette expédition, il fait sa jonction avec le général Bugeaud qui, à la tête d'une forte colonne, avait quitté l'Isser pour pénétrer encore dans le pays administré par Ben-Salem. Cet ancien kalifa avait concentré ses ressources dans les forts de Bel-Kheroub et d'El-Arib. A la tête des contingents de toutes les tribus des environs, il parut disposé à les défendre, les Français l'attaquent avec impétuosité, le battent dans deux vives rencontres, et prennent ses forts qu'ils rasant de fond en comble. Toutes les tribus des environs, et jusqu'aux Beni-Kalfoun, se soumirent, et l'ancien gouvernement de Ben-Salem se trouva à peu près complètement dissous.

Pendant que sur tous les points les partisans d'Abd-el-Kader étaient repoussés et battus, ce dernier s'était jeté dans l'Ouarensenis, où il occupait une position qui pouvait devenir menaçante. Il était prudent de l'empêcher de s'y consolider. Le gouverneur-général porta de ce côté ses forces disponibles, en prescrivant aux trois généraux Lamoricière, d'Arbouville et Changarnier, des manœuvres dont le double but était de faire diversion et d'enfermer en même temps Abd-el-Kader dans un cercle d'où il n'aurait pu sortir que difficilement.

Ces diverses colonnes se mirent en mouvement en novembre et, après divers combats contre les Kabyles, détruisirent les bourgades de Karnachil et de Hardjaïl, et reçurent les soumissions des villes de Matmata, Meknès, Besnès, et frappèrent d'exécution dix tribus environnantes. Les hautes montagnes des Beni-Ouragh, dernier refuge des populations

du pays envahi, furent attaquées, enlevées et soumises. A la suite de ces succès, les tribus des deux rives du Chélif firent ou renouvelèrent leur soumission.

Cependant le but principal n'était pas encore atteint. Abd-el-Kader, partout battu, reparaissait partout avec de nouvelles forces, et c'était surtout dans la province d'Oran que les événements militaires avaient plus d'intérêt, en raison de la lutte persistante qu'y soutenait le pouvoir expirant de l'Émir.

Le marabout Ould-Sidi-Cheikh, qui avait été nommé kalifa pour la France de la partie ouest de la province d'Oran, avait peine à se maintenir. Marchant en toute hâte à son secours, le gouverneur-général et le colonel Tempoure entrent à Tlemcen, s'emparent du fort Sebdou et soumettent peu à peu tout l'ouest depuis l'Habra jusqu'à la frontière du Maroc.

Abd-el-Kader cependant était parvenu à se former un corps de cinq à six mille hommes, avec lesquels deux fois il envahit les environs de Tlemcen ; mais deux fois battu par le général Bedeau, il se vit obligé de regagner Tekdempt par le désert.

Sur la rive droite de la Mina, la grande tribu des Hachem soutenait encore avec acharnement la cause de l'Émir. Le général Lamoricière les attaque, les bat et parvient à soumettre la partie de l'ouest : l'autre partie fut rejoindre Abd-el-Kader qu'elle abandonna successivement après l'épuisement de ses ressources. Pendant cette expédition, le même général force à la soumission la plus grande partie de l'aghalik de Zdama, cimente l'alliance faite avec plusieurs tribus de la frontière du désert, fait à la France un auxiliaire de la grande tribu nomade des Harar, tandis qu'à l'extrémité opposée, aux environs de Mostaganem, sur la rive droite de la basse Mina, le général d'Arbouville soumettait toutes les tribus de la plaine, après avoir fait alliance avec la famille puissante des Ouled-Sidi-el-Aribi dont le chef avait été mis à mort par Abd-el-Kader.

Pour que l'heureux succès de ces expéditions diverses ne fût pas illusoire, il fallait redoubler partout d'énergie et d'activité, ne laisser à Abd-el-Kader et à ses partisans ni paix ni trêve. Le gouverneur-général sentit cette nécessité, et malgré

les incroyables fatigues que l'armée avait eu à supporter, il entra de nouveau en campagne, remontant la vallée du Cheliff, où devait se rendre le général Changarnier venant de Milianah. L'effectif de la colonne était de trois mille hommes d'infanterie, trois mille cavaliers arabes de la basse Mina, des plaines de l'Yllil et de l'Habra, et de deux mille bêtes de somme fournies par les tribus alliées. Après avoir soumis quelques tribus, le général Bugeaud combina un grand mouvement pour envelopper les tribus de l'Atlas entre Médéah et Milianah : c'était de faire pénétrer le général Changarnier dans la chaîne par l'ouest des Beni-Menasser, pendant que lui remonterait le Cheliff. Cette manœuvre fut suivie du plus heureux succès : la plus grande partie des populations se trouva tout-à-coup enveloppée. Au bout de quelques jours, toutes les tribus à l'est jusqu'à l'Isser, à l'ouest jusqu'à Cherchell et au-delà, envoyèrent leur soumission. La sécurité se trouva ainsi rétablie, non seulement dans la plaine, mais encore dans tout le cerclé des montagnes. Peu de temps après, le général Changarnier, après avoir obtenu la soumission des tribus composant les aghaliks des Beni-Zoug-Zoug, des Djendel, des Ouled-Aïad, s'était emparé de la *zmala* (1) du kalifa Ben-Allal, lui avait fait trois mille prisonniers et enlevé plus de trente mille têtes de bétail. Mais cet heureux coup de main faillit lui coûter cher. Pendant qu'il opérait sur l'Oued-Faddha, l'aghalik du sud se trouva attaqué. Pour aller le secourir, il remonta la rivière qui traverse la chaîne de l'Ouarensenis : sa colonne était de douze cents hommes : quatre mille Kabyles se portèrent à sa rencontre sur un terrain des plus difficiles. Pendant deux jours, les Français resserrés dans une gorge étroite se battirent ou à l'arme blanche ou à portée de pistolet contre un ennemi quatre fois plus nombreux, et qui avait en outre l'avantage de la position ; le troisième jour, après une défense héroïque, ils reprirent enfin l'offensive, battirent les

(1) La *zmala* est ce qu'on appelle en Europe les équipages, la suite : elle comprend aussi la famille du chef, celles des chefs subalternes, leurs domestiques, leurs richesses.

Kabyles et leur enlevèrent leurs troupeaux. A la même époque, le général Lamoricière poursuivait jusqu'aux confins du désert les zmalas d'Abd-el-Kader et de ses kalifas et engageait avec la cavalerie de l'Émir un brillant combat, dans lequel il lui prit plus de cent cinquante chevaux.

Abd-el-Kader, ainsi traqué, se rejeta de nouveau dans l'Ouarensenis. On était alors en hiver : le général Bugeaud voulut d'autant moins lui laisser un instant de répit, qu'en laissant Abd-el-Kader s'établir au milieu des tribus belliqueuses de cette chaîne de montagnes, il lui facilitait le moyen de dominer tout le pays entre le Cheliff et la Mina, contenir par la terreur les tribus les plus attachées à la France, en avant de Médéah, Milianah et Mostaganem, et les menacer de la guerre. Il fut résolu qu'on envahirait l'Ouarensenis du côté de Milianah avec trois colonnes commandées par le duc d'Aumale, les généraux Gentil et Lamoricière. Le général en chef devait diriger les opérations qui furent conduites avec tant de vigueur, qu'en vingt-deux jours toutes les tribus de la chaîne de ces montagnes et de la rive gauche du Cheliff furent soumises.

Ce nouveau succès clôtura dignement la campagne de 1842. Tout dans la province de Tittery était soumis et organisé jusqu'au désert. A part l'aghalik du sud et les aghaliks du sud et de l'ouest de l'ancien gouvernement de Sidi-Em'Barek qui exigeaient de temps à autre la présence des troupes françaises et quelques tribus kabyles entre Tenès et Cherchell, toute la vallée du Cheliff était soumise ; presque tous les Kabyles jusqu'à Tenès s'étaient réunis sous un chef dévoué à la France, Ould-Sidi-Cheikh ; dans tout l'Atlas, depuis l'Arba jusqu'à Cherchell, la soumission était réelle et bien assurée ; une égale sécurité régnait dans le carré entre Oran, Tlemcen, Mascara et Mostaganem, et la guerre se trouvait concentrée entre la Chiffa et la Mina, sur un carré d'environ vingt-cinq lieues. « Or, disait le gouverneur-général dans une dépêche adressée au ministre de la guerre, comme il y a cent cinquante lieues du Surjura à la frontière du Maroc, il en résulte qu'Abd-el-Kader a perdu les cinq sixièmes de ses

« états, tous ses forts et dépôts de guerre, son armée permanente et de plus le prestige qui l'entourait encore en « 1840. » C'était vrai, et ce résultat obtenu en deux années sera un reproche éternel pour ces hommes qui, dans cette malheureuse question d'Afrique, ont toujours attendu des désastres pour renforcer l'armée; il sera un reproche pour ces autres hommes qui, à ce même sujet, n'élevaient la voix que pour combattre les allocations, mais qui se montraient moins avarés et du sang qui se répandait en Algérie et des millions qui se gaspillaient en France pour des intérêts de clocher quand il s'agissait de faciliter leur élection et d'assurer leur influence.

La campagne de 1842 ne fut pas seulement avantageuse sous le rapport des opérations militaires, mais encore sous celui de la colonisation. Avant cette époque, on n'avait fait que des essais en matière de colonisation, mais il n'y avait eu jusqu'alors, de la part du gouvernement plus encore que des gouverneurs, que des plans peu digérés, que des systèmes peu arrêtés. Le général Bugeaud jeta, dès le début de son administration, quelques germes dont nous aurons plus tard à discuter la valeur, mais qui, pour le moment, portèrent d'assez heureux fruits. Avant lui, tout s'était à peu près borné aux villes du littoral où, ne pouvant s'étendre au dehors puisque par suite du système d'occupation restreinte, la guerre était partout et la sécurité nulle part, l'industrie des Européens s'était concentrée dans de simples travaux de construction. Il y avait des Européens à Dely-Ibrahim, à Bouffarik, à Blidah, à Cherchell, mais il n'y avait pas de colons proprement dits, c'est-à-dire des cultivateurs vivant du produit de leur culture. Le gouvernement français ne s'en était nullement occupé, absorbé qu'il était à créer des personnels d'administration : sa sollicitude même à ce sujet fut portée à tel point qu'on put voir des administrateurs assez grassement payés, là même où il n'y avait encore ni choses ni hommes à administrer : il se mettait ainsi dans la situation d'un architecte qui voudrait commencer à bâtir sa maison par le toit.

A la fin de 1841, les cultures se bornaient à des travaux

de jardinage dans les environs immédiats des villes et principalement dans la banlieue d'Alger. Un grand pas cependant avait été fait : dans l'œuvre de la colonisation, on avait défini et réglé le rôle de l'armée de manière que la force militaire, qui avait rendu la colonisation possible en créant la paix, contribuât encore efficacement à la fertilisation du sol et à l'établissement des populations européennes. L'armée ne faisait pas de colonisation pour elle-même, mais elle aidait puissamment à en faire : elle ouvrait des routes, défrichait des terres, creusait les fossés d'enceinte des villages et construisait même des maisons qui devaient ensuite être concédées à des familles civiles, en attendant que la direction de l'intérieur eût présenté un plan de colonisation pour la province d'Alger, en commençant par le Sahel et les territoires de Koléah et de Blidah. Pendant les dix premières années qui avaient suivi la conquête, on ne s'en était pas même occupé ; cependant l'opinion publique se montrait fort exigeante à ce sujet. On y travailla dès 1840 ; et vingt-huit mois après, le 26 avril 1842, il fut approuvé par le ministère ; on avait eu le temps de le mûrir : douze ans et demi s'étaient écoulés depuis la conquête. Il est de ces faits que l'histoire doit consigner ; du reste, voici les bases et les dispositions principales de ce plan.

Les principaux établissements existant avant la conquête et servant alors de points de protection étaient la Maison-Carrée, la Ferme-Modèle, Koléah et Blidah. On avait ajouté depuis, Kouba, Birkadem, Déli-Ibrahim, Douera, Maelma ; mais ces établissements anciens ou nouveaux, isolés les uns des autres, ne se donnaient qu'un très médiocre appui ; ils laissaient entre eux des vides considérables qu'il était nécessaire de combler : on sentit alors la nécessité de revenir à un point de départ fixe. Alger fut pris pour base principale, et on partagea l'œuvre de la colonisation, ou mieux encore le peuplement de la province d'Alger en trois zones à peu près concentriques, comprenant le Fash et le Sahel. Koléah et Blidah furent réservés comme centres de deux systèmes extérieurs et pour ainsi dire indépendants.

La première zone dut être établie à la limite extrême des

habitations du Fash, de manière à les couvrir et à servir à son tour d'appui aux zones suivantes. Elle devait présenter sept villages, dont la distance des uns aux autres ne devait pas dépasser trois kilomètres.

La deuxième zone devait avoir ses points d'appui sur un village en avant de Kaddour et de Birkadem, dont les cultures devaient aller jusqu'aux crêtes qui dominent le pont de l'Oued-Kerma, Sidi-Ferruch à l'ouest, Sidi-Seliman au sud-est ; les points intermédiaires devaient être Staouéli, Ouled-Fayet, Baba-Hassan,

La troisième zone courant du sud à l'ouest avait pour point extrême Ouled-Mendil, puis Douera, Maelma et El-Hadjer sur le Mazafran et Boucandoura au-dessous de Maelma.

En dehors de ces zones, comme elles sont en dehors du Sahel d'Alger, se trouvaient deux villes d'une importance relative assez grande et qui, formant par elles-mêmes des centres de population, pouvaient être considérées séparément : c'étaient Koléah et Blidah.

A Blidah qui avait son enceinte déjà formée, on devait rattacher comme annexes, Beni-Mered, Ouled-Jaik, Mehdouah. Quant au territoire immédiat de Koléah, il devait être formé par le grand carré compris entre l'obstacle continu, le Mazafran jusqu'à son embouchure et la mer depuis Fouka jusqu'à cette même embouchure. Les annexes devaient être Fouka, Douaouda et El-Hadjer qui, de cette façon, serait commun aux deux rives du Mazafran. Le tout devait former vingt-et-un villages ou centres de population, non compris la ville d'Alger, sa banlieue et le massif où se trouvent les communes de Mustapha, El-Biar, Kouba, Hussein-Dey, Birkadem, Deli-Ibrahim, Bourjaréah, Pointe-Pescade, Birmadreïs et Kaddour, non compris encore Bouffarick, création anticipée sur le système général de colonisation de la plaine qui ne devait venir qu'après celle du Sahel ou celle du revers septentrional de l'Atlas.

Tel fut le projet présenté, assez rationnel dans son ensemble et dans ses détails, et qui, sans être à l'abri de tout reproche, eut l'immense avantage de créer, d'instituer quelque chose.

On le mit immédiatement à exécution, et il fut procédé à la création de cinq nouveaux centres de population dans le Sahel : ce furent Drariah, l'Achour, Douera, Cheraga et Ouled-Fayet. Ces divers villages avaient une circonscription territoriale de trois mille deux cent quatre-vingt-seize hectares à diviser entre six cent trois familles.

Enfin le gouvernement ouvrait une voie de colonisation. Toutes celles qui avaient été jusqu'alors ouvertes avaient été l'œuvre des généraux qui ont gouverné en Afrique. Ceux qui avaient été trop vite avaient été ou destitués ou disgraciés. Les autres n'avaient pas même eu le temps de mettre en pratique des systèmes même incomplets. Une instabilité calculée avait rendu impossible tout ce qui pouvait y asseoir quelque chose : les gouverneurs avaient eu à peine le temps de s'y acclimater. L'Afrique française n'avait été considérée par le gouvernement que comme un exutoire où il pouvait dégorger les hautes ambitions trop pressantes ou comme un moyen d'influence pour satisfaire les ambitions subalternes. Cela seul peut expliquer certains choix dans la haute hiérarchie et cette masse d'inutilités bureaucratiques et toutes fiscales, à qui, contrairement aux plus simples notions des besoins d'une colonie naissante dont de grandes franchises seules peuvent favoriser le développement, on a jeté en curée une colonie qui n'était pas encore née.

CHAPITRE XIII.

Le ministère. — Les commissions. — Colonisation militaire. — Campagne de 1843. — Marche concentrique de quatre colonnes contre Abd-el-Kader. — Expédition du général Baraguai-d'Hilliers, dans l'Edough. — Prise de la zmala d'Abd-el-Kader. — Les débris de la zmala au plateau de Djeda. — Mustapha-ben-Ismaël : sa mort. — Grande opération dans l'Ouarensenis. — Défaite du kalifa Sidi-Em'Barek : sa mort. — Nouveaux succès, vers la Tafna, des généraux Bedeau et Tempoure. — Nouvelles bases pour le développement de la colonisation. — Le général Bugeaud est nommé maréchal de France : le duc d'Aumale, commandant de la province de Constantine. — Campagne de 1844. — Le duc d'Aumale dans la province de Constantine. — Prise de Biskara. — Soumission des tribus du Zab, du Belezma, de l'Oued-Sultan. — Le général Bugeaud dans la province d'Alger. — Expédition contre les Kabyles de l'Est. — Grande halte sur les bords de l'Oued-Corso. — Assemblée de Kabyles à Temezerit. — Dellys. — Combat de Taourgha. — Victoire d'Ouarezzedin. — Soumission des Flissahs. — Le général Marey dans le petit désert.

Jusqu'alors le gouvernement français n'avait fait en Algérie que de la guerre et de l'administration fiscale. Les corps du génie civil et militaire s'étaient bornés à construire des forteresses et des routes royales; les douanes, les domaines, les droits réunis, l'enregistrement, le fisc sous toutes ses formes, avaient commencé à tracasser, pressurer la propriété encore en germe, et ni le gouvernement, ni ces administrations, n'avaient même songé que ce qu'il fallait avant tout en Algérie,

c'étaient des villages, une culture, quelque chose enfin qui pût produire pour acquitter des taxes et supporter des servitudes. Il résultait de là que les Européens ne pouvaient s'attacher à un pays où on ne fondait rien, et que les indigènes étaient moins que jamais disposés à se soumettre à un peuple qui, brûlant les arbres et les moissons, tuant les habitants, ne laissait partout d'autres traces de son passage que les cendres des chaumières ou les murs ruinés des villes.

Cette situation fâcheuse découlait nécessairement de l'incapacité ou de la légèreté avec lesquelles avaient été conduites les affaires d'Afrique. Le ministère s'était trouvé sous la main des corps tout organisés, pour opérer militairement et fiscalement en Algérie, et ne s'était pas même donné la peine de réfléchir qu'une œuvre de colonisation exigeait autre chose que des établissements fiscaux et des constructions militaires. De là des abus, des non-sens, des inutilités, des injustices, des vexations, des destructions inouïes et des obstacles sans nombre. Sous prétexte de s'éclairer, le ministère d'alors, comme ceux qui l'avaient précédé, nommait des commissions qui allaient en Algérie et n'ont jamais produit que du mal. Missionnaires d'une nouvelle espèce, les membres qui les composaient, grassement payés, ne voyaient rien, ne s'occupaient même pas de rien voir et ne rapportaient en France que des idées routinières et erronées sur tout : ils publiaient de longs mémoires sans conclusion, remplis d'idées creuses, de déclamations, de phrases, et la France, avec sa patience habituelle, était forcée de supporter ces dispendieuses inutilités qui n'avaient abouti qu'à établir, en Afrique, une rapace et impolitique fiscalité.

Le général Bugeaud n'avait pas tardé à s'apercevoir combien peu était rationnelle une pareille manière de procéder. Il était arrivé en Afrique avec un système et la ferme volonté de l'appliquer. Laissant donc le gouvernement français patauger dans ses routines bureaucratiques, fermement décidé à ne subir que ce qu'il ne pourrait empêcher, il se mit à l'œuvre. Son système de guerre, dont on a déjà vu un aperçu, était raisonné ainsi qu'il suit : « Quand j'ai en face de moi, disait-

il, une force sans unité, sans science et sans volontés combinées, je ne compte pas le nombre de mes adversaires. Plus la masse est nombreuse et plus ma victoire est certaine. Que cette masse apparaisse à portée de ma lunette, qu'elle couvre la plaine comme des grains de sable, ou qu'elle hérisse d'une forêt de fer les hauteurs les plus abruptes, je ne lui laisse pas le temps de pousser son cri de guerre. Si c'est en plaine, mes boulets, mes obus y feront de larges trouées dans lesquelles je plonge mes escadrons comme un seul glaive qui creuse la mort dans la plaie de mon ennemi. Si la montagne lui prête un abri précaire, je dis à mes fantassins : Enfants, voilà ces fiers Arabes qui vous défient à la course ! Et les sacs pesants, laissés sous bonne garde, et mes petits chasseurs, déchaînés comme une meute ardente, enlèvent à la baïonnette ces mamelons d'où pleuvent les balles. On perd peu de monde, et l'ennemi étonné de se voir atteint corps à corps, malgré sa barrière de feu, tombe comme les fleurs sous la baguette de Tarquin. Dans leur concis langage, les soldats résumaient ainsi ce système : « Il nous faut, avec ce général des jarrets « de cerfs, des ventres de fourmis et des cœurs de lions. »

Mais ce n'était là que l'œuvre de la destruction plus rationnelle, plus affreuse que sous les administrations précédentes : il restait l'œuvre de la colonisation pour laquelle on n'avait rien ou presque rien fait. Dans la conviction qu'une paix armée pouvait seule garantir les fruits de la victoire, la sécurité et la durée des établissements français reposèrent sur une colonisation militaire, force permanente qui, seule, pouvait prendre racine sur le sol, en face d'un peuple toujours disposé à la révolte comme l'Arabe.

A côté des légers inconvénients de ce système, étaient de grands avantages. Avec lui on pouvait tirer parti des terrains de l'intérieur, fonder une population capable d'êtreindre l'Algérie et d'assurer à la France une longue domination, permettre peu à peu la réduction de l'armée, la suppléer même, dès le commencement de son application, pour certains travaux généraux. Puis ces colons ainsi disciplinés afin d'être travailleurs intelligents, pouvaient, avec le temps, servir

d'exemple aux Arabes. Le tableau de leur aisance pouvait engager les indigènes à les imiter. La culture rend les peuples sédentaires : on s'attache à l'arbre qu'on a planté, à la prairie qu'on a arrosée, aux bestiaux qu'on a élevés, nourris, soignés ; toutes ces richesses agricoles qu'on a vu naître, qu'on a fécondé de ses sueurs, deviennent autant de liens qui devaient finir par établir entre les Français et les Arabes une communauté d'intérêts matériels. Ce point obtenu, la grande base de l'œuvre de fusion entre les deux peuples était commencée : le temps seul ensuite pouvait la mener à bonne fin.

Pour l'application de ces principes, les troupes devaient, en défrichant et cultivant, préparer la colonisation. Ces terres, une fois mises en rapport, étaient ensuite livrées aux colons, moyennant certaines indemnités et garanties pour l'Etat. En un mot, les principes fondamentaux du système du nouveau gouverneur furent : 1° que sans la colonisation il ne pouvait y avoir ni compensation, ni occupation féconde : 2° que sans la domination politique il n'y avait pas de colonisation raisonnablement possible : 3° qu'il fallait partout dominer et coloniser progressivement : 4° enfin, qu'après avoir détruit tout ce qui existait, il fallait reconstruire, étendre, consolider une domination nouvelle qui, pour organiser et gouverner les Arabes, exigeait autant de forces matérielles, de persévérance et d'énergie qu'il en avait fallu pour les vaincre.

Pour atteindre ces divers résultats on avait à choisir entre l'armée et les compagnies comme il s'en crée pour d'autres grands travaux d'utilité publique. Mais en adoptant ce dernier système c'était ouvrir une voie nouvelle à cet agiotage immoral, effréné, dont chaque jour révèle les turpitudes; c'était, après avoir livré les premières ressources des colons aux exigences du fisc, abandonner leurs premiers produits à la rapacité des spéculateurs. Ces compagnies, avec les subventions qu'elles eussent obtenues, les concessions qu'on leur eût octroyées, auraient été maîtresses des colons sérieux : les embarras seraient naturellement restés à la charge du gouvernement : elles auraient accaparé tous les profits et fait des rapides et scan-

daleuses fortunes en spéculant sur les bras des malheureux dont elles auraient dévoré le travail, les sueurs et les ressources. Tout entaché de corruption et d'immoralité qu'était le gouvernement français, ce système fut alors repoussé.

Le système contraire eut pour résultat, dans l'année de 1843 et dans la seule province d'Alger, la création de vingt-deux villages, ayant tous plus ou moins reçu un commencement de population, l'ouverture de dix-neuf grandes routes, dont douze praticables dans presque tout leur parcours, l'extension des cultures de la part des indigènes, leur fréquentation assidue dans les marchés français, et la multiplication de leurs rapports de commerce d'échange avec leurs dominateurs.

Les évènements militaires de 1843 furent eux-mêmes d'une grande importance pour la pacification générale de l'Algérie. En soumettant le pays, l'armée avait établi la domination politique. Elle avait été à la fois force protectrice et force créatrice : comme force protectrice elle avait rétabli la sécurité ; comme force créatrice elle avait élevé des fortifications, des magasins, des casernes, des maisons, assaini des plaines, défriché les abords de ses camps, sillonné le pays de routes. Tout cela était indice d'activité, de force ; et, pour l'Arabe, l'activité c'est la vie, la force la loi suprême. Abd-el-Kader ne l'ignorait pas. Aussi redoutait-il plus que tout d'être réduit à s'effacer du théâtre de la guerre : une défaite pouvait lui amener des partisans et l'inaction lui en aliéner. Il se décida à agir. Dès les premiers jours de janvier il reparut à la tête de trois mille Kabyles, au milieu des tribus de la vallée du Ché-liff. Plusieurs tribus se réunirent bientôt autour de son étendard. Celles qui voulurent rester fidèles à la France furent attaquées, leur territoire fut dévasté : quelques chefs mêmes furent mis cruellement à mort. Ces terribles exécutions intimidèrent celles qui restaient encore indécises. En peu de temps l'insurrection devint générale, et toutes les tribus soumises par les Français, dans la dernière campagne, se rangèrent de nouveau sous le drapeau de l'Emir. Le gouverneur-général, malgré la rigueur de la saison, ordonna la formation

de trois colonnes; dont la marche simultanée devait; pour paralyser toutes ses tentatives, s'attacher obstinément à Abd-el-Kader et le poursuivre sans relâche. L'inclémence du temps, les torrents débordés, les rudes traversées des montagnes, rien n'arrête les troupes françaises. Le général de Bar joint le premier Abd-el-Kader, le 23 janvier : pendant trois jours il l'attaque, le refoule, le harcèle, et, après plusieurs engagements, le rejette dans les monts Gouraïa. La seconde colonne, commandée par le duc d'Aumale, n'avait pas été moins heureuse : elle s'était emparée, du côté de Boghar, du trésor de Sidi-Em'Barek, dont la majeure partie avait été distribuée aux troupes alliées. Pendant ce temps, le général Changarnier, sorti de Milianah, s'était porté sur les derrières de l'Émir et menaçait de lui couper la retraite, et le gouverneur-général, parti plus tard de Cherchell, se porte sur la ville d'Haïnda qu'il incendie. De là, marchant directement sur l'Émir, il avait combiné son mouvement de manière qu'Abd-el-Kader ne pouvait sortir du cercle où on l'enclavait qu'en passant sur le corps d'une des colonnes envoyées contre lui.

Malheureusement cette dernière colonne fut surprise au milieu d'un pays affreux, par un ouragan terrible et prolongé, pendant lequel les soldats eurent à supporter de terribles souffrances, exposés la nuit à des tourbillons de pluie, de neige, de grêle, qui éteignaient tous les feux des camps, se réveillant le matin dans la boue pour continuer leur marche à travers des terrains défoncés, des torrents grossis et des froides ondes du nord qui les glaçaient jusqu'aux os. Abd-el-Kader dut son salut à ce temps affreux, et parvint à se dérober. Cette courte, mais si pénible campagne, ne fut cependant pas sans résultat : les rassemblements de Kabyles qui s'étaient joints à Abd-el-Kader, se dispersèrent. Quelques-unes des tribus qui s'étaient déclarées en sa faveur furent rudement châtiées, et les autres furent de nouveau ramenées à la soumission. Pendant cette excursion, le gouverneur-général étant tombé dans une embuscade, n'avait dû la vie qu'à son cheval qui, s'étant cabré au moment où cinq coups de feu

étaient dirigés sur son cavalier, avait reçu la charge et était tombé grièvement blessé.

Dans la province de Constantine, les opérations avaient été conduites avec autant de succès. Quelques tribus kabyles s'étaient montrées rebelles à la domination française : elles étaient excitées par Sy-Zeghdoud, l'un des plus ardents promoteurs de la guerre. Le général Baraguay-d'Hilliers, après avoir assuré, par des opérations habilement conduites contre les Zerdezas, les communications de Constantine à Bone et à Philippeville, dirigea une expédition contre les tribus de l'Edough. Le succès en fut prompt et complet. Sy-Zeghdoud, joint par la colonne française dans le marabout d'Ackeïcha, fut défait et tué ; les tribus soumises à l'influence de ce chef redouté perdirent sept drapeaux et un grand nombre de cavaliers. Une excursion dirigée plus tard contre les tribus des environs de Collo les força à l'obéissance.

Ainsi peu à peu tombait partout le pouvoir expirant d'Abdel-Kader. Lui-même réduit à guerroyer en chef de bande, n'ayant plus ni ville ni point fortifié pour se réfugier, errait de retraite en retraite, ne trouvant qu'un appui douteux dans les tribus qu'il avait entraînés et qui, avec la fortune, l'avaient encore une fois abandonné. Il avait trouvé un refuge sur la limite du désert. Sa famille, les chefs principaux attachés à sa fortune, le restant de ses réguliers, quelques faibles goums des tribus composaient une population de dix à douze mille personnes, sur laquelle on comptait sept à huit mille femmes, enfants, vieillards et serviteurs : c'était sa *zmala*. Avec cette multitude étaient les tentes, les richesses, les troupeaux, les bagages des chefs attachés à la fortune de l'Émir. Changeant de demeure suivant les chances de la guerre, tantôt elle campait dans une plaine riante où les troupeaux et les bestiaux de transport trouvaient d'abondants pâturages, tantôt sur des plateaux escarpés où tout manquait, l'herbe et l'eau ; d'autres fois enfin l'Émir s'enfonçait dans le Sahara, tâchant de pourvoir toujours avec sollicitude à tous les besoins de cette population nomade, seul et dernier débris de sa puissance passée.

Le 9 mai, le gouverneur-général fut informé qu'Abd-el-

Yader avec sa zmala campait dans l'Ouarensenis, à vingt lieues de Boghar. Il donna immédiatement ordre au duc d'Aumale et au général Lamoricière de se mettre à sa poursuite. Le mouvement des deux corps fut concerté de manière à ce qu'Abd-el-Kader, en regagnant le Tell, pût être enveloppé par la grande tribu des Arars qui s'était déployée jusqu'aux abords du Tiaret. Cette manœuvre fut habilement exécutée par les deux chefs ; les soldats pleins de courage et d'intrépidité eurent à supporter de grandes fatigues : les deux corps avaient pour vingt jours de vivres ; mais dans les contrées incultes et arides qu'ils avaient à parcourir, l'eau manquait souvent, l'espoir seul d'un brillant et prochain succès leur faisait braver les privations et les fatigues. Enfin, le 14 mai, le duc d'Aumale fut informé que la zmala campait aux environs de Taguin, à vingt lieues du douar de Goujilah où il se trouvait alors. Le prince avait avec lui treize cents hommes d'infanterie et cinq cents chevaux. Pour ne pas être retardé dans sa marche, il ordonna à l'infanterie de le suivre à marches forcées et prit le devant avec sa seule cavalerie. Le terrain était si difficile qu'il mit plus de vingt heures pour franchir l'espace qui le séparait de la zmala : on l'aperçut enfin dans la matinée du 16 : les tentes, au nombre de mille à douze cents, occupaient plus de deux kilomètres d'étendue. Malgré leur infériorité numérique, les cinq cents chevaux français se précipitent à la suite du duc d'Aumale, du colonel des spahis Youssouf, du lieutenant-colonel Morris, sur cette réunion de tentes qui comptait cinq mille combattants au moins. En un instant, la multitude de vieillards, de femmes, d'enfants, de bêtes de charge composant la zmala, court partout effarée ou jetant des cris de détresse, gênant les mouvements des réguliers qui ne peuvent qu'à peine faire usage de leurs armes. Quelques-uns essayent de se mettre en ligne et de résister ; mais le faible escadron français, se ruant à fond de train partout où se formaient des noyaux, écrase tout sur son passage. Pendant deux heures on sabra tout ce qui tenta de se défendre ; au bout de ce temps, la déroute la plus complète d'un ennemi fuyant dans toutes les directions couronna ce hardi

coup de main. Trois cents réguliers restèrent sur le champ de bataille. Quatre mille prisonniers, quatre drapeaux. un butin immense restèrent au pouvoir du vainqueur.

Trois jours après, les débris de cette zmla fuyant vers le désert tombent au pied du plateau de Djeda, au milieu du corps du général Lamoricière qui charge les réguliers, en tue près de deux cents, les met encore en déroute et ramène plus de deux mille prisonniers et des chevaux, des troupeaux, des bagages en quantité. Abd-el-Kader lui-même faillit tomber entre les mains des Français.

De si éclatants succès portèrent le coup le plus funeste à la fortune d'Abd-el-Kader. Les Français, dans ces divers engagements, eurent peu de pertes à déplorer : ils en éprouvèrent cependant une bien sensible. Le vieux et brave Mustapha-Ben-Ismaël, si dévoué à la France, tomba à la suite de ces engagements dans une embuscade d'Arabes et fut tué d'un coup de fusil à bout portant. Frappé de terreur, son marghzen fort de quatre ou cinq cents hommes s'enfuit lâchement, abandonnant le corps de leur vieux général dont la tête fut portée à Abd-el-Kader qui la fit promener en triomphe comme un équivalent des échecs qu'il avait reçus.

Mustapha-Ben-Ismaël était sincèrement dévoué aux Français. Ennemi acharné d'Abd-el-Kader et jouissant parmi les tribus, tant par sa naissance que par son courage personnel, d'une grande considération, il avait servi la France et de son épée et de sa parole. Ses adroites négociations avaient successivement détaché de la cause d'Abd-el-Kader des tribus puissantes de la vallée du Cheliff, de la Tafna, de la frontière ouest : il lui avait rallié les chefs les plus influents. Pendant huit ans il n'avait cessé de combattre ou de négocier en faveur de la France. Il s'était successivement distingué sous les généraux Perregaux, Clausel, d'Arlandes, Bugeaud, avait été nommé maréchal-de-camp après le combat de la Sickak, et successivement chevalier, officier et commandeur de la Légion-d'Honneur en 1842. Quand il mourut, il était âgé de plus de quatre-vingts ans et conservait encore à cet âge la plus bouillante ardeur. Il commandait le goum des Douers et des

Zmelas qui formaient le marghzen d'Oran. El-Mezari, son neveu et son premier agha, le remplaça dans ce commandement.

Pour ne pas rendre illusoirs les succès obtenus et ne pas retomber dans toutes les fautes précédemment commises, il était important de ne laisser aucun répit à Abd-el-Kader, de le poursuivre partout où il pouvait encore avoir des partisans, partout où ses lieutenants pouvaient encore se maintenir en armes, de le frapper ainsi dans tout ce qu'il avait de vulnérable. Dans ce but, une grande opération fut dirigée dans l'Ouarensenis. Le gouverneur-général en prit la direction. A travers les difficultés de tout genre qu'opposaient la nature du terrain et le caractère des habitants, l'expédition fut conduite avec tant de résolution et d'ensemble que, dans le courant de juin, tout le pays fut soumis à l'obéissance et organisé sous un chef nommé par l'administration française.

Quelques mois après, 11 novembre, le général Tempoure rencontre, près de l'Oued-Malah, les troupes régulières d'Abd-el-Kader commandées par le plus puissant de ses kalifas Sidi-Em'Barek. Malgré la grande supériorité numérique de l'ennemi, le général français n'hésite pas à l'attaquer. Les réguliers reçurent le choc sans s'ébranler; le combat devient acharné, terrible, mais l'infanterie française les culbuta après une belle et énergique résistance. Une charge à fond, exécutée par la cavalerie, acheva de les mettre en déroute. Sidi-Em-Barek prit la fuite après avoir perdu plus de quatre cents de ses réguliers; mais, poursuivi avec acharnement par quelques cavaliers français, son cheval étant blessé et perdant du terrain, il vit qu'il lui serait impossible d'échapper; il mit pied à terre, s'accula contre un rocher, et là, seul contre plusieurs cavaliers, il mit le sabre à la main et se défendit quelque temps avec une intrépidité digne d'un meilleur sort. Un coup de pistolet lui fracassa la tête.

A la fin de décembre, de nouveaux succès, obtenus par les généraux Bedeau et Tempoure, vers la Tafna et vers le Cott, sur les tribus encore dévouées à Abd-el-Kader, vinrent accroître aussi les importants résultats de cette glorieuse cam-

pagne. Après tant de pertes et de défaites, réduit à errer avec les débris de sa zmla, sur les frontières du Maroc ou dans le désert, l'Émir était dans l'impuissance momentanée d'entreprendre quelque chose de sérieux contre la domination française.

Cette situation favorable faisait au gouvernement un devoir de profiter de l'impulsion et de donner aux travaux colonisateurs plus de développement. Stimulé par le gouverneur-général, pressé par l'opinion publique, encouragé peut-être par les succès obtenus, il était aussi prodigue de plans qu'il en avait été avare dans les années précédentes. Tous n'étaient pas heureux, mais quelques uns étaient conçus avec assez d'ensemble. Ainsi, par exemple, pour compléter la colonisation du Sahel, divisée, comme on l'a vu, en trois zones, on avait décidé la création de neuf nouveaux villages, soit comme centres aux abords du littoral, soit pour ne pas laisser de trop grands vides entre ceux déjà créés ou en cours d'exécution. Il avait été arrêté, en outre, que la colonisation de la Métidja commencerait par les revers de l'Atlas et du Sahel qui bordent la plaine. Des centres de population devaient être établis sur toute la longueur de l'une à l'autre ligne dans des positions élevées, salubres, pour que les colons pussent d'abord travailler dans des localités saines. Les cultures devaient ensuite être étendues graduellement dans l'intérieur de la plaine et l'envahir successivement en partant simultanément des deux revers opposés, de manière à se rencontrer au milieu, lorsque, plus tard, les travaux d'assainissement, poussés avec persévérance et activité, auraient rétabli la salubrité dans des lieux où les maladies sévissent avec une si maligne instantanéité.

Dans cette vue, on devait créer, sur les versants de l'Atlas et du Sahel, des villages que relieraient entre eux des routes défendues de toute attaque sérieuse par des postes de gendarmerie et des enceintes, munis de ressources et des établissements nécessaires. Cette route de ceinture, en voie d'exécution en 1843, sur le revers méridional du Sahel, devait être étendue sur le revers septentrional de l'Atlas, en

divisant en trois sections principales de colonisation le pied de la chaîne atlantique qui enceint la Métidja de l'est à l'ouest.

La première section (est) commençait à la mer, au-delà de la Réghaia, vers l'embouchure de Boudouaou et aboutissait à l'ancien camp d'Arba.

La seconde (centre) était comprise entre l'Arba et la coupure de la Chiffa.

La troisième (ouest) s'étendait de la Chiffa à Cherchel. Il ne restait alors, pour compléter la colonisation et le peuplement des pourtours de la plaine, que les collines qui s'étendent au nord de Cherchel à Koléah.

Telle fut l'extention des bases posées par le gouvernement pour le développement immédiat de la colonisation dans la province d'Alger. Pour les autres provinces, tout était encore à l'état de projet ; mais, en cette circonstance, cette réserve pouvait dénoter le désir de faire quelque chose de stable. En effet, il s'agissait de commencer sérieusement quelque part et de ne pas éparpiller, sur tous les points, des ressources colonisatrices partout insuffisantes : dans la province d'Alger, on avait commencé, et c'était quelque chose. Le gouvernement s'était toujours montré si peu disposé à faire en Afrique une œuvre d'avenir, qu'on devait lui savoir gré même du peu qu'il faisait. Quant au gouverneur-général, il déployait, pour les travaux de la colonisation, la même activité que pour les opérations militaires, et, dans l'un comme dans l'autre cas, il obtenait un succès égal. Il avait cependant à lutter contre des difficultés de plus d'un genre : le gouvernement d'abord qui, tout étonné d'avoir fait quelque chose pour le succès de la colonisation, semblait redouter qu'on fit trop ; les routines bureaucratiques ensuite, dont la morgue et l'incapacité notoires étaient plus que jamais acharnées à régler avant même qu'il y eût matière à règlement ; puis, les préjugés nationaux qui s'élevaient contre le gouvernement militaire, sans réfléchir que la situation toute exceptionnelle de l'Afrique française nécessitait, dans les premiers temps du moins, des moyens exceptionnels ; puis enfin, les violentes attaques d'une partie de la presse qui s'obstinait à ne voir

dans le général Bugeaud que l'homme du passé (1) Les trois premières difficultés étaient graves ; quant à la dernière, il nous convient d'autant moins de l'apprécier que, du point de vue élevé et impartial d'où nous avons pris cette histoire, le passé d'un gouverneur en Afrique ne nous appartient pas ; nous avons à examiner ce qu'il y a fait et non pas ce qu'il a fait ailleurs, blâmant ce qui nous paraît mériter le blâme, et n'hésitant pas à louer ce qui nous semble digne d'éloge.

L'opinion publique en France accueillit avec un sentiment de fierté le résultat de la campagne de 1843 en Afrique. Les faits cette fois lui avaient donné raison, et elle put jouir à son aise, du violent dépit de ces quelques hommes ennemis de la conquête qui, au prix de quelque grand désastre, auraient bien voulu, eux aussi, avoir raison. Quant au gouvernement, il honora l'armée d'Afrique dans la personne de ses chefs ; le général Bugeaud fut élevé à la dignité de maréchal de France ; le duc d'Aumale fut promu au commandement de la province de Constantine : les généraux Lamoricière et Changarnier furent élevés au grade de lieutenants-généraux.

Ce fut sous les auspices des succès militaires et administratifs de 1843, que s'ouvrit l'année 1844. Mais pour ne pas les paralyser, il était important de maintenir partout ce système d'occupation et de rayonnement permanents qui, sur tous les points, faisant acte de force et de volonté ferme, pouvait seul réparer en partie les pusillanimes et désastreuses incertitudes des années précédentes. Pendant ce temps, les efforts collectifs de l'armée poussaient avec activité les travaux préparatoires qui pouvaient hâter le développement de la colonisation. Des routes s'ouvraient, des ponts se jetaient, des marais s'assainissaient, des villages s'élevaient et se peuplaient sous la protection efficace des baïonnettes et des canons français. Le gouverneur-général s'occupait de tout, avait l'œil à

(1) Les organes des partis ardents avaient de graves griefs contre le général Bugeaud. Les républicains lui reprochaient les charges de la rue Transnonain lors des émeutes de 1832 ; les royalistes son gouvernement de Blaye pendant la captivité de la duchesse de Berry : tous son dévouement dynastique.

tout; et s'il dépassait souvent ses instructions, si, plus souvent encore, il heurtait, soit les préjugés nationaux, soit les susceptibilités ministérielles en établissant le gouvernement du sabre là où le sabre seul pouvait assurer la sécurité, les faits se chargeaient de sa justification. L'opinion publique en France le blâmait parfois, mais lui gardait peu rancune. Quant aux colons de l'Algérie, il trouvait parmi eux plus de partisans que de détracteurs.

L'impulsion donnée dans la province d'Alger et le système constamment agressif qu'y avait adopté le gouverneur-général, rejaillissait sur les autres provinces, et partout l'armée attaquait pour ne pas être plus tard obligée de se défendre. Ainsi, par exemple, la province de Constantine, au commencement de 1844, présentait, dans toute l'étendue du territoire voisin de son littoral, un état complet de soumission et de tranquillité. Mais dans le sud de la province, le kalifa d'Abd-el-Kader, Mohammed-Séguèir, exerçait encore son autorité sur une grande partie du Zâb, particulièrement sur Biskara et Sidi-Okba. Entre le Zâb et le Tell, depuis Bouçada et Msila, jusqu'à Tebessa; une partie des montagnes restait également, sinon en insurrection ouverte, du moins insoumise. L'ex-bey Ahmed y avait établi le foyer de ses menées.

Le duc d'Aumale, arrivé le 5 décembre 1843 à Constantine pour prendre le commandement de la province, s'occupait à la fois de l'organisation de cette contrée et d'un plan de campagne contre les tribus à soumettre. Il consistait à établir un centre de ravitaillement à Betna, et à rayonner de là entre le Zâb et le Tell pour expulser les agents de l'Émir, chasser Ahmed-bey, réduire les tribus et établir le pouvoir de Ben-Ganah, Chik-el-Arab, nommé par la France.

La colonne destinée à cette expédition partit vers les derniers jours de février. Le 4 mars elle atteignit Biskara, que le kalifa Mohammed-Séguèir avait évacuée depuis quelques jours et s'en empara.

Biskara, capitale de plusieurs villages groupés sur son territoire et désignés sous le nom de Zâb, est située sur la lisière du Sahara. C'était le lieu de halte et d'entrepôt pour

les caravanes du désert ; c'étaient là qu'elles apportaient chaque année des dattes, du tabac, des gommés, des résines, des plumes d'autruche, etc. Cette ville était un marché important, et, sous ce rapport, son occupation ne manquait ni d'apropos, ni d'utilité. On y organisa une compagnie d'indigènes pour agir de concert avec un faible détachement français qui fut logé dans la Casbah, et la colonne expéditionnaire se dirigea successivement vers Sibi-Okba, Tebessa, Boucaïa, et poursuivit le cours de ses opérations. Elle se porta ensuite sur Djebel-Ouled-Sultan, montagne abrupte qui était devenue le refuge des malfaiteurs de cette province. L'ennemi fut atteint, battu, chassé après de grandes pertes. Le 1^{er} mai, la colonne s'empare de Bir, position réputée inexpugnable. Quelques jours après Ahmed-bey atteint avec une partie de son escorte, ne peut échapper à la poursuite des Français que par la fuite, et après avoir abandonné ses richesses et ses bagages. A la suite de ce rapide succès, toutes les tribus du Belezma et de l'Oued-Sultan firent leurs soumission.

Mais pendant ce temps une sécurité fatale avait eu des tristes résultats à Biskara. Mohammed-Segueïr profitant de la faiblesse de la garnison qu'on y avait imprudemment laissée, établit des intelligences dans la ville qui lui fut livrée par trahison après le massacre d'une partie de la garnison, soit française, soit indigène. A cette nouvelle, le duc d'Aumale accourut avec cinq cents chevaux, força Mohammed-Segueïr à l'évacuer une seconde fois, ordonna la punition des Arabes qui s'étaient rendus coupables de trahison et d'assassinat, laissa cette fois une garnison de cinq cents hommes, et rentra à Constantine après avoir soumis les tribus d'entre le Zâb et le Tell, dont la plupart n'avaient encore subi le joug d'aucun des dominateurs antérieurs de l'Algérie : elles acceptèrent le commandement de quatre kaïds nommés par la France.

Dans l'ouest de la province, les résultats avaient été aussi favorables. Plusieurs chefs des montagnes de Bougie, des Righa, des Tedjioua, donnèrent, dès ce moment, des marques d'hommages et de soumission qui, depuis lors, n'ont été que peu ou point démenties. Dans la subdivision de Bone, le gé-

néral Randon avait fait reconnaître la ligne frontière qui sépare l'Algérie de la régence de Tunis; fait cesser dans le Kaïdat l'anarchie des Hannencha, apaisé les différends entre les habitants de Tebessa et les tribus environnantes, et établi de nouvelles relations entre Bone et les contrées du Sud. Antérieurement déjà, en 1832 et 33, le général Monk-d'Uzer, par une politique à la fois ferme, conciliatrice et surtout juste, avait planté dans ces dernières contrées les jalons de bonnes et durables relations. Il est malheureux qu'on n'ait pas alors, et plus tard, toujours tenu compte de ces heureux essais.

Dans la province d'Alger, plus que partout, le système d'agression permanente était suivi avec une activité et une persévérance que les ménagements et les fautes antérieures avaient malheureusement alors rendu nécessaires. La question militaire était alors devenue une question de vie et de mort, et ce qui était possible lorsque les tribus arabes étaient réparties en communautés isolées, divisées par de vieilles rivalités, ne l'était plus lorsque la vaniteuse incapacité de ce qu'on appelle en France des hommes d'État, avait, par d'incroyables aberrations, laissé créer un centre à ces communautés isolées et tourner contre la France des haines qu'une politique moins molle, moins incertaine, moins imprévoyante aurait laissé s'user entre les tribus. Aussi, sous peine de perdre un à un les fruits de tant d'efforts, de tant de sacrifices, il fallait combattre et toujours combattre. Un milliard était dépensé, cent mille Français étaient morts en Afrique et, il se trouvait en France des hommes, toujours les mêmes, qui, toujours mus par les mêmes misérables passions, marchandaient encore pour l'Algérie les renforts et l'argent; certes, il y avait déjà alors pour eux, dans cette question, un texte honorable d'opposition : c'était de s'élever contre une malheureuse et nouvelle ordonnance du 15 avril 1844 qui, sous prétexte de reconstituer l'administration civile de l'Algérie, la peuplait plus que jamais d'employés au lieu de la peupler de colons; mais ces rigides économes de la fortune publique se contentaient de prendre, pour eux ou leurs protégés, les emplois lucratifs

et tonnaient contre le reste. Heureux accommodement qui mettait ainsi d'accord leur influence et leur conscience.

Heureusement le général Bugeaud, naturellement indocile et opiniâtre, tenait peu de compte des pusillanimes recommandations du ministère et moins encore de l'anti-patriotique phraséologie des éternels détracteurs de la conquête. Il recueillait déjà les résultats de son système. Les tribus les plus voisines du Sahel, les Beni-Mouça, les Kheçna, les Isser avaient, dès le commencement de 1844, intégralement acquitté l'impôt et s'étaient soumis à payer en argent le zekket au lieu de le payer en nature. C'était un précédent qui pouvait être d'un bon exemple pour d'autres tribus; mais pour cela il était important de ne laisser nulle part des noyaux d'hostilité. Puis Abd-el-Kader, malgré ses derniers revers, malgré l'affaiblissement de sa puissance, n'avait cessé ni ses intrigues ni ses menées. Ses émissaires parcouraient les tribus des Kabyles de l'Est, exaltaient leur vieille indépendance et leur persuadaient que les Français n'osaient les attaquer. Leurs marabouts colportaient, d'un village à l'autre, des prophéties menaçant leurs ennemis d'affreux malheurs, et ces peuplades guerrières aiguisaient leurs *flissih* (1). Ben-Salem, kalifa d'Abd-el-Kader, les excitait aussi par sa présence et ses paroles : « Fils des montagnes, leur disait-il, vous aviez un chef, « Mahhi-ed-Din, qui a longtemps combattu les chrétiens et « qui s'est vendu à eux. Il voudrait vous livrer à l'ennemi « comme des bêtes de somme en vous disant qu'Abd-el-Kader « est réfugié dans le désert. Il dit la chose qui n'est pas : « Abd-el-Kader n'attend que le jour de la grande lutte pour « reparaître plus grand et plus terrible que jamais. En at- « tendant, moi, son kalifa, j'ai été choisi pendant les jour- « nées de la poudre pour défendre votre nationalité qui n'a « jamais fléchi sous aucun maître : avec vous je combattrai « pour le tombeau de vos pères et le champ nourricier de

(1) Espèce de sabre qui se fabrique dans la petite ville de Flissah et d'une forme tout-à-fait singulière. C'est une arme très meurtrière dont la lame épaisse et large est terminée par une pointe de quelques pouces très effilée. Elle est très difficile à manier.

« vos enfants. Je le jure au nom du Prophète : je m'enseve-
 « lirai avec vous sous les ruines de vos villages incendiés,
 « plutôt que de vous abandonner, plutôt que de vous voir
 « lâchement soumis à des chrétiens, à des ennemis de vos
 « frères et de votre religion. »

Ces paroles exaltaient le caractère guerrier des Kabyles qui ne demandaient qu'à combattre.

Le maréchal Bugeaud était informé de toutes ces intrigues : pour s'éviter les embarras que pourrait lui susciter une levée de boucliers, presque aux portes d'Alger, pour faire reconnaître aux Kabyles, non seulement la supériorité des Français mais encore leur volonté ferme de maintenir à tout prix la sécurité dans les riches vallées de la Metidja qui avoisinent leurs montagnes, il avait fait secrètement prendre des renseignements sur la topographie des lieux, la force de ces tribus, leurs habitudes, leurs mœurs et leur constitution.

Dès qu'il fut fixé sur tous ces points, il ordonna en avant de la Maison-Carrée, la concentration d'un corps expéditionnaire de huit mille hommes environ. Il le divisa en trois colonnes. Deux bataillons du 3^e léger et deux bataillons du 58^e, formaient la colonne de droite, commandée par le général Gentil. Le général Korte commandait la colonne de gauche formée par le 48^e de ligne et le bataillon de tirailleurs indigènes. Le maréchal devait marcher avec la colonne du centre qui réunissait deux bataillons du 26^e, un bataillon de zouaves, un bataillon du 55^e et deux cents chasseurs d'Afrique. Le colonel Smith commandait cette colonne. L'artillerie était dirigée par le chef d'escadron Liautey. Le corps expéditionnaire se mit en marche le 27 avril, et arriva le 29 sur les bords de l'Oued-Corso ; il campa dans une belle clairière bordée de collines fleuries et dont le sol couvert d'une herbe grasse et abondante offrait l'aspect d'une riche et immense prairie.

Le maréchal Bugeaud, avant d'envahir la territoire des Kabyles et d'en venir aux cruelles nécessités de la dévastation, ne crut pas devoir négliger les voies de conciliation. Il leur adressa en conséquence la proclamation suivante :

« Habitants du Djerjerah, beaucoup d'entre vous ont été séduits par de fausses promesses et entraînés, malgré eux, dans une guerre qui leur devient de jour en jour plus préjudiciable et dont ils attendent impatiemment le terme. Je serai indulgent et bon envers ceux qui se repentiront avec franchise et sincérité; mais je me montrerai intraitable et sans pitié pour ceux qui persévéreront dans la malveillance et la rébellion.

« Abd-el-Kader a fait preuve de mauvaise foi et de trahison : je ne prendrai de repos qu'il ne soit ruiné et anéanti, dussé-je le poursuivre jusque dans les sables du désert. Vous avez eu à souffrir de ses exactions et de ses cruautés; plusieurs de vos tribus ont même refusé de reconnaître son autorité. Voici le moment de secouer le joug qu'il a prétendu vous imposer. Il a rompu vos relations commerciales, il a exigé de vous des amendes considérables. Et de quel droit? et à quel titre?

« Cultivez en paix vos terres, échangez vos produits : cette dernière situation ne vous semble-t-elle pas préférable à une guerre contre un peuple grand et puissant qui n'aurait qu'à vouloir pour vous détruire?

« Il ne me serait pas difficile de parcourir vos plaines et de pénétrer dans vos montagnes, si vous m'y contraigniez par des démonstrations hostiles. Les défilés des Beni-Aïcha et les sentiers de Cherob ne sont pas inconnus aux Français. Rappelez-vous le combat de Drane : interrogez les Beni-Djiourfad, ils vous en donneront des nouvelles. J'irai bien plus loin quand j'en prendrai la résolution. Malheur alors à vos troupeaux, à vos arbres, à vos champs, à vos habitations qui ont été préservées depuis trois ans? Mais s'il plaît à Dieu, il n'en sera pas ainsi : vous ne me réduirez pas à cette extrémité.

« J'ai d'autres intentions que Dieu m'a inspirées dans l'intérêt de tous; je vais en commencer l'exécution : j'ai déjà donné l'ordre à mes soldats de quitter le camp du Fondouk; je ne veux pas vous révéler encore tous mes projets, l'avenir vous les fera connaître : c'est à vous de ne pas leur donner une fausse interprétation.

« Gardez-vous donc d'écouter des insinuations perfides et de concevoir des espérances dont le passé doit vous faire comprendre toute l'illusion. Vous voyez bien qu'Abd-el-Kader lui-même n'a pu résister davantage. Songez donc à vos véritables intérêts; cessez de vous confier aux vaines paroles de Ben-Salem, qui vous conduit, comme des aveugles, à une ruine inévitable, et qui vous abandonnera quand il aura accumulé sur vos têtes tous les maux de la guerre.

« Ainsi ne soyez plus insensés et reconnaissez enfin le doigt de Dieu qui nous protège et nous a choisis entre toutes les nations pour vous délivrer du despotisme et de l'anarchie, et vous rendre heureux. Que son nom soit glorifié et béni. Adieu. »

Pendant que le maréchal Bugeaud attendait l'effet de sa proclamation, le corps expéditionnaire fut rejoint par un détachement d'indigènes auxiliaires : c'étaient six cents cavaliers des Beni-Djaad, des Beni-Selyman et des Aribes de Hamza, qu'amenait Mahi-ed-Din, kalifa du pays de Sebaou. Cette cavalerie défila devant la tente du maréchal. En tête marchaient trente musiciens, soufflant, les uns dans des cornes et des flûtes, les autres frappant avec une seule baguette sur des tamtams garnis d'étoffe rouge; venait ensuite Mahi-ed-Din, portant par-dessus son haïk un burnous noir garni de houppes de soie écarlate, et précédé de trois drapeaux dont l'un était aux couleurs de la France. Puis s'avançaient, par quatre de front, les six cents cavaliers, portant, les uns, leur long fusil en bandouillère, les autres le tenant debout par la poignée, le canon en l'air, la crosse appuyée sur leur genou droit. Des mulets, chargés de tentes, de provisions, de fagots de broussailles pour les feux de la nuit, fermaient la marche.

Pendant que l'armée regardait défilér cette cavalerie; à l'autre extrémité du camp, parut une longue file d'Arabes, les uns portant à deux de longues perches où étaient embrochés des moutons rôtis tout entiers, d'autres d'immenses jattes pleines de kouskoussou, d'autres enfin conduisant des mulets chargés de grandes corbeilles où étaient des vo-

laillés rôties; des galettes, des oranges, des figues, des jattes de lait. C'était le kaïd des Krachenas qui venait apporter la *diffa* (1).

Ce spectacle avait quelque chose de naïf qui rappelait les temps antiques. D'une part ces cavaliers, enveloppés dans leurs haïks blancs, précédés par une musique sauvage, dont la mélodie mélancolique et vibrante produisait sur les nerfs une sorte de sensation galvanique; de l'autre, cette profusion de viandes et de provisions, préparées et offertes avec cette simplicité et cette abondance des premiers âges, reportaient l'imagination à ces pompes bibliques du désert lorsque les *pères-rois* (2), avant de contracter une alliance, s'accordaient mutuellement l'hospitalité.

Le maréchal Bugeaud attendit un jour encore la réponse des tribus de Djerjera : il n'en vint aucune : il se porta en avant.

Bientôt l'armée quitta les vallées et les plaines pour gravir des montagnes rocheuses, par des sentiers de mouton, coupés de ravins tortueux, de fondrières béantes. Elle atteignit ainsi le col des Beni-Aïcha. C'était une longue gorge étroitement échancrée, creusée entre des hauteurs, dont les parois, couvertes de lentisques, d'oliviers sauvages, d'arbres épineux, de tiges buissonneuses, ressemblaient à un impénétrable halier, s'élevant perpendiculaire dans les airs. De l'une à l'autre, les arbres vermoulus par des siècles de vie, étendaient des branches mortes comme autant de bras qui interceptaient le passage : les cavaliers ne pouvaient avancer que couchés sur la selle de leurs chevaux; les fantassins ne marchaient qu'un à un. Enfin, après une marche longue et lente, à tra-

1) La *diffa* (hospitalité de la nuit). C'est une redevance en faveur du sultan ou du maître du pays que toute tribu soumise doit lui offrir quand il passe sur son territoire.

(2) Le nom d'*Abimelech*, un des premiers souverains dont il soit fait mention, signifie en hébreu *mon père-roi*. Ce nom était commun à tous les chefs des tribus patriarcales. Cela seul explique cette profusion de rois dont il est fait mention dans les livres bibliques. La *Genèse* en compte cinq dans la seule vallée de Sodome. Josué en défit trente-un; Adonibesc avoua en avoir fait périr soixante dix.

vers mille obstacles, on atteignit la verdoyante vallée de l'Isser où la vue d'une végétation luxueuse et riante fit oublier aux soldats toutes leurs fatigues. L'armée campa sur la rive gauche du fleuve.

Là, se présentèrent plusieurs députations. Les kaïds des Issers viennent offrir la *diffa*. Les chefs kabyles des Guechetoulas, des Nezelious, des Beni-Kalfoun, vinrent se porter garants de la neutralité de leurs tribus si l'on voulait épargner leurs villages, ce qui fut accordé. Mais on apprit en même temps que les Kabyles se préparaient à une défense désespérée.

Cette nouvelle était d'autant plus fâcheuse que les dix-neuf fractions des Flissahs peuvent mettre plus de vingt mille hommes sous les armes, et que le pays où on allait s'aventurer était presque inconnu et aussi défavorablement accidenté que possible pour une guerre d'invasion.

Pour surcroît de malheur, le temps qui jusqu'alors avait été sec et serein se mit à la pluie. Des orages violents et continus, rares dans cette saison, vinrent détrempier les terres sur lesquelles campait l'armée; en peu d'heures, le camp fut converti en marécages; le sol des bivouacs n'était que des flaques d'eau bourbeuse; les hommes ni les chevaux ne pouvaient plus se coucher; un vent glacial faisait grelotter les soldats qui ne pouvaient plus même s'abriter sous les tentes battues par un vent violent dont les longues raffales arrachaient tout en tourbillonnant. L'Isser croissait à vue d'œil et roulait en mugissant ses eaux torrentueuses: il menaçait d'un débordement et de barrer le passage à l'armée en inondant les champs marécageux qui s'étendaient au-delà sur de vastes espaces. Il était peu prudent de s'exposer, en restant dans ce lieu, à être bloqué par les eaux; un pont fut jeté sur l'Isser dans l'endroit le plus guéable, et l'armée se mit en marche par ce temps horrible et parvint, après des fatigues inouïes, au pied du Bardj-Menaïel, petit fort carré, alors abandonné et autrefois habité par un kaïd turc et une petite garnison chargée de prélever les redevances imposées aux Kabyles qui voulaient fréquenter les marchés d'Alger ou ensemençer la plaine. Un

vaste camp fut tracé sur les plateaux, et le maréchal fixa ce lieu pour être son point de ravitaillement.

Pendant ce temps, les Kabyles, à quelques lieues de là, s'étaient rassemblés au marabout de Timezerit pour discuter en assemblée générale sur la grande question du moment. Les tribus kabyles sont divisées par fractions liées par une sorte d'association républicaine. Dans les circonstances importantes où il s'agit, soit d'une guerre, soit de tout autre objet d'intérêt général, les membres de ces petites républiques se convoquent en congrès populaire (*Djemaa*). Là, chacun a le droit de parler à son tour et de dire son avis. Mais l'opinion du marabout le plus influent est presque toujours celle qui l'emporte : il se trouve ainsi de fait le régulateur suprême de la tribu.

Dans l'assemblée qui eut lieu à Timezerit, le 1^{er} mai, il régnait une grande incertitude : les chefs et les riches, craignant la dévastation dont ils allaient être victimes, étaient disposés à entrer en accommodement avec les Français ; mais le peuple demandait la guerre à grands cris : les femmes surtout, fanatisées par les marabouts, disaient hautement que ceux qui ne voulaient pas se battre n'avaient qu'à leur donner leurs fusils et leurs *flissih*s et qu'elles sauraient s'en servir contre des *chiens de chrétiens*. La question de la guerre était dès-lors à peu près résolue, lorsqu'un des marabouts les plus vénérés parmi les Flissahs, Sid-el-Djoudi, se leva et porta, par le discours suivant, l'exaltation de cette multitude au point le plus extrême.

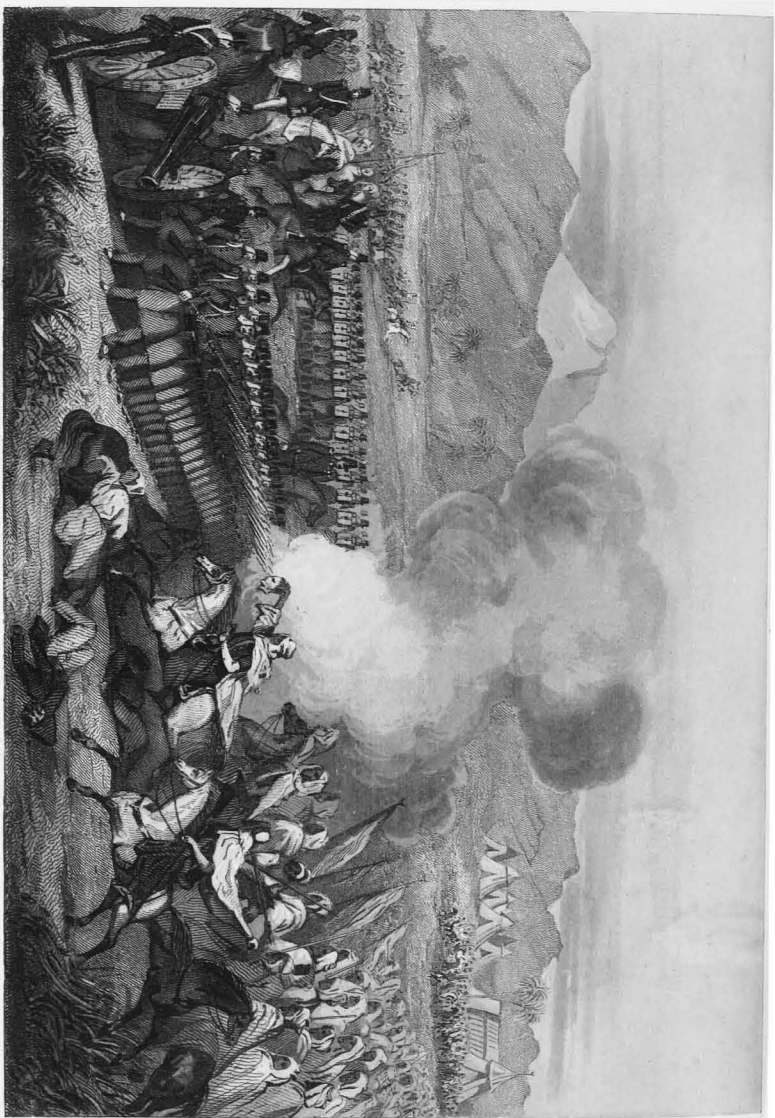
« Guerriers de la montagne, auriez-vous dégénéré? Vos
 « pères sont morts sans avoir jamais vu un ennemi sur le sol
 « de l'indépendance : vos fils en diront-ils autant de vous?
 « Non, de vous ils diront : « Ils ont laissé fouler les ossements
 « de leurs pères par des chiens de chrétiens ; ils ont laissé
 « insulter leurs femmes par des chiens de chrétiens ; ils ont
 « laissé arracher par des chiens de chrétiens l'arbre qu'avait
 « planté leur père, renverser la cabane qu'il avait bâtie, et
 « ils vous maudiront alors. » — « Non, non, s'écrièrent des
 « milliers de voix en brandissant leurs armes, plutôt la mort ! »

« — « Oui, reprit le marabout, plutôt la mort ! car le Pro-
 « phète a écrit : *Le glaive est la clef du ciel et de l'enfer !*
 « *Une goutte de sang versé pour la cause d'Allah, une nuit*
 « *passée sous les armes, seront plus comptées que deux mois*
 « *de jeûnes et de prières. Au jour du jugement, les bles-*
 « *sures de celui qui périra dans une bataille seront éclatantes*
 « *comme le vermillon, parfumées comme l'ambre. Des ailes*
 « *d'anges et de chérubins remplaceront les membres qu'il*
 « *aura perdus. Il aura des houris toujours jeunes, des dé-*
 « *sirs sans cesse renaissants, et habitera une contrée déli-*
 « *cieuse où les corps ne donneront point d'ombre. Il a écrit*
 « aussi : *C'est un acte agréable à Dieu d'ôter la vie à un*
 « *infidèle. Il a écrit encore : Le lâche ne passera pas le pont*
 « *aigu et sera précipité dans l'abîme.* Guerriers de la mon-
 « tagne, il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son
 « prophète : ce qui est écrit, est écrit. Mais tel ne peut être
 « le sort du guerrier de la montagne : du guerrier de la mon-
 « tagne qui est fier et invincible. »

Ces derniers mots furent accueillis par un trépignement universel qui dénotait avec quelle habileté le marabout faisait mouvoir une à une toutes les fibres sensibles de ces hommes.

— « Oui, reprit-il, le guerrier de la montagne est le plus va-
 « leureux et le plus invincible du Maghreb : ce n'est pas lui
 « qui reculera devant des chiens de chrétiens que Dieu vient
 « enfin lui livrer. Voyez ces orages incessants dans une saison
 « où ils sont si rares. Ce sont les éléments qui se liguent contre
 « eux : c'est la voix du ciel qui se déclare pour vous. Eh bien !
 « volez au-devant d'eux et portez le ravage dans leurs rangs,
 « comme l'ouragan qui vole sur les ailes d'un tourbillon ;
 « brandissez votre *flissih* à la lame pesante, ajustez votre long
 « fusil au bois incrusté de corail, et après la journée de la
 « poudre, vous reviendrez dans votre gourbie avec des têtes
 « d'infidèles vaincus, pendantes à la selle de votre léger
 « coursier. »

Ce discours électrisa l'assemblée entière qui se sépara en poussant le cri de guerre. Les femmes, les enfants, les richesses furent mis en sûreté dans des cavernes presque inac-



T. Gudin Sculp.

Imp. de Leseurvé

P. Ramus Sculp.

BATAILLE D'YSTLY.

cessibles, et deux jours après, le 4 mai, le corps expéditionnaire français put compter trois armées devant lui. Ben-Salem, avec la première, occupait les hauteurs de Timezerit ; Ben-Kassem-ou-Kassi campait avec la seconde chez les Amerouas ; El-Djoudi couvrait avec la troisième les pentes de la vallée de l'Oued-el-Ksab. En même temps, sur plusieurs points de l'horizon, on voyait de longues colonnes de fumée monter perpendiculaires vers le ciel, ce qui indiquait que ces belliqueuses peuplades, sacrifiant ainsi elles-mêmes tout ce qu'elles croyaient pouvoir être de quelque utilité pour les Français, étaient décidées à une résistance désespérée.

Cependant les orages des journées précédentes recommençaient chaque jour avec la même furie ; la bise était glaciale ; des pluies torrentielles éteignaient, la nuit, les feux des bivouacs ; les soldats se réveillaient au milieu de flaques de boue ; les chevaux ne pouvaient plus paître l'herbe inondée ; les vivres étaient avariés ; le dénuement le plus complet menaçait l'armée française. Battre en retraite devant une armée de vingt mille Kabyles, c'était s'exposer aux chances les plus terribles ; tous les nids d'aigles des montagnes qu'on avait à traverser se seraient convertis en autant de citadelles où un ennemi intrépide et audacieux se serait posté pour disputer le passage à des soldats épuisés. Le maréchal ne put s'y résoudre. Il laissa à la garde du camp de Bordj-Menaïel le général Gentil avec la colonne de droite, deux bataillons et la cavalerie régulière, et se porta en avant avec le reste de ses troupes, en se dirigeant vers le nord par le pays des Issers. La marche était lente et pénible sur un terrain boueux et glissant, sous une pluie glacée que le vent fouettait au visage des soldats. On atteignit cependant l'Oued-Nissa, ordinairement si calme et clapotant alors comme une mer houleuse. On ne put le passer qu'en faisant la chaîne : pour ne pas perdre pied, les soldats se tenaient sous les bras ; enfin, après une autre journée de marche aussi pénible, l'armée arriva à Dellys que le gouverneur-général avait fait occuper pour avoir un point de ravitaillement rapproché du centre des opérations.

Dellys, où on ne comptait alors qu'une centaine de mai-

sons en briques, groupées par huit ou dix, était une petite bourgade à peine défendue par une mauvaise chemise en pisé à moitié écroulée. Le sol et les hauteurs voisines sont couverts de ruines, antique débris d'un grand poste militaire romain. On y voit encore au nord-ouest les vestiges d'une porte flanquée de tours, dont le temps n'a pu user les assises et, sur un mamelon qui la domine, des débris de ces constructions cyclopéennes comme en faisaient les Romains. La position de Dellys présente de grands avantages; c'est le marché naturel où toutes les peuplades kabyles du Jurjura, doivent avec le temps, rendre les produits de leurs montagnes et acheter les objets dont ils ont besoin. Cette ville ne présente du reste qu'un fort mauvais mouillage; abrité des vents du nord et de l'ouest, il est en prise à tous les vents du côté de l'est; il est cependant très accessible aux navires pendant la belle saison: des travaux assez importants ont été exécutés à Dellys depuis l'occupation.

La pointe du corps expéditionnaire sur Dellys avait eu pour but de ramener à Bordj-Menaïel un convoi de vingt-cinq jours de vivres, de la poudre, des fusils de rechange et des projectiles qui y avaient été apportés d'Alger par les bricks de guerre l'*Euphrate* et le *Vautour*. Après l'avoir débarqué, la colonne remonta lentement l'Oued-Nessa pour rentrer au camp de Bordj-Menaïel.

Après quelques heures, le maréchal s'aperçut que sa marche était surveillée, et que derrière le rideau des collines qui bordaient la vallée qu'il suivait, les Kabyles épiaient tous ses mouvements, décidés probablement à profiter de l'embarras du convoi, pour l'attaquer au passage de l'Oued-Nessa. Peu à peu en effet, les crêtes se couvrirent de Kabyles à cheval, et une masse de quatre à cinq cents se posta devant la colonne française. Le général Bugeaud se disposa immédiatement à prendre l'offensive. Pendant que le convoi qui avait atteint le gué passait sur la rive gauche de l'Oued-Nessa, il massa trois bataillons sur la rive droite pour le couvrir, et organisa une colonne d'attaque qui devait débusquer l'ennemi de toutes les hauteurs. Un premier coup d'obusier donna le signal. En

moins d'une heure, les Kabyles débusqués de plateau en plateau, se rejetèrent dans la vallée de Taourgha : le général Bugeaud fit immédiatement faire tête de colonne à droite et plongea au pas de charge dans cette vallée qui, fermée au sud par des pentes escarpées, se creusait en arc de cercle, dont le sommet et les extrémités étaient couronnés par quatre villages appartenant à la tribu des Amraouas formant une ligne de bataille qui semblait menacer d'une longue résistance. En avant et sur toute la ligne, était un rassemblement de huit à dix mille hommes, dont les cris sauvages et les feux roulants de mousqueterie, quoique hors de portée, défiaient la colonne française. L'attaque se fit simultanément sur tous les points. Un bataillon du 48^e et les tirailleurs indigènes furent lancés de front contre le village qui couronnait le sommet de l'arc de cercle. Le goum de la cavalerie auxiliaire de Mohi-en-din chargea ventre à terre la gauche de l'ennemi, et, du premier choc la coupa en deux. Trois compagnies du bataillon d'élite et armées de grosses carabines, y furent envoyées au pas de course pour empêcher les tronçons de se rallier ; mais s'étant embourbées dans un profond marais, elles furent un instant compromises. Les Kabyles s'y portèrent en foule ; l'attaque se concentra sur ce point. Des secours arrivés à propos dégagèrent les bataillons compromis, et chargèrent les Kabyles qui s'y étaient agglomérés en masses confuses. Attaqués avec impétuosité, ces derniers gagnèrent les hauteurs, fuyant de plateau en plateau. Debout sur les étriers, faisant feu sans s'arrêter, ces cavaliers sur leurs chevaux lancés à toute bride à travers des fondrières et des précipices, avec leur burnous blanc relevé sur les épaules et dont les pans flottaient au vent, avaient quelque chose de féérique. Le goum auxiliaire les poursuivait sans relâche ; les bataillons français étaient plus acharnés encore, tous les villages attaqués à la baïonnettes sous un feu terrible de mousqueterie tombent un à un : les Kabyles précipités dans des ravins se laissent écraser plutôt que de se rendre. A trois heures de l'après-midi, les sentiers, les ravins, les vergers étaient couverts de cadavres des Kabyles, et les villages livrés aux flammes. Les Français n'avaient fait qu'une

perte insignifiante. Le général Bugeaud fit relâcher quelques prisonniers qu'on avait faits, et le lendemain les Flissahs, à qui ils rapportèrent les détails de la défaite des Amraouas, envoyèrent des parlementaires. On était alors sur la lisière de leur territoire.

Ces négociations n'eurent cependant aucun résultat : pendant qu'on parlementait, Ben-Salem avait fait incendier les villages des Flissahs par ses réguliers, en répandant le bruit que les spahis étaient les auteurs de cette dévastation. En même temps le fanatique Sidi-el-Djoudi amenait les contingents de dix-neuf tribus : les négociations furent rompues.

L'armée française était alors sur les bords de l'Oued-Sebaou, dans la petite plaine de Tamdahit. Elle y fut rejointe par le général Gentil, qui avait amené sa colonne, après avoir laissé un bataillon à la garde du camp de Bardj-Menaïel.

Devant elle s'élevait un immense rideau de granit, sillonné de ravins sans nombre et couvert d'une verdure sombre d'où des villages blancs se détachaient çà et là sur les crêtes des plateaux, comme des voiles de navire sur la cime des vagues de la mer. Derrière les massifs qui se tordaient en spirale autour des rochers, on démêlait des arêtes principales qui liaient les plateaux entre eux. Au centre seulement une large coupure, au fond de laquelle l'Oued-Sebaou avait creusé son lit, débouchait dans la vallée de l'Oued-el-Ksab. Sur les crêtes étaient des rassemblements de Kabyles ; dans les fourrés des vedettes.

C'était le territoire de la tribu des Flissahs. La position qu'occupait l'ennemi était formidable. Son centre formé par les contingents alliés, occupait une grande crête couverte, sur tous les points abordables, par des redans en pierre sèche pour les tirailleurs et, protégée dans tout son parcours, par un profond ravin, obstrué par de grands ressauts et coupé par des hachures. Les dix-neuf fractions de la tribu des Flissahs étaient échelonnées à droite et à gauche, sur les crêtes inférieures qui s'appuyaient sur des montagnes d'un abord affreusement escarpé.

Après avoir fait pousser quelques reconnaissances, le géné-

ral Bugeaud arrêta son plan d'attaque. A la faveur de la nuit, la principale colonne d'attaque en gravissant une arête qui se reliait à la crête supérieure, devait se porter au sommet de l'angle rentrant qui formait la ligne de bataille des Kabyles et al couper. Pendant ce temps le général Korte, contournant les montagnes avec sa cavalerie, devait atteindre l'issue de la coupure où coulait l'Oued-Sebaou, fermée ainsi le passage de la rivière, seule ligne de retraite, et sabrer les fuyards que les colonnes de droite et de gauche devaient rejeter sur ce point en les débusquant de crête en crête. Chaque soldat reçut du biscuit pour deux jours, deux rations de viande, une provision de cartouches, et on partit à onze heures du soir. Il était rigoureusement ordonné d'observer le plus profond silence. Le général Bugeaud prit le commandement de la colonne avec les tirailleurs indigènes, deux bataillons du 3^e léger, deux du 26^e, deux du 48^e, cent cavaliers français et arabes et trois obusiers.

Cette marche de nuit au milieu d'une brume pâle qui s'élevait du sol encore humide de la pluie de la veille, d'un silence qui n'était interrompu que par le bruit des pas des soldats et le frôlement des broussailles foulées par leur passage, dans un terrain tantôt pierreux, tantôt couvert d'herbes glissantes, ou de ronces, ou d'éboulements de granit qu'on ne pouvait éviter qu'en décrivant mille sinuosités; ces chaumières qu'on voyait çà et là éparses au-delà des ravins, toutes silencieuses, sans même qu'on entendit la voix des chiens nombreux qui les gardent ordinairement si bien; le caractère et les habitudes de l'ennemi à qui on avait affaire : tout cela, solitude ou silence, était effrayant. Chacun prêtait l'oreille avec inquiétude aux moindres frémissements qui s'agitaient dans l'ombre; et cependant aucun de ceux qui étaient là ne craignaient la mort : ils l'avaient donnée ou défiée dans maints combats; mais il y avait dans ce silence et cette solitude quelque chose qui serrait le cœur.

Plus on avançait, plus les ravins se creusaient, plus la marche devenait difficile; tantôt c'étaient des pentes raides que les chevaux pouvaient à peine gravir; d'autres fois de

sombres défilés bordés de cactus et d'agaves, dont chaque touffe pouvait cacher un ennemi invisible ; puis des fondrières, des précipices, des ressauts infranchissables qu'il fallait tourner : les difficultés semblaient augmenter en raison de l'ascension, et la crête qu'on escaladait, n'avait pas moins de huit cents mètres de hauteur.

Tout-à-coup une fusillade se fait entendre à l'avant-garde. Au silence observé jusqu'alors, succède le cliquetis des armes, les voix de commandement, dont les sons se répètent sur toute cette longue ligne de fer qui se tordait comme un serpent aux flancs de la montagne : sur tout le pourtour de l'arc de cercle dont on gravissait le centre, les Kabyles déchargent leurs armes en poussant leur cri de guerre pour prouver qu'ils sont partout en mesure d'opposer une vive résistance. Quelques bataillons volent au pas de charge au secours de l'avant-garde engagée : ils recueillent quelques morts et quelques blessés, et trouvent l'avant-garde logée dans le village d'Ouarezeddin, dont les zouaves et les chasseurs d'Orléans ont tué les défenseurs, massacré les habitants. Le jour commençait à poindre alors ; des masses d'ennemis apparaissent de toutes parts. Un énorme rassemblement de Kabyles tombe sur la droite française et retarde le mouvement de progression qui consistait à couper en deux la ligne ennemie, la déborder par sa droite, s'emparer des points culminants et rejeter les Kabyles dans la coupure de l'Oued-Sebaou où les attendait la cavalerie du général Korte. Cette manœuvre hardie ne pouvait avoir qu'un douteux résultat si l'action se prolongeant sur la droite française, le front d'attaque se trouvait ainsi changé. Pour ne pas en perdre le fruit, le général Bugeaud détache le 48^e et un escadron de cavalerie pour appuyer la droite et lancer deux bataillons des zouaves vers le sommet de l'arc de cercle contre des masses de Kabyles qui s'y maintenaient ; il les fait en même temps tourner par quelques compagnies et les sapeurs d'avant-garde. Ces divers mouvements eurent un plein succès ; la droite fut dégagée, la ligne ennemie coupée et toutes les hauteurs emportées à la baïonnette, malgré un feu terrible de mousqueterie.

Comme l'avait prévu le général Bugeaud, l'ennemi se voyant débordé, prit l'épouvante et se précipita dans le plus grand désordre vers la vallée de l'Oued-el-Ksab où il aurait été complètement écrasé, si le général Korte, avec sa cavalerie, entraîné par les difficultés du sol, dans des ravins inextricables ou arrêté par les marécages de l'Oued-Sebaou, avait pu arriver à temps.

Le centre et la gauche de l'ennemi étaient enfouis et en pleine déroute; mais sur leur droite, aux pentes sud de la montagne des Flissahs, les Kabyles affluaient de tous les points pour défendre quelques villages d'un accès très difficile. Les zouaves, le bataillon d'élite, les tirailleurs indignés furent lancés sur ce point et refoulèrent l'ennemi après une résistance des plus énergiques.

On se battait depuis longtemps : les Kabyles partout repoussés, fuyant dans toutes les directions, parvenaient toujours à se rallier et revenaient à la charge avec un incroyable acharnement. Au milieu de ces gorges, de ces ravins, de ces fondrières, de ces précipices, la cavalerie lancée contre eux à fond de train, forcée par les difficultés du sol à des sinuosités sans fin, parvenait rarement à les joindre ; puis au moindre mouvement de retraite on les voyait revenir.

Tout paraissait cependant terminé, lorsque, vers le soir, on vit arriver, par les pentes du Djergerah, un gros contingent de trois mille hommes environ qui n'avaient pas pris part à la lutte. Enhardis par l'arrivée de ce renfort, les Kabyles se rallient sur plusieurs points et reviennent à la charge ; mais encore une fois ils furent partout repoussés avec de grandes pertes. Après quatorze heures de lutte, l'armée française put prendre un peu de repos. Elle avait à regretter cinquante morts et une centaine de blessés. L'ennemi, sur la ligne de bataille qui était de plus de deux lieues, avait laissé plus de mille cadavres ; ce qui suppose une perte bien plus considérable par l'habitude où sont ces peuplades d'emporter leurs morts dans leur fuite, soit à l'aide de crochets qu'ils lancent, en courant, sur le cadavre, soit autrement : plus de quarante villages avaient été incendiés et pillés. Là, le massacre avait été hor-

rible : hommes, femmes, enfants, tous s'étaient fait tuer jusqu'au dernier avant d'abandonner le foyer de leurs pères ; là, c'était un vieillard qui s'était laissé clouer sur le seuil de la porte de sa cabane en en défendant l'entrée ; plus loin, une jeune et belle fille gisant à côté d'un vieux cadavre et tenant encore, dans sa main crispée par la mort, le fusil avec lequel elle avait abattu le meurtrier de son père. Des langues de feu, alimentées par l'huile dont les Kabyles ont de grandes provisions, et qui s'était répandue partout lorsque la chaleur eût fait éclater les jarres qui la contenaient, atteignaient peu à peu tous ces cadavres et répandaient dans l'air une odeur repoussante et une vapeur de sang qui s'élevait comme une dernière protestation de ces malheureux contre les terribles nécessités de la guerre.

Cette victoire d'Ouarezzedin eut un succès inespéré. Un des plus farouches et des plus infatigables ennemis des Français, Ben-Zamoun, chef de la grande tribu des Flissahs, se présenta, accompagné des principaux kaïds, au bivouac de Sidi-Ali-Bounèm, demanda la paix et, en signe de soumission à la France, reçut, au milieu de ses montagnes, le burnous d'investiture. Voici comment rapporte l'entretien, qui eut lieu entre le maréchal et lui un témoin digne de foi (1).

« — Que veux-tu ? lui dit le maréchal.

« — La fin des maux que tu nous a causés.

« — M'apportes-tu la soumission des tribus qui combattaient ?

« — Elles demandent la paix.

« — Elles ne l'obtiendront qu'à la condition d'une soumission complète et sans délai. Pourquoi, après ma victoire de Taourgha, vous êtes-vous obstinés à lutter contre moi ? Je vous avais invités, dans votre intérêt, à chasser de votre pays Ben-Salem, le partisan d'Abd-el-Kader que j'ai juré de poursuivre jusqu'à la dernière extrémité. Je vous offrais l'alliance et la protection de la France pour prix d'une loyale soumission à

(1) P. Christian.— *Souvenirs du maréchal Bugeaud*

son autorité ; pourquoi avez-vous préféré les maux de la guerre à mes bonnes intentions ?

« — La paix, répondit Ben-Zamoun, était pour vous et pour nous le parti le plus avantageux, et je la désirais moi-même sincèrement, car la victoire est partout avec toi et nous savions depuis longtemps que rien ne peut te résister. Mais il y a, dans nos montagnes, des marabouts dont l'influence domine le peuple plus sûrement que la voix de ses chefs. Nos alliés du Djerjerah sont aussi des hommes sauvages qui ne connaissent que la guerre et qui méprisent la mort ; ils nous menaçaient du pillage si nous laissions les Français pénétrer sans combat sur notre territoire. Nos femmes elles-mêmes nous reprochaient la faiblesse de vouloir nous soumettre avant d'avoir été vaincus. Aujourd'hui même, après la grande journée de poudre qui nous a coûté tant de pertes, nous ne sommes pas sans ressources pour lutter contre toi. Toutes les montagnes d'alentour sont remplies de guerriers qui ne se rendraient pas, si je les appelais à verser tout le sang qui nous reste pour le salut de notre indépendance. Mais Ben-Salem, qui nous avait fait croire qu'Abd-el-Kader viendrait à notre aide avec une grande armée, Ben-Salem nous a lâchement abandonnés au commencement de la bataille. Quand il a su que tu conduisais toi-même les Français à l'assaut de nos crêtes que nous jugions inaccessibles, il a fui avec ses trésors. Maintenant les Flissahs le méprisent et le maudissent ; il ne trouvera plus d'asile dans leur pays. Tu es le plus fort : Dieu l'a voulu ainsi ; accepte donc notre soumission.

« — Je suis le plus fort, mais vous êtes tous de nobles et courageux adversaires, répondit le maréchal ; cette journée de poudre doit cimenter entre nous une estime réciproque, et la paix n'en sera que plus solide. Voici mes conditions : Tu renverras sur-le-champ tous tes alliés dans leur pays ; tu recevras de moi l'investiture en qualité de kalifa de la France ; tu t'engageras à faire payer régulièrement l'impôt ; tu ouvriras ton territoire aux échanges du commerce et tu en protégeras la sécurité.

« — Je ferai tout cela, reprit Ben-Zamoun. »

Le lendemain eut lieu l'investiture. Ben-Zamoun, avec une solennité toute militaire, fut proclamé kalifa des Flissahs; il reçut les insignes de sa dignité : un burnous rouge à franges d'or, un sabre de prix et un fusil garni d'argent dans un étui de velours cramoisi. On lui adjoignit, avec le titre d'agha, un de ses parents fort respecté dans le pays. Six coups de canon et une décharge générale de toutes les armes clôturèrent cette cérémonie et annoncèrent la cessation des hostilités aux populations voisines. Cette salve, qui est le signal de la paix, est nommée, par les Kabyles, *taraka*.

Le 30 mai, après une campagne d'un mois, le corps expéditionnaire rentra à Alger.

Sur un autre point de la province d'Alger, le général Marey avait conduit avec autant d'habileté que de succès une autre expédition. Il était parti de Médéah vers la mi-mai et s'était dirigé au sud, vers le petit désert, pour faire reconnaître aux tribus qui l'habitent la domination de la France. A peine le corps expéditionnaire fut-il arrivé à Taguin et à Tadjmout, que le marabout Tedjini envoya, d'Aïn-Madi, sa soumission. La colonne arriva à El-Aghouat le 25 mai, l'occupa et installa dans son commandement le kalifa Ahmet-ben-Salem, qui fut immédiatement, et sans opposition, reconnu par les chefs secondaires (1). Il s'avança jusqu'au-

1) Nous trouvons dans une intéressante notice sur le Sud de l'Algérie, publiée par M. Berbrugger, une anecdote sur le Kaïd d'El-Aghouat, qui présente un tableau de mœurs que les lecteurs nous sauront gré de reproduire. « Le Kaïd, dit l'auteur, m'avait donné l'hospitalité dans sa propre tente et je n'étais séparé de ses femmes que par une tapisserie au-dessus de laquelle se montraient, de temps à autre, des visages féminins curieux de voir comment était fait un zoumi (chrétien). Au reste, le Kaïd, bien loin d'attacher de l'importance à me cacher son harem, fit venir une de ces dames pour me montrer de quelle façon le tour de ses paupières était noirci de gohhol, me demandant si chez nous le beau sexe usait de semblables enjolivements. Je lui répondis que les Françaises ne se teignaient pas les cheveux ni les paupières, ni les mains, ni les pieds, ce qui parut beaucoup le surprendre. Il me demanda ensuite si j'étais marié, et, sur ma réponse affirmative, voulut savoir combien j'avais de femmes. « Une seule, » lui dis-je, et j'ajoutai que nos lois ne permettaient pas qu'on en eût plus d'une légitime à la fois. Il trouva fort absurde

delà d'El-Aghouat, à cent vingt lieues au sud d'Alger, et rentra ensuite à Médéah en traversant tout un pays soumis aux armes françaises, sans qu'un seul coup de fusil fût tiré pendant cette longue expédition. Un tel résultat était une réponse suffisante à ces hommes qui, sous de vains prétextes d'économie, s'élevaient constamment contre l'effectif de l'armée d'Afrique, y avaient, pendant plus de douze ans, généralisé la guerre,

que le divorce nous fût interdit, et s'étonna beaucoup de ce que nous ne donnions pas de coups de bâton à nos femmes.

— Mais, s'écria-t-il, quand tes femmes se disputent par jalousie ou pour dominer à la maison, comment fais-tu ?

— Je t'ai déjà dit que je n'ai qu'une femme, lui répondis-je.

— Ah ! c'est vrai, dit-il ; va, je te réponds que si tu en avais seulement deux dans la même chambre, tu serais obligé, de temps en temps, d'avoir recours au metreug (bâton), et de les bien rosser pour avoir la paix. »

CHAPITRE XIV.

Abd-el-Kader chez les Riffains : ses intrigues : ses projets ambitieux.— Concentration de troupes marocaines à Ouchda. — Attaque du camp français. — Conférence de Mouïla. — Attaque perfide des Marocains : leur défaite. — Prise d'Ouchda.— Bombardement de Tanger.— Bataille d'Isly.— Prise de Mogador.— Négociations : part qu'y prend l'Angleterre. — Faible condescendance du ministère français. — Convention de Tanger. — Premier traité de Lella Maghnia.

Dans la province d'Oran, des évènements plus importants se préparaient. Depuis longtemps, dans le but d'assurer de ce côté l'inviolabilité de la frontière algérienne, le consul de France à Tanger avait adressé, à l'empereur de Maroc, de vives réclamations auxquelles il n'avait été répondu que par des dénégations et des réponses évasives. Il avait demandé, en outre, qu'Abd-el-Kader, qui, dès la fin de 1843, s'était réfugié sur les terres du Maroc, fut interné dans l'intérieur de l'empire avec sa famille et ses adhérents, pour y être soumis à une surveillance qui le mît hors d'état de continuer ses intrigues et de réaliser son espoir de parvenir à troubler l'Algérie.

Cette dernière demande était peu réfléchie. En effet, après la destruction de sa smala, Abd-el-Kader s'était jeté en armes dans une province du Maroc, le Riff, où l'autorité de l'em-

pereur Abd-er-Rhaman est à peine reconnue. Il était, dès lors, à peu près impossible à ce dernier de satisfaire aux justes réclamations de la France. Aussi, aucune solution favorable ne fut obtenue à ce sujet. Le général Bugeaud, dans la crainte de voir l'influence d'Abd-el-Kader peser sur les tribus plus ou moins soumises de la province d'Oran, et principalement sur les tribus limitrophes du Maroc, renforça sur ce point les moyens d'action en établissant un camp à Lella-Maghnia, en face d'Ouchda.

Pendant ce temps, Abd-el-Kader avait agi avec une habileté peu commune. Les Riffains, chez qui il s'était réfugié, sont les plus farouches habitants de ces parages. En eux s'est perpétué, presque sans modification, le caractère indomptable et féroce de l'ancien Berbère dont ils sont issus. Retranchés sur des montagnes inaccessibles d'où ils bravent impunément l'autorité du schériff, ils n'en descendent que pour se livrer à des actes de violence, de rapine, de pillage, tout ce qui constitue la vie de bandit : leur industrie se borne à élever quelques maigres troupeaux et à fabriquer de longs poignards dont ils savent faire un terrible usage. Nul, ni chrétien, ni maure, n'ose s'aventurer dans leurs montagnes inhospitalières. Dans leurs douairs nomades, toujours situés sur les plus âpres ravines des monts, ils ne reconnaissent guère que l'autorité de leurs seigneurs héréditaires (*amzarghis*) ou de leurs anciens (*arngaris*). Ils sont grands chasseurs. A leurs cheveux blonds, on les prendrait plutôt pour des Européens du Nord que pour des Africains : leur taille est moyenne ; mais leurs formes sont athlétiques : leur regard est assez franc et ouvert ; mais dans les moments de colère, il contracte une effrayante expression de férocité.

Abd-el-Kader, avec son titre de marabout, avait eu peu de peine à acquérir de l'influence sur ces sauvages tribus. Après s'être assuré leur appui, il envoya deux émissaires à Abd-el-Rhaman pour demander, en sa faveur, le kalifat de la province de Riff : deux autres émissaires, envoyés à Gibraltar, devaient solliciter le gouverneur, l'amiral Wilson, d'appuyer sa demande à la cour de Maroc. L'Angleterre saisit avec avi-

dité cette occasion de relever ce chef de parti abattu et de créer à la France de nouveaux embarras. L'empereur était d'autant moins disposé de céder à la demande d'Abd-el-Kader que ce dernier, en attendant son consentement, avait pris possession de sa charge et en exerçait les droits : ce n'était dès-lors que la ratification d'une usurpation qui lui était demandée. Il sentit tout ce qu'avait de honteux et de dangereux pour lui la consécration d'un tel fait, et il était prêt à refuser, lorsque l'amiral Wilson arriva à Tanger. Il ouvrit immédiatement des conférences à ce sujet avec le gouvernement marocain, et au moment où le ministère français se glorifiait, dans un discours de la couronne, de l'*entente cordiale* qui existait entre la France et l'Angleterre, un gouverneur anglais promettait, de la part de son gouvernement, à l'empereur de Maroc, un secours efficace et un appui certain, s'il voulait relever la puissance du plus infatigable ennemi des Français en Afrique. Fort de cet appui et peut-être même cédant à ces insolentes suggestions que les agents anglais ont toujours au service de la cause de leur pays, Abd-el-Rahman céda enfin. Abd-el-Kader reçut l'investiture du kalifat de Riff, de riches présents, des armes de guerre, des munitions, et fut prêt à rentrer en campagne avec le double titre d'Émir que lui avait concédé la France, et de kalifa marocain dont l'Angleterre venait de le faire investir.

Abd-el-Kader était trop habile pour se commettre avec ces faibles ressources contre les forces victorieuses de la France. Son esprit d'intrigue lui révéla tout le parti qu'il pouvait tirer de l'appui d'une puissance étrangère, jalouse de l'influence de la France en Afrique et qui l'avait si manifestement secondé auprès d'Abd-el-Rahman. Déjà, dans plusieurs circonstances, il avait pu se convaincre de la sympathie occulte que lui accordait le gouvernement anglais, et les discours de tribune de ses amis de France ne lui avaient pas laissé ignorer qu'il pouvait être entre les mains de l'Angleterre un instrument utile. Ce qui venait de se passer, lui laissa peu de doute à ce sujet, et il eut un moment l'idée de tirer tout le parti possible de cette sympathie. Il conçut même l'espoir, en ex-

exploitant les haines intestines qui divisaient la famille du Schériff et à la faveur d'une conspiration de palais et de ses partisans étrangers ou indigènes, de s'emparer de la couronne d'Abd-el-Rahman. Il combina toutes les chances de cet ambitieux projet, et la première fut la nécessité de se grandir auprès des populations marocaines, en entraînant l'empereur dans une guerre contre la France. Il fit insinuer à Abd-el-Rahman qu'en dépassant la Tafna, la France avait violé son territoire, qu'il était de son honneur d'en réclamer l'intégrité, que l'Angleterre ne manquerait pas de s'interposer si la guerre éclatait et qu'il serait sûr de trouver en elle un puissant auxiliaire pour soutenir ses droits légitimes. L'amiral Wilson, qui s'était si complaisamment prêté à la première intrigue, se prêta naturellement à celle-ci : il promit, agit de son côté, et Abd-el-Rahman, tout en protestant de son désir de se maintenir en paix avec la France, mit en question la délimitation des frontières et fixa Ouchda comme lieu de ralliement de troupes marocaines pour appuyer ses droits.

Vers les derniers jours de mai, une nombreuse infanterie, cinq à six mille cavaliers étaient agglomérés devant Ouchda, en face du fort français de Lella-Maghnia dont les terrassements n'étaient pas encore achevés. Parmi eux était Abd-el-Kader, à la tête d'un fort rassemblement. Le lieutenant-général Lamoricière, qui commandait la province d'Oran, observait tous ses mouvements de troupes, ne vivant que de razzias faites de côté et d'autre et s'en disputant souvent le produit. Elles étaient commandées par El-Guennaoui, lieutenant de l'empereur, ayant sous ses ordres Abd-el-Kader avec ses partisans, El-Kebibi avec un millier de cavaliers et le kaïd d'Ouchda avec trois cents cavaliers noirs. Le général Lamoricière, sans quitter son bivouac de l'Oued-Mouïla, deux lieues en-dedans de nos limites, réclama le dispersement immédiat de ces troupes et n'obtint qu'une réponse dérisoire. Il sentait la nécessité de comprimer à temps ces préparatifs qui pouvaient devenir menaçants; mais n'osant agir sans ordre, il attendait des instructions du général Bugeaud, lorsque le 30 mai, Sidi-el-Mahmoun-ben-Chériff, prince impérial, ar-

riva à Ouchda avec cinq cents Berbères, envoyés de Fex par le fils d'Abd-el-Rahman. Le même jour, les troupes marocaines se portèrent et arrivèrent jusqu'en vue du bivouac français. La violation du territoire était flagrante : le général Lamoricière sortit de ses lignes pour punir cette audacieuse attaque ; le feu s'engagea à onze heures ; à midi, toute cette bande indisciplinée fuyait dans le plus grand désordre de l'autre côté de la frontière.

Le gouverneur-général était à Dellys, lorsque la nouvelle de cette agression lui parvint ; il se dirigea aussitôt sur la province d'Oran, après avoir pris des mesures pour augmenter l'effectif des troupes de cette division. Deux régiments de cavalerie et un régiment d'infanterie furent en même temps dirigés de France sur Oran.

Arrivé à Lella-Maghnia, le gouverneur-général ne tarda pas à reconnaître la nécessité de pousser avec vigueur les opérations militaires. Les évènements déjà accomplis avaient rendu cette détermination inévitable. Cependant, pour éviter de compromettre, s'il était possible, le calme et la sécurité dont on avait encore besoin en Algérie, il fit demander une entrevue à El-Guennaoui, et chargea le général Bedeau des négociations. L'entrevue fut fixée au 15 juin, à Mouïla, entre les deux camps. Le général français y arriva suivi de quatre bataillons, quelques cavaliers et plusieurs officiers : le chef marocain avait avec lui près de quatre mille cavaliers et six cents fantassins.

Dès le début de la conférence, il fut aisé de voir qu'elle se terminerait par quelque manque de foi. En effet, les cavaliers marocains s'étaient peu à peu rapprochés, et leurs gestes, leur agitation, leur allure, ne dénotaient rien de rassurant. El-Guennaoui fut même obligé, à plusieurs reprises, de se retirer plus loin ; mais l'effervescence de cette troupe fanatique et indisciplinée avait été croissant, et peu après la conférence fut rompue par quelques coups de fusil tirés sur les Français.

Le maréchal, prévenu de cette perfide attaque, prend aussitôt quatre bataillons sans sacs et les lance au pas de course

sur le lieu de la conférence. Il trouve les quatre premiers bataillons harcelés en flanc et en queue par huit à dix mille cavaliers marocains. Après avoir reconnu que l'armée ennemie formait une longue ligne dont le centre se creusait en arc de cercle, de manière à envelopper la colonne française, il fit immédiatement faire volte-face et forma ses huit bataillons en échelons, sur le centre, en plaçant sa cavalerie dans le rentrant de l'angle. Alors, pour jeter les ailes de l'armée ennemie sous le feu de ses échelons, il dirigea le bataillon, sur lequel se réglaient les autres, droit au cœur de la masse marocaine. Cette manœuvre eut le plus heureux succès. Le centre ennemi fut traversé au pas de charge, et ses ailes débordées et mises dans la plus complète déroute. Pendant trois heures les Français les poursuivirent dans toutes les directions, et les soldats prenaient d'autant plus de goût à cette chasse que beaucoup de cavaliers marocains avaient des armes très riches. Ils rentrèrent au camp de Lella-Maghnia chargés de dépouilles.

D'après tous ces faits, on ne pouvait guère se méprendre sur les intentions du gouvernement marocain : elles étaient évidemment hostiles. Le ministère français ne s'y méprenait pas, et, par cela même, il était dans un assez cruel embarras. Il ne doutait pas qu'Abd-er-Rhman ne fût secrètement encouragé et poussé par le cabinet de Saint-James. Les démarches du gouverneur de Gibraltar, Wilson; les intrigues du consul-général britannique, Drummon-Hay; les indiscretions et les espérances venues d'Outre-Manche, laissaient peu de doute à ce sujet; et, après la récente et solennelle entente cordiale entre les deux cabinets, il ne pouvait se résigner à accepter le ridicule de la situation que cette alliée de nouvelle espèce venait de lui faire dans le Maroc. Aussi, malgré cette guerre existante *de fait*, il disait à la tribune, dans ses journaux, partout, qu'il n'avait avec le Maroc aucune cause naturelle et nationale de conflit et de guerre. L'opinion publique, en présence d'une violation flagrante de territoire, d'une attaque sauvage sans déclaration de guerre, d'une négociation rompue à coups de fusil, se demandait quel était ce nouveau

droit des gens qui ne voyait, dans de tels griefs, *aucune cause naturelle et nationale de conflit et de guerre*. Comme le ministère, elle reconnaissait dans tout cela la main de l'Angleterre, mais le même motif qui rendait le premier si humble et si résigné, motivait plus encore sa susceptibilité et son exigence. Le point de vue différent dont l'un et l'autre embrassaient cette question, n'était pas de nature à les faire tomber d'accord. Encore toute palpitante des grands souvenirs de la République et de l'Empire, l'opinion publique proclamait hautement que, vis à vis d'un adversaire qui attaque, le seul parti à prendre c'était de marcher en avant; mais cette noble politique était celle des temps glorieux, et on lui en avait substituée une autre toute contraire : on négociait. Le général Bugeaud avait reçu, à cet effet, les instructions les plus impérieuses, et pendant que des négociations se poursuivaient à la cour du Maroc, soit par l'entremise du consul de France à Tanger, soit par celle fort singulière en cette circonstance du consul-général britannique, il écrivait à El-Guennaoui le 16 juin. — « Notre territoire a été plusieurs fois violé par les Marocains. Deux fois ils nous ont attaqués sans aucune déclaration de guerre. Cependant j'ai voulu te donner une preuve du désir que j'avais de rétablir la bonne harmonie que vous seuls aviez troublée. Je t'ai offert une entrevue. Tu y es venu, et tu nous as proposé d'abandonner notre frontière et de nous retirer derrière la Tafna. Et pendant que mon lieutenant, le général Bedeau, était, lui quatrième, au milieu des tiens, n'ayant d'autre garde que votre loyauté, il a dû entendre des paroles offensantes; tes troupes ont fait feu sur les miennes; un de mes officiers et deux soldats ont été blessés. Cependant, malgré cette indigne conduite, nous n'avons pas répondu un seul coup de fusil et nous avons fait retirer nos troupes. Les tiennes ont pris notre modération pour de la faiblesse, et elles ont attaqué mon arrière-garde.

« Après de tels faits, j'aurais le droit de pénétrer au loin sur le territoire de ton maître, de brûler vos villes, vos villages et vos moissons; mais je veux encore te prouver mon humanité et ma modération, parce que je suis convaincu que

L'empereur Abd-er-Rahman ne vous a pas ordonné de vous conduire comme vous l'avez fait et que même il blâmera votre conduite. Je veux donc me contenter d'aller à Ouchda, non pour le détruire, mais pour faire comprendre à nos tribus qui s'y sont réfugiées, parce que vous les avez excitées à la rébellion, que je veux les atteindre partout et que mon intention est de les ramener à l'obéissance par tous les moyens. En même temps, je te déclare que je n'ai aucune intention de garder Ouchda, ni de prendre la moindre parcelle du territoire du Maroc, ni de lui déclarer ouvertement la guerre. Je veux seulement rendre aux lieutenants d'Abd-er-Rahman une partie des mauvais procédés dont ils se sont rendus coupables envers moi. »

El-Guennaoui lui adressa la réponse suivante :

« Lorsque je suis venu sur la frontière, je n'avais d'autre intention que de faire le bien de vos sujets et de les forcer à rester sur leurs limites respectives; alors il est arrivé un événement sans intention, ni assentiment de ma part. Je me suis abouché avec ton représentant avec bonne foi et le cœur exempt d'arrière pensée. Vous avez fait des propositions, j'en ai fait de mon côté : nous ne nous sommes pas entendus. Je n'ai eu aucune connaissance de ce qui se passait après mon départ jusqu'au moment où on est venu me dire : il est arrivé ce qui est arrivé. Sache que je ne puis approuver les mauvaises intelligences entre nous, quand bien même les mauvais procédés viendraient de votre part. Mais on ne peut pas revenir sur les événements accomplis ; car à Dieu appartient de diriger toutes choses. Tu nous dis que tu es encore disposé au bien et à la paix ; il en est de même de notre part, et du reste, je n'ai pas la permission de faire la guerre. »

Cette lettre était un chef-d'œuvre de diplomatie musulmane ; elle ne touchait à aucun des points en question et ne laissait découvrir aucun des moyens par où on peut arriver à une solution, soit par la paix, soit par la guerre. Pour sortir de cette situation vague, alors embarrassante pour lui, et qui pouvait devenir dangereuse, le gouverneur-général précisa la question et formula sa demande par l'ultimatum suivant :

« La France *veut* conserver la limite de la frontière qu'avaient les Turcs et Abd-el-Kader après eux. Elle ne *veut* rien de ce qui est à vous ; mais :

« Elle *veut* que vous ne receviez plus Abd-el-Kader, pour lui donner des secours, le raviver quand il est presque mort et le lancer de nouveau sur nous. Cela n'est pas de la bonne amitié, c'est de la guerre, et vous nous la faites ainsi depuis deux ans.

« Elle *veut* que vous fassiez interner dans l'ouest de l'empire les chefs qui ont servi Abd-el-Kader ; que vous fassiez disperser ses troupes régulières ; que vous ne receviez plus les tribus qui émigrent de notre territoire et que vous renvoyiez immédiatement chez elles celles qui se sont réfugiées chez vous. Nous nous obligeons aux mêmes procédés à votre égard si l'occasion se présente. Voilà ce qui s'appelle observer les règles de bonne amitié entre deux nations. A ces conditions nous serons vos amis ; nous favoriserons votre commerce et le gouvernement d'Ab-er-Rahman autant qu'il sera en notre pouvoir. Si vous voulez faire le contraire, nous serons vos ennemis. »

En écrivant ces mots, le général Bugeaud outrepassait ses instructions. Il engageait le ministère bien plus loin qu'il ne voulait aller, et sans tenir compte de ses pusillanimes et méticuleuses tendances, il tranchait la question en consultant moins les convenances ministérielles que l'irritation patriotique de l'armée qu'il commandait. El-Guennaoui ne répondit pas à cet ultimatum. L'armée française marcha sur Ouchda.

Elle se mit en marche le 17 juin, pour n'entrer que le plus tard possible sur le territoire marocain ; et dans l'espoir de recevoir une réponse d'El-Guennaoui, le gouverneur-général lui fit remonter l'Oued-Aïn-el-Abbes et châtia sur sa route quelques tribus qui s'étaient montrées dévouées à Abd-el-Kader. Il arriva le 19 à Ouchda qu'il occupa sans coup férir. Il n'y trouva que quelques juifs et cent-cinquante familles de Tlemcen, qu'Abd-el-Kader avait autrefois forcés d'émigrer. Il laissa un bataillon à la garde du village et établit son camp en avant sur la route de Thaza. Là il apprit que la division s'était

mise parmi les chefs marocains, qu'ils se reprochaient mutuellement la rupture de la conférence du 15 juin et l'échec qui l'avait suivie, et qu'en apprenant la marche des Français, ils s'étaient retirés chacun de leur côté. Quant à Abd-el-Kader, réduit à faire des razzias pour nourrir ses partisans, il s'était retiré à six ou sept lieues au sud d'Ouchda et avait fait une razzia sur la tribu des Hamian-Cheragas, habitant à l'est de Schott et qui ne s'était jamais soumise à la France. Ainsi il en était réduit alors à frapper sur les siens.

Ouchda, que les Français occupaient, n'est qu'une bourgade fermée par les murs de ses jardins et protégée par une grande casbah ou forteresse peu susceptible d'une défense sérieuse à cause de son mauvais état. Les maisons de cette bourgade sont basses et d'un aspect misérable ; ses rues tortueuses et semées de cailloux ; on y voit une mosquée et trois chapelles dédiées à d'anciens marabouts. Une source abondante entretient toute l'année la verdure et la fraîcheur autour de la ville. L'aridité de la contrée environnante fait paraître délicieux, au cœur de l'été surtout, ces jardins potagers, ces vergers où l'on trouve en abondance des melons, des pastèques, des arbres fruitiers toujours verts, des vignes, des oliviers, des figuiers, etc. Ce lieu peut être considéré comme un oasis du désert d'Angad qui commence au-delà du fleuve Malouïa, à plus de quarante lieues de Tlemcen sur la route de Fex. Comme dans l'Angad algérien, qui s'étend au sud de Tlemcen, on trouve de loin en loin quelques oasis à irrigation et des espaces propres au labour : mais tout le reste du pays est d'une aridité effrayante. L'été, les ruisseaux sont à sec, on marche sept à huit heures sans trouver d'eau, et les caravanes ont toujours soin de s'en pourvoir d'une station à l'autre pour désal-térer de temps en temps les hommes qui, sans cela, tombent frappés de mort sous ce ciel de feu. L'hiver, les bas-fonds ne sont que des mares boueuses.

Pendant que le maréchal Bugeaud avait marché sur Ouchda, le général Lamoricière s'était porté en arrière dans la direction de Mascara, avec une partie de sa division, pour défendre au besoin, contre les incursions d'Abd-el-Kader, les régions

du Sud et du Sud-Ouest, gardées en outre par les colonnes postées à Sebdou, à Saïda et à Tiaret, sur la limite du petit désert. Les tribus de la province d'Oran se maintenaient paisibles, tandis que les affaires du Maroc prenaient de jour en jour plus de gravité. En effet, ce n'était plus le pacifique El-Guennaoui qui commandait à Ouchda, mais Sidi-Hamida, l'ancien kaïd qui s'était montré depuis longtemps l'ennemi de la France et l'ami dévoué d'Abd-el-Kader. En outre, les troupes marocaines étaient commandées en chef par le cherif Sidi-el-Mamoun, de la famille impériale, le même qui avait déjà attaqué les Français. Enfin Abd-el-Kader qui, dans les deux combats précédents, avait été tenu à l'écart par la prudence d'El-Guennaoui, marchait maintenant avec le cherif El-Mamoun, qui affectait ainsi de faire cause commune avec l'ennemi acharné de la France.

De nouvelles hostilités paraissaient dès lors imminentes; elles éclatèrent le 3 juillet. Pour favoriser la rentrée d'une grosse fraction des Angar dont le chef était venu dans le camp français, le maréchal Bugeaud s'était avancé sur la Haute-Mouilah et avait établi son campement au point où la rivière prend le nom d'Oued-Isly. Le camp marocain, qui était à deux lieues de là, vint au-devant de lui et s'établit à deux portées de canon. Là on apprit que le chef marocain ayant été instruit des relations que les Angar avaient avec les Français, avait fait interner la tribu dans les montagnes. Aucun motif n'existant plus d'aller en avant, la colonne française se retira et les éclaireurs de l'ennemi engagèrent immédiatement le feu avec son arrière-garde. Ces cavaliers tirailleurs furent successivement renforcés et formèrent bientôt un grand arc de cercle qui embrassait une partie des échelons de droite et de gauche de la colonne française. Le gros des troupes de l'ennemi s'avancait lentement: on ne paraissait pas décidé à combattre; on aurait seulement voulu faire aux Français un accompagnement peu sérieux qu'on aurait célébré comme une victoire. Quand les Français s'arrêtaient, les Marocains s'arrêtaient aussi. Ce manège dura plus d'une heure. Enfin, ne voulant pas laisser aux Marocains un avantage moral dont il

auraient tiré un grand parti auprès de leurs co-religionnaires, le maréchal Bugeaud se décida à prendre l'offensive et, en peu de temps, quelques charges de chasseurs et de spahis, appuyés par l'infanterie sans sacs, poussèrent dans toutes les directions la cavalerie marocaine, qui fut poursuivie jusqu'au-delà d'Ouchda. Abd-el-Kader assistait à cet engagement.

Cependant, tout en combattant on négociait, et tout en négociant on se préparait de part et d'autre à combattre. Le gouvernement français avait envoyé sur les côtes du Maroc, une escadre commandée par le prince de Joinville, qui avait mission d'opérer par mer tandis que le maréchal Bugeaud opérerait par terre. Le 11 juillet, Abd-er-Rahman avait, par l'organe de son ministre Sidi-Mohammed-ben-Dris, fait une réponse évasive aux réclamations du gouvernement français. Tout en reconnaissant la violation du territoire français par ses troupes, l'empereur promettait la punition des kaïds qui s'en étaient rendus coupables, mais, en même temps il demandait le rappel du maréchal Bugeaud à raison de la prise d'Ouchda. Quant à Abd-el-Kader, qui était le sujet principal de la question, il n'en parlait pas. Il devenait évident alors que l'empereur du Maroc ne voulait que gagner du temps dans de vaines négociations. Dans cette persuasion, le 23 juillet, le prince de Joinville fut mouiller dans la rade de Tanger, à bord de la corvette à vapeur *le Pluton*, pour embarquer, avant de commencer les hostilités, le conseil-général de France et les Français que le gouverneur de Tanger avait ordre, de sa cour, de retenir comme otages.

Le débarcadère du petit port de Tanger était séparé de la ville par le rempart, et entièrement renfermé dans les murailles latérales de la fortification : nul ne peut embarquer ou débarquer sans une permission du gouverneur et sans être examiné scrupuleusement par les gardes du port. Aussi l'embarquement du consul-général et des Français ne put s'effectuer que par surprise. On prétexta un baptême auquel devait présider le prince et tous les membres du consulat, et leur famille purent s'embarquer à bord du *Pluton*. Mais restaient encore les Français résidant à Tanger, et le gouverneur se

prononça formellement contre leur départ. En même temps une émeute éclatait en ville ; on menaçait les Français de mort, et le kaïd lui-même était menacé d'être dénoncé à l'empereur comme traître s'il laissait partir les chrétiens. Les consuls des diverses nations protestèrent contre cette violence, et il fut enfin convenu que le consul de Naples se rendrait par mer auprès du pacha de Larache, dignitaire supérieur au kaïd de Tanger, pour en obtenir l'ordre de laisser partir les Français. Cet ordre fut enfin obtenu. Tous les consuls étrangers quittèrent en même temps Tanger ; le seul vice-consul anglais, Drummond-Hay, y rentra peu après ; le bateau à vapeur *le Veloce* avait en même temps été expédié vers les ports de l'Océan pour aller recueillir de même les consuls à Rabbat, à Saffi, à Dar-Beida, à Mazagan et à Mogador.

Un *ultimatum* fut immédiatement signifié par le consul-général de France, M. de Nyon, au gouvernement marocain ; il fut porté le 26 juillet à Larache et remis au pacha de cette ville pour être transmis à l'empereur : un délai de huit jours avait été accordé pour attendre une réponse ; si à cette époque, Abd-er-Rahman, qui était à Fex, ne s'était pas expliqué, d'une manière catégorique, sur les satisfactions et les garanties que la France était en droit d'exiger au sujet d'Abd-el-Kader, le prince de Joinville devait mettre à la voile le 2 août, de Cadix, avec toutes ses forces, pour agir contre les places maritimes de Tanger, Mogador, Larache et Rabbat.

Le 4 août, seulement, arriva la réponse que le pacha de Larache, Sidi-Bousselam, faisait au nom de l'empereur à l'*ultimatum* de la France. Cette réponse ne disait rien touchant la dislocation des troupes marocaines réunies sur la frontière de l'Algérie et dont le nombre allait s'augmenter par l'arrivée du prince héréditaire, Sidi-Mohammed, avec un corps de troupes de 25,000 hommes. Elle renouvelait la promesse d'une punition exemplaire des chefs marocains, coupables d'agression sur le territoire français, mais en la subordonnant toujours au rappel du maréchal Bugeaud. Quant à la partie de la lettre relative à Abd-el-Kader, elle était si vague, si obscure, si embarrassée, si pleine de restric-

tions qu'il était évident que l'empereur ne voulait pas ou qu'il ne pouvait pas accéder à ce qu'on lui demandait à ce sujet. Le prince de Joinville ne crut pas devoir accepter cette réponse, et il se décida à attaquer les fortifications de Tanger.

Tanger, dont la population n'est que de 8 à 9,000 âmes, n'a d'importance que par le séjour des consuls européens. Malgré son voisinage de la côte européenne, son commerce est inférieur à celui des autres ports. Située sur le penchant d'une montagne calcaire, dont une partie, sans constructions, sans végétation, attriste l'œil par ses flancs nus et décharnés, elle est entourée, comme les autres places du Maroc, d'une enceinte flanquée de tours rondes et carrées et précédée d'un fossé sans contrescarpe; son développement est de 2,200 mètres environ. Une casbah mauresque et un fort de construction portugaise, bastionné à la moderne, la protègent. Vers le port, se trouve un fortin relié à la casbah par une suite de murailles échelonnées le long de la montagne. Les principales défenses sont dans le rentrant de la porte marine, devant le débarcadère. On y voit deux gradins de batteries portant soixante pièces de gros calibre et huit mortiers battant de front sur le port. Deux batteries, élevées sur des collines de 150 pieds, flanquent le débarcadère à droite et à gauche et six autres rasant en maçonnerie et fermées à la gorge, battent la baie. Une de ces dernières est bâtie sur les ruines du vieux Tanger (*Tingis* des Romains). Le port de Tanger est petit, peu profond, et n'a pas plus de huit pieds d'eau dans les hautes marées. La rade est belle, spacieuse et toute une flotte de guerre peut y mouiller sur une grande tenue de douze à quinze brasses. Elle est largement ouverte au vent nord-est, mais on peut s'y abriter des vents de l'ouest et de l'est en mouillant sur un des côtés. C'est le port le plus éloigné des trois villes impériales Fex, Mesquinez et Maroc. Il est à soixante-dix lieues de Fex ou de Mequinez et à cent cinquante de Maroc. Il faut dix-huit à vingt jours pour faire parvenir une dépêche de Tanger à Fex et en recevoir la réponse : pour Maroc, il en faut quarante-cinq à cinquante.

Le 6 août, à deux heures du matin, le branle-bas eut lieu à bord de l'escadre française qui avait, la veille, mouillé sur rade. Dès trois heures, toute la division se mit en mouvement dans l'ordre suivant. Le bâtiment à vapeur le *Veloce* fut prendre à la remorque le vaisseau le *Jemmapes*, dont les embarcations jetèrent les grappins au large et qui, peu après, fit face. Le *Suffren*, monté par le prince de Joinville et remorqué par le *Gassendi*, se plaça sur la même ligne que le *Jemmapes* et porta son mouillage, par six brasses et demie, au poste le plus rapproché des batteries ennemies.

Pendant que ces deux vaisseaux s'embossaient devant la ville, le *Triton* était venu se placer en arrière et à gauche, de manière à battre les portes de la ville défendues par un fort. La frégate la *Belle-Poule*, les bricks le *Cassard* et l'*Argus* étaient placés pour combattre les forts bordant la côte. Tous les bâtiments à vapeur formaient une seconde ligne en arrière, de manière à protéger et secourir les bâtiments et à exécuter les ordres le plus promptement possible. Les forts et les batteries ennemies étaient prêtes à faire feu et n'attendaient que le mouvement d'attaque des Français. A neuf heures, l'amiral donna le signal qui fut appuyé par un coup de canon d'honneur. Tous les vaisseaux lâchèrent aussitôt leurs bordées et hissèrent le pavillon français à la tête de tous les mâts.

Pendant une heure environ le feu fut vif de part et d'autre ; mais l'ennemi dont le principal fort, démantelé en moins d'une heure, avait toutes ses pièces ensevelies sous les décombres, ralentit alors le sien : quelques petits forts détachés continuèrent seulement à tirer. L'escadre française cessa momentanément le feu pour voir les désastres causés à l'ennemi et faciliter le pointage. On s'aperçut alors qu'il ne restait plus des forts et batteries qui bordent la ville que les décombres sur lesquelles étaient encore quelques pièces abandonnées. A onze heures, les forts ne ripostant plus, l'amiral fit cesser entièrement le feu. Une grande quantité de Kabyles, n'entendant plus tirer, sortirent des mamelons où ils s'étaient cachés et arrivèrent sur le rivage, croyant probablement à un débar-

quement. Mais le brick l'*Argus* les laissa s'approcher et leur envoya sa bordée chargée à mitraille: l'ennemi disparut de partout.

A cinq heures du soir, toute la division était ralliée au mouillage au milieu des plus vives acclamations. Soixante-dix bouches à feu, sur les cent-cinquante qui défendaient la place, avaient fait un feu nourri et bien dirigé. De ces soixante-dix pièces, il n'en restait plus que cinq ou six en batteries : le vaisseau amiral le *Suffren* avait reçu quarante-neuf boulets dans sa coque ; il avait tiré seize cent cinquante boulets contre les Marocains. La division espagnole, un vaisseau anglais et une frégate anglaise, des bâtiments de guerre sardes, suédois et américains assistaient à cette brillante journée. Les Espagnols, Sardes, Suédois, Américains prirent sincèrement part à la joie de la division victorieuse. Les Anglais seuls affectèrent une impassibilité qui n'était que du dépit mal caché. Dès le matin, ils avaient laissé tomber leurs voiles en bannière et hissé leur plus petit pavillon.

D'après les dispositions mises à exécution dans la journée du 7, l'escadre fut en mesure de reprendre immédiatement la mer pour continuer sur la côte occidentale du Maroc, ce qu'elle avait si bien commencé à Tanger.

Mais pendant ce temps d'importants évènements s'étaient préparés sur une autre partie du théâtre de la guerre. Le maréchal Bugeaud s'était porté à deux journées de marche d'Ouchda, non pas sur la route de Fex, mais dans la direction de l'Ouest, pour forcer le goum d'Abd-el-Kader à s'éloigner des limites françaises et tâcher d'y ramener les tribus algériennes qu'il menait avec lui. Ce double but n'avait pu être atteint : l'intensité des chaleurs et la rareté de l'eau avaient forcé le maréchal de revenir au camp de Lella Maghnia. Cette position, convenablement retranchée, avait été munie de constructions provisoires, qui en avaient fait une place de dépôt devenue le point de toutes les troupes campées sur la frontière du Maroc. Ce camp couvrait la ligne de l'Ouest ; les lignes du Sud-Ouest et du Sud étaient en même temps bien gardées, car c'était par là surtout qu'Abd-el-Kader aurait pu tenter une irruption dans la province d'Oran. Le général

Tempoure à Schdou, le colonel Eynard à Saïda, et le général Marcy à Tialet, surveillaient attentivement cette ligne étendue, tandis que le général Bourjolly, posté en arrière sur la Mina, était en situation de se porter au besoin devant chacun des intervalles du sud qui paraissait menacé.

En garde de ce côté contre les tentatives de l'Émir, le maréchal Bugeaud surveillait l'armée marocaine et avait reçu des ouvertures pacifiques de la part de Sidi-Hamida, nouveau chef des troupes du Maroc. Selon ce kaïd, son maître désirait la paix avec le chef des chrétiens, et quand le fils du sultan serait arrivé, lui mandait-il, *il n'y aurait que le bien*. Malgré l'ambiguïté de cette déclaration, le maréchal s'était porté en vue du camp marocain pour mieux reconnaître par lui-même les forces qui s'y trouvaient et pour hâter l'effet des négociations entamées. Mais depuis que le kaïd Hamida avait annoncé *la paix et le bien*, les forces marocaines n'avaient cessé de s'accroître, et le fils du sultan était arrivé au camp dans les premiers jours d'août avec un renfort de vingt mille hommes, parmi lesquels un corps d'Abid-Bokarys, soldats de la garde noire de l'empereur et les meilleurs du Maroc. Le maréchal Bugeaud lui avait écrit pour connaître ses dispositions et, pour toute réponse, il n'en avait reçu qu'une espèce de sommation d'évacuer Lella-Maghnia s'il voulait la paix.

Les dispositions du chef marocain devinrent, dès ce moment, ouvertement hostiles. On ne parlait de rien moins, dans son camp, que de prendre Tlemcen, Oran, Mascara et même Alger. C'était une véritable croisade pour rétablir les affaires de l'islamisme. On croyait qu'il était impossible aux Français de résister à une aussi grande réunion de cavaliers des plus renommés dans l'empire du Maroc, et l'on n'attendait, pour les attaquer, que l'arrivée du contingent d'infanterie des Beni-Senasse et du Rif, qui devaient les assaillir par les montagnes au pied desquelles se trouve Lella-Maghnia, pendant qu'une immense cavalerie les envelopperait du côté de la plaine.

Les quelques jours d'incertitude qui venaient de s'écouler, avaient jeté du trouble dans les esprits des tribus auxiliaires

des Français; des partis ennemis avaient déjà attaqué deux fois leurs convois et la bonne volonté des tribus qui les escortaient de Djemâa-Ghazouat à Lella-Maghnia était bien près de s'éteindre. Deux reconnaissances étaient venues jusqu'à une portée de fusil du camp et avaient attaqué les avant-postes.

Un plus long doute sur la force des Français et sur leur volonté de combattre les adversaires qu'ils avaient en face, pouvait provoquer derrière eux des révoltes, qui, indépendamment des autres embarras, auraient suspendu les approvisionnements des corps d'armée de l'Ouest. Par les chaleurs excessives qu'il faisait, il eût été préférable pour le général français de recevoir la bataille que d'aller attaquer un ennemi qui était à huit lieues de là; mais les dangers d'une plus longue attente le décidèrent à prendre l'initiative.

Le général Bedeau l'ayant rallié le 12 août avec trois bataillons et six escadrons, il se porta en avant le 13, à trois heures de l'après-midi, en simulant un grand fourrage, afin de ne pas laisser comprendre à l'ennemi que c'était réellement un mouvement offensif. A la tombée de la nuit, les fourrageurs revinrent sur les colonnes, et l'armée française campa dans l'ordre de marche, en silence et sans feu. A deux heures du matin elle se remit en marche. Elle passa une première fois l'Isly, au point du jour, sans rencontrer l'ennemi. Arrivé sur les huit heures du matin sur les hauteurs du Djarf-el-Akhdar, elle aperçut tous les camps marocains encore en place, s'étendant sur les collines de la rive droite. Toute la cavalerie qui les composait s'était portée en avant pour l'attaquer au second passage de la rivière. Au milieu d'une grosse masse qui se trouvait sur la partie la plus élevée, on distingua parfaitement le groupe du fils de l'empereur, ses drapeaux et son parasol signe de commandement. Ce fut le point qui fut donné au bataillon de direction de l'ordre échelonné de l'armée française. Voici quel était cet ordre. L'armée était divisée en plusieurs carrés, dont l'ensemble formait un carré régulier, présentant un de ses angles à l'ennemi. L'artillerie et l'ambulance étaient tout-à-fait au cen-

tre : la cavalerie s'étendait à droite et à gauche, faisant face à l'ennemi, entre l'artillerie et l'infanterie qui bordait le carré. Le colonel Cavaignac commandait l'avant-garde ; le général Bedeau la droite : le colonel Pelissier la gauche ; le maréchal se tenait derrière le bataillon qui formait la pointe extrême du carré devant l'ennemi.

Arrivée sur le point désigné, l'armée devait converger à droite et se porter sur les camps en tenant le sommet des collines avec la face gauche du carré des carrés. Tous les chefs des diverses parties de l'ordre du combat étaient auprès du maréchal qui leur donna ses instructions et, après quelques minutes de halte, l'armée descendit sur les gués au simple pas accéléré et au son des instruments.

De nombreux cavaliers défendaient le passage : ils furent repoussés par les tirailleurs d'infanterie avec quelques pertes des deux côtés, et l'armée atteignit bientôt le plateau immédiatement inférieur à la butte la plus élevée où se trouvait le fils de l'empereur. Le feu de quatre pièces de campagne qui y fut dirigé y porta le plus grand trouble.

Dans ce moment, des masses énormes de cavalerie sortirent des deux côtés de derrière les collines et assaillirent à la fois les deux flancs et la queue de l'armée française ; mais l'infanterie soutint ce choc impétueux sans s'ébranler. Les tirailleurs français, qui n'étaient qu'à cinquante pas des carrés, attendirent de pied ferme ces multitudes sans faire un pas en arrière : ils avaient ordre de se coucher par terre si la charge arrivait jusqu'à eux, afin de ne pas gêner le feu des carrés. Sur la ligne des angles morts des bataillons, l'artillerie vomissait la mitraille.

Les masses ennemies furent arrêtées et se mirent à tourbillonner. Le maréchal Bugeaud accéléra leur retraite et augmenta leur désordre en retournant sur elles les quatre pièces de campagne qui marchaient en tête du système. Dès qu'il vit que les efforts de l'ennemi sur les flancs étaient brisés, il continua sa marche en avant : la grande butte fut élevée et la conversion sur les camps s'opéra.

La cavalerie se trouvait alors divisée par ses propres mou-

vements et par la marche de l'armée française qui la coupait en deux : le maréchal donna au colonel Tartas l'ordre d'échelonner ses dix-neuf escadrons par la gauche, de manière à ce que son dernier échelon fut appuyé sur la rive droite de l'Isly, et de se lancer sur le camp marocain.

Le colonel Youssef commandait le premier échelon qui se composait de six escadrons de spahis, soutenus de très près en arrière par trois escadrons du 4^e chasseurs. Ayant sabré un grand nombre de cavaliers, il aborda cet immense camp, après avoir reçu plusieurs décharges d'artillerie : il le trouva rempli de cavaliers et de fantassins qui disputèrent le terrain pied à pied. La réserve des trois escadrons du 4^e chasseurs arriva ; une nouvelle impulsion fut donnée ; l'artillerie fut prise et le camp enlevé.

Il était couvert de cadavres d'hommes et de chevaux : toute l'artillerie, toutes les provisions de guerre et de bouche, les tentes du fils de l'empereur, celles de tous les chefs, les boutiques des nombreux marchands qui accompagnaient l'armée, tout en un mot resta au pouvoir des Français.

Pendant ce temps, le colonel Morris qui commandait les deuxième et troisième échelon, voyant une grosse masse de cavalerie qui se précipitait sur l'aile droite de l'armée française, passe l'Isly pour briser cette charge en attaquant l'ennemi par son flanc droit. L'attaque marocaine contre l'infanterie française échoua alors comme les autres ; mais le colonel Morris eut à soutenir le combat le plus inégal. Ne pouvant se retirer sans s'exposer à une défaite, il résolut de combattre énergiquement jusqu'à ce qu'il lui arrivât du secours. Cette lutte dura près d'une heure ; ses six escadrons furent successivement engagés et à plusieurs reprises ; les chasseurs français firent des prodiges de valeur ; trois cents cavaliers berbères ou Abids-Bokaris tombèrent sous leurs coups. Mais ils allaient être accablés sous leur nombre, lorsque le général Bedeau, qui commandait l'aile droite, ayant vu l'immense danger que courait le 2^e chasseurs, détacha le bataillon de zouaves, un bataillon du 15^e léger et le 9^e bataillon de chasseurs d'Orléans, pour attaquer l'ennemi du côté des montagnes. Ce mouve-

ment détermina sa retraite. Le colonel Morris reprit alors l'offensive et exécuta plusieurs charges heureuses dans la gorge par où il se retirait. Cet épisode fut un des plus vigoureux de la journée : 550 chasseurs du 2^e combattirent 6000 cavaliers ennemis. Chaque chasseur rapporta un trophée de cet engagement, un drapeau, une armure, un cheval, un harnachement, etc.

Pendant l'infanterie n'avait pas tardé à suivre au camp les premiers échelons de cavalerie ; l'ennemi s'était rallié en grosses masses sur la rive gauche de l'Isly et semblait se disposer à reprendre le camp. L'infanterie et l'artillerie le traversèrent rapidement ; l'artillerie se mit en batterie sur la rive droite et lança de la mitraille sur cette vaste confusion de cavaliers se réunissant de tous les côtés ; l'infanterie passe alors la rivière sous la protection de l'artillerie ; les spahis débouchent et sont suivis de près par les trois escadrons du 4^e chasseurs et le quatrième échelon composé de quatre escadrons, deux du 1^{er} régiment de chasseurs et deux du 2^e régiment de hussards, aux ordres du colonel Gagnon.

Les spahis, se voyant bien soutenus par la cavalerie et l'infanterie, recommencèrent l'attaque, et l'ennemi fut vigoureusement poussé pendant une lieue ; sa déroute devint complète ; il se retira, partie par la route de Thaza, partie par les vallées qui conduisent aux montagnes des Beni-Senassem.

Il était alors midi : la chaleur était grande ; les troupes de toutes armes étaient très fatiguées ; il n'y avait plus de bagages ni d'artillerie à prendre, puisque tout était pris ; la poursuite cessa et les troupes furent ramenées au camp du sultan. Le maréchal Bugeaud prit possession de la tente du fils de l'empereur où étaient réunis 18 drapeaux pris sur l'ennemi, 11 pièces d'artillerie, le parasol de commandement et une foule d'autres trophées. Les Marocains avaient laissé sur le champ de bataille plus de 800 morts, presque tous de cavalerie, et plus de 2000 blessés : l'infanterie qui était peu nombreuse s'était échappée en très grande partie à la faveur des ravins. Les Français avaient eu 150 morts ou blessés.

L'armée marocaine s'élevait à 30,000 hommes, dont 25,000

de cavalerie, et 11 pièces de canon : l'armée française était de 8,000 hommes d'infanterie, de 1,400 chevaux et 16 pièces de canon. De part et d'autre, on s'était battu avec un grand courage. Du côté des Français, sur toutes les faces de la grande losange formée de carrés par bataillons, l'infanterie montra un sang-froid imperturbable. Les bataillons des quatre angles avaient été tour à tour assaillis par trois ou quatre mille chevaux à la fois, et rien n'avait été ébranlé un seul instant. L'artillerie sortait en avant des carrés pour lancer la mitraille de plus près : la cavalerie, quand le moment fut venu, était sortie avec une irrésistible impétuosité et avait tout renversé devant elle. Quant aux Marocains, ils s'étaient montrés intrépides et audacieux ; les plus braves étaient venus se faire tuer à bout portant. Mais la confusion rendait leurs efforts impuissants, et pour bien faire, il leur manquait la force d'ensemble et une infanterie bien constituée pour appuyer leur mouvement.

Le lendemain du jour où l'armée de terre remportait cette brillante victoire, l'escadre française se couvrait de gloire à Mogador où s'était rendu le prince de Joinville après avoir canonné Tanger.

Mogador est une ville toute nouvelle, n'ayant pas encore un siècle d'existence, fondée, en 1760, par le sultan Muleï-Mohammed. Elle n'est qu'à quarante-huit lieues de Maroc ; c'est le point maritime le plus rapproché de cette ville impériale. Elle est bâtie au milieu d'une plaine de sables mouvants sur une petite presqu'île très basse que les vagues battent de tous côtés. Sa situation est des plus extraordinaires et des plus pittoresques : aussi les Marocains l'appellent-ils *Souerah* (tableau). Du côté de la mer, ses remparts, assis sur des rochers, au milieu des eaux, servent de digue aux vagues qui, s'y brisant avec fureur presque en tout temps, montent jusqu'à leur sommet et les couvrent d'écume. Du côté de la terre, les sables mouvants qui l'entourent, accumulés en cônes irréguliers, forment une série d'ondulations offrant l'aspect d'une mer soulevée par une violente tempête et dont les vagues se seraient subitement immobilisées. Entre ces deux mers, l'une avec ses

lames se brisant contre le roc et s'élevant au-dessus des remparts, en colonnes blanchâtres et vaporeuses, l'autre avec ses dunes d'un sable subtil, que le vent emporte, fait tournoyer dans l'air, tomber, amonceler ailleurs pour former une nouvelle colline à la place de celle démolie, s'élève la ville marocaine avec ses hauts minarets et ses remparts garnis de canons.

Mogador est le port le plus commerçant du Maroc : sa douane rapporte un million par an à l'empereur ; sa population est de douze à quinze mille habitants, dont quinze cents juifs ; il y a fort peu d'Européens. Lors de sa fondation, beaucoup s'y étaient établis : de grandes facilités avaient été ouvertes au trafic ; mais, après quelques années, le fisc impérial, par sa rapacité imprévoyante, ses prohibitions, ses tracasseries, ses droits énormes, les obligea à s'éloigner. En cela, l'empereur du Maroc fit pour Mogador bâti, peuplé et commerçant, ce que le gouvernement français fait pour tous les ports de l'Algérie sans exception, avant qu'ils soient dans aucune de ces conditions ; seulement, le chef barbare avait eu, de plus que les hommes d'État de France, l'idée simple et naturelle de favoriser, dès le début, par de grandes facilités les constructions, le peuplement et le commerce de la ville nouvelle. Aussi, en moins de quinze ans, la ville fut bâtie, peuplée et productive. Avec le système suivi par le gouvernement français dans les villes algériennes, il est difficile de préciser dans quel laps de temps on pourra obtenir de pareils résultats. Pour rentrer immédiatement dans tout ou partie de ses dispendieuses prodigalités, ce gouvernement fait comme le sauvage qui coupe l'arbre par le pied pour en cueillir tous les fruits à la fois.

Le port de Mogador, formé par la petite île qui porte ce nom, est exposé aux vents du sud-ouest, presque toujours tempétueux. Le long de la côte orientale de l'île, les navires peuvent y mouiller à l'abri des vents de l'ouest et du nord. La ville construite, il y a un siècle à peine, par les ingénieurs et ouvriers européens, est plus régulière que ne le sont communément les villes barbaresques. Les rues sont tirées au cordeau, mais si étroites, que deux chameaux peuvent à peine y passer

de front : quant aux maisons, elles n'ont d'autre extérieur que celui des autres villes africaines.

Les fortifications de la ville ne pourraient soutenir un siège régulier du côté de la terre naturellement défendue par la mer qui, vers le nord-est, le sud et l'est, s'y étend fort loin ; mais il n'en est pas de même sur les fronts qui regardent l'océan au nord-ouest et au sud-est. Sur tous ces points s'étend un rempart d'un aspect formidable, formant une ligne brisée, flanquée de tours, où l'on voit une longue batterie casematée armée de 44 canons de fort calibre. Ce rempart se relie à la Casbah où l'on remarque un bastion à l'européenne armé de 20 canons. Mais les fortifications les plus solides et les mieux armées sont au débarcadère situé à la pointe la plus avancée de la presqu'île et séparée de la ville par une petite plage intérieure. Un rempart de bonne maçonnerie très épais, flanqué d'un autre en retour et portant 54 pièces de canon, le défend. Deux petits forts, l'un de 4 canons, l'autre de 12, le flanquent vers l'ouest.

A douze cents mètres, au sud-ouest du débarcadère, est un îlot d'un quart de lieue de long et d'une largeur de 600 mètres environ et formant le port. Le pourtour de cet îlot est très escarpé : il domine la ville et le débarcadère à une distance de 800 toises ; il est défendu par quatre batteries maçonnées, par des rochers et des bancs de sable et n'est abordable que par une petite plage donnant sur la rade et protégée par une batterie de huit pièces : en tout, Mogador était défendue par 120 ou 130 pièces d'artillerie.

Telle était la ville devant laquelle s'était portée l'escadre française. Elle y arriva le 11 août. Là, l'attendaient des difficultés de plus d'une nature. Pendant quatre jours, la violence des vents et la grosseur de la mer empêchèrent les navires de communiquer entr'eux. Mouillées sur de fonds de rochers, les ancres monstrueuses des vaisseaux de ligne, pesant 8,000 livres, leurs énormes chaînes se brisaient comme de faibles grappins et leur enlevaient des ressources indispensables pour atteindre leur but. Tel navire n'avait plus qu'une chaîne et une ancre, et encore celle-ci privée d'une de ses pattes.

Dans cette situation, les navires ne pouvaient songer à se maintenir devant Mogador à la voile. La violence des courants et la brise les eût entraînés sous le vent, et ils auraient probablement perdu l'occasion d'agir. De plus, en faisant appareiller les vapeurs avec eux, ils auraient épuisé leur combustible ; en les laissant seuls, ils les exposaient à manquer de vivres et d'eau : ils étaient dès lors forcés de rester au mouillage.

Enfin, le 15, le vent s'apaisa, et il ne resta plus de la tourmente des jours précédents, qu'une grosse houle de nord-nord-ouest. Dans l'après midi, une faible brise se fit et on mit à la voile pour attaquer.

Les trois vaisseaux le *Triton*, le *Jemmapes*, le *Suffren*, vinrent d'abord au mouillage. Le *Triton*, capitaine Bellenger, en tête, conduisant l'escadre et s'avançant sous le feu de toutes les batteries ennemies, laissa tomber son ancre à 700 mètres de la place sans riposter à ses coups. Venaient ensuite le *Suffren* et le *Jemmapes*.

Le *Jemmapes* et le *Triton* se placèrent en face des batteries de l'ouest de la ville, ce dernier prenant à revers les batteries de la marine. Le *Suffren* prit poste dans la passe du nord, battant d'écharpe les deux batteries de la marine, et, de front, le fort rond situé sur un îlot, à l'entrée de la passe, tandis que avec ses pièces de retraite, il répondait à une batterie de l'île dont le feu d'enfilade l'incommodait.

Cet embossage délicat sous le feu de l'ennemi, se fit sans qu'aucun des vaisseaux daignât y répondre. A deux heures, tous ouvrirent leur feu : la riposte de l'ennemi fut énergique et des obus habilement dirigés sur le vaisseau le *Jemmapes* lui causèrent des pertes sérieuses et de graves avaries. Mais enfin les batteries de la marine démantelées et ruinées par le feu des Français furent abandonnées, et celles de l'ouest présentant une quarantaine de pièces bien abritées derrière des épaulements en pierre molle de plus de deux mètres d'épaisseur, tinrent seules.

Une fois le feu des vaisseaux bien ouvert, ordre fut donné à la frégate la *Belle-Poule*, et aux bricks le *Cassard*, le *Volage* et l'*Argus* d'entrer dans le port : la frégate devait combattre

les batteries de la marine et les bricks celles de l'île : de grosses carabines placées dans les hunes fusillaient à 600 mètres les canonniers marocains. Cette manœuvre hardie amena l'évacuation de ces batteries.

Alors commença un nouvel épisode de la bataille. Les bateaux à vapeur, le *Gassendi*, le *Pluton* et le *Phare* avec 500 hommes de débarquement conduits par le capitaine de corvette Duquesne et le lieutenant-colonel Chauchard, entrèrent dans le port et prirent poste dans les créneaux de la ligne des bricks, joignant leur feu à celui des navires pendant que la flottille de débarquement se formait. A cinq heures et demie, cette flotille s'avança sous une vive fusillade : on sauta à terre avec enthousiasme, et gravissant à la course un talus assez raide, on enleva la première batterie. On s'y rallia : le prince de Joinville vint y rejoindre la colonne d'attaque.

De cette batterie, deux détachements partirent pour faire le tour de l'île, et débusquer trois à quatre cents Marocains des postes qu'ils occupaient dans les maisons et les batteries. On les poussa jusqu'à une mosquée où un grand nombre d'entre eux se réfugièrent : on enfonça les portes à coups de canon et on se précipita en avant : la résistance des Marocains fut des plus vigoureuses. On était engagé sous des voûtes obscures, au milieu d'une fumée épaisse qui empêchait de rien voir : il fallut livrer combat pied à pied : enfin les Marocains qui s'y étaient retranchés se rendirent au nombre de 140.

Le lendemain 16, l'œuvre de destruction qu'avait commencée le canon de la veille fut achevée : toutes les pièces furent enclouées ou jetées à bas des remparts, les embrasures démolies, les magasins à poudre noyés : du reste aucun ennemi ne s'opposa plus à cette opération : ils étaient tous en fuite, morts ou pris. Les Français étaient maîtres de l'île, du port ; les batteries de la ville n'étaient plus à craindre : une garnison fut laissée sur l'îlot et le restant des troupes se rembarqua. Après leur départ, la ville restée sans défense fut prise par les Kabyles de l'intérieur, qui étaient venus pour la défendre et qui y mirent le feu, et pendant quatre jours la saccagèrent. Il ne resta de la belle Souerah qu'Abd-er-Rahman appelait sa ville

chérie, que des ruines et des murs criblés de boulets et noircis par le feu. On s'attendait généralement à ce que le ministère, fort embarrassé des succès des armées de terre et de mer, n'accorderait pas même, à ces braves, des encouragements. Mais on se trompa : la modération avec laquelle il usa de sa victoire, calma les défiances et les alarmes de l'Angleterre, et des grandes récompenses honorèrent la bravoure des soldats et des marins français. Le maréchal Bugeaud, entre autres, fut nommé duc d'Isly, et reçut du roi des Français une lettre autographe des plus flatteuses.

Ces diverses victoires des armées de terre et de mer avaient été accueillies en France avec un légitime orgueil : la plupart des peuples de l'Europe en avaient témoigné plus de satisfaction que de mécontentement ; mais en Angleterre, elles avaient soulevé un dépit, une jalousie qui se traduisait sous toutes les formes. Dans le parlement, dans la presse, dans l'opinion publique, partout, éclatait cette haine mal déguisée, que cette jalouse voisine éprouve pour la France et que la France, du reste, lui rend avec usure. Dans la Chambre des communes, un orateur qui s'entend mieux en rhétorique qu'en affaires, M. Sheil, mit en question le droit de la France d'occuper l'Algérie. Il demanda la formation d'une commission d'enquête chargée d'examiner comment le gouvernement français avait occupé et gardé l'Algérie, et jusqu'à quel point cette occupation était compatible avec les intérêts de l'Angleterre. Lord Palmerston avait appuyé son collègue avec cette éloquence verbeuse et haineuse qu'on lui connaît quand il s'agit de la France. La presse avait reproduit de mensongères et ignobles allégations contre la marine française : elle avait même prêché une sorte de croisade contre la France, sans réfléchir que pour cette nouvelle guerre, l'Angleterre n'aurait pas eu, comme d'autres fois, l'Europe pour alliée et que le cabinet de Londres est trop bien avisé pour se hasarder à faire jamais seul la guerre contre la France. Tout cela cependant, par une pusillanimité déplorable du ministère français, eut une influence fâcheuse sur les négociations qui s'ouvrirent à la suite des succès de Tanger, d'Isly et de Mogador.

En effet, l'empereur de Maroc n'avait pas tardé à apprécier l'étendue des pertes que les armées françaises de terre et de mer venaient de lui faire subir. Aussi montra-t-il autant d'empressement à faire la paix avec la France qu'il en avait peu témoigné jusqu'alors. Il était fort loin de présumer qu'il obtiendrait des conditions aussi avantageuses qu'avant la guerre : aussi, dans son dépit, traita-t-il sans ménagement ceux qui lui avaient conseillé le parti de la violence. De ce nombre était un renégat italien, nommé Albrizi. L'empereur lui ordonna de se rendre auprès du pacha de Larrache pour lui enjoindre d'ouvrir immédiatement des négociations avec le prince de Joinville, en le menaçant du supplice *du mur* si sa mission n'avait pas de succès (1).

Mais déjà l'Angleterre avait efficacement agi auprès du ministère français pour aplanir les voies à l'empereur de Maroc.

Le différend de la France avec le Maroc s'était compliqué d'un grief de l'Espagne qui demandait réparation à l'empereur pour un vice-consul espagnol mis à mort par un pacha marocain et pour l'envahissement successif d'une grande partie du territoire de Ceuta. Depuis qu'une inspiration fatale avait porté le gouvernement français à se faire un allié de l'Angleterre, toute la politique de celle-ci consistait en toute occasion à isoler la France des autres puissances. En cette circonstance, elle n'eut garde de s'en départir : elle décida l'empereur de Maroc à consentir à l'agrandissement du territoire de Ceuta et à punir le pacha qui avait fait mettre à mort le vice-consul espagnol : l'Espagne obtint satisfaction sur tout et la France se trouva seule en lutte diplomatique. Le cabinet de Londres avait commencé ainsi par l'isoler pour lui ôter tout prétexte

(1) Cette horrible torture qu'on appelle le *supplice du mur*, est particulière au Maroc et n'est employée que pour les criminels d'État. Elle consiste dans la construction d'un mur d'environ deux mètres de haut sur un mètre de large, au milieu duquel on place le coupable, en ayant soin de laisser une petite ouverture de trente pouces de circonférence à la hauteur de sa bouche et par laquelle on lui donne des aliments. Le patient est debout, dans l'immobilité la plus complète, au milieu de cet espèce de vêtement de pierre, et passe quelque fois plusieurs jours avant d'expirer, exposé aux regards avides de la foule.

ou faux-fuyant ; mais avec le ministère d'alors, cette précaution était parfaitement inutile.

En effet, l'Angleterre, jalouse de l'occupation de l'Algérie, était alliée du Maroc, faisait un grand commerce avec la population de cet empire ; il y avait dès-lors quelque chose de délicat et de grave dans la guerre de la France contre Abd-er-Rahman. Dans une telle situation, les défiances du cabinet britannique étaient naturelles, et le ministère français pouvait se proposer de les calmer par des explications franches, telles que les comportent les alliances internationales. Mais il fit plus. Il prit l'engagement vis-à-vis de lui de n'occuper même temporairement, ni même pour les besoins de la guerre, aucune ville marocaine. Un tel engagement était plus qu'une faute. Et si l'on considère que l'Angleterre avait ouvertement fourni des armes et des munitions au Maroc, qu'elle avait ostensiblement poussé l'empereur à la guerre, l'acceptation seule de sa médiation, en cette circonstance, était une de ces lâchetés dont, pour l'honneur de la France, les annales françaises n'offrent aucun exemple. Voici ce qui en résulta.

Le maréchal Bugeaud et le prince de Joinville, l'un et l'autre en qualité de commandants en chef des forces de terre et de mer, avaient, après et même avant leurs succès obtenus, fait présenter à Abd-er-Rahman un ultimatum qui stipulait quelques conditions avantageuses, soit sous le rapport des échanges, soit sous celui de l'indemnité, soit enfin sous celui des garanties à exiger à l'égard d'Abd-el-Kader. Telle était la crainte inspirée à l'empereur par les récentes victoires des Français, qu'il était disposé à tout accepter. Dès les derniers jours du mois d'août, le pacha de Larrache s'était déclaré investi des pleins pouvoirs de l'empereur pour traiter des conditions de la paix aux termes de l'ultimatum de la France. Le prince de Joinville, après avoir fait vérifier les pouvoirs du pacha, prit l'initiative dans la négociation, entra en pourparlers avec lui et posa, dès le début, la question d'indemnité de guerre qui fut accueillie sans difficulté. Aussi écrivait-il au ministère ces fières paroles : « Nous avons imposé nos con-
« ditions ; elles ont toutes été acceptées sous le canon de nos

« vaisseaux. » Mais le ministère qui, d'après les engagements qu'il avait pris avec le cabinet anglais, avait le plus grand intérêt à ne poser que des bases qui ne pussent donner lieu à aucune espèce d'atermoiement pour la conclusion d'un traité, en avait déjà ôté la négociation à ceux qui, ayant conduit les opérations militaires plus vigoureusement qu'il n'aurait peut-être voulu, se seraient montrés sans doute aussi fermes en diplomatie. Le maréchal Bugeaud et le prince de Joinville ne durent plus s'en mêler, et MM. de Glucksberg et de Nyon arrivèrent à Tanger, porteurs d'instructions qui devaient aplanir toutes les difficultés. La politique du cabinet britannique est que la France reste toujours sur le qui-vive à Alger et qu'elle fasse à cette alarme continuelle un grand sacrifice d'hommes et d'argent. C'est là un fait qui ressort évident de toutes les menées de l'Angleterre, depuis que la France occupe l'Algérie ; une sage politique ordonnait donc, en cette circonstance, au ministère français de n'adhérer à aucun traité, avant d'avoir atteint le but qu'on se proposait, c'est-à-dire avant que, d'une manière quelconque, Abd-el-Kader ne fût mis hors d'état de nuire. Mais il n'en fut pas ainsi ; le 10 septembre 1844, MM. de Gluckberg et de Nyon signèrent des espèces de préliminaires connus sous le nom de convention de Tanger, qui n'offraient ni avantage pour le présent, ni garanties pour l'avenir, et dont le seul résultat était de faire perdre à la France, dans le cas d'une agression nouvelle ou de manifestations perfides, les moyens dont elle disposait alors pour les réprimer plus promptement. Par cette convention, l'empereur de Maroc n'eut à payer aucune indemnité pour les frais de la guerre ; il ne fut exigé de lui aucune espèce de garantie ; l'île de Mogador, occupé par les Français, fut évacué ; la flotte rentra à Toulon et les troupes de terre dans leurs cantonnements. Ainsi fut consommée l'œuvre d'une politique sans cœur, sans prévoyance et sans dignité qui laissait voir à découvert les exigences britanniques auxquelles elle obéissait. L'Angleterre fut satisfaite et la France indignée. M. Guizot était alors ministre des affaires étrangères.

Deux articles de cette convention de Tanger stipulaient que des négociations seraient ultérieurement ouvertes pour tracer, d'une manière définitive, la frontière des deux états, pour régler leurs rapports commerciaux et les mesures à prendre contre Abd-el-Kader. Le général Delarue fut chargé de suivre la négociation de ce traité supposé définitif. Il fut signé le 18 mars 1845, laissa en quelque sorte en litige la question de frontière, se borna, sous les rapports commerciaux, à remettre en vigueur un ancien et insignifiant traité de 1767 et ne stipulant rien de nouveau relativement à Abd-el-Kader, justifia la réponse ironique d'Abd-er-Rahman qui, parodiant le mot célèbre d'un Spartiate, dit à propos de l'Émir : *Si vous le voulez, venez le prendre.*

Cette solution était tout aussi décourageante que celle du 10 septembre. L'opinion publique en France se demandait avec anxiété à quoi servait d'avoir de vaillants soldats, des officiers intrépides et intelligents, des généraux savants et braves, si tout cela ne devait aboutir qu'à des traités lâches et au triomphe d'une politique qui, en Algérie, toujours pusillanime au milieu des circonstances les plus propres à la rendre forte, semblait n'avoir d'autre mission que d'interrompre et de stériliser les succès. Pour excuser cet inconcevable traité, le ministère parlait de modération, de désintéressement, de magnanimité; mais le résultat le plus évident était qu'en ne pas rançonnant les Marocains, on semblait ne pas oser affirmer la victoire, qu'en ne pas forçant Abd-er-Rahman à livrer Abd-el-Kader, on donnait à ce dernier le temps de prêcher la guerre sainte et de se refaire une armée et une déïra, qu'en n'exigeant d'Abd-er-Rahman aucune garantie pour l'avenir, on concluait une chose triste, dérisoire, d'où il ne pouvait sortir pour la France ni utilité ni profit. Victorieuse, elle subissait les conditions du vaincu. Quant au ministère, il n'était pas modéré, il n'était pas magnanime; il était faible et imprévoyant jusqu'à la folie ou coupable jusqu'au crime.

CHAPITRE XV.

Formation des centres de population en Algérie. — Modes de colonisation pour la réalisation des plans projetés. — Fondation des villages. — Vices administratifs. — Opinion des Arabes sur le gouvernement français en Afrique. — Abd-el-Kader dans le Maroc. — Alarmes de la population algérienne. — Catastrophe du 8 mars à Alger. — Préparatifs d'une expédition contre la Kabylie. — Insurrection de l'Ouarensenis et du Dahra. — Bou-Maza. — Désarmement des tribus. — Abd-el-Kader sur l'Ouad-Sidi-Nacer. — *Fantasiah* au désert. — Grotte du Frechich dans le Dahra. — Destruction de la tribu des Ouled-Riha. — Proclamation du gouverneur-général aux Kabyles. — Les chefs Kabyles à Alger. — Le maréchal Bugeaud et le ministère. — Ordonnance du 15 avril. — Projet d'organisation des colonies militaires. — Traité définitif de Lella-Maghnia. — Effet de ce traité sur l'armée. — Administration civile. — Systèmes divers de colonisation du maréchal Bugeaud et du général Lamoricière. — Départ du maréchal Bugeaud d'Alger. — Le général Lamoricière, gouverneur-général par intérim. — Résumé analytique de l'administration du maréchal Bugeaud.

Pendant que l'armée française avait, par une série non interrompue de succès, si bien rempli l'année 1844, l'œuvre de la colonisation avait reçu une impulsion aussi forte que pouvaient le permettre les fautes déjà commises et les entraves bureaucratiques qui paralysaient tout en voulant tout régler. Pour mettre successivement à exécution les diverses parties de colonisation dont on a vu, précédemment, les principales bases, on n'avait pas eu recours à un système uni-

que et exclusif. Voici sur quels motifs le gouvernement avait basé sa résolution. « La colonisation, s'était-il dit, est une œuvre des plus ardues et des plus compliquées ; il faut donc, pour l'accomplir, se montrer large dans le choix des moyens et des modes d'exécution. Adopter un système quelque bon, quelque puissant qu'il soit à l'exclusion de tous autres, ce serait rendre l'œuvre plus difficile et les résultats plus lents. Tel mode excellent dans une localité échouerait sur un autre point. L'armée dans les loisirs que lui fait la situation pacifique de l'Algérie, doit être appelée à prendre une grande part dans l'œuvre de la colonisation. Les routes qu'elle ouvre sur tous les points de la colonie, les camps qu'elle bâtit, les défrichements et les cultures qu'elle opère, en justifiant l'emploi des troupes aux travaux publics, signalent l'armée comme l'un des agents les plus énergiques de la colonisation et de la mise en valeur du territoire. C'est ainsi que par extension du système suivi pour l'établissement de certains villages, par les condamnés militaires, l'armée construira des centres destinés à être peuplés, non par des colons militaires, mais par des familles civiles dont le placement appartiendra à la direction de l'intérieur. Mais comme l'armée qui a tant de travaux à effectuer, sans compter ceux de la guerre, ne pourrait pas construire assez de villages pour l'admission des familles qui demandent des concessions ; comme d'ailleurs il est essentiel de laisser une grande part d'action à l'industrie qui amène les capitaux et les bras, le mode dont il vient d'être parlé, sera appliqué aussi largement que possible, il est vrai, sans toutefois exclure les autres. Ainsi on continuera de créer des centres où les familles s'établissent elles-mêmes, et où pour les aider à hâter leurs demeures et mettre leur terre en culture, on leur délivre des matériaux à bâtir, des semences, des bêtes de labour et deux hectares défrichées. On en fondera d'autres où, à côté des familles aisées, s'installant par leurs propressoins, seront placées des familles ouvrières, bien composées, ayant 3, 4 à 500 fr. de ressources, à chacune desquelles il sera concédé une petite maison bâtie d'avance et trois à quatre hectares de terres. Si des propriétaires algériens, si

des capitalistes de la métropole, demandent de grandes concessions, il leur en sera accordé à la condition d'y construire des villages et d'y placer un nombre de familles proportionné à l'étendue du sol concédé. Dans ce cas le gouvernement donnera une prime de 1,000 fr. par famille établie, à charge par cette famille de rembourser ses 1,000 fr. par annuités fort légères et sous la garantie du propriétaire fondateur ; à charge en outre par celui-ci de fournir gratuitement le terrain du village et un minimum de quatre hectares de terre par famille. Il se pourra même qu'on fasse bâtir des villages par l'industrie privée, au moyen de marchés avec concurrence, cahiers de charge et devis, ainsi que cela se pratique en matière de travaux publics. A ces dispositions spéciales de modes de colonisation, il faut joindre celui qui consiste à faire construire les villages par l'armée. Cette œuvre était ainsi répartie entre l'armée et l'administration civile. La direction de l'intérieur était chargée de choisir l'emplacement des villages, de faire lever et allotir les terrains, de dresser les plans de villages et de maisons, de soumettre les projets au conseil d'administration, d'ordonnancer les sommes nécessaires pour l'exécution de tous les travaux de colonisation que devra faire l'armée, enfin, de faire choix des familles, de les faire arriver d'Europe, de les placer dans les centres nouveaux quand ces centres lui auront été remis, de fournir aux colons, s'il y a lieu, et d'après les mesures arrêtées, des outils aratoires, des bestiaux, des semences et tous les secours qu'on devra leur distribuer. »

Tels furent les divers modes de colonisation arrêtés et suivis avec plus ou moins d'extension en 1844, pour la mise en culture des terres : ils s'appliquaient principalement à la province d'Alger. Dans celles d'Oran et de Constantine, il y avait eu jusqu'alors plus d'industriels et de commerçants que de colons proprement dits. Voici quel en avait été le résultat.

On a déjà vu que la partie de la province qui forme à l'ouest d'Alger, entre la mer, la Metidja et le Mazafran, 30 à 40,000 hectares, avait été divisée en trois zones concentriques, devant recevoir successivement des centres de population,

situés en vue les uns des autres et reliés entre eux par des chemins.

Sur la première zone rayonnant à huit kilomètres environ d'Alger, il n'existait au commencement de 1832 que trois villages européens, Kouba, Birkadem et Deli-Ibrahim, comptant 195 maisons. A la fin de 1844, elle en comptait cinq de plus; trois dans l'espace vide qui s'étend entre Deli-Ibrahim et Birkadem, savoir : Drariah, l'Achour, Saoula, et deux dans la section de Deli-Ibrahim au cap El-Kenater, Cheragas et Ain-Benian en cours d'établissement. La population de ces huit villages était de 2,000 individus, la milice de 617.

La deuxième zone qui se développe sur la partie médiale du Sahel, de Sidi-Ferruch au nord, à l'ancien quartier de Bir-Toutta dans la Metidja était, avant 1842, un pays abandonné et stérile où l'on voyait à peine quelques rares ruines de fermes et d'habitations depuis longtemps détruites. Il y fut érigé cinq centres de population reliés par des chemins carrossables; ce sont : Sidi-Ferruch dans la presqu'île de ce nom, les Trappistes dans la plaine de Staouéli, Ouled-Fayet, Baba-Hassen et Cressia, comptant en tout une population de 733 individus et 228 miliciens.

La troisième zone qui court du sud à l'ouest, englobe le plateau supérieur du Sahel et s'arrête au Mazafran. Il existe quatre villages, Douera, Saint-Ferdinand, Sainte-Amélie et Maelma, comprenant une population de 1563 individus et 450 miliciens. Il existe encore dans cette zone un cinquième village, Zéralda en cours de peuplement, et des hameaux établis par des propriétaires d'Alger et situés sur le parcours de la route d'Alger à Koléah par le pied du Sahel : ce sont Saint-Jules, Saint-Charles et les Quatre-Chemins.

En dehors des zones il y a aussi les territoires de Koléah; Bouffarick et Blidah, comprenant, avec ces trois villes, six villages; savoir : Fouka, Douaouda, Joinville, Montpensier, Mered, Dalmatie, une population de 6,495 Européens et une milice de 1,300 hommes. Il y a en outre un village militaire, peuplé par une compagnie de soldats encore attachés au service. Les hectares défrichées dans les trois zones et les terri-

toires en dehors, étaient de 2,510 à la fin de 1844. Il y avait été élevé 1,407 constructions, savoir : 998 en maçonnerie, 298 en pisé, 121 en bois, et planté 12,365 arbres (1).

Restait encore, pour compléter le plan de colonisation adopté, ce qu'on appelait la ceinture de l'Atlas, c'est-à-dire l'établissement de centres de population sur le revers septentrional de cette chaîne. Jusqu'à la fin de 1844, on ne s'était occupé que d'une section de cet immense demi-cercle, celle qui s'étend du Fondouk à la ferme de Mouzaïa : des points avaient été fixés, quelques études préparatoires faites, et Fondouk, Rovigo, Souma, Bouïnan et Assenima, étaient en cours d'exécution.

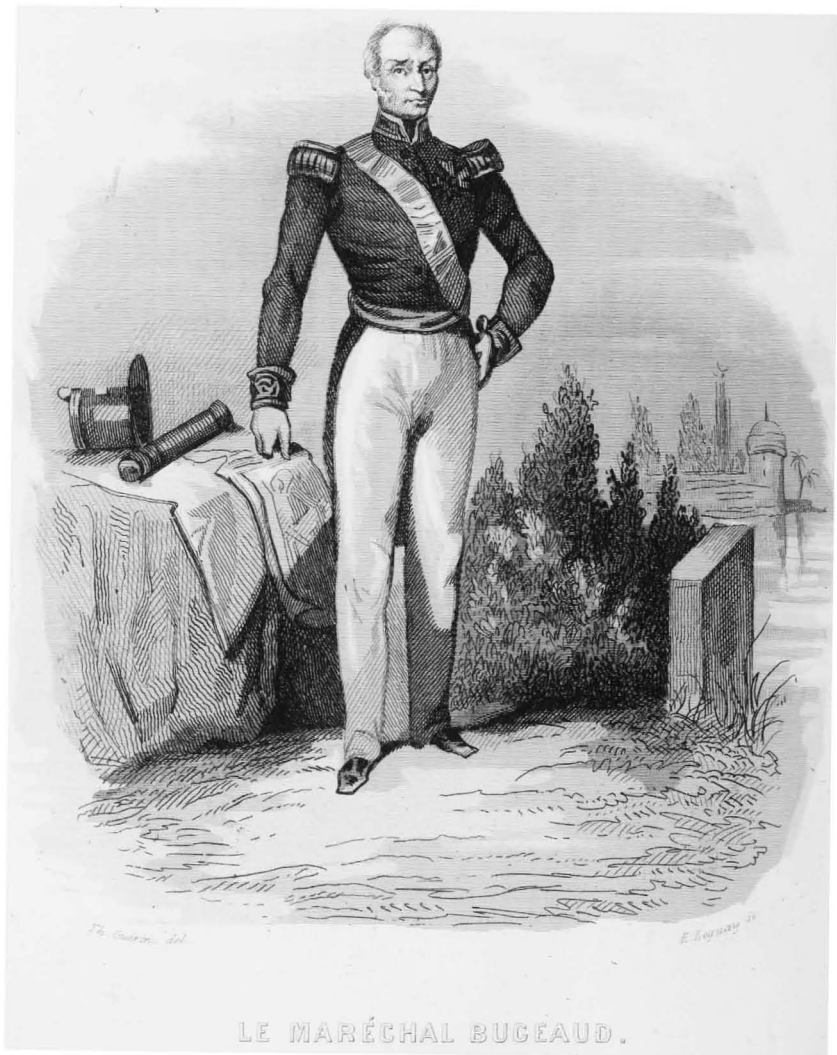
Ces résultats obtenus en deux ou trois ans auraient pu l'être dès les premières années de la conquête ; mais enfin tels qu'ils étaient avec la progression continue et croissante qui en hâtaient le développement, la France aurait pu espérer de recueillir dans un temps très court le fruit de tant de sacrifices. Mais le gouvernement ne tenant aucun compte de la différence des mœurs, des usages, du sol, du climat, de la propriété, de tout enfin ce qui est en Algérie, ne songeait, avant tout effort ou produit de création, qu'à imposer à la colonie une implacable théorie administrative, qui peut être excellente en France, mais qui, reposant sur des principes absolus, retardera d'un demi-siècle peut-être l'œuvre de la colonisation. Le résultat le plus évident de cette déplorable routine, dans l'Afrique-française, a été jusqu'à présent de faire de la conquête une œuvre coûteuse et improductive, de ne la rendre avantageuse ni à la civilisation, ni à la population indigène, et de montrer aux Arabes les charges ou les fléaux de la civilisation européenne, sans aucun ou presque aucun de ses bienfaits. Après avoir hérissé le pays d'ouvrages de guerre, on a bouleversé les tombes, jeté aux vents les cendres des morts pour tracer des alignements ; puis est apparu sous toutes ses formes le fisc qui, avec sa rapacité habituelle, s'est mis en quête d'une matière imposable, dans un pays où il n'y avait pas en-

(1) Voir à la fin du volume aux *faits et renseignements*.

core de matières productives; puis encore est venu tout le cortège d'administrateurs civils, judiciaires et autres qui, plus préoccupés de leurs broderies, de leurs croix et de leurs appointements que des difficultés de leur position, n'ont pas eu, une seule fois, à songer que les intérêts de la France devaient les occuper en Afrique au moins autant que leurs plaisirs. Ainsi, manie de destruction, irrévérence pour les choses les plus saintes, effroyable rapacité, prodigalité scandaleuse; voilà les tristes échantillons qu'on a apportés aux Arabes de cette civilisation si vantée : il y avait là peu de quoi les tenter. Aussi, voici à ce sujet, ce qu'écrivait au maréchal Clausel, un Arabe à qui il demandait son opinion sur la manière de gouverner des Français.

« Vous voulez mon opinion sur les Français et sur leur gouvernement, je vais vous la donner et vous parler franchement :

« Lorsque vous êtes venus ici vous avez publié partout que vous vouliez délivrer les Arabes de la tyrannie des Turcs, établir un gouvernement juste, faire fleurir le commerce, rendre la paix et la tranquillité aux peuples : ceci était bien. Mais les Arabes n'ont pas compris votre gouvernement, ils ne pouvaient le comprendre. Ils étaient accoutumés à un régime de fer, il est vrai, mais c'était un gouvernement, tandis que vous les avez plongés dans l'anarchie. Ce n'est pas la liberté que vous leur avez accordée, c'est la licence : vous vous êtes attachés aux petites choses et vous avez négligé les grandes. Ce qui vous a tués, c'est que vous donnez tous vos soins à votre administration particulière; il ne vous reste pas de temps de vous occuper des Arabes et de leur administration. Il y a cinq ans que vous êtes en Afrique et vous ne les avez pas connus. Ce n'est pas tout-à-fait le fanatisme qui les éloigne de vous, ils sont dégoûtés d'un gouvernement que vous ne leur montrez que par ses mauvais côtés. Vos lois, votre administration peuvent être bonnes pour votre pays, pour vos pays policés, mais elles sont trop tracassières, ils les voudraient beaucoup mieux plus sévères. Laissez les Français tranquilles et occupez-vous plus souvent des Arabes; ce n'est pas par la guerre seulement



LE MARÉCHAL BUGEAUD.

que vous les aurez, c'est par un régime bien entendu et par l'argent. Les Arabes sont comme les enfants, il faut les allécher pour les captiver. Si chez vous il n'est pas reçu de gouverner de la sorte, établissez des hommes qui sachent la marche à tenir et soyez persuadé qu'avant peu vous n'aurez qu'à vous occuper de votre commerce.

« Puis, vous changez trop souvent vos chefs ; à peine un de vos grands a-t-il commencé à connaître le pays, vous le rappelez ; s'il veut faire quelque chose de bien, il est obligé d'en référer au ministre : c'est une des causes de vos peu de succès en Afrique. Vous avez perdu la grande renommée de votre gouvernement dans ce pays : vos mesures administratives, vos lettres aux Arabes ne sont pas raisonnées et ne répondent jamais à une seule de leurs affections ; aussi, ils ne comprennent rien à ce que vous voulez, parce que vous ne dites ni ne faites jamais rien de ce qu'ils peuvent comprendre. »

Cette lettre, si judicieuse, si réfléchie, où est apprécié et signalé avec tant de naïve vérité, le vice du gouvernement français en Afrique, fut montrée à un homme d'État de France, à qui elle n'arracha que cette simple réflexion : « *Peuh ! que voulez-vous attendre de Barbares ! ils ne comprennent rien à la civilisation !* » Il est difficile d'être à la fois plus sot, plus ignorant et plus vain : dans une certaine coterie, cet homme passe cependant pour un aigle. Cette réponse, du reste, explique mieux, que tout ce qu'on pourrait dire, la pensée qui a présidé à l'administration de l'Algérie. Le gouvernement n'y a vu qu'une machine à emplois, sinécures, à réglemens futiles et à budget. Là est pour lui la civilisation.

Reprenons le récit des opérations militaires.

La bataille d'Isly, les bombardements de Tanger et de Mogador avaient eu, en dehors de leur caractère militaire, un résultat funeste pour l'empereur du Maroc. La plus grande anarchie régnait dans l'empire. Les populations du Sud étaient en pleine insurrection : elles interceptaient les communications entre le Tell et le Sahara, entravaient les opérations commerciales des villes de Fez et de Maroc avec l'Afrique centrale. Sur le littoral de la Méditerranée et de l'Océan,

Abd-el-Kader d'un côté, les Berbères de l'autre, tenaient en échec la puissance de l'empereur. Toutes les tribus étaient sous les armes, ne cultivaient pas, ne commerçaient pas, de sorte que l'empire tout entier était paralysé dans les deux grandes sources d'échange et de production.

Abd-er-Rahman avait d'autant plus alors de motif de regretter l'appui qu'il avait accordé à Abd-el-Kader, que celui-ci, réfugié chez les Guelaïa, sur les limites méridionales du Riff, était parvenu à fanatiser les populations ignorantes de ces contrées, au point qu'elles ne voyaient qu'en lui le défenseur de la foi et le pressaient de se mettre à la tête des révoltés de l'empire. Pour tenir ces montagnards en haleine, Abd-el-Kader avait répandu le bruit que le traité du 10 août n'était qu'un armistice dont l'hiver avait fait une nécessité aux deux partis. Mais l'empereur ayant fait sommer les chefs des Guelaïa d'expulser l'Émir, en les menaçant de marcher contre eux en cas de refus, ils durent penser qu'Ab-el-Kader les trompait. En effet, trois corps d'armée, l'un venant de l'ouest formé des goums et des abids du pachalik de Tanger, l'autre partant du sud et composé des Hallaff et des tribus arabes qui campent entre Tezza et Fex et enfin le troisième, composé des tribus dépendant d'Ouchda, marchèrent contre eux.

A la vue de ces dispositions sérieuses, Abd-el-Kader avait député son frère Sidi-Saïd auprès de l'empereur pour conjurer l'orage et, en attendant, s'était tenu assez secrètement caché pour qu'on le crût présent sur plusieurs points de l'Alrie, où se manifestait quelque fermentation.

L'image d'Abd-el-Kader semblait avoir grandi à la faveur des grands événements qui s'étaient passés dans le Maroc. De tout côté, on disait que l'ex-Emir travaillait à soulever les populations, que ses agents répandaient des lettres dans tous les Douars et qu'on s'attendait, de jour en jour, à le voir apparaître avec une nouvelle armée. A l'appui de ces bruits, on citait des faits, et tous les esprits étaient dans l'attente de la guerre. Mais ce qui paraissait plus certain que tout cela, c'était une grande expédition contre la Kabylie, que le gouverneur-général avait définitivement arrêtée. Les Kabyles qui;

par quelques griefs récents, s'étaient attirés des châtimens sévères, organisaient une résistance énergique. Des assemblées publiques (*Djiemaâs*) avaient lieu sur tous les points de la Kabylie ; leurs chefs étaient choisis et leurs armes prêtes.

Pendant que les esprits étaient dans l'attente de cet événement et fortement préoccupés des bruits plus ou moins fondés de soulèvement général qui circulaient partout, une épouvantable catastrophe vint donner un nouvel aliment aux alarmes anticipées des imaginations alarmées. Le 8 mars 1845, sur les huit heures du soir, une horrible détonation se fit tout-à-coup entendre dans la maison du directeur du port. La commotion de l'air fut si forte, que le phare, dont la tour est située à une grande distance, fut éteint et toutes les vitres brisées. En un instant, autour de la maison du directeur, tout ne fut que ruines ; une sorte de panique se répandit immédiatement parmi les habitants d'Alger, qui se portèrent en foule sur le lieu du sinistre où tout était désolation, incendie et mort. C'était un magasin à poudre qui venait de sauter et qui avait englouti 135 personnes sur lesquelles l'artillerie comptait quatre-vingt-huit morts et onze blessés.

On ne sut d'abord à quelle cause attribuer cette effroyable explosion. Mais, comme à côté était la grande poudrière qui, par une sorte de miracle, ne prit pas feu et qui aurait emporté la moitié de la ville, on l'attribua à la malveillance, et on la rapporta aux bruits sinistres de soulèvement qui circulaient. Il n'en était rien cependant : c'était une malheureuse imprudence qui aurait pu être prévenue par moins d'incurie de la part de l'autorité et dont ceux-là même qui l'avaient commise furent les premières victimes. Voici ce qu'on découvrit à la suite des fouilles exécutées par le génie. Entre le magasin supérieur qui avait sauté et le logement des ouvriers de la 7^e compagnie, était un petit réduit de forme triangulaire qui avait servi, du temps des Turcs, de dépôt de munitions. Ce réduit, quoique vide depuis longtemps, avait conservé quelque poussier de poudre sur les parois de ses murs, comme on en rencontra ensuite en notable quantité, mélangé avec de la poudre de grain, sous un faux plancher du magasin lui-même. Le

réduit était fermé et depuis longtemps inoccupé, maison unique ouverture débouchait dans la chambre des ouvriers qui y mirent le feu par imprudence. Le magasin supérieur contenait de la poudre dans des caisses de cuivre et 500 projectiles creux, et l'inflammation du poussier développa une quantité de calorique suffisante pour rougir les caisses, embraser les fusées des obus et amener la terrible explosion.

Lorsqu'arriva ce fatal accident, l'administration algérienne était dans la plus grande incertitude sur le point où se dirigeraient les principaux efforts de la campagne du printemps. L'Est, le Centre, l'Ouest réclamaient à la fois la présence des armes françaises, non pas qu'elles fussent nulle part sérieusement menacées, mais par suite de cette fermentation qui restait après la commotion violente des dernières années, comme ce clapotement des vagues de la mer qui subsiste longtemps encore après une tempête. L'expédition contre la Kabylie, paraissait cependant la plus urgente. A Bougie, Didjelly, Collo, Dellys, les garnisons françaises ne pouvaient s'éloigner au-delà de la portée de leurs canons, et ne cessaient de guerroyer contre les Kabyles toujours prêts à les attaquer. Une pointe dans les montagnes voisines de Collo semblait dès lors devoir ouvrir la campagne; l'effectif du corps expéditionnaire était connu; les généraux qui devaient le commander désignés, lorsqu'une levée de boucliers eut lieu à Tenez. Un camp de travailleurs français avait été pillé et brûlé; quelques hommes avaient été tués. On sut alors, par les révélations des chefs qui étaient restés dévoués à la France, que des projets de rébellion se tramaient dans la plupart des tribus voisines. Cette révélation se trouva confirmée par les faits : le mouvement de Tenez eut du retentissement parmi les Arabes, et des soulèvements ou des indices d'émeutes eurent lieu sur divers points de l'intérieur. Tout le projet d'expédition fut changé, et la campagne de la Kabylie fut ajournée au grand mécontentement du maréchal Bugeaud, qui considérait la soumission des Kabyles comme une des plus urgentes opérations à faire et des plus importants résultats à obtenir. Forcé d'y renoncer pour le moment, il dirigea des attaques simultanées

sur divers points de l'intérieur. Le colonel Saint-Arnaud se porta sur Tenez, pour venger sur une fraction de la tribu des Beni-Mennah, l'attaque du camp. La tribu fut rudement châtiée et frappée d'une contribution d'armes, d'après un système de désarmement, que pour contenir les tribus, le maréchal avait récemment adopté. Le général Gentil reçut en même temps l'ordre d'aller occuper la position d'Ain-el-Arba, en avant de Dellys, pour protéger les tribus soumises des environs, contre les invasions de Ben-Salem et de El-Kassem-Oukassi. Le colonel Géry, avec une colonne mobile de la subdivision de Mascara, devait explorer les montagnes situées entre Tiaret et Saïda, et aller jusqu'à Stitten, petite ville arabe à 25 myriamètres sud de Mascara. Le général Lamoricière s'était dirigé sur Sidi-bel-Abbès, pendant que la colonne, confiée au colonel Mourette, s'était installée à Saïda.

D'autre part, le général Bedeau avait vigoureusement poussé une expédition dans l'Aouess. Le 3 mai, sa colonne avait été attaquée à Ayoussa par quinze cents ou deux mille Kabyles qu'elle avait repoussés avec de grandes pertes. Après avoir établi un camp retranché à Médina, vaste bassin où viennent aboutir les trois vallées les plus importantes qui coupent l'Aouess du nord-ouest au sud-est, le général Bedeau avait dirigé une première colonne vers l'ouest et une deuxième chez les Beni-Seliman, qui habitent la vallée de l'Oued-el-Kebar. Un escadron de spahis avec cinq cents cavaliers du goum du Cheik-el-Arab-Ben-Gannah avait été chargé d'observer les pentes du sud de l'Aouess pour prévenir les émigrations de la population et pour maintenir l'ordre dans les Bibans. Sur un autre point, le kalifa de la subdivision de Mostaganem Ould-sidi-Arabi, avait atteint chez les Beni-Zeroual, tribu kabyle de la rive droite du Chélif, le chef de l'insurrection du Dahra et lui avait tué quatre cents hommes, pris deux drapeaux et des chevaux.

Pendant ce temps, le maréchal Bugeaud s'était porté dans les montagnes de l'Ouarensenis qui avaient été mises en insurrection par le schérif, qui avait soulevé aussi le Dahra, en se présentant comme un espèce de prophète envoyé par Dieu,

pour délivrer l'Algérie de la présence des chrétiens. La crédulité populaire avait accueilli les fables que débitait cet imposteur, et l'imagination arabe y avait encore ajouté. Ce prophète, disaient ses partisans, avait une chèvre qui donnait du lait en abondance suffisante pour nourrir tous ceux qui combattaient pour la défense de la foi. Aussi les montagnards de l'Ouarensenis ne l'appelaient-ils que le Bou-Maza, (le père de la chèvre) : ils le disaient en outre invulnérable, et lui-même accréditait cette fable, en prétendant être le même prophète qui avait, quelques mois avant, tué un comptable dans le marché de Djendel, et qui avait été tué par des Arabes soumis aux Français. « On vous a dit qu'on m'avait tué, » disait-il partout, eh bien ! me voilà ! les armes des chrétiens « ou de leurs alliés sont impuissantes contre celui que l'esprit « de Dieu anime, et qui a été choisi par lui pour délivrer les « Arabes de leur présence. » Ces populations, dont la crédulité passe toute croyance, avaient sans peine ajouté foi à ces fables et s'étaient laissé entraîner à la révolte. Le général Bugeaud pénétra dans l'Ouarensenis et, pendant les premiers jours, n'eut pas l'occasion de tirer un seul coup de fusil. Mais l'expédition rencontra de grandes difficultés dans sa marche : les troupes eurent plus à souffrir de la nature du terrain et de l'inclémence du temps que des populations elles-mêmes : elles n'eurent à repousser que deux ou trois engagements d'arrière-garde peu sérieux. Le résultat de ces expéditions diverses, fut que, sur la frontière du Maroc, par suite du désarmement des tribus adopté comme mesure générale, l'insurrection avait été momentanément apaisée, que les Kabyles se tinrent partout en repos, et que les tribus de l'Aouess firent leur soumission.

De tous les points où s'étaient portées les colonnes françaises, on apprit qu'Abd-el-Kader inondait le pays de ses lettres. Il avait écrit à tous les kaïds pour leur dire de continuer la guerre sainte, qu'il serait avec eux en automne. On pouvait conclure de là que, malgré le désarmement auquel s'étaient forcément soumises les tribus insurgées en présence des colonnes françaises victorieuses, quelques nouvelles levées

de boucliers était imminente : cependant Abd-el-Kader n'était guère en mesure de tenter quelque chose de sérieux. Il s'était rapidement porté vers la fin de l'hiver, sur les sources de l'Ouad-el-Abd avec 2,000 cavaliers des Hamëian-Gharaba, tribu du Sahara algérien, et s'était obstinément maintenu sur les Chott, au lieu de chercher à pénétrer dans le Tell. Bientôt même après, les goums de cette tribu l'avaient abandonné pour aller défendre leur territoire contre une razzia des Mahïa, tribu également nomade de la partie du Sahara d'Angad appartenant au Maroc, et dont le territoire confine à celui des Hameïan-Gharaba. Ainsi, Abd-el-Kader se trouvait alors réduit à n'avoir pour défenseurs, que des sortes d'alliés, que des causes momentanées, telles que l'espoir du pillage, ou une vengeance à exercer contre d'autres tribus, attachaient à sa fortune et que d'autres causes, aussi momentanées en déta-chaient facilement. Chaque jour l'ex-Émir éprouvait un nouveau mécompte : le chef d'Aïn-Mady, Tedjini avait, malgré ses pressantes instances, refusé d'aller le voir pendant son séjour aux sources de l'Ouad-el-Abd; le chef des Djehel-el-Amour, Djelloul-ben-Thayeud s'était opposé au projet qu'il avait de traverser ses montagnes dans toute leur longueur, pour rejoindre le Djehel-Sahhary, et delà se rendre chez les Kabyles du Jurjura, en passant par le pays des Amraouas. N'ayant avec lui que deux ou trois cents réguliers et quelques goums des tribus réfugiées sur les hauts plateaux, qui avaient perdu tous leurs moyens de transport et étaient plongés dans la plus profonde des misères, il ne pouvait pourvoir à leur subsistance que par des razzias ou des exactions qui accroissaient chaque jour les dispositions peu favorables des tribus du Sud. Aussi, après avoir campé quelque temps sur l'Ouad-Sidi-Nasser, au nord de Stitten et au sud de Chott-el-Chergui, fut-il obligé de faire un mouvement rétrograde et de s'enfoncer de nouveau dans l'Ouest pour rejoindre sa deïra dont la situation sur la Malouïa lui inspirait des craintes sérieuses.

Pour maintenir les tribus du désert dans l'obéissance, il s'était vu obligé d'enchaîner leurs chefs; mais plusieurs d'entre elles s'étaient adressées au colonel Gerv, alors au

bivouac de Ktifa, et l'avaient appelé à leur secours par la supplication suivante : « *Tu nous as promis de nous secourir contre nos ennemis, viens donc nous délivrer tous.* »

En recevant cette supplication, le colonel Géry se porta immédiatement par une marche forcée en avant de sa position de défense. Deux jours après, il aperçut des populations se dirigeant vers lui et chassant devant elles leurs nombreux troupeaux. Pendant deux jours encore, de nouvelles tribus vinrent se grouper autour du camp français. Cette population était de 800 tentes à 14 individus par tente (12,000 âmes environ), traînant à leur suite 7,000 chameaux et plus de 130,000 moutons. Le colonel français reçut les chefs des tribus diverses qui accueillirent avec joie les conditions de leur soumission, et pour sceller l'alliance, exécutèrent une de leurs fantasiahs. Les femmes des chefs étaient sur des chameaux caparaçonnés de harnais de couleurs éclatantes : une cage enveloppée d'étoffe légère les renfermait. De l'intérieur de cette cage elles pouvaient voir au dehors, mais elles étaient cachées à tous les regards. De riches glands tombaient du haut des cages dans les mains de jeunes enfants vêtus de blanc et qui suivaient à pied. Les femmes furent ainsi devant la tente du colonel le remercier du bien qu'il avait fait à leurs enfants et à leurs frères : elles entonnèrent ensuite un chant qui ne manquait pas d'harmonie pour appeler la bénédiction du ciel sur lui et ses soldats.

Après cette scène dont l'étrangeté frappait vivement la curiosité des Français, les cavaliers de la tribu simulèrent un combat, espèce de tournoi où ils luttaient entre eux d'agilité, d'adresse à manier leurs chevaux, tantôt les faisant reculer avec une prestesse sans égale, tantôt les maintenant presque debout sur leurs jambes de derrière ou les faisant bondir en avant par des sauts prodigieux. Les femmes qui n'étaient pas descendues de leurs cages saluaient les plus adroits ou les plus heureux par leurs applaudissements. Ces exercices si étranges, mêlés de cris plus étranges encore, le costume des cavaliers, la présence de ces femmes enfermées dans des cages, chantant, applaudissant sans être vues, sur des chameaux bizar-

rement caparaçonnés, ces jeunes enfants tenant les grands des cages et formant une sorte de haie au-devant des chameaux dont la tête se maintenait élevée et horizontale avec cette immobilité stupide qui, dans les haltes, caractérise ces fils du désert, le voisinage du désert lui-même dont les chaudes bouffées avaient ce jour-là franchi la barrière de l'Atlas, tout cela avait quelque chose de féerique et reportait l'imagination vers ces vieux contes d'Orient dont le caractère fantastique se grave profondément à tous les âges dans les souvenirs.

Pendant que s'exécutait cette fantastique *fantasiah*, sur un autre point du territoire se dénouait un épouvantable drame. Les colonels Pélissier, Saint-Arnaud et Ladmirault, agissant simultanément, mais à de grandes distances l'un de l'autre dans le Dahra, opéraient peu à peu le désarmement et la soumission des tribus. Quelques-unes cependant se maintenaient en hostilité ouverte. De ce nombre étaient les Ouled-Riah, tribu qui n'a jamais été soumise, parce que le pays qu'elle habite renferme d'immenses cavernes, véritables labyrinthes où ce serait le comble de la folie d'essayer d'engager des troupes assaillantes. Les Ouled-Riah, se voyant serrés de trop près, coururent à leur refuge habituel avec d'autant plus d'espoir d'échapper à leurs ennemis, qu'aux yeux des Arabes, une sorte de prestige s'attache aux grottes et que ces lieux passent pour des retraites imprenables. Le 17 juin, ils s'enfermèrent avec leurs familles et leurs troupeaux dans une des plus inaccessibles, située sur les bords du ruisseau Frechih et qu'on nomme Ghar-el-Frechih (grotte du Frechih).

Avant de parler de ce qui se passa en ces lieux, quelques détails ne seront pas superflus. Le Dahra est un pays étrange : c'est une vaste plaine semée de montagnes horriblement déchirées, présentant en général la forme de mamelons et qui sont entourées par des champs d'une fécondité extraordinaire.

Deux de ces mamelons sont unis naturellement par un massif d'environ cent mètres de largeur et qui traverse un ravin très profond. Le massif s'appelle la Kantara. Il forme une des grottes les plus considérables du Dahra, et du temps des Turcs, les Arabes y ont souvent trouvé un refuge contre les exactions

de leurs dominateurs. La Kantara a d'un côté deux entrées placées l'une au-dessus de l'autre ; de l'autre côté il n'y a que des fissures très étroites. Le 18 juin, le colonel Péliissier, ayant su que la tribu des Ouled-Riah et les marabouts les plus fanatiques du pays s'étaient enfermés dans cette grotte avec l'intention de s'y défendre, s'y porta et fit camper la colonne devant les ouvertures. Un feu très vif en partait : il y fit répondre par des obus et la fusillade, mais un peu au hasard, car la vue ne pouvait pénétrer dans cette obscurité. Il avait avec lui deux bataillons et demi, une pièce d'artillerie de montagne, la cavalerie et le corps du goum. Assiéger cette grotte, était chose impossible : c'était s'exposer à voir décimer ses soldats sans pouvoir riposter ; s'éloigner, c'était dangereux : c'était laisser croire aux tribus qu'elles pouvaient impunément rester en insurrection. Pour obliger les Arabes à se rendre, il fit fabriquer quelques fascines qu'il fit jeter enflammées à l'entrée des grottes. Après cette démonstration faite pour leur indiquer qu'on pouvait tous les asphyxier dans leurs cavernes, le colonel leur fit jeter des lettres où on leur donnait la vie et la liberté s'ils consentaient à rendre leurs armes et leurs chevaux. Ils refusèrent.

Alors on recommença à jeter des fagots du haut du contre-fort d'El-Kantara, mais le feu ne se déclara que deux heures après, à cause de la mauvaise direction donnée aux matières combustibles. Un grand tumulte s'éleva alors dans ces grottes : on y délibérait sur le parti à prendre. Les uns demandaient à se soumettre, tandis que les autres s'y refusaient avec opiniâtreté. Ces derniers l'emportèrent. Quelques dissidents parvinrent cependant à s'échapper.

Le colonel Péliissier, voulant sauver ce qui restait dans les grottes, leur envoya des Arabes pour les exhorter à se rendre, mais en vain. Quelques femmes, qui ne partageaient pas le fanatisme sauvage de ces malheureux, essayèrent de s'enfuir ; mais leurs parents et leurs maris firent eux-mêmes feu sur elles pour les empêcher de se soustraire au martyre qu'ils avaient résolu de souffrir. Une dernière fois on suspendit le jet des fascines pour envoyer dans les cavernes un parlemen-

taire français qui fut accueilli par une fusillade. Ces différentes phases de la catastrophe avaient duré jusque dans la nuit du 19 juin. Alors à bout de noyau pour réquie autrement des fanatiques dont l'insoumission était une instigation permanente à la révolte et qui étaient le noyau perpétuel des insurrections du Dahra, on rendit au feu toute son intensité. On l'alluma devant les deux ouvertures de la caverne, et par une circonstance singulière, le vent poussait aussi les flammes et la fumée dans l'intérieur, sans qu'il en parut presque rien au dehors, de sorte que les soldats pouvaient pousser les fagots devant les ouvertures de la caverne, comme dans un four.

Alors ce fut longtemps comme une double colonne de feu qui s'élevait à plus de soixante mètres de hauteurs du Kantara ; longtemps aussi on entendit les cris des malheureux que la fumée étouffait, qu'une chaleur brûlante calcinait jusqu'aux os. Puis, de temps à autre des détonations : se battaient-ils entre eux ? se donnaient-ils mutuellement la mort par pitié pour échapper à des tourments d'enfer ? c'est ce qu'on a toujours ignoré. Puis enfin on n'entendit plus rien que le pétitement des bois verts qui formaient les fascines. Le lendemain on put entrer dans la grotte ; à l'entrée étaient des animaux morts, enveloppés de couvertures de laine qui brûlaient encore : quelques taureaux avaient du sang aux cornes : ce qui dénotait que, rendus furieux, ils avaient, dans leur course, éventré des femmes, des enfants, peut-être. On arriva dans la grotte par une traînée de cendres et de poussière d'un pied de hauteur. Tous les cadavres étaient nus dans des positions qui indiquaient les convulsions qu'ils avaient dû éprouver avant d'expirer ; le sang leur sortait par la bouche, des enfants à la mamelle gisaient dans les bras de leurs mères : un grand nombre portaient des coups de yatagan et des traces de profondes blessures. Ah ! si une lutte eut lieu, qu'elle dût être terrible au milieu de ces cris déchirants de femmes, d'agonie d'enfants, de bestiaux en furie, de quartiers de rochers qui se détachaient de la voûte, et ce feu qui bruissait terrible, impitoyable dans ce tombeau sans issue !

Le nombre des cadavres s'élevait à 1,000 environ. Au fond de la grotte, on en trouva quelques-uns debout, cramponnés à des anfractuosités de roches et la bouche collée contre les frissures d'une des parois de la caverne, et morts là, en cherchant à respirer un peu d'air du dehors. Cet épouvantable drame valut aux Français la soumission presque immédiate des autres tribus encore insoumises. Quant à celle des Ouled-Rhiah, elle avait été entièrement exterminée. De tous côtés arrivèrent des fusils et des parlementaires. Le prestige superstitieux, qui s'attachait aux grottes, fut détruit pour toujours dans ce pays. Ce prestige était immense. En effet, jamais les Turcs n'avaient osé attaquer ces populations, et ces idées étaient justifiées cette dernière fois par le fanatisme religieux et par d'anciennes prophéties qui faisaient croire que ces grottes étaient imprenables.

La pacification du pays était cependant, à ce prix, trop chèrement achetée, et il était déplorable que l'incurie du gouvernement français, par tant de fausses mesures prises depuis la conquête, ait pu amener, même accidentellement, de telles fatales nécessités. Par ces actes, par son langage, il n'avait jamais su s'adresser aux affections, aux sentiments intimes des Arabes : il se les était aliénés et avait fini par les exaspérer par des mesures, des créations routinières qu'il croyait énergiques et qui n'étaient que futiles, qu'il croyaient efficaces et qui n'étaient que ridicules. Aussi, la politique du maréchal Bugeaud à l'égard des Arabes, qu'on pourrait appeler une politique *de fermeté et de bonhomie*, n'était pas même comprise dans les bureaux du ministère. La routine bureaucratique ne concevait pas qu'on dût parler à des Arabes différemment qu'à des Français. Ainsi, par exemple, voici une proclamation qui, en juillet 1845, fut adressée par le gouverneur-général, aux populations arabes et kabyles soumises et qui fut traitée, dans les bureaux, de *singulière et de curieuse* : cependant, elle était rationnelle : elle s'adressait aux sentiments de ses populations qui, du reste, la comprirent : mais les bureaux ni les ministres ne sont pas payés pour cela.

« Le roi, notre maître à tous, disait le gouverneur-général, veut que ses sujets arabes et kabyles soient aussi bien gouvernés et aussi heureux que les Français. C'est une recommandation qu'il ne cesse de nous faire chaque fois qu'il nous comble d'honneur en nous écrivant.

« Pour obéir à ses ordres et aux inspirations de son cœur paternel, je vous adresse les exhortations suivantes :

« Le premier moyen de réparer les maux de la guerre et d'être heureux, c'est de rester fidèles à la promesse de soumission que vous nous avez faite, et devant laquelle nous avons arrêté nos escadrons et nos bataillons. Il faut accepter franchement le décret de Dieu qui a voulu que nous soyons venus gouverner ce pays. Vous savez les malheurs qui sont arrivés aux tribus qui se sont révoltées contre nous et les vœux de Dieu.

« Le second moyen c'est de vous occuper avec activité et intelligence d'agriculture et de commerce. Établissez des villages, bâtissez de bonnes maisons en pierre et couvertes en tuiles, pour n'avoir pas tant à souffrir des pluies et du froid en hiver, de la chaleur en été. Faites de beaux jardins et plantez des arbres fruitiers de toute espèce, surtout l'olivier greffé et le mûrier pour faire de la soie. Vous vendrez très bien l'huile et la soie et, du produit de la vente, vous vous procurerez tout ce qui est nécessaire pour vous habiller et meubler vos maisons.

« Faites de grandes provisions de paille et foin, pour nourrir vos bestiaux pendant la mauvaise saison.

« Construisez des hangars pour abriter vos troupeaux contre les pluies et les neiges qui en détruisent beaucoup.

« Castrez les jeunes veaux et les agneaux, sauf ceux qui sont réservés pour la reproduction, et ce doivent être les plus beaux. Les veaux et les agneaux castrés profitent davantage et se vendent mieux au marché, parce que la viande est meilleure.

« Ayez de meilleures charrues pour labourer la terre.

« Donnez un ou deux labours préparatoires aux terres que vous voulez ensemençer la même année : le premier en fé-

« vrier ou mars, le second en mai. Parce moyen vous n'aurez
 « pas cette grande quantité de mauvaises herbes qui nuisent
 « tant à vos récoltes. Avec des terres ainsi préparées, vous
 « pourrez semer aux premières pluies d'octobre, et vos blés
 « n'auront plus à craindre les sécheresses de mai : ils seront
 « en épis au milieu d'avril. Vos récoltes auront moins à redou-
 « ter les sauterelles, ce fléau n'arrivant ordinairement qu'en
 « mai ; il trouvera vos orges mûrs et vos froments bien près
 « de l'être.

« Je ne saurais trop vous recommander de ne pas détruire
 « vos forêts comme vous le faites, il viendra une époque, je
 « vous le prédis, où vous y trouverez une grande richesse. Il
 « s'établira autour de vous des villes populeuses où vous ven-
 « drez à bon prix vos bois de construction et de chauffage.

« Je ne vous en dirai pas davantage pour cette fois. Quand
 « vous aurez bien médité ces conseils d'ami, et que vous serez
 « entrés dans la pratique des choses que je vous ai recomman-
 « dées, je vous en dirai d'autres, toujours pour votre bien :
 « car nous vous aimons comme des frères et nous sommes
 « affligés toutes les fois que vous nous forcez à vous faire du
 « mal. Salut, »

Si, dès le début, on eût parlé aux Arabes un pareil langage appuyé par la force, que de maux on aurait éloignés d'eux ; que de sang et de fatigues on eût épargné aux soldats français ! Mais loin de là, on y a importé de Paris d'incroyables aberrations administratives, qui, chacune dans leur sphère, ont simultanément agi pour amener une situation violente, à laquelle il a été impossible ensuite de remédier par les voies purement conciliatrices. Aussi, ne pourrait-on, qu'en rougissant pour les hommes d'état de son pays, énumérer ces aberrations frappées, toutes, au coin de l'ignorance la plus caractérisée : depuis l'essai de soumettre les Arabes aux formes judiciaires de France, jusqu'à la mise en activité d'un système de petite et grande voirie qui, par ses exigences tracassières, lèse journellement les intérêts matériels des indigènes, sans qu'il leur soit possible, de longtemps, d'en comprendre le but et l'utilité. Le gouvernement, dans toutes ses créations en Algérie, n'a

jamais su partir que du point de vue français; or, c'était là précisément ce qu'il fallait éviter : car ce qui peut être bon ou utile en France n'est, en Algérie, qu'inutile et vexatoire sans compensation aucune.

Le maréchal Bugeaud avait compris tout ce qu'il y avait de prématuré, d'intempestif, de mal conçu dans toutes ces élucubrations bureaucratiques, qui n'envisageaient l'Algérie que comme une curée à jeter à d'insatiables ambitions, surchargeaient la colonie d'un personnel administratif et fiscal, inutile ou vexatoire dont le résultat le moins contestable était d'entraver le développement dans toutes les branches; il avait compris que pour s'attacher des populations, neuves dans leurs croyances, naïves dans leurs affections et leurs sentiments, il fallait leur parler un autre langage que celui qu'on aurait tenu aux populations blasées, sceptiques et moqueuses des civilisations européennes. Sous le premier rapport, il n'avait cessé de s'élever contre cette manie réglementaire qui paralysait tout en Afrique, en voulant y coordonner tout sur le modèle de ce qui existait dans la métropole; mais ses efforts n'avaient pas été heureux : la routine, le désir d'acquérir ou de conserver des influences en se faisant des créatures, avaient peuplé l'Algérie, non pas de colons, mais d'employés.

Sous le second rapport, il avait eu plus de succès. Ne tenant aucun compte, pour les objets de détail, des ridicules instructions ministérielles, il agissait, non pas comme les bureaux de Paris d'après des précédents, mais d'après ses inspirations, ses réflexions et les connaissances qu'il avait d'une cause profondément étudiée : aussi obtenait-il de temps à autre quelques heureux résultats. C'est ainsi, par exemple, que cette proclamation qu'on a vue plus haut, et dont le fond modeste avait servi à égayer l'ignorante et vaniteuse morgue de quelques administrateurs, avait rallié aux Français les chefs les plus influents de la Kabylie. Ils avaient demandé à venir à Alger faire leur soumission. Le 15 août avait été fixé pour le jour de la cérémonie.

Ils y arrivèrent au nombre de douze appelés par le choix des Djemaâs (assemblées populaires), sous la conduite du capitaine

Omalley, chef du bureau arabe de Dellys. Le gouverneur-général les reçut avec une grande pompe militaire, et leur distribua les burnous, signe de leur investiture et les cadeaux d'usage. Ces farouches Kabyles semblaient aussi heureux que surpris du spectacle qu'ils avaient sous les yeux. Quelques autres grands de la tribu des Beni-Djennad, le jeune Ben-Zamour, agha des F'llillahs, le kaïd du Krachena et les principaux de l'agalik de Taourgha étaient là réunis. Le fils du kalifa de l'Ayouat s'y trouvait également ; mais ce qui ajoutait surtout à la solennité de l'investiture, c'était la présence inattendue du kalifa de l'Est, Ben-Mahi-Eddin, qui était arrivé la veille pour rendre hommage au gouverneur-général.

Dans une courte allocution, le maréchal engagea les Beni-Djennad à ouvrir enfin les yeux à l'évidence des faits, que quelques ambitieux, comme Ben-Salem et Ben-Kassem-Oukassi, ne cessaient de leur dénaturer par leurs mensonges. Puis il fit un appel à leur bonne foi et à leurs intérêts, pour qu'ils eussent à repousser à l'avenir toutes les tentatives de ces ennemis du repos des Français et du leur, qui ne savaient que fuir après avoir attiré sur les populations les malheurs de la guerre.

Le kalifa Mahi-Eddin prit ensuite la parole pour faire sentir aux chefs réunis les bienfaits qui résultaient pour eux d'être gouvernés par la France. Il s'attacha surtout à montrer que la religion ne leur défendait pas de se soumettre. « J'appartiens, dit-il, comme vous le savez, à une grande et ancienne famille de marabouts : je sers les Français avec dévouement et fidélité ; et qui oserait dire que je suis un impie ! Est-ce que les Arabes et les Kabyles que je gouverne au nom de la France ne suivent pas en tout point leur religion ? Il en est de même de tous les musulmans du reste de l'Algérie. Mais M. le maréchal ne se contente pas de les faire respecter dans leurs mœurs et dans leurs croyances, il vient au devant de leurs besoins en ce qui touche la pratique de leur culte : sur tous les points, les mosquées sont rétablies, et il en fait construire de nouvelles par les ouvriers et avec l'argent du gouvernement. »

Ces paroles du kalifa, prononcées en arabe et transmises fidèlement aux Kabyles, dans la langue du pays, par le jeune Ben-Zamoun, firent une profonde impression sur ces chefs, qu'il eût été facile peut-être de s'attacher dès le début, si l'on n'avait accumulé fautes sur fautes et bévues sur bévues.

Pendant que peu à peu s'opérait le désarmement, la soumission des tribus, et que la guerre, portée au loin, permettait d'étendre, avec sécurité, le réseau de la colonisation, le gouverneur-général poursuivait avec activité les progrès qu'il croyait les plus propres à assurer la conquête et à hâter le développement de ses produits. Mais sur les points principaux il différait d'avis avec le ministère.

Ainsi, d'abord, il regardait comme prématurée, comme inutilement dispendieuse, et comme mal conçue, l'organisation civile de l'Algérie constituée par une ordonnance du 15 avril 1845, et pour laquelle les Chambres avaient voté tous les crédits demandés : il disait que l'état-major d'une administration civile serait une grosse et inutile dépense ajoutée au budget de l'Algérie, et un embarras sans compensation pour l'autorité militaire, alors que la population civile était encore très peu nombreuse. Ces raisons n'avaient pas prévalu et ne pouvaient prévaloir : ce que le maréchal considérait sous le point de vue d'intérêt général, était considéré par le ministère, et surtout par la commission des crédits de l'Algérie, sous un point de vue bien moins élevé. Cet état-major d'administration civile avait été créé, et, à défaut d'administrés, l'Algérie avait au moins des administrateurs : on a vu ailleurs les motifs de ces scandaleux gaspillages.

En second lieu, le maréchal Bugeaud prétendait que la Kabylie devrait tôt ou tard être conquise en entier, parce que le système de l'indépendance restreinte de quelques tribus n'était pas plus praticable que le système de l'occupation restreinte, et qu'il offrait les mêmes dangers; que cette conquête pouvait seule enlever aux ennemis de la France en Afrique, un refuge : aux sujets français indigènes, le spectacle d'une indépendance exempte de charges et d'impôts, et enfin aux tribus protégées par la France, des ennemis permanents et

infatigables. Ces motifs ne manquaient pas de fondement : on pouvait objecter, cependant, qu'avant d'entreprendre cette expédition, il était prudent, peut-être, mais certainement humain, d'attendre quel serait, sur les tribus insoumises, l'effet de l'exemple des tribus kabyles soumises. Le ministère, en cela, n'était pas de l'avis du maréchal, et le motif de son dissentiment était la dépense de l'expédition au moment même où, pour son administration civile, il venait d'en faire voter une aussi forte et incontestablement moins utile. Mais, dans ce dernier cas, chaque ministre avait eu des emplois à sa disposition, et, en France, de tels motifs sont toujours péremptoires.

En troisième lieu enfin, le maréchal croyait que la défense de l'Algérie ne serait assurée contre les chances d'une guerre européenne et contre les révoltes des Arabes, que lorsque de nombreuses colonies militaires, capables de cultiver le pays et de combattre, auraient couvert les points fertiles, mais exposés de l'établissement français en Afrique. Selon lui, les colons militaires étaient, pour les points exposés, préférables aux colons civils, et la colonisation ne serait guère qu'un prétexte d'agiotage tant que le gouvernement n'entreprendrait pas l'œuvre lui-même au moyen d'une population habituée à l'obéissance et au combat.

Sous le rapport de la sécurité, l'efficacité de ce moyen était incontestable. Sous celui de la dépense et du résultat, un document récent militait fortement en sa faveur : c'était le compte-rendu d'une colonie militaire, celle de Beni-Mered lors de sa dissolution : ce curieux résultat trouve naturellement ici sa place, le voici :

Au 12 juin 1845 l'avoir de la colonie se composait :

1° De treize maisons construites par les colons, lesquelles ont coûté ensemble.	33,898 fr.	} 63,898 fr. « c.
De dix maisons construites par le génie, chacun pour deux ménages, évaluées.	30,000 fr.	
2° De 500 hectares de terre, dont 200		

<i>Report</i> . . .	63,898 fr. » c.
cultivés par les colons et 300 par les Beni-Mered :	
Chaque hectare, au cours du jour, vaut 400 fr., soit pour les 500 hectares.	200,000 »
3° De 13 hectares et 20 ares de jardin qui valent, au prix ci-dessus	5,200 »
4° Troupeaux :	
Bêtes bovines. 11,761	} 17,976 »
Ovines. 5,192	
Chevaux et mulets. 1,023	
5° Instruments aratoires, outils, matériaux, etc	5,153 »
6° Crédit de la colonie sur divers et fonds en caisse.	12,375 17
Total	304,602 17

Les colons étant au nombre de 61, la part de chacun d'eux était donc de. . . 4,993 47

Il convient d'ajouter à cette somme 1,000 fr. environ pour les récoltes pendantes sur chaque lot, et pour le troupeau de porcs que possédait chaque colon et qui n'était pas compris dans la communauté, ce qui porte la part de chaque colon à 6,000 fr.

Voici maintenant les dépenses de toute nature à la charge de l'État, auxquelles avait donné lieu cette colonie militaire :

1° Maisons livrées par le génie, comme d'autre part.	30,000 fr. » c.
2° Matériaux fournis par la direction de l'intérieur.	10,400 »
3° Solde des colons, y compris celle du directeur.	24,241 92
4° Prestations en nature, en vivres et chauffage.	28,481 6
5° Valeur des bestiaux donnés par M. le maréchal.	10,809 »
Total	103,932 53

C'est-à-dire que l'État, avec une dépense de 1,703 fr. 81 centimes par colon, a fait vivre dans l'abondance, et dès le début (ce qui est si difficile et si important en colonisation), une famille entière, en lui assurant une aisance suffisante.

Malgré ces chiffres concluants, le ministère hésitait à adopter ou à repousser les idées sérieuses du maréchal Bugeaud, et donnait le ridicule spectacle de divisions, d'incertitudes, d'angoisses, dont la peur pouvait réclamer une bonne part et l'incapacité l'autre. Quant au maréchal Bugeaud, sans tenir compte, comme il avait fait pour tant d'autres choses, de l'inqualifiable conduite d'un gouvernement qui ne savait ou n'osait jamais, quand il s'agissait de l'Algérie, faire connaître opportunément et clairement ses intentions, il adressait à tous les généraux de l'armée d'Afrique une circulaire, pour les engager à porter à la connaissance de tous les corps, sous leur commandement, le projet d'organisation des colonies militaires, tel qu'il est détaillé ci-après :

PROJET D'ORGANISATION DES COLONIES MILITAIRES.

TITRE I^{er}. — DES AVANTAGES FAITS AUX COLONS.

1^o Les sous-officiers et soldats qui seront choisis pour la colonisation militaire recevront un congé de six mois pour aller se marier. Eux et leurs femmes jouiront de l'indemnité de route pour aller et revenir. Leurs effets et leur mobilier seront transportés aux frais de l'État.

2^o Pendant leur absence, leurs camarades de l'armée active travailleront à la construction des villages qui doivent les recevoir et commenceront la culture.

3^o L'État se charge de tous les frais de construction et d'installation. Il fournira tous les matériaux qui ne peuvent pas être trouvés ou fabriqués sur les lieux ; le colon ne fournira que son travail, quand il sera rentré avec sa femme.

L'État donne à chaque famille une paire de bœufs de labour, une paire de vaches, dix brebis, une truie, une charrette, deux charrues et les menus outils aratoires.

4^o Les colons militaires recevront les vivres, la solde, l'ha-

habillement, l'équipement et toutes les prestations de l'infanterie pendant trois ans.

Pendant le même espace de temps, leurs femmes jouiront des vivres de campagne.

5° Chaque colon recevra, en un ou plusieurs lots, dix hectares de terre cultivable, dont il sera propriétaire incommutable, dès qu'il sera marié et installé sur la propriété.

6° Les officiers jugés nécessaires pour le commencement de l'administration générale de la compagnie recevront des terres dans la proportion suivante :

Colonel et lieutenant-colonel, cinq parts ou 50 hectares,

Chef de bataillon, quatre parts.

Capitaine, trois parts.

Lieutenant et sous-lieutenant, deux parts.

Leurs maisons d'habitation seront construites aux frais de l'état et par les mêmes moyens que celles des soldats. Ils ne recevront aucune indemnité pour ameublement ou mobilier de culture.

7° Les colons recevront gratuitement les arbres à planter et les semences de toute nature, celles-ci pour la première fois seulement.

8° Il pourra leur être fait une avance de 400 fr. en mobilier indispensable ; ils seront tenus de la rembourser en argent ou en nature sur les produits de leur récolte pendant les trois ans.

9° Au bout de trois ans, leur habillement, leur armement, leur équipement deviendront leur propriété. Ils seront chargés d'entretenir leur armement et leur équipement à leurs frais.

10° Les colons sont autorisés à ramener avec eux quelques individus de leur famille ; s'ils reviennent seulement avec leur femme, ils seront associés pour la culture avec un camarade, à leur choix réciproque et sympathique.

11° Après les trois ans, les colons n'auront plus droit, ni à la solde, ni aux vivres, ni à aucune prestation ; trois ans suffiront pour fonder leur existence future.

12° Deux ans après l'établissement du régime civil, les colons pourront vendre ou aliéner leurs propriétés.

**TITRE II. — DES OBLIGATIONS IMPOSÉES AUX COLONS EN ÉCHANGE
DES AVANTAGES QUI LEUR SONT FAITS.**

1° Les sous-officiers et soldats, pour être admis comme colons militaires, doivent être au moins depuis deux ans sous les drapeaux et avoir au moins trois ans de service à faire ; ils doivent avoir tenu dans le corps une bonne conduite.

2° Les officiers doivent avoir au moins 25 ans de service.

3° Pendant toute la durée de leur service, les colons militaires seront soumis à la discipline militaire. Dès qu'ils seront libérés, ils rentreront sous le régime civil.

Toutefois, comme ils ne peuvent être tous dans le même village, libérables à la fois, le gouverneur pourra, par un arrêté, faire rentrer sous le régime civil ceux qui ne seraient pas libérables au bout de trois années, ou bien prolonger pour tous le régime militaire pendant un an seulement ; cela dépendra du plus ou du moins d'avancement des travaux d'utilité publique de la localité.

4° Pendant la durée du régime militaire, les colons seront tenus d'exécuter gratuitement, dans les moments perdus pour l'agriculture, les travaux d'utilité publique qui intéressent la prospérité de leurs villages.

5° Quand ils seront rentrés sous le régime civil, une ordonnance royale fixera le nombre de journées qu'ils devront donner dans l'année pour les travaux d'utilité publique.

6° Tous les colons feront partie de la milice. Une ordonnance royale en réglera le service.

TITRE III. — ADMINISTRATION.

1° Quand les colons seront rentrés sous le régime civil, ils seront administrés jusqu'à nouvel ordre, comme le sont actuellement les populations civiles sur les territoires mixtes.

2° Cinq ans après l'établissement du régime civil, les colons cultivateurs seront soumis à l'impôt ordinaire ; ceux qui exerceront une profession qui, d'après nos lois, est soumise à la patente, y seront assujettis dès la cessation du régime militaire.

3° Le territoire sera divisé en communes ; plusieurs commu-

nés formeront un canton, plusieurs cantons un arrondissement.

Une ou plusieurs communes formeront un bataillon de milice ; un ou plusieurs cantons une légion.

En donnant une publicité prématurée à son projet d'organisation des colonies militaires, le gouverneur-général voulut faire sortir le ministère de sa torpeur et appeler sur cette question capitale de la colonisation l'attention de l'opinion publique qui, dans toutes les circonstances, avait entraîné le gouvernement au-delà de ce qu'il voulait faire. Cette fois il s'agissait de donner à la colonie une force stable, régulière, qui pût au besoin la défendre contre les ennemis intérieurs et extérieurs, et à une partie de l'armée une part de cette terre qu'elle avait si vaillamment conquise. Aussi, quoique ce projet d'organisation heurtât quelques préjugés nationaux, l'opinion publique l'accueillit assez favorablement par cela seul qu'il fondait quelque chose. Elle s'y rallia même avec d'autant plus d'empressement qu'elle venait d'avoir une preuve nouvelle de l'incurie du gouvernement dans la question d'Afrique : c'était à propos de ses démêlés avec l'empereur du Maroc. Après des péripéties sans nombre, le traité de Lella-Maghnia avait été définitivement ratifié, et le ministère français avait, dans la suite de cette affaire, joué le même rôle qu'au début.

Voici ce qui s'était passé à ce sujet. On a déjà vu que le traité de Lella-Maghnia, qui avait été signé, le 18 mars, par le général Delarue, n'était, pour ce qui concernait les rapports commerciaux entre les deux états, que la mise en vigueur d'un insignifiant traité de 1767 et qu'il n'offrait ni garantie, ni utilité, ni profit pour la France. L'opinion publique s'était si énergiquement prononcée contre une œuvre qui semblait calculée sur le désir de faire perdre à la France le moindre fruit de ses victoires, que le ministère hésita pendant près d'un mois à le ratifier. L'Angleterre qui, tel qu'était ce traité, le trouvait encore trop favorable à la France, fit agir auprès d'Abd-er-Rahman pour susciter quelques nouvelles entraves. Ce fut le gouverneur de Gibraltar Wilson, le même dont les intrigues avaient déjà poussé l'empereur à la guerre, qui se

résigna encore une fois à jouer ce triste rôle. Aussi, dès que le gouvernement français eut ratifié le traité, Abd-er-Rahman refusa sa ratification en alléguant d'abord que le général Delarue avait outrepassé ses pouvoirs et qu'il avait mis en œuvre la corruption pour obtenir la cession d'une partie du territoire qui appartient au Maroc. Pour ce premier motif, il demandait l'annulation du traité. Il prétendait ensuite que, dans les pouvoirs qu'il avait conférés à un de ses plénipotentiaires, El-Khadir, il n'était question que d'un traité de *délimitation*, et non d'un traité de *commerce*. Pour ce second motif, en ce qui concernait la France, il demandait aussi l'annulation du traité, et en ce qui concernait El-Khadir, il ordonna son emprisonnement pour avoir outrepassé ses pouvoirs. Il prétendait en outre que ce traité avait été signé par un seul de ses mandataires avec refus formel de l'autre d'y apposer sa signature, et pour ce troisième motif, il demandait encore l'annulation et faisait emprisonner Sidi-Hamida, kaïd d'Ouchda, qui avait signé sans l'adhésion de son collègue. Les négociations recommencèrent, et après diverses péripéties sur tous les points controversés, la question de la délimitation des frontières fut résolue tant bien que mal, celle qui concernait Abd-el-Kader fut à peu près écartée et celle relative à la question commerciale ne fut pas même mentionnée. Du reste, Abd-er-Rahman, déjà pour l'annuler *de fait*, avait bouleversé tout le commerce d'importation, de telle sorte qu'en réalité la guerre du Maroc profita à tous, excepté à la France.

Voici ce traité :

LOUANGES A DIEU UNIQUE ! IL N'Y A DE DURABLE QUE LE ROYAUME
DE DIEU !

Traité conclu entre les plénipotentiaires de l'empereur des Français et des possesseurs de l'empire de l'Algérie, et de l'empereur du Maroc, de Suz, de Fez et des possessions de l'empire d'Occident.

Les deux empereurs, animés d'un égal désir de consolider la paix heureusement rétablie entre eux, et voulant, pour cela, régler d'une manière définitive l'exécution de l'article 5

du traité du 10 septembre de l'an de grâce 1844 (24 cha'ban de l'an 1260 de l'hégire),

Ont nommé pour leurs commissaires plénipotentiaires, à l'effet de procéder à la fixation exacte et définitive de la limite de souveraineté entre les deux pays, savoir :

L'empereur des Français, le sieur Aristide-Isidore, comte Delarue, maréchal-de-camp dans ses armées, commandeur de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'ordre d'Isabelle la catholique et chevalier de deuxième classe de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne ;

L'empereur du Maroc, le Sid Ahmida-Ben-Ali-el-Sudjàaï, gouverneur d'une des provinces de l'empire ;

Lesquels, après s'être réciproquement communiqué leurs pleins pouvoirs, sont convenus des articles suivants, dans le but du mutuel avantage des deux pays et d'ajouter aux liens d'amitié qui les unissent :

Art. 1^{er} Les deux plénipotentiaires sont convenus que les limites qui existaient autrefois entre le Maroc et la Turquie resteraient les mêmes entre l'Algérie et le Maroc. Aucun des deux empereurs ne dépassera la limite de l'autre ; aucun d'eux n'élèvera à l'avenir de nouvelles constructions sur le tracé de la limite ; elle ne sera pas désignée par des pierres. Elle restera, en un mot, telle qu'elle existait entre les deux pays avant la conquête de l'empire d'Algérie par les Français.

2. Les plénipotentiaires ont tracé la limite au moyen des lieux par lesquels elle passe et touchant lesquels ils sont tombés d'accord, en sorte que cette limite est devenue aussi claire et aussi évidente que le serait une ligne tracée.

Ce qui est à l'est de cette ligne frontière appartient à l'empire d'Algérie.

Tout ce qui est à l'ouest appartient à l'empire du Maroc.

3. La désignation du commencement de la limite et des lieux par lesquels elle passe est ainsi qu'il suit : cette ligne commence à l'embouchure de l'oued (c'est-à-dire cour d'eau) Adjeroud dans la mer ; elle remonte avec ce cours d'eau jusqu'au gué où il prend le nom de Kis ; mais elle remonte encore le même cours d'eau jusqu'à la source qui est nommée

Ras-el-Aïoun, et qui se trouve au pied des trois collines portant le nom de Menasseb-Kis, lesquelles, par leur situation à l'est de l'oued, appartiennent à l'Algérie. De Ras-el-Aïoun, cette même ligne remonte sur la crête des montagnes avoisnantes jusqu'à ce qu'elle arrive à Drâ-el-Doum; puis elle descend dans la plaine nommée El-Aoudj. De là, elle se dirige à peu près en ligne droite sur Haouch-Sidi-Aïéd. Toutefois le Haouch lui-même reste à cinq cents coudées (deux cent cinquante mètres) environ, du côté de l'est, dans les limites algériennes. De Haouch-Sidi-Aïéd, elle va sur Djerf-el-Baroud, situé sur l'oued Bou-Naïm; de là, elle arrive à Kerbour-Sidi-Hamza; de Kerkour-Sidi-Hamza à Zoudj-el-Beghal; puis longeant à gauche le pays des Ouled-Ali-ben-Talha jusqu'à Sidi-Zahir, qui est sur le territoire algérien, elle remonte sur la grande route jusqu'à Aïn-Takbalet, qui se trouve entre l'oued Bou-Erda et les deux oliviers nommés el-Toumiet, qui sont sur le territoire marocain. De Aïn-Takbalet, elle remonte avec l'oued Roubban jusqu'à Ros-Aslour; elle suit au-delà le Kef, en laissant à l'est le marabout de Sidi-Abd-Allah-Ben-Mehammed-el-Hamlili; puis, après s'être dirigée vers l'ouest, en suivant le col de El-Mechêmiche, elle va en ligne droite jusqu'au marabout de Sidi-Aïssa, qui est à la fin de la plaine de Missiouin. Ce marabout et ses dépendances sont sur le territoire algérien. De là, elle court vers le sud jusqu'à Koudiet-el-Debbah, colline située sur la limite extrême du Tell (c'est-à-dire le pays cultivé). De là, elle prend la direction sud jusqu'à Kheneg-el-Halda, d'où elle marche sur Teniet-el-Sassi, col dont la jouissance appartient aux deux empires.

Pour établir plus nettement la délimitation à partir de la mer jusqu'au commencement du désert, il ne faut point omettre de faire mention, et du terrain qui touche immédiatement à l'est la ligne sus désignée, et du nom des tribus qui y sont établies.

A partir de la mer, les premiers territoires et tribus sont ceux des Beni-Mengouche-Tahta et des Aâtia. Ces deux tribus se composent de sujets marocains qui sont venus habiter

sur le territoire de l'Algérie, par suite de graves dissentiments soulevés entre eux et leurs frères du Maroc. Ils s'en séparèrent à la suite de ces discussions, et vinrent chercher un refuge sur la terre qu'ils occupent aujourd'hui, et dont ils n'ont pas cessé jusqu'à présent d'obtenir la jouissance du souverain de l'Algérie, moyennant une redevance annuelle.

Mais le commissaire plénipotentiaire de l'empereur des Français, voulant donner au représentant de l'empereur du Maroc une preuve de la générosité française et de sa disposition à resserrer l'amitié et entretenir les bonnes relations entre les deux états, a consenti au représentant marocain, à titre de don d'hospitalité, la remise de cette redevance annuelle (500 fr. pour chacune des deux tribus); de sorte que les deux tribus susnommées n'auront rien à payer, à aucun titre que ce soit, au gouvernement d'Alger, tant que la paix et la bonne intelligence dureront entre les deux empereurs des Français et du Maroc.

Après le territoire des Aâtîia, vient celui des Messirda, des Achâche, des Ouled-Mellouk, des Beni-Bou-Saïd, des Beni-Senous et des Ouled-el-Nahr. Ces six dernières tribus font partie de celles qui sont sous la domination de l'empire d'Alger.

Il est également nécessaire de mentionner le territoire qui touche immédiatement, à l'ouest, la ligne sus-désignée, et de nommer les tribus qui habitent sur ce territoire. A partir de la mer, le premier territoire et les premières tribus sont ceux des Ouled-Mansour-Rel-Trifa, ceux des Beni-Iznèssen, des Mezaour, des Ouled-Ahmed-ben-Brahim, les Ouled-el-Abbès, des Ouled-Ali-ben-Talha, des Ouled-Azous, des Beni-Bou-Hamboun, des Beni-Hamlil et des Beni-Mathar-Rel-Ras-el-Aïn. Toutes ces tribus dépendent de l'empire du Maroc.

4. Dans le Sahara (désert), il n'y a pas de limite territoriale à établir entre les deux pays, puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert de pacage aux Arabes des deux empires qui viennent y camper pour y trouver les pâturages et les eaux qui leur sont nécessaires. Les deux souverains

exerceront de la manière qu'ils l'entendront toute la plénitude de leurs droits sur leurs sujets respectifs dans le Sahara. Et, toutefois, si l'un des deux souverains avait à procéder contre ses sujets, au moment où ces derniers seraient mêlés avec ceux de l'autre état, il procédera comme il l'entendra sur les siens, mais il s'abstiendra envers les sujets de l'autre gouvernement.

Ceux des Arabes qui dépendent de l'empire du Maroc sont : les M'béïa, les Beni-Guil, les Hamian-Djenba, les Eûmour-Sahra et les Ouled-Sidi-Cheikh-el-Gharaba.

Ceux des Arabes qui dépendent de l'Algérie sont : les Ouled-Sidi-el-Cheikh-el-Cheraga, et tous les Hamian, exceptés les Hamian-Djenba susnommés.

5. Cet article est relatif à la désignation des kessours (villages du désert) des deux empires. Les deux souverains suivront, à ce sujet, l'ancienne coutume établie par le temps, et accorderont, par considération l'un pour l'autre, égards et bienveillance aux habitants de ses kessours.

Les kessours qui appartiennent au Maroc sont ceux de Yiche et de Figuigue.

Les kessours qui appartiennent à l'Algérie sont : Aïn-Safra, S'fissifa, Assla, Tieut, Chellala, El-Abiad et Bou-Semghoue.

6. Quant au pays qui est au sud des kessours des deux gouvernements, comme il n'y a pas d'eau, qu'il est inhabitable, et que c'est le désert proprement dit, la délimitation en serait superflue.

7. Tout individu qui se réfugiera d'un état dans l'autre ne sera pas rendu au gouvernement qu'il aura quitté, par celui auprès duquel il se sera réfugié, tant qu'il voudra y rester.

S'il voulait, au contraire, retourner sur le territoire de son gouvernement, les autorités du lieu où il se sera réfugié ne pourront apporter la moindre entrave à son départ. S'il veut rester, il se conformera aux lois du pays, et il trouvera protection et garantie pour sa personne et ses biens. Par cette clause, les deux souverains ont voulu se donner une marque de leur mutuelle considération.

Il est bien entendu que le présent article ne concerne en rien les tribus : l'empire auquel elles appartient étant suffisamment établi dans les articles qui précèdent.

Il est notoire aussi que El-Hadj-Abd-el-Kader et tous ses partisans ne jouiront pas du bénéfice de cette convention, attendu que ce serait porter atteinte à l'article 4 du traité du 10 septembre de l'an 1844, tandis que l'intention formelle des hautes parties contractantes est de continuer à donner force et vigueur à cette stipulation, émanée de la volonté de leurs souverains, et dont l'accomplissement affermira l'amitié et assurera pour toujours la paix et les bons rapports entre les deux états.

Le présent traité, dressé en deux exemplaires, sera soumis à la ratification et au scel des deux empereurs, pour être ensuite fidèlement exécuté.

L'échange des ratifications aura lieu à Tanger, sitôt que faire se pourra.

En foi de quoi, les commissaires plénipotentiaires susnommés ont apposé au bas de chacun des exemplaires leurs signatures et leurs cachets.

Fait sur le territoire français voisin des limites, le 18 mars 1845 (9 de rabiâ-el-ouel 1261 de l'hégire). — Puisse Dieu améliorer cet état de choses dans le présent et dans le futur.

(L. S.) Signé le général comte DELARUE.

(L. S.) Signé AMIDA-BEN-ALI.

L'armée d'Afrique, quoiqu'elle y fut préparée depuis longtemps, accueillit ce traité avec un sentiment pénible. Les généraux et les soldats qui faisaient depuis si longtemps une si rude guerre à Abd-el-Kader, avaient peine à comprendre qu'on eût laissé échapper une occasion si favorable de se débarrasser de cet insaisissable ennemi. Ils savaient par les récits de ceux qui avaient lu l'histoire des guerres de l'ancienne Afrique contre Rome, que tant que les chefs d'insurrection des populations africaines avaient été vivants, il y avait eu des trêves forcées plus ou moins longues, mais toujours rompues à la première occasion. Les guerres de Jugurta, de Tacfarinas, d'OEdemon, de Firmin, offraient ce caractère invariable et, dans

un pays où rien n'était changé que l'époque, on pouvait s'attendre que, dans quelques mois, Abd-el-Kader reparaitrait, et qu'on aurait encore à combattre sans autre perspective peut-être que de voir stériliser, de nouveau, les plus brillants succès.

Elle avait encore un autre sujet de découragement ; le ministère était plus que jamais acharné à peupler l'Algérie d'employés et d'administrateurs : les millions, le sang de la France, semblaient n'être prodigués que pour accroître quelques influences ministérielles, pour satisfaire quelques cupides ambitions. En étendant ainsi sans nécessité l'administration civile, il était forcé de diminuer l'armée pour couvrir les dépenses de cette extension. Cette administration consommait et ne pouvait produire et, par son accroissement incessant, elle absorbait alors non-seulement la majeure part des produits de la colonie naissante, mais encore celle des crédits affectés au développement de cette même colonie ; de sorte qu'en définitive, tout ce qui était utile et peu coûteux, tout ce qui assurait la sécurité, tout ce qui facilitait la production, tout ce qui l'amenait était diminué ; et tout ce qui était inutile et dispendieux, tout ce qui absorbait les produits sans compensation, tout ce qui entravait le développement de la production, tout ce qui la compromettait, était augmenté. L'armée qui avait tout fait jusqu'alors, routes, canaux d'irrigation, dessèchements, constructions, défrichements, ne pouvait voir sans un sentiment d'inquiétude le fruit de tant de fatigues, de tant de sueurs, de tant d'efforts gaspillé en pure perte. Elle trouvait cependant une sorte de consolation dans l'espoir que le gouvernement, un jour mieux inspiré, ferait tourner au profit de la France ce qui, jusqu'alors, ne l'avait été qu'à celui de quelques sangsues publiques.

Ce qui la maintenait dans cet espoir, c'est que la sécurité régnait sur beaucoup de points, que la guerre portée au loin permettait de pousser avec activité les travaux de colonisation. En effet, à part quelques hostilités partielles qui se déclaraient de temps à autre et qui n'avaient rien de bien sérieux, tant par leur caractère que par l'influence restreinte des chefs se-

condaires qui les dirigeaient, l'Algérie était tranquille : Abd-el-Kader était toujours dans le Maroc et ses partisans contenus ou soumis. Les esprits en Algérie s'occupaient plus de colonisation que de guerre.

Deux systèmes étaient alors en présence pour la réalisation du plan du gouvernement dont on a déjà vu un aperçu ; le maréchal Bugeaud avait le sien, le lieutenant-général Lamoricière en avait un autre : c'étaient deux systèmes entièrement opposés. Le maréchal Bugeaud voulait la colonisation parcellaire de petites fermes de dix à douze hectares, concédées à des Européens avec de larges subventions fournies par l'État qui ferait ainsi principalement les frais de colonisation.

Le général Lamoricière, au contraire, pensait que la colonisation de l'Algérie devait être confiée à de grands capitalistes, que des populations européennes devaient renforcer le contingent indigène pour arriver promptement à une bonne et productive exploitation du sol. Il repoussait l'action directe du gouvernement dans la colonisation ; mais il voulait néanmoins que celle-ci fût favorisée par une subvention destinée à assurer, pendant les premières années, une prime, un intérêt aux capitaux engagés. Pour réaliser ce plan, le général Lamoricière établissait la nécessité des grandes concessions, sauf ensuite à recourir aux divisions parcellaires. Pour appeler le capital sur la terre, le propriétaire, dès son établissement, devait avoir la faculté d'hypothéquer et d'aliéner le fonds.

Ainsi, dans les plans du maréchal Bugeaud, le gouvernement fournit les capitaux ; dans ceux du général Lamoricière, le gouvernement n'intervient que d'une manière indirecte pour assurer des primes et des intérêts à de grands capitalistes, qui choisiraient leurs exploitants et conserveraient la faculté d'aliéner leurs concessions. Ce dernier système n'a rien de nouveau, c'est à peu près la reproduction de celui qui fut adopté en 1830, et qui eut des conséquences si désastreuses par l'introduction de la spéculation et de l'agiotage dans l'œuvre de la colonisation.

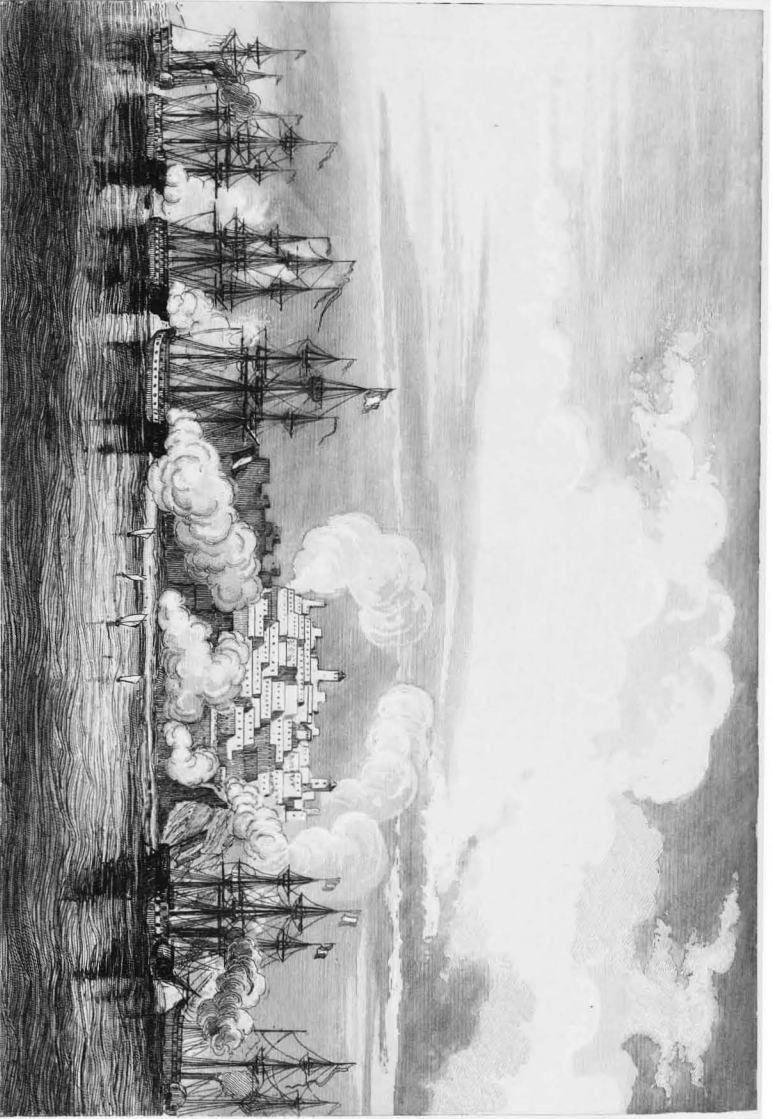
Voici, du reste, la reproduction des motifs que les auteurs

de ces deux systèmes émettaient en faveur de leur opinion.

« Dans une circonstance à peu près semblable, disait le général Lamoricière, voici comment les choses se sont passées en France. Le propriétaire du sol fournissait les capitaux nécessaires pour les grands travaux. Il élevait les bâtiments, creusait les puits, faisait tout ou partie des clôtures ; une fois, suivant l'expression du pays, qu'on avait *fondé un lieu*, le colon, fermier ou métayer auquel on donnait d'ordinaire en cheptel le grain pour ses semences et une partie des animaux et instruments de labours, venait l'habiter avec son modeste capital, qui consistait en général en bestiaux et engins aratoires, à ajouter à ceux que le propriétaire lui avait fournis, en menu bétail et en grains, pour vivre avec sa famille jusqu'à la récolte.

« Ces possesseurs de terres à défricher étaient en général ou de riches propriétaires riverains qui voulaient trouver un placement pour leurs avances, ou des capitalistes acquéreurs qui voulaient faire une spéculation.

« Que nous manque-t-il en Afrique ? *les capitaux nécessaires aux travaux de première installation que nous avons décrits*. Nous avons vu beaucoup de familles, venues à leurs frais ou transportées par les soins du gouvernement, qui avaient à leur disposition les avances nécessaires pour entrer comme fermiers ou métayers dans une exploitation fondée par un propriétaire, et qui, ne pouvant entreprendre elles-mêmes un travail au dessus de leurs forces et de leurs ressources, sont tombées dans la misère et sont allées redire en France que le laboureur ne pouvait encore trouver à vivre en Algérie : tant il est vrai que la population de la métropole s'est montrée plus aventureuse que ses capitaux. Elle avait répondu à l'appel qui lui avait été fait, elle *avait eu confiance* ; mais *le capital lui avait fait défaut* : elle est restée dans l'impuissance. Aujourd'hui, c'est donc le capitaliste qu'il faut appeler. La population qui l'avait devancé le suivra, sans aucun doute. *Quand la confiance sera établie, les capitaux viendront d'eux-mêmes* ; mais pour hâter le jour où ils prendront cette direction, le seul moyen qui nous paraisse raisonnable et practica-



1857

The Bombardment

of Tanczer

BOMBARDMENT OF TANCZER.

ble, c'est de leur assurer une prime pendant les premières années, ainsi que le fait le gouvernement toutes les fois qu'il juge important d'engager une partie des capitaux de l'industrie particulière dans une entreprise nouvelle, dont les chances ne sont pas encore bien connues des spéculateurs.

« Cette marche paraît incontestablement préférable à celle qui consisterait à employer directement les fonds de l'État et les agents dont il dispose pour réaliser les travaux qu'il s'agit d'entreprendre. La rapidité des résultats sera évidemment proportionnelle aux capitaux employés, et, dans la méthode que nous proposons, l'État multipliera le travail fait, dans la proportion du capital à la prime d'encouragement qu'il conviendrait d'accorder.

« Sous le rapport de l'exécution les avantages ne sont pas moindres; car, au lieu de tout faire par lui-même avec une nuée d'agents salariés, souvent incapables, quelquefois infidèles, l'État s'associe le travail et l'intelligence de tous les individus qui répondent à son appel, et dont chacun aura un intérêt direct à surveiller l'emploi de ses propres deniers. Enfin, quand les premières installations seront terminées, il laisse encore à ce même et puissant mobile, l'intérêt particulier, le soin de bien choisir les colons auxquels seront confiées les exploitations à diriger.

« En résumé, nous pensons que le meilleur moyen d'employer la subvention destinée par le gouvernement pour hâter l'établissement, sur le sol africain, d'une population européenne, c'est d'assurer une prime, un intérêt, pendant les premières années, au capital dont l'emploi sera constaté sur le sol, en travaux destinés à préparer la venue de la population qu'on veut attirer. Il est entendu que les dernières annuités, qui devraient être perçues par le capitaliste, ne lui seraient acquises que lorsque ses colons seraient établis. L'intérêt du capitaliste, devenu propriétaire, l'obligera à faire aux fermiers qu'il voudra appeler, des conditions qu'ils puissent accepter.

« L'introduction de l'action du gouvernement entre le propriétaire et le fermier, pour stipuler telles ou telles clauses à

la charge de l'un ou de l'autre, multiplierait inutilement l'intervention administrative et produirait certainement plus d'inconvénients que d'avantages. Les meilleures garanties que rencontrera le fermier se trouveront dans le bas prix et dans la fertilité de la terre inculte qu'il pourra coloniser à son tour, lorsqu'il aura réalisé quelques épargnes.

« Mais, pour donner aux relations existant entre les contractants toute la suite et la solidité désirables, il est une condition essentielle à introduire.

« Pour appeler le capital sur la terre, il faut que, du moment où il commencera à s'y établir, son propriétaire puisse hypothéquer ou aliéner le fonds sur lequel il a placé son argent. Nous voudrions donc qu'une ordonnance royale disposât que, du moment où on a délivré une parcelle de terre à un particulier et qu'il y a commencé des travaux, il pût aliéner et hypothéquer le sol qui lui est concédé, à la seule condition que l'acheteur ou celui au profit duquel l'hypothèque a été frappée, dans le cas où il se trouverait substitué aux droits du premier possesseur, fût tenu d'accepter toutes les charges et obligations de ce dernier. »

Voici maintenant ce que répondait le maréchal Bugeaud.

« Le grand concessionnaire ne peut pas constituer des propriétaires de 10 à 12 hectares, tels qu'il nous les faut ; il ne peut pas les presser sur le sol ainsi qu'ils doivent l'être pour créer la force de domination ; car il détruirait par là toutes ses espérances de fortune. Si vous lui donniez, en effet, 2,000 hectares de terres et qu'il y placât 200 familles, comme l'État les y placerait, il ne lui resterait plus rien. Il n'appellera donc, dans la plupart des cas, si vous le laissez à son libre arbitre, que des fermiers ou des métayers en petit nombre, c'est-à-dire des prolétaires qui, n'étant point attachés au pays par la propriété, s'éloigneront au premier danger sérieux ou chaque fois qu'ils seront mécontents de leur situation. Ce sera une sorte de lanterne magique où passeront successivement, et à distances assez rapprochées, des cultivateurs de toutes les nations. Mais nous disons mieux, et nous croyons pouvoir affirmer que les grands concessionnaires ne trouve-

ront des fermiers et des métayers qu'en très petit nombre et de la dernière espèce. La raison en est simple : en France et dans tous les pays de culture, les bons fermiers, les bons métayers ne manquent ni de fermes ni de métairies : on les recherche, on se les arrache même. Pourquoi donc viendraient-ils en Afrique ? Les cultivateurs y viendront pour devenir propriétaires ; mais ils n'y seront pas conduits par la perspective du prolétariat, attendu qu'en France, sans se déranger, sans s'exposer aux dangers du voyage et du climat, ils trouvent très facilement à travailler pour autrui ; mais admettons qu'il s'en présente : pourront-ils indemniser les capitalistes des sommes considérables que ceux-ci auront dépensées pour les installer et pour leur fournir tous les moyens de culture, ainsi que cela se pratique en France ? Nous ne le pensons pas ; parce que, d'une part, les frais d'installation sont trop élevés en Afrique, et que de l'autre la fabrique agricole ne produit pas assez pour amortir le capital de l'établissement et payer l'intérêt d'une somme beaucoup plus forte qu'elle ne le serait en Europe. Il est vrai que le métayer ou le fermier n'aurait pas besoin de rembourser le capital ; mais si ce sont des propriétaires qu'on a faits, et nous avons dit que c'est là ce que l'État doit exiger, ils seront tenus de payer l'intérêt et d'amortir le capital des sommes appliquées à leur établissement. Quiconque connaît un peu les difficultés de l'agriculture, les faibles produits qu'elle donne pour des travaux énormes, comprendra que cela n'est pas possible.

« Cette question est jugée par le simple examen de ce qui se passe en France. Les propriétaires sont obligés de tout créer, logements, bâtiments d'exploitation, plantations d'arbres, grandes préparations agricoles, etc., etc., et si l'on supputait ce qui a été mis en capitaux depuis cent ans dans la plupart des propriétés, on trouverait que la somme totale égale ou excède la valeur actuelle de ces mêmes propriétés. C'est que la terre n'a généralement de valeur que celle qui lui est donnée par les capitaux et le travail appliqués avec intelligence. Aucun propriétaire n'a la prétention de reconquérir par le fermage, ou par la moitié des fruits que lui donne le

métayer, les dépenses qu'il a successivement faites pour son exploitation agricole. Il se contente des revenus à 3 ou 4 p. 0/0, quelquefois beaucoup moins, sans tenir compte des cas fortuits, comme grêle, gelée, incendie, etc., qui viennent encore réduire, d'une manière notable, la moyenne de ses revenus de vingt ans. »

Une pareille spéculation amenera-t-elle un grand nombre de capitalistes en Afrique, soit pour faire des métayers à moitié fruits, soit pour établir des fermiers, soit enfin pour créer des propriétaires qui auront à rembourser le capital et l'intérêt? Nous ne le croyons pas. Il pourra bien d'abord en venir quelques-uns qui, n'ayant pas d'expérience agricole, n'auront pas fait tous les calculs qui précèdent; quelques autres qui, trouvant à se placer près d'une grande ville, spéculeront, d'après les progrès probables de la colonie, sur l'augmentation de la valeur des terres bien placées; mais nous osons prédire qu'il ne s'en présentera qu'un petit nombre, même dans le rayon actuel de la colonisation. Il s'en présentera bien moins encore quand l'éloignement de la côte élèvera les frais déjà si considérables de constructions et de travaux de tout genre...

« Toutes ces considérations et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, nous font penser que l'État est le seul grand colonisateur; que l'œuvre est trop grande, trop hérissée d'obstacles pour que des particuliers et même des sociétés de capitalistes puissent la mener à bonne fin. Il y faut l'action de la nation tout entière, représentée par son gouvernement, à qui les Chambres voteront des fonds, dont il n'aura à demander ni le remboursement ni l'intérêt. L'intérêt et l'amortissement se trouveront, pour la France, dans la solution de la question, dans la création d'un peuple nouveau qui lui paiera plus tard des impôts, dans les compensations politiques et commerciales que lui procurera la colonie quand elle aura suffisamment grandi.

« Nous nous attendons à ce qu'on nous oppose une vérité générale, à savoir, que le gouvernement est le plus mauvais entrepreneur des grands travaux publics et des grandes administrations, parce qu'il paie plus cher et qu'il est moins bien

servi que l'intérêt particulier. Mais lorsqu'il n'est pas possible de trouver d'autres entrepreneurs, il faut bien que le gouvernement exécute lui-même. C'est ce qui s'est vu bien des fois, et notamment pour certains canaux, certaines lignes de chemins de fer, et même pour les fortifications de Paris. En Afrique, il y a bien plus d'urgence encore à ce que le gouvernement se charge de la colonisation ; car, outre qu'il s'agit de la solution rapide d'une grande question politique, il a réellement dans les bras de son armée et dans son administration tout organisée, des moyens matériels qui n'existent nulle part ailleurs. L'armée est un admirable instrument de création, d'abord par son organisation et sa discipline, qui permettent d'en disposer à toute heure, dans toute circonstance et en tous lieux ; ensuite par ses bras nombreux et à bon marché que le budget le plus considérable ne pourrait se procurer dans les mêmes proportions. Par ces causes réunies, il arrive qu'ici le gouvernement se trouve à la fois le seul et le meilleur entrepreneur.

» Croirait-on, d'après cette argumentation, que nous repoussons l'intervention des grands capitalistes ou des compagnies ? pas le moins du monde. Nous voulons, au contraire, les admettre et les encourager : car, pour arriver plus vite au but, nous désirons l'emploi de tous les moyens, quelque petits qu'ils soient. Mais disons que le gouvernement tomberait dans une aberration fatale, s'il comptait principalement sur eux pour exécuter la grande tâche nationale en Algérie.

» Nous avons exposé plus haut les difficultés dont seront entourés les capitalistes pour faire la colonisation ; nous les avons peintes de manière qu'elles équivaudraient presque à des impossibilités. Toutefois nous croyons avoir trouvé une combinaison qui rendrait possible et utile l'intervention des capitalistes. Elle consiste à leur concéder une surface donnée, à la charge par eux d'établir sur la moitié de l'espace autant de familles qu'il y aura de fois dix hectares. A cette condition, l'autre moitié des terres deviendra leur propriété. Cette moitié, ayant acquis une grande valeur par l'établissement d'une population qui la touche par plusieurs points, indemni-

sera largement le capitaliste, nous le croyons, des avances qu'il aura faites pour l'installation des familles dans les conditions prescrites par le cahier des charges. Le peuplement des villages construits, en raison de cette convention entre l'État et le grand concessionnaire, étant la chose la plus difficile, l'administration pourra intervenir, et nous croyons qu'elle doit le faire, afin d'avoir une population mieux choisie. Ainsi se trouveraient combinés l'intérêt de l'État et l'intérêt des capitalistes. »

Passant ensuite à la justification de son projet de colonies militaires il ajoute :

« Nous sommes en présence d'un peuple fanatique, fier, belliqueux, admirablement préparé pour la guerre et toujours prêt à la faire. Il y a là pour nous un danger permanent devant lequel nous devons constamment rester forts et vigilants. Si nous étions assurés d'avoir perpétuellement une armée de 90 à 100,000 hommes, comme je l'ai demandée à la tribune de 1838, nous pourrions ne pas nous occuper autant de donner à la population européenne une constitution vigoureuse, qui ne peut s'obtenir au degré suffisant que par des institutions plus militaires que celles qui régissent la population déjà établie. Mais nous ne pouvons espérer que la métropole veuille ou puisse entretenir en Algérie une aussi nombreuse armée, car c'est une très lourde charge pour ses finances, et une gêne pour sa politique. Il faut donc que nous trouvions, dans la constitution du peuple nouveau, les moyens de résoudre ce problème : *Rendre la France indépendante de l'Algérie dans la politique européenne, et l'existence de l'Algérie indépendante des éventualités politiques de l'Europe.*

» La législation, l'administration civile, les libertés individuelles et municipales, donneront-elles au peuple nouveau la force nécessaire pour résister aux Arabes sans le secours d'une grosse armée? Nous ne le pensons pas. Il y a dans ce moment à Alger et dans sa banlieue jusqu'à Blidah environ 9,000 hommes de milice; eh bien! si les montagnes qui entourent la plaine s'insurgeaient, non seulement ces 9,000

hommes de milice ne pourraient pas les réduire, mais les populations civiles perdraient bientôt toute sécurité et ne pourraient aller d'un point à un autre qu'en grosse réunion armée : peut-être même seraient-elles renfermées dans les murs de leurs villes. Ne perdons pas de vue qu'il a fallu employer 12 bataillons aguerris, pendant quatre mois dans l'hiver de 1842 à 1843, pour réduire l'insurrection des Beni-Menasser et de quelques autres tribus à l'ouest de Cherchell, et que nous venons d'employer presque toutes les forces de la division d'Alger, pour ramener à la soumission le Dahra et l'Ouarenseris sur un carré d'environ 25 lieues de côte.

» Ces faits et beaucoup d'autres m'ont convaincu de l'impuissance de faire jouer à la population européenne, telle qu'elle est constituée actuellement, le rôle de peuple dominateur des Arabes, sans le secours d'une forte armée régulière.

» Pour satisfaire aux nécessités de la conservation de la colonie, aux intérêts politiques et financiers de la métropole, j'ai dû chercher un autre système que celui dans lequel nous sommes entrés tout d'abord, et qui consiste à donner à la population européenne la législation et l'administration de France. J'ai pensé qu'il fallait couvrir cette population, que sa constitution rend trop faible, par une population jeune, vigoureuse, habituée à la discipline militaire et continuant de vivre sous ce régime, tout en cultivant et se mariant pour se perpétuer sur le sol. Je ne veux pas exclure pour cela la colonisation civile ; elle existe, elle est un fait qui ne peut pas rétrograder ; je lui laisserais un rayon de douze ou quinze lieues à partir de la côte ; mais en avant, au sud de l'Atlas, j'établirais de nombreuses colonies militaires.

« Si la colonisation civile n'est pas suffisamment forte pour dominer les Arabes, elle est cependant une force appréciable et que je désire multiplier le plus possible : je veux donc l'emploi des deux moyens à la fois. Si j'en connaissais un troisième et un quatrième, je les voudrais encore, car je pense que nous ne pouvons marcher trop vite vers le but que nous poursuivons. Le temps est incertain, nous devons pro-

fitier de l'état de paix actuel, et fonder rapidement, en Afrique, quelque chose d'assez fort pour résister aux événements possibles.

« La colonisation militaire favorisera beaucoup derrière elle les progrès de la colonisation civile ; ce que la première coûtera à l'État, enrichira la seconde qui sera naturellement chargée de satisfaire les besoins des jeunes colonies qui se créeront en avant d'elle. »

En présence de ces deux systèmes, le gouvernement ne se décidait pour aucun. Cependant comme celui du général Lamoricière donnait accès à tous les abus ; comme il introduisait la spéculation et l'agiotage dans l'œuvre de la colonisation ; comme il rendait possibles les pots de vin pour les concessions, les pots de vin pour les primes, les pots de vin pour les intérêts ; comme il nécessitait en tout le concours direct ou indirect, légitime ou frauduleux de l'administration ; comme il favorisait, en un mot, toutes les turpitudes qui font la honte d'un gouvernement corrompue et corrompu, on pensait généralement que les bureaux qui ont leurs idées se déclaraient en sa faveur et qu'il serait préféré.

C'est probablement à ce motif qu'on doit attribuer le départ de l'Algérie du maréchal Bugeaud, qui crut sa présence nécessaire en France pour contrebalancer ces influences fatales qui, en toute circonstance, avaient fait prévaloir tout ce qui pouvait compromettre l'avenir de l'Afrique française. En effet, une décision royale en date du 24 août autorisait le maréchal Bugeaud à venir en France et nommait le lieutenant-général Lamoricière gouverneur-général *par interim*.

Le 4 septembre, le maréchal partit d'Alger, après avoir, à son grand déplaisir, reconstitué l'administration civile de l'Algérie d'après les bases de l'ordonnance du 15 avril 1845 qui grevait la colonie d'un nombreux et inutile état-major administratif.

Avant de partir, il publia une espèce de compte-rendu : c'était une sorte de résumé analytique de son administration, document important qui prouve par des chiffres que la population européenne et les recettes ont été en Algérie dans une

progression proportionnelle à la force numérique du corps d'occupation.

En voici les relevés :

CHIFFRE de l'effectif DES TROUPES.	CHIFFRE de la POPULAT. EUROPÉENNE.	CHIFFRE des RECETTES EFFECT.
1830.....
1831..... 17,190 3,228	1,048,479,12
1832..... 21,511 4,858	1,569,108,46
1833..... 26,681 7,812	2,237,154,33
1834..... 29,858 9,750	2,542,660,64
1835..... 29,485 11,221	2,518,521,47
1836..... 29,497 14,561	2,870,029,22
1837..... 40,147 16,770	3,705,852,64
1838..... 48,167 20,078	4,178,861,67
1839..... 50,367 25,000	4,469,870,95
1840..... 61,231 28,736	5,610,710,37
1841..... 72,000 35,727	8,859,130,40
1842..... 77,226 46,098	11,730,049,88
1843..... 80,410 58,985	15,964,425,68
1844..... 81,057 75,354	17,695,996,59
6 premiers mois de 1845. époque à laquelle l'impôt arabe n'est réalisé que dans sa plus faible partie.		
..... 86,987 85,000	9,242,129,14

Les quinze ans écoulés peuvent se diviser en trois périodes.

La première se compose de l'occupation après la conquête : l'armée d'occupation, alors qu'aucun projet n'était bien arrêté sur l'avenir du pays, se réduisait à un chiffre moyen de 15 à 25,000 hommes ; la population reste stationnaire, et les impôts ne dépassent pas 2,500,000 francs.

Dans la seconde période, il ne s'agit plus d'occuper, mais de défendre ; alors s'invente le projet d'occupation restreinte,

système hors de discussion aujourd'hui, mais qui peut s'apprécier encore par des chiffres. Ainsi l'armée d'occupation s'élève jusqu'à 60,000 hommes, la population européenne n'atteint pas le chiffre de 30,000, et les impôts se réduisent 5, à 6 millions.

La troisième époque est celle de l'extension de la domination. Il ne s'agit plus de discuter sur le système plus ou moins étroit d'occupation : la conquête doit être générale pour être réelle. La guerre doit être portée au loin pour qu'il soit possible au commerce et à la colonisation de s'étendre à son abri.

Alors l'armée est portée successivement de 70,000 à 86,000; mais, par contre, la population européenne s'élève rapidement de 35,000 à 80,000, et les impôts, qui étaient de 5 millions en 1840, dépasseront 20 millions en 1845.

Que l'on maintienne l'armée, que l'on persévère dans la consolidation de la domination générale, et l'on peut dès à présent, au moyen du terme de la progression déjà connue, prévoir l'époque où le chiffre de la population européenne et celui des produits de l'impôt seront assez élevés pour dissiper toute appréhension sur l'avenir du pays.



CHAPITRE XVI.

Le Rhamadan. — Des postes permanents. — Bou-Maza traqué par les colonnes françaises, cherche à entraîner les Kabyles des pentes nord-ouest du Jurjura. — Réponse de ces montagnards. — Fermentation parmi les tribus de l'Ouest. — Insurrection des Flittas, des Traras et autres tribus. — Invasion d'Abd-el-Kader. — Le général Bourjolly chez les Flittas. — Le général Cavagnac chez les Traras. — Trahison des Souhalia. — Belle défense d'une colonne commandée par le lieutenant-colonel Montagnac : sa destruction. — Le marabout de Sidi-Brahim. — Héroïsme du capitaine Géraux et de 83 soldats. — Deïra d'Abd-el-Kader. — Coup de vigueur du colonel Valsin d'Esterazy. — Trait d'audace du colonel Tartas. — Invasion de Bou-Guerrara, nouveau kalifa d'Abd-el-Kader. — Assassinat du commandant Billot par les tribus du Sebdo. — Le colonel Saint-Arnaud chez les Beni-Ouaghr. — Le général Lamoricière à Oran : ses manœuvres pour placer l'insurrection entre deux feux. — Abd-el-Kader est attaqué dans le Trara : il refuse le combat : les Traras qu'il a soulevés se rendent à discrétion. — L'insurrection est renfermée dans un cercle restreint. — Effet de ces évènements en France. — Le maréchal Bugeaud part pour l'Algérie avec un renfort de 42,000 hommes. — Effet de ces évènements en Angleterre. — Arrivée du maréchal Bugeaud à Alger. — Proclamation aux Kabyles. — Effervescence dans la partie frontière du Maroc. — Emigration des tribus algériennes. — Mouvement combiné des colonnes françaises. — Plan d'Abd-el-Kader. — Comment agissaient les Romains dans des circonstances semblables.

Lorsque le maréchal Bugeaud quitta l'Algérie, le Rhamadan approchait. C'est une époque de jeûne, de prière, d'exaltation pendant laquelle toutes les passions bonnes et mauvaises des musulmans sont généralement dans une sorte d'état fébrile, qui motive assez communément des excès de tout genre.

C'est aussi le temps où les cultures sont suspendues, les récoltes serrées, où les tribus qui manquent de grains, se déplacent pour s'en approvisionner. Les marabouts en profitent pour exalter les imaginations et prêcher des révoltes s'il y a lieu : les tribus ennemies n'ayant plus à redouter les dommages portés à la récolte pendant se font la guerre entre elles : d'autres se ruent sur les silos et les troupeaux de celles qui ont été s'approvisionner au loin. C'est partout, en un mot, une époque de fermentation que tout dominateur de l'Algérie ne saurait surveiller avec trop de soin et de sollicitude.

Par suite de ce défaut d'ensemble qui n'a été jusqu'à présent que trop commun dans les affaires de l'Algérie, de ces systèmes peu ou point arrêtés, qui n'ont ni suite ni persévérance, et qui semblent remettre au hasard seul l'avenir de cette intéressante colonie, on n'était pas encore définitivement fixé sur le système à suivre à l'égard des Arabes, principalement sous le rapport défensif. Deux modes d'application étaient en discussion. L'un, et c'était malheureusement celui qui comptait le plus de partisans dans l'armée, consistait à occuper le pays par la multiplication des postes permanents ; l'autre voulait limiter l'occupation à des postes rares gardés par des forces suffisantes : c'était le système du maréchal Bugeaud.

Voici les motifs qui étaient allégués de part et d'autre à l'appui de ces deux opinions.

Les partisans de l'occupation par points multipliés disaient qu'il fallait des postes en tels et tels endroits pour surveiller le pays, l'administrer, en avoir des nouvelles, assurer telle ou telle communication, afin que les convois et même les voyageurs isolés pussent trouver quelques ressources sur leur route et un abri le soir contre les voleurs et les attaques nocturnes. Ces motifs étaient plus spécieux que solides. En effet, comme des besoins de la nature de ceux qu'on voulait prévenir, se faisaient sentir sur toute la surface de l'Algérie, il aurait fallu, pour être conséquent, les satisfaire partout, et alors toute l'armée eût été immobilisée dans des postes permanents grands et petits. Puis la guerre pouvait renaître d'un instant à l'autre par le soulèvement du pays tout entier, ou d'une fraction con-

sidérable, et, dans une pareille circonstance, les soldats français éparpillés, mal approvisionnés dans les postes, offraient à l'ennemi beaucoup de facilité et une foule d'occasions partielles de leur faire éprouver des échecs, dont les résultats matériels et surtout moraux, pouvaient avoir les plus graves inconvénients.

Le maréchal Bugeaud, au contraire, disait que les postes permanents qui ne pouvaient être que très faibles en raison de leur multiplicité, n'assuraient pas les communications et n'avaient aucune action sur le pays ; qu'ils ne gardaient réellement qu'un point ; que l'action réelle, la véritable puissance étaient dans les troupes qui tenaient la campagne ; que ces troupes elles-mêmes ne conservaient leur force dominatrice que tout autant qu'elles ne se subdivisaient pas trop, et que chacune des fractions était capable de vaincre toutes les forces réunies de la contrée qu'elle était chargée de maintenir dans l'obéissance ; que non-seulement les postes multipliés, en immobilisant une partie des forces de l'armée, affaiblissaient numériquement les colonnes agissantes, mais encore qu'ils absorbaient en partie l'action des troupes restées mobiles, puisque ces dernières étaient chargées de les ravitailler, et souvent d'aller à leur secours au lieu de faire des opérations utiles contre l'ennemi ; et qu'enfin les postes qui n'étaient pas d'une nécessité absolue, n'étaient qu'une source d'embarras, de faiblesse et de danger.

Il ajoutait que les postes magasins ou de ravitaillement, qui sont indispensables pour favoriser la mobilité des colonnes, n'ayant qu'une faible garnison, n'étaient chargés, à proprement parler, que de leur défense, et qu'ils ne devaient pas prétendre à la domination du pays qui les environnait : « car, disait-il, tant que le pays est calme et obéissant, le chef de ces postes doit sans doute surveiller l'action des chefs indigènes, se faire faire des rapports par eux sur tous les points de son administration ; les faire venir de temps à autre auprès de lui pour se faire rendre compte, en détail, de la disposition des esprits, de l'état de perceptions, de la police, des amendes, des bruits qui circulent, etc. Mais ce chef ne doit

jamais sortir avec une fraction de son monde, soit pour rétablir l'ordre, qui aurait été troublé, soit sous le prétexte de protéger le pays. Il peut, tout au plus, faire une sortie brusque et de nuit, à courte distance, pour arrêter des hommes signalés comme dangereux, ou pour tout autre coup de main partiel jugé nécessaire pour assurer la tranquillité du cercle ; mais le détachement qui devait être fait dans ce rares, devrait être rentré avant le jour. S'il y a des actes à réprimer chez une tribu ou grosse fraction de tribu, il faut attendre, pour en demander compte, qu'une colonne vienne manœuvrer dans le pays : c'est alors, seulement, qu'on peut le faire avec efficacité et sans danger.

« Si le pays était menacé d'une insurrection ou de l'envahissement des insurgés voisins, ce n'est pas un détachement de quelques centaines d'hommes qui pourrait prévenir le danger, et il s'exposerait à une destruction complète dans l'espoir fondé d'atteindre le but. Quand une contrée est en fermentation, il est rare que les populations demandent sincèrement à être protégées et elles sont en général disposées à attaquer les protecteurs. Souvent elles peuvent se protéger elles-mêmes, et si elles sont de bonne foi, ou elles se défendent ou elles s'éloignent du péril. Dans tous les cas, il vaut mieux que le malheur tombe sur elles que sur un détachement impuissant.

« Ainsi, jamais on ne doit sortir, jamais on ne doit combattre quand on est maître de ses actions, sans un but utile, raisonné et même, dans ce cas, sans avoir des chances de succès.

« Il a été dit plus haut que les postes permanents n'assuraient pas les communications : cette vérité est facile à démontrer. En effet, qu'entend-on par assurer une communication ? Ce ne peut être, dans la véritable acception du mot, que donner la faculté aux petits convois, aux faibles détachements, aux isolés même, de parcourir en sécurité cette communication, car il n'est pas nécessaire de protéger une colonne qui trouve en elle-même une force suffisante. C'est la colonne qui protège et non pas le poste qui ne peut rien hors de son enceinte.

« Comment des postes échelonnés d'étape en étape sur une route, pourraient-ils la rendre sûre pour les convois, les petits détachements et les isolés? Si ces fractions rencontrent, à distance égale, entre deux postes, un rassemblement très supérieur à elles, à quoi leur serviront les postes qui sont à trois lieues en avant et trois lieues en arrière? Evidemment, elles seront détruites ou prises sans même qu'ils en aient connaissance.

« Les postes qu'on représente comme propres à assurer les communications ne sont donc qu'une illusion dangereuse. Ils affaiblissent l'armée, ils paralysent son action et ne remplissent pas le but pour lequel on les institue.

« Il n'y a qu'une manière d'assurer les communications, c'est de bien dompter le pays à droite et à gauche et, dans certain cas, de couvrir la communication par une colonne postée ou agissant sur le côté le plus menacé.

« La réunion en une seule colonne de tous les postes qu'on échelonnerait, d'après la routine, sur une communication, l'assurera beaucoup mieux si cette colonne manœuvre plus convenablement que ne le ferait la division des forces en postes permanents.

« Ces principes excluent-ils les postes d'une manière absolue? Non assurément. Le principe de mobilité exige quelques postes de ravitaillement. Loin d'être contraire au système, ils le complètent, car ils favorisent singulièrement la mobilité des colonnes quand ils sont convenablement placés (1). »

Tels étaient les motifs qu'alléguait le maréchal, à l'appui de son opinion sur ce point de tactique si important dans la guerre d'Afrique, et dont les esprits, en France, se préoccupèrent vivement à la suite d'une insurrection qui éclata pendant l'absence du gouverneur-général.

Voici ce qui arriva. Les provinces du Centre et de l'Est étaient dans un état de tranquillité complète. Dans celles de l'Ouest, les subdivisions d'Orléanville, de Cherchell, de Mos-

(1) Circulaire du 14 octobre 1845.

taganem se remettaient de la grande et récente agitation causée par l'insurrection de Bou-Maza. Le gouverneur-général par intérim s'occupait d'organisation. Il avait installé avec pompe une des coûteuses superfluités introduites par l'ordonnance du 15 avril, le comité du contentieux ; il avait recueilli les adhésions des militaires disposés à prendre part à la colonisation d'après les bases proposées par le maréchal Bugeaud dans sa circulaire sur le projet d'organisation des colonies militaires, dont on a vu plus haut le texte. Dans la seule division d'Alger, 4,010 avaient répondu à cette sorte d'appel, savoir : un officier supérieur, 17 capitaines, 2 lieutenants, 5 sous-lieutenants et 3,985 sous-officiers et soldats ; pouvant réunir en tout des fonds disponibles pour 1,673,815 francs. En même temps, les troupes innocupées étaient réparties sur divers points pour la rectification ou l'achèvement de travaux commencés, et on annonçait, comme devant paraître immédiatement, les travaux relatifs à l'exploitation des forêts de la Calle et à l'exploration des mines de l'Algérie et principalement de celles existant sur les territoires de Tenez, Philippeville et Bone, sources importantes de produits et de revenus dont on ne s'était pas occupé jusqu'alors. Ainsi, partout les travaux d'organisation semblaient devoir succéder aux travaux de la guerre. Le dernier des kalifas qui fût resté fidèle à la cause de Bou-Maza, s'était rendu à discrétion au commandant du camp d'Aïaun-Meren : un autre schériff révolté, Mohamed-ben-Hamet, avait été condamné à mort par le 2^e conseil de guerre, permanent de la division d'Alger, et Bou-Maza lui-même s'était retiré chez les Achachas, tribu du Dahra et de Mostaganem. De là, il cherchait à entraîner dans sa cause, les montagnards des pentes nord-ouest et du Jurjura, en continuant son système d'imposture, et disant entre autres choses qu'il était maître de l'heure à laquelle les Français devaient être expulsés de l'Algérie. Mais il n'avait pu obtenir des Kabyles que cette réponse : « Si vous êtes réellement maître
 « de l'heure, allez-vous emparer de Médéah, de Blidah, et
 « pénétrez dans la plaine de la Metidja par la partie occiden-
 « tale. Quand vous y serez arrivé, nous vous rejoindrons avec

« toutes nos forces. » C'était, comme on le voit, mettre leur coopération à une condition qu'il était impossible à Bou-Maza de remplir : ainsi rien n'était inquiétant de ce côté.

Mais, dès le 15 septembre, divers bruits circulèrent sur la position et les projets d'Abd-el-Kader. Selon les uns, il avait fait ferrer tous les chevaux de sa cavalerie, d'où l'on concluait qu'il méditait quelque nouvelle incursion sur le territoire algérien. D'autres prétendaient qu'il avait déjà paru dans le Sud. Mille rumeurs incohérentes et contradictoires eurent lieu parmi les indigènes, d'où l'on put induire avec quelque apparence de raison que ce chef de partisans songeait à profiter de l'époque du Rhamadan pour soulever le pays. En effet, on apprit, coup sur coup, que la subdivision de Mascara, où commandait le colonel Géry, était dans la plus grande fermentation ; que, dans celle de Tlemcen, une levée générale de boucliers avait eu lieu chez les tribus de la frontière de l'Ouest ; que, dans celle de Mostaganem, les tribus des Flittas étaient en pleine révolte et qu'Abd-el-Kader, suivi d'une troupe de cavaliers du Maroc qui s'étaient attachés à sa fortune, avait envahi le territoire algérien.

Toutes ces nouvelles étaient fondées. Le général Bourjolly, qui s'était porté chez les Flittas pour y réprimer quelques actes de brigandage commis contre des caravanes de gens du désert venus dans le Tell pour y acheter des grains, était loin de s'attendre à trouver cette tribu en révolte complète. Dès le 21 septembre, il fut attaqué très vigoureusement, et ce ne fut qu'après un combat assez chaud qu'il arriva au bivouac de Ben-Atia. Des groupes hostiles se montrèrent toute la journée dans les environs du camp, et comme sa colonne n'était approvisionnée en vivres et en munitions que pour une course de quelques jours, il ne jugea pas à propos de s'engager plus avant avec quelques malades et des blessés. Il se décida à se rapprocher de Bel-Acel pour se mettre en état de rentrer sérieusement en opérations. Il fut chaudement suivi dans ce mouvement rétrograde. Pendant qu'il était à Touiza chez les Beni-Dargouia, son arrière-garde, composée de 200 hommes du 9^e chasseurs d'Orléans, fut vigoureusement engagée, et les

escadrons du 4^e chasseurs durent charger à fond pour la soutenir. Le lieutenant-colonel Berthier, ancien officier d'ordonnance du roi, fut tué en conduisant cette charge, et les chasseurs furent dégagés. Mais une lutte acharnée se livra autour du corps du colonel Berthier, et jusqu'à dix Kabyles vinrent s'y faire tuer autour. La colonne, après d'autres engagements moins graves, put bivouaquer le 25 sur la Mina, à Belizan, d'où les malades et les blessés furent évacués sans difficulté sur Bel-Acel.

Dans la subdivision de Tlemcen, le général Cavaignac s'était aussi trouvé dans une position fort critique. Averti qu'un kalfa de Si-Mohammed-ben-Abdallah s'était enfui dans le pays des Traras, où il prêchait la révolte, que sa fuite avait été suivie de celle des Engamia et des Ouled-Chia et qu'une assez grande agitation s'était manifestée chez les Ghossels et dans le pays des Traras, il réunit à Sidi-Bou-el-Nouar 1350 hommes d'infanterie, 250 chevaux et deux sections de montagne. Après s'être mis en relation avec les diverses fractions des Traras, il reçut quelques assurances satisfaisantes des unes et des réponses insultantes des autres, et principalement des Beni-Ouersous. Tout lui indiqua que cette révolte coïncidait avec un mouvement prochain d'Abd-el-Kader qui avait passé la Moloïua et fanatisait les Kabyles par la promesse de son arrivée prochaine.

Le 22 septembre, au matin, quittant la position de Sidi-Bou-el-Nouar pour entrer chez les Beni-Ouersous, il se trouva bientôt au centre de leur territoire. Il établit son camp dans une vallée : la position était fort convenable, mais dominée à l'ouest par une succession de collines dont la plus éloignée, couronnée par le village des Ouled-Zekri, était occupée par 3 ou 400 Kabyles qui, abrités derrière leurs murs, dirigeaient sur les postes avancés un feu très incommode. Cette position ennemie devait être enlevée. Une colonne d'attaque, composée des voltigeurs et carabiniers du 15^e, des grenadiers du 41^e de 120 chevaux du 2^e chasseurs et du 2^e hussards, fut chargée de cette opération.

L'infanterie eut d'abord beaucoup à souffrir en gravissant

péniblement une pente assez élevée. Mais la cavalerie se lança au galop sous une vive fusillade et la décision de ce mouvement força l'ennemi à se jeter sur le revers opposé où il fut attaqué avec vigueur et rejeté dans des ravins profonds ou sur des crêtes inabordables.

La position prise fut occupée par trois compagnies de zouaves ; les sapeurs du génie en crénelèrent les maisons et les enceintes, et les soldats se firent des postes couverts en élevant des retranchements en pierres. Mais, quoique délogé du village, l'ennemi s'était établi en face des Français dans des positions formidables et garnies de retranchements en pierres sèches ; il semblait décidé à une résistance sérieuse.

Après avoir employé la matinée du 23 à reconnaître avec un fort détachement le pays au centre duquel il était et surtout les positions occupées par l'ennemi, le général Cavaignac se préparait à attaquer les Kabyles, lorsque ces derniers s'élançèrent avec une vigueur inouïe sur la position occupée par les zouaves, commandés alors par le chef de bataillon Peyraguey. Franchissant d'une part l'un des postes avancés, ils s'y mêlèrent à la garde qui s'y trouvait et qui s'y défendit à la baïonnette. Le capitaine Lecouteux, s'élançant à la tête de sa compagnie, dégagea ses soldats entourés.

D'un autre côté, les Kabyles avaient abordé une enceinte crénelée et faisaient mine d'y pénétrer. Le commandant Peyraguey, à la tête d'une compagnie, se lança de la partie de l'enceinte qu'il occupait à celle que menaçaient d'envahir les Kabyles. Mille voix s'élèvent du camp pour applaudir à cette action vigoureuse : mais au même instant, le brave Peyraguey, vieux soldat de l'île d'Elbe, noble reste de ces anciens héroïques bataillons français, tomba mortellement frappé de trois balles. Dans sa chute, on l'entendit encore s'écrier : « En avant, mes amis, en avant ! »

Repoussés par les zouaves dans cette audacieuse attaque, les Kabyles se retirèrent derrière leurs positions. Peu après, vers la chute du jour, une décharge générale de leurs armes prouva qu'ils venaient de recevoir une nouvelle importante. En effet, on venait de leur annoncer qu'Abd-el-Kader péné-

trait sur le territoire français, marchait à leur secours : c'était là le secret de leur acharnement. Mais, dès le lendemain, le général Cavaignac les attaqua sur toute leur ligne et son mouvement appuyé par un feu très vif d'artillerie et d'infanterie, fut couronné d'un plein succès. Le retranchement fut tourné, l'ennemi l'abandonna en désordre, après avoir perdu beaucoup de monde : c'était le succès militaire aussi complet que possible, mais ce n'était point le succès politique. Il fut même chèrement payé quelques jours après.

En effet le 27, le général Cavaignac, inquiet pour le poste d'Ain-Timmouschen, qui dépendait de sa subdivision, et qu'il ne croyait pas suffisamment gardé, dirigea sur ce point un détachement de 200 hommes, choisis dans le 15^e léger et les zouaves. Au moment où ce détachement arrivait au marabout de Sidi-Moussa à une lieue et demie de Timmouschen, il rencontra un goum nombreux, conduit par Bou-Hammedi, qui venait pour protéger l'émigration des deux grandes tribus des Ouled-Nalfa et des Ouled-Zeir. Ces tribus faisaient défection et allaient se réunir aux Ghozzels, déjà passés sous les drapeaux d'Abd-el-Kader.

Le lieutenant Marin, qui commandait le détachement, prit le goum de Bou-Hammedi pour celui du lieutenant-colonel Valsin-Esterazy, et l'erreur était d'autant plus naturelle, qu'en tête marchaient les chefs des Beni-Achmez, qui font en effet partie du Maghzen d'Oran, mais qui, ce jour-là, avait fait défection. Lorsque le lieutenant Marin reconnut son erreur, les cavaliers arabes étaient déjà pêle-mêle avec les soldats français qu'ils avaient abordés en leur disant : *semi, semi*, (amis, amis). Ces derniers avaient déjà mis sacs à terre et formé le faisceau pour se reposer un instant, lorsqu'ils furent enveloppés par trois ou quatre mille Kabyles et sommés de se rendre. Toute résistance était impossible. Ce malheureux détachement mit bas les armes : pas un coup de fusil ne fut échangé de part ni d'autre. Un fait pareil ne s'était pas encore produit dans la guerre d'Afrique.

A cette page regrettable de l'histoire de cette insurrection nouvelle, s'en joignit une triste, lugubre mais héroïque. Le

lieutenant-colonel de Montagnac commandait à Djemâa-Ghazaouat, près la frontière maritime du Maroc. Les Souhalia se disant menacés par Abd-el-Kader, lui envoyèrent demander protection contre l'ex-Émir, qui, dirent-ils, voulait rejoindre, à la tête d'un fort goum, le scheik révolté Abd-el-Bosseh, chez les Traras, dont le pays s'étend à l'est entre le port de Ghazaouat et l'embouchure de la Tafna. Ils lui laissèrent cependant ignorer les forces considérables dont disposait Abd-el-Kader et l'insurrection qui s'organisait dans toute la contrée et chez eux-mêmes.

Guidé par ces renseignements perfides, le colonel Montagnac sortit de Djemmâa le 21 septembre, à 10 heures du soir. Sa colonne se composait de 420 hommes dont 354 du 8^e bataillon des chasseurs d'Orléans et un escadron du 2^e hussards. Il arriva à la pointe du jour à l'Ouéd-Taouli, bonne position dont une trahison habilement ourdie allait l'arracher encore pour avoir meilleure chance de détruire sa colonne en détail. En effet le 22, à deux heures du matin, par on ne sait quels nouveaux perfides renseignements, il quitta son bivouac de l'Oued-Taouli, et marchant dans la direction de l'est, il fut établir son camp sur le ruisseau de Sidi-Brahim. Laisant la garde des bagages et du camp au commandant Froment-Coste, il se porta en avant avec trois compagnies du 8^e chasseurs d'Orléans et l'escadron du 2^e hussards. A trois quarts de lieue du camp, des cavaliers arabes en assez grand nombre parurent sur un plateau : les deux premiers pelotons de l'escadron chargèrent avec leur commandant Cognord en tête. Immédiatement ils furent écrasés sur leur gauche par une masse de cavaliers qui se démasquèrent au nombre de plus de 3,000, commandés par Abd-el-Kader lui-même. Au premier choc le commandant Cognord fut démonté, puis blessé ; le capitaine Gentil de Saint-Alphonse, tombe à son tour frappé d'une balle à la tête : le cavalier arabe qui l'avait tué d'un coup de pistolet, lui avait crié en faisant feu : *Abd-el-Kader !* Ce cavalier n'était autre que l'Émir.

A la vue de ce désastre, le colonel Montagnac communique à sa faible troupe son courage désespéré. Quoique environné

par des forces plus que décuples, il se lance en avant avec deux pelotons de réserve auxquels se rallièrent 20 cavaliers, débris de l'escadron de hussards. Mais au même instant il tombe mortellement blessé. Assis sur un tertre, il fait former sa petite troupe en carré et envoie le maréchal-de-logis Barbié, ordonner au commandant Froment-Coste de venir l'appuyer. Mais enveloppé de toutes parts ce carré tombait homme à homme. Le colonel Montagnac voyant cette boucherie et se sentant mourir : « Enfans, dit-il, vous êtes accablés par le nombre, « retirez-vous dans le marabout de Sidi-Brahim. Ne vous « inquiétez pas de mon corps, mon compte est réglé. » En effet, il expira presque aussitôt.

Cependant cet héroïque carré lutte encore pendant près de trois heures contre toutes les charges ardentes et répétées de toute la cavalerie d'Abd-el-Kader ; mais que pouvaient ces quelques braves contre des forces si supérieures ? mourir ! c'est ce qu'ils firent. Les cartouches s'épuisèrent et, suivant l'expression d'un carabinier qui a survécu, les Arabes resserrant le cercle autour de ce groupe immobile et devenu silencieux, faute de munitions, le firent tomber sous leur feu *comme un vieux mur !*

Pendant ce temps, le commandant Froment-Coste approchait en toute hâte avec la 12^e compagnie et une section de carabiniers de son bataillon. Devenu l'objet des efforts de l'ennemi, il fut frappé par les premières balles, et sa petite troupe succomba à son tour sous le nombre.

Il ne restait plus du bataillon d'Orléans que quatre-vingt-trois hommes sous les ordres du capitaine Géraux et du lieutenant Chapdelaine, laissés à la garde des bagages pendant l'action.

Voyant tout perdu, le capitaine Géraux songea à mettre sa troupe à couvert et se dirigea sur le marabout de Sidi-Brahim à un quart d'heure sur la droite ; sa retraite ne se fit pas sans combat, il perdit cinq hommes. La cour du marabout où il trouva un abri momentané, présentait un carré pouvant contenir vingt hommes sur chaque face ; chaque homme avait quatre paquets de cartouches et, comme on avait

abandonné les sacs, il y avait très peu de vivres. Il était environ onze heures du matin.

Dans l'espoir d'être aperçu par la colonne du colonel de Barrat, qu'il savait à trois lieues de là, le capitaine Géraux prit la ceinture rouge du lieutenant Chapdelaine et le mouchoir bleu du caporal Lavaissière, et fit planter au milieu d'une grêle de balles, ce drapeau improvisé au haut du marabout. Il était décidé à se battre à outrance ; les quatre vingts braves qu'il commandait l'étaient à mourir jusqu'au dernier. Il rangea sa petite troupe en quatre pelotons sur chaque face du mur du marabout qui eut alors deux enceintes, une de pierre, l'autre de chair. Cette dernière n'était pas la moins solide.

Pendant le marabout était entouré de toutes parts par 3,000 cavaliers. Abd-el-Kader fit sommer le capitaine Géraux de se rendre : « Dites à Abd-el-Kader, répondit-il au parlementaire, que nous sommes décidés à nous battre jusqu'à la fin, et que si l'ennemi veut il peut commencer : nous sommes tous prêts et bien résolus jusqu'aux derniers. »

Cette réponse mécontenta Abd-el-Kader qui avait déjà fait de grandes pertes avec les autres fractions de cette héroïque colonne, et qui craignait l'effet moral que pouvait produire sur ses troupes la résistance acharnée d'une poignée d'hommes. Il avait dans son camp quatre-vingts prisonniers, tant de l'escadron du commandant Cognord, que du détachement du capitaine Froment-Coste : de ce nombre était le capitaine Dutertre, du 8^e chasseurs d'Orléans. Il le détacha vers le capitaine Géraux avec la mission expresse de l'engager à se rendre, et de l'y décider, sous peine d'avoir lui, et les autres prisonniers, la tête tranchée. Le capitaine Dutertre fit part de cette mission à ses malheureux compagnons de captivité, et il fut résolu à l'unanimité qu'il engagerait le capitaine Géraux à se défendre. Tous les genres d'héroïsme devaient se produire en cette circonstance. Le capitaine Dutertre s'avance auprès du marabout et crie aux assiégés : « Malgré l'injonction et les menaces d'Abd-el-Kader, je vous exhorte à ne pas vous

« rendre : Mourons tous, s'il le faut, jusqu'aux dernier! »
De retour auprès de l'Émir, il paya de sa tête cette courageuse
résolution !

Désespérant de vaincre autrement que par la force cette
héroïque fermeté, Abd-el-Kader lance ses troupes contre le
marabout dont le mur n'avait que quatre piéds de haut ; mais
il était doublé par un autre mur, citadelle vivante contre la-
quelle vinrent se briser par trois fois tous les efforts des assié-
geants. La première attaque dura cinq quart l'heures : on se
battait à bout portant. La seconde attaque fut plus vive, elle
se termina à la nuit : les baïonnettes avaient du sang jusqu'à
la garde.

Les assiégés avaient eu peu de pertes ; ils en avaient fait
éprouver beaucoup à l'ennemi. Ils se promettaient de lui en
faire éprouver encore, car leur courage s'exhaltait avec le
danger : c'était l'héroïsme du désespoir. Ils passèrent la nuit
à faire avec leurs sabres des demi-créneaux aux murs, et à
couper en quatre et en six les balles qui commençaient à leur
manquer. Le 24, dès dix heures du matin, Abd-el-Kader fit
attaquer le marabout pour la troisième fois, et, pour la troi-
sième fois ses troupes furent repoussées après un attaque qui
dura, presque sans interruption, jusqu'au lendemain à deux
heures après-midi. Abd-el-Kader renonçant aux chances
meurtrières de l'assaut, fit retirer ses troupes et changea son
attaque en blocus. Il laissa autour du marabout trois postes
d'observation de 150 hommes chacun, et se dirigea avec sa
cavalerie sur un autre point.

On était au troisième jour ; l'eau, les vivres manquaient,
les assiégés étaient réduits à boire de l'urine mêlée avec un
peu d'eau-de-vie et d'absinthe. Depuis trois nuits le sommeil
n'avait pu fermer leurs paupières, et tous demeuraient in-
flexibles : nul ne parlait de se rendre. Enfin, épuisés, affai-
blis, sentant la mort prochaine s'ils s'obtenaient à rester dans
ce lieu sans vivres et sans eau, pressés plus que jamais par la
faim, la soif, les privations de toutes sortes, ils se décidèrent à
se frayer un passage et à se faire jour les armes à la main.
Le 25, à sept heures du matin, le détachement franchit les

remparts du marabout ; se précipitant à la baïonnette et ses officiers en tête, sur le premier poste ; il l'enlève, traverse comme un boulet la ligne de blocus, se forme en carré de tirailleurs et se met en marche en présence de l'ennemi qui n'osa le suivre que de loin.

Il arriva ainsi jusque sur les bords d'un ravin qui formait défilé sans avoir plus de quatre blessés. Harassés de veilles et de fatigue, mourant de soif et d'inanition, ces braves formèrent le carré pour se reposer. Vain espoir ! il fallut combattre encore. Ils virent les Ouled-Zeri sortir de leurs demeures avec leurs fusils et descendre dans le ravin. Les gens de Sidi-Hamar et des autres villages environnants, prévenus par des cavaliers de l'Émir, se mirent aussi en disposition de les attaquer. Il était alors environ huit heures du matin ; pressés en queue par deux mille Kabyles, ils pensèrent que le plus sûr moyen était de fondre par la ligne la plus courte sur les Arabes qui leur barraient la route. Ils descendirent dans le ravin, et cette intrépide phalange, digne d'elle-même jusqu'à la fin, fond au milieu des masses ennemis pour se frayer un passage. Il y eut un moment d'horrible carnage ; il ne leur restait plus ni cartouches, ni balles ; les Arabes tiraient sur eux de tous côtés. Ils parvinrent enfin dans un champ de figuiers où ils purent reformer le carré ; ils se comptèrent : ils n'étaient plus que quarante. Le capitaine Géraux leur restait encore ; le lieutenant Chapdelaine était mort avec les quarante autres. Leur heure semblait venue aussi, et ils se préparèrent à vendre chèrement leur vie. Les Arabes, sans égard pour tant de courage, se précipitent plus nombreux sur ces braves qui, après s'être dit un dernier adieu, jetèrent leurs fusils et s'élancent en désespérés et la baïonnette au poing au milieu des Arabes dont ils font un grand carnage : ils parviennent encore à traverser leurs masses. Mais vingt-sept sur quarante étaient restés morts, et parmi eux l'héroïque capitaine Géraux. Treize se firent jour et purent, peu après, être recueillis par la garnison de Djemmâa qui venait à eux. L'histoire doit conserver le nom de ces intrépides soldats qui, fidèles à leurs officiers, combattirent près d'eux jusqu'au dernier moment : ce

furent Lavaissière, caporal ; Delfieu, Fert, Langlois, Lapara, Medaille, Frécy, Léger, Antoine, Langevin, Michel, carabiniers ; Siguier, clairon ; Raimond, chasseur.

Tel fut le dénouement de ce funèbre mais héroïque drame de Sidi-Brahim. Les annales militaires du monde contiennent peu de faits semblables. Quel beau spectacle en effet que l'admirable courage d'une poignée de braves, s'étant fait une citadelle d'un tombeau musulman, tenant pendant deux jours en échec toute une armée ennemie, repoussant toutes les propositions de se rendre ! Puis, sans vivres, sans eau, sans munitions, ne se laissant démoraliser ni par le nombre des ennemis, ni par la pensée si poignante de l'abandon où ils étaient, ne prenant conseil que de leur héroïsme, et avec une audace inflexible et un mépris de la mort qui rappellent les fastes les plus glorieux des temps antiques, succomber homme à homme en se frayant, à la baïonnette, un passage à travers une armée où ils avaient à lutter un contre cent !

L'héroïsme de cette poignée de braves au début de l'insurrection pouvait frapper les Arabes de terreur comme il les avait frappés d'admiration. Pour en prévenir l'effet moral, Abd-el-Kader se montra, comme toujours, habile à profiter des circonstances. A Sidi-Brahim, il dit que, pour éprouver le courage et la foi de ceux qui combattaient sous ses ordres, il avait voulu que les soldats français défendissent leur vie comme des héros. A Aïn-Timouschen, au contraire, il dit que pour récompenser ceux qui suivaient sa bannière, il avait fasciné de son regard tout-puissant le détachement commandé par le lieutenant Marin, et l'avait fait tomber sans résistance en leur pouvoir. Il était ainsi parvenu à persuader aux Arabes qu'il déciderait à son gré de la victoire, et que si parfois il essayait des défaites, c'était pour éprouver le courage, la patience et la foi de ceux qui le suivaient, et les rendre dignes des récompenses célestes, promises par le Prophète aux martyrs de la religion.

Cela explique l'audace toute nouvelle des Arabes dans cette insurrection.

Cependant la conduite de l'ex-Émir, pour se garantir d'at-

teintes personnelles, contraste avec l'opinion que ses partisans ont de sa toute-puissance. Ainsi, par exemple, s'il charge avec bravoure à la tête de ses goums, ce qui chez les Arabes est une nécessité de commandement, il fait usage de mille précautions dans tous les détails de son existence. En marche, des hommes dévoués le précèdent, fouillant les terrains accidentés, comme s'ils redoutaient la balle d'un traître ou d'un assassin. Dans les haltes, il ne couche pas deux nuits dans la même tente : il ne mange d'autres aliments que ceux préparés par ses proches, et ne boit d'autre eau que celle puisée à la source par un homme investi de toute sa confiance. Il a ainsi déjà toutes les alarmes du pouvoir sans en avoir les compensations. Son mouvement en Algérie était, sinon prévu, du moins probable. On savait que sa deïra était campée à Seb-kha, sur la limite du Tell, dans les terrains sur lesquels les populations ne se fixent pas d'une manière permanente. Là, il était parvenu à se former un corps de 1,000 cavaliers environ et de 1,200 fantassins. Sa cavalerie, choisie parmi des hommes d'élite, ayant donné des preuves de bravoure, avait été remontée avec le produit des razzias contre les tribus des plateaux ou contre les gens de Laghouat. Elle ne recevait point de solde. Abd-el-Kader fournissait seulement l'orge pour les chevaux, et allouait aux hommes du blé pour leur nourriture. Les ressources alimentaires étaient, du reste, si restreintes, qu'il n'était fait qu'une fois par semaine de distribution de viande aux fantassins et aux cavaliers. La grande sobriété des Arabes, leur exaltation religieuse, et surtout les coups de mains dirigés contre les tribus françaises et dont ils se partageaient le butin, leur aidaient à supporter patiemment ces privations. Ses fantassins, recrutés parmi des tribus marocaines qui, placées entre les deux états, n'appartiennent en quelque sorte ni au Maroc ni à la France, ne recevaient pas non plus de solde. Ils avaient droit seulement aux mêmes rations de vivres que les cavaliers. Abd-el-Kader leur fournissait en outre un burnous, un caban à capuchon, et un pantalon. La durée de cet habillement était fixée à un an. On assurait que les fusils qui avaient servi à l'armement de cette

troupe provenaient de dépôts d'armes établis chez les tribus Berbères indépendantes, avant les événements qui amenèrent la bataille d'Isly.

Abd-el-Kader pourvoyait à la nourriture de sa cavalerie et de son infanterie régulières au moyen des aumônes abondantes recueillies soit en Algérie soit dans le Maroc. Les munitions de guerre et les effets d'habillement étaient achetés en secret dans les villes de l'intérieur du Maroc, et arrivaient à la deïra sous l'escorte d'agents dévoués. La sage économie qui présidait aux dépenses, la foi des soldats qui modéraient leurs prétentions, le produit des razzias, les aumônes et les récoltes provenant des labours que faisait la deïra, suffisaient pour subvenir à tous les besoins de sa troupe. On assurait que l'ex-Émir ne recevait aucun secours étranger.

En dehors de ces troupes régulières, Abd-el-Kader pouvait encore lever dans sa deïra 7 à 800 cavaliers appartenant aux tribus algériennes qui avaient suivi sa fortune dans l'émigration. Le nombre des tentes de la deïra était d'un millier environ, ce qui impliquait une population de cinq à six mille âmes. A ces forces pouvaient se joindre les contingents probables des tribus sahariennes, venues dans le Tell du Maroc pour acheter des grains, et par les tribus marocaines, telles que les Méheïa, les Guelaïa, les Hallaf et les Beni-Senassen, plus immédiatement soumises à son influence. Pour une expédition déterminée de quelques jours, Abd-el-Kader pouvait alors facilement réunir 3 à 4,000 cavaliers, dont 800 réguliers et un nombre supérieur de fantassins.

On a vu comment, dès son entrée sur le territoire algérien, la majeure partie des tribus de l'Ouest s'était déclarée en sa faveur. L'insurrection, qui avait éclaté sur plusieurs points à la fois, semblait vouloir prendre un développement effrayant. Pendant que l'héroïque colonne du colonel Montagnac était écrasée à Sidi-Brahim, le colonel Walsin-Esterhazy, qui commandait le Maghzen d'Oran, fut informé qu'Abd-el-Kader avait gagné la tribu des Ouled-Abdallah, que plusieurs douars des Douairs avaient reçu de ses lettres, et qu'il était alors chez les Ouled-Kalfa et les Ouled-Zaïr qu'il se disposait à en-

traîner. Pour arrêter les progrès de cette insurrection, il partit avec quelques troupes du Maghzen et arriva au puits de Bourchache, à l'extrémité occidentale du lac Salé. Là, il envoya des espions chez les tribus compromises, et il apprit qu'Abd-el-Kader était à Aïn-Takebalet, à la tête d'une cavalerie considérable, et les tribus des Angads, les Ouled-Melouk, les Ouled-Baleghr, les goums des tribus qui avaient fait défection, et la cavalerie des Kabyles de la rive gauche de la Tafna. Il apprit aussi que les Ouled-Kalfa et les Ouled-Zaïr avaient commencé leur mouvement de défection, et que l'émigration était déjà rendue à Hamman-Bou-Hadja. Montant aussitôt à cheval, avec tout ce qu'il put réunir de Douairs et de Smelas, trois cents environs, il se mit à la poursuite des tribus émigrantes, les joignit et leur ordonna de rebrousser chemin. Sur leur hésitation, il dut frapper un grand coup pour les y contraindre. Entouré par les chefs des tribus, qui semblaient le défier et le menacer, il ajuste les deux plus récalcitrants, et de deux coups de pistolet les abat à ses pieds.

Cet acte de vigueur en imposa aux révoltés qui s'attendaient d'un moment à l'autre à être secourus par Abd-el-Kader. Mais ils furent forcés de se replier, ainsi que toutes les tribus qui menaçaient de défection, et avait campé du côté de Rio-Salado. Grâce à cette énergie et à cette habileté, le goum resta fidèle, ainsi que quelques tribus du cercle d'Oran.

Sur un autre point, un audacieux coup de main du colonel Tartas en maintenait d'autres dans l'obéissance. Le général Bourjolly avait, comme a vu, concentré sa faible brigade au camp de Bel-Assel, sur la Mina. Il détacha le colonel Tartas, commandant la cavalerie, sur le flanc de la colonne, pour battre la plaine de la rive droite de la Mina. Le colonel ayant appris là que Bou-Maza, à la tête de 1,200 cavaliers et d'un grand nombre de fantassins, venait de tomber à l'improviste sur la tribu dépendante de Sidi-Laribi, kalifa de la France, qu'il avait incendié la maison de ce chef et emporté un immense butin, fruit de sa razzia, résolut de lui ravir le fruit de ce facile succès. Il n'avait avec lui que 250 chevaux du 4^{me} régiment de chasseurs d'Afrique. Ne consultant que son

bouillant courage, il se met à la poursuite de l'ennemi, parvient à le joindre et le charge vigoureusement. Tant d'audace et de valeur intimident les cavaliers arabes qui fuient en désordre, abandonnant leurs fantassins qui furent tous sabrés. Le colonel Tartas rentra le soir à Bel-Assel avec la plus grande partie du butin enlevé par Bou-Maza.

Pendant que l'insurrection était ainsi comprimée sur quelques points, elle gagnait sur d'autres. Une seconde invasion était arrivée du Maroc, commandée par Bou-Guerrara, nouveau kalifa d'Abd-el-Kader, qui paraît pour la première fois sur le théâtre de la guerre. Bou-Guerrara s'était porté sur Sebdou, petit fort, à douze lieues, au midi, de Tlemcen, à l'extrémité du Tell (région des céréales). Sebdou est un des postes par lesquels les Français ont action sur le Sahara. Les autres forts de cette ligne sont Daïa, Siaret, Teniet-el-Had, et enfin Boghar, du côté de Milianah. Les postes intérieurs de la province d'Oran sont Bel-Abbès, à moitié chemin de Mascara à Tlemcen; Aïn-Timouschen, entre Tlemcen et Oran; Bel-Assel, en avant de Mostaganem, sur la Mina; Lella-Maghnia, sur la frontière du Maroc, et Djemmâa-Ghazaouat, point maritime, sans l'occupation duquel il serait difficile d'approvisionner un corps de troupes agissant dans le Maroc.

Bou-Guerrara commença par faire lâchement assassiner, par une des tribus du Sebdou, le commandant Billot, le lieutenant Dombasle et quatre hussards qu'il attira dans un guet-à-pens : il força ensuite toutes les tribus de la contrée jusqu'à deux lieues de Tlemcen, de s'interner dans le Maroc et mit le siège devant le fort de Sebdou, dont la petite garnison se défendit avec énergie.

A la nouvelle de l'affaire de Djemmâa-Ghazaouat et du développement de l'insurrection dans les divers cercles de la province d'Oran, le gouverneur-général, par intérim, Lamoricière prit trois bataillons et une section d'artillerie de montagne qu'il fit embarquer sur les vapeurs le *Tartare*, l'*Etna*, l'*Euphrate* et diriger directement sur Djemmâa. Après avoir rejoint le général Cavaignac au col de Bab-Taza, défilé des montagnes qui séparent le district de Lella-Maghnia de celui

de Djemmâa, il débloqua Nedroma et manœuvra pour placer l'insurrection entre deux feux.

Pendant ce temps le colonel Saint-Arnaud, qui commandait à Orléansville, avait renforcé le poste retranché du Khamis sur l'Oued-Riou, un des affluents du Chélif, et qui commande la gorge par où on pénètre dans le pays des Beni-Ouraghr. Il avait trouvé toute la tribu en armes qui l'attendait sur l'Oued-Sensig, au nombre de plus de 3,000 combattants. Malgré son infériorité numérique, il n'hésite pas à les attaquer : l'engagement fut des plus vifs ; mais quelques vigoureuses charges de cavalerie mirent l'ennemi en déroute qui s'enfuit en désordre, abandonnant ses morts sur le champ de bataille.

Ces vigoureuses initiatives prises sur tous les points par les divers chefs de corps, arrêtaient le développement de la révolte. Elle parut renfermée, dès son début, dans un cercle assez étroit entre les quatre faces du carré formé par la mer, la Tafna, le parallèle à la mer passant par Tlemcen et Lella-Maghnia et la frontière du Maroc. Ce grand mouvement, dont le commencement n'avait été marqué que par des désastres, semblait entrer dans une nouvelle phase. En effet, Abd-el-Kader qui ne s'attendait pas à être attaqué sitôt, après avoir été hardi et habile, s'était arrêté tout-à-coup, hésitant, soit de lui-même, soit à cause de l'armée qu'il commandait et n'avait plus franchement poussé de l'avant. Le temps avait été pour le Français, et tout faisait espérer que le mal ne s'augmenterait plus. Le général Lamoricière avait, dès son arrivée à Oran, rallié à lui quelques corps isolés, mis les places et les postes à l'abri d'attaques sérieuses, et enfin il était le 5 octobre en face d'Abd-el-Kader, prêt à le combattre là où il se porterait.

L'ex-Émir était alors avec environ 2,800 chevaux à Aïn-Kebira, fomentant l'insurrection des Traras, des Ghrossehls et d'une faible partie des Beni-Amer-Garabas qu'il n'avait pu interner au Maroc. Toutes ces populations étaient entassées dans le pâté de montagnes qui occupe le triangle compris entre Lella-Maghnia, Djemmâa-Ghazouat et l'embouchure

de la Tafna. Tous les combattants s'étaient donné rendez-vous pour la défense du col d'Aïn-Kebira. Pour entrer dans la montagne il fallait nécessairement passer par ce col. Le 13 au matin, le général Lamoricière s'y dirigea, il avait avec lui 4,500 baïonnettes, 650 sabres et 10 pièces de montagne. De l'Oued-Telata où il avait bivouaqué, il avait pu voir toutes les hauteurs couvertes de fantassins kabyles, et, sur la gauche du col une nombreuse cavalerie : c'était celle d'Abd-el-Kader.

La position qu'il avait reconnue la veille était attaquable à droite par un sentier en corniche assez couvert, et à gauche par des pentes abordables quoique très escarpées et exposées dans toute leur longueur à une fusillade plongeante. L'attaque de ce côté paraissait d'autant plus hasardée que dans la partie moyenne du col, s'élevait un mamelon très saillant bien garni de troupes, et qui aurait séparé de plus en plus les deux colonnes d'attaque dans leur mouvement de progression.

Pour ne rien laisser au hasard, le général Lamoricière forma trois colonnes : l'une, sous les ordres du général Cavaignac, avec le 41^e de ligne et une section de montagne fut dirigée sur la pente gauche. Le colonel Gachot, avec un bataillon du 3^e léger et une section de montagne dut aborder le mamelon du centre. Le général Lamoricière s'avança par le sentier en corniche.

Les trois têtes de colonne partirent ensemble et furent accueillies par un feu des plus vifs. Celle de gauche surtout ayant à gravir des pentes abruptes et découvertes sous le feu plongeant d'un ennemi nombreux, éprouva quelques pertes sensibles. Mais tel fut l'élan du 41^e de ligne, que la position fut enlevée d'emblée, et que beaucoup de fantassins ennemis furent atteints et tués sur le revers opposé. Les autres colonnes ne furent pas moins heureuses, et le col d'Aïn-Kebira fut occupé sans que la cavalerie de l'ex-Émir eût essayé de prendre part à l'action. Elle était restée immobile spectatrice du combat qu'Abd-el-Kader avait ordonné aux tribus d'engager, et, après l'occupation du col par les Français, elle

ALGÉRIE.

avait évacué les crêtes de la gauche avant de se trouver engagée et était descendue vers l'Oued-Telata, poursuivie par les huées et les imprécations des Traras ainsi abandonnés au moment de l'action.

Continuant leur mouvement de progression, les colonnes françaises manœuvrèrent pour refouler vers la mer toutes les populations et leur fermer les chemins de l'Ouest. Après être sorti du défilé inextricable par lequel on débouche à Souek-Ouled-Aloui, balayé les troupes qui couronnaient les crêtes rocheuses qui environnent cette espèce d'entonnoir, traversé à la baïonnette le défilé de Bab-Messemar (la porte ferrée), col par lequel on passe des Beni-Ouersous chez les Beni-Missel, le général Lamoricière fit masser ses colonnes et attaquer l'ennemi partout où il se montrait en force. Son mouvement de fermer aux tribus la route de l'Ouest, de les acculer à la mer, se dessinait alors d'une manière si claire que les Kabyles en comprirent la conséquence et commencèrent à être découragés.

Aussi lorsque, continuant sa marche vers le pic de Tadjera, désigné sur plusieurs cartes sous le nom de mont Noé, les colonnes se rapprochèrent en se concentrant de plus en plus vers la mer, les chefs des Traras accompagnés des Kaïds des Ghrossels et de ceux des fractions des Beni-Ahmers qui avaient reculé devant l'émigration au Maroc, se rendirent auprès du général Lamoricière, demandant à capituler. Resserrées entre le camp et la mer, toutes ces tribus étaient à sa discrétion. Il pouvait faire descendre dans les affreux ravins où elles s'étaient jetées sans avoir le moyen d'en sortir, des bataillons qui eussent obtenu une complète vengeance de cette insurrection ; mais dans la disposition d'esprit où étaient les soldats français, cette vengeance eût peut-être été trop sévère. Il pardonna. Après avoir pris quelques mesures de sûreté à leur égard, il regagna la plaine et se rapprocha de Nedroma, afin de surveiller le mouvement d'Abd-el-Kader dont le camp se voyait à Ain-Kebira, séparé des Français par une courte distance, mais par des rochers et des précipices infranchissables.

La position agressive d'Ab-el-Kader était ainsi devenue en peu de temps purement défensive.

La nouvelle de tous ces évènements produisit à la fois, en France, un sentiment de tristesse pour les désastres qui en avaient marqué le début, d'admiration pour l'héroïsme des braves qui avaient succombé à Sidi-Brahim, de confiance dans les légions françaises pour les venger, et d'indignation contre l'imprévoyance du gouvernement qui, en concluant le traité de Lella-Maghnia, avait semblé vouloir laisser tout en question pour l'avenir. L'opinion publique lui sut gré cependant de n'avoir pas hésité, en cette circonstance, pour envoyer du renfort en Afrique. Douze mille hommes reçurent l'ordre d'aller renforcer l'armée et, dès le 12 octobre, le maréchal Bugeaud put s'embarquer à Toulon pour Alger avec quelques bataillons.

En Angleterre, cette nouvelle levée de boucliers d'Abd-el-Kader, le massacre qui en avait été le début provoquèrent une joie sauvage : tous les partis prirent part à cette triste manifestation. Quelques journaux, organes des Vighs et des Radicaux, furent comparativement modérés ; mais les autres organes de l'opinion dépassèrent toute mesure : réponse terrible, accablante à ceux qui pourraient douter de la haine qu'on y porte à la France, et de la jalousie qu'y inspire la conquête de l'Algérie.

Arrivé à Alger le 15 octobre, le maréchal Bugeaud partit presque immédiatement pour l'Ouest avec une colonne de 2000 hommes. Il adressa, avant son départ, la proclamation suivante aux Kabyles :

« Arabes et Kabyles,

« Il semble que le démon de la folie se soit emparé des esprits d'une partie d'entre vous. Poussés par les instigations incessantes d'un chef dont l'ambition ne respecte ni votre repos, ni votre fortune, ni votre existence même, bon nombre de tribus se sont mises en révolte contre l'autorité du roi des Français, sans avoir aucun espoir raisonnable d'atteindre leur but.

« Pensent-elles que la France, qui compte des millions de

guerriers, leur abandonnerait la victoire, lors même que par impossible elles obtiendraient un grand succès sur ceux qui sont actuellement en Algérie ?

« Grande erreur de leur part.

« Des armées plus formidables que les premières arriveraient bientôt, et il ne pourrait finalement résulter de la lutte que la destruction totale de la race arabe.

« Nous qui ne voulons pas la détruire, nous qui voulons au contraire augmenter sa prospérité sans changer sa religion, nous vous devons des avertissements paternels.

« Fermez enfin l'oreille à cet ambitieux imposteur qui se dit votre sultan et qui s'inquiète fort peu de vous sacrifier, dans le fol espoir de satisfaire ses vues ambitieuses.

« Il a été vaincu et chassé, quand il avait une armée régulière, quand il disposait de tout le pays, quand nous ne possédions que quelques villes de la côte.

« Que pourrait-il donc faire aujourd'hui ?

« Rien, absolument rien que quelques razzias, quelques coups de main sans portée, qui, en se prolongeant, achèveront votre ruine qu'il a déjà si bien commencée.

« Il vous enflamme au nom de la religion ; mais en quoi, où et comment avez-vous été troublés par nous dans votre culte ? Avons-nous essayé de vous le faire abandonner ? Non. Partout, au contraire, nous avons relevé et restauré vos mosquées et vos marabouts, et nous vous avons protégés dans la pratique de vos croyances.

« Jusque dans nos camps, le canon annonçait tous les jours, pendant le Rhamadan, la cessation du jeûne.

« Comment nous avons-vous traités après la victoire ? Ne vous avons-nous pas rendu vos femmes, vos enfants, vos vieillards et souvent une partie de vos troupeaux ? N'avez-vous pas reçu de nous des grains pour ensemençer vos terres ou pour vivre, quand, par suite des maux de la guerre, vous étiez dans un dénûment absolu ?

« Plus tard, nous vous avons administrés avec autant de bonté et de douceur que nous administrons les Français.

« Si vous ne le reconnaissez pas, si vous préférez à ce gou-

vernement paternel le gouvernement tyrannique et cruel d'Abd-el-Kader, c'est la lumière de Dieu qui vous a abandonnés. Vous ne pourrez vous plaindre qu'à vous-mêmes des maux que vous aurez provoqués.

« J'arrive avec une seconde armée. Je ne laisserai pas le plus petit coin des contrées rebelles sans le parcourir; je poursuivrai partout les tribus révoltées, et si elles persistent à ne pas revenir soumises sur leur territoire, je les bannirai pour toujours de l'Algérie, et je mettrai d'autres populations à leur place.

« MARÉCHAL DUC D'ISLY. »

Si on eût toujours fait entendre aux Arabes un pareil langage, et surtout si on leur eût tenu parole, on se fût sans contredit épargné bien des embarras.

Lorsque le maréchal Bugeaud arriva sur le théâtre de l'insurrection, l'effervescence était grande parmi les tribus de l'Ouest. Toutes celles qui restaient encore fidèles semblaient n'attendre que le moment ou l'occasion pour éclater. Mais c'était surtout dans la partie du Maroc qui s'étend depuis la ville de Taza et les montagnes du Rif jusqu'à Ouchda et la frontière française que régnait la plus grande effervescence. Le triomphe de l'Émir à Sidi-Brahim, la vue de trois cents têtes de Français et de trois cents prisonniers promenés au loin, avait excité les plus fougueux transports parmi ces peuplades barbares. A cela et par suite d'un système adopté par Abd-el-Kader, était venue se joindre l'émigration des tribus algériennes. A l'aspect de ces tribus émigrées, proclamant qu'elles ne pouvaient plus vivre sous le joug des infidèles, qu'elles venaient adjurer leurs frères de marcher avec elles pour reconquérir la terre d'Islam, le fanatisme et l'enthousiasme pour la guerre sainte avaient redoublé. Au fur et à mesure de leur arrivée, ces tribus étaient cantonnées par les lieutenants d'Abd-el-Kader qui les organisaient en une sorte d'armée et tâchaient d'inspirer un plan commun à toutes ces populations hétérogènes, prêtes à se battre entr'elles et à se piller les unes les autres au premier revers peut-être ou pour toute autre cause.

Pour annuler les effets de cette insurrection menaçante, deux plans étaient à suivre : l'un de ne laisser à Abd-el-Kader ni répit ni trêve et de le refouler dans le Maroc, l'autre de ne point laisser d'insurrection en arrière pour agir ensuite avec plus d'efficacité et d'énergie lorsque le moment serait venu. Le maréchal Bugeaud choisit ce dernier ; le 2 novembre il était à Loha vers les sources de l'Oued-Riou, en dehors de la route qui conduit à Tiaret. Il menaçait de là les Flittas sur leur flanc et pouvait les séparer des Beni-Ouaghr, pendant que le général Bourjolly marchait contre eux du côté de la Mina.

Ce mouvement avait plusieurs avantages : l'un d'assurer les derrières de toutes les colonnes d'opération, l'autre de réduire à l'impuissance le schérif Bou-Maza ou plusieurs fanatiques qui soulevaient ce pays en son nom, et qui avait pris pour théâtre les lieux même où se dirigeaient en ce moment le gouverneur-général et le général Bourjolly : c'était encore un moyen de dégager les contrées du Bas-Cheliff et de ses affluents tels que la Mina, l'Oued-Riou et la Djedouïa. Les insurgés se trouvaient ainsi attaqués, du côté du sud, par le maréchal Bugeaud, du côté du nord, par le général Bourjolly ; tandis que le colonel Saint-Arnaud parti d'Orléansville, les tenait en échec d'un côté de l'Est sur la Djedouïa. Les succès des extrémités ne risquaient pas ainsi d'être compromis quand la révolte ne serait plus en permanence dans le centre même de la vaste contrée qui s'étend d'Oran à Alger.

Avant d'opérer contre Abd-el-Kader d'une manière directe, on s'occupait ainsi à rétablir l'ordre et la soumission dans les régions dont la tranquillité était indispensable pour le cours des travaux ultérieurs. C'est ainsi que le général Lamoricière allant à Mascara, vit successivement venir à lui les scheiks des Borgias, des Beni-Chougran, des Sedjeraras qui avaient naguère attaqué la colonne du général Géry.

Sur tous les autres points, des succès partiels avaient été obtenus. Mais le vertige d'insurrection avait partout de la peine à se calmer. Invoquant, à l'appui de sa cause, la polémique des journaux français qui, dans cette nouvelle levée de boucliers, au lieu d'un énergique encouragement

à l'armée et au pays, n'avaient formulé que des futiles récriminations que l'histoire doit flétrir, Abd-el-Kader avait propagé le bruit que toutes les colonnes françaises étaient bloquées dans leur camp, que les généraux qui les commandaient refusaient d'obéir du maréchal Bugeaud, et qu'il était d'accord avec des puissances rivales de la France, pour que la mer fût fermée aux Français et qu'aucun renfort ne pût leur arriver.

Cependant les Arabes qui, selon leur usage, obéissent au plus fort, voyaient peu à peu se développer un déploiement de forces imposantes, par suite des arrivages qui se succédaient à Oran. [Ceux qui, étant encore hésitants, n'étaient pas compromis, se prononcèrent contre Abd-el-Kader et prouvèrent encore une fois cette mobilité du caractère arabe qui ne voit le droit que dans la force. Ainsi, par exemple, le maréchal Bugeaud avait fait marcher avec lui les goums de la rive gauche du Chélif sous Milianah. Ces goums le suivaient à contre-cœur et peut-être même avec une arrière-pensée plus mauvaise; cependant ils furent reconquis tout-à-coup à la fidélité la plus zélée, par un immense butin qu'ils firent dans une razzia exécutée contre les tribus de Teniet-el-Had, qui avaient incendié la maison de justice construite au marché d'Aïn-Tacheria. Rentrés chez eux pour déposer leur butin, les Beni-Zoug-Zoug, qui faisaient partie de ces goums, y trouvèrent un Bou-Maza prêchant la révolte dans leurs douars, l'arrêtèrent et le livrèrent à l'autorité française.

En même temps, les Ouled-Séliman répondaient à Bou-Hamdi, lieutenant d'Abd-el-Kader, qui les pressait d'émigrer : « Si vous obtenez de grands avantages sur les Français, « nous vous suivrons et nous ferons la guerre ensemble; « mais, si les Français continuent à être les plus forts, nous « demeurerons avec eux. Si vous voulez nous arracher le peu « que nous possédons, prenez-le si vous pouvez et si nos bal- « les ne vous atteignent pas. Mais nous vous répétons que « nous ne voulons pas nous éloigner de notre pays.

Ces paroles prouvaient le degré de confiance que devaient inspirer les Arabes pour l'avenir dans leurs offres de soumis-

sion et leur protestation de dévouement • mais si elles étaient peu rassurantes pour les Français, elles étaient peu encourageantes pour Abd-el-Kader.

Pendant ce temps, les opérations des colonnes françaises avaient été concertées de manière à ôter à l'insurrection tout point d'appui en Algérie et à arrêter l'émigration des tribus. Douze brigades étaient échelonnées de manière à pouvoir agir isolément ou simultanément dans les deux provinces du Centre et de l'Ouest.

1° La brigade du général Cavaignac, composée des troupes de la subdivision de Tlemcen, surveillait la frontière et assurait les communications entre les divers postes de la subdivision.

2° La brigade du général Korte opérait entre les postes d'Aïn-Timouschen, Sidi-bel-Abbès et Daïa.

3° Dans la subdivision de Mascara, la brigade du général Lamoricière agissait de concert avec celle du général Géry.

4° La brigade du général Bourjolly, composée des troupes de la subdivision de Mostaganem, opérait dans le pays des Flittas.

5° Le général Reveu commandait celle de la subdivision de Milianah, et le colonel Saint-Arnaud, aux prises avec les insurgés du Dahra, celle de la subdivision d'Orléansville. Ces deux dernières, réunies sous les ordres du maréchal Bugeaud, formaient la division la plus nombreuse.

6° Venaient ensuite la première et la deuxième brigade de réserve. L'une, aux ordres du général Comman et composée des troupes nouvellement arrivées de France, assurait les communications entre Milianah et le Chélif; l'autre, commandée par le général Gentil, opérait dans l'est de la Metidja et surveillait les tribus kabyles du Djerjera.

7° Enfin la brigade du général Marey, composée des troupes de la subdivision de Médéah, et celle du général d'Arbouville, composée des troupes de la subdivision de Sétif, étaient réunies pour former une division d'observation sous les ordres du général Bedeau et destinées à couvrir la partie sud-ouest de la province d'Alger.

Ce grand déploiement de forces devait paralyser sur tous les points les projets d'Abd-el-Kader. Aussi, après avoir soulevé les tribus, ne pouvant les secourir d'une manière efficace et à peine les maintenir en insurrection, il fit dire par ses lieutenants à celles qui étaient attaquées : *Fuyez devant les Français ; ne vous défendez pas ; et lorsque vous serez forcés, donnez votre soumission et attendez les évènements.* D'autre part, à celles qui étaient encore libres de leurs mouvements, il disait que *tout espoir de délivrer le sol était chimérique et que les vrais musulmans n'avaient plus qu'un devoir, celui de le suivre au Maroc.*

Là se révélèrent le projet qu'il avait conçu et le plan de cette insurrection nouvelle : c'était de se créer un peuple dans le Maroc et de s'appuyer au besoin sur les tribus fanatiques de ce pays. Par ce moyen, l'insurrection de l'Ouest algérien étouffée, l'affaire n'était pas pour cela finie et les Français se trouvaient dans la même situation qu'avant la bataille d'Isly. Ils restaient en présence du principe musulman qui, bien que fondé sur l'égalité, est antipathique au leur. Ce principe, en effet, procédant par exclusion, au lieu d'agir par assimilation, s'oppose absolument à tout progrès en confondant la loi religieuse qui est immuable avec la loi civile qui a besoin de s'ajuster aux changements que le temps fait subir à la société.

Un autre inconvénient grave naissait de cette situation. En admettant, ce qui est maintenant probable, que la présence d'Abd-el-Kader, sur le territoire marocain, fut, pour Abd-er-Rahman, un sujet de soucis réel et fondé, comme en 1844, l'intérêt anglais devait se dresser toujours dans le Maroc, contre l'intérêt français. Les gages de singulière modération qu'avait donnés le gouvernement français après la bataille d'Isly et la prise de Mogador, pouvaient rendre sans doute cette question moins ardue ; le consul anglais Drummond-Hay s'était même, dans cette nouvelle circonstance, activement interposé pour que Abd-er-Rahman donnât satisfaction à la France ; mais, tout en recueillant les fruits de la mauvaise issue des négociations de Tanger, le gouvernement français s'était mis dans la nécessité de subir l'intervention d'une puis-

sance qui a toujours ouvertement favorisé les menées et les intrigues de l'ennemi le plus acharné de la conquête d'Afrique. C'était s'amoindrir aux yeux des Arabes, et donner un grand degré de probabilité à l'un des principaux motifs qu'al-léguait Abd-el-Kader pour les soulever, la nécessité en tout de l'action de l'Angleterre.

Pour sortir de cette situation qu'il s'était créée par son imprévoyance, le gouvernement français avait beaucoup à faire. Avec une habileté incontestable, une persévérance à toute épreuve, une ténacité et une activité qui auraient dû servir de modèle, Abd-el-Kader l'avait *mis dans la nécessité de ne représenter qu'une idée brutale, une idée de destruction ; tandis que lui représentait une idée morale, une idée d'organisation*. C'est là, sans contredit, le plus grand mal qu'Abd-el-Kader ait fait à la France, et malheureusement les hommes d'Etat de ce pays paraissent ne pas s'en douter encore.

Voici, dans de telles circonstances, comment agissaient les Romains. Tant qu'un chef d'insurrection existait, s'il avait su personnifier en lui un sentiment même vague de nationalité, ils ne déposaient pas les armes. Ils savaient que sa captivité ou sa mort pouvaient seules mettre un terme aux espérances qu'il avait fait naître, que, jusque-là, tout restait en question. Jugurtha, Tacfarinas, OEdémon, Firmin, tous ces révolutionnaires de l'Afrique romaine, n'eurent de répit que pris ou morts. Comme eux Abd-el-Kader est l'homme révolutionnaire de l'Afrique ; c'est l'homme qui a mis au service d'une idée sa bravoure, son intelligence, son activité, sa vie ; prêt à mourir s'il le faut, en protestant contre la conquête française, mais bien décidé à protester tant qu'il vivra. S'il restait le moindre doute à ce sujet, qu'on lise les lignes suivantes qu'il écrivait, en 1834, à un général français, et qu'on ne peut s'empêcher d'admirer malgré le caractère sauvage dont elles sont empreintes (1).

« *Ne vous reposez, dit le Prophète, qu'après la victoire.*

(1) Ces lignes furent écrites en 1834 par Abd-el-Kader au général Desmichels, en réponse à une proposition d'échange de prisonniers qui lui avait été faite.

« *Si on ne vous propose pas la paix, ne cherchez pas : car*
« *c'est Dieu qui règle tout.*

« Chacun son tour entre ennemis : un jour pour vous, un
« jour pour moi ; le moulin tourné pour tous deux, mais
« toujours en écrasant de nouvelles victimes.

« Néanmoins, c'est un devoir religieux pour chacun de
« nous ; et il faut l'accomplir. Pour moi, quand vous m'avez
« fait des prisonniers, je ne vous ai jamais fatigué de démar-
« ches en leur faveur. J'ai souffert, comme homme, de leur
« malheureux sort ; mais, comme musulman, je regarde leur
« mort comme une vie nouvelle et leur rachat de l'escla-
« vage, au contraire, comme une mort honteuse. Aussi,
« n'ai-je jamais demandé leur grace. »

L'homme qui écrivait ces lignes en 1834 pense de même en 1845. C'est au gouvernement français à savoir y lire sa règle de conduite en Afrique, et le tracé du plan à suivre à l'égard d'Abd-el-Kader.

CHAPITRE XVII

Revue rétrospective. — Causes qui ont paralysé le développement de la conquête en Afrique. — Projet de l'Angleterre de s'emparer de l'Algérie antérieurement à l'occupation française. — Curieux documents à ce sujet. — Politique de l'Angleterre à l'égard de l'Afrique en général et de l'Algérie en particulier. — Importance pour la France de la côte d'Afrique. — Avenir d'une marine française en Algérie. — Flottille algérienne. — Du système suivi à l'égard de l'Afrique française. — La fiscalité établie en vue de prospérité. — Manière différente d'agir de l'Angleterre dans l'Inde. — De l'administration civile en Algérie : ses vices : ses abus : son insuffisance. — Du caractère arabe. — De la guerre d'Afrique. — Politique des intérêts à l'égard des Arabes. — Du sentiment communal des tribus algériennes : parti qu'on peut en tirer. — Des marchés considérés sous le point de vue politique. — D'un ministère spécial pour l'Algérie. — Nécessité de fixer l'état politique du pays. — De la fusion des deux nationalités arabe et française. — Avenir de l'Algérie.

Si, près d'arriver au terme de notre œuvre nous jetons un regard en arrière ; si nous résumons les faits dominants qui ont paralysé d'une manière plus ou moins directe, le développement de la conquête française en Afrique, nous trouvons qu'ils peuvent se réduire à trois principaux, auxquels viennent s'en rattacher d'autres secondaires et qui en dérivent. Ces faits sont : la crainte du gouvernement français de déplaire à l'Angleterre ; les routines bureaucratiques qui ne savent que calquer les institutions de l'Afrique française sur celles de la

France et enfin le caractère des indigènes. Nous allons successivement les examiner, dans leurs péripéties et leurs résultats, et peut-être en retirerons-nous quelque enseignement pour l'avenir.

Le premier de ces faits, la crainte du gouvernement français de déplaire à l'Angleterre, est fondé sur la situation respective des deux pays et sur des précédents peu connus, et qu'il ne sera pas hors de propos de rappeler ici.

L'Angleterre a eu, avant la France, le projet de s'emparer de l'Algérie. Antérieurement à l'expédition de lord Exmouth en 1816, et pendant que les préparatifs s'en activaient et occupaient tous les esprits de la Grande-Bretagne, un publiciste anglais, intimement lié avec lord Liverpool, alors premier ministre, M. Lewis Goldsmith, écrivait au prince régent : « L'Afrique septentrionale fut jadis le grenier de Rome ; et occupée par une population industrielle, elle pourrait être aussi utile aux Européens que les divers peuples de l'Europe le sont les uns aux autres. Pourquoi donc ne pas y transporter la surabondance de cette population, pour y former une vaste colonie ? Nous enrichirions la métropole et nous enleverions par cela seul, aux États-Unis d'Amérique, l'immense ressource sur laquelle ils comptent pour devenir puissance du premier ordre. Ce projet, *qui est loin d'être abandonné par quelques membres du Cabinet*, a été fortement recommandé par tous ceux qui ont écrit sur l'économie politique. Sous un point de vue moral, autant que sous le rapport du commerce, la côte boréale de l'Afrique est située plus commodément pour la Grande-Bretagne que toutes les contrées éloignées qu'elle s'est empressée d'aller occuper, etc., etc. » Continuant sur ce ton, l'auteur termine par ce curieux paragraphe. « Et si nous avons rendu heureux des nations entières dans l'Inde, en les délivrant de la tyrannie, pourquoi ne nous intéresserions-nous pas de même pour des nations qui sont plus voisines, et qui seraient pour nous la source des plus grands avantages. »

A la même époque, il parut en Angleterre des brochures sans nombre, sur la nécessité de *civiliser* et de *coloniser* l'Al-

gérie. L'expédition de lord Exmouth eut lieu : on en connaît le résultat. A la première nouvelle de ce triomphe, l'enthousiasme éclata en Angleterre. Après la capitulation d'Alger, une portion notable du ministère britannique, partageant l'opinion de la nation sur la nécessité de conserver la Régence, hésitait à rappeler l'escadre anglaise. Une opinion contraire prévalut : lord Exmouth fut rappelé, et ce rappel qui détruisait l'espoir de la possession de l'Algérie, souleva autant de mécontentement qu'avait causé d'enthousiasme le triomphe de l'expédition.

Voici comment s'exprimait à ce sujet le journal l'*Anti-Gallican* dans son numéro du 15 septembre 1816. « Il est fâcheux, « il est très fâcheux que lord Exmouth n'ait pas pris possession d'Alger au nom de S. M. le roi de la Grande-Bretagne. « L'extension du commerce anglais est un des grands avantages qui pouvait être espéré de la prise de possession d'Alger. « Certainement, cet avantage n'aurait pas satisfait spontanément l'avidité de certains spéculateurs entreprenants ; mais « il n'est pas douteux que les manufactures anglaises n'y eussent trouvé un grand débouché pour leurs produits.

« Certes, cette prise de possession était à la fois un acte « rationnel et politique. Nous n'aurions demandé aucun tribut « aux Algériens : nous ne nous serions mêlés en rien de leurs « affaires domestiques qu'en ce qui aurait concerné notre « propre sûreté. Nous n'aurions troublé en rien l'exercice de « leur religion ; nous les aurions encouragés à faire observer « et faire respecter leurs propres lois ; en un mot, nous leur « aurions procuré le bonheur par tous les moyens qui sont « en notre pouvoir. La richesse et la prospérité de l'Angle- « terre sont consolidées en excitant l'industrie, et en rendant « heureux les pays avec lesquels elle est en rapport.

« Indépendamment des avantages que le commerce Anglais « peut retirer de la possession de la Régence d'Alger, il en « est d'une autre nature non moins important pour la Grande- « Bretagne : c'est qu'Alger peut être un point de communi- « cation de la plus haute importance ; un dépôt pour notre « commerce avec tous les états de la Méditerranée : ce serait

« en effet une addition de grande valeur à cette chaîne de
 « postes militaires par laquelle la grande puissance maritime
 « de l'Angleterre est soutenue dans cette partie du monde.
 « Alger ajouté à Malte, à Gibraltar, à Corfou et aux îles Ion-
 « niennes, mettrait le commerce Méditerranéen, *cœteris pa-*
 « *ribus*, aussi bien en notre pouvoir que celui de la mer du
 « Nord et de la mer d'Allemagne. »

Comme on le voit, le désir de la nation anglaise et la poli-
 tique à laquelle n'a cessé de tendre le cabinet Britannique, se
 manifestent dans ces lignes d'une manière évidente. Même
 après le rapport de l'expédition de lord Exmouth, l'Angleterre
 n'avait pas renoncé à l'espoir de faire une *addition de grande*
valeur à cette chaîne de postes militaires qu'elle possède dans
 la Méditerranée. On peut lire, en effet, un passage fort curieux
 dans un ouvrage publié en 1822, par le même Hewis Golds-
 mith, dont nous avons déjà parlé; et qui a pour titre: *Obser-*
ventions sur la nomination du right hon, Sir Georges Canning
au ministère des affaires étrangères.

L'auteur faisant allusion à sa lettre au prince régent, en
 1816, dit : « Je faisais observer à S. A. R. le prince régent
 « que la Grande-Bretagne était forcée par sa position, à rai-
 « son de sa prééminence navale, par son intérêt et pour
 « l'honneur national, de prendre l'initiative dans cette entre-
 « prise généreuse, juste et nécessaire, et que Bonaparte lui-
 « même avait résolue, comme il résulte du traité secret de
 « Tilsitt ainsi conçu :

« Art. 1^{er}. La Russie prendra possession de la Turquie
 d'Europe et poursuivra ses conquêtes en Asie aussi loin qu'elle
 le jugera nécessaire à ses intérêts.

« Art. 2. La dynastie de Bourbon en Espagne et la maison
 de Bragance en Portugal cesseront de régner : un prince de
 la famille de Napoléon sera appelé au trône de ces deux
 royaumes.

« Art. 3. L'autorité temporelle du pape cessera, et Rome
 et ses dépendances seront annexées au royaume d'Italie.

« Art. 4. La Russie s'engage à seconder la France avec sa
 marine pour faire la conquête de Gibraltar.

« Art. 5. Les villes d'Afrique, telles que Tunis et Alger, seront prises par les Français, et à la paix générale, toutes les conquêtes qu'auront pu faire les Français en Afrique seront données en indemnité aux rois de Sardaigne et de Sicile.

« Art. 6. Malte sera occupé par les Français, et jamais la paix ne sera faite avec l'Angleterre, tant que cette île n'aura pas été cédée à la France.

« Art. 7. L'Égypte sera également occupée par les Français.

« Art. 8. Il ne sera permis qu'aux navires russes, français, espagnols et italiens, de naviguer dans la Méditerranée, à l'exclusion de tout autre pavillon.

« Art. 9. Le Danemark sera indemnisé dans le nord de l'Allemagne par la cession des villes anséatiques, sous la condition expresse de céder sa flotte à la France.

« Art. 10. Les empereurs de Russie et de France s'efforceront d'obtenir par un arrangement positif qu'aucune autre puissance ne puisse envoyer des navires marchands à la mer si elle n'a une marine militaire disponible.

« Signés : KOURAKIN, L. S. — TALLEYRAND, L. S.

« Tilsitt, le 7 juillet 1807. »

« Ainsi, ajoute le publiciste anglais, Napoléon avait conçu le projet de s'emparer des puissances barbaresques. Il avait compris qu'Alger pouvait être un des pivots de la domination dans la Méditerranée; eh bien! ce qu'il ne fit pas alors, l'Angleterre devait l'exécuter après l'expédition de lord Exmouth. » L'auteur établit ensuite que la domination turque dans une étendue de six cent mille lieues le long des côtes de la Méditerranée n'est garantie et assurée que par la présence de dix mille Turcs, que Bonaparte avec quarante mille hommes avait détruit les Mameluks, soumis l'Égypte et la Syrie, que dès-lors l'Angleterre avec dix mille hommes aurait pu garder Alger; il termine en disant: « Nous devons prendre possession d'Alger et nous y établir, et je signale comme une grave erreur de la part du gouvernement de ne pas l'avoir fait. Nous aurions converti les États Barbaresques en un nouvel empire colonial, et la surabondante population des divers états de l'Europe. y arrivant de toutes

« parts, nous eût bientôt remboursé de nos avances par l'accroissement de notre prospérité commerciale et celle de notre influence politique : *l'État d'Alger fut enfin devenu un des plus brillants apanages de la couronne britannique.* »

Il nous a paru curieux d'exposer, dès le début, avec quelques détails les vues de la nation anglaise sur l'Algérie avant l'occupation française. Avec le système d'incroyable extension de puissance adopté et suivi avec tant de persévérance par la Grande-Bretagne depuis quelques années, de tels précédents sont considérés comme des droits et expliquent non seulement les mauvais vouloirs, mais encore les intrigues plus ou moins patentes, ourdies en toute circonstance pour paralyser, atténuer ou compromettre la prépondérance de la France en Algérie. Ces mauvais vouloirs percent à tout propos ; et quand le gouvernement anglais, forcé d'accepter le fait accompli, n'ose plus protester contre la prise de possession de la France, la presse entière anglaise injurie, en toute circonstance, l'armée d'Afrique, révélant ainsi le souci que causent à l'Angleterre ses succès et le dépit qu'elle en éprouve.

Puis l'immense continent africain a tenté depuis longtemps la rapacité britannique. Elle a cherché par mille voies à enserrer l'Afrique pour ouvrir à ses produits un des plus grands débouchés du monde. Sur les rives de la Gambie, sur celles de Rio-Grande, à Sierra-Léone, elle déploie toute son activité, et une nature inculte s'y transforme, sous ses constants efforts, en riches cultures. Dans la Sénégambie, elle transporte ses *nègres libérés* ; et avec une incontestable habileté, jouant tous les cabinets des deux mondes, elle a, sous prétexte de philanthropie et par l'abolition de la traite, jeté les bases d'un monopole qui, si on le tolère longtemps encore, doit l'enrichir à l'exclusion de tous autres. Ses efforts ne se sont pas bornés à la côte occidentale de l'Afrique septentrionale ; à l'extrémité méridionale du continent africain, au nord du cap de Bonne-Espérance, elle a fondé une colonie immense et conclu des alliances avec des rois Caffres qui, au besoin, l'approvisionnent d'esclaves dont elle ne change pli-

lantropiquement que le nom. Du côté de la mer Rouge, elle s'est déjà assurée une série de postes qui, s'ils ne lui ont pas encore ouvert l'intérieur, ont du moins servi à le fermer à d'autres. Au Maroc, elle est pleine de vouloir pour Abd-er-Rahman pour des motifs que l'avenir se chargera d'expliquer. A Suez qu'elle convoite, elle a déjà jeté les bases d'un projet qui s'effectuera plus tard ; par ses récentes intrigues en Syrie, où, en haine de la France, l'Autriche, la Prusse, la Russie ont été si complètement dupes de son astucieuse politique, elle se ménage une prépondérance pour agir en temps et lieu sur la Haute-Égypte. La prise de possession des Etats Barbaresques aurait complété cette sorte de blocus du continent africain que son insatiable cupidité exploite déjà dans l'avenir. Maîtresse de la Régence d'Alger, elle pouvait se mettre en rapport immédiat et direct avec l'Afrique centrale. Alors l'Europe aurait pu voir clairement ce que valaient ses démonstrations philanthropiques pour l'abolition de la traite. Voici ce qu'en 1820 disait à ce sujet un amiral remarquable par son talent et un des plus fervents abolitionnistes. « Nos ministres savaient bien pourquoi nous ne voulions plus de « traite. L'Inde n'a pas besoin de nègres, puisque les indigènes la cultivent pour nous. En Afrique, nous avons les « noirs sous la main : il suffit d'y abolir le mot d'*esclavage*. « La traite n'est un commerce de nécessité que pour l'Amérique. Là, point ou très peu de culture sans esclaves africains. C'est là que sont les principales colonies des Espagnols, « des Français, des Portugais, Danois et Suédois : il faut dans « notre intérêt qu'elles périssent. Nous y avons aussi de très « beaux établissements et ils seront enveloppés dans la ruine « commune. Que nous importe ? Il nous reste une infinité « d'autres colonies dont *l'Afrique* est la plus importante pour « nous. Les établissements de nos rivaux ainsi ruinés, faute « de bras, nous n'aurons plus à combattre que ceux qui « peuvent leur rester en Afrique et en Asie. Ceux du Portugal « s'écroulent ; les Philippines seront tôt ou tard libres, comme « l'Amérique espagnole, et quand les entreprises des Hollandais dans l'Inde amèneront une rupture entre eux et nous,

« ils ne sauront tenir contre notre supériorité. L'Inde pourra
 « nous échapper quelque jour : c'est une perte incalculable,
 « l'Afrique nous en consolera ; elle est plus près de nous.
 « Nous lui ferons produire plus de denrées coloniales que n'en
 « réclament tous les marchés de l'Europe, et nous ferons ex-
 « clusivement la loi (1). »

Telle est la philanthropie [anglaise : mais cette fois, du moins, ce vil et cupide égoïsme servit la cause de l'humanité.

On comprend sans peine, par ce qui vient d'être exposé, combien la domination française, en Algérie, dérangerait tous ces calculs d'intérêt : d'une part, la création pour la France d'une colonie dans laquelle on pouvait se passer de nègres et que des bras libres pouvaient cultiver ; de l'autre, la perte de l'espoir, pour le commerce britannique, de se mettre exclusivement en rapport immédiat et direct avec l'Afrique centrale. Aussi l'Angleterre a-t-elle mis tout en jeu pour empêcher d'abord la domination française, ensuite pour la compromettre. Après les protestations, les menaces ; après les menaces, les intrigues ; et si l'Algérie est désormais française, c'est que l'opinion publique, en France, a pressenti d'instinct que, par cela seul que l'Angleterre essayait de s'y opposer, il y avait utilité et nationalité à ne pas se départir de cette conquête. En tout et pour tout, généralement la France n'a qu'à prendre la contre-partie de ce que veut l'Angleterre, pour être sûre de faire à la fois une œuvre utile et nationale.

En effet, pour ce qui concerne l'Algérie, combien de raisons importantes militent en faveur de sa conservation. L'ancien monde redevenu presque nouveau par l'abandon où il a été laissé, est, de nos jours, le point principal vers lequel rayonne le commerce maritime poussé, depuis trois siècles, vers les Amériques. Dans cette prévision, sur tous les rochers qui s'élèvent à fleur d'eau dans la Méditerranée, l'Angleterre a planté ou essayé de planter son drapeau. La Russie, sans négliger cette politique habile qui la pousse vers l'orient, se

(1) *De l'Algérie et de sa colonisation*, par M. le comte H... de B..

retourne vers l'occident et fait de la mer Noire un bassin russe pour lancer à volonté ses vaisseaux sur cette Méditerranée qui lie tant de peuples entre eux et autour de laquelle tendent à se concentrer tous les intérêts politiques et commerciaux. Avec les Dardanelles, dont elle s'est si soigneusement ménagé le passage, elle en occupe une des portes ; avec Gibraltar, l'Angleterre occupe l'autre ; et, sur une mer où nul ne devrait entrer sans sa permission, il était temps que la France en occupât le centre : Toulon, sur le littoral européen, Alger sur le littoral africain ; le premier, un peu loin dans son golfe, l'autre sur la route de Malte à Gibraltar et bientôt peut-être sur celle de l'Inde à Londres.

Ainsi postée sur les deux flancs de la Méditerranée, de manière à s'y faire respecter et craindre, pouvant, au besoin, se porter rapidement de ce centre sur tous les points d'une route ou voyagent tant de richesses, y posséder près de cinq cents lieues de côtes, depuis Harsghoun jusqu'à Tabarke, depuis le Var jusqu'aux Pyrénées ; y avoir des ports et des arsenaux qui se regardent et se secourent ; en temps de guerre, y trouver, en cas de revers, des asyles devant et derrière ; y avoir la faculté, en cas de succès, de poursuivre la victoire à droite ou à gauche ; pouvoir, au besoin, compter sur ses flottes d'Oran et de Toulon et, du nord au midi, y protéger le commerce français et y inquiéter celui de l'ennemi : c'est là une position belle, forte, supérieure, digne en tout de la grandeur de la France et qui inquiète plus sérieusement l'Angleterre que toutes les conquêtes que la première avait pu faire pendant la brillante période de la République et de l'Empire.

Il y a, pour la France, dans la possession de l'Algérie tout un avenir inconnu, mais dont le résultat ne peut être que grand. Sous les efforts persévérants du travail, de l'industrie et de la civilisation d'un grand peuple, le temps n'est pas loin peut-être où l'Afrique française, convertie en départements séparés de la métropole par un grand lac, pourra avoir sa marine : marine redoutable qui, pendant plus de trois siècles, a mis à contribution le commerce du monde et qui, au

besoin ; pourrait le mettre encore. Pour cela, il ne faudrait ni grands armements ni dispendieuses avances : il ne faudrait que vouloir réparer cet incroyable oubli d'un gouvernement qui, possédant deux cent cinquante lieues de côtes en Afrique, n'a pas encore songé à faire un seul matelot africain :

Supposons cependant qu'au lieu de cette désastreuse routine qui a présidé à la création de toutes les institutions dans l'Afrique française, on eût fait sur mer quelque chose de semblable à ce qu'on a fait sur terre avec les spahis, les gendarmes maures et les bataillons indigènes, on aurait incontestablement maintenant des matelots algériens, et la marine française n'est pas numériquement trop riche en hommes de mer, pour qu'un pareil supplément de marins puisse être considéré comme une inutilité. Les pirates algériens étaient de fort bons marins, et une partie de la population des ports de l'ex-Régence est très propre et apte à la marine. Mais au lieu de cela, on a préféré ouvrir, sur tous les points, à grands frais, de ridicules écoles où même, pour rien, les Maures, les Arabes et les Juifs refusent d'envoyer leurs jeunes garçons qui auraient fait d'excellents mousses et ne feront jamais de lettrés français. Une circonscription maritime, ou tout autre mode d'appel dans cette direction, aurait pu ouvrir une voie utile, profitable d'avenir ; on n'y a même pas songé. Pour les circonstances exceptionnelles qui se présentaient, il aurait fallu faire, il est vrai, un travail neuf, hardi peut-être, et malheureusement les ministres de France préférèrent, en ce qui concerne l'Afrique, rester de routiniers manœuvres, que devenir d'habiles architectes. En vérité, on est souvent tenté de se demander ce que sont les hommes d'Etat de ce pays.]

Cependant supposons encore qu'après avoir créé cette milice maritime de l'Algérie, comme il a créé l'armée de terre indigène, le gouvernement eût fondé une espèce de marine coloniale mi-partie indigène, mi-partie française qui, après avoir fait le service de la côte, aurait peu-à-peu rétabli le grand cabotage de toute la côte barbaresque, et, par quelques privilèges habilement combinés, aurait avantageusement soutenu la concurrence avec les barques maltaises, siciliennes,

espagnoles et des Baléares. Supposons toujours que, pour ce service spécial, il eût été créé une flottille composée de petits bâtiments à vapeurs et des bâtiments à voiles pouvant être convertis en vapeurs et construits les uns et les autres en vue de deux destinations : en temps de paix, celle du service des côtes, en temps de guerre, celle de la course. Une compagnie, autorisée à cet effet, se serait sans peine, moyennant quelques légers avantages, chargé des frais de construction ; le gouvernement aurait fourni les machines à vapeur en se subordonnant, pour cette avance, aux pertes ou aux gains de cette navigation coloniale ; seulement il se serait réservé la faculté de pouvoir requérir, en temps de guerre, tout ou partie du personnel et du matériel de la flottille ; tous ces bâtiments auraient pu être immédiatement armés en course, et la compagnie aurait eu alors, dans les prises, la même part qu'elle avait dans les nolis. Avec ce système et une faible partie des sommes qui se gaspillent chaque année en Algérie, en inutilités dispendieuses, et qui seraient un placement avantageux, en admettant qu'on n'eût construit que dix de ces bâtiments par an, depuis dix ans, la France pourrait maintenant avoir, au besoin, cent corsaires à vapeur dans une mer où elle possède près de cinq cents lieues de côtes. Que deviendrait avec cela le commerce anglais dans le Levant, surtout avec Toulon sur le littoral français, et Alger, Oran et bientôt peut-être Stora, sur la côte algérienne ?

Le cabinet britannique est trop clairvoyant pour ne pas avoir vu tout ce qu'a de menaçant dans l'avenir, une telle situation qu'il n'a pu empêcher, mais dont il cherche à paralyser le développement par tous les moyens. Tous les bons esprits en Angleterre sont frappés du parti que pourrait tirer la France de l'Algérie, si son gouvernement était mu par une de ces grandes pensées de prévoyance qui ne sont malheureusement guère plus de cette époque. Depuis quelque temps cependant il paraît entré dans une voie, si non plus rationnelle en fait d'administration, du moins plus franche en fait d'intention ; aussi ne voit-on plus le scandaleux spectacle de ces médiocrités ambitieuses qui, pour flatter les idées présumées

du pouvoir, poussaient pas leurs discours à l'abandon d'Alger, plaidant indirectement la cause de l'Angleterre, comme elles avaient plaidé celle d'Abd-el-Kader. Les annales des Chambres françaises offrent malheureusement souvent de telles taches ; la tribune y est moins une arène de patriotisme qu'une arène d'ambition, les sophismes y sont au service de toutes les causes ; la moralité n'y passe souvent qu'après le succès, et, en tout, on paraît moins s'inquiéter de la voie que l'on suit que du but auquel on aspire.

C'est là que dans leurs jours d'irrésolution, en ce qui concernait la question d'Afrique, les divers ministères ont trouvé ces dangereuses ambitions qui, pour la frivole vanité d'être, un jour en évidence, ont fait si bon marché de l'honneur et de la dignité de la France ; c'est de là que ces ministères ont puisé quelques encouragements pour ces indécisions fatales qui ont si longtemps laissé tout en question ; et si l'opinion publique ne s'était si fortement prononcée contre les hommes sans cœur qui conseillaient une infamie et contre ceux qui la projetaient peut-être, l'Angleterre aurait un grand souci de moins et se préparerait sans doute à recueillir de riches moissons sur cette terre d'Afrique où le sang des Français aurait servi d'engrais.

La politique incertaine et tortueuse du gouvernement français à ce sujet, ses ménagements envers l'Angleterre pendant les premières années qui suivirent la Révolution de Juillet, avec les embarras d'une succession que les partis lui disputaient les armes à la main, s'expliquent mais ne s'excusent pas. Ces mêmes incertitudes et ces mêmes déférences plus tard, lorsque rassuré à l'extérieur et à l'intérieur, il put parler haut et ferme aux cabinets de l'Europe, ne s'expliquent ni ne s'excusent.

Malheureusement à cela vint encore se joindre une série de fautes, de bévues, de fausses mesures, de conceptions erronées qui auraient mille fois compromis la conquête française d'Afrique, si la fortune de la France ne s'était mille fois aussi chargée de faire naître des hasards qui atténuèrent les effets désastreux des déplorables aberrations gouvernementales.

La plus fatale de toutes, celle qui peu à peu a détruit tout l'ancien prestige du nom français en Afrique et celui plus récent de la prise d'Alger, a été qu'immédiatement après la conquête, le gouvernement français n'ait pas réuni la Régence à son territoire, en déclarant qu'elle était France à titre de colonie ou autrement. Une telle déclaration, qui n'aurait rien ajouté au fait matériel existant déjà, n'eût été, il est vrai, qu'une sorte d'occupation morale, mais son effet eût été autrement décisif sur l'esprit des Arabes, que toutes ces tentatives prématurées d'occupation matérielle qui furent marquées par des revers d'abord et bientôt après par des désastres. Il ne fallait pour cela ni dépenses d'argent, ni sacrifices d'hommes, mais seulement du jugement, de la résolution et un peu de ce courage d'esprit qui, en affaires, va droit au but. Or, en cette circonstance, c'est ce qui a généralement manqué aux hommes d'état de France.

Voici au contraire comme on a procédé. Les ministres n'avaient pas de système, les Chambres engageaient de temps à autre sur la question d'Afrique, quelques discussions oiseuses et pleines de mauvais vouloir, et là où il aurait fallu une action forte, progressive, centralisante, il y avait d'abord des Chambres, qui préoccupées de mille autres intérêts, s'occupaient peu de l'Afrique, et ensuite des ministères mobiles et irrésolus qui ne s'en occupaient pas. Il faut ajouter à cela qu'en sept ans, il avait été nommé neuf gouverneurs d'Afrique, chacun avec son système différent, son opinion contraire, tirillant en tous sens cette pauvre colonie africaine où rien de fixe, rien de stable n'avait le temps de s'établir. La France est le seul pays du monde où l'on peut signaler dans les vues administratives de ses hommes d'état, tant de légèreté, tant d'inconséquence, tant d'incapacité.

On comprend sans peine alors, comment l'administration de l'Afrique a été une vraie tour de Babel. Avec autant de décousu dans la direction, il ne pouvait y avoir d'ensemble dans les résultats. A quelques mois de distance, paraissaient des ordonnances réglementaires qui se contredisaient, se combattaient. Au lieu de suivre une marche uniforme pour arri-

ver à un but fixe et déterminé, tout était conduit par des moyens différents : il y avait changement dans les projets, contradiction dans les plans, et toujours des incertitudes, des hésitations, des rivalités, des passions mesquines ou viles, qui accroissaient à la fois le nombre et la nature des obstacles.

A cela venait encore se joindre cette incurable manie, cette routine déplorable d'administrer tout à la française. Parce qu'une loi unique, une administration unique, peut régir la France et Paris, le gouvernement avait la naïveté de s'étonner qu'une pareille loi ne put pas régir l'ex-Régence et Alger. Il envoyait des plans de finance et d'administration tout faits, des codes tout dirigés, naturellement calqués sur ceux de France. Au lieu de charger ses employés d'étudier d'abord le pays, les hommes et les choses, d'organiser ensuite en vertu des connaissances acquises, il leur traçait une marche invariable, d'après les conceptions routinières des bureaux de Paris. Les résultats en étaient naturellement nuls ou désastreux. Il fallait alors recommencer sur de nouveaux frais, entrer dans de nouvelles voies, accepter ce qu'on avait écarté, préconiser ce qu'on avait rejeté et attendre que de nouveaux plans fussent arrivés, toujours de Paris. Dans l'ignorance complète des faits et des hommes d'Afrique, ces nouveaux plans n'avaient ni plus de valeur, ni plus de succès. Bien plus si le hasard y avait fait prévaloir quelque idée juste d'organisation, à peine était-elle mise à exécution, qu'un changement soudain dans l'existence ou les projets du pouvoir, ou quelque cause futile, en venait annuler le résultat en la remplaçant par quelque autre élaboration bureaucratique.

Un tel conflit de volontés, de projets, d'idées, ne pouvait rien avancer. Il semblait n'avoir qu'un but : c'était d'empêcher que quelque chose ne s'établît, ne se complétât, ou s'enracinât en Afrique. Il était cependant facile au pouvoir de convaincre les populations arabes que des chefs français étaient plus capables de les gouverner que des janissaires, et qu'elles ne perdraient rien à ce changement de domination ; mais il ne fallait pas pour cela agir de manière à ce que rien ne pût se fonder, ne pût tenir sur le sol africain, afin de pouvoir, au

besoin, en enlever tout ce qui s'y trouvait, sans avoir l'air de rien abandonner. Et c'est là ce qu'il résulte de plus évident du système suivi par les divers ministères, pendant le dix premières années de l'occupation de l'Algérie.

A cette époque, on était moins avancé qu'à la fin de la première année de la conquête. Sous la première administration du général Clausel, les Français étaient redoutés. Des bords de la Méditerranée, aux cimes de l'Atlas, avait retenti le bruit de leur triomphe que l'écho des monts avait répété jusqu'aux confins du désert ; mais alors cette incroyable politique de contre-coups, exclusivement mue par des passions viles ou mesquines , n'avait pas encore frappé les indigènes, qui cependant, attentifs à épier le côté faible de leurs vainqueurs, se tenaient prêts à profiter de leurs fautes. Ils étaient loin de penser qu'un peuple qui se disait intelligent et fort, se trouverait embarrassé d'une terre qui avait obéi à 18,000 Turcs. Ils s'attendaient à voir se développer, sous le prestige du triomphe, un système large et rapide de puissance et d'occupation, qui assurât la sécurité aux tribus prêtes à se soumettre, qui étendit son autorité sur tous les points de la Régence. Au lieu de cela, ils virent en France, au pouvoir, un ministère hésitant, inactif, et semblant plus embarrassé que glorieux de cette conquête ; dans les Chambres, des orateurs applaudis pour des paroles plus qu'imprudentes, qui étaient fidèlement transmises aux indigènes, par des agents en titre. Ils conclurent de tout cela que la France n'était pas dans l'intention de fonder un établissement durable sur la côte d'Afrique. Doutant alors de la volonté de leurs vainqueurs, par une conséquence naturelle de leur croyance, ils doutèrent de la volonté de Dieu. Ne voyant plus dans les Français que des maîtres provisoires, ils les regardèrent comme des ennemis déconsidérés : n'étant plus sûrs qu'ils resteraient, ils jugèrent urgent de leur créer des embarras de toute sorte pour hâter leur départ. Après avoir tout vu, tout apprécié, tout jugé avec cette patience et cette immuabilité de croyance qui sont des qualités essentielles du fatalisme musulman, les indigènes conclurent que les Français ne voulaient pas rester en Algérie, mais que dans le cas où

ils resteraient, ils étaient plus incapables de les gouverner que les Turcs. Tout ce qui s'était fait et dit en France et à Alger motivait cette conclusion. Aussi, dès ce moment, l'espoir de voir pacifier le pays par la conciliation dut s'évanouir : les cultures cessèrent, la colonisation ne put plus progresser, et, alors commença, pour l'armée, une tâche longue, pénible, terrible et dont le terme est encore un secret du ciel.

Quand les choses en furent venues à ce point, la valeur des armées françaises aurait pu, par quelques éclatants triomphes, en atténuer la gravité. Mais, comme si leurs succès avaient dû être un embarras de plus pour les ministres français, ils attendaient que quelques revers, qu'eux seuls ne semblaient pas prévoir, eût tout remis en question. Pour renforcer l'armée il fallait quelque grand désastre comme si la mort avait attendu pour frapper, surpris et isolés, les soldats de l'armée d'Afrique. Les Chambres alors semblaient se réveiller et, après avoir voté sans scrupule plus d'un milliard d'impôts, elles votaient quelques cent mille francs pour empêcher l'armée d'être décimée par les balles des Arabes jusque dans ses retranchements. Cette question d'Alger, y soulevait toujours des discussions interminables, qui ne manquaient jamais de se réduire aux mesquines proportions d'une guerre d'amour-propre. Chaque orateur, content d'avoir été applaudi, applaudissait à son tour, et, en attendant, les soldats français payaient de leur sang ces vaniteuses parades. Puis, lorsque le sort des armes, lorsque l'inclémence des saisons avaient fait périr la moitié des légions françaises, ces politiques sans cœur qu'on a désignés sous le nom d'Anti-Colonistes, venaient étaler leur phraséologie sentimentale et leurs anti-patriotiques déclamations, aux regards de la France, stupéfaite de tant d'impudeur et de tant d'audace.

Cependant, malgré tant d'incurie, tant d'inconséquence ; tant de vils calculs, la fortune de la France aurait, à elle seule, hâté le développement de la colonie africaine, si, dans sa sphère, chaque administration ne s'était en quelque sorte appliquée à la compromettre de plus en plus. Tantôt c'étaient les ponts-et-chaussées qui, ayant une route à percer, boule-

versaient des cimetières et jetaient aux vents les cendres des morts, ce qui fit dire aux indigènes ces paroles pleines d'amertume : « L'administration française veut nous réduire à ne plus savoir où vivre ni où mourir en repos. » D'autres fois ce furent les domaines qui bouleversèrent tous les titres de propriété et, après trois ans d'incroyables vexations, se trouvèrent avoir fait un travail inutile d'après une base complètement erronée, et furent obligés de le refaire de fond en comble ; puis vint la petite et la grande voirie qui ordonna des alignements, fit abattre des murs, démolit des marabouts qui gênaient la voie publique, abattit l'arbre séculaire où le pèlerin trouvait un peu d'ombre pour raconter à ses auditeurs attentifs la légende du désert. Partout on blessa les mœurs, les préjugés, les croyances, les usages des Arabes sans mauvaise intention, par pure ignorance. Chaque administration s'installa et se mit à l'œuvre d'après un plan tracé d'avance à Paris. Là on ne s'était pas même préoccupé qu'on avait à régir un pays complètement nouveau sous tous les rapports, où il y avait une foule d'intérêts à connaître et à ménager, des habitudes qui avaient force de lois et auxquelles il était impolitique de ne pas savoir se soumettre ou de ne pas savoir résister suivant les circonstances. Le ministre avait demandé à ses bureaux un plan d'organisation sur telle ou telle matière, et ce plan avait été fait pour l'Afrique comme s'il se fût agi de Versailles ou de Saint-Cloud. Dès sa mise à exécution on s'aperçut qu'aucune des parties n'en pouvait cadrer avec la matière qu'il était appelé à régir. Tantôt c'étaient des améliorations qui, ne pouvant être immédiates, étaient considérées par les indigènes comme spoliatrices ou tyranniques ; d'autres fois c'était une unité de législation qui, appliquée à des populations habituées à dominer ou à être dominées, considéraient, comme une odieuse injustice, l'égalité avec laquelle on les traitait toutes. Puis sont venus les impôts qu'il a été fort difficile d'établir dans un pays où il n'y a aucun relevé exact de la matière imposable ; où les revenus publics n'ont point de base fixe ; où les objets, les propriétés, les personnes, tout ce qui doit être soumis à l'impôt

est incertain; où enfin chaque race diverse a, pour ce sujet comme pour tous les autres, une législation qu'il faut à la fois adopter et modifier.

A ce dernier sujet, le plan du gouvernement sembla reposer sur une singulière base : c'était que pour faire prospérer la colonie, il fallait la confier aux agents du fisc. Une pareille aberration est sans précédent dans les systèmes coloniaux de toutes les nations; mais ce qui est sans précédent aussi, c'est cette nuée d'employés qui grèvent la colonie africaine, rendent nulles, pour le trésor, les rentrées quelque importantes qu'elles soient et les absorbent sans profit pour l'État et au grand détriment des colons et de la colonie. Mais on a déjà vu que l'Afrique française n'est considérée, par les gouvernants, que comme une machine à emploi et par suite un moyen d'influence intérieure : c'est peut-être même là le seul motif qui en a empêché l'abandon.

L'Angleterre agit différemment, et il serait plus incontestablement utile de l'imiter sur quelques points que de lui céder sur d'autres. Ainsi, par exemple, pour ses colonies naissantes, elle ne leur demande pas des fruits avant d'en avoir semé le germe. Elle sait que, dès son début, restreinte aux murailles de quelques villes, toute colonie est dans une situation précaire, tant par l'absence complète d'industrie et de capitaux, que par la pénurie des premiers colons. Dans l'intérêt de l'avenir, elle se montre alors modérée dans les taxes, parce qu'avant de demander à la fortune particulière une part dans l'acquittement des dépenses publiques, il faut la créer. Le domaine, l'enregistrement, les douanes, les octrois, le fisc sous toutes ses formes, ne s'acharment pas après des malheureux colons, la plupart trompés dans leurs espérances et qui se débattent vainement contre la misère et le fisc pour solder une foule d'agents, de comptables, d'employés dont les chefs, grassement payés, étalent un luxe insolent et dont les subalternes, faiblement rétribués, ont peine à se soustraire à une pénurie pénible. Pour fonder ses brillants établissements coloniaux, elle accorde des libertés, des franchises, des primes d'importation, et n'attend pas leur développement d'un

système de fiscalité et de prohibition, qui suffirait à lui seul pour tarir les ressources d'un pays en pleine prospérité. Ce qu'elle évite surtout, c'est la création de ce nombreux personnel administratif dont l'entretien absorbe les produits de la colonie avant même qu'ils soient nés. Nous n'en citerons qu'un exemple.

Dès qu'elle eut assis sa domination sur la péninsule indienne, l'Angleterre chercha d'abord quel parti elle pouvait tirer de sa proie, par quels moyens elle pourrait raffiner sur la terrible exploitation du pays par les conquérants mongols. La constitution de la propriété indoue était alors peu connue. Elle reposait sur une admirable institution villageoise qui aidait les malheureux laboureurs à supporter le faix énorme des tributs et qui, sur beaucoup de points, se rapprochait d'un établissement agricole dont les principes de Fourier et d'Owen seraient la base. Le village était un être moral absorbant le droit de propriété particulière. Les terres étaient exploitées en commun : elles pouvaient changer de mains au gré des administrateurs élus par les habitants, mais seulement pour des cas rares spécifiés à l'avance, tels que le défaut de culture, l'insuffisance des moyens d'exploitation. Les bénéfices du travail étaient ensuite répartis suivant les charges et les droits de chaque famille. Pour que la communauté ne relevât que d'elle-même, les fonctions étaient réparties de manière que tous les besoins étaient prévus. Elle avait son forgeron, son charpentier, son cordonnier, son confectionneur de vêtements, son laveur, son maître d'école, son astrologue, son poète, son joueur de flûte, etc. Et ici, il n'est pas peu curieux de constater que les peuples européens, malgré leur singulière civilisation si vantée, n'ont pas même l'instinct des besoins nobles et relevés des *ryots* indous. En effet, on ne voit figurer ni le poète, ni le joueur de flûte sur le budget municipal d'un village français ou d'une commune anglaise ou américaine.

Cette exploitation collective dont la forme s'est retrouvée en partie parmi les tribus algériennes, aidait le *ryot* placé au dernier degré de la hiérarchie sociale du village, à supporter

le poids des contributions excessives dont son travail était surchargé. Prémuni par elle, contre les accidents qui menacent le cultivateur isolé, il était remplacé en cas de maladie, secouru dans les malheurs accidentels qui pouvaient frapper sa récolte ou ses bestiaux. Les coups du sort pouvaient l'atteindre; mais ses pertes n'étaient jamais irréparables.

Cette heureuse combinaison offrait tous les profits de la grande culture, sans en avoir les inconvénients; mais pour des étrangers elle était enveloppée de profondes ténèbres. On n'y voyait au premier aspect que huit à dix classes de possesseurs terriens, sans pouvoir démêler les rapports exacts qui les liaient les uns aux autres. Ainsi, par exemple, il y avait les *potails* ou chefs de villages, les *zemindaris* qui étaient propriétaires des domaines soumis à leur autorité, les *ryots* simples tenanciers, les *maliks*, les *bangdars*, les *asrhafs*, les *putteedars* qui avaient chacun des droits spécifiques à la propriété. Les Anglais méconnurent, par ignorance, tout ce que pouvait avoir d'avantageux une telle institution, et mirent le cultivateur, quel qu'il fût, en rapport direct avec le collecteur anglais. Mais au lieu d'établir, comme les Français en Algérie, un personnel si nombreux que les rentrées devenaient sans importance pour le trésor, la compagnie n'avait qu'un petit nombre d'agents qui paraîtrait fabuleux à un ministre de France; chaque employé avait, sous sa juridiction près de 4,000 villages, peuplés de 800,000 mille âmes et sur un territoire de 3,248 milles carrés. Ses fonctions consistaient à louer champ par champ cette vaste étendue de territoire et à percevoir le loyer de chaque preneur à bail. Il n'était assisté dans cette immense tâche que par six agents indigènes (*thusildars*). Avec le système adopté en Algérie, il faudrait des milliers d'employés pour un tel travail. Mais c'est avec une telle économie de moyens que les Anglais fondent leurs établissements coloniaux, et c'est avec cette incroyable prodigalité d'emplois, que les Français compromettent les leurs.

A toutes ces causes de perturbation ou de dépérissement, il faut ajouter qu'il y a un vice radical dans l'organisation d'une administration civile, complètement indépendante dans un

pays occupé militairement. Ainsi, par exemple, il a été établi en droit, qu'aucun acte d'administration supérieure ne peut être fait que par le gouverneur ; tandis que, en fait, il n'y participe le plus souvent que par sa signature. La majeure partie des actes sont délibérés en dehors de ses projets, communiqués au ministre avec qui tous les chefs de service correspondent directement, par un de ces abus incroyables qui, profitant également à ceux qui le font et à ceux qui le tolèrent, sera fort difficile à déraciner. Ces actes sont approuvés ou improuvés par le ministre, moins dans leur rapports avec les besoins de la colonie, que d'après cet invariable principe qu'un gouverneur de l'Algérie ne doit avoir qu'une autorité ostensible, qu'on doit pouvoir combattre ou entraver en secret.

On comprend sans peine tout ce que doit amener d'embaras et de conflits un pareil mode d'administration ; et s'il était possible, en précisant les faits, de faire l'historique de toutes les ordonnances rendues, de tous les arrêtés pris, il n'y aurait qu'une voix en France pour flétrir du mépris le plus mérité, tant de légèreté, tant d'inconséquence et tant d'incurie.

Toutes ces fautes dérivait généralement des mêmes principes : c'était de vouloir niveler l'administration de l'Algérie sur l'administration de la France, sans tenir compte de la différence des lieux, des choses et des hommes. On agissait absolument comme un homme qui, habitué à un régime hygiénique qui lui fait du bien, voudrait l'imposer à un autre à qui il ne pourrait faire que du mal. Une fois cette fausse voie ouverte, tous les abus qui en dérivent se sont produits en Algérie sous toutes les formes. Tantôt c'était une ordonnance ou un arrêté qui, rendu dans les conditions voulues, ne pouvait être appliqué parce que, dans l'ignorance des faits, on avait voulu réglementer une chose qui n'existait pas ; d'autres fois c'étaient des conflits d'autorité entre deux, trois administrations et où celle qui avait pour elle le droit et la loi n'avait jamais la raison. Ces tiraillements compliqués d'ignorance amenaient la perturbation la plus complète dans les affaires du pays. Puis, l'instabilité des administrateurs était une cause d'abus d'un autre genre : la tradition des bonnes choses, l'ex-

périence et le témoignage des faits accomplis, n'étaient comptés pour rien. Tout cela était remplacé par des intrigues de bureau, dont le résultat était toujours de favoriser les protégés les mieux appuyés et généralement les plus incapables ; aussi, pourvu que la colonie convînt à l'homme, on ne s'est jamais enquis si l'homme convenait à la colonie.

Tout ainsi, organisation, lois, personnel administratif, préjugés nationaux semblaient n'avoir qu'un but : c'était de gouverner des Français en Algérie ; quant aux Arabes on ne paraissait pas y songer. Cependant toute la question était là, d'autant plus que la colonisation européenne ne pouvait s'activer et se développer que tout autant que la soumission des indigènes et leur organisation aurait assuré la jouissance et la sécurité des biens. Or, comme il faut plus de force, plus de sollicitude pour gouverner les Arabes et protéger leurs intérêts qu'il n'en a fallu pour les vaincre, l'organisation administrative de l'Algérie, telle qu'elle est conçue et appliquée, est, relativement à l'état de la société africaine, un fait si anormal, qu'elle ne peut donner aux indigènes, ni une idée de la force réelle de leurs dominateurs, et moins encore de leur sollicitude pour leurs intérêts.

L'Arabe adore la force sous toutes ses formes, celle qui produit comme celle qui détruit. Jusqu'à présent on a tenté de lui donner une idée de cette dernière en renversant les constructions, incendiant les récoltes, égorgeant les hommes avec une furie que motivait la féroce opiniâtreté d'un peuple qui mourait pour ses villages, ses vieillards, ses enfants et ses femmes. Mais tout en se montrant redoutable par la guerre, l'administration française ne s'est pas montrée forte par le travail. Ce point était important cependant : car l'Arabe, brave mais intéressé, sait voir la main de Dieu, autant dans la force productive, que dans la force destructive.

Pour fonder quelque chose d'utile et de stable, il fallait dès lors à la fois tenir compte de ces deux traits distinctifs du caractère arabe, la bravoure et l'intérêt, commencer par la guerre et finir par une organisation rationnelle ; mais pour l'un comme pour l'autre de ces deux faits dominants, s'é-

carter des voix battues, quitte à oublier pour un temps en Afrique, les institutions de France et surtout les préjugés nationaux.

Le premier de ces faits, la guerre, offrait un caractère tout spécial qui n'avait de précédent ni d'équivalent dans aucune des guerres de la République ou de l'Empire. Dans les longues luttes de ces temps glorieux, il y a eu tel combat sans nom et presque ignoré où il a péri plus de monde que dans les actions les plus meurtrières de l'Afrique. Mais, chez les Arabes, depuis l'adolescent jusqu'au vieillard, chaque homme est guerrier, et pris individuellement, chacun d'eux est un homme de guerre redoutable. Aussi, une guerre contre eux exige-t-elle, de la part du soldat français, plus de qualités militaires que les batailles rangées en Europe. Il manque, il est vrai, aux Arabes cette force d'ensemble, résultant de la discipline et de la tactique ; mais par cela seul aussi que les Arabes, comme les armées disciplinées, ne présentent pas des masses, engagé à la fois l'action dans cinquante combats partiels, l'individu ne peut pas s'effacer et le courage individuel a plus souvent occasion de se déployer. Puis, comme dit un général qui les a longtemps combattus (1) : « On ne peut les contenir et les dominer par aucun de ces grands intérêts, au moyen desquels on fait si aisément capituler les nations de l'Europe, quand on a vaincu leurs armées permanentes. Ils n'ont point de ces grands centres de gouvernement, de population et de communes, qu'il suffit d'occuper pour tenir en réalité la cœur d'un pays ; ils n'ont point de ces grandes artères où circule la vie des nations civilisées ; point de navigation intérieure, point de routes, point de fabriques, point de villages, point de fermes ; mais tous ont un fusil et un cheval. » Aussi, de même que cette guerre exige une autre tactique que celle des guerres de l'Europe, elle doit avoir en vue, pour être efficace, un but différent : c'est-à-dire qu'elle doit tendre à briser cette masse de résistances individuelles dont l'ensemble n'est nulle part et dont les fragments sont partout.

(1) Le général Bugeaud. *Des Moyens de conserver l'Algérie.*

Sous ce rapport, l'armée française a depuis quelques années laissé peu de chose à désirer ; mais ses efforts seraient infructueux si l'administration ne la secondait puissamment en exploitant habilement au profit de l'avenir, le second des faits dominants dans le caractère arabe, l'intérêt.

Cette politique des intérêts, qui aurait dû marcher de front avec celle de la force, n'a malheureusement jamais été suivie, ni avec ensemble ni avec persévérance. Cependant, tout semblait indiquer que le moyen le plus simple de dominer les Arabes, après les avoir vaincus, était, en exploitant leur caractère intéressé, de les fixer en les rendant plus riches, et par conséquent plus nécessaires. L'histoire fournirait à ce sujet deux précédents irrécusables. Les Carthaginois, et après eux les Romains principalement, pour dompter et s'assimiler ces races si belliqueuses et si indépendantes, adoptèrent et suivirent avec un ensemble qui eût pu fournir un précieux exemple, cette double politique de la force et des intérêts. Ils avaient admirablement compris que, pour étouffer les passions politiques, pour affaiblir les haines, il fallait exploiter l'intérêt, ouvrir des relations directes et libres avec les indigènes, faciliter des communications fréquentes, des échanges avantageux, et surtout les rattacher à leur domination par l'appui si puissant sur eux de l'argent qu'ils pouvaient gagner par leur intermédiaire. Le caractère des populations africaines de nos jours n'a, sous ce rapport, subi aucune altération. Aussi, l'alcool a vaincu les Indiens, et l'argent doit soumettre les Arabes.

Jusqu'à présent, l'administration française n'a généralement usé de ce moyen qu'en échangeant, dans les investitures des chefs, de riches présents contre un mauvais cheval. Ceci ne peut avoir qu'un résultat fort limité, souvent même fort contestable : c'est même loin de valoir, dans l'application des échanges multipliés, des relations établies, dans lesquelles les Arabes trouveraient un parti avantageux à vendre leurs denrées ou à offrir leurs services. En s'enrichissant, chaque Arabe deviendra partisan de la France : ce sera un ennemi de moins et un allié de plus. Excité par l'intérêt, il trouvera sans peine

dans le fatalisme musulman un motif pour pallier, même à ses yeux, sa soumission à une domination qu'il abhorre : *Dieu le veut!* se dira-t-il, et en croyant n'obéir qu'à Dieu, il n'obéira qu'à son intérêt.

Lorsque l'homme peut se procurer le bien-être, il n'y reste nulle part indifférent. L'Arabe, sous ce rapport, est homme comme un autre ; peut-être même, malgré l'apparence, plus homme qu'un autre. Il a un passé dont il est glorieux. Au-dessous des guenilles qu'il étale avec tant de fierté, cet orgueil perce en toute occasion : ses goûts pour le luxe et l'éclat qui ont été l'apanage de sa race sommeillent et n'attendent que le contact de la civilisation pour se réveiller. Déjà même ils se montrent, dans maintes circonstances, justes appréciateurs d'objets et d'usages qui leur étaient inconnus, et nul doute que, si l'administration française favorisait ce penchant par un système plus rationnel, c'est-à-dire moins conçu en vue des Français qu'en vue des indigènes, et surtout plus en rapport avec les affections et les préjugés de ces derniers, nul doute, disons-nous, qu'avant peu l'Arabe, sachant qu'il peut sans danger être riche et le paraître, deviendrait producteur par l'appât de l'argent et consommateur par sa possession.

Malheureusement on a jusqu'à présent fait fort peu de chose dans ce but. Avec plus de vanité que de raison, on a cru avoir tout à enseigner aux Arabes, sans paraître soupçonner qu'en ce qui concernait l'Algérie, il y avait de belles et d'excellentes choses à apprendre d'eux. Mais on a trouvé plus simple de ne rien étudier, de ne rien approfondir, et comparant naïvement la tribu arabe au village français, on a procédé à l'égard de l'une comme s'il se fût agi de l'autre.

Ainsi, par exemple, la propriété de la tribu algérienne est, comme on l'a déjà vu ailleurs, à la fois communale et individuelle. Cette dernière est l'exception et ne se rapporte guère qu'aux jardins qui entourent les villes ou les villages et aux maisons : le reste est cultivé, mis en rapport d'après le principe communal le plus conforme à la civilisation que les mœurs musulmanes ont établie, et peut-être même aux exigences du sol et du climat et aux nécessités de culture de l'Al-

gérie. Ce principe repose sur la distribution du sol à chaque famille, suivant ses moyens ou ses ressources : il offre tous les avantages de la grande culture, sans en avoir les inconvénients : il prévient toute anarchie des intérêts individuels et n'a, comme on le voit, aucune espèce d'analogie avec les biens communaux des villages de France.

Cette organisation suffit pour le moment et suffira longtemps encore aux besoins des indigènes ; mais si, au lieu de n'être prise en considération par les administrateurs français que comme un fait existant, elle avait été adoptée pour base d'une reconstitution nouvelle, aujourd'hui peut-être elle porterait déjà des fruits. Ainsi, par exemple, on engage les Arabes à se bâtir des maisons, à planter des jardins ; on leur en facilite même les moyens en leur faisant des avances, soit en matériaux, soit en main-d'œuvre, dans l'espoir de les attacher au sol par la propriété individuelle. Tout cela est bien, quoiqu'en faisant ainsi totalement abstraction de leur vieux et respectable sentiment communal, on court le risque de leur inoculer, dès le début, ce hideux égoïsme qui ronge les sociétés modernes, et de les faire ainsi entrer dans la civilisation par la porte par où les autres peuples en sortent. Supposons au contraire que, tout en favorisant ce sentiment communal qui n'existe plus en France et que, dans les décrets de la Providence, l'Algérie est peut-être destinée à lui rendre (1), on eût imposé aux kalifats, aux kaïds, aux scheïks qu'on a installés, l'obligation d'avoir une habitation fixe, une propriété individuelle dans la communauté arabe ; chacun d'eux aurait

(1) Les villages français sont des égoïsmes rapprochés mais non associés, et par conséquent toujours prêts à entrer en lutte les uns avec les autres et très peu disposés à se donner généralement, socialement, aide et secours. D'autres causes morales et intellectuelles contribuent sans doute à produire cet effet ; mais il est impossible de ne pas en attribuer une bonne partie à cette cause purement matérielle : la propriété individuelle ; et quelque effort que l'on fasse pour élever la moralité et développer l'intelligence de nos paysans, je défie de réussir à perfectionner leur association communale si l'on ne modifie pas aussi la constitution de la propriété, qui est la représentation matérielle très exacte de leur égoïsme et de leur inintelligence.

pu alors facilement devenir un noyau de population stable, parce que l'Arabe aurait bâti et planté de préférence là où étaient la Casbah du scheik, le tribunal du kadi, la mosquée et la fontaine, quatre choses essentielles à l'organisation arabe. On aurait eu alors le *village* tout fondé par la force même des choses sur la double base de la propriété communale et individuelle : alors aussi la population du peuple nomade en population sédentaire, du peuple pasteur en peuple agriculteur aurait pu s'opérer sans secousse et par le simple instinct du sentiment des besoins et des affections. Si avec cela on eût établi une police énergique et vigoureuse qui les maintint en paix, une administration probe, tutélaire, mais vigilante et sévère, ne spoliant pas, mais excitant au travail, on eût pu espérer de trouver avant peu une compensation à tant d'immenses sacrifices.

La base de la transformation du peuple arabe ainsi posée, on pouvait l'étendre de plus en plus et l'enserrer chaque jour davantage dans le cercle des besoins, des affections et des intérêts. Pour cela, il fallait tenir compte du passé et ne pas exclusivement partir en tout d'un point de vue français. Ainsi par exemple encore, on a déjà vu ailleurs l'importance des marchés dans l'organisation arabe. Ces lieux sont non seulement des lieux d'échange et d'approvisionnement, mais encore des lieux de réunion où s'agitent toutes les questions sociales, où se cultivent les affections de famille ou de tribu. Le marché est, en un mot, une des nécessités de l'existence arabe. L'administration française en a, du reste, su apprécier l'importance, et ses vues se sont portées, dès le début, sur ce point avec une perspicacité que nous constatons d'autant plus volontiers qu'il nous arrive rarement d'en avoir l'occasion. Mais elle peut faire beaucoup plus encore à ce sujet, et voici comment.

Dans l'exposé rapide de l'histoire des dominations antérieures, qui ont précédé l'occupation française dans l'Afrique occidentale, nous avons pu constater que, lors de leur envahissement du Maghreb, un des principaux moyens d'action des Arabes pour y constituer l'unité de la société musulmane et y

annuler toutes les résistances, avait consisté à réduire les opposants en une sorte d'ilotisme. Exclusivement grevés de certains impôts, de certaines charges humiliantes, exclus de tout emploi public, ces sortes de parias conservaient cependant la faculté de rentrer dans le droit commun, en se ralliant à la société musulmane. Ce moyen, qui n'était, en définitive, qu'une exploitation élargie des intérêts, eut un rapide et plein succès. Eh bien ! ce que les Arabes ont fait dans un but de propagande religieuse, les Français peuvent le faire dans un but de propagande politique. Seulement, au lieu du moyen employé par les premiers, et qui serait encore sans résultat pour la France avec le mode de constitution qu'elle a adopté pour cette société nouvelle, lorsque les relations d'échange d'intérêt seront établies de manière à suivre un cours régulier, l'administration française pourrait exclure des marchés toute tribu récalcitrante jusqu'à ce qu'elle fût venue à récipiscence. Les Turcs, du reste, usaient de ce moyen avec une rigueur calculée qui leur assurait, sinon la sympathie des indigènes, du moins leur soumission.

Mais, pour la plupart des créations de détail dont l'ensemble pourrait, avec le temps, former un système complet d'organisation, pour remédier même aux abus administratifs qui se sont introduits et qui, tous les jours, s'introduisent dans la colonie africaine, pour que cette colonie, en un mot, devienne une compensation aux immenses sacrifices de sang et d'or qu'elle coûte à la France, il y a, dans son administration, un vice radical qui doit faire forcément obstacle à tout rapide développement. Ce vice, c'est le manque d'un ministère spécial qui s'occupe exclusivement de l'Algérie.

Depuis la conquête, c'est le ministère de la guerre qui a gouverné la colonie et, pendant longtemps, on n'y a généralement fait que la guerre. C'était naturel : un ministère aussi spécial a dû songer, avant tout, à organiser des régiments. Puis, dans l'état des choses actuel, les autres ministères, celui de l'intérieur, des finances, de la justice, de l'instruction publique, du commerce, des travaux publics et même des affaires étrangères coopèrent, dans leur sphère, à ce qui con-

cerne l'organisation de l'Algérie. Par une exception des plus singulières, le ministère seul de la marine et des colonies ne prend presque aucune part à l'administration d'une colonie qui a deux cent cinquante lieues de côtes aux portes de Toulon. Les travaux administratifs, conçus et exécutés dans chaque ministère spécial, passent des bureaux d'un ministère dans ceux d'un autre, souvent même de plusieurs autres, suivant la part que chacun doit y prendre, et arrivent enfin au ministère de la guerre qui leur donne sa sanction définitive.

Une telle marche, sans compter les retards inévitables qu'elle entraîne, les conflits d'autorité qu'elle soulève, les confusions de pouvoirs, les tiraillements qui en résultent, exclut forcément toute originalité dans une œuvre aussi exceptionnelle que l'organisation de l'Algérie. Sauf quelques très rares exceptions, il ne peut y avoir, dans les mesures prises, ni uniformité, ni ensemble, et, nous dirons même, ni à-propos. Le point de vue unitaire, base la plus essentielle en matière d'organisation, doit manquer forcément. Chaque ministre agit dans sa sphère sans s'inquiéter de ce qu'un autre a fait ou fera dans la sienne : le ministère de la guerre tâche de faire cadrer le tout, tant bien que mal avec l'ensemble déjà existant, et la machine marche, si elle peut, non avec ordre et précision, mais par secousses successives (1). Au mi-

(1) Cette situation était trop anormale pour ne pas avoir frappé depuis longtemps tous les bons esprits. Voici à ce sujet une note dont un ancien ministre a bien voulu nous donner communication et qu'il nous a permis d'utiliser. « Il y a quelques années, il fut sérieusement question de créer un « ministère d'Afrique : la question fut, à plusieurs reprises, débattue en conseil sous la présidence du roi qui penchait pour cette opinion. La base était « de réunir les divisions diverses qui, dans les ministères spéciaux, sont « chargées des affaires de l'Algérie et d'en former un tout sous une direction « unique. Les deux objections principales contre cette création, furent d'abord : que l'introduction d'une grande roue nouvelle dans le mécanisme « gouvernemental était chose grave, ensuite que pour un ministère d'Afrique « il ne s'agirait pas seulement de *spécialité*, mais de *gouvernement* embrasant la guerre, la marine, la justice, le culte, l'administration civile, l'« instruction, les travaux publics et la police, et que, dès-lors, tous les autres « ministères se trouveraient subordonnés à celui-là. Cette dernière objection « fut l'écueil contre lequel se brisa une haute influence. Tant d'intérêts so

lieu de ce conflat d'opinions, de volontés, de projets partant de points divers, la plupart sans liaison entre eux, tous forcément conçus dans un même esprit de routine, parce qu'il n'existe nulle part un système d'ensemble, mais, dans chaque ministère, des systèmes de détail dont les parties accessoires sont ainsi combinées au hasard, la question de la colonisation s'efface et disparaît. S'il ne s'agissait, pour cela, que d'arrêtés et de réglemens, certes, nul pays au monde ne serait mieux organisé que l'Algérie ; s'il ne s'agissait encore que d'y constituer un nombreux, inutile et dispendieux personnel administratif, la colonie africaine n'aurait rien à envier à toute autre colonie. Mais il s'agit d'organiser des réunions composées d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, bâtissant, cultivant, vendant, achetant, ayant une famille, formant des villages, des villes, et constituant enfin une société. Une telle œuvre est impossible tant qu'il n'existe pas quelque part un centre qui donne constamment et dans une direction unique, une impulsion forte, puissante, persévérante à toutes les créations accessoires dont l'ensemble constituera une colonie, une société. Toutes les fautes, toutes les bévues, tous les incroyables non-sens qui ont, jusqu'à présent, paralysé le développement de la colonie africaine, n'ont eu, en grande partie, d'autre cause que cette absence d'un point central qui, dans ses ramifications, puisse embrasser, non pas comme actuellement, l'ensemble d'une spécialité telle que la guerre, les finances, etc., mais l'ensemble de toutes les spécialités. C'est maintenant non pas seulement un besoin, mais encore une nécessité d'autant plus urgente que, s'il est un fait ressortissant clairement de tout ce qui s'est fait depuis quinze ans en Afrique, c'est que chaque ministère, au lieu de voir un moyen dans ses conceptions à ce sujet, n'y a jamais vu qu'un but.

Un fait dont on ne s'est jamais donné la peine de tenir compte, c'est que l'Afrique n'est encore ni une colonie, ni un

« crurent froissés, tant d'amour-propres se sentirent blessés de ce qui, avec une plus forte dose de patriotisme. n'aurait dû ni blesser, ni froisser per-
« sonne, que ce projet où l'avenir de la colonie avait tant à gagner, fut
« abandonné et n'a plus été repris depuis. »

département français : c'est un pays dont il serait fort difficile de définir d'une manière précise l'existence politique, qui, placé dans une situation exceptionnelle, ne peut être régi qu'exceptionnellement et où un système purement colonial n'est pas plus applicable et convenable que le régime de la France. Ce qui importait le plus, avant tout essai d'organisation, était de fixer l'état politique du pays : c'était le point de départ le plus naturel. On avait plusieurs moyens pour atteindre ce but, la création d'un régime spécial, l'assimilation au régime colonial ou bien encore la réunion à la France. Cette question résolue, l'avenir de la conquête se dessinait naturellement. Le vieux peuple arabe, séparé depuis si longtemps du reste du monde, vivant intrépide, mais pauvre, indépendant, mais orgueilleux, sans besoins, mais avare, sur une terre jadis féconde, luxueuse, artistique et alors inculte, misérable, sauvage, par une de ces commotions violentes qui bouleversent et changent l'état des lieux, des hommes et des choses, aurait fait un retour sur lui-même. A la vue de cette commotion nouvelle, qui promettait de lui rendre les biens et l'éclat dont il savait se passer, mais qu'il regrettait, il se serait demandé si ce n'était pas là le signal de la renaissance arabe. Alors si on avait su se présenter à lui avec des vues d'organisation larges et stables, si on lui avait prouvé qu'avec les moyens violents de ses anciens oppresseurs on pouvait le dompter, et qu'en dehors de ces moyens, on saurait le gouverner, ce vieux peuple dont la croyance vive et neuve accepte les faits accomplis comme un irrévocable arrêt du ciel, dont l'orgueil et la vanité sommeillent et ne demandent qu'à se réveiller, se serait empressé auprès de cette civilisation nouvelle pour lui emprunter les biens, ou mieux encore les vices qui lui manquent, et lui rendre peut-être en échange des vertus qu'elle n'a plus.

La soumission d'une nationalité à une autre n'est pas une opération simple qui puisse s'accomplir exclusivement par tel ou tel moyen : c'est une œuvre complexe dont le germe naît, croît et se développe d'après les lois naturelles. Tout y concourt, et le temps plus que tout. Tous les services, tous les

bras, toutes les intelligences ont là leur place marquée d'avance; mais tous les efforts seraient infructueux si l'on ne savait captiver, avant tout, la confiance et mieux encore l'admiration du peuple qu'on veut s'assimiler. Après cela, tout devient facile. Les résultats se préparent avec lenteur, mais avec suite; ils ne sont pas complets de longtemps, mais les germes semés par mille labeurs, au prix des plus grands sacrifices, acquièrent peu à peu leur plus grand développement. Alors on recueille des fruits d'autant plus doux et d'autant plus précieux qu'on en a désespéré plus longtemps.

Les principes fondamentaux de la conquête de l'Algérie sont aujourd'hui hors de discussion : *l'Algérie est française!* Que le gouvernement inscrive donc dès à présent ce principe dans les faits matériels et dans les mœurs des Arabes, comme il est écrit dans les fautes et dans les succès passés, et avant peu, la France pourra classer dans ses annales les départements de l'Afrique occidentale.

Nous voici parvenus au terme de notre carrière. Après avoir interrogé sur cette terre d'Afrique la cendre du passé pour en tirer quelque enseignement pour le présent, nous avons retracé dans leur marche les événements contemporains; nous avons fait saillir dans toutes ses phases de succès ou de revers cet admirable héroïsme des légions françaises; nous avons examiné et jugé avec sévérité, mais avec impartialité et conviction, la politique suivie à l'égard de l'Afrique française; nous avons tâché de remonter par l'analyse à l'appréciation des fautes commises, à leurs conséquences, à leurs résultats; nous avons mis sur la voie des moyens propres à éviter de nouveaux revers et de nouveaux mécomptes.

Telle était notre tâche : nous l'avons remplie avec conviction. C'est avec conviction aussi que, sur l'horizon de l'Algérie, nous voyons poindre un rayon d'immense avenir pour la France. Au-delà de la mer, sur cette terre vouée depuis si longtemps à la profonde nuit de l'ignorance, où ne brillaient plus ni les sciences ni les arts, nous voyons, au grand jour de la civilisation et des lumières, une France africaine, formant une série de départements riches et peuplés. Nous voyons

un peuple régénéré, s'élançant avec une ardeur toute juvénile dans le vaste champ de la civilisation, et régénérant peut-être par son contact cette civilisation déjà si décrépite. Nous voyons la France acquérir une position formidable sur cette Méditerranée où se tirera le premier coup de canon qui ébranlera de nouveau le monde. Nous voyons, par l'influence de la conquête d'Afrique sur la France méridionale et par le frottement que des transactions plus nombreuses doivent amener, l'affranchissement intellectuel du bas peuple du midi, cette population active jusqu'à présent, asservie au joug des prêtres et des nobles, abruti et dégradée par l'ignorance et la superstition. Nous voyons d'immenses débouchés ouverts aux produits français, de nombreuses caravanes partant des départements riverains du Sahara et allant sonder l'Afrique centrale jusque dans ses profondeurs. Sans doute, de tels résultats ne s'obtiendront pas sans nouveaux sacrifices, sans nouveaux efforts et surtout sans persévérance; mais nous avons foi dans la fortune de la France. C'est elle qui a réparé tant de fautes commises: ce sera elle qui en préviendra d'autres.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Les évènements qui se sont passés sur la frontière du Maroc, ceux que l'avenir y contient encore en germe ont établi et peuvent établir surtout, entre cet empire et l'Algérie, une connexité de rapports, dont la liaison peut prendre, suivant les circonstances, une grande gravité. Ce motif nous a fait penser qu'une notice historique sur le Maroc, ses institutions et ses habitants, devait former un complément indispensable à l'HISTOIRE DE L'ALGÉRIE FRANÇAISE.

NOTICE

SDA

L'EMPIRE DU MAROC.

Situation du Maroc. — Mamora, point favorable pour un établissement expéditionnaire. — Ports et villes du Maroc. — Commerce. — Tribut payé par les puissances chrétiennes. — Anciens rapports de la France avec le Maroc. — Populations : mœurs : coutumes. — Guerres civiles du Maroc. — Abder-Rahman. — Gouvernement politique. — Impôts : revenus : supplices : police : serment : organisation militaire. — Caravanes dans le Grand-Désert.

L'empire du Maroc, que les Arabes nommèrent Maghreb-el-Aksa (*occident extrême*), comprend une partie considérable de l'ancienne Mauritanie. Il est formé de la réunion de plusieurs petits royaumes, anciennement bornés à une seule province, et alors continuellement en guerre les uns avec les autres. En 1512, à la suite des longues guerres civiles qui désolèrent l'empire sous les règnes des derniers Mérinides, ces royaumes furent soumis et réunis sous un seul souverain, dans la famille des sherifs Muley-Asun, qui se disait issue de

Mahomet. Diagonalement coupé d'un bout à l'autre par l'immense cordillère de l'Atlas, dont les ramifications enlacent tout le territoire de l'empire, sur une surface de deux cent vingt lieues de longueur sur cent-cinquante de largeur, le Maroc a trois cents lieues de côtes, deux cents sur l'Océan, et cent sur la Méditerranée. Ses ports principaux sont Tétuan, Tanger, Arzilla, Larache, qu'on peut appeler ports excentriques de l'empire à cause de leur éloignement des capitales, et Mogador, Salé, Rabat et Mamora, qui sont beaucoup plus rapprochés des résidences impériales de Fex, Méquinez et Maroc. Mamora surtout n'est qu'à vingt-cinq lieues de Méquinez, où est le dépôt des trésors du Sultan et à trente-cinq de Fex. Pour un corps expéditionnaire qui voudrait menacer l'intérieur du pays ou pousser une pointe jusqu'à Méquinez et Fex, Mamora serait le lieu d'établissement le plus favorable. Mamora, il est vrai, grâce à l'apathie musulmane, n'est plus maintenant ni port, ni ville, parce que les Maures ont laissé s'accumuler les sables dans le chenal d'un magnifique bassin qui débouchait dans le Sebou, et qui ne communique aujourd'hui à la mer qu'à la marée haute.

A l'angle que formait le bassin et le fleuve en se réunissant, était bâtie la ville, dominée par une colline, dont un fort peu dégradé, mais désarmé, couronne le sommet : ce fort n'est occupé que par une garnison de deux cents nègres. Pour empêcher le commerce ou la contrebande sur ce point, la ville inhabitée conserve encore du côté du port une batterie circulaire de trente-cinq embrasures, et, du côté de terre, une très forte muraille. Peu de travaux suffiraient pour faire de ce point une forte place de ravitaillement pour une armée expéditionnaire, qui pourrait être facilement approvisionnée par mer au moyen de bateaux d'un faible tirant propre à franchir la barre du bassin à la marée haute. Une expédition qui menacerait de ce point les villes et les provinces situées sur le versant nord de l'Atlas, obtiendrait bientôt du gouvernement marocain toutes les satisfactions qu'il pourrait réclamer. Mais il ne faudrait pas perdre de vue que ce qui fait la grande force des places maritimes barbaresques les moins considéra-

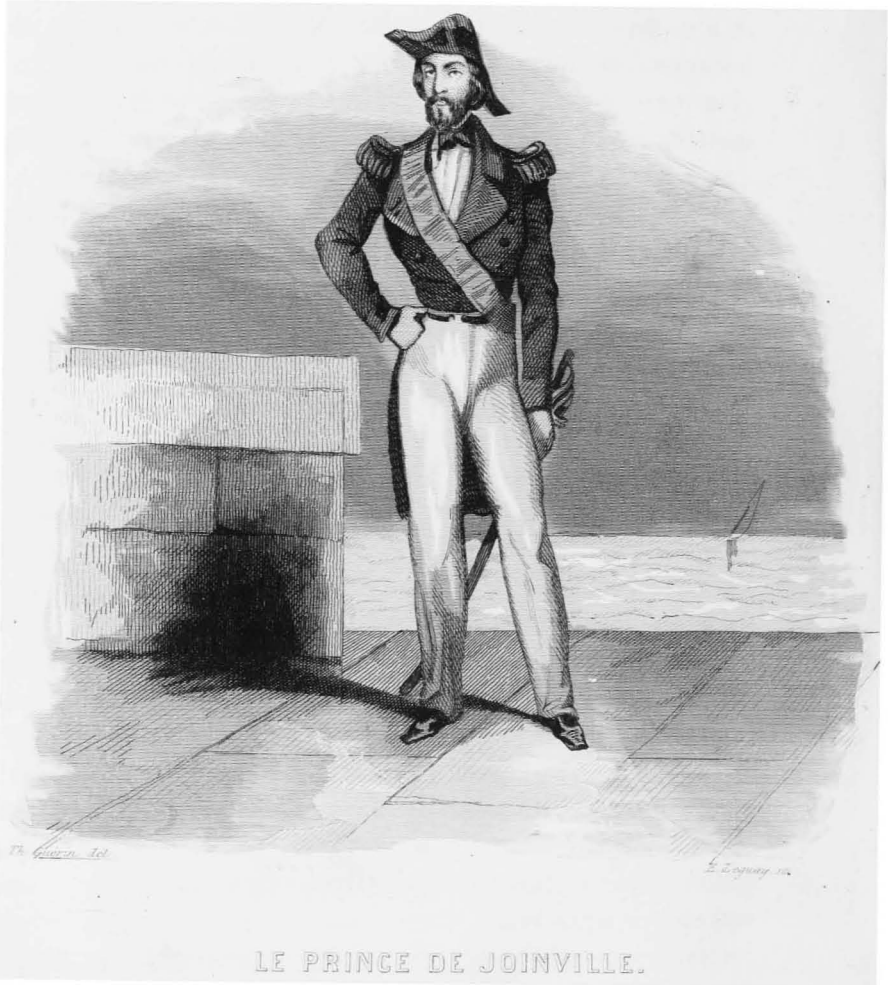
bles, c'est le difficile accès des côtes, la mauvaise qualité des mouillages, le danger toujours imminent du naufrage le plus cruel, dans des parages tempétueux bordés de rochers, où, pendant les deux tiers de l'année les courants portent à la côte, où, en tout temps, des populations féroces égorgent sans pitié, les malheureux naufragés qu'ont épargnés la tempête et les vagues. Il faudrait aussi tenir compte de la difficulté des communications dans l'intérieur du pays. Là, point de routes carrossables, pas même de chemins, si ce n'est d'affreux sentiers entièrement défoncés et absolument impraticables en temps de pluie, même pour des voyageurs isolés. Point de ponts sur les fleuves, sur les ruisseaux nombreux qui, avec les pluies deviennent des torrents, sur des torrents qui se convertissent en rivières : point de chars ni de voitures de transport. Quant aux bêtes de somme, l'accès des plaines est souvent si difficile pour elles, qu'on y a généralement substitué les femmes qui, chargées de lourds fardeaux, cheminent partout où les chameaux, les chevaux, les ânes et les mulets ne pourraient cheminer.

Tanger est le port le plus éloigné des villes impériales, où le sultan fait alternativement sa résidence. Cette place importante par sa position et par le nombre de ses batteries, appartenait aux Portugais, qui s'en étaient emparés en 1471. En 1662, elle fut donnée pour dot au roi d'Angleterre, Charles II, lors de son mariage avec Catherine de Portugal. Pendant vingt-deux ans, les Maures en disputèrent la possession aux Anglais avec un tel acharnement, que ceux-ci qui n'étaient pas encore maîtres de Gibraltar, furent obligés de l'abandonner : on était alors en 1684. Avant de l'évacuer ils en firent sauter les fortifications et principalement le môle, dont les ruines obstruent encore une partie du port et que l'insouciance maure n'a pas même depuis lors rétabli.

Tanger, aujourd'hui, n'a d'importance que par le séjour des consuls européens ; le commerce y est inférieur à celui de tous les autres ports du Maroc, et si ce n'étaient les approvisionnements en bœufs, moutons, fruits, légumes, que les Anglais en tirent pour Gibraltar, il se réduirait à fort peu de

chose. La campagne de Tanger est peu fertile, et pourrait bien avant peu ne plus l'être par l'amoncèlement des sables qui, poussés par le vent d'est vers le sud de la ville, gagnent chaque jour du terrain dans la campagne. Déjà on ne voit que le sommet des ruines de l'ancienne Tingis, capitale de la Mauritanie Tingitane, qui forme aujourd'hui l'empire du Maroc : avant peu tout aura disparu sous les sables. La rivière Adis elle-même qui servait de port à Tingis, est tellement encombrée par les attérissements de sable qu'elle peut à peine recevoir des barques de pêcheurs ; tandis que, au Moyen-Age encore, les galères mauresques et portugaises la remontaient à pleines voiles. Mais telle est l'apathie des musulmans, qu'entre leurs mains tout devient ruine ou disparaît. Cette apathie s'étend jusqu'à négliger l'entretien des magnifiques monuments dont la civilisation arabe avait, au Moyen-Age, doté ce pays. A part Fex, qui conserve encore des vestiges de son ancienne splendeur, les autres villes et même les deux capitales, Maroc et Méquinez, n'ont rien de remarquable.

Maroc est situé dans une belle vallée formée par la grande chaîne et un des contreforts de l'Atlas. Elle est entourée de fortes murailles, flanquées de tours carrées et défendues par un fossé large et profond. Sa circonférence est d'environ trois lieues. Ses rues, comme toutes celles des villes barbaresques, sont étroites, sales, irrégulières : la plupart des maisons sont inhabitées, tombent en ruines et offrent le spectacle de la plus profonde misère : leur construction est la même que celle des maisons des villes algériennes ; il y a une cour intérieure à galerie ; les appartements prennent jour sur la cour ; les toits sont formés en terrasses où les femmes vont respirer la brise du soir. Le palais de l'empereur, situé au sud de la ville, est vaste et entouré de magnifiques jardins, mais son architecture n'a rien de bien remarquable. Ce qui frappe le plus à Maroc, c'est l'énorme et majestueuse tour de Koutoubia, qui n'a de rivale au monde que la célèbre Giralda de Séville, et qui, comme elle, date du règne glorieux des Almoravides. Malgré son étendue, Maroc ne contient pas plus de 25,000 habitants. Les juifs y occupent une ville séparée et fermée, sous



LE PRINCE DE JOINVILLE.

la surveillance d'un officier préposé par l'empereur. Ce sont eux qui font presque tout le commerce du Maroc ; il y a cependant, dans la ville Mauresque, quelques fabriques de beaux tapis, de belles nattes faites de palmiers nains, de mauvais papier, de poudre et de longs canons de fusil. En 1755, le même tremblement de terre qui engloutit Lisbonne, renversa la plus grande partie de la ville. Il y a péri plus de 20,000 personnes. A huit lieues de Maroc, la terre s'entr'ouvrit, engloutit une peuplade entière d'Arabes avec leurs tentes, leurs bestiaux et 6,000 cavaliers qui gardaient un fort autour duquel les Arabes étaient campés.

Mequinez, qui est aussi une ville impériale, n'offre de remarquable que le *Beitulmel* (palais des richesses), dont le nom seul indique la destination, comme on verra plus loin. A quelque distance est une autre ville fort spacieuse, uniquement habitée par des nègres, parmi lesquels l'empereur recrute sa garde noire (les Abid-el-Bokaris), et où se forment à l'équitation et aux manœuvres marocaines les noirs que les caravanes amènent du Soudan, et que l'empereur achète.

Quant à Fex, la troisième ville impériale, c'est la plus ancienne, la plus forte, la plus belle et la plus considérable de tout le Maroc. Elle est composée de trois villes appelées *Belida*, le *vieux Fex* et le *nouveau Fex*. Dans le vieux Fex, la plus grande des trois et contenant près de 80,000 habitants, on a un reflet de la splendeur de l'ancienne civilisation arabe et mauresque. On y voit cinq cents mosquées, dont cinquante remarquables par le marbre et les ciselures qui les décorent, et une entre autres ayant près d'une demi-lieue de circonférence, et dont l'architecture, toute mauresque, forme le plus gracieux et le plus magnifique monument de l'art arabe qui soit venu jusqu'à nous. On y remarque plus de cent bains publics d'une structure élégante et variée, deux hôpitaux, choses si rares dans les villes barbaresques, deux collèges pour les *talebs*, bâtis en marbre, ornés de peintures ; l'un des deux a plus de cent appartements donnant sur une cour intérieure, dont tout le pourtour est formé par des piliers de marbre de différentes couleurs et dont les chapiteaux sont incrustés d'or,

d'azür et de pourpre. Les palais y sont nombreux et splendides à l'intérieur comme à l'extérieur. Les maisons bâties en briques et en pierres enrichies de mosaïques, les beaux bassins de marbre qui les décorent à l'intérieur, les magnifiques jardins qui les entourent contrastent avec l'esprit misérable et dégradé des autres villes du Maroc. Les négociants habitent un quartier séparé de la ville qui est la plus commerçante de l'empire ; de là partent des caravanes pour l'intérieur de l'Afrique ; là on voit un immense bazar aussi grand qu'une petite ville et rempli de toutes sortes de marchandises, soit en productions indigènes, soit en produits étrangers.

Dans un espace formant une circonférence de plusieurs lieues autour de Fex, comme autour des principales villes du Maroc, sont des terrains clos en vigoureuses haies de lentisques et de cactus, où sont cultivés avec soin les arbres à fruit, les plantes légumineuses. Dans ces jardins croissent des bosquets d'orangers, de citronniers qui donnent des fruits gros, savoureux et d'un arôme pénétrant, des arbres fruitiers de toute espèce, des treilles appuyées à l'étable, des fleurs aux couleurs splendides, des mûriers sur lesquels le ver-à-soie tisse de lui-même son brillant cocon. La fraîcheur y est ménagée par cet ingénieux système d'irrigation particulier aux Barbaresques, et les canaux y sont entretenus avec d'autant plus de soin que le Coran en fait l'objet d'un chapitre spécial.

Malheureusement, au-delà de ces enceintes, dans ce pays où la nature a tout fait pour l'homme, la culture est livrée au hasard ; point d'engrais, point d'aménagement de terrains ; on y sème le blé, l'avoine ; les autres céréales qui germent, croissent et murissent si elles peuvent, au milieu des mauves, des coquelicots, des orties blanches et rouges, des scabieuses, de toutes les vigoureuses filles de la flore sauvage. Malgré cela le Maroc produit une immense quantité de blé, mais dont les indigènes ne peuvent tirer parti par suite des droits presque prohibitifs qui les frappent à l'exportation.

Au bord des grandes rivières, dans des plaines toujours vertes, la nature prodigue en vains ses plus riches trésors ; par le défaut de culture, elles deviennent d'arides pelouses. des hal-

liers épineux ; les taureaux à demi-sauvages, les chevaux indomptés paissent où l'herbe croît ; les forêts, on les brûle, pour en chasser plus vite quelque tribu révoltée quand elle s'y réfugie ; des républiques de lézards et de couleuvres rampent, bavent et sifflent, des nuées de cigales poussent leur cri monotone et strident, tout vit et prospère, en un mot, excepté l'homme dans ces fertiles campagnes dont un peu de travail et d'industrie retirerait de si riches produits.

Presque tout le Maroc offre ainsi l'aspect d'une terre abandonnée à elle-même ; à part les villes, quelques villages et quelques douars qui ont une ceinture de cultures, tout le reste est inculte et presque abandonné ; on ne trouve un peu de mouvement, un peu de vie que sur le littoral, sur ces côtes si battues par la tempête. Après Tanger, vient au sud-est Tetuan, ancienne ville située dans une belle plaine fertile et commandée par une citadelle antique ; c'est de là que les Anglais tirent aussi leurs provisions pour Gibraltar. Vient ensuite Arzilla sur l'Océan, jolie petite ville commerçante, avec un bon port qui a longtemps appartenu aux Portugais, et dont les habitants s'appliquent à la pêche et à la culture du tabac. Puis Larache, située à l'embouchure du Lucos que les Espagnols ont bâtie et qu'ils ont perdue en 1681. Quittant le Lucos, on trouve à vingt-deux lieues au sud l'embouchure de Sebou où s'élevait Mamora ou Medehia, ville aussi portugaise. A six lieues encore de là, toujours au sud, on trouve l'embouchure du Bouregreb ; là se présentent deux villes, Rabat et Salé, s'élevant pittoresquement sur les deux côtés du fleuve avec leurs dômes et les minarets de leurs mosquées, leurs tours, leurs créneaux, leurs citadelles ; leur population est de près de 40,000 habitants, mais elles étaient bien plus peuplées au temps où leurs intrépides pirates pouvaient impunément aller écumer les mers, porter la désolation sur les côtes d'Espagne, enlever ces belles et aventureuses Andalouses qui, surprises au bord de la mer par les felouques barbaresques, s'écriaient de leur voix la plus perçante : *los Moros ! los Moros !* et se laissaient choir pour être prises plutôt, afin d'avoir une idée précise de ce qu'était le sérail d'un riche Musulman. Mais

depuis que la piraterie a été réprimée et châtiée, Rabat et Salé, comme les autres villes maritimes, sont frappées de décadence, et la nation marocaine elle-même, comme s'il avait été dans sa nature de ne pouvoir vivre que de brigandage, s'affaïsse, décroît et voit tomber en ruines les monuments de sa grandeur passée, sans essayer même d'en arrêter la destruction.

Ces deux villes jouissent de quelques privilèges et d'un certain degré de liberté relative, qu'on ne voit pas dans les autres villes du Maroc. Elles doivent cette situation exceptionnelle aux longues guerres civiles qui ont désolé l'Empire avant l'établissement de la dynastie actuelle et pendant lesquelles elles s'étaient rendues indépendantes. L'une et l'autre sont bâties sur le penchant d'une montagne, et ressemblent de loin à un vaste carré de pierres blanches, appliqué contre le flanc d'une large colline parsemée de jardins, et d'où s'élèvent en quantité de hauts et frêles minarets comme autant de colonnes percées à jour à leur sommet. Leurs rues, leurs maisons ont le caractère particulier des villes barbaresques ; mais leur aspect par mer est des plus imposants. Salé avec son enceinte quadrangulaire, dont les embrasures sont percées pour trois cents pièces de canon, sa forte Casbah, les tours carrées qui la flanquent, celles énormes et bastionnées qui sont aux quatre angles de l'enceinte ; Rabat, avec ses tours carrées du Château-Neuf, ses créneaux, ses six immenses arceaux d'un aqueduc qui amène l'eau jusqu'au sommet de la ville, d'où elle se distribue ensuite dans tous les quartiers, la magnifique tour d'Hassan, surmontée d'un élégant minaret et haute de cent cinquante pieds : ces deux villes assises sur le flanc d'une montagne à l'embouchure du Bouregreb, comme deux sentinelles de pierre, l'une et l'autre si célèbres et si redoutables jadis par leurs corsaires, offrent l'aspect de la force et de la splendeur. Mais quand on les voit de près, le prestige disparaît. Salé n'a plus de port et en est séparée par une plage de 800 mètres : le port de Rabat lui-même ne vaut rien ; à la marée basse il a six pieds d'eau à peine, et dix à douze au plus à la marée haute ; les murailles de l'enceinte, les tours

elles-mêmes tombent de vétusté, et, malgré cette belle position militaire d'une double place forte, dont les parties se soutiennent mutuellement, et exigent une double attaque simultanée, Rabat et Salé ne tiendraient pas huit jours contre un siège régulier.

Au delà du port de Rabat, sur les bords du Bouregreb, s'élève l'élégante mosquée d'Em-Salla, où est le tombeau de l'Almanzor du moyen-âge, le kalife d'occident Yacoub-el-Manzour et où fut une grande ville carthaginoise. On y voit aussi un palais qui porte le nom de la mosquée. Sur le penchant d'une colline, à travers des plantations de figuiers, de palmiers, d'orangers, serpente un chemin longeant des rochers, dans les sinuosités desquels on a tracé un lit aux eaux de l'aqueduc qui s'y précipitent en cascades. Ces eaux vont arroser les jardins de la mosquée et du palais d'Em-Salla, lieu sacré d'où les juifs ni les chrétiens ne peuvent approcher. C'est là où les musulmans viennent célébrer une de leurs pâques, le Kourban-Beïram, et ce jour seulement ce lieu semble s'animer. Les autres jours de l'année tout y est mystère et silence.

En longeant la plage toujours vers le sud, la côte se relève : tantôt ce sont de hautes dunes de sable que les flots amoncellent, d'autres fois des masses rocheuses contre lesquelles l'Océan se brise en tout temps avec fureur et avec un fracas épouvantable. Malheur aux navires chrétiens qui, surpris par le mauvais temps, veulent chercher un refuge dans les petits ports nombreux, mais sans profondeur et mal abrités qui la bordent : ils deviennent la proie des vagues, et ce que la mer épargne, les habitants pillards et féroces de ces parages ne l'épargnent jamais. Plus loin on trouve Dar-Beïda, que les Portugais avaient nommé *Casa Blanca*, et dont les ruines intérieures prouvent seules qu'elle fut jadis une ville florissante. A quatorze lieues plus loin est la vaste embouchure de la Morbeïa (Ummerbik), le plus grand fleuve du Maroc, dont le cours, depuis les sommets neigeux du Grand-Atlas dans la province de Tedla, est de plus de quatre-vingt dix lieues. Sur ses bords est bâtie l'ancienne ville portugaise d'Azamor, autrefois florissante comme Dar-Beïda, aujourd'hui ruinée.

comme elle. Son port fermé par une anse du fleuve où se voit encore un débarcadère fort bien construit, est très abrité, très profond ; mais il est à peine praticable pour des petits bâtiments à cause d'une barre très dangereuse que l'insouciance musulmane a laissé se former à l'embouchure du Morbeïa. Azamor, bâtie à trois quarts de lieue dans l'intérieur, sur la berge gauche du fleuve en cet endroit haute et escarpée, est défendue, sur tout son pourtour, par un fossé large et profond, à l'ouest par une vaste citadelle et à l'est par le fleuve.

Deux lieues plus loin on trouve Mazagan que les Portugais fondèrent en 1520 sous le nom de *Castillo Real*, et qui fut la dernière ville qu'ils aient occupée sur les côtes du Maroc. Ils l'abandonnèrent en 1670. Son port n'est ni abrité, ni tenable dans la mauvaise saison ; cependant comme son débarcadère est formé par une plage facilement abordable, des navires européens le fréquentent pour y charger des laines et principalement le blé de la province de Dukalia, surnommée le grenier du royaume du Maroc. Ce fut à Mazagan que le 25 janvier 1844, le malheureux Victor Darmon, agent consulaire d'Espagne et même à ce qu'on assure d'Angleterre, fut mis à mort par ordre du sultan.

Voici quelques détails sur cet odieux évènement qui fut la première cause du conflit élevé entre l'Espagne et le Maroc et dont le contrecoup, par la tortueuse politique britannique, frappa la France aux frontières de l'Algérie.

Victor Darmon, né à Marseille, d'un père tunisien israélite, ne s'était pas fait naturaliser Français pour échapper au recrutement. Établi à Mazagan comme commerçant, il avait été commissionné par l'Espagne et l'Angleterre en qualité d'agent consulaire. Par sa figure et ses manières avenantes, il avait obtenu quelque succès auprès des femmes musulmanes, soit veuves, soit courtisanes ; mais ayant osé signaler les exactions et les escroqueries en matière de douanes que commettait Hadji-Moussa, gouverneur d'Azamor et de Mazagan, il s'était attiré sa haine. Le vindicatif gouverneur avait juré de s'en venger : peu après, en effet, il dénonça Darmon au sultan comme un juif turbulent et de mauvaises mœurs. Les juifs

sont traités au Maroc avec une brutalité de formes inouïe et assujettis aux plus humiliantes avanies. Cependant, ayant égard à la qualité consulaire de Darmon, le sultan se contenta de l'exiler à Mogador. Quelques jours après la réception de cet ordre, avant de quitter Mazagan, Darmon était sorti à cheval pour aller à Azamor solliciter d'Hadji-Moussa un délai de quelques jours, lorsque deux cavaliers envoyés à sa poursuite, comme s'il eût tenté de s'échapper, le joignent, le renversent à bas de son cheval et veulent s'emparer d'un fusil à deux coups qu'il portait : dans la lutte qui s'engage, le fusil part : un des cavaliers tombe blessé, l'autre prend la fuite.

Cet accident aggrava la situation de Darmon : il parvint à se réfugier dans la maison du vice-consul de Sardaigne ; mais sans tenir compte des privilèges consulaires, l'autorité musulmane l'en fit arracher et jeter en prison. Peu après, l'empereur le condamna à mort pour avoir tiré deux coups de fusil sur des musulmans. Pour éluder les protestations du corps consulaire, Hadji-Moussa tint dans le plus profond secret l'arrivée de l'ordre et l'exécution. On fit sortir Darmon de la ville, sous prétexte de le conduire à Mogador. Deux soldats nègres l'escortaient. Arrivés sur le lieu même où il avait blessé le musulman, ils le mirent à mort : sa tête fut portée à Hadji-Moussa ; son corps abandonné aux chacals.

Lorsqu'on apprit à Madrid l'odieux assassinat d'un vice-consul espagnol, tout le vieil honneur castillan se réveilla, et malgré la pénurie du trésor et de la marine, une expédition fut préparée contre l'empereur de Maroc. En Angleterre où tout est calcul, cet assassinat d'un vice-consul anglais passa inaperçu, au moment même où on prenait si chaudement la cause du brouillon missionnaire Pritchard. L'avenir se chargera d'expliquer sans doute cette plus qu'étrange indifférence de l'Angleterre à l'égard de l'insulte qu'elle avait reçue à Mazagan dans la personne d'un vice-consul commissionné par elle, mais il est vrai, non avoué.

En poursuivant le cours de notre exploration maritime, interrompue par le récit de la catastrophe du malheureux Victor Darmon, nous trouvons au cap Blanco, à six lieues au

sud de Mazagan, une ancienne ville carthaginoise dont on voit encore les ruines près du village de Tit ; neuf lieues plus loin, la belle rade abandonnée de Voladia qui pourrait offrir une bonne relâche et un abri à une flotte qui voudrait opérer sur ces parages ; puis, en doublant le cap Cantin (Ras-el-Hadik), la pointe la plus avancée de ces côtes, on trouve la capitale de la province d'Abda, Saffi, dont l'aspect extérieur offre l'ensemble le plus pittoresque, mais dont l'intérieur est d'une saleté repoussante ; son port est défendu des vents du nord par la projection du Ras-el-Hudek, mais le mouillage n'en est pas sûr pour le peu de bâtiments qui le fréquentent. Le port le plus important de cette côte est Mogador dont nous avons parlé ailleurs.

Les exportations de ces divers ports consistent en laine en suint, peaux brutes de chèvre, de veau et de bœuf, huile d'olive, cire jaune, gomme de Barbarie et du Désert, dents d'éléphant, plumes d'autruche, amandes, absinthe en poudre, anis, écorce d'orange, drogues médicinales, etc. On y charge aussi pour le Levant ou les côtes de Guinée des haïks, des étoffes légères en laine ou en coton de fabrique marocaine à l'usage des noirs, des burnous et des babouches en maroquin. Pour beaucoup d'autres denrées et principalement pour les grains, l'exportation par les vendeurs du pays est prohibée : ce sont les kaïds qui vendent pour le compte de l'empereur le blé qu'il achète presque pour rien à ses sujets et dont il taxe le prix à son gré, soit lors de l'achat, soit lors de la vente.

Les importations consistent en barres de fer et d'acier, soie écrue, coutellerie, quincaillerie de tout genre, ambre jaune, corail, perles, gros bijoux d'or, draps et cotonnades, étoffes et mouchoirs de soie. Tout le commerce maritime du Maroc ne dépasse guère cinquante millions : par Gibraltar, l'Angleterre en fait les deux tiers : Marseille y est représentée pour cinq à six millions : le reste se répartit inégalement entre les autres puissances.

L'empereur du Maroc, pour gagner au commerce de toutes manières, s'est fait le grand exploitateur du peuple et des négociants ; et pour tenir les derniers dans sa dépendance, il les

crédite sur les droits d'entrée et de sortie pour des sommes très considérables. La douane ensuite est un des bons revenus de son empire, et Mogador seul lui rapporte un million par an. Il est vrai qu'aucun autre port n'atteint ce chiffre : Rabat et Salé, les plus importants après Mogador, ne rapportent que 380,000 fr., Mazagan 90,000, Azamor 60,000, Saffi 50,000 ; les autres restent au-dessous de ce chiffre.

Indépendamment de ce revenu, il en était un autre fort productif, mais qui était tari ou à peu près : c'est le tribut que lui payaient les puissances européennes. Depuis le 16^e siècle, toutes l'ont payé, à l'exception cependant de la France, de la Russie et de la Prusse.

L'Angleterre n'a jamais ouvertement accepté le tribut, mais son consul à Tanger, paye, chaque année, 10,000 duros distribués en présents pour les ministres de l'empereur, et d'après le tableau des subsides payés à l'étranger et publié en 1815 par le parlement, le Maroc y figurait, pour les années de 1797 à 1814, pour la somme de 16,177 livres sterling (2,022,100 fr.); l'Espagne payait 1,000 duros en présents annuels et 12,000 à chaque changement de consul ; l'Autriche 10,000 sequins par an, la Hollande 15,000 duros, le Danemark 25,000, la Suède 20,000, les États-Unis 15,000 dollars en présents, la Toscane, la Sardaigne, les Deux-Siciles apportaient aussi leur contingent au trésor impérial ; mais depuis l'expédition française de 1844 contre Tanger, la plupart de ces états notifièrent au sultan qu'ils ne voulaient plus acquitter le moindre tribut ; d'autres s'en étaient déchargés depuis quelques années. L'Angleterre seule a persisté à payé le tribut sous des formes diverses et, en 1844, pendant la dernière guerre de la France contre le Maroc, elle fournissait *gratis* à ce dernier, de la poudre et des munitions de guerre. L'avenir se chargera probablement d'expliquer les motifs d'une générosité dont les annales britanniques offrent fort peu d'exemples.

Les rapports diplomatiques de la France avec le Maroc datent de 1555 sous François I^{er}. Ce ne fut cependant que sous Henri IV que commencèrent des relations suivies entre les deux États. Un agent diplomatique fut envoyé, à demeure, au

Maroc avec le titre de consul de Fex et de Maroc. En 1629, sous Louis XIII, le cardinal Richelieu força l'empereur du Maroc à remettre, sans rançon, tous les prisonniers Français retenus dans ses Etats. Une flottille armée à Rhé pour *aller protéger, dans le Maroc, le pavillon et les intérêts du commerce de la France*, obtint ce résultat. A la première sommation de la flottille française, les esclaves avaient été dirigés vers le port de Saffi, escortés par des Abids-Bokaris aux ordres d'un officier de l'empereur, qui portait, pour le roi de France, une lettre pleine de solennelles protestations d'amitié.

Jusqu'en 1666, où les Anglais s'étaient rendus maîtres de Tanger, les meilleurs rapports existèrent entre la France et le Maroc; mais, pour s'assurer de plus grands avantages encore que ceux qu'elle retirait de l'occupation de Tanger, l'Angleterre mit tout en œuvre pour les altérer : bien plus, pour acquérir, en attendant mieux, une grande prépondérance dans les affaires du Maroc, elle adopta la même politique qu'elle a depuis suivie avec succès dans l'Inde. Le Maroc était alors en proie à des déchirements intérieurs, et l'Angleterre prit parti pour un des lieutenants révoltés de l'empereur qui, fort de cet appui, s'empara de Fex et l'occupa. Muley-Ismaël, le plus grand des princes de la famille d'Asun, régnait alors au Maroc et Louis XIV en France.

Pour contrebalancer l'influence anglaise, Louis XIV envoya au Maroc un chargé d'affaires dont l'arrivée donna un grand ascendant moral au parti de l'empereur; en effet, peu après, le lieutenant insurgé fut battu, chassé de Fex et les Anglais eux-mêmes furent forcés d'abandonner Tanger en 1684. Muley-Ismaël ne fut pas ingrat : il accorda quelques avantages au commerce français par un traité qui avait été conclu en 1767. Ce fut ce traité dont les clauses, comme on l'a vu, avaient été renouvelées en 1844 par la convention de Tanger. Ce fut à cette époque que, pour resserrer les liens entre le Maroc et la France, Muley-Ismaël fit demander en mariage la main de la jeune princesse de Conti, fille naturelle de Louis XIV et de mademoiselle de La Vallière. « Notre roi, dit son ambassadeur, la prendra pour femme selon la loi de Dieu et de Ma-

« homet son prophète ; elle pourra rester dans sa religion, « intention et manière de vivre ordinaire ; elle trouvera à la « cour de notre grand roi tout ce qui pourra lui faire plaisir « selon Dieu et justice. » Louis XIV prétexta la différence de religion pour écarter cette demande et les bons rapports entre les deux Etats se maintinrent. Mais, à la paix d'Utrecht, les Anglais ayant été définitivement maîtres de Gibraltar, ces rapports devinrent, peu à peu, moins fréquents et moins intimes. Cependant, en 1789, pendant que les esprits, dans toute leur effervescence, discutaient, à l'intérieur, la grande question de liberté, l'extérieur était un peu livré au hasard. Le Dey d'Alger en profita pour proposer à l'empereur du Maroc, Sidi-Mohammed, de se liguier pour courir sur les bâtiments français. Sidi-Mohammed refusa, s'opposa même à ce que les prises fussent conduites dans ses ports. La défaite de Trafalgar, la déclaration de guerre de la Porte, par suite de l'expédition d'Egypte, le blocus continental, altérèrent sensiblement, pendant toute la durée de l'Empire, les rapports du Maroc avec la France. Sous la Restauration, ils se rétablirent et, en 1818, pendant cette cruelle année de disette, Muley-Soliman, qui régnait alors, ouvrit à la France les ports du Maroc pour s'y approvisionner de blé sans même payer les droits d'exportation. A ces sentiments de sympathie du Maroc pour la France, pendant les trois derniers siècles, ont succédé, depuis l'occupation d'Alger par les Français, de sourdes menées, des tentatives audacieuses qui, sans être en général ouvertement hostiles, n'en avaient pas moins eu, à toutes les époques, un caractère évident d'hostilité, qui avait abouti aux journées d'Isly, de Tanger et de Mogador.

La population du Maroc est de huit à neuf millions d'âmes. Elle peut se diviser en deux classes bien distinctes : la population indépendante et la population dépendante : la première est formée par deux races, la race Berbère ou Amazirga et la race arabe ou maure ; la seconde se subdivise en trois classes, qui n'y vivent que par tolérance et sous le bon plaisir des deux premières races, ce sont les esclaves nègres ou blancs, les juifs et les renégats.

La race arabe, qui se divise en deux branches, les Arabes purs ou Bédouins et les Arabes mêlés ou Maures, ne diffère en rien de celles de l'Algérie. Le Maure habite les villes, l'Arabe est nomade; l'un et l'autre vivent au Maroc dans les mêmes conditions que dans les autres parties des États barbaresques : leurs mœurs, leurs usages n'y varient qu'exceptionnellement et pour des causes purement locales.

La race Amazirga se subdivise elle-même en deux branches : les Amazirgas-Berbères et les Amazirgas-Shilogs. Les premiers habitent la province du Riff, voisine des possessions françaises, à l'est de la partie septentrionale de l'Atlas : c'est parmi cette population dont on a déjà vu un aperçu qu'Abd-el-Kader avait trouvé un refuge. Les Amazirgas-Shilogs occupent les contreforts de la chaîne occidentale de l'Atlas, le long des vastes plaines d'Ummerrebick et de Temsift : c'est à une de leurs tribus, les Filelies, qu'appartient la famille des Muley-Asun, dynastie régnante. Quelques savants ont, par des conjectures fort arbitraires, donné à ces populations des origines diverses, plus arbitraires encore : nous ne les rappellerons pas, parce qu'elles n'offrent à nos yeux d'autre caractère que celui d'avoir amusé les loisirs de l'Académie des Inscriptions : nous préférons le témoignage des Shilogs eux-mêmes qui reconnaissent les Berbères pour frères de race.

Les Shilogs vivent à l'état à peu près sauvage et n'ont emprunté à la civilisation qu'une avarice excessive, enfouissant dans leurs misérables huttes l'or qu'ils peuvent rapporter de leurs incessants pillages. Leur nourriture se borne aux aliments les plus simples : des racines, des légumes, des fruits, du fromage, du lait ; leur costume est plus simple encore : même au combat, ils sont presque entièrement nus, n'ayant pour armes qu'un poignard et une escopette qu'à l'aide d'une corde de feuilles de palmier ils portent en bandoulière sur leurs épaules. Ils combattent à cheval, leurs femmes en croupe, armées comme eux du poignard, plus qu'eux acharnées au carnage et n'ayant pour tout vêtement que le pagne. La bravoure implacable et féroce a seule droit aux faveurs et aux préférences des femmes Shilogs : après le combat, elles im-

priment sur le dos des poltrons et des fuyards une sorte de stygmate avec une ocre rouge qu'elles conservent dans un petit vase dont elles ont toujours soin de se munir en temps de guerre. Le Shilog est d'une haute taille, il porte la barbe longue, épaisse, hérissée, son teint est basané, sa peau comme tannée par les rayons du soleil, son regard est fixe et scintillant ; il est robuste, adroit, intrépide, superstitieux, voleur et féroce. Leurs femmes, qui portent jusqu'à l'exagération tous ces traits caractéristiques, ont les traits doux et réguliers, la physionomie ouverte, les yeux noirs et expressifs, et les cheveux les plus beaux du monde, quand elles ne les teignent pas en rouge.

Les Amazirgas Berbères ou Shilogs doivent être classés dans le Maroc comme population de race conquérante ou du moins indépendante. Au-dessous d'eux, il y a trois classes de parias : les esclaves nègres qui sont chargés des soins domestiques et des travaux de l'agriculture, mais dont la position n'est pas aussi misérable qu'aux colonies ; les renégats qui sont les plus opprimés, les plus méprisés, les plus avilis, que, sous le moindre prétexte, le sultan, le pacha ou même les kaïds dépouillent de leurs biens, et qu'en cas de guerre civile ou étrangère, on enrôle par force sous les bannières impériales, et enfin les juifs.

Ces derniers s'y divisent en deux branches : les juifs qui se nomment encore *Palestins*, dont la mystérieuse émigration remonte aux temps les plus reculés, aux persécutions assyriennes peut-être, et qui paraissent avoir peuplé en partie les hautes vallées de l'Atlas, bien longtemps avant l'invasion arabe : ceux-là vivent sur un pied d'égalité parfaite avec les Amazirgas Berbères ou Shilogs et sont considérés par eux comme frères de race. Mais il n'en est pas de même de ceux habitant les villes et la plaine, qui ont pour ascendants directs les juifs chassés d'Europe aux 14^e et 15^e siècles et dont la seule différence d'origine et de religion a fait de tout temps des parias. Ces derniers sont tenus dans l'état le plus odieux d'abjection et d'oppression. En butte aux mauvais traitements, aux avanies, aux injures, ils ne sont pas même maîtres

de la fortune qu'ils s'amassent par le négoce ou l'usure et dont le sultan ou les pachas les dépouillent sans scrupule sous le plus léger prétexte. Quand ils passent devant une mosquée, devant un lieu réputé saint ou devant la personne et même la maison d'un des dignitaires de la ville, on les oblige à prendre leurs sandales à la main et à marcher nu-pieds. Quoiqu'ainsi avilis, ainsi méprisés, ils n'en sont pas moins, dans tout le Maroc, les maîtres du commerce intérieur et extérieur. Par leur astuce, leur persévérance, leur souplesse, leur activité, leur cupidité, leurs qualités bonnes et mauvaises, ils sont ainsi parvenus à exercer une sorte de domination, étrange si l'on veut, mais réelle, sur l'orgueil, la brutalité, la tyrannie et l'apathie de leurs oppresseurs.

Les musulmans du Maroc appartiennent à la secte *sunnite* et considèrent comme hérétiques les Turcs, les Égyptiens, les Arabes de l'Algérie et toutes les populations musulmanes qui suivent le rite d'une autre secte que la leur. On a déjà vu ailleurs que les différences des diverses sectes islamiques ne portent pas sur le dogme, mais seulement sur des pratiques ou des formules. L'islamisme n'a pas de plus superstitieux fanatiques que les musulmans marocains. Deux familles ou tribus puissantes de *shérifs* ou de *saints*, descendant l'une de Mahomet, l'autre d'Ismaël, sont établies dans chaque province. Leur maison est un lieu d'asile que les officiers de l'empereur même n'oseraient violer. Ces familles ont le monopole des sortilèges, le privilège des enchantements, et la crédulité qu'elles obtiennent ne peut se comparer qu'à la vénération qu'on leur porte. Le sultan lui-même n'est pas plus obéi et respecté. Les incroyables préjugés des populations assurent à leurs membres l'impunité pour les excès de toutes sortes qu'ils peuvent commettre dans les cités, les villages et les douars : se montrent ordinairement aux jours de fêtes religieuses, parcourant les localités aux cris furieux de *Allah! Allah!* Ces jours-là ils boivent un philtre, espèce de breuvage composé d'herbes sauvages qui les enivre et les exalte jusqu'à la fureur. Alors, au lieu de paroles humaines, sortent de leur bouche des rugissements de bêtes féroces, des cris d'oiseaux de proie

qu'ils imitent en attendant d'imiter leurs cruels instincts. Peu après, ils se répandent partout, et malheur à qui se trouve sur leur passage : hommes, femmes, enfants, animaux, tout est renversé et souvent égorgé.

Mais c'est surtout pendant la première pâque du Rhamadan que cette épouvantable saturnale prend son caractère le plus hideux et le plus effrayant. Ce ne sont plus seulement les familles de *shérifs* et de *saints* qui se livrent à leurs atroces fureurs, mais toute la population musulmane du Maroc à qui cette saturnale est particulière, se vautre dans des excès de tout genre.

Le rhamadan, qui est le carême des musulmans, est un jeûne de trente jours, pendant lequel on ne peut prendre, entre autres choses, ni opium, ni tabac. Au lever du soleil une salve d'artillerie, des bannières blanches hissées sur les minarets des mosquées au bruit des fanfares, annoncent le commencement du jeûne : au crépuscule du soir seulement on peut prendre quelques aliments. La saturnale se célèbre le vingt-cinquième jour du rhamadan ; les mosquées s'illuminent avec pompe, toute la population s'agite dans les rues, s'embrassant, criant, chantant, se livrant à tous les excès de l'intempérance et de la luxure : on ne voit partout que des hommes ivres et de sales prostituées. Ces bandes repoussantes sortent de la ville par la porte principale, à la suite d'un cortège où figurent le pacha, le cadî, les desservants des mosquées, les troupes de la garnison, précédées de trompettes et de tamtams qui exécutent d'assourdissantes fanfares ; cette multitude se rend en pleins champs à un lieu fixé d'avance. Là, est un grand échafaudage à deux tribunes ; l'une au levant, l'autre au couchant : le cadî monte à la première, le pacha à la seconde ; le cadî prononce une homélie de circonstance. En descendant de la tribune, il trouve sur la dernière marche un mouton et un poignard ; il saisit vivement le mouton, et sans regarder où il frappe, le poignarde. Deux hommes apostés placent immédiatement le mouton fortement attaché sur un cheval qui, fouetté vivement, prend au galop le chemin de la maison du cadî. Toute cette population le suit en poussant de grands cris ; si à l'arrivée

du cheval devant la porte du *cadi*, le mouton est mort, c'est indice de disette pour l'année : chacun se sépare en poussant des cris lamentables. S'il est vivant, c'est indice d'abondance ; alors recommencent la saturnale du matin, et, pendant toute la nuit, ce ne sont que clameurs de plaisir ou d'ivresse, cris atroces de mort contre les chrétiens et les juifs qui s'enferment chez eux, s'y barricadent et ont, du reste, cette nuit-là seulement, l'autorisation de repousser la force par la force en cas de violation de domicile.

A part ces jours de fêtes où les passions se donnent librement carrière, où la haine contre les étrangers est exaltée par les excès de la débauche, le Maroc est la contrée musulmane où les juifs et les chrétiens ont le moins à craindre les avanies et les exactions de la population : ils peuvent même y acquérir des terres et des maisons, mais ils s'en abstiennent pour ne pas tenter la cupidité du sultan et des pachas.

Les demeures des Marocains ne diffèrent en rien de celles des populations de l'Algérie ; les Maures et les Arabes riches des villes ont des habitations élégantes, quelques-unes même somptueuses. Les Arabes nomades ont leurs tentes, les Amazirgas-Berbères et Shilogs ont, ou des villages ou des douars, comme les Kabylesalgériens.

Le costume des grands du Maroc est le même que celui des anciens Maures de Grenade, c'est la jaquette fermée comme une cotte d'armes, le caftan serré par une ceinture rouge à glands d'or, le burnous à l'élégant capuchon, le turban retenu aux tempes par des bandelettes de laine, des bottines de ce fameux cuir lustré qui a pris son nom du Maroc et qui a commencé à Cordoue. Le bonnet rond, les sandales, la veste à manches, la culotte large et le *kaïk*, forment le costume de la partie de la population, qui ne porte autre chose que le caleçon ou le pagne. Quant au costume des Marocains, il ne diffère en rien de celui des femmes de l'Algérie, suivant les diverses classes : il faut excepter cependant celles des Shilogs qui s'en tiennent à une simplicité toute primitive. Pour habituer leur enfants à se passer au besoin de vêtements, ces derniers les exposent dès leur naissance, au soleil, dans des pa-

niers d'osiers, jusqu'à ce que leur peau soit halée et durcie. Un usage général parmi elles, et qui leur est particulier, consiste, indépendamment du tatouage, à se teindre avec des substances corrosives les cheveux en des couleurs rougeâtres, et les dents et les lèvres en jaune, avec le brou de noix vertes. Leur éducation, leur position sociale y est la même qu'en Algérie; seulement, comme contrairement à l'usage des pays musulmans, la prostitution est non-seulement tolérée au Maroc, mais encore autorisée moyennant tribut : comme encore, le Marocain des classes inférieures n'a guère qu'une femme légitime, mais beaucoup de concubines : ces dernières abandonnées, rebutées dès les premiers jours de leur précoce vieillesse, ou se livrent sans réserve à un luxurieux cynisme qui ne se peut nommer, ou augmentent la classe des prostituées. Du reste, elles sont généralement fort éprises des manières européennes; mais il y a pour les Européens bien des dangers à courir avec elles, nous n'en signalerons qu'un : c'est celui d'être attiré dans des repaires où ces perfides sirènes les font dévaliser et égorger.

Enfin, sauf quelques parties de détail, les mœurs, les usages, les coutumes des populations marocaines, diffèrent peu de ceux des populations indigènes de l'Algérie. Aussi, les mêmes similitudes qui se rencontrent sur ce point, se retrouvent dans la constitution politique du Maroc et celle de l'ancienne Régence.

La couronne du Maroc est élective comme l'était le pachalik d'Alger. La loi du Prophète règle ce point d'une manière invariable; mais, malgré son injonction sévère à ce sujet, cette loi est toujours éludée, et au Maroc comme dans tous les pays musulmans, l'élection est purement fictive. En effet, au Maroc, comme à Constantinople, comme en Égypte, comme à Tunis, comme en Algérie avant l'occupation française, le prince régnant désigne son successeur ou quelques oligarques le nomment après ou avant sa mort. Seulement au Maroc, comme à Constantinople, le sceptre est fixé dans une seule famille. Au Maroc, il est toujours choisi dans la dynastie des Muley-Asun. L'Empereur y est absolu, sa volonté est

la loi, rien ne peut la mitiger : ni divan, comme dans l'ancienne régence d'Alger, ni collège des Ulemas comme à Constantinople. Cette autorité a beaucoup de rapport avec celle des anciens kalifes sarrasins ; aussi tente-t-elle beaucoup de compétiteurs et, à chaque vacance du trône, l'empire du Maroc est déchiré par des commotions intérieures qui font des annales marocaines, une des pages les plus hideuses et les plus sanguinaires de l'histoire du monde. Notre intention n'est pas de les dérouler ; nous nous bornerons à donner quelques détails sur la dernière guerre civile d'où est sorti l'empereur actuellement régnant, Abd-er-Rahman. Nous empruntons ce passage à un auteur moderne (1) qui a lui-même puisé aux sources les plus pures.

« La dernière crise a duré huit ans : c'est celle d'où Abd-er-Rahman est sorti empereur. Il n'y en a jamais eu peut-être qui ait fait mieux ressortir les perfides et féroces instincts dont se compose le caractère des Arabes du Maroc. Las de régner, et désirant prévenir les catastrophes que tout changement de règne appelle sur le pays, le sultan Muley-Soliman abdiqua en faveur du plus âgé de ses fils, Muley-Ibrahim. A peine monté sur le trône, le nouveau sultan vit la tribu des Shilogs lever contre lui l'étendard de la révolte ; à la première campagne qu'il entreprit pour châtier les Shilogs, ceux-ci le prirent et le mirent à mort. On était alors vers le milieu de 1817. Muley-Soliman lui-même aurait subi le même sort, si, au péril de leurs jours, des serviteurs dévoués n'étaient parvenus à le soustraire aux coups de ses ennemis. Accablé sous les maux réunis du corps et de l'âme, Muley-Soliman se réfugia dans un de ses palais, ou, pour mieux dire, dans un de ses châteaux forts, à quelques lieues de Mequinez. Il y passa deux ans ne s'occupant que de sa sûreté personnelle, défendu par ses esclaves et par les vieux soldats de sa garde, et abandonnant l'empire aux convulsions qui le déchiraient. Vingt

(1) M. Xavier Durrieu, qui a publié dans la *Revue des Deux-Mondes* un travail fort curieux sur le Maroc, d'après d'intéressants documents espagnols et entr'autres le *cuadro geográfico, estadístico, histórico, político del imperio de Marruecos par don Seraphin Calderon*,

fois il faillit tomber entre les mains des rebelles, qui, avant de le tuer, lui auraient fait subir les plus affreux supplices. Un jour enfin, son château fut pris par les meurtriers de son fils, qui, de toutes parts, le poursuivirent et le traquèrent avec l'ardeur particulière à la race arabe. Il dut son salut à une femme du peuple qui lui ouvrit sa cabane, l'affubla de ses vêtements, et lui barbouillant la figure de cette substance avec laquelle les marocaines se teignent en jaune les ongles et les dents, le fit passer pour sa propre mère en proie au dernier marasme de la peste. Les ennemis de Muley-Soliman qui, jusqu'à la hutte, avaient suivi sa trace, n'eurent rien de plus pressé que de prendre la fuite pour échapper à la contagion.

« Ainsi délaissées par leur sultan, les principales familles de Fex et de Maroc demandèrent grâce aux Shilogs. Un arrangement se conclut dans la première de ces deux villes; Muley-Soliman fut déposé et un autre, Muley-Ibrahim, son neveu et son gendre, fut proclamé empereur. Muley-Ibrahim accepta la couronne et se mit en devoir de pacifier les provinces; mais les Shilogs voyant qu'il se refusait à subir leurs caprices, reprirent de nouveau les armes. Muley-Ibrahim les aurait réduits, peut-être, si, dans une bataille qu'il était allé leur offrir, il n'avait reçu, à la jambe, une blessure dont il mourut quelques jours après à Tetuan. Pendant une semaine environ, jusqu'à ce qu'il fut en état de se saisir de la souveraine puissance, son frère, Muley-Isahid ou Jézid, dont il avait fait son premier ministre, réussit à cacher sa mort à l'armée et au peuple. Quand il eut bien pris toutes ses dispositions, Isahid convoqua au palais les grands de la ville, les chefs de l'armée; ceux-là dont il avait le plus à craindre les antipathies ou les ambitions, et, leur annonçant la mort de son frère, il leur signifia sans détour qu'ils eussent à le reconnaître immédiatement comme sultan, s'ils tenaient à ne pas avoir, à l'heure même, la tête coupée. Muley-Isahid était homme à exécuter sa menace : c'est assez dire que, d'une voix unanime, il fut salué empereur. Ce ne fut pas tout : pour subvenir aux frais de la guerre, Isahid leur extorqua, ainsi

qu'aux riches Juifs du pays, des sommes énormes en duros et en doublons. Les plus récalcitrants furent emprisonnés; quelques-uns décapités pour l'exemple. Si jamais règne a pu se promettre, au Maroc, une certaine durée, c'était assurément celui d'un tel prince qui faisait un si énergique usage de la force brutale, ce droit divin des musulmans.

« Quinze jours après son avènement, Muley-Isahid sortit de Tetuan et, par d'exécrables chemins de traverse, se porta inopinément sur la ville de Fex, qui, prise à l'improviste, se vit obligée de capituler. Il était loin pour cela d'avoir consolidé sa domination : Tetuan, Mequinez, et Fex exceptées, le Maroc entier se prononça contre lui. Cette fois enfin, le vieux Muley-Soliman se résolut à quitter sa retraite : il reparut à la tête d'une armée nombreuse, et c'est à ce moment qu'il se donna pour auxiliaire son neveu Abd-er-Rahman aujourd'hui empereur, alors pacha de Mogador et de Tafilet. En moins d'un an Muley-Abd-er-Rahman dompta les tribus rebelles et réduisit les deux villes de Fex et de Mequinez. Tetuan fut la dernière à se soumettre; c'est d'elle-même qu'elle ouvrit ses portes, après un siège que lui firent subir les deux princes victorieux, et quand la nouvelle lui parvint que le sultan vaincu avait pour jamais quitté le Maroc. Quarante cavaliers maures des plus riches et des plus considérés de la ville, se rendirent à Fex, précédés de leur pacha, pour jurer fidélité à Soliman. On était en 1822; mais jusqu'en 1825 les soulèvements et les convulsions publiques se prolongèrent encore; comme nous l'avons dit, c'est après une crise de huit ans qu'Abd-er-Rahman a été proclamé empereur.

« On ne sait si la mort d'Isahid suivit de près sa défaite. La bizarre histoire du Maroc n'a jamais offert de plus poétiques ni de plus étranges aventures, que les vicissitudes dernières de ce prince cruel et vaillant. Traqué dans sa fuite par des ennemis sans nombre, défendu avec un dévouement héroïque par une poignée de serviteurs, qui se firent tuer un à un, Isahid, après des alarmes, des périls auxquels on ne peut comprendre qu'il ait échappé, se réfugia chez un de ces *saints*, dont la maison est considérée comme un asyle inviolable:

Longtemps, dit-on, Isahid vécut ainsi au milieu de populations exaspérées, de soldats à demi-sauvages acharnés à sa perte, de cadis et de pachas qui avaient à venger de mortelles injures. La demeure du *shérif* ayant cessé d'être une retraite sûre, le proscrit se cacha quelques jours encore dans un caveau consacré à la sépulture des *saints*. La haine implacable dont il était l'objet l'aurait emporté sans doute sur la superstitieuse croyance qui l'avait jusque là protégé, si, déguisé en mendiant, seul, le corps affaibli par les jeûnes forcés et les privations de toute espèce, il n'était parvenu à gagner le Grand-Désert où se perdirent les traces de ses pas. La destinée d'Isahid n'est point sans quelqu'analogie, ce nous semble, avec celle de ces violents et intrépides princes de l'Europe féodale, tout-à-coup disparus dans les batailles ou les convulsions politiques, redoutés et maudits de leur vivant comme la famine ou la peste, et, dont pourtant, quand les années ont effacé le souvenir de leurs crimes, les populations opprimées et crédules, invoquent le nom comme un nom de vengeur. Il n'est pas de pays au monde où la légende se forme et s'exalte aussi vite que dans cette Afrique barbare et enthousiaste. A l'heure qu'il est déjà, c'est une mémoire populaire au Maure que la mémoire du sultan Muley-Isahid. Depuis vingt ans le pauvre peuple a vainement demandé au désert ce qu'il sait de l'impérial fugitif : si le désert n'a rien répondu est-ce une raison pour croire que le fugitif a péri ? Depuis vingt ans le peuple a souffert assez pour avoir besoin qu'une main providentielle le vienne relever de la misère. Peu lui importe que le désert se soit obstiné à se taire : qui peut assurer qu'un jour la voix de ses houles de sable ne lui annoncera pas le retour triomphal du brillant et malheureux sultan Isahid ? »

Tel est l'aperçu de la dernière guerre civile qui porta Abd-er-Rhaman au trône du Maroc. Son oncle Muley-Soliman, parvenu à une extrême vieillesse, le désigna pour son successeur, quoiqu'il eut alors vingt-sept fils, dont trois vivent encore. Mais comme ces enfants étaient tous issus de négresses, et, à ce titre, exclus de la succession au trône par une coutume marocaine qui date d'un temps immémorial, ils furent les

premiers à venir jurer obéissance au nouvel Empereur.

Abd-er-Rhaman dont le nom exact est Muley-Abul-Fald-Abd-en-Rahamen et le titre officiel *Émir-el-Moumenin* et *Califa-el-Kaligui*, c'est-à-dire prince des fidèles et vicaire de Dieu sur la terre, est âgé maintenant de soixante-sept ans. Son intérieur est plutôt doux et affable qu'imposant et sévère ; son attitude est pleine de dignité. Sa mise est si simple qu'on le distingue à peine de ses officiers : son esprit ne manque ni de culture, ni d'élévation. Comparativement à ces prédécesseurs, il traite ses femmes avec douceur, et ses sujets avec une sorte de justice. Du reste, élu comme on l'a vu à la suite des circonstances politiques les plus difficiles, il est parvenu à se faire plutôt aimer que craindre. Mais telle est la turbulence des populations qu'il gouverne et du joug écrasant sous lequel elles vivent, moins encore par la faute du prince que par celle des institutions, que la moindre étincelle partie d'un point quelconque, suffirait pour raviver ce foyer de révolte où l'on ne tient compte à un empereur que d'une seule qualité, la force triomphante.

Abd-er-Rahman a beaucoup d'enfants. L'aîné d'entre eux, Sidi-Mohammed, qui se fit battre si rudement à Isly, est né en 1806. Il est gouverneur de Maroc ou de Fex, suivant celle de ces deux villes où réside l'empereur. Un de ses frères est pacha de Rabat ; les autres sont dispersés dans l'empire chez des riches maures chargés de leur éducation qui se borne, du reste, à savoir lire le Coran, monter à cheval et tirer au galop l'escopette.

Dans les lieux où le sultan séjourne, il y a audience publique quatre fois par semaine. Assis à cheval à l'ombre d'un parasol vert porté par un de ses écuyers et signe distinctif de pouvoir suprême dans le Maroc, entouré de ses principaux officiers et de sa garde noire, il reçoit quiconque a une requête à lui adresser, ou une plainte à lui faire. Comme sa volonté est l'expression même du droit, partout où il réside, il prononce son arrêt toujours sans appel. A ces mêmes audiences, il reçoit aussi les visites des ministres étrangers, des consuls, des marchands : toutes les affaires y sont là traitées publique-

ment ; mais nul ne peut s'y présenter sans apporter son tribut : les uns de l'argent, ou des esclaves, les autres des cavales, des chameaux, des étoffes, des denrées, des produits ; les plus pauvres offrent une chèvre, une poule et jusqu'à une douzaine d'œufs.

Dans les provinces, la justice est rendue par des kadis secondés par des scribes qui, moyennant un léger salaire, remplissent aussi l'office des notaires et garantissent la sûreté des propriétés. Les formes de la justice ne diffèrent pas de celles de l'ex-Régence d'Alger ; les axiomes du Coran et les sentences prononcées en diverses occasions, y sont leur seul code. Dans certains cas spécifiés, les jugements rendus par les kadis sont susceptibles d'appel aux audiences de l'empereur, et les punitions ordonnées [dans ces circonstances sont souvent terribles et d'une cruauté raffinée. Les soldats noirs de l'empereur ou les satellites des gouverneurs, sont chargés d'infliger les châtimens corporels aux hommes : c'est communément la bastonnade, mais administrée plus humainement qu'en Russie, l'amputation d'une main, d'un pied, des oreilles, d'un sein, si c'est une femme ; la décollation, le supplice du pal : pour les condamnés politiques, il y a des supplices plus raffinés : le supplice du mur que nous avons décrit, l'exposition des criminels, enchaînés dos à dos et frottés de miel, aux piqûres venimeuses des insectes ; la noyade du patient cousu dans un sac. Comme il n'est pas permis aux hommes de toucher au corps d'une femme, c'est une femme qui remplit à leur égard l'office de bourreau. Le Marocain, du reste, comme tous les peuples à demi-sauvages, fait si peu de cas de la vie, redoute si peu les tortures, qu'il n'est pas rare d'en voir narguer leurs bourreaux, soit en fumant tranquillement leur pipe pendant qu'on les attache au pilori, soit en ramassant, d'un air insouciant, leur main ou leur oreille, quand on les laisse libres après la mutilation.

Le gouvernement politique du Maroc se résume dans l'empereur qui est représenté, dans les provinces, par des pachas qui ont pour lieutenants des kalifas, de qui dépendent des kaïds héréditaires. Justice, finance, administration civile, po-

lice, tout ressort de là, tout aboutit là. Les pachas ni les kalifas ne reçoivent ni de traitement ni d'honoraires, mais, par leurs exactions et leurs rapines, ils ne tardent pas à s'enrichir ; lorsque ces exactions sont trop criantes, il arrive souvent que l'empereur les dépouille de leurs richesses. Les impôts qui se prélèvent en son nom sont de plusieurs sortes. C'est d'abord la dîme, impôt religieux comme *l'achour* algérien, qui se perçoit en nature et ne s'élève qu'à la quatorzième partie des récoltes : le produit peut en être évalué à 450,000 piastres (2,750,000 fr.) Il y a ensuite les impôts directs que des sortes de marghzen perçoivent dans les provinces souvent avec de grandes difficultés, environ 280,000 piastres : l'impôt des juifs 30,000 piastres, les patentes ou licences 950,000, le droit d'argent monnoyé 50,000, le produit de douanes 400,000, le tribu de quelques puissances chrétiennes : en tout 2,600,000 piastres (13 millions environ).

Les dépenses de l'empire ne s'élèvent pas à plus de 990,000 piastres, tant pour la maison de l'empereur que pour l'armée de terre et de la marine. Reste chaque année un excédent de 1,600,000 piastres environ qui sont enfouies à Mequinez, dépôt du trésor impérial, dans une forteresse à triple rempart et qu'on nomme *Beitulmel* (le palais des richesses) ; la garde en est confiée à un corps spécial de douze mille nègres. Dans ce formidable palais, tout est mystérieux ; les gardes eux-mêmes ne peuvent y pénétrer ; ils veillent, en se relayant, nuit et jour, dans un espèce de chemin de ronde, pratiqué entre le rempart et le bâtiment, et où on ne peut arriver que par une ouverture excessivement étroite ; chaque cellule intérieure où sont entassées les monnaies d'or et d'argent, sont séparées l'une de l'autre par plusieurs portes bardées de fer, dont le sultan garde seul les clés ; pendant longtemps, avant l'avènement de l'empereur actuel, les condamnés à mort étaient obligés, avant de subir leur peine, d'y venir déposer eux-mêmes leurs richesses. Ce trésor, du reste, par suite des troubles civils du règne de Muley-Soliman et d'une guerre intérieure de quatre ans que, depuis son règne, Abd-er-Rahman a été obligé de soutenir, n'est pas évalué à plus de 50 millions.

La répartition des contributions et leur recouvrement, ont lieu comme dans l'ex-Régence d'Alger, où les beys répartissaient arbitrairement et percevaient de même à la seule charge de verser au trésor une somme convenue. Au Maroc ce sont les pachas qui en sont chargés. En dehors des impôts ordinaires, il y a, dans les temps de crise, un prélèvement d'impositions qu'on peut appeler extraordinaires et volontaires. Pour les premières, chaque ville est divisée en divers quartiers dans chacune desquelles un notable est chargé de répartir l'impôt sur les chefs de famille suivant leurs ressources. Pour les secondes, la somme n'est pas fixée : chaque contribuable s'impose lui-même selon l'impulsion de sa conscience. Au jour fixé, après un appel patriotique du pacha, on apporte plusieurs grands vases de terre à moitié remplis d'eau et chacun est invité à y mettre la somme dont il peut disposer pour subvenir aux charges de l'État ; chaque imposé alors s'approche des vases et trempant dans l'eau sa main fermée, laisse tomber au fond son offrande. Cette espèce de contribution est une concession à la loi musulmane qui interdit à l'autorité politique de frapper d'impôts les vrais croyants. Du reste, tous ces impôts, soit légaux, soit illégaux, sont combinés de manière à ce qu'il ne reste aux administrés que le moins d'argent possible ; quand on ne peut l'obtenir de bon gré on l'obtient par la violence.

Sans recourir à un système incessant d'exactions et de rapine pour remplir son trésor, l'empereur pourrait aisément doubler et tripler ses revenus, non pas même en favorisant l'agriculture, le commerce et l'industrie, mais seulement en les laissant se développer. Malheureusement par principe de religion et ; en outre, par politique, les sultans du Maroc en sont les ennemis secrets. En maintenant la nation dans sa pauvreté, ils se mettent à l'abri des révoltes de leurs sujets. Pour fomenter une rébellion, pour la soutenir, il faut dans ce pays-là, plus qu'ailleurs, de l'argent ; pour y tenir une armée révoltée en campagne, il faut la payer largement, lui montrer l'espoir d'un riche pillage, et le gouvernement a moins à redouter d'un peuple où nul n'est assez riche pour se faire un

parti. Si, au contraire, l'agriculture était encouragée, si la libre exportation des laines et des grains dont le pays abonde, était autorisée, si les transactions commerciales étaient étendues, il pourrait se créer des grandes fortunes, des centres d'activité et de puissance qu'un gouvernement naturellement inquiet et soupçonneux ne pourrait voir sans ombrage. Pour n'avoir à redouter aucun de ces résultats, il laisse languir l'agriculture, prohibe l'exportation du peu de produits qu'elle donne presque naturellement : laine, froment, huile, miel, cire, etc. ; il frappe de droits d'exportation énormes les produits industriels du pays, et il prohibe entièrement les principaux, tels que les cuirs maroquinés. Contrairement à tout ce qui se pratique partout ailleurs en matière de douane, il ne grève les importations que d'un droit de dix pour cent, et frappe de prohibition ou d'un droit de cinquante pour cent les exportations des denrées du pays ; puis quand ce singulier système d'économie sociale fait murmurer le peuple des villes et pousse à la révolte celui des campagnes, qui ne trouvent plus ni l'un ni l'autre à écouler leurs produits, le gouvernement leur répond que c'est un crime de commercer avec les infidèles, que ce coupable trafic est rigoureusement interdit par la loi du Prophète, et que les relations avec les ennemis de l'islam ne peuvent que corrompre les mœurs des vrais croyants et les souiller aux yeux de Dieu. Les murmures s'apaisent et le peuple reste misérable. Voilà le seul but de la politique intérieure de l'empereur du Maroc.

Au milieu de ces déplorables conceptions d'un gouvernement tyrannique et oppresseur, on voit cependant, çà et là, quelques institutions qui ont un caractère d'originalité assez curieuse ou de moralité assez sévère. Nous citerons entr'autres la police. Dans chaque quartier d'une ville, l'empereur charge un des habitants des plus riches et des plus considérés de veiller au maintien de l'ordre public et des mœurs. Celui à qui est dévolue cette mission est obligé, en se faisant assister par ses parents, ses voisins ou ses amis, de faire des patrouilles toutes les nuits et de remplir sa charge avec zèle. Ses fonctions sont purement gratuites et ne lui accordent pour tout dédom-

magement que le privilège de porter la bannière de son quartier dans les fêtes publiques. Nous citerons encore la solennité du serment, terrible épreuve que tout musulman redoute. Le serment n'est guère exigé que dans les transactions purement civiles, soit quand il s'agit d'une dette ou d'une convention pour laquelle il n'existe ni témoins ni pièces écrites. Le kadi se borne, dans ce cas, à le déférer au défendeur. La terrible formalité s'accomplit en présence du peuple, dans la mosquée principale, le visage tourné vers la Mecque. La province entière est en émotion : des familles puissantes s'interposent, et si elles ne peuvent parvenir à concilier les parties, il arrive souvent que, pour ne pas subir cette formidable épreuve, celui à qui le serment est déféré se résigne parfois à reconnaître des prétentions même mal fondées. Il y a loin de cette profonde terreur qu'inspire le serment à ces populations à demi-sauvages, à cette facilité avec laquelle, chez les peuples les plus civilisés, on le prête et on le rompt.

A l'abri, depuis longtemps, de toute agression extérieure, le sultan du Maroc n'avait une armée que pour se faire obéir, maintenir la paix publique et lever les impôts. La formation et la tactique des armées marocaines diffèrent peu de celles des tribus algériennes. Cependant, comme ces dernières sont restées sous la longue domination turque, isolées, sans lien commun d'intérêt et de nationalité, que le Maroc, au contraire, a, depuis plusieurs siècles, un gouvernement, une hiérarchie, un système de guerre et de politique, il y a, sous ce rapport, en lui plus d'ensemble et d'unité. Les divisions existant entre les races du Maroc, les fréquentes révoltes qui en sont la suite, seraient d'un faible secours à une armée d'invasion : l'exaltation du sentiment religieux, plus caractérisé au Maroc que dans aucune autre contrée musulmane, assurera toujours au gouvernement, dans toute querelle avec la chrétienté, le concours unanime de toutes les forces de l'empire et la régularisation de leur action d'après le plan conçu par la volonté impériale.

L'armée est formée de contingents irréguliers et de corps réguliers. Il y a l'*Almagasen*, troupes de l'empereur, se mon-

tant à quinze mille hommes environ, soldés, toujours prêts à marcher en expédition. Il y a ensuite les milices des pachas payées par les villes et leurs districts. Ces derniers sont commandés par les pachas ou gouverneurs de provinces sous les ordres du commandant en chef de l'armée qui est toujours ou le sultan lui-même, ou un membre de sa famille.

Dès que, dans quelque province, s'élève une révolte, le sultan mande le goum ou contingent des provinces paisibles : il y joint mille à deux mille hommes de sa garde, suivant l'importance de l'insurrection. Les provinces traversées par l'armée, sont tenues, de gré ou de force, de lui fournir des vivres : elle vit de razzias dans les provinces révoltées.

Les troupes formant la garde du sultan se composent d'Oudaïas et d'Abid-el-Bokaris (cavaliers nègres) : ils sont équipés, armés aux frais de l'empereur, reçoivent une paye fort modique, (88 fr. par an environ) ; mais d'abord chaque soldat qui n'est pas requis pour une expédition, peut exercer un métier. Ensuite, comme les neuf dixièmes des terres appartiennent au sultan en sa qualité de chef de la communauté musulmane, et qu'il a dès-lors le droit d'en distribuer l'usufruit à qui bon lui semble, chaque soldat régulier jouit d'une portion de terre qu'il fait cultiver pour son compte par les fellahs ou paysans. Aussi l'empereur peut-il, en général, compter sur la fidélité des soldats de sa garde noire.

Cette garde est divisée par centuries commandées chacune par un kaïd-el-Mia, espèce de capitaine ayant quatre lieutenants sous ses ordres. Jadis cette garde, comme les prétoriens et les janissaires, fit la loi aux empereurs du Maroc et en était la terreur. Mais, depuis plus d'un siècle, elle a perdu son omnipotence et n'est maintenant que la principale force de l'empire.

Le soldat marocain est intrépide, plein d'ardeur et de bonne volonté ; mais les armées sont toujours embarrassées d'une foule de non-combattants : ce sont des muletiers, des chameliers, des vieillards, d'enfants conduisant les tentes, les bagages, les vivres de chaque goum, ou bien encore des marchands de toute sorte, de négresses pour préparer le couscoussou,

meets national au Maroc comme en Algérie, d'esclaves, de gens de suite pour dresser et replier les tentes. Le gouvernement n'a aucun service organisé de vivres et de transports et chaque goum est obligé de se munir d'une provision d'orge ou de blé pour dix jours : chaque tente doit se pourvoir de moulins portatifs pour écraser le blé. Quand ces provisions sont achevées, on vit de réquisitions, puis de razzias; puis enfin, quand les ressources de la contrée où l'on campe sont épuisées, l'armée est obligée de se transporter ailleurs ou de se dissoudre. Aussi une armée marocaine ne peut-elle tenir plus de trente à quarante jours en campagne.

Comme tout musulman est soldat et exercé à la guerre dès l'enfance, l'empire du Maroc pourrait disposer pour sa défense de 300,000 hommes environ dispersés sur une vaste étendue de pays coupée par des déserts, des hautes chaînes de montagnes qui rendent pour une armée les communications fort difficiles et le ralliement à un point indiqué presque impossible : aussi l'empereur de Maroc ne peut-il compter sur plus de 60 à 80,000 hommes qui ne pourraient même rester longtemps réunis, faute d'un service organisé de subsistances.

Un camp marocain n'a ni front de bandière, ni ligne de bataille jalonnée, comme ceux des troupes européennes. La proximité de l'eau et des pâturages en déterminent l'emplacement plutôt qu'une position militaire. La tente du sultan ou du général en chef se dresse sur un point donné : celles de ses serviteurs ou de sa garde se groupent autour, et en agrandissant le cercle ou en prolongeant la ligne, chaque goum dresse arbitrairement les siennes, formant un carré ou un rond dont les chevaux et les bêtes de somme occupent la nuit le milieu.

Excepté en pays de montagnes, l'infanterie n'est comptée pour rien. La principale force de l'armée consiste dès-lors en cavalerie dont la supériorité numérique décide toujours la victoire lorsqu'ils se battent entre eux. Aussi ont-ils beaucoup de peine à comprendre que l'on attaque quand on n'est pas le plus fort en nombre, et encore plus que l'on résiste quand on n'est pas d'égale force. Cela explique leur manœuvre uni-

forme dans leur tactique, dans les batailles. Elles consistent, comme celles des tribus algériennes, à se former en croissant en étendant les ailes aux extrémités du demi-cercle, de manière à envelopper l'ennemi et à le couvrir de feux : les troupes d'élite, l'artillerie, les forces principales tiennent le centre, derrière lequel viennent se reformer les ailes en cas d'attaque supérieure.

Formés sans ordre sur plusieurs rangs de cent hommes chacun, les cavaliers des divers goums en bataille sur la même ligne circulaire suivent avec beaucoup d'entente l'ensemble du mouvement qui s'opère, de manière à le seconder mutuellement. Des tirailleurs sont lancés en avant : la rapidité de leurs évolutions individuelles n'a d'autre but que d'occuper l'ennemi et de le distraire. En effet, dès qu'un des corps de la ligne de bataille est arrivé à deux portées de fusil de l'ennemi, les tirailleurs se replient et le premier rang de la cavalerie se détache et se lance en avant à bride abattue. De la main droite, chaque cavalier, soutenant son fusil par son centre de gravité, le tient en joue ; il avance ainsi jusqu'à demi-portée, lâche la détente avec le doigt de la main gauche sans abandonner les rênes, fait volte-face et repart au galop pour aller recharger son arme ; les divers autres rangs lui succèdent l'un après l'autre, exécutent la même manœuvre et la recommencent jusqu'à ce que l'adversaire soit en déroute.

Une pareille tactique entre deux armées composées d'hommes qui se valent les uns les autres, qui ont la même manière de tirer et de recharger l'arme (1), doit nécessairement donner tout l'avantage au nombre, d'autant plus qu'ils se servent fort peu et mal de l'artillerie (2). Mais devant une infanterie européenne, se maintenant compacte, ajustant de pied ferme mieux qu'un cavalier au galop, tirant trois ou quatre coups à

(1) Les Marocains ne se servent pas de cartouches, de sorte qu'il faut trois ou quatre minutes à un cavalier pour recharger son arme.

(2) Leur ignorance dans la manœuvre du canon est telle que quelques renégats qui forment le noyau du corps des canonniers ayant essayé de les instruire, ils se moquèrent d'eux en disant qu'il ne fallait pas tant de cérémonies pour mettre un boulet dans un canon.

la minute, ayant la ressource de la baïonnette, s'avancant dans la plaine comme un seul homme, si elle est en carré, ou restant inébranlable comme une tour hérissée de fer ou de feu, tout le désavantage est pour la cavalerie africaine. Puis les cavaliers africains, intrépides à la fusillade, chargent rarement à fond, excepté dans une déroute, et malgré leur bravoure furieuse, sont déconcertés et taillés en pièces, dès que les cavaliers européens les chargeant, le sabre en main, les abordent avec impétuosité et résolution.

Nous ne terminerons pas cette notice sans donner un aperçu du commerce avec le continent africain qui se fait au Maroc par caravanes. Ce point essentiel a même pour l'Afrique française un intérêt d'avenir qu'il importe de constater.

Plusieurs caravanes qui partent de points divers traversent chaque année le Sahara, portant du littoral aux pays lointains de l'intérieur de l'Afrique les produits européens et en reportant les produits indigènes. Ces caravanes emploient d'ordinaire deux mille à trois mille chameaux. Les deux plus nombreuses partent du Maroc. L'une a pour point de départ Fex. Côtayant l'Océan jusqu'au Sénégal, elle gagne le royaume de Sennaar, de là la mer Rouge qu'elle contourne ou qu'elle traverse pour se rendre en Arabie. L'autre part de Maroc même : avant l'occupation française de l'Algérie, elle côtoyait de l'ouest à l'est les versants de l'Atlas et les frontières du désert ; elle aboutissait à Constantine par l'Ouarensenis, la vallée du Sétif et les Portes-de-Fer ; elle touchait à Tunis, à Tripoli, et par les sables de Barca, pénétrait dans les immenses déserts de la Lybie. Il y avait en outre des caravanes transversales, spécialement commerciales, partant des régions intérieures, mettant en rapport les grandes caravanes et s'y ralliant dans ces mêmes déserts de la Lybie. Les routes que suivaient celles qui partaient de l'Algérie sont aujourd'hui connues : elles présentent certains gîtes d'étapes ou d'entrepôts qui semblaient s'avancer de front vers le désert. Ainsi, par exemple, à partir de la mer, Constantine, Médéah, Mascara, Tlemcen formaient la première ligne de marchés pour les produits européens : il y avait ensuite trois autres lignes,

se présentant toujours sur un front parallèle : d'abord Tebessa, Biscara, Boucâada, Laghouat, Stetten ; ensuite l'Oued-Souf, Tuggurth, Ouerghela, Mettili, et enfin El-Sedamir, El-Coléah, El-Arib. En se dirigeant vers le sud ensuite, elles trouvaient la grande oasis de Thouat qui était un point de concentration et un important marché, partageant la traversée du désert.

Les tribus habitant cette oasis de Thouat, les Thouariks, ont eu de temps immémorial le privilège de fournir les escortes qui protègent le passage des caravanes exposées aux attaques des nomades du désert et dont elles se gardent en achetant la protection de la puissante tribu des Thouariks. Cette protection est du reste généralement assez efficace, et il y a peu d'exemples que l'escorte ait pillé ou aidé à piller la caravane : cela arrive cependant quelquefois.

Ces Thouariks sont de race berbère : ils ont le teint blanc ; leurs femmes blanches aussi ont les yeux bleus mais ardents : elles sont passionnées jusqu'à l'exaltation, fument beaucoup et cultivent la poésie. Le Thouarick lui-même est poète : ses trois grandes passions sont l'orgueil, la bravacherie et l'amour. Quand il traverse le désert, escortant les caravanes, il n'est pas rare de le voir tracer sur des pierres des inscriptions le plus souvent en vers : tantôt il y raconte ses hauts faits ; d'autres fois il provoque un ennemi ; le plus souvent il loue son amante préférée. Il arrive parfois aussi qu'il adresse des vers à une beauté imaginaire ou inconnue, dans l'espoir de fléchir quelque belle Thouaricke qui les lira. Si, en effet, quelque jeune fille éprise du poète à la lecture de ses vers, veut se rendre à son amour, elle répond à la première inscription et écrit au-dessous son nom et sa demeure. De telles correspondances amoureuses ne sont pas rares : elles sont écrites en langue berbère et leurs caractères ne ressemblent en rien aux caractères arabes : on les dit empruntés à l'écriture phénicienne.

De Thouat les caravanes arrivent à Querguela, où l'on voit des puits artésiens creusés dans la pierre et dont la tradition du pays attribue le percement à Alexandre. Elles atteignent ensuite Thuggurth, s'y reposent et se dirigent de là vers Tombouctou où elles arrivent après trente-sept jours de marche.

Arrivées sur les bords du Niger, elles trouvent trois marchés principaux du Soudan, Tombouctou, Kanou et Noufi. Voici comment s'opère l'échange des marchandises : lorsque les Arabes ont fait connaître leur arrivée aux noirs qui habitent la rive droite du fleuve, ils déposent sur une colline de la rive gauche les marchandises qu'ils désirent vendre et se retirent. Les nègres viennent ensuite dans leurs canots, placent à côté la poudre d'or, les plumes d'autruche, les dents d'éléphant, les noix de garou, du séné, de l'encens, des diamants, les divers produits enfin qu'ils veulent donner en échange et rentrent dans leurs canots. Si le prix en paraît convenable aux Arabes, ils emportent les produits mis en échange par les nègres. Si non ils reprennent leurs marchandises, et reviennent les reporter le lendemain où le même manège continue jusqu'à ce que les parties soient tombées d'accord.

Ce commerce par les caravanes avec l'intérieur de l'Afrique a pour mobile chez les populations musulmanes autant les idées religieuses que les habitudes commerciales. Tout musulman devant au moins une fois, dans le cours de sa vie, visiter la Mecque et le tombeau du Prophète, les voyages isolés étant impraticables dans ce pays, les vrais croyants ont avec les caravanes leur pèlerinage organisé : le commerce n'est, en quelque sorte, que secondaire, et la France abdiquerait son rôle de missionnaire de la civilisation, si elle n'appréciait enfin, sous ce rapport, tout ce qu'elle doit à son honneur et à la prospérité future de l'Algérie. Cette route d'Égypte par où passent les caravanes du Maroc à la Mecque, a un puissant intérêt pour l'Algérie française. On ne doit pas oublier que, bien des siècles avant la découverte du passage aux Indes par le Cap, bien des siècles aussi avant que le commerce eût pris la route des Indes par la Syrie, Alep, Bir, l'Euphrate et le golfe Persique, il existait, entre le Nil et la mer Rouge, un canal de jonction entrepris par le roi de Thèbes qu'on appelait le canal de *Rhamsès*, et qui fut achevé par le kalife Omar en 644. Pendant plus d'un siècle, la navigation entre le Nil et la mer Rouge resta ouverte, et ne fut fermée que par le kalife Motassem qui fit combler le canal pour que les Arabes révoltés, qui

avaient pris possession de la Mecque; ne pussent recevoir aucun secours. On ne doit pas oublier non plus que, dès le XIV^e siècle, il existait entre certains États européens et les Arabes, soit de la côte d'Afrique, soit de l'intérieur, des bons rapports qu'aucune difficulté insurmontable n'est venue compliquer depuis : en effet, nous lisons dans un ouvrage publié par le ministère de la guerre les faits qui suivent. (1).

« Les Vénitiens et les Pisans avaient enfin obtenu de faire des caravanes en Afrique, et il était même passé d'abord dans les usages du pays, et ensuite dans les traités, qu'en toutes les stations de leur route, ils auraient le droit de faire paître au moins pendant trois jours les animaux qu'ils conduisaient. Les traités datés du 12 mai 1317, 22 décembre 1320, 16 mai 1354, 7 avril 1358, conclus par les républiques de Venise et de Pise, avec les différents princes du Maghreb du milieu, assurèrent ces privilèges aux commerçants de leurs États et à leurs protégés, en renouvelant les dispositions des anciens pactes.

« Cette liberté laissée et garantie au commerce des chrétiens qui nous reporte à un état de choses si différent de celui qui existait encore il y a peu d'années, en Afrique, permettait aux Pisans et aux Vénitiens de s'avancer dans l'intérieur du pays, de communiquer avec les caravanes musulmanes qui, partant du Maroc, traversaient le Maghreb et se rendaient en Égypte, en Abyssinie, à la Mecque; ou quittant la route de l'Est, pénétraient dans le pays des Nègres de l'Afrique centrale. Les marchands italiens suivaient-ils les caravanes dans toutes ces directions? Quels étaient les pays jusqu'où ils s'avançaient? allaient-ils acheter la poudre d'or, les plumes d'autruche, l'ivoire et les esclaves du Soudan? où cherchaient-ils de préférence les gommés, les parfums, l'ambre, et les autres productions venant des régions du Nil? On ne peut faire que des conjectures à ce sujet. Mais le droit de former ainsi des caravanes dans le Maghreb ou de s'adjoindre à celles des indigènes, est l'indice le plus certain du rapprochement que les relations commerciales avaient amené entre les Européens et les Sarra-

(1) *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie. 1844.*

zins d'Afrique. Il est, en outre, un fait non moins frappant qui nous montre jusqu'à quel point l'alliance et les communications avec les chrétiens étaient entrées dans les idées des Arabes, avant la conquête des Turcs, et combien l'on doit espérer de surmonter, avec le temps, les difficultés rencontrées de nos jours avec les préjugés des indigènes : c'est l'admission dans les rangs de la milice et des officiers de la cour des rois du Maghreb, d'hommes d'armes et de seigneurs européens. Cette circonstance est attestée par les témoignages les plus certains, et entr'autres par un bref inédit de Nicolas IV qui existe aux archives du Vatican. »

A cela nous ajouterons que, du moment où les préventions de l'Arabe ou du Maure fléchissent, du moment qu'il se décide à se plier à une civilisation étrangère, il n'y a pas de peuple au monde qui s'y assimile plus facilement ; d'où nous concluons que, par le seul vice de son principe, au Maroc comme en Algérie, l'Islamisme complètement abandonné à lui-même s'étant perdu par ses propres excès, en relâchant tous les liens sociaux, en énervant les volontés, en comprimant et affaiblissant les intelligences, en brisant l'unité sociale fondée par le génie de Mahomet, en divisant en mille individualités les rangs que la loi du Prophète avait réunis dans un même symbole, en bouleversant, en un mot, les notions les plus normales du droit humanitaire, le temps est venu pour la civilisation européenne, d'attirer à elle ces petites sociétés maures et arabes, de les pénétrer d'abord, de raviver peu à peu leur souche pourrie et de substituer enfin sa sève jeune et active à la sève vieille et morbide qui ne circule plus dans les branches que comme un dissolvant. Missionnaire de la civilisation, c'est à la France à activer cette œuvre si elle ne veut être prévenue par l'Angleterre qui, prévoyant le temps prochain peut-être où l'Inde lui échappera, envie plus que jamais le littoral africain.

FAITS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Nous avons réuni sous ce titre divers objets spéciaux, soit sur l'état général de la colonie, soit sur les notions usuelles des choses pratiques, que pour ne pas scinder la relation des faits, nous avons ou effleurés à peine, ou passés inaperçus dans le cours de l'histoire de l'Afrique-Française.

Tarif des monnaies de l'Algérie comparées à celle de France.

Le sultan d'Alger (monnaie d'or), vaut 8 fr. 40 cent.

Le zond-boudjou ou piastre d'Alger (monnaie d'argent), vaut 3 fr. 80 cent.

Le rial-boudjou, unité monétaire, pesant terme moyen 10 grammes, vaut 1 fr. 86 cent.

Le boudjou de Tunis 90 cent. ; à Tunis il n'en vaut que 75.

Le realdram 70 cent.

Le pataque-chique ou piécette ancienne, 62 cent.

Le rebiah d'Alger 50 cent.

Le rebiah boudjou (pièce neuve) 46 cent. 50 mill.

Le temin-boudjou (demi-pièce neuve) 25 cent.

Le double mouzonne 15 cent. 50 mill.

Le mouzonne (monnaie de compte) 7 cent. 75 mill.

Le quaroub (billon) 3 cent. 87 mill.

La demi-pataque-chique 31 mill.

Monnaies de Maroc. — Depuis que, par ses frontières, la France touche aux frontières du Maroc, la monnaie de cet empire se répand dans les possessions françaises. En voici le rapport exact avec celle de France et celle d'Espagne :

Le bandqui d'or vaut 2 duros ou 10 fr.

Le bandqui d'argent 13 réaux de veillon ou 2 fr. 1 cent.

Le flous de cuivre 4 maravedis, 8 deniers.

Il y a en outre au Maroc des monnaies imaginaires, comme le blandquio qui vaut 12 maravedis, 10 cent., et le demi-blanquio qui en vaut 6 maravedis, 5 cent.

Poids et Mesures.

Mesures de capacité. — Le sâa de blé vaut 106 kil. (environ 60 litres).

Le saâ d'orge 80 kil.

Le saâ de sel 135 kil.

Le kolla pour l'huile, 12 litres.

Poids d'épicerie et menues denrées. — Le rotl-attari vaut 530 grammes.

Le rotl-kheddaier, pour viande, légumes, pain, 1 kil. 510 grammes.

Le rotl-saari, poids pour l'or, l'argent, les monnaies, 500 grammes.

Mesure de longueur. — Le pic turc vaut 636 mètres.

Le pic arabe 500 mètres.

Le rob est le huitième du pic.

Prix des denrées et objets usuels.

Pain, 1 kil., 40 cent. — *Id.* 2^e qualité, 30 cent. — Pommes de terre, 100 kil., 11 à 12 fr. — Riz, 100 kil., 49 fr. 37 cent. — Haricots, 54 kil., 14 à 20 fr. — Viande, le kil., 80 cent. — Sucre, *id.*, 1 fr. à 1 10 cent. — Café, *id.*, 1 fr. 20 à 1 fr. 40 cent. — Vin, la bordelaise de 220 litres, 60 fr. — Sel marin, 100 kil., 7 fr. — OŒufs, le cent, 10 à 12 fr. — Lard, 100 kil., 65 à 70 fr. — Morue, 54 kil. 18 à 20 fr. — Graisse, *id.*, 68 à 75 fr. — Huile d'olive comestible, le litre, 1 fr. 40 cent à 1 fr. 60 cent. — Le beurre est fort cher et de mauvaise qualité. — Huile à brûler, le litre, 80 c. à 1 fr. — Porc salé, 100 kil., 70 fr. — Fromage de Hollande, *id.*, 75 fr. — Fromage de Gruyère, *id.*, 65 à 70 fr. — Bois à brûler, 100 kil., 4 fr. — Charbon de bois, *id.*, 12 fr. — Charbon de terre, *id.*, 5 fr. 60 cent. — Tabac, *id.*, 167 fr. — Fers, *id.*, depuis 22 fr. jusqu'à 55 fr. — Savon ordinaire, 54 kil., 34 fr. 50 cent. — Savon noir, *id.*, 32 fr. 75 cent. — Cire, le kil., 3 fr. 40 cent.

Prix de construction d'un bâtiment d'exploitation (1).

Bâtiments nécessaires. — Les usages reçus pour battre et

1) Ces renseignements, sur l'exactitude desquels on peut compter, sont extraits du *Plan d'Établissement agricole* de MM. Rameau et Binet.

serrer le grain et la paille dispensent de grange ; les étables peuvent être écartées momentanément du moins, vu le climat et les habitudes des bestiaux ; mais il faut une cour bien close pour les y enserrer la nuit : le long des murs on pourra leur ménager des abris ou hangars si on le juge convenable. Il faut de plus une maison où l'on puisse loger le directeur et les gens de l'exploitation, et emmagasiner les denrées, les produits, etc. Nous calculerons donc pour le strict nécessaire des premières années : une cour de 50 pieds sur chaque face, fermée de trois côtés par des murs de 10 pieds de haut y compris les fondations, et de l'autre par une maison à rez-de-chaussée occupant toute cette longueur et de 15 pieds de profondeur ; on aurait ainsi largement de quoi commencer, et les murs d'enceinte sont assez haut, non-seulement pour protéger, mais pour élever des apprentis quand on le juge à propos.

Prix des matériaux. — Toutes ces constructions comportent 181 mètres cubes de maçonnerie, et 10 stères 8 de charpente. L'extraction de la pierre coûte, aux environs d'Alger, 2 fr. 50 cent. à 3 fr. le mètre cube. Cela peut s'élever si l'on s'éloigne et s'il y a un découvert considérable à exécuter ; dans l'incertitude de la localité nous prendrons le prix le plus élevé, 4 fr. par mètre cube. La chaux prise sur place vaut, au plus, 30 fr. le mètre cube, et dans plusieurs endroits on la vend à 28 fr. La terre rouge dont on se sert au lieu de sable pour le mortier, ne peut revenir pour l'extraction qu'à 50 c. le mètre cube. La brique vaut 35 fr. le mille ; le bois de charpente en sapin vaut 50 fr. le stère, mais il augmente un peu quand on choisit des pièces de longueur comme une poutre, par exemple ; le cent de planches de 4 mètres de long vaut 150 à 160 fr. La tuile vaut 70 fr. le mille : ce sont des tuiles rondes qui se posent sans lattes. Voilà pour les matériaux.

Prix de la main-d'œuvre. — En calculant la journée du maçon à 6 fr. à cause de l'éloignement, on peut placer le prix du mètre cube de maçonnerie à 5 fr. ou 5 fr. 50 c. de

façon. La façon de la charpente vaut 30 fr. le stère. Un four vaut 100 fr. de façon : les croisées et les portes avec leurs cadres coûtent 10 à 12 fr. le mètre carré, bois et façon compris, etc., etc.,

Prix du mètre cube de maçonnerie. — Il est facile maintenant d'établir à quel prix revient le mètre cube de maçonnerie ; tout compris, il faut :

Un mètre cube de pierre	4 fr.	« c.
1/2 mètre cube de terre rouge	«	25
1/16 mètre cube de chaux	4	85
Façon de maçons	5	50
Chaux et terre pour recrépir	4	50
Transport de la pierre, chaux terre rouge, partie par les voitures de l'établissement, partie par d'autres	4	90

Total du mètre cube de maçonnerie . . 18 fr. « c.

Cette somme de 18 fr. est supérieure aux évaluations faites par l'administration qui, dans ses devis, ne porte qu'à 15 fr. le mètre cube de maçonnerie. Nous avons dit plus haut qu'il fallait 181 mètres cubes de maçonnerie : à 18 fr. l'un, ils forment une somme de 3,258 fr. pour toute la construction.

Prix de la charpente. — Chaque stère de charpente à 50 f. d'achat et 30 fr. de façon, vaut 80 fr., soit pour 10 stères 8 que nous avons consignés, 864 fr. Mais il faut ajouter à cette somme : 1° Pour le transport qu'on ne pourrait exécuter avec ses seules voitures, nous mettrons 10 fr. par stère, tant pour le bois que nous ferons transporter que pour celui que nous menerons nous-mêmes, l'un compensant l'autre ; 2° pour le débit des petits chevrons en biseau destinés à supporter les tuiles ; 3° pour quelques pièces de charpente qui coûteront plus de 50 fr. le stère et les déchets. Nous mettons donc pour la charpente une somme totale de 1,400 fr.

Toiture. — Pour 160 mètres carrés de couverture, il faut

environ 6,500 tuiles qui, à 70 fr. le millier, font 455. , plus pour le transport des tuiles, les faitières, etc., 133 fr.

Avec la pose, à 50 cent. le mètre, 535 fr. ;

Total pour la toiture, 688.

Pour planchier le grenier de 70 mètres carrés, il faut 90 planches qui, avec leur pose et transport, coûteront 200 fr.

Voici maintenant le résumé de ces dépenses :

Total de la construction.

Maçonnerie	3,258 fr.
Charpente.	1,100
Toiture.	668
Planche.	200

Total pour les bâtiments tout net, y compris seulement les divisions intérieures 5,470 fr.

Arrangement intérieur. — A cette somme nous ajouterons 3,530 fr. pour les arrangements intérieurs, tels que cheminées, fours, carrelages, portes, fenêtres, ferrements, etc., pour dépenses imprévues, insuffisance de devis et accidents. On arrive ainsi à un total de 9,000 fr. pour la construction entière d'un grand établissement. On peut avec ces données, faire un devis spécial pour les constructions moindres.

Construction en tobles ou en pisé. — Si on se trouvait dans l'impossibilité d'avoir de la pierre à portée, ce qui arrive assez fréquemment dans la Metidja, on aurait plusieurs ressources, soit au moyen des tobles, qui sont formées avec de la terre mêlée de paille hachée et détremée d'eau de chaux, le tout moulé par cubes et employé ensuite pour bâtir, soit au moyen du pisé, pour lequel on trouve très souvent dans la Metidja un sable excellent, et avec lequel il acquiert la plus grande dureté. En tout cas ces différents modes de construction, moins solides sans doute que la pierre, sont aussi moins coûteux.

Acquisition d'immeubles. — On peut acquérir, soit en ob-

tenant une concession du gouvernement, soit en achetant à des particuliers. Toute acquisition dans le massif ne peut guère s'opérer que par achat et ainsi à titre onéreux ; mais, dans la plaine, quoique déjà les Européens y possèdent de nombreuses propriétés, et que beaucoup d'anciens Maures ou Arabes y aient conservé leurs héritages, on peut néanmoins encore espérer y obtenir du gouvernement, à titre de concession gratuite, des propriétés même assez étendues.

Main-d'œuvre. — La main d'œuvre couvre à peu près le double des prix de France pour les manœuvres et le triple pour les ouvriers d'état.

Maçons, charpentiers. — Les maçons, tailleurs de pierre, charpentiers, etc., etc., sont payés de 5 à 6 fr. par jour : leurs prix les plus modérés sont pour les ouvrages de ville : leurs prix les plus élevés quand ils vont travailler à la campagne, surtout lorsque c'est un peu loin. Presque tous ces ouvriers viennent du nord de l'Italie et du Tessin.

Charretiers, maîtres, valets. — Les charretiers sont diversement payés aux environs immédiats d'Alger. Le commun des charretiers reçoit 30 fr. par mois, la nourriture et le logement, ou bien simplement une somme de 70 fr. Mais ceux qui ont quelque surveillance à exercer, ou qui sont chargés de transport de roulage, reçoivent un peu plus, comme 40 à 45 fr. par mois et nourris, ou seulement 100 fr. par mois. Le commun des charretiers était alors payé de 80 à 90 francs par mois. Maintenant on emploie indistinctement comme charretiers des indigènes ou des Européens, sans différence de prix.

Manœuvres européens. — Il n'en est pas de même pour les manœuvres, terrassiers et autres ; les indigènes sont payés beaucoup moins cher que les Européens. Voyons d'abord ceci : le prix ordinaire du manœuvre européen est tombé

maintenant à 2 fr. 50 c., sans nourriture. Dans le fort de l'ouvrage, surtout au moment des foins, ces prix changent complètement. Un faucheur dans le massif demande encore 5 fr. par jour, et dans la plaine on lui donne ces 5 fr., on le nourrit et l'abreuve à discrétion ; car, en tout espèce d'ouvrage, plus on s'éloigne du centre, plus il devient cher

Manœuvres indigènes. — Quant aux manœuvres arabes, on les paye depuis 1 fr. jusqu'à 1 fr. 50 c., et de plus, en tout cas, on lui donne chaque jour un pain de munition de 30 c. ; mais cette différence de prix est généralement compensée par la différence d'ouvrage, car ils sont fort paresseux, et surtout par la différence d'intelligence et d'habitude dans les travaux ; il est même certaines choses auxquelles on ne peut les employer, comme par exemple à faucher ; ils n'en avaient jamais eu la notion avant nous et n'ont pas encore pu s'y former. Ils sont, par exemple, bons moissonneurs et excellents pâtres ; un pâtre kabyle se paye 1 fr. par jour, plus le pain de munition.

Coût de la nourriture d'un ouvrier par jour. — La nourriture d'un ouvrier par jour coûte 1 fr. à 1 fr. 25 c. En voici le détail, à quatre repas par jour. Déjeuner : $\frac{2}{3}$ de livre de pain, $\frac{1}{3}$ de litre de vin. — Dîner : 1 livre de pain, $\frac{1}{3}$ de livre de viande, $\frac{1}{2}$ litre de vin. — Goûter : $\frac{2}{3}$ de livre de pain, $\frac{1}{3}$ de litre de vin. — Souper : 1 livre de pain, $\frac{1}{3}$ de livre de viande, $\frac{1}{2}$ litre de vin. En tout, 3 livres $\frac{1}{3}$ de pain à 15 c., $\frac{2}{3}$ de livre de viande à 40 c., 1 litre $\frac{2}{3}$ de vin à 15 c., ou bien l'équivalent, ce qui vaut 1 fr. 5 c. ; en ajoutant l'apprêt et accessoires, cela revient au plus à 1 fr. 25 c.

Conditions d'admission dans les villages construits par le gouvernement.

Arrêté du gouverneur-général. — Considérant que les con-

ditions d'admission dans les villages construits et à construire par les condamnés militaires ou par l'armée devant être essentiellement différentes de concessions faites jusqu'à ce jour dans les autres centres de population, il importe de les déterminer d'une manière précise et de faire connaître aux intéressés les avantages qui les attendent et les obligations qui leur seront imposées dans ces nouveaux villages.

Art. 1^{er}. Dans les diverses localités qui seront établies d'après ce système, chaque concession se compose ou se composera :

1° D'une maison de 60 à 64 mètres de superficie, bâtie en bons moellons, avec les encoignures et ouvertures en pierres de taille, parfaitement recrépie à l'intérieur et à l'extérieur, couverte en tuiles courbes et comprenant deux pièces au rez-de-chaussée et deux au premier étage, (cette partie de la concession représente une valeur de 4,500 fr. au moins).

2° De 12 hectares (36 arpents) de terre cultivable, dont 4 hectares défrichés.

3° D'un certain nombre d'arbres plantés.

Art. 2. Une église affectée au culte catholique desservira les centres de population.

Art. 3. Le prix de chaque concession est fixé à 4,500 fr. Le concessionnaire aura le choix de se libérer en un seul paiement, dès son entrée en jouissance, ou en trois termes égaux de 500 fr. chacun, dans un délai de dix-huit mois. Le premier sera exigible le jour de l'installation de la famille.

Art. 4. Dans le premier cas, il sera propriétaire incommutable dès le jour du paiement ; dans le second, il ne recevra le titre de propriétaire qu'après s'être libéré entièrement.

Si ce dernier terme n'était pas payé dans les délais voulus, le concessionnaire pourrait être évincé, sans aucun recours de sa part pour la première somme versée par lui.

Art. 5. Dans l'un et l'autre cas, le colon ne pourra aliéner tout ou partie de sa concession qu'après trois ans de jouissance, à moins qu'il n'en reçoive auparavant l'autorisation du gouverneur-général, le conseil d'administration consulté.

Art. 7. Indépendamment du prix de la concession, chaque

famille devra justifier d'un avoir personnel de 1,500 fr. comme garantie d'une bonne exploitation.

Art. 7. Il pourra être accordé des concessions plus considérables en terres aux personnes qui justifieront de ressources suffisantes. Ces dernières concessions devront être préalablement soumises à l'approbation de M. le ministre de la guerre.

Art. 8. Les colons seront tenus de clore dans l'année leur cour et jardin attenant à la maison, d'un mur, d'une palissade ou d'une haie vive ou sèche. Les alignements pour l'établissement de ces clôtures seront délivrés sans retard sur leur demande.

Art. 9. Les récoltes pendantes par racines qui se trouveront exister à l'époque de l'entrée en jouissance des colons seront partagées entre eux au prorata de l'étendue de leurs concessions, moyennant le remboursement du prix de culture et de semences.

Art. 10. Chaque colon sera tenu de planter trois cents arbres sur sa propriété, dans le délai de trois ans après son entrée en jouissance.

Art. 11. Dans le cas où les colons le demanderaient, il sera construit, par les ouvriers militaires, contre leurs maisons, un appentis en bois pour loger leurs bestiaux, dont ils rembourseront le prix à la caisse coloniale, d'après le taux de la dépense effectuée qui ne dépassera pas 150 fr. Ils y gagneront la différence notable entre le prix de la main-d'œuvre par les ouvriers militaires et de la main-d'œuvre par les ouvriers civils.

Art. 12. Les maisons devront être blanchies à la chaux une fois chaque année, dans le moment du mois de septembre?

Ordonnance pour la navigation à vapeur entre la France et l'Algérie.

Art. 1^{er}. Afin de faciliter les relations commerciales entre la France et les possessions d'Afrique, il sera réservé à bord

de chaque bâtiment un certain nombre de places pour les particuliers voyageant à leurs frais.

Service de Toulon à Alger. — Le service comprend trois lignes directes :

- 1° Le service de Toulon à Alger et retour;
- 2° La ligne d'Alger à Bone et retour;
- 3° La ligne d'Alger à Oran et retour.

Art. 2. *Départs de Toulon.* — Les départs des bâtiments auront lieu de Toulon trois fois par mois, le 10, le 20 et le dernier jour de chaque mois, à huit heures du matin.

Départs d'Alger. — Ces bâtiments partiront d'Alger pour Toulon le 5, le 15 et le 25 de chaque mois, à huit heures du matin.

Art. 3. — Le service sur la ligne d'Alger à Bone sera décadère.

Les départs d'Alger auront lieu le 10, le 20 et le dernier jour de chaque mois à midi : ceux de Bone, le 4, le 14 et le 24 de chaque mois à huit heures du soir.

Art. 4. — Les bâtiments partant d'Alger pour Bone relâcheront à Bougie, Gigelly et Stora ; ils séjourneront trois heures seulement sur chacun de ces points.

Leur marche sera réglée de manière à arriver :

- A Bougie, le 1^{er}, le 11 et le 21 à six heures du matin ;
- A Gigelly, le 1^{er}, le 11 et le 21 à 3 heures après midi ;
- A Stora, le 2, le 12 et le 22 à 8 heures du soir.

Ils toucheront aussi, à leur retour, à Stora, Gigelly et Bougie : leur passage sur chacun de ces points aura lieu, savoir :

- A Stora, les 5, 15 et 25 au matin ;
- A Gigelly, les 5, 15 et 25 à 6 heures du soir ;
- A Bougie, les 6, 16 et 26 au matin ;
- A Alger, les 7, 17 et 27 à quatre heures après midi.

Art. 5. — Le service sur la ligne d'Alger à Oran et réciproquement sera hebdomadaire.

Les départs d'Alger auront lieu le mardi de chaque semaine, à huit heures du soir ; ceux d'Oran, le samedi à pareille heure.

Les bâtiments qui partiront d'Alger pour Oran relâcheront à Cherchell, où ils séjourneront deux heures ; à Mostaganem, où ils resteront trois heures et enfin à Arzeu, où ils ne séjourneront qu'une heure.

On fera en sorte d'arriver sur ces points aux jours et heures ci-après :

A Cherchell, le mercredi à 5 heures du matin ;

A Mostaganem, le jeudi matin à la pointe du jour ;

A Arzeu, le jeudi à une heure après midi ;

A Oran, le jeudi à 8 heures du soir.

En retournant à Alger, ces navires toucheront à Arzeu, Mostaganem et Cherchell.

Ils devront arriver :

A Arzeu, le dimanche à 4 heures du matin ;

A Mostaganem, le dimanche à 8 heures et 1/2 du matin ;

A Cherchell, le lundi matin au jour ;

A Alger, le lundi à quatre heures de l'après-midi.

Art. 6. — Huit bâtiments à vapeur seront exclusivement affectés au service des communications.

Art. 7. Les passagers seront divisés en trois classes : la première composée des officiers supérieurs ; la 2^e des officiers ordinaires et des voyageurs ayant couchette ; la 3^e des sous-officiers et soldats, et des passagers civils de l'avant.

Art. 8. — Ces passagers auront leur nourriture aux frais de l'État. Les passagers voyageant à leurs frais, devront pourvoir eux-mêmes à leur nourriture.

Prix du passage. — Le prix du passage, non compris la nourriture, à bord des bâtiments à vapeur de l'État, est établi d'après le tarif ci-après :

De Toulon à Alger et

 réciproquement. 2^e classe. 100 f. 3^e classe 70 f.

D'Alger à Bone. 56 37

D'Alger à Oran. 2 ^e classe. . .	48 fr.	3 ^e classe.	32 fr.
D'Alger à Bougie	22		15
De Bougie à Bone.	33		22

Art. 9. — Chaque passager sera admis à embarquer les effets à son usage, dont, toutefois, le poids ne devra pas excéder 100 kil.

Art. 10. — Tout transport de marchandises, même sous forme de bagage, est formellement interdit, et les malles seront visitées par le capitaine d'armes.

Art. 11. — La perception du prix de passage, augmentée de la rétribution allouée au pourvoyeur, sera faite avant l'embarquement par le directeur de l'administration des postes.

Centres de population de la province d'Alger ouverts à la colonisation (1).

« Voici la situation des divers centres de population telle qu'elle m'est apparue, non seulement sur le rapport sanitaire, mais encore sur le rapport agricole et colonial.

El-Biar, situé derrière le fort de l'Empereur, à la porte d'Alger, fleurit sur les ruines de maisons mauresques élégamment reconstruites ; il est entouré de beaux jardins et de sites enchanteurs : là ne règne pas la misère ; je ne m'en occuperai donc point sous le rapport hygiénique.

« *Dely-Ibrahim*, créé en 1832, compte 65 maisons bien construites, 2 à 300 habitants ; le site est élevé et salubre ;

(1) Les détails qui suivent sont empruntés au rapport du docteur Baudens chargé, par le ministre de la guerre, de constater la situation sanitaire des villages, et de proposer les mesures qu'il conviendrait pour l'améliorer.

l'eau y est abondante : le sol est très propice à la culture, mais encore peu cultivé, parce que les colons se livrent à diverses industries, alimentées par le passage continu des voyageurs qui vont à Douera et à Blidah. Dans les premières années, la mortalité a été considérable à Dely-Ibrahim, mais elle a diminué. Les influences locales, telles que le mauvais état des maisons, les défrichements pénibles, etc. ont disparu. Le bien-être a succédé aux privations, et cependant, cette année encore, quelques personnes ont succombé par suite de la fièvre des marais, dont les effluves viennent de la plaine de Staoueli et de la Metidja. Il est juste de dire que le plus grand nombre des personnes atteintes avaient été occupées à faire les foins dans la plaine. Ce village peut marcher aujourd'hui par ses seules forces. Les pauvres trouvent à travailler dans de grandes fermes voisines au prix de 3 et 4 fr. par jour. La route de Blidah, en traversant le village, lui procure des ressources.

« *Cheraga*, construit il y a dix-huit mois, réunit aujourd'hui 65 familles et à peu près autant de maisons, dont plusieurs ne sont pas encore entièrement construites. Ce village est sur un sol élevé et salubre, et cependant les personnes ont été malades pendant l'été et 3 ont succombé. C'est à l'influence des marais de Staoueli (1) qu'il faut, je pense, attribuer cette insalubrité.

« N'étant pas, comme Dely-Ibrahim, traversé par une grande voie de communication, Cheraga n'a d'autres moyens d'existence que ceux qu'il demande au sol, et j'ai pu me convaincre que ses ressources lui suffisaient. Il n'y a pas de mendiants ; ceux qui ont quelque argent travaillent pour leur compte ; ceux qui ne peuvent faire des avances à la terre, cultivent dans les grandes fermes voisines. Les villages où n'exis-

(1) On doit faire observer, à propos des marais de Staoueli, dont le nom revient fréquemment dans ce rapport, que par suite des travaux entrepris en 1844 et continués en 1845, leur influence sera désormais moins fâcheuse.

tent pas de grands propriétaires sont dans des conditions moins heureuses.

« Ce village repose sur 500 hectares environ, dont une partie est défrichée. On a cultivé le blé, l'orge, mais dans une saison trop avancée et la récolte a manqué en partie. D'ailleurs, la main-d'œuvre est si élevée (3 à 4 fr. par jour) que cette culture est, pour le moment, une spéculation peu avantageuse, surtout avec la concurrence des indigènes et celle plus redoutable encore des blés de la mer Noire et de la Grèce.

« De même que la plupart des villages dont nous avons à parler, Cheraga n'est pas réduit à la culture des céréales : il est entouré de nombreux coteaux boisés où l'herbe croît en abondance. Ces coteaux conviennent à l'éducation des bestiaux qu'il faut de plus en plus encourager.

« On y a essayé sur une petite échelle la culture du coton avec beaucoup de succès. La terre rouge sans engrais a donné de plus beaux produits que la terre bien cultivée et fumée ; j'ai vu des tiges portant 80 à 82 fleurons. Une tuilerie en pleine activité vient de s'élever dans le village : elle occupe des bras et donne de l'ouvrage à qui en manque.

« *L'Achour* a deux ans et demi d'existence, 45 maisons construites, une belle fontaine, d'excellente eau et 130 habitants. Ce village repose sur un plateau élevé, d'une superficie d'environ 15 hectares de terre parfaite pour la culture. De plus, 800 hectares dépendent de la commune ; mais le sol à fond argileux est très tourmenté, privé d'eau, déboisé. De tous les villages du Sahel, l'Achour est dans les moins bonnes conditions de prospérité matérielle par suite des ressources restreintes dont disposaient les familles appelées à le peupler. En revanche, l'état sanitaire y est parfait, les miasmes de la plaine de Staoueli n'y arrivent pas : ceux de la Metidja y ont peu d'accès. Il y a eu peu de malades cette année et pas de morts.

« *Drariah* a trois ans d'existence et compte 64 familles.

composant ensemble 160 habitants. Il y a 550 hectares, dont 50 affectées au terrain communal. Un tiers est défriché et offre beaucoup de plantations de platanes et de mûriers : ces espèces, ainsi que l'olivier, réussissent parfaitement en Algérie. On ne saurait trop encourager la culture, celle du mûrier surtout, dont les semis donnent, après quatre et cinq ans, des arbres en plein rapport.

« Il y a beaucoup d'aisance à Drariah ; les principales ressources consistent dans la culture des céréales, des pommes de terre et dans l'éducation des bestiaux. Il existe une belle fontaine dans ce village, et il suffit de creuser à quelques mètres pour trouver de l'eau en abondance. L'établissement de puits à roue permettra d'arroser de grandes surfaces et, avec de l'eau, le sol donnera les plus riches produits, surtout en jardinage.

« La position de ce village sur un site élevé est des plus salubres. L'influence des marais de la Metidja s'y fait néanmoins sentir encore ; à Drariah, comme presque partout, il y est mort quelques enfants à la mamelle. La cause principale m'a paru être celle-ci : les nourrices qui ne sont pas acclimatées contractent pendant l'été, des diarrhées rebelles qui tarissent leur lait, il faut sévrer l'enfant ; le lait de vache manque parfois pour remplacer celui de la mère : l'enfant dépérit rapidement et succombe. Avec l'acclimatement des nourrices, ces causes passagères doivent disparaître. En somme, Drariah est un fort beau village, en grande voie de prospérité.

« *Baha-Hassen* n'a que dix-huit mois d'existence ; 37 maisons actuellement construites contiennent 135 habitants ; 550 hectares ont été distribuées aux colons, 50 hectares sont défrichés. La culture consiste en orge, blé, pommes de terre pour les besoins du village. Les essais de tabac ont été heureux ; le tabac réussit généralement très bien en Algérie. Cette plante qui, dans le nord de la France exige beaucoup de culture et 4 à 500 fr. d'engrais par hectare, vient avec un bon labour dans la plaine de la Metidja. La fièvre intermittente a atteint un certain nombre d'habitants.

Ouled-Fayet a deux ans d'existence, 60 familles et à peu près autant de maisons. Sur les 600 hectares distribués aux colons, un tiers est défriché ; le sol est excellent pour la culture. Pas de pauvres à *Ouled-Fayet*, tout le monde trouve du travail chez les grands propriétaires du voisinage. Quelques personnes ont éprouvé la fièvre intermittente : tous ont succombé.

« *Birkradem* est l'un des sites les plus beaux et les plus riches des environs d'Alger. Le sol, couvert de belles campagnes mauresques, est entrecoupé de superbes jardins et d'excellentes terres de labour.

« Le village occupe sur la route de la Ferme-Modèle le centre de la localité. On y remarque, ombragée par de magnifiques saules pleureurs, une fontaine en marbre dont l'eau jaillit en abondance. La végétation y est luxuriante : les plantations d'oliviers et de mûriers ont réussi au-delà de toute espérance. Il y a dix ans, à l'époque de la création du village, les effluves marécageuses de la Metidja y portaient la désolation ; aujourd'hui, grâce aux travaux de dessèchement entrepris près de la Ferme-Modèle, ces influences se sont beaucoup amoindries et la fièvre intermittente se montre beaucoup plus rare et plus bénigne. La commune, y compris le village et les maisons de la campagne, contient environ 700 habitants ; partout de l'aisance et de la prospérité. Les colons qui n'ont pas d'argent pour cultiver, trouvent de l'ouvrage chez leurs voisins riches propriétaires.

« *Kouba*, création de 1832, ne compte que 22 maisons, composées d'un seul rez-de-chaussée, couvertes en chaume, et qui ont été construites aux frais de l'administration pour y placer des colons à qui l'on a donné 2, 4, 6, hectares de terrain selon la qualité du sol. Pendant longtemps les colons ont végété et les fièvres ont sévi sur eux : cet état de choses a cessé depuis que des travaux de dessèchement ont été entrepris. Ce n'est qu'en 1842 que ce village a pris un dessèchement sen-

sible : dans ses alentours prospèrent aujourd'hui 40 petites fermes en pleins rapports, appartenant à des Européens aisés. Près du camp, une vingtaine de maisons en pierre ont été construites aux frais des particuliers. Tout prospère à Kouba, le sol est partout sollicité avec activité ; les colons, qui cultivent bien et qui fument leurs terres, ont retiré 20 pour 1 des céréales : les plantations sont nombreuses et réussissent très bien. Ce village possède une école fréquentée par 100 enfants. La chapelle appartient à un particulier qui la prête à Hussein-Dey pour y dire la messe. La commune contient 700 à 800 habitants.

« *Saoula* est situé sur la lisière de la riche campagne des environs d'Alger. Ce village où tout respire l'abondance et le bien-être ne compte encore que huit ans d'existence. Il a deux belles fontaines, 130 habitants et 35 maisons en pierre. Tandis que la plupart des villages qui ont été construits avec prime ont été placés sur des sites élevés, en sacrifiant même quelquefois à la sécurité et à la défense les intérêts de la culture, *Saoula* a été établi au contraire dans un bas-fond très fertile. Ce village a 500 hectares de bonne terre : la salubrité y manque seule pour en faire un des villages les plus prospères.

« *Douera* date de 1835. Le camp a eu, dès cette époque, une grande importance ; mais le village n'a pris réellement l'extension extraordinaire qui lui donne aujourd'hui l'air d'une ville que depuis 1842. Deux cents maisons, dont plusieurs à deux et trois étages, renferment 1100 habitants. Le sol est très propice à la culture. On a craint longtemps d'être privé d'eau, mais on a découvert qu'à *Douera*, comme dans tous les villages du Sahel, il suffit de creuser à quelques mètres de profondeur pour en obtenir. Quelques personnes, profitant de cette heureuse découverte, ont établi des puits à roues, auxiliaires indispensables du jardinage pendant la saison d'été.

« Douéra est la première station de la route d'Alger à Blidah. Chaque jour, 20 à 30 diligences et 100 à 150 voitures de transport le traversent et y portent la vie et le mouvement. Avec le bien-être général, l'état sanitaire s'est complètement amélioré. Le site élevé de Douera a fait considérer à juste titre cette localité comme salubre : elle n'est cependant pas encore complètement à l'abri des influences des marais de la Metidja.

« *Ouled-Mendil* n'est qu'un hameau situé sur le versant sud de la Metidja. Ses ressources principales consistent dans la récolte des foins de cette plaine où les faucheurs payent annuellement leur tribut à la fièvre intermittente.

« *Crescia* n'a qu'un an d'existence. Trente maisons environ renferment cinquante-une familles. Le sol y est excellent : 500 hectares sont affectés à la commune ; un tiers est défriché. L'Oued-el-Kerma, dont les eaux croupissantes dégagent des miasmes méphitiques, coule dans un ravin. Il y a beaucoup de malades et une assez forte mortalité. *Crescia* ne sera parfaitement salubre qu'après le dessèchement des marais.

« *Saint-Charles* et *Saint-Jules* sont deux villages bâtis par des colons en-dehors de l'action administrative. Tous deux sont à l'entrée de la plaine de la Metidja. *Saint-Jules* représente un hameau d'une dizaine de maisons en pierre. Quant à *Saint-Charles*, il se compose d'une vingtaine de cabanes en joncs. Parmi les habitants attirés dans ces localités par la beauté et l'abondance des foires, il en est peu qui échappent à la fièvre intermittente.

« *Les Quatre-Chemins* constituent un hameau dans le genre de *Saint-Jules*, également à l'entrée de la plaine et, comme lui, exposé aux miasmes des marais. Il faut attendre

le dessèchement, pour qu'il acquière la salubrité qui lui manque encore.

« *Saint-Ferdinand*, assis sur un plateau élevé, est salubre par lui-même; mais il n'est pas complètement à l'abri des miasmes de Staoueli et de la Metidja. Il y a du reste peu de malades et fort peu de mortalité. 45 maisons solidement construites en pierre et couvertes en tuiles ont été bâties par les soldats disciplinaires. 1200 hectares, y compris une belle ferme voisine, dite la *Consulaire*, dépendent de cette commune où prospèrent 56 familles. On y cultive des céréales avec un succès remarquable. Un grain de blé a donné 45 épis, et sur un épi de maïs on a compté 723 grains. Il n'est pas rare de trouver 130 épis sur un pied d'orge, comme on peut le voir sur des échantillons déposés au comité agricole d'Alger.

« Les terres non défrichées sont couvertes d'arbustes précieux sous plus d'un rapport, ne fût-ce que pour assainir l'air et opérer ainsi une heureuse influence sur la santé. Ces terrains qu'il ne faudrait défricher qu'au fur et à mesure des besoins de la culture sont surtout très propices au pâturage. Un petit troupeau acheté en août dernier par un colon était demandé avec un bénéfice de 100 % en octobre suivant. On ne saurait trop encourager l'éducation des bestiaux à Saint-Ferdinand; la terre, en effet, ne donnera pas toujours pour rien, et il faudra bien un jour lui restituer de l'engrais.

« *Marabout-d'Aumale* est un hameau composé de quelques maisons, peu distantes de Saint-Ferdinand. Ce que j'ai dit de Saint-Ferdinand. s'applique en tout point à ce hameau.

'« *Sainte-Amélie*, village bâti par les condamnés militaires, comme Saint-Ferdinand, n'a qu'une année d'existence et compte 53 familles logées dans à peu près autant d'habitations. Il est placé sur la crête d'un beau ravin couvert d'ar-

bres de haute futaie, le peuplier blanc. Ce ravin avec ses fontaines, avec l'abondance de ses eaux si propices au jardinage, sera une source de richesses, mais il aboutit aux marais de la plaine de Staoueli dont il dirige les miasmes sur Sainte-Amélie et cause des fièvres intermittentes dont presque tous les habitants de cette commune ont été atteints. On s'occupe avec activité de dessécher les marais de Staoueli qui nuisent aussi à l'établissement des Trappistes.

« *Maelma*. Cette localité se compose du camp et du village de ce nom dont la construction a eu lieu en six mois par les soldats disciplinaires. Ce beau village, véritable place de guerre, se compose de 48 belles maisons en pierre, couvertes en tuiles. Il est entouré d'un large fossé flanqué à ses angles de tourelles destinées à sa défense. Les fontaines sont fort belles et peuvent arroser plusieurs hectares de jardinage. Il n'y a pas de malades dans ce village dont la position est salubre. Le défrichement du sol généralement couvert d'arbustes est fort coûteux. Ce sol convient à l'éducation des bestiaux; aussi l'administration des vivres entretient-elle à Maelma un troupeau considérable.

« *Koleah* est occupé depuis 1840 par les colons, dont le chiffre est de 450. Cette localité a conservé son cachet indigène, et paraît peu en progrès si on la compare à Blidah. On y fait peu de culture.

« Les malades des villages voisins sont évacués sur l'hôpital militaire de Koleah, où ils reçoivent des soins pressés et bien entendus. Les femmes et les enfants malades sont dans un lieu séparé de celui des hommes. Une femme infirmière est près d'eux. Koleah est sous l'influence des marais du Mazafran. Aussi des fièvres intermittentes y règnent-elles.

Douaouda ne date que 1843. 900 hectares, dont 600 appartiennent à la commune, y sont affectés. Quelques colons élèvent des habitations remarquables par leur importance

dans l'espoir que Douaouda sera traversé bientôt par la route projetée de Cherchell à Alger. Le sol des environs est couvert d'une végétation luxuriante et de magnifiques oliviers. Ce village possède de belles fontaines. On trouve de l'eau à quatre mètres de profondeur. On y a installé des fours à chaux qui fonctionnent avec activité. La vallée du Mazafran, d'où s'élève en été des miasmes délétères, circonscrit une portion du territoire, et, malgré son élévation, ce village a été visité par la fièvre intermittente.

« *Fouka* n'a été créé qu'en 1841 par l'autorité militaire qui a fait construire 17 maisons à double corps-de-logis pour abriter deux familles par habitation. Ce village a 800 hectares, dont 250 appartiennent à la commune. Des fontaines abondantes arrosent de grands potagers; les céréales, l'éducation des bestiaux réussissent très bien. On pourrait tirer parti d'un petit port où les pêcheurs viennent se réfugier quand la mer ne leur permet pas de retourner à Alger.

« *Bouffarik*. Ce village, créé en 1835, a végété pendant plusieurs années. Ce n'est que depuis l'occupation de Blidah que cette localité, assise au milieu des marais de la plaine, a pris un très grand développement malgré la mortalité qui y a régné. Rendez-vous des faucheurs de la plaine, Bouffarik sert de station pour le transit d'Alger à Blidah. Le sol humide de ce village est d'une prodigieuse fertilité. Les plantations de mûrier y croissent avec une rapidité incroyable. Cette localité, par sa position et par son sol, devra prendre une très grande extension, quand une fois l'influence des marais aura disparu. On y compte déjà plus de 1,500 habitants. On y a établi des étangs de sangsues dont les produits pourront bientôt suffire aux besoins de l'Algérie. La cherté des sangsues en France conseille d'encourager cette spéculation. On y élève aussi des abeilles pour le compte de l'administration militaire. Cent ruches ont produit, en 1844, 1,400 kil. de miel. Cette exploitation peut encore être une source de richesses facile à créer.

« *Blidah*. Cette ville, située au pied de l'Atlas avec ses forêts d'orangers, l'abondance de ses cours d'eau, la richesse de son sol, semble la grande oasis de l'Algérie, et paraît destinée à être un des entrepôts du commerce des Européens avec les indigènes. On porte à 4 ou 5,000 le chiffre de la population à laquelle chaque jour apporte un nouveau contingent. L'aspect de cette cité a totalement changé depuis le jour où les Français en ont pris possession. Des quartiers entiers ont subi une complète métamorphose : d'élégantes maisons françaises s'élèvent sur les ruines des constructions mauresques. Depuis le tremblement de terre survenu il y a une vingtaine d'années, les habitations nouvelles ne se composaient plus que d'un seul rez-de-chaussée. Les Européens qui bâtissent à deux étages ne semblent pas assez tenir compte des leçons du passé.

« La salubrité de Blidah, eu égard aux influences de la localité, est parfaite. Mais cette ville n'est pas complètement à l'abri des influences de la plaine. Il règne pendant l'été quelques fièvres intermittentes, dont triomphe le sulfate de quinine à petites doses.

« *Joinville*, village créé en vertu d'un arrêté du 5 juillet 1843, repose sur l'ancien grand camp. Des travaux importants en assurent la défense. On y compte 42 maisons construites et 132 habitants. 60 hectares cultivés, en 1844, en blé, orge, pommes de terre ont donné d'abondantes récoltes. On y remarque de belles fontaines, un lavoir, un abreuvoir, de belles plantations récentes. Le sol y est d'une rare fertilité.

« *Montpensier*, créé par arrêté du 23 juin 1843, est situé à 1,500 mètres de Blidah : 20 maisons renferment une population de 100 individus. 70 hectares ont étéensemencés en 1844 : il y en aura le double en 1845. On y voit de belles plantations de platanes, d'ormes et de beaux jardinages. A Montpensier comme à Joinville, quelques fièvres intermittentes sont dues aux marécages de la plaine.

α *Beni-Mered*, créé le 15 octobre 1843, compte environ 22 familles et autant de maisons construites en pierre. Situé sur la route de Bouffarik à Blidah, et intermédiaire entre ces deux grandes localités, *Mered* repose sur un sol excellent, arrosé par un cours d'eau qui ne tarit jamais. Il est élevé et exempt des influence des marécages. Les cultures y sont belles et abondantes.

β *Dalmatie* est de création toute récente au pied de l'Atlas sur un sol élevé, et arrosé par des cours d'eau qui ne tarissent jamais. Ce village se développe avec une grande rapidité de même que les autres établissements situés au pied de l'Atlas. Là les miasmes sont moins redoutables, et le sol est d'une fertilité extrême; ce sera une terre des plus riches quand les marais auront disparu. ρ

. Éleve du bétail.

Les colons ont su se créer et possèdent en bestiaux et autres animaux domestiques des ressources déjà importantes. Toutefois ces animaux laissent encore à désirer sous le rapport de la taille et de l'engraissement. Le prix de la viande de boucherie encore un peu élevé aux environs d'Alger, excite entre les bouchers et les cultivateurs une concurrence qui ne permet guère à ces derniers d'acheter ou de conserver les plus beaux taureaux, des bœufs et vaches amenés sur les marchés, et nuit ainsi à la prompte amélioration de l'espèce. Néanmoins les résultats déjà obtenus démontrent qu'avec des soins bien entendus, et un système d'alimentation bien dirigé, il sera possible de régénérer, en quelque sorte, entièrement la race bovine en Algérie.

Les moutons et brebis sont généralement supérieurs, comme espèce, au gros bétail; ils sont grands et robustes et donnent

parfois des toisons de choix qui font espérer les plus beaux résultats aux éleveurs qui voudront leur donner les soins nécessaires.

Les brebis portent généralement deux fois dans l'année. L'agneau élevé dans la saison des pâturages, est généralement beau et d'une défaite avantageuse : celui qui naît dans une mauvaise saison meurt ou reste chétif.

L'éducation des porcs est la plus productive. Jusqu'à présent ces animaux n'atteignent jamais une forte taille, quoiqu'ils s'engraissent vite et bien. Les porcs d'Espagne sont réputés les meilleurs.

Les bêtes de somme et de trait, chevaux, juments, mulets et ânes appartenant aux colons, étaient au 31 juillet 1844 au nombre de 596, et représentaient un capital de 128,070 fr.

Enfin les volailles et animaux de basse cour, avaient une valeur de 19,049 francs. (1).

Fépinières, cultures de naturalisation.

Par suite de dévastations qu'on peut appeler séculaires, provenant de l'agriculture pastorale, telle que la pratiquent les Arabes, l'Algérie se trouve actuellement, sauf certaines parties en montagnes ou dans les environs des villes, presque entièrement déboisée. Cependant, ainsi que le prouve la vigoureuse végétation des massifs, qui ont été préservés, nul pays n'est plus susceptible d'une silviculture riche, abondante, variée et féconde en résultats rapides. On voit, en outre par la vigueur et la beauté des arbres dans les terres anciennement cultivées, que les cultures arborescentes sont appelées à pren-

(1) *Tableau des établissements français en Algérie.*

dre une très grande place dans l'agriculture coloniale et que la fertilisation du sol algérien se fera surtout par des plantations.

Le gouvernement se préoccupa alors des moyens à prendre pour mettre à la portée de l'administration et des colons, des masses d'arbres choisis parmi les essences les plus appropriées au climat et au sol.

Indépendamment des arbres, il était une foule de végétaux utiles qu'il était essentiel de multiplier avec des graines et des plantes obtenues dans le pays même, sans être obligé de recourir à la métropole ou à l'étranger. A cet effet il fut créé sur plusieurs points du pays, des pépinières qui existent actuellement au nombre de 15.

Voici une partie des résultats obtenus :

A la fin de 1845, la pépinière pourrait fournir de 150,000 à 200,000 pieds d'arbre annuellement. Le mûrier dont le bel avenir paraît certain, doit figurer pour les 0,33 des livraisons. Les autres essences sont les peupliers Suisses et d'Italie, les triachantos, les platanes, les acacias blancs, les ormes, chênes, rouvres, sterculiers, catalpa, saules pleureurs, savoniers paniculés, micocouliers, *melia-azedarach*, *aylantus glandulosa*, *diopsiros kaki*, *melia semper virens*, *sophora japonica*, les principaux conifères de grande culture, les pistachiers, les goyaviers, orangers, grenadiers, jujubiers et caraubiers, plus spécialement appropriés au climat de l'Algérie.

Quant à la culture des plantes exotiques en général, on a pu constater les résultats suivants.

Coton. — Des essais comparatifs ont été faits sur la culture du cotonnier avec et sans arrosage. Il en résulte que si les irrigations favorisent la végétation, elles peuvent aussi retarder la fructification au point de compromettre la récolte. Il convient donc, quand on emploie l'arrosage, de ne planter que des variétés hâtives ; celle qui a réussi le mieux jusqu'à présent est la variété Fernambouc.

Mais on peut très bien se passer d'arrosage. C'est ainsi que

du coton, semé en 1842, au mois d'avril, s'est élevé de un mètre à un mètre 20 centimètres, et a été récolté dans le courant de décembre. Il avait les capsules en pleine maturité, alors que le coton arrosé était à peine en fleurs.

Certaines variétés de cotonnier pourraient donc être cultivées dans les terrains secs et en pente, notamment dans le Sahel d'Alger, surtout dans les expositions soumises à l'influence des vents de mer et des émanations salines,

Des échantillons des cotons obtenus à la pépinière centrale, et provenant de variétés longuesoie, ont été soumis à l'examen des Chambres du commerce de Rouen, de Lille et de Saint-Quentin. Ils ont pu être filés aux numéros 140 et même 160 : ils ont été reconnus supérieurs aux cotons Louisiane, *bonne marchandise*, et égaux aux Fernambouc, et Surinam, première qualité. « C'est avec la plus grande satisfaction, dit la Chambre de commerce de Lille dans son procès-verbal, que nous proclamons, que le coton soumis à notre examen est de nature à prendre un des premiers rangs dans l'échelle des produits cotonniers. »

Les essais comparatifs de culture portent déjà sur neuf variétés qui sont : le Fernambouc, la Guyane, le Castellaman blanc et rouge, le Nankin ou Siam, le Macédoine, le *Vitifolium* et le *Religiosum* d'Égypte, le coton-arbre de Mostaganem.

Sésame. — Ce végétal paraît destiné à se placer au rang des principales cultures de l'Algérie. Les essais tentés à la pépinière centrale, ont été couronnés d'un succès complet : ils portent le produit d'un hectare de terre cultivé en sésame à 1,475 kil.

Cette quantité, à 50 f. les 100 kilog., donne une valeur brute de	737 f. 50 c.
d'où déduisant pour frais de culture.	259 00
on a pour produit net.	478 50

Tabac. — Des essais ont été faits sur 36 variétés choisies

parmi celles d'Europe, d'Amérique, d'Asie qui ont le plus de réputation.

Les 10,000 plants, en 1843, ont donné une belle et complète végétation, ainsi que des feuilles plus abondantes en sécrétions aromatiques que celles récoltées en Europe. Des semis considérables sont faits chaque années, et ils permettent de distribuer des plants en grande quantité aux cultivateurs qui trouvent également des graines à la pépinière.

Indépendamment de ces essais, un agent supérieur de l'administration des tabacs a été chargé, par le département de la guerre, d'étudier les ressources que l'Algérie offre, en ces divers points, à ce précieux végétal, de répandre, parmi les colons et les indigènes, les bonnes méthodes de plantation, de récolte et de séchage, afin de rechercher quelles sont les variétés qui conviennent le mieux au sol et au climat de l'Algérie.

Les variétés, qui, jusqu'à présent, on paru rentrer dans cette catégorie, sont une variété propre à l'Algérie et déjà cultivée par les indigènes dans la Metidja, la variété du Levant et la variété dite Philippin.

Des échantillons de ces tabacs ont été examinés à la manufacture centrale en 1843 et 1844. Ils ont été trouvés de bonne qualité, susceptible de soutenir la concurrence avec plusieurs des tabacs venus de l'étranger, et de concourir ainsi, pour une forte part, aux approvisionnements de la métropole. M. le ministre des finances a décidé que les achats seraient faits en Algérie tant des indigènes que des Européens.

En 1844, ces achats se sont élevés à 25,138 kilog.

Canne à sucre. — Il existe une plantation de 5,000 pieds. On examinera d'abord si elles peuvent venir à maturité, ce qui est possible, et si, dans ce cas, elle contiennent assez de sucre cristallisable pour en rendre l'entretien avantageux. Quoi qu'il en soit, on pourra en extraire du rhum ou de l'alcool, ainsi que le prouvaient des essais déjà faits.

Indigo. — On a expérimenté les variétés d'indigo du

royaume de Naples, d'Égypte et de la Martinique : les essais n'ont pas encore donné des résultats définitifs ; on les continue.

Riz. — On a essayé le riz sec ou mutique. Il a parfaitement réussi ; mais, s'il n'exige pas un sol entièrement submergé, comme le riz ordinaire, il lui faut un terrain tenu suffisamment humide par des arrosages donnés de deux en deux jours. Semé dans les derniers jours d'avril, il peut être moissonné dans les premiers jours d'août. Il a produit quatorze fois la semence malgré les dévastations commises par le mouleau franc et le rat de Barbarie qui en sont très friands.

Phormium tenax ou *lin de la Nouvelle-Zélande.* — Il en existe une plantation de cent et quelques pieds qui se sont développés avec une vigueur remarquable. Ce végétal qui produit des filaments d'une extrême tenacité et très recherchée, est appelé à bien réussir en Algérie. On en a semé une grande quantité.

Patate. — Les tubercules du *convolvulus batatas* réussissent parfaitement. Cette plante est appelée à devenir une très grande ressource pour la colonie, attendu qu'elle s'accommode de la chaleur et des terrains secs, qu'elle donne une nourriture très agréable et abondante, et que les ruminants en recherchent avidement les fanes.

Bananier. — Ce végétal peut être considéré comme introduit et vulgarisé en Algérie. Il en existait 3,954 plants à la fin de 1844. On en voit, à la pépinière centrale, une collection remarquable par la beauté de sa végétation et de ses fruits, qui sont succulents et salubres. Outre le bananier ordinaire (*musa parasidiaca*), la pépinière possède le bananier de la Chine (*musa sinensis*) qui croît rapidement sans dépasser 4 mètr. 20c., ce qui le préserve des vents, et qui donne des fruits plus abondants et plus beaux. On cultive aussi le bananier à cordes (*musa textilis*) qui fournit des filaments propres à la

fabrication des cordages. C'est une variété qu'on s'attache à multiplier autant que possible.

Ananas. — L'ananas peut être cultivé à peu de frais et en pleine terre : il suffit de l'abriter en hiver sous des châssis mobiles. La pépinière centrale en possède vingt-trois variétés formant un total de cent plants et plus.

Caféier. — Plusieurs localités sembleraient lui convenir en Algérie. Jusqu'à présent les essais n'ont pas réussi, attendu qu'ils ont été faits avec des graines qui sont arrivées à la pépinière dans un état à peu près complet de dessiccation. On renouvelera les essais avec des graines fraîches.

Goyavier. — La pépinière en possède un nombre considérable de plants provenant de graines récoltées sur des sujets de l'établissement même. Il donne en abondance des fruits qui font d'excellentes confitures. C'est un arbre acquis à l'Algérie.

Autres végétaux exotiques. — Parmi les végétaux exotiques dont le succès paraît assuré, on doit citer le *ficus elastica* et *rubiginosa* qui se couvrent d'un beau feuillage toujours vert; le *laurus barbonica*, bel arbre de haute taille aux Antilles et dont le bois est précieux pour l'ébénisterie; déjà il a donné des graines fécondes.

Le *casuarina equisetifolia*, qui croît très bien et dont le bois est propre aux constructions navales.

Les *casuarina* de la pépinière qui viennent à merveille ont déjà fourni des graines; le *quadri-valvis* notamment se développe plus rapidement qu'aucune autre espèce

Le *pin des Canaries* qui atteint une hauteur double de celle des pins d'Alep répandus dans le pays; le pin à longues

feuilles d'Amérique dont le rapide développement ne laisse rien à désirer.

Plusieurs arbres tirés des collections du Muséum, notamment deux espèces de pin du Mexique, un *araucaria cunninghamii*, deux chênes du Népal, un *cedrus deodora*, se développent comme dans leur pays natal. Les *araucaria* sont au nombre des plus beaux ornements de ces plantations.

Le *schabertia disticha* croît avec rapidité dans les lieux frais : mais il faut craindre pour cet arbre l'influence des vents du sud.

Un grand nombre de végétaux utiles sont venus des colonies et de l'Égypte ; les principaux sont :

Cinq espèces d'anones vantés pour la saveur de leurs fruits, et surtout la kitschta, dont un grand nombre ont bien levé ; le *mammea americana* (abricotier des Antilles) dont le fruit est excellent, le bois dur et coloré, propre aux constructions et à l'ébénisterie ; le *laurus penea* (avocatier) dont le fruit donne une substance grasse comestible ; le *mangifera indica* (mangui) à fruits fort agréables ; le *caria papaya* (papayer) ; le *cassurium pommiferum* (pommier d'acajou) et le *spondias mombin* (prunier mombin) qui produisent de bons fruits : le *pandanus utilis* (baquai) dont les feuilles servent à tresser des nattes ; le *carapa guyanensis* qui se plaît dans les lieux humides et donne un fruit oléifère ; l'*accacia nilotica* qui fournit la gomme arabique, et plus de cent autres plantes, au nombre desquelles se trouvent douze espèces de palmier.

Arbres fruitiers.

Quelques personnes, se fondant sur la médiocrité de la plupart des fruits que récoltent et vendent les indigènes, pensent qu'on ne pourra pas en obtenir qui soient comparables à ceux de la métropole. Si les fruits indigènes sont

mauvais; c'est qu'ils proviennent d'arbres non greffés et abandonnés à eux-mêmes. Soumis à une culture perfectionnée, les arbres fruitiers de France, d'Espagne, d'Italie, donneront en Algérie des fruits aussi bons, quelquefois même meilleurs qu'en Europe. On en a déjà obtenus d'excellents.

L'école des arbres fruitiers, à la fin de 1843, possédait déjà 341 espèces de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, pêchers, abricotiers, amandiers, noyers, néfliers, coignasiers, formant un ensemble de 650 individus de premier choix. Le nombre en a été considérablement augmenté en 1844 et 1845. Le figuier, qui s'accommode si bien du sol et du climat algérien, figure au premier rang des arbres fruitiers. On en possédait déjà vingt-cinq espèces.

Une orangerie a été installée pour la propagation des meilleures variétés. Elle est divisée en quatre carrés qui, en 1843, contenaient 344 individus et 52 espèces. Le nombre en a été accru depuis par des envois de Malte, de Naples, de Gènes et de l'Andalousie. Des semis chaque année plus nombreux permettront de répandre cet arbre, ainsi que ses congénères, le citronnier, le limonier et le cedratier. Leur culture sera un jour une des richesses de la colonie.

L'école des vignes possédait 142 variétés et 8,000 pieds enracinés.

Plantes potagères et économiques.

La culture maraîchère, favorisée par un sol excellent et les eaux abondantes qu'on peut se procurer presque partout avec des puits, est appelée en Algérie à prendre un développement considérable, surtout lorsque, par l'établissement des bateaux à vapeur et des chemins de fer, elle pourra exporter ses produits en France. Toutes les plantes à fruits et à feuilles

comestibles se développent bien pendant la saison tempérée ; elles atteignent des dimensions monstrueuses pendant les pluies ; les choux-fleurs, par exemple.

Le potager de la pépinière centrale comptait en 1843, 20 espèces de choux, 10 espèces de romaines et de laitues, autant d'espèces de haricots, douze de pois, les racines légumières, 14 espèces de pommes de terre.

L'école des céréales avait déjà 36 espèces de blé, 4 de seigle, 11 d'orge, 4 de millet, 5 de maïs.

L'école des plantes fourragères n'est pas moins bien composée.

En fait de plantes textiles, outre le phormium et le bananiers à cordes dont on a parlé, le chanvre de Piémont et de l'Égypte qui se sont élevés jusqu'à 2 mètres et 2 mètres 30 centimètres ; *Purpura nivea* qui végète très bien ; le lin dont il existe une très belle variété jaune dans le pays.

Outre le sésame, l'école des plantes oléifères possède la *madia sativa* qui vient parfaitement ; le *guizotia oléifera*, plante d'Abyssinie, qui a également une vigueur remarquable.

L'école des plantes tinctoriales possède l'*indigofera argentea* et l'*indigofera* de la Martinique, le *polygonium tinctorium* qui se développe rapidement, le pastel qui est aussi très beau, la *garance* que les particuliers cultivent déjà, le henné qui est propre au pays, etc.

L'école des plantes médicinales est en cours de création ; on a lieu d'espérer que la culture du quinquina y réussira. Le ricin vient naturellement en Algérie..

Magnanerie.

Une magnanerie est installée à la pépinière ; elle possède un appareil de filature perfectionnée où les cocons des particuliers sont traités gratuitement.

Chaque année il y est fait une éducation d'essai, dont jusqu'à présent les résultats ont été des plus satisfaisants. Les comptes rendus de ces essais soumis à l'Académie des Sciences et de la Société Séricicole ont été l'objet, de la part de ces corps, des observations les plus encourageantes. Les soies obtenues, examinées à Paris et à Lyon, ont été reconnues valoir les meilleurs soies des Cévennes.

Une des difficultés que présente l'éducation des vers à soie en Algérie, c'est la précocité des éclosions. On recherche les moyens de les retarder de manière non-seulement à ce qu'elles n'aient lieu que lorsque la feuille est bonne, mais encore à ce qu'on puisse faire deux éducations.

Ou peut juger, par la végétation des mûriers au Hamma, de la rapidité de la croissance de ces arbres, comparée à ce qu'elle est en France. C'est ainsi qu'on y voit fréquemment des écussons donner des jets de 4 à 5 mètres la première année ; on coupe ce jet à 2 mètres de hauteur ; l'année suivante, l'arbre est prêt à mettre en place, et la tige a 12 à 15 centimètres de circonférence : à 6 ou 7 ans il donne jusqu'à 35 kilog. de feuilles.

Nopalerie.

Des essais avaient été tentés sans succès en 1835, et les années suivantes pour introduire les cultures de la cochenille. Ils ont été repris en 1844 et ils promettent un succès complet. Il existe au Hamma une nopalerie parfaitement entendue, qui compte 2,500 vieds de nopals et des cochenilles mères en excellent état.

Production de l'opium.

On sait que la France achète à l'étranger et principalement

dans le Levant, des quantités considérables d'opium pour les usages pharmaceutiques. On a pensé que le pavot somnifère qui produit l'opium pourrait être cultivé avec succès en Algérie. Des essais ont été faits en 1843 et 1844, ils ont été couronnés de succès, notamment la seconde année. Il résulte d'un rapport fait à l'Académie des Sciences, que de deux échantillons d'opium récoltés à la pépinière centrale :

L'un récolté et extrait pendant la pluie, a donné 4, 67 de morphine ;

L'autre récolté et extrait pendant le beau temps 5, 10 de morphine.

Ces expériences se continueront pendant quelques années encore, et tout porte à croire que l'Algérie peut fournir à l'art médical un agent dont les propriétés utiles seront garanties par la constance de sa composition.

(Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie, 1843-1844.)

Flore de l'Afrique française.

La flore de l'Afrique française est loin d'être bien connue, surtout dans la partie élevée de l'Atlas. On a trouvé dans les montagnes de Bone des espèces et des variétés non décrites. On trouve dans les environs d'Hippone, dans la baie des Caroubiers et dans la plaine des Karezzas des plantes inconnues en France et d'autres fort rares en Europe. Nous nous bornerons à en mentionner quelques-unes, telles que le *fagania arabica*, *genista juncea*, *astericas* nommé *craffas* par les Arabes, *althena arabum*, *absinthium arborescens*, *conysa tormentosa*, *absinthium judaicam*; les *althca humilis*, *foliis malva*, *vulgaris* et *flore rubro*; le *cistus catifolius* et le *cistus*

à grandes fleurs, le *cytise* à feuilles argentées et à feuilles glabres, le *felix ramosa major*, et à fleurs bleues, le *tamaris*, l'*anonis glutineuse*, le *chamæripes spinosa*, l'*adianthum capillus veneris*, le *palmier nain*, dix variétés différentes d'*euphorbes*, le *galeopsis frutescens*, le *myrthe*, trois variétés; le *cynomorion purpureum*. *Salvia bicolor*, *salvia viridis*, *salvia algeriensis*, *iris juncea*, *iris scorbioides*, *cyperus junciformis*, *cyperus pallescens*, *panicum numidianum*, *dactylis repens*, *dactylis pungens*, *cynosurus elegans* et *phleoides*, dont l'odeur est très agréable; *festuca phleoides*, les *bronius contortus* et *maximus*, *stipa*, cinq variétés autour de Bone; la *scabiosa daneoides* et *scabiosa simplex*, l'*heliotrope crispè* et une sous-variété. *Borago longifolia* *echium grandiflorum*, *echium flavum*, très belle fleur, *campanula alata* et *volutina ducas grandiflorus*, *daucus parviflorus*, *daucus hispadus* et *daucus aureus*, *laserpitum meoides*, *laserbitum gammiferum*, *linum corymbiferum*, *narcissas ferotenus*, *scilla obtusifolia*, *scilla parviflora*, *silene imbrodeata*, *silene bipartita*, *euphorbia heterophylla*, *euphorbia buplevroides*, *cistus ciliatus*, *cistus croceus*, *delphinium pentagynum*, *nigella hispanica*, *ranunculus flabellatus*, *spicatus*, *millefoliatus* et *paludasus*. La plupart des plantes bulbeuses qu'on trouve dans les champs et prairies de l'Europe méridionale se retrouvent sur le sol de l'Algérie, accompagnées d'un nombre infini d'espèces du même genre qui sont propres au climat et aux oasis dans lesquelles ont les trouve.

(De l'Algérie et de sa colonisation, par M. le comte A... de B..., 1834.)

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IX.

Le maréchal Clausel à Paris. — Le ministère Thiers. — Projet d'une expédition contre Constantine. — Retour du maréchal à Alger. — Expédition de Constantine. — Attaque échouée. — Retraite. — M. Baude. — Le maréchal Clausel est remplacé par le comte Damrémont. — Énergique protestation du maréchal Clausel.

CHAPITRE X.

Le comte Damrémont. — Effet du revers de Constantine en Algérie. — Nouvelles attaques des tribus. — Le général Bugeaud à Oran. — Traité de la Tafna : ses conséquences. — Politique ambiguë du ministère. — Ses négociations avec Ahmed. — Nouvelle expédition de Constantine. — Départ du corps expéditionnaire. — Siège de Constantine. — Mort du général Damrémont. — Assaut. — Explosion d'un magasin à poudre. — Défense opiniâtre des assiégés. — Prise de la ville. — Entrée des Français à Constantine. — Arrivée du 42^e de ligne, atteint du choléra. — Mortalité dans l'armée. — Retour à Bone. — Effet de la prise de Constantine, en France. — Les anti-colonistes. — La province de Constantine. 26

CHAPITRE XI.

Le comte Valée. — Résultat de la politique du ministère français. — Abd-el-Kader après le traité de la Tafna : il organise la province de Tittery : sa politique à l'égard des tribus du désert. — Convention supplémentaire au traité de la Tafna. — Camps de Blidah. — Organisation de la province de Constantine : son résultat. — Reconnaissance sur Stora. — Fondation de Philippeville. — Djidgeli. — Beau fait d'armes de Djmmilah. — Embarras d'Abd-el-Kader : ses menées. — Résultat de l'inexécution du traité de la Tafna. — Passage des Portes-de-Fer. — Marche sur Hamza. — Nouveau soulèvement général. — Envoi de renforts en Afrique. — Les Français prennent l'offensive. — Héroïque défense de Mazagran : son effet moral. — Le tombeau de la chrétienne. — Nouveau passage du Téniah de Mouzaïa. — Milianah. — Résultat fâcheux du système suivi en Afrique. — Le maréchal Valée demande son rappel. 64

CHAPITRE XII.

Le général Bugeaud. — Situation de l'Algérie lors de sa nomination. — Proclamation du gouverneur-général à l'armée. — Plan de campagne. — Premiers revers d'Abd-el-Kader : ses défaites successives. — Teckdempt. — Échange des prisonniers. — Système de guerre du général Bugeaud. — Soumission successive des tribus. — Discours d'ouverture des Chambres. — Ould-Sidi-Cheïck. — Fantasiah. — Campagne de 1842. — Le général Changarnier sur l'Oued-Faddah. — Premier projet ostensible de colonisation du gouvernement français 406

CHAPITRE XIII.

Le ministère. — Les commissions. — Colonisation militaire. — Campagne de 1843. — Marche concentrique de quatre colonnes contre Abd-el-Kader. — Expédition du général Baraguai-d'Hilliers, dans l'Edough. — Prise de la zmla d'Abd-el-Kader. — Les débris de la zmla au plateau de Djeda. — Mustapha-ben-Ismaël : sa mort. — Grande opération dans l'Ouarensenis. — Défaite du kalifa Sidi-Em'Barek : sa mort. — Nouveaux succès, vers la Tafna, des généraux Bedeau et Tempoure. — Nouvelles bases pour le développement de la colonisation. — Le général Bugeaud est nommé maréchal de France : le duc d'Aumale, commandant de la province de Constantine. — Campagne de 1844. — Le duc d'Aumale dans la province de Constantine. — Prise de Biskara. — Soumission des tribus du Zab, du Belezma, de l'Oued-Sultan. — Le général Bugeaud dans la province d'Alger. — Expédition contre les Kabyles de l'Est. — Grande halte sur les bords de l'Oued-Corso. — Assemblée de Kabyles à Temezerit. — Dellys. — Combat de Taourgha. — Victoire d'Ouarezzedin. — Soumission des Flissahs. — Le général Marey dans le petit désert. 437

CHAPITRE XIV.

Abd-el-Kader chez les Riffains : ses intrigues : ses projets ambitieux.— Concentration de troupes marocaines à Ouchda.— Attaque du camp français.— Conférence de Mouila.— Attaque perfide des Marocains : leur défaite.— Prise d'Ouchda.— Bombardement de Tanger.— Bataille d'Isly.— Prise de Mogador.— Négociations : part qu'y prend l'Angleterre.— Faible condescendance du ministère français.— Convention de Tanger.— Premier traité de Lella Maghnia. 472

CHAPITRE XV.

Formation des centres de population en Algérie.— Modes de colonisation pour la réalisation des plans projetés.— Fondation des villages.— Vices administratifs.— Opinion des Arabes sur le gouvernement français en Afrique.— Abd-el-Kader dans le Maroc.— Alarmes de la population algérienne.— Catastrophe du 8 mars à Alger.— Préparatifs d'une expédition contre la Kabylie.— Insurrection de l'Ouarensenis et du Dahra.— Bou-Maza.— Désarmement des tribus.— Abd-el-Kader sur l'Ouad-Sidi-Nacer.— *Fantasiah* au désert.— Grotte du Frechich dans le Dahra.— Destruction de la tribu des Ouled-Riha.— Proclamation du gouverneur-général aux Kabyles.— Les chefs Kabyles à Alger.— Le maréchal Bugeaud et le ministère.— Ordonnance du 15 avril.— Projet d'organisation des colonies militaires.— Traité définitif de Lella-Maghnia.— Effet de ce traité sur l'armée.— Administration civile.— Systèmes divers de colonisation du maréchal Bugeaud et du général Lamoricière.— Départ du maréchal Bugeaud d'Alger.— Le général Lamoricière, gouverneur-général par intérim.— Résumé analytique de l'administration du maréchal Bugeaud 203

CHAPITRE XVI.

Le Rhamadan.— Des postes permanents.— Bou-Maza traqué par les colonnes françaises, cherche à entraîner les Kabyles des pentes nord-ouest du Jurjura.— Réponse de ces montagnards.— Fermentation parmi les tribus de l'Ouest.— Insurrection des Flittas, des Traras et autres tribus.— Invasion d'Abd-el-Kader.— Le général Bourjolly chez les Flittas.— Le général Cavagnac chez les Traras.— Trahison des Souhalia.— Belle défense d'une colonne commandée par le lieutenant-colonel Montagnac : sa destruction.— Le marabout de Sidi-Brahim.— Héroïsme du capitaine Géraux et de 83 soldats.— Dcira d'Abd-el-Kader.— Coup de vigueur du colonel Valsin d'Estcrazy.— Trait d'audace du colonel Tartas.— Invasion de Bou-Guerrara, nouveau kalifa d'Abd-el-Kader.— Assassinat du commandant Billot par les tribus du Sebdo.— Le colonel Saint-Arnaud chez les Beni-Ouaghr.— Le général Lamoricière à Oran : ses manœuvres pour placer l'insurrection

entre deux feux. — Abd-el-Kader est attaqué dans le Trara : il refuse le combat : les Traras qu'il a soulevés se rendent à discrétion. — L'insurrection est renfermée dans un cercle restreint. — Effet de ces événements en France. — Le maréchal Bugeaud part pour l'Algérie avec un renfort de 42,000 hommes. — Effet de ces événements en Angleterre. — Arrivée du maréchal Bugeaud à Alger. — Proclamation aux Kabyles. — Effervescence dans la partie frontière du Maroc. — Emigration des tribus algériennes. — Mouvement combiné des colonnes françaises. — Plan d'Abd-el-Kader. — Comment agissaient les Romains dans des circonstances semblables. 251

CHAPITRE XVII.

Revue rétrospective. — Causes qui ont paralysé le développement de la conquête en Afrique. — Projet de l'Angleterre de s'emparer de l'Algérie antérieurement à l'occupation française. — Curieux documents à ce sujet. — Politique de l'Angleterre à l'égard de l'Afrique en général et de l'Algérie en particulier. — Importance pour la France de la côte d'Afrique. — Avenir d'une marine française en Algérie. — Flottille algérienne. — Du système suivi à l'égard de l'Afrique française. — La fiscalité établie en vue de prospérité. — Manière différente d'agir de l'Angleterre dans l'Inde. — De l'administration civile en Algérie : ses vices : ses abus : son insuffisance. — Du caractère arabe. — De la guerre d'Afrique. — Politique des intérêts à l'égard des Arabes. — Du sentiment communal des tribus algériennes : parti qu'on peut en tirer. — Des marchés considérés sous le point de vue politique. — D'un ministère spécial pour l'Algérie. — Nécessité de fixer l'état politique du pays. — De la fusion des deux nationalités arabe et française. — Avenir de l'Algérie. 282

NOTICE SUR L'EMPIRE DU MAROC.

Situation du Maroc. — Mamora, point favorable pour un établissement expéditionnaire. — Ports et villes du Maroc. — Commerce. — Tribut payé par les puissances chrétiennes. — Anciens rapports de la France avec le Maroc. — Populations : mœurs : coutumes. — Guerres civiles du Maroc. — Abd-el-Rahman. — Gouvernement politique. — Impôts : revenus : supplices : police : serment : organisation militaire. — Caravanes dans le Grand-Désert 317

Faits et renseignements divers. 357

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU DEUXIÈME VOLUME.